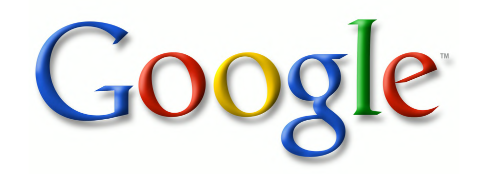





9. f. 11
Taylor Institution

GRAMMAIRE

GÉNÉRALE ET HISTORIQUE

DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paris. — Typographie de J. Best, rue Poupée, 7.

GRAMMAIRE

GÉNÉRALE ET HISTORIQUE

DE LA LANGUE FRANÇAISE

PRÉSENTANT

L'ÉTUDE ET L'ANALYSE

**DE LA FORMATION, DES DÉVELOPPEMENTS ET DES VARIATIONS
DE NOTRE IDIOME NATIONAL**

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS

PAR

M. P. POITEVIN

Auteur du *Cours théorique et pratique de langue française*, adopté par l'Université;
du *Dictionnaire classique de la langue écrite et parlée;* du *Nouveau
Dictionnaire universel de la langue française*, rédigé d'après
les travaux et les mémoires des cinq classes de l'Institut, etc.

> Tout ainsi que, selon la diversité des temps, on change d'habits, voire de magistrats en une république, aussi se changent les langues par une taisible alluvion. (ÉTIENNE PASQUIER, *Recherches de la France*, liv. VIII, chap. III.)

TÔME PREMIER.

PARIS
AUX BUREAUX DU MAGASIN PITTORESQUE,
RUE JACOB, 30.

—

1856.

DÉDICACE.

HOMMAGE

A

MM. les Membres de

L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

J'ai lu, relu souvent, pour les relire encore,
Tous les écrits fameux dont le siècle s'honore;
Ces œuvres où le goût, l'esprit et la raison,
Offrent à chaque page une triple leçon;
Je les ai médités longtemps, dans l'espérance
De marcher sur vos pas, en suivant... à distance :
Je rêvais cet honneur; mais quand à mon regard

L'étude eut dévoilé les secrets de votre art,
J'ai compris que s'il faut, pour être un vrai poëte,
Avoir reçu du ciel l'influence secrète,
On ne peut aspirer au titre d'écrivain,
Si l'on n'est animé par un souffle divin.
Boileau l'a dit : « Dans l'art de rimer et d'écrire,
» Il n'est point de degrés du médiocre au pire. »
Or, après maint essai, j'ai dû m'apercevoir
Que je m'étais bercé d'un chimérique espoir ;
Aussi je renonçai, haletant et sans verve,
A vous suivre à la trace, en dépit de Minerve...
Mais un charme secret me ramenant toujours
A l'étude, et partant aux lettres, mes amours,
Humble grammairien, en désespoir de cause,
J'ai commenté vos vers, annoté votre prose,
Et j'ai fait, grâce à vous, sans y mettre du mien,
Ce livre, où vous pourrez retrouver votre bien.

P. POITÉVIN.

1er décembre 1855.

AVANT-PROPOS.

Les études de linguistique et de philologie ont pris depuis quelques années un développement remarquable. La philosophie a rattaché la faculté des signes à celle des idées, la parole à la pensée; un parallèle entre les langues en a établi clairement la filiation; enfin la publication des monuments les plus anciens de notre littérature, restaurés par une laborieuse et intelligente érudition, a jeté un jour tout nouveau sur l'histoire de notre langue nationale.

Au milieu de ces progrès de la science générale, comment se fait-il que la théorie particulière de notre idiome soit demeurée stationnaire? Aux vives et bruyantes discussions des anciens grammairiens, pourquoi le plus profond silence a-t-il tout à coup succédé, et comment le public, dont la curiosité et la sympathie étaient autrefois si vives, en est-il venu à une indifférence presque générale?

Il faut bien le dire : la faute en est aux grammairiens.

Quand toutes les connaissances humaines ont trouvé leurs applications et constaté leurs progrès par la sûreté de leurs procédés, la

linguistique n'a rien su faire pour le langage usuel. Entre la grammaire philosophique et historique et ce qu'on appelle les *Grammaires françaises,* il est resté une lacune que nul n'a cherché à combler.

Et cependant les petits livres décorés du titre de *Grammaires* continuent de se multiplier avec une telle fécondité qu'aujourd'hui le moindre instituteur se fait gloire d'avoir publié son rudiment, et qu'il serait facile de faire une autre bibliothèque d'Alexandrie de ces innombrables traités élémentaires, serviles copies d'un premier modèle, aussi mal conçu que mal exécuté. Mais ces reproductions ne sont faites ni au profit ni dans l'intérêt de la science.

Quant aux ouvrages plus volumineux, et qui s'adressent au public lettré, ils se bornent eux-mêmes, pour la plupart, à répéter les variantes d'un thème commun, les opinions diverses sur quelque doublement de lettre controversé, sur quelque virgule litigieuse, et aucun ne résume le débat et ne donne une décision motivée qui tire d'embarras le malheureux lecteur.

Il y a tout autre chose à faire aujourd'hui; il ne faut plus de vagues généralités, mais des notions claires et précises; au lieu de discuter, à l'occasion des faits, il faut les expliquer, les démontrer et les établir; pour rendre l'étude de la langue française à la fois attrayante et profitable, il est nécessaire de rappeler notre grammaire à ses origines, de la rattacher d'une part à la grammaire générale et philosophique qui explique la cause et la raison de toutes les langues, et de l'autre à sa propre histoire, c'est-à-dire à toutes les grammaires particulières que l'on aurait pu établir aux différents âges de notre idiome.

Il ne suffit plus de commencer à Vaugelas pour s'arrêter à Lhomond. Depuis Palsgrave jusqu'à Charles Nodier et Ampère, depuis nos anciens chroniqueurs jusqu'à leurs derniers commentateurs, des faits aussi nombreux qu'importants ont été accumulés et peuvent

fournir à la grammaire une foule de rapprochements curieux, d'ingénieuses remarques et de déductions inattendues, propres à y jeter l'intérêt et la vie.

Des travaux monographiques nombreux et approfondis renferment tous les matériaux qu'il s'agit de mettre en œuvre. Il ne reste donc qu'à les coordonner.

Nous ne voulons pas dire qu'il faille refaire le lexique et la grammaire du moyen âge; non, car il serait impossible au philologue, nous ne dirons pas le plus érudit, mais au plus patient et au plus résolu, de parvenir jamais à dresser la nomenclature exacte et complète des nombreux paronymes de chacun des vocables qui, du treizième au seizième siècle, ont été successivement usités dans nos provinces.

Les différences orthographiques résultant de la variété des accents locaux sont tellement considérables, que si l'on voulait suivre les mots dans toutes leurs transformations, il faudrait nécessairement étendre l'étude de nos principaux dialectes à tous les patois qui en sont dérivés; or l'érudition la plus vaste et la patience la plus obstinée ne suffiraient pas à une pareille tâche.

Et puis, quel intérêt y aurait-il à l'entreprendre, et quel avantage à l'accomplir? Une semblable exhumation, curieuse pour celui-là seul qui l'aurait tentée, serait appréciée tout au plus de ces quelques érudits qui se font une loi de n'accorder leur estime qu'aux œuvres qui restent inaccessibles au plus grand nombre.

Ensuite, si de l'étude des éléments dont se composent nos dialectes nationaux, on essayait de passer à l'examen de leurs formes et de leurs constructions particulières, la difficulté de réunir des analogies et de grouper des séries de principes communs, ne serait pas moins grande, et l'on ne pourrait, à l'aide d'un nombre de faits suffisants, distribuer, enchaîner une suite de règles précises, coordonner un ensemble, établir enfin une syntaxe.

Ce n'est donc pas là ce que nous avons entrepris; nous avons tout simplement rapproché les formes et les constructions anciennes des formes et des constructions modernes qui en sont dérivées, de manière à bien établir la filiation et le lien de la langue moderne avec les dialectes dominants au quatorzième et au quinzième siècle.

Nous avons cherché, en un mot, à intéresser l'esprit sans le fatiguer.

Le besoin d'ordre et de clarté nous faisait une loi de n'innover que dans les choses essentielles; nous n'avons donc rien changé à la distribution généralement adoptée, non plus qu'aux dénominations consacrées par l'usage. Après un traité de l'emploi des lettres et de l'orthographe, commence la *Grammaire proprement dite,* divisée en autant de parties qu'il y a d'espèces de mots, et présentant le résumé des principes généraux nécessaires à l'explication logique des faits; puis vient un aperçu historique des variations que ces faits ont subies avant d'arriver à l'usage actuel; enfin, après avoir exposé les règles aujourd'hui établies, et en avoir expliqué la raison, nous avons toujours eu soin de la démontrer au moyen d'exemples concluants et de discussions nettes et motivées.

Afin de ne point surcharger la partie historique de chaque chapitre, nous avons réservé pour une *Introduction* certaines grandes théories de grammaire philosophique et le tableau général de l'histoire de la langue.

LISTE DES AUTEURS

QUI SONT CITÉS DANS CET OUVRAGE.

Académie française.
Aguesseau (d').
Alembert (d').
Alibert.
Ampère.
Amyot.
Ancelot.
Andrieux.
Arago.
Arnauld.
Arnault.
Auger.
Augier (Émile).

Babinet.
Bachaumont.
Baif.
Ballanche.
Balzac (J.-L. Guez de).
Balzac (Honoré de).
Baour-Lormian.
Barante (de).
Barthélemy (l'abbé).
Batteux (Charles).
Bausset (de).
Bayle.
Bazin.
Beaumarchais.
Beaumont (Elie de).
Beauzée.
Bellay (Joachim du).
Belleau.
Belloy (du).
Béranger.
Bernis.
Berryer.
Bertin.
Bertaut (Jean).
Bescher.
Bescherelle.
Boileau (Nicolas).
Bonald (de).
Boniface.
Bonjour (Casimir).
Bossuet.

Boufflers (Chevalier de).
Bouhours (Dominique).
Bourdaloue.
Boursault.
Brantôme.
Brébeuf.
Breton (Martin).
Bridaine.
Broglie (de).
Buffon.
Burnouf.
Butet (Claude).
Bussy-Rabutin.

Campenon.
Campistron.
Chamfort.
Chapelain.
Chapelle.
Chapsal.
Charles d'Orléans.
Charron.
Chasles (Philarète).
Chastelain.
Chateaubriand.
Chaulieu.
Chénier (André).
Chénier (Jean-Marie).
Coeffeteau.
Colardeau.
Collin d'Harleville.
Comines (Philippe de).
Condillac.
Condorcet.
Constant (Benjamin).
Cormenin.
Corneille (Pierre).
Corneille (Thomas).
Courier (Paul-Louis).
Cousin (Victor).
Crébillon.
Crévier.
Cuvier.
Cuvillier-Fleury.

Dangeau.
Daru.
Daunou.
Delavigne (Casimir).
Delille.
Descartes (René).
Deschamps (Eustache).
Deshoulières (Mme).
Desportes (Philippe).
Destouches.
Diderot.
Didot (Ambroise-Firmin).
Dolet (Étienne).
Domergue.
Dorat.
Droz.
Ducamp (Maxime).
Ducis.
Duclos.
Dumarsais.
Dumas (Alexandre).
Dupanloup.
Dupaty.
Dupin aîné.
Dupin (Charles).
Dupleix.

Egger.
Erdan (Louis).
Esménard.
Estienne (Henri).
Estoile (l').
Etienne.

Feletz.
Féline (A.).
Fénelon.
Fléchier.
Florian.
Fleury.
Flourens.
Fontanes.
Fontenelle.
Frayssinous.
Froissart (Jean).

Garnier.
Gautier (Théophile).
Génin (François).
Genlis (Mme de).
Gilbert.
Girard (l'abbé).
Girardin (Mme de).
Guiraud (Alexandre).
Girault-Duvivier.
Gresset;
Guénard.
Guessard.
Guizot.

Hardy.
Hugo (Victor).

Janin (Jules).
Jay.
Jodelle.
Joinville.
Jouffroy.
Jouy.
Jullien.
La Bruyère.
Lacépède.
Lachaussée.
Lacordaire.
Lacretelle.
La Fontaine.
Lafosse.
La Harpe.
Lamartine.
Lamennais.
La Motte (Antoine-Houdart de).
La Motte le Vayer.
Lancival.
La Rochefoucauld.
Laveaux.
Laya.
Le Bailly.
Lebrun (Écouchard).
Lebrun.
Lefranc (de Pompignan).
Legouvé (L.).
Legouvé (E.).
Lemare.
Lemercier.
Lemierre.
Lémontey.
Lemoyne (le P.).
Leray.
Lesage.
Léonard.

Mably.
Maistre (de).
Malfilâtre.
Malherbe (François de).
Malebranche.
Marchangy.
Marie de France.
Marivaux.
Marle.
Marmontel.
Marot (Clément).
Martin (Henri).
Mascaron.
Massillon.
Maury.
Maynard (François).
Ménage.
Mellin de Saint-Gelais.
Mérimée.
Mézeray.
Michaud.
Michelet.
Mignet.
Millevoie.
Millot.

INTRODUCTION.

La France n'est devenue un être collectif, un être moral, que le jour où les peuples disséminés sur un même territoire ont perdu la conscience de leur origine respective et se sont mélangés dans l'unité nationale.

La langue française s'est formée par la fusion des idiomes particuliers, comme la nationalité par la fusion des peuples.

Cinq peuples échelonnés suivant l'ordre des temps ont laissé leur empreinte, plus ou moins profonde, sur le génie, sur la langue et sur le sol français.

Ces peuples sont : 1° les Gaulois, qui, sous ce nom générique, comprennent deux races complétement distinctes : les Celtes ou Gaëls, dont les débris se retrouvent en Ecosse, en Irlande et dans le pays de Galles ; les Kymris ou Cimbres, dont l'invasion postérieure a rempli tout le Nord jusqu'à la Loire, et qui ont encore des descendants directs dans la vieille Bretagne bretonnante et dans le pays de Cornouailles.

2° Les Ibères, longtemps possesseurs du pays qui s'étend entre la Garonne et les Pyrénées, refoulés dès les temps historiques dans un coin du golfe de Gascogne.

3° Les Grecs, dont les colonies s'étendirent sur tout le littoral de la Méditerranée.

4° Les Romains, qui, par une conquête de quatre siècles, ont effacé la langue des peuples conquis et détruit leur personnalité.

5° Enfin, les peuplades germaniques qui, en peuplant, au cinquième siècle, les solitudes qu'avait faites l'empire romain dans les Gaules, infusèrent un sang nouveau dans les veines d'un monde alors décrépit.

L'histoire des langues a eu ses révolutions comme les sciences naturelles. La conjecture ingénieuse, l'aventure risquée, a fait place à l'observation des phénomènes généraux de transformation, aux lois résultant de l'étude de ces faits. L'histoire d'un mot est un voyage à travers les siècles et les nations.

La nouvelle méthode philologique a banni pour jamais de la science les hypothèses futiles et les recherches oiseuses, comme elle a renoncé à la poursuite de cette langue universelle rêvée par les savants du dix-huitième siècle, véritable pierre philosophale de la grammaire. Le vieil illyrien, le basque, le bas-breton, doivent renoncer aux prétentions revendiquées par les Court de Gébelin et les Guillaume de Humboldt.

C'est un fait reconnu que les langues primitives comme les langues dérivées procèdent par un mouvement continu de la synthèse vers l'analyse, c'est-à-dire de l'expression des différents rapports de temps, de lieu, de dépendance, d'attribution, par des désinences spéciales de cas dans les substantifs, de conjugaison dans les verbes, à l'emploi des prépositions et des verbes auxiliaires.

Ces deux procédés de l'esprit humain, la synthèse et l'analyse, se rencontrent ensemble à des degrés différents : le premier domine cependant les langues anciennes; le second, les langues modernes.

Les influences du grec, les débris de l'idiome celte, de l'ibère et du germanique, sont rares et ne se rencontrent qu'à de longs intervalles dans la formation des mots et de la syntaxe de notre langue.

La Grèce a prêté son génie aux lettres françaises; mais elle leur a prêté son inspiration poétique bien plus que ses mots. Il y en a fort peu comparativement qu'on puisse rapporter directement à une étymologie grecque; et malgré toute sa bonne volonté, le plus spirituel et le plus subtil des hellénistes, Henri Etienne, dans son petit Traité sur les conformités du français et du grec, a dû trouver bien plus de ressemblances de tours de phrases et de constructions que de ressemblances de mots. Aussi faut-il conclure de ces analogies

ingénieusement rapprochées que ces traits d'une parenté commune au grec et au français, sont plutôt le résultat d'un même tour d'esprit que d'une communication effective entre les colonies grecques et les peuples gaulois.

Le basque n'a laissé que fort peu de traces : les montagnards du Béarn et du pays de Labour n'étaient ni commerçants, ni soldats; ils ne sortaient pas de leurs frontières, qu'ils pouvaient à peine défendre lorsqu'elles étaient menacées; ils ont conservé leur indépendance sauvage, et ils vivaient tranquilles, en gardant leurs chèvres et en pressant leur lait, sans s'inquiéter si leur langue était ou non celle qu'Adam parlait dans le paradis terrestre; ils n'ont donc guère légué aux idiomes de la Gaule que les terminaisons de noms de ville ou de famille en *ac,* si fréquentes au centre et au midi de la France, en Périgord, en Gascogne.

Le nombre de mots celtiques est plus considérable. On a dressé des listes de racines dans les idiomes gallois qui montrent jusqu'à l'évidence la ténacité du génie populaire. De même que les Grecs ont apporté directement, sans l'intermédiaire du latin, les termes d'arts, de marine, etc., ainsi les Gaulois ont laissé dans la langue française un certain nombre de monosyllabes expressifs que le latin ne pouvait remplacer. *Fol,* par exemple, *glas, cri, broc,* sont restés à cause de leur brièveté significative : c'est bien l'*argute loqui* dont parlait Caton. La plupart de ces mots représentent, comme on le voit, les détails du ménage et de l'agriculture, ou les émotions primitives de l'âme.

Quant à la langue franque, on a singulièrement exagéré son influence. Les conquérants de la Gaule sont restés un moment les dominateurs des populations gallo-romaines, puis ils ont été subjugués eux-mêmes par une civilisation supérieure quoique dégénérée. On a remarqué que les mots empruntés aux langues germaniques expriment le plus souvent les idées sombres de carnage, de haine, et que souvent, par une ironie naturelle aux vaincus, les termes nobles ou emphatiques de l'idiome des conquérants sont tournés, dans le français, en termes de mépris : ainsi *ross,* coursier, palefroi, le nom poétique du cheval, est devenu une *rosse* en passant le Rhin; *bûch,* livre, s'est transformé en *bouquin,* etc.

La langue française est surtout fille de la latine. Mais quoique la civilisation romaine eût envahi complétement et *dénationalisé* la Gaule, la langue des ancêtres se parlait encore dans le nord et

dans l'ouest; au midi, le latin avait laissé à peine quelque place à de rares vestiges des premiers idiomes.

Par quelle succession d'événements le latin de Cicéron est-il devenu le langage du douzième siècle. Voilà ce qu'il faut examiner.

La langue latine, avec ce mécanisme compliqué d'une période synthétique, cette organisation si délicate, si frêle, si raffinée d'une pensée ordonnée symétriquement, cette variété de nuances, dut se simplifier naturellement lorsqu'elle arriva comme une nécessité officielle, *instrumentum regni,* aux extrêmes limites de l'empire. Alors la marche solennelle de la phrase romaine dut se rétrécir et se mesurer aux intérêts de localité, la synthèse compliquée céder la place à l'analyse; un latin rapide, bref, un parler d'affaires, succéda au langage du forum et de l'aristocratie sénatoriale; les locutions barbares, les mots germaniques, le patois du pays, souillèrent la pureté native de la langue mère; de là un latin connu d'abord sous le nom de *lingua rusticana,* que Plaute lui-même ne craignait pas d'employer.

Ainsi, du cinquième au neuvième siècle, deux langues sont en présence, l'idiome franc et le latin: l'un, refoulé par les répugnances populaires et chassé pour jamais avec la dynastie carlovingienne; l'autre, corrompu à mesure que la civilisation antique disparaît sous les attaques successives du christianisme et de la barbarie; alors il se forme un idiome inégalement composé de mots celtiques, germaniques, latins, que la prédominance de ce dernier élément a fait nommer du nom de *langue romane.*

Du neuvième au douzième siècle, les monuments sont rares, ce sont:

1° Les serments de 842;

2° Le cantique de sainte Eulalie;

3° Les lois de Guillaume le Conquérant.

Donnons et analysons le texte des deux serments de 842 :

Serment de Louis le Germanique.

Pro Deo amur et pro christian poplo et nostro commun salvament, dist di en avant in quant Deus savir et potir me dunat, si salvaray eo cist meon fradre Karlo, et in adjudha et in cadhuna cosa, si com om per dreit son fradra salvar dist, in o quid il mi altresi faret, et ad Ludher nul plaid nunquam prindrai qui meon volcist meon fradre in damno sit (1).

(1) TRADUCTION. Pour l'amour de Dieu, et pour le peuple chrétien et notre com-

Pro, pour, comme dans *pro patria.*
Deo amur. Deo, génitif synthétique par sa position, sans flexion.
Poblo, corruption de *publicum,* cf. l'italien *pueblo.*
Commun. Ici la flexion manque, ainsi que dans le nom *salvament.*
Dist di en avant, de ista die in ab ante.
In quant, in quantum, en tant que.
Savir, sapere. P changé en *v*, changement fréquent chez les peuples du Nord qui prononcent un idiome méridional.
Potir, potesse. Peut-être a-t-on dit dans la basse latinité *potere.* Il n'est pas inutile de remarquer l'analogie de ces infinitifs avec ceux de la langue franque et maltaise qui se parle dans tous les ports de l'Asie Mineure.
Dunat, indicatif présent employé dans le sens du futur.
Salvaray, futur déjà formé analytiquement, comme dans la langue toute moderne : *salver-ai salvare habeo.*
Si, oui; *eo, io, jo,* abréviation d'*ego.*
Cist, istum.
Adjudha, adjuvare (adjuvitare)? adjutare.
Cadhuna. Quisquis ad unum avec le *d* euphonique, chaque chose l'une après l'autre, d'où *chaque.*
Cum, comme. — *Om,* homo, on.
Per dreit, per directum, par droit.
Dist, doit, debet.
In o, in hoc, à cette condition.
Mi, syncope de mihi.
Altresi, alteri, introduction de l's; *mi alteri,* à moi autre.
Meon vol, de ma volonté.

Serment de Charles le Chauve.

Si Lodhuwigt sagrament que son fradre Karlo jura conservat, et Karl meos sendra de suo part non los tanit, si jo returnar non l'int pois, ne jo ne neuls cui jo retournar ent pois, in nulla adjudha contra Loduwig nun li juer (1).

Ludwig's, génitif germanique.
Meos sendra, meus senior.
La stanit, extinere, extanere, tenere.
Returnar, détourner, *tornare.*
L'int, lo-int, lui de là, *inde.*
Pois, pres., contracté de *possum.*

(Nilhard, Hertz, *Mon. germ. hist.*, II, p. 665. — Manuscrit unique.)

Voici un nouveau morceau découvert à la bibliothèque de Valen-

---

mun salut, de ce jour en avant (dorénavant, à l'avenir), en tant que Dieu me donnera de le savoir et de le pouvoir, je sauverai le mien frère Charles, ici présent, et lui serai en aide en chaque chose, comme un homme, par droit, de sauver son frère, à cette condition qu'il en ferait autant pour moi; et avec Lothaire, je ne ferai jamais aucun accord qui, par ma volonté, soit préjudiciable à mon frère.

(1) TRADUCTION. Si Louis observe le serment qu'il jure à son frère Charles, et si Charles, mon seigneur, ne le tient point de son côté, si je ne puis l'en détourner ni moi ni aucun de ceux que je puis en détourner, ne lui serons en aucune aide contre Louis.

ciennes en 1836, qui est connu sous le nom de *cantique* de sainte Eulalie :

Buono pulcella fut Eulalia (1);
Bonne pucelle fut Eulalie;

Bel avret corps, bellerous anima (2).
Beau avait corps, plus belle âme.

Voldrent la veintre li Deo inimi,
Voulurent la vaincre les ennemis de Dieu (3),

Volvrent la faire diaule servir;
Voulurent la faire le diable servir;

Elle point eskoltet les mals conseillers (4)
Elle n'écouta point les mauvais conseillers

Qu'elle Deo ranget qui maent sus en ciel (5).
Qu'elle subordonnait à Dieu qui habite dans le ciel.

Ne por or, ned argent, ne paramenz (6),
Ni pour or, ni argent, ni parure,

Neule cose ne la povrect pleier (7),
Nulle chose ne la pouvait plier,

La probo sempre non amast lo Deo minestier (8).
A ce que la pauvre n'aimât pas le service de Dieu.

E poro fut présente de Maximien (9),
Par quoi fut-elle en présence de Maximien,

Chi rex eret a ces des sovres payiens (10).
Qui roi était alors sur les païens

Il li exortet dont li nonque chielt (11),
Il l'exhorta, ce qui ne lui importa guère,

Quid il fugit le nom chrestien (12).
A ce qu'elle fuît le nom chrétien.

Elle eut adunet lo suon élément (13).
Elle réunit toutes ses forces.

---

(1) Mots italiens; affinité primitive de ces dialectes avec le vieux français.
(2) *Habebet* pour *habebat*. — *Bellerous, bellior*, comparat. synthétique.
(3) *Voluerunt vincere.*
(4) *Eskottet*, corruption de *auscultare*, écouter.
(5) *Maent*, manet.
(6) *Ne*, ni; *ned*, *d* euphonique. — *Paramenz*, *paramentum*, parement, parure.
(7) *Cose, causa*, dont le sens s'était considérablement étendu dans la décadence.
(8) *Minestier, ministerium*, métier. — Vers obscur.
(9) *Poro, per hoc, διοτι.*
(10) *Eeret*, était, *erat*. — *Sovres*, sur, *supra*.
(11) *Li*, pronom indéclinable; cf. le pronom ἰν, μίν, des épiques et des lyriques ioniens. — *Dont li nonque chielt; calefit*, chaloir; il ne me chaut, il ne m'importe; ça ne me fait ni froid ni chaud.
(12) *Fugit, fugeret.*
(13) *Adunet*, réunir, *adunare*. — *Elément, alimentum* force; pour dire ce qui la donne.

Meiz sostendreiet les impediments (1)
Plutôt endurerait-elle les tortures

Qu'elle perdesse sa virginitet (2).
Que de perdre sa virginité.

Por essuret morte à grand'honestet (3).
Par quoi fut-elle morte à grand honneur.

Enz en l' fou lo getterent, ou arde tost (4);
Dedans dans le four la jetant, qu'on allume tôt;

Elle colpe, non avret que oro no s' coïst (5).
Elle n'avait point de faute, en sorte qu'elle ne brûla pas.

Aquesto no se voldret concredere li rex payien,
A quoi ne voulut pas se fier le roi païen,

Ad une spede li voldret tollir le chief.
Avec une épée voulut lui couper la tête.

La domnizelle cette kose non contredit,
La demoiselle à cette chose ne contredit pas (6),

Volt le seule latzier, si recovret Christ (7).
Et veut seule l'abandonner si elle recouvre Christ.

En figure de colombe volat à ciel (8).
Sous forme de colombe s'envole au ciel.

Voilà des échantillons de la langue vulgaire au neuvième siècle, qui représentent par leurs diversités ce qui, au onzième siècle, s'appellera la *langue d'oïl* ou du nord, et la *langue d'oc* ou du midi.

Ces monuments des premiers balbutiements de la langue française, en attestant le travail de décomposition du latin qui s'est opéré du septième au onzième siècle, prouvent que, dès les premières tendances d'assimilation des Gallo-Romains avec leurs conquérants, un langage s'est produit, dont les principaux caractères ont été de substituer l'analyse à la synthèse dans l'ordre des constructions syntaxiques.

Est-il besoin, pour expliquer cette métamorphose du latin en ce système de langues dites néolatines, qui sont autant de rameaux issus

(1) *Meiz, magis.* — *Sustineret,* cf. l'aor. optat. λυσεια.

(2) *Virginitet.* Ici apparaît la prononciation normande, *virginitas*, virginité.

(3) *Furet, fueret.* — *Honestet, honestai.*

(4) *Enz*, entrer. — *Arde, ardit*, allume.

(5) *Colpe, coulpe, culpa*, faute. — *Avret;* intercalation de l'*r* déjà rencontrée; *oro*, alors que. — *Ad se coïst non se coquevit, coquere.* Le texte du manuscrit peut être lu également *aezo*, aisément.

(6) *Domnizella, domus-cella*, donzelle.

(7) *Volt, vult.* — *Latzier, lasciare.*

(8) *Volat*, forme latine.

de la même branche, de recourir à l'hypothèse d'une langue romane universelle qui aurait couvert tous les pays de race et de langue latines, jusqu'au moment où elle se serait scindée en divers dialectes correspondants aux diverses provinces de l'empire romain devenues des nations indépendantes? Cette opinion de M. Fauriel et de M. Raynouard a été rejetée de la science contemporaine, et les philologues les plus éminents, MM. Paulin Paris, Duméril, Bürguy de Berlin, en ont démontré l'improbabilité.

Par quels procédés le mot latin est-il devenu un mot français? Par le procédé de composition et le procédé de dérivation.

Le procédé de dérivation synthétique consiste dans une altération du radical précédé ou suivi de particules préfixes ou suffixes qui en déterminent le sens. Le procédé de composition consiste à réunir par une voyelle de liaison deux radicaux distincts, l'idée déterminante précédant l'idée déterminée.

De ces deux procédés, l'un se trouve dans le français; l'autre, qui semble être le privilége des langues mères, se retrouve en grec et en allemand, est plus rare en latin où il devient déjà une exception, et disparaît complétement dans les langues analytiques dérivées du latin.

De plus, la langue française s'est formée par voie populaire et par voie scientifique.

Dans le premier cas, le mot est tordu, défiguré par une série de contractions; dans le second, il est reproduit tel que dans la langue mère, avec une terminaison de moins, ainsi :

Monasterium,	Moûtier,	Monastère.
Ministerium,	Métier,	Ministère.
Auscultare,	Ausculter,	Ecouter.

On en pourrait dresser des listes à l'infini.

Retracer, au point de vue grammatical, les différentes phases et révolutions de la langue française et de l'esprit français, c'est une tâche difficile dans un cadre aussi restreint.

Le moyen âge ne saurait être mieux comparé qu'aux temps héroïques. Le réveil de la pensée humaine et de la poésie se fit par l'épopée, chantée dans les châteaux, dans les cours féodales, et par des jongleurs, successeurs des rapsodes qui répétaient les chants d'Homère.

L'épopée française peut se diviser en trois époques ou cycles :

1° Le cycle féodal ou carlovingien;

2° Le cycle chevaleresque ou breton;

3° Le cycle gréco-romain.

Les *chansons de gestes*, écrites au douzième siècle, ne sont à coup sûr qu'un écho prolongé et souvent affaibli des chansons que les jongleurs, c'est-à-dire les hommes du peuple, à l'imagination ardente, sans culture intellectuelle, sans autre muse que l'inspiration, répétaient sans relâche, au sein de la nuit profonde du dixième siècle, dans l'humiliation et le découragement des jours présents. L'âme de la France se penchait avec un délice infini vers les souvenirs à demi obscurs de la gloire et de la grandeur franque. Alors, d'une part, les grands coups d'estoc de Clovis ou le trône éblouissant d'or de Dagobert, comme dans *Parthenopex de Blois, Florant et Octavien,* tantôt le dernier des rois de la deuxième race et les premiers de la troisième, comme *Hues Capet* et surtout Charlemagne avec ses douze glorieux pairs, ses conquêtes immenses, jetaient une longue traînée d'éblouissement dans l'imagination populaire. Mais, l'histoire disparaît, les souvenirs deviennent confus, les traditions se brouillent; il est curieux de voir comment la chronologie est traitée. M. Paulin Paris a cru retrouver dans la première branche du roman des Loherains les souvenirs de la guerre des Huns et de leur déroute dans les plaines catalauniques. Le principal, le plus ancien, le plus vraiment épique de ces chants, c'est la chanson de Roland. Certes, l'Achille antique lui envierait ses prouesses. Cet homme, qui résiste seul sur les cadavres de l'armée franque exterminée à Roncevaux, qui, d'une main affaiblie, voulant briser son épée sur un rocher des Pyrénées, brise la montagne en éclats au moment de mourir; cet homme qui s'attendrit sur sa bonne Durandal, inutile maintenant, mais qui ne veut pas la voir aux mains d'un autre homme capable de trembler devant quelqu'un: c'est là de l'héroïsme chrétien, le dévouement du vassal à son suzerain, le courage, la grandeur, toutes les puissances élevées de l'âme humaine. On y sent l'inspiration catholique des croisades, la haine du mécréant, l'horreur du Sarrasin. L'inspiration épique du douzième siècle est non-seulement religieuse, elle est encore féodale. C'est dans les tours crénelées des vieux barons qui venaient de dépecer l'empire carlovingien que se chantaient ces chansons, où le roi, tyran redoutable et sans cesse aux prises avec ses vassaux, est contraint de ployer son orgueil et de céder à l'effort acharné de ses preux; alors, ne pouvant pas réduire par la force l'indépendance individuelle, il s'efforce de l'attaquer par la ruse: tels sont

les romans de *Renaud de Montauban*, de *Guérin de Monglave*, d'*Ogier le Danois*, où Charlemagne, méconnu et dénaturé, joue évidemment l'humble rôle de ses successeurs.

Le plus curieux de tous ces romans, comme peinture de mœurs, c'est à coup sûr le roman des Loherains, immense Iliade, qui figure l'antique et ardente rivalité des deux provinces de Picardie et de Lorraine. C'est l'histoire de la lutte entre le parti germanique et le parti français, si éloquemment racontée par M. Augustin Thierry; c'est la glorification de la race teutonique. C'est à la fois une révélation historique d'un fait si longtemps ignoré, et la peinture de l'orgeuil sauvage du baron dans son château.

Au cycle de Charlemagne, à l'épopée carlovingienne et féodale, succède le cycle d'Arthur, l'épopée chevaleresque.

Deux caractères essentiels doivent être signalés dans l'esprit de la chevalerie : la divinisation de la femme, le principe de l'égalité introduit par la chevalerie dans la hiérarchie féodale, ce qui est merveilleusement rendu par le symbole de la Table-Ronde (1). Un vieux livre venu d'Armorique en donna la première idée à M. Hans, l'auteur du roman de *Brut*. On a longtemps douté de l'authenticité de cette tradition, pleinement confirmée aujourd'hui par les recherches de M. de la Villemarqué, qui a découvert la tradition perpétuée à travers les bardes gallois du sixième au douzième siècle, époque où les poëtes normands ou champenois les ont dépouillées de leur naïveté primitive pour les habiller dans ce petit vers octosyllabe, si prosaïque d'expression, si chargé d'atours mièvres et raffinés, qui est le principal instrument de la poésie des trouvères au douzième siècle.

Le troisième élément de l'épopée française, au moyen âge, est représenté par l'antiquité gréco-latine. Entre la peinture de la féodalité turbulente, belliqueuse, et de la chevalerie mystique et dévote, comme dans la légende du saint Graal, le cycle d'Arthur et le cycle de Charlemagne, se place naturellement le cycle d'Alexandre.

Pourquoi Arthur et Charlemagne, si puissants, au onzième et au douzième siècle, dans la mémoire des poëtes et des peuples, sont-ils détrônés par Alexandre? Evidemment c'est qu'aux jongleurs succédaient les trouvères, à l'inspiration naïve et prime-sautière le pédantisme calculateur et l'imitation ou plutôt le travestissement de l'antiquité. Virgile et Cicéron furent l'adoration du moyen

(1) Voy. Fauriel, *Épopée chevaleresque*. — Henri Martin, *Histoire de France*.

âge lettré. La guerre de Troie, la Thébaïde, Médée, devinrent, sous les diffuses improvisations de Benoît de Sainte-More, de Hugues de Boteland, des poëmes de trente et quarante mille vers dont l'argument se trouve dans les pseudo-histoires de Darès et de Dyctis de Crète. Mais Alexandre fut le plus souvent l'objet des efforts poétiques des trouvères ; on en trouve jusqu'à onze qui brodent sur le canevas des fables orientales, rassemblées sous le nom de *Callisthène* par un Siméon Seth, grand-maître de la garde-robe de l'empereur Ducas. Sa légende ainsi ornée de féeries, d'allusions aux tournois, aux fêtes chevaleresques, de voyages imaginaires au plus haut des airs et dans les profondeurs de l'Océan, ne s'arrête qu'au milieu du quatorzième siècle.

Nous arrivons aux frontières du moyen âge. La féodalité est vaincue, la chevalerie désorganisée, l'imagination naïve desséchée; au poëme épique succède l'allégorie, au récit le poëme didactique, à l'inspiration chrétienne des premiers âges l'inspiration satirique et railleuse du *Roman de la Rose*, des fabliaux et du *Roman du Renard*. Voici, à la place du saint Graal et des amours de la reine Yseult, des poëmes ennuyeux de Guillaume de Lorris, des traductions de *l'Art d'aimer* d'Ovide, des leçons de politique et de morale adressées par Aristote à Alexandre, et terminées par un sermon pour démontrer la nécessité de la foi en Jésus-Christ afin d'obtenir le salut éternel. On traduit en vers les Institutes de Justinien pour l'édification des étudiants.

Les vingt-deux mille vers du *Roman de la Rose* montrent, à travers le fatras des allégories surajoutées, deux nouvelles qualités éminemment françaises, le raisonnement ingénieux, l'esprit d'observation plus d'une fois fine et délicate. Au long récit des épopées chevaleresques succédèrent les fabliaux, les petits contes égrillards, produits légers de l'esprit gaulois, pleins de verve et de malice.

Nous laisserons de côté les chants lyriques des troubadours, la poésie provençale, pour arriver tout de suite aux premiers développements de la prose française au moyen âge.

Le premier monument de quelque étendue de la prose française, c'est le récit de la quatrième croisade par Geoffroi de Villehardouin, maréchal de Champagne, mort en Thessalie vers 1213.

Voici en quels termes il l'annonce :

Sçachiez que mille cent quatre-vingts et dix-huict ans après l'incarna-

tion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, al temps Innocent trois apostoille (1) de Rome, et Philippe, roy France, et Richard, roy d'Angleterre, ot (2) ung sainct hom en France qui ot nom Folque de Nuilly (3), cit Nuilly si (4) entre Laigny-sur-Marne et Paris, et il erc (5) prestre et tenoit le paroiche (6) de la ville, et cit Folque dont je vous dy commença au parler de Diex (7) par France et par les autres terres et entre notre sire cit mains miracles par luy. Sçachiez que la renommée de ce sainct hom alla tant qu'elle vint à l'apostoille de Rome Innocent, et l'apostoille envoya un sin cardinal maistre Perroy de Chappes croisié et manda per lui le pardon (8) tel comme vous dirai. Tuit cit (9) qui se croiseroient et feroient le service d'eu (10) un an en l'ost (11) seroient quittes de tous les péchés qu'ils avoient faicts. Pour que cit (12) pardon fuis si gran, si s'en emeurent li cueurs des gens et mult s'en croisirent por ce pardod estre si gran.

C'est le premier exemple de ce langage à la fois grave, concis, net et vif, qui est l'apanage de l'histoire en France, depuis le père de la prose jusqu'à Montesquieu et Voltaire. On a souvent comparé Froissart à Hérodote, sans doute Villehardouin mérite mieux ce parallèle. Point d'art, point de calcul, les événements se succèdent sous la plume du narrateur comme ils se sont passés; ce qui le possède, ce qui l'enchante, c'est le merveilleux des prouesses, des spectacles, du nouveau monde oriental qui se déploie dans toute sa magnificence. La chronique latine de Rigord, de Guillaume de Nangis, est dépassée par l'émotion personnelle du témoin qui a vu, du soldat qui a combattu, différent à la fois et du moine impassible qui enregistre toutes les choses qu'il entend dire, et du moine frondeur, comme Matthieu Paris, qui fait de l'histoire un pamphlet contre tout le monde, à la façon de Rutebœuf; c'est le récit de l'homme de cœur qui se bat, qui s'émerveille et qui, sans la moindre prétention, sans aucun souci de réfléchir ni de rechercher les causes des événements, les expose comme ils viennent.

Deux hommes lui succèdent, dont il n'est point facile de parler en deux pages sans être banal : Joinville et Froissart. Hérodote s'étend; c'est le premier modèle du *Mémoire*, cet ouvrage si

(1) Apôtre, pape.
(2) Eut (fut); il y eut.
(3) Neuilly.
(4) Situé.
(5) Etait.
(6) Paroisse.
(7) Dieu.
(8) L'indulgence.
(9) Tous ceux.
(10) D'ici à un an.
(11) L'armée.
(12) Pour ce que, attendu que.

excellement français. Villehardouin plus instruit, plus imaginatif, plus sensible : voilà Joinville. La pensée, plus dégagée des événements, cherche, commente, se replie sur elle-même. Saint Louis, la grande figure qui domine l'ensemble du tableau, lui donne la gravité; les saillies vives et naïves du troubadour l'égayent et le tempèrent. Joinville a de plus que Villehardouin l'imagination, la science et la critique. Tous deux natifs de Champagne, ils sentent la patrie de la Fontaine. Froissart et les historiens bourguignons du quinzième siècle, au nombre desquels il faut mettre Georges Chastellain, forment une école à part d'écrivains improvisateurs qui suivent docilement la fantaisie des événements : Froissart est un voyageur qui passe sa vie à cheval, et qui au débotté raconte ce qu'il a vu, ouï, depuis 1326 jusqu'en 1400; il raconte à mesure qu'il entend dire quelque chose sur les affaires de Rome, d'Avignon, d'Espagne, d'Allemagne et d'Italie; il va jusqu'en Pologne, en Hongrie, en Turquie. Il entremêle ses histoires; il rencontre un personnage, clerc ou soldat, sur sa route, il devise avec lui, il obtient un détail qu'il couche sur ses tablettes, si bien que, suivant l'ordre chronologique de ses renseignements, il raconte, reforme, embrouille, développe, dément les mêmes faits dix fois en dix pages.

Froissart, c'est le dernier représentant du moyen âge. Parasite des cours et des aristocraties de France et d'Angleterre, il manque, plus que Joinville, d'esprit politique et de critique. Entre lui et Commines se placent deux écrivains dont la sagesse mesurée explique à merveille l'élévation et la gravité du sire d'Argenton : c'est la savante et un peu bégueule Christine de Pisan, le docte et non moins pédant Alain Chartier. Ils pensent un peu par eux-mêmes et beaucoup par Sénèque; ils cadencent leurs phrases, ils sont petits-maîtres en l'art d'écrire. Alain Chartier et Christine de Pisan sont à Commines ce que Balzac est à Corneille et à Pascal, le moule des phrases qui contiendra la pensée encore à naître.

Commines, au contraire, c'est le bon sens politique, c'est le sens pratique de l'homme d'État, c'est Machiavel moins le cynisme.

Ecoutons le confident du vieux roi, et admirons le merveilleux accord de la pensée et de la forme dans cet écrivain éminent qui est un des plus glorieux fondateurs de la langue que le dix-septième siècle devait conduire à sa perfection :

A mon advis, le travail qu'il (Louis) eust en sa jeunesse, quand il fut

fugitif de son père, et fust soubs le duc Philippe de Bourgogne, où il fut six ans, lui valut beaucoup, car il fut contrainct de complaire à ceux dont il avoit besoing : et ce bien, qui n'est pas petit, lui apprit l'adversité.

Et s'il n'eust eu la nourriture autre que les seigneurs que j'ay veu nourrir en ce royaume, je ne croy pas que jamais ce fust ressours : car ils ne les nourrissent seulement qu'à faire les fols en habillemens et en parolles : de nulles lettres ils n'ont cognoissance ; un seul sage homme on n'entremet à l'entour. Ils ont des gouverneurs à qui on parle de leurs affaires, et à eux, rien ; et ceulx-là disposent de leurs dicts affaires. Et tels seigneurs y a, qui n'ont que treize livres de rente, qui se glorifient de dire : Parlez à mes gens, cuydens par ceste parole contrefaire les tresgrans seigneurs, etc.

Le moyen âge est mort sur le bûcher de Jeanne d'Arc. Le monde nouveau de la résurrection de l'esprit humain s'ouvre à Mayence par l'invention de l'imprimerie, à Constance par le martyre de Jean Huss. Grandes et sombres années de transition ! L'antiquité radieuse sort en ce moment des monastères où elle avait été jusque-là enfermée.

Le mouvement de la langue et de la littérature française, du seizième siècle à nos jours, est un des plus prodigieux efforts que l'esprit humain ait faits dans tous les temps. Quel était, au commencement du seizième siècle, le progrès accompli ? La France parlait en prose, et la prose française c'est le verbe de la civilisation, la parole de Montaigne, de Descartes, de Leibniz et de Voltaire.

Quant à la poésie, le récit versifié s'était aplati aux chroniques de Molinet. Charles d'Orléans continue la poésie mélodieuse et insignifiante des trouvères. Villon, l'enfant du peuple, commence à sentir l'émotion populaire et à renouveler cette poésie lyrique dont les échos se répéteront jusqu'à Béranger.

Citons un fragment de ce style à la fois si simple et si original :

Je plaings le temps de ma jeunesse
Auquel j'ay, plus qu'autre, gallé,
Jusque à l'entrée de vieillesse,
Car son partement m'a célé.
Il ne s'en est à pied allé
Ne à cheval : las, comment donc ?
Soudainement s'en est vollé
Et ne m'a laissé quelque don.

Allé s'en est, et je demeure
Pauvre de sens et de sçavoir,
Triste, failly, plus noir que meure,
Je n'ai ne cens, route, n'avoir.
Des miens le moindre, je dy voir
De me desavouer s'avance ;
Oubliant naturel debvoir
Par fautte d'un peu de chevance...

Hé Dieu! si j'eusse estudié
Au temps de ma jeunesse folle,
Et à bonnes mœurs dédié,
J'eusse maison et couche molle,
Mais quoy! je fuyoie l'escole
Comme faict le mauvais enfant,
En escrivant ceste parolle
A peu que le cueur ne me fend!

Où sont les gracieux gallans
Que je suivoye au temps jadis,
Si bien chantans, si bien parlans,
Si plaisans en faicts et en dicts?
Les aucuns sont morts et roydis,
D'eux n'est-il plus rien maintenant.
Repos ayant en paradis,
Et Dieu sauve le remanant! etc.

Que manque-t-il à la prose comme à la poésie? L'idéal, l'esprit, l'âme qui est comme la seconde langue sacrée qui illumine les chefs-d'œuvre de la Grèce, le front de Sophocle, de Platon et d'Homère.

Au seizième siècle, les badinages de Marot, si élégants qu'ils soient, ne suffisent pas à nourrir la pensée grandissante. Qu'est-ce que Marot au prix d'Horace? L'élégance toute seule, c'est un mannequin orné de riches atours; rien ne vit par l'élégance.

Le mouvement poétique du seizième siècle, quoi qu'en ait dit Despréaux, est tout entier dans la pléiade de Ronsard. Retour exagéré vers la forme purement grecque ou latine, tant qu'on voudra, efforts surhumains pour atteindre la majesté, la cadence, la force des anciens; rien de cela n'est en pure perte. Tandis que Budé, Erasme, Turnèbe, Danès, Lambin, éclairent de leurs doctes et patients commentaires l'intelligence des auteurs de l'antiquité, Ronsard, par un choix souvent inintelligent, met en œuvre ces richesses, et s'il ne peut assimiler à la langue tout ce qu'il entasse dans ses odes, du moins il la prépare aux rudes disciplines qu'au siècle suivant Malherbe et Boileau lui feront subir :

Ah! que je suis marri que la langue françoyse
Ne peut dire ces mots, comme fait la grégoise :
Ocymore, dispotme, oligochronien!
Certes, je les dirois du sang valesien.

Mais voici un fragment de la meilleure manière de ce poëte,

qui est, quoi qu'on en ait pu dire, un des écrivains les plus originaux de son époque:

Si i'estois un grand roy, pour éternel exemple
De fidèle amitié ie bastirois un temple
Desur le bord de Loire, et ce temple auroit nom
Le temple de Ronsard et de sa Marion.
De marbre parien seroit vostre effigie;
Vostre robe seroit à plein fons eslargie
De plis recamez d'or, et vos cheveux tressez
Seroient de filets d'or par ondes enlassez
D'un crespe canellé seroit la couverture
De vostre chef divin, et la rare ouverture
D'un reth de soye et d'or, fait de l'ouvrière main
D'Arachne ou de Pallas, couvriroit vostre sein.
Vostre bouche seroit de rose toute pleine.
Respandant par le temple une amoureuse haleine,
Vous auriez d'une Hébé le maintien gracieux,
Et un essein d'amours sortiroit de vos yeux.
Vous tiendriez le haut bout de ce temple honorable,
Droicte sur un sommet d'un pilier venerable.

Et moy d'austre costé assis au mesme lieu,
Ie serois remarquable en la forme d'un dieu;
I'aurois en me courbant dedans la main senestre
Un arc demy-vouté, tout tel qu'on void renaistre
Aux premiers iours du mois le reply d'un croissant;
Et i'aurois sur la corde un beau traict menassant,
Non le serpent Pithon, mais ce sot de ieune homme,
Qui maintenant sa vie et son ame vous nomme,
Et qui seul me fraudant, est roy de vostre cœur,
Qu'enfin en vostre amour vo' trouverez mocqueur.

Quiconque soit celuy, qu'en vivant il languisse,
Et de chacun hay luy-mesme se haysse;
Qu'il se ronge le cœur, et voye ses desseins
Tousiours luy eschaper comme vent de ses mains;
Soupçonneux et resveur, arrogant, solitaire,
Et luy-mesme se puisse à luy-mesme desplaire.

I'aurois desur le chef un rameau de laurier,
I'aurois desur le flanc un beau poignard guerrier,
Mon espé seroit d'or, et la belle poignée
Ressembleroit à l'or de ta tresse peignée;
I'aurois un cystre d'or, et i'aurois tout auprès
Un carquois tout chargé de flammes et de traits.

Ce temple fréquenté des festes solennelles
Passeroit en honneur celuy des immortelles,
Et par vœux nous serions invoquez tous les iours,
Comme les nouveaux dieux des fidèles amours.

Qu'on écrive en prose ou en vers, la première chose à faire,

sans doute, est de penser, de méditer et de bien se pénétrer de ce qu'on veut dire; dès lors, le style n'est plus un ornement, un vêtement de la pensée; il s'incorpore à elle, et la parole vraie et naturelle coule sans effort. Le défaut de Ronsard, c'est de s'être trop préoccupé de la forme; si ses pensées eussent été naturellement fortes, il n'aurait pas eu besoin de les renforcer à l'aide de mots empruntés au dictionnaire grec.

Rabelais, Montaigne, Amyot, parmi les prosateurs; la Boétie, Bodin, Charron, moralistes exquis ou politiques profonds, ancêtres de Voltaire, de Fénelon, de Montesquieu et de Jean-Jacques Rousseau; voilà les maîtres de la pensée française. La langue, dans sa jeunesse mobile, s'adapte aux fantaisies de l'esprit; souple et facile à mouvoir, elle reproduit et la profonde originalité de Rabelais, et le nonchaloir de Montaigne, et les grâces athéniennes d'Amyot, et l'âme ardente de la Boétie, comme la lenteur grave de la pensée de Bodin et de Charron. Les grands esprits lui laissent chacun une empreinte distincte; elle s'enrichit de tous les trésors et se transforme à mesure qu'un nouveau livre paraît.

L'éloquence qui s'était enfermée dans l'Eglise catholique, et qui brillait de temps en temps aux états généraux, l'éloquence reparaît, au seizième siècle, sous l'austère parole de Calvin. Grave, raisonneuse, pressante, serrée, la théologie protestante se met à disserter en français; et l'on ne peut nier que les disputes théologiqnes n'aient eu une grande influence sur la langue. Que ne doit-elle pas aussi à ce grand parti des politiques, qui eut à sa tête les hommes les plus illustres et les plus vénérables de la magistrature française, les l'Hospital, les Pithou, les Harlay, les Pasquier, les Molé, les de Thou!

Voici, au seuil du dix-septième siècle, quelques lignes d'une éloquence rare, qui annonce avec quelle fermeté la langue de Bossuet ouvrira les splendeurs du règne de Louis XIV : « L'extrémité de nos misères, c'est qu'entre tant de malheurs et de nécessités, il ne nous est pas permis de nous plaindre ni demander de secours... Il faut qu'ayant la mort entre les dents, nous disions que nous nous portons bien, que nous sommes trop heureux d'être malheureux pour une si bonne cause. O Paris, qui n'es plus Paris, mais une spélunque de bêtes farouches, une citadelle d'Espagnols, Wallons et Napolitains, un asile et sûre retraite de voleurs, meurtriers et assassinateurs! ne veux-tu jamais te ressentir de ta dignité, et te ressouvenir ce que tu as été au prix de ce

que tu es? Ne veux-tu jamais te guérir de cette frénésie qui, pour un légitime et gracieux roi, t'a engendré cinquante roitelets et cinquante tyrans? Te voilà aux fers, te voilà en l'inquisition d'Espagne, plus intolérable et mille fois plus dure à supporter aux esprits libres et francs, comme sont les Français, que les plus cruelles morts. Tu n'as pu supporter une légère augmentation de tailles et d'offices, et quelques nouveaux édits qui ne t'importoient nullement; mais tu endures qu'on pille tes maisons, qu'on te rançonne jusqu'au sang, qu'on emprisonne tes sénateurs, qu'on chasse et qu'on bannisse tes bons conseillers et citoyens, qu'on pende, qu'on massacre tes principaux magistrats. Tu le vois et tu l'endures! Tu ne l'endures pas seulement, mais tu l'approuves et tu le loues, et n'oserois et ne saurois faire autrement! »

Le dix-septième siècle est l'époque solennelle où l'alliance du peuple et du roi constitue l'unité nationale; la langue s'immobilise un moment, comme la nation. Est-il vrai que ce siècle soit le développement suprême de l'esprit français, et que le règne de Louis XIV en soit le point le plus éclatant?

Le dix-septième siècle est incontestablement une des plus grandes époques de l'esprit humain. On pourrait le diviser en trois périodes qui ne peuvent guère être marquées par des dates, qui représentent pourtant trois évolutions distinctes dans la marche progressive de la pensée française. Parallèlement à l'influence de l'antiquité, figurée au seizième siècle par Ronsard, les modes littéraires importées d'Espagne et d'Italie ont fait leur chemin en France, grâce à la cour florentine de Catherine de Médicis; et par suite de l'ascendant de l'Espagne catholique et toute-puissante, on a vu refleurir le bel esprit raffiné, les mignardises de sentiment, l'affectation sous toutes ses formes; le *cultorisme* espagnol, mis en vogue par le malheureux poëte Gongora, fut popularisé à la cour de France par le célèbre Antonio Perez, ce modèle de courtisannerie emphatique et spirituelle, dont M. Mignet a raconté les périlleuses aventures. D'autre part, l'Italie avec ses *concetti,* que le cavalier Marino vint lui-même faire valoir auprès de la reine-régente, Marie de Médicis, offrit un attrait de plus à ce penchant vers le bel esprit, qui emporte les civilisations vieillies comme les jeunes civilisations.

De là naquit l'hôtel de Rambouillet, un salon qui, par le seul ascendant de la conversation, conquit l'importance d'une institution littéraire. On a beaucoup raisonné, beaucoup subtilisé sur ces

sortes de réunions. Les ruelles du dix-septième siècle n'ont rien fécondé; les plus grands poëtes, les grands moralistes, les hommes supérieurs, sont demeurés en dehors de ces coteries du grand monde ou les ont immortalisées par le ridicule.

On trouve des gens qui veulent être fins à tout prix. Molière a montré ces *Damis,* qui du haut de leur esprit se prennent à juger, avec une impétuosité de rigueur extraordinaire, les choses qu'ils n'entendent guère et sur l'intelligence desquelles ils se flattent de ne le céder à personne. Telles furent les réunions de l'hôtel de Rambouillet. On s'isole du vulgaire pour exagérer, on descend du maniéré au prétentieux, du prétentieux au logogriphe, puis à l'inintelligible et à l'absurde. Les beaux esprits n'ont rien produit, que des lettres, des madrigaux, des niaiseries industrieusement élucubrées. Rien de naturel, rien de grand, rien de vrai n'est sorti de ces écrivains vivant dans un monde de convention, où la nécessité de toujours renchérir pour être toujours remarqués les faisait sortir des limites naturelles du sens commun et du vrai.

Tel était, au commencement du dix-septième siècle, l'état de la littérature. Deux hommes supérieurs, Mathurin Régnier et Pierre de Malherbe, guidés, l'un par l'extrême droiture du sentiment populaire, l'autre par l'austérité naturelle de son esprit, tinrent bon chacun de leur côté contre l'envahissement du faux goût, et par des voies fort opposées arrivèrent au même résultat.

Régnier, successeur naturel de Meung, de Villon et de Marot, défendait contre Malherbe, en la personne de son oncle Desportes, la pléiade, Ronsard, et tout le luxe de poésie emprunté à l'antiquité; Malherbe, poëte naturellement sec, et qui s'érigeait en tyran des diphthongues, ennemi de Ronsard, contribua cependant aussi à ramener la réforme littéraire à sa vraie mesure; toutefois l'influence de ce dernier, salutaire au goût, fut fatale à la poésie.

La seule loi reconnue légitime en poésie est le sentiment de la beauté éternelle puisée aux sources vives du bien et du vrai.

Au-dessous d'eux se placent deux hommes d'un talent incontestable, Balzac et Voiture, l'orateur vide et le bel esprit de ruelle. Quel grand écrivain eût été Balzac s'il avait eu quelque chose à dire! et Voiture, quel délicieux épistolier s'il eût été moins raffiné! Quel travail, quel effort, quelle dignité dans cette phrase pesante, escortée d'une escouade d'incises symétrisées soigneusement, dans cette période monotone et cadencée qui s'avance avec les mêmes tournures et la même façon d'aller! Voiture, au contraire,

c'est la gaieté, c'est l'entrain, factice quelquefois, c'est un petit bonhomme confit d'une fatuité amusante « qu'il faudrait conserver dans du sucre, » comme disait M[lle] de Bourbon.

Nous voici au milieu du siècle. A part Malherbe et Régnier, nous n'avons trouvé jusqu'ici que des tentatives d'esprit futile, rien qui démontre cette pensée grave, profonde, sévère, qui annonce le véritable chef-d'œuvre. Tout d'un coup, une même année révélait le père de la tragédie et le père de la philosophie française, Descartes et Corneille, la beauté, la vérité découvertes dans la région sereine de la raison grave, passionnée ou observatrice. Ici la poésie française devient une poésie tout à la fois humaine et personnelle : humaine, en ce qu'elle exprime dans la forme la plus éloquente et la plus belle, les idées générales qui sont le patrimoine universel de l'humanité ; personnelle, en ce qu'elle marque de son empreinte les inspirations de l'antiquité, celles de l'Espagne et de l'Italie. Descartes, ce solitaire de génie, ce moine de l'intelligence, qui cherche au milieu des villes et des cours le désert, le silence et le recueillement ; ce philosophe hardi, héritier de la haine platonicienne de Ramus contre Aristote, qui se garde bien de changer un maître pour un autre, Aristote pour Platon ; qui se propose de découvrir en lui-même, sans l'aide des livres, sans tradition, la vérité absolue, l'évidence, seul *critérium* de la certitude ; la logique ou l'observation, seuls moyens de démonstration.

Corneille et Descartes, c'est la poésie et la philosophie de l'intelligence pure qui émeut l'âme par l'admiration ou la satisfait par la possession idéale du vrai. Entre l'idée pure et la matière il y a une place pour l'homme qui cherche la vérité, qui se trouble de ne pas la trouver : c'est la place de Pascal. Les *Provinciales* et les fragments des *Pensées* sont les deux monuments de la langue française où la perfection est atteinte. Assurément, Bossuet, Racine, Fénelon, ajouteront l'empreinte de leur génie particulier aux grâces ou aux puissances déjà acquises ; mais dès avant Molière, à partir des *Provinciales,* le génie français est rendu dans sa plénitude, la langue est fixée.

Nous arrivons au règne personnel de Louis XIV. Molière, la Fontaine, Racine, Bossuet, Fénelon, quel ensemble, quel cortége de grands et magnifiques esprits ! Il serait peut-être ici à propos de traiter le chapitre tant de fois recommencé des influences royales. Mais à quoi bon ? La plupart de ces hommes qui sont l'honneur de l'esprit humain ont incontestablement vécu en dehors

de l'esprit de suite, de la routine imposée par le goût du monarque aux artistes.

Le joug du latinisme secoué, la majesté paisible et régulière de la période française est rendue plus légère. Le dix-huitième siècle va paraître. Alors la prose, quittant ses allures compassées, son attitude magistrale, se raccourcit, se ramasse, s'aiguise. Voltaire et Montesquieu sont les principaux modèles de cette nouvelle forme de la langue. Buffon et Jean-Jacques Rousseau, appelés à affirmer dans des ouvrages, l'un la grandeur infinie de la création, l'autre la souveraineté de l'esprit, reprennent cette façon majestueuse de concentrer la pensée sur elle-même. Le réveil de la nature, le sentiment de l'infini au milieu des œuvres divines, les charmes de la rêverie mélancolique tant de fois célébrée par nos poëtes modernes : voilà ce que Jean-Jacques Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre apportent à la France. Nous sommes à la veille de la révolution.

Parmi les historiens de la langue et de l'esprit français, il y a des hommes qui méritent d'être glorifiés, je veux parler des savants et modestes auteurs de l'*Histoire littéraire,* les bénédictins de la confrérie de Saint-Maur, dont l'œuvre a été continuée de nos jours par les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au nombre desquels nous devons nommer, après M. Daunou, le vénérable doyen de la Faculté des lettres de Paris, M. Leclerc.

Les recherches de M. Raynouard et de M. Fauriel, sur la langue provençale, donnent l'éveil aux savants; aussitôt, avec la même diligence que les Augustin Thierry, les Guizot, les Michelet, fouillent les manuscrits et les vieilles archives, d'autres savants aussi hardis exhument les antiques épopées nationales de la France. MM. Paulin Paris, Guessard, Génin, avec la sûreté d'une critique éclairée par une science profonde, déterrent ces merveilleux récits que le dix-septième et le dix-huitième siècle avaient ignorés. Parallèlement à leurs efforts, d'autres, remontant à travers la filiation des langues sur les traces de M. E. Burnouf et de M. Théodore Pavie, découvrent les rapports de plus en plus nombreux qui rattachent les langues européennes aux langues orientales. MM. Hase, L. Delatre, Duméril, de Chevalet, etc., éclairent de leurs recherches aussi patientes que fructueuses ces ténébreuses origines.

Enfin, de l'autre côté du Rhin, la critique allemande s'est emparée de nos origines et les a traitées avec le soin scrupuleux qui

caractérise tout ce qu'elle fait. Les savants de Berlin ont pris les poëmes de nos vieux trouvères, les ont commentés, expliqués, élucidés avec la même patience que Bothe commente Homère et Schütz éclaire Eschyle. Parmi ces nouveaux critiques, deux sont particulièrement recommandables : c'est Ideles, auteur d'une *Histoire de la littérature française au moyen âge,* et M. Burguy de Berlin, qui vient de publier une grammaire romane, où l'esprit de critique ne sert qu'à rehausser davantage l'immense érudition de détail qui éclate à chaque page de cette œuvre, un des plus précieux monuments élevés par la philologie moderne (1).

Il ne nous est pas permis d'omettre ici les travaux importants qu'ont successivement publiés les anciens grammairiens.

Au commencement du seizième siècle, Jean Palsgrave, chargé par le roi d'Angleterre Henri VIII d'enseigner à la princesse Marie, sa sœur, qui devait épouser Louis XII, les éléments de la langue française, prépare une grammaire qu'il publie en anglais. Cet ouvrage, qui présente une série de faits curieusement et finement observés, est un tableau très-fidèle de l'état de notre langue au seizième siècle.

Jacques Dubois, dit *Sylvius,* un des plus célèbres professeurs de la Faculté de médecine de Paris, publia, vers le milieu du seizième siècle; en langue latine, la première grammaire qui ait paru en France. Admirateur de l'antiquité, il ne tient aucun compte de l'usage; il essaye de tout bouleverser, même l'alphabet, et ouvre tout d'abord la voie où tant de néographes irréfléchis s'empressèrent de le suivre plus tard.

Louis Meigret s'y engage presque aussitôt; son *Traité touchant le commun usage de l'escriture françoise* fut toutefois peu remarqué, et sans l'apologie qu'en fit Jacques Pelletier, il serait aujourd'hui, et depuis longtemps, très-justement oublié.

Par bonheur, l'immortel typographe qui avait imprimé le livre de Sylvius, et qu'avaient révolté les bizarres et ridicules doctrines du maître et du disciple, Robert Etienne, publia à son tour, en 1557, un *Traicté de la Grammaire françoise,* aux principes duquel se rallièrent immédiatement tous les lettrés et les meilleurs esprits du temps.

Mais en 1562, Pierre de la Ramée, ou *Ramus, lecteur du Roy*

---

(1) C'est en suivant M. Bürguy que nous avons indiqué les anciennes formes des conjugaisons et des verbes irréguliers.

en l'Université de Paris, fait paraître une *Gramère* où il reprend la cause de la *droicte écriture,* ou de l'orthographe de Jacques Dubois et de Louis Meigret. Son ouvrage, plein d'érudition, dans lequel la théorie domine toujours les faits et répudie toutes les traditions, n'est considéré aujourd'hui que comme un monument curieux de philologie.

A ces grammairiens novateurs succédèrent enfin des grammairiens observateurs qui tinrent compte des faits et en firent sortir les règles et les principes, qu'ils coordonnèrent dans un ensemble rationnel et philosophique; nous voulons parler de Regnier Desmarets, le secrétaire perpétuel de l'Académie française, de Vaugelas, et de Patru.

Enfin, les solitaires de Port-Royal publièrent à leur tour une grammaire que Beauzée développa dans sa *Grammaire générale,* qui aujourd'hui encore fait autorité.

Il est juste de dire en terminant que la véritable grammaire française se trouve tout entière, quoique fractionnée et éparse, dans le premier des monuments de linguistique moderne, le *Dictionnaire de l'Académie française.*

GRAMMAIRE

GÉNÉRALE ET HISTORIQUE

DE LA LANGUE FRANÇAISE

PREMIÈRE PARTIE.

C'est du *roman*, ou de la langue vulgaire parlée dans la Gaule du septième au onzième siècle, que s'est formée la langue française.

De toutes les langues romanes ou néo-latines, la nôtre est celle qui a le plus emprunté aux idiomes germaniques ; la langue grecque elle-même lui a fourni un grand nombre de termes et de constructions ; quant aux analogies qu'elle peut avoir avec l'hébreu, elles ne résultent pas d'une transmission directe, mais d'emprunts faits aux dialectes celtiques, qui probablement avaient avec l'hébreu un certain nombre de racines communes.

Le peu de traces que le gaulois a laissées dans notre langue constitue un fait étrange qu'il est cependant facile d'expliquer : les druides n'écrivaient pas, et leur enseignement était exclusivement oral ; ils ne nous ont donc transmis aucun monument qui ait perpétué leur langue ; des noms propres de lieux, de fleuves, de montagnes, et un petit nombre de vocables que les idiomes celtiques se sont appropriés, voilà tout ce qui nous est parvenu de l'ancien gaulois (1).

(1) Tels sont : SOLDE, SOLDAT, SOUDOYER, formés de *souldoyer*, *souldart* : « Cum sexcentis devotis, quos illi *soldurios* vocant. » (César.) = BEC : « Cui, Tolosæ nato, cognomen in pueritia *Becco* fuerat ; id valet, gallinacei rostrum. » (Suétone.) = LIEUE : « Non millenis passibus, sed *leucis* itinera metiuntur. » (Marcellin.) = DUN, montagne, d'où le mot *dune*, est entré dans un grand nombre de noms latins désignant des villes voisines d'une montagne : *Lugdunum*, *Verodunum*, *Laudunum*, *Melodunum* ; il se retrouve en français dans *Châteaudun*, *Loudun*, *Verdun*, etc.

A la fin du neuvième siècle, on parlait dans la Gaule deux langues tout à fait distinctes : au midi, le *provençal*, connu sous le nom de *langue d'oc*; au nord, le *français*, désigné sous le nom de *langue d'oïl*.

La *langue d'oïl* comprenait alors trois dialectes principaux : le *normand*, le *picard* et le *bourguignon*, desquels s'est formée peu à peu la langue commune aujourd'hui à tous les habitants de la France.

DE L'ALPHABET.

L'alphabet français est l'alphabet latin de l'époque impériale; il s'est transmis par suite de l'établissement des Romains dans l'Occident, non-seulement aux peuples de la Gaule, mais à ceux de l'Espagne et de la Bretagne. Altéré et souvent défiguré au moyen âge, il fut ramené à sa première forme vers le milieu du quinzième siècle.

De ce que les lettres ont conservé leur forme primitive, il ne s'ensuit pas qu'elles aient gardé la valeur et le son qu'elles avaient du temps des Romains; loin de là : les lettres isolées ou combinées ont subi dans la prononciation des modifications très-sensibles et qui ont varié selon les lieux et les temps.

Des lettres.

Notre alphabet a eu d'abord vingt-trois lettres :

a, b, c, d, e, f, g, h, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, v, x, y, z;

il s'augmenta, au seizième siècle, de deux lettres nouvelles par suite de la distinction du *j* et de l'*i*, et de celle du *v* et de l'*u*.

Aujourd'hui, par l'intrusion du *w*, emprunté à l'alphabet des peuples du Nord, il comprend vingt-six lettres que l'on range dans l'ordre suivant :

a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z.

Suivant l'ancienne appellation, on les désigne sous les noms de *a*, *bé*, *cé*, *dé*, *é*, *effe*, *gé*, *ache*, *i*, *ji*, *ka*, *elle*, *emme*, *enne*, *o*, *pé*, *ku*, *erre*, *esse*, *té*, *u*, *vé*, *double vé*, *ics*, *i* grec, *zède*.

Suivant l'appellation nouvelle, on les nomme *a*, *be*, *ce*, *de*, *e*, *fe*, *ge*, *he*, *i*, *je*, *ke*, *le*, *me*, *ne*, *o*, *pe*, *ke*, *re*, *se*, *te*, *u*, *ve*, *ou*, *xe*, *i*, *ze*.

Ces lettres se divisent en *voyelles* ou *voix*, et en *consonnes* ou *articulations*.

Les *voyelles* sont *a, e, i, o, u, y*.

Les *consonnes* sont *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, w, x, z*.

Des voyelles ou voix.

On a donné aux signes *a, e, i, o, u* le nom de *voyelles*, parce qu'ils représentent les *sons simples*, c'est-à-dire ceux qui peuvent se prononcer seuls et sans le secours d'une autre lettre.

Deux de nos voyelles, *a* et *o*, forment souvent un mot distinct et figurent isolément dans la phrase; la première comme *verbe* ou comme *préposition* :

Il *a* de Jupiter la taille et le visage. (Boileau.)

Chaque âge A *ses ressorts qui le font mouvoir; mais l'homme est toujours le même;* À *dix ans il est mené par les gâteaux,* À *vingt par une maîtresse,* À *trente par les plaisirs,* À *quarante par l'ambition,* À *cinquante par l'avarice.* (J.-J. Rousseau.)

La seconde comme interjection :

O réveil plein d'horreur!
O songe peu durable!
O dangereuse erreur! (Racine.) (1)

Les voyelles sont *longues* ou *brèves* selon le plus ou le moins de temps qu'on met à les prononcer : ainsi *a* est *bref* dans *bal, nectar, patte*, et *long* dans *gras, pas, pâte; e* est *bref* dans *bonté*, et *long* dans *accès; i* est *bref* dans *lit*, et *long* dans *gîte; o* est *bref* dans *homme*, et *long* dans *dôme; u* est *bref* dans *butte*, et *long* dans *but* (2).

En français les voyelles se prononcent même de trois manières : elles sont *brèves, graves* ou *longues*.

Elles sont *brèves* ou *graves* par nature ou par position, *longues* par suite d'une contraction.

L'*a* se présente sous trois formes, *a, à, â*.

L'*e* sous quatre, *e, é, è, ê*.

L'*i* et l'*o* sous deux seulement, *i, î, o, ô*.

L'*u* sous trois, *u, ù, û*.

---

(1) En latin, les quatre premiers sons simples étaient souvent employés comme mots : *Stare* A *mendacio*. (Cicéron.) — E *me ne quid metuas*. (Plaute.) — I *lictor*. (Tite-Live.) — O *tempora*, o *mores!* (Cicéron.) — O *faciem pulchram!* (Térence.)

(2) En grec et en latin, la quantité d'une voyelle change souvent par position : ainsi la voyelle suivie de deux consonnes est généralement longue; en français, au contraire, on redouble très-souvent la consonne après une voyelle brève : *patte, selle, homme, comme*, etc.

La dernière de chacune de ces formes représente la contraction.

Les grammairiens reconnaissent trois sortes d'*e :*

1° l'*e* muet, qui s'écrit sans accent et se fait à peine entendre dans la prononciation; ainsi dans ce vers :

> Aux petits des oiseaux Dieu donne la pâture. (Racine.)

les mots ***petits, oiseaux, donne, pâture,*** se prononcent comme s'ils étaient écrits ***ptits, oisaux, donn, pâtur,*** et l'*e* muet qu'ils renferment est plutôt une émission de voix qu'un véritable son.

2° L'*é* fermé, qui prend l'accent aigu, lequel indique que l'*é* a, comme son, toute son intensité : ***bonté, fermeté*** (1).

3° L'*è, ê* ouvert, dont le son est un peu affaibli; il est souvent marqué de l'accent grave ou de l'accent circonflexe : *accès, austère, père, ancêtres.*

Comme on a pu déjà le remarquer, le même mot peut renfermer un seul de ces *e : honte, régal, abcès,* ou plusieurs *e* semblables : il *redemande, créé, vérité,* ou un *e* muet et un *é* aigu ou un *è* grave, ou bien encore un *é* fermé et un *è* grave, ou enfin les trois *e* à la fois : *austère, sévère,* il *dégénère.*

De l'*e* muet.

L'*e* muet est *initial, médial* ou *final.*

L'*e* muet *initial* est nul; *eau* se prononce *au.*

L'*e* muet *médial* est presque nul; dans *demander,* on fait entendre le *d* et le *m,* comme si l'on écrivait *dmander.*

L'*e* muet *final* a, comme son, moins de valeur encore : la voix s'appuie sur la syllabe qui le précède, ou pour mieux dire s'éteint, se fait à peine entendre en le prononçant; ainsi *mère, temple, preuve,* se prononcent comme si l'on écrivait *mèr, templ, preuv.*

L'*e* muet final des troisièmes personnes du pluriel se faisait sentir autrefois. Aujourd'hui, sans être tout à fait ouvert, il emprunte cependant des consonnes *nt* qui le suivent une valeur qu'il n'a pas au singulier; et l'on sent qu'il existe une différence, dans la prononciation, entre *il aime* et *ils aiment, il chante* et *ils chantent.*

Dans les monosyllabes, comme *je, me, te, se,* etc., l'*e* muet est un peu plus marqué que l'*e* muet de *mener;* mais il faut se garder d'en faire un *e* tout à fait ouvert.

Beaucoup de personnes prononcent *eu* l'*e* du pronom *le* joint à l'impératif d'un verbe; d'autres soutiennent qu'on doit l'élider, et que, dans ce cas, l'*e* est complétement muet, et qu'on doit pronon-

---

(1) Anciennement on ne plaçait l'accent que sur les finales; ainsi on écrivait sans accent *neant, memorial, benediction, benefice, siege,* etc.

cer *gardez-le, laissez-le* comme si l'on écrivait *gardez-l', laissez-l'*. Voici le principe établi par M. Dubroca :

« Lorsque la finale de l'impératif qui précède le monosyllabe *le* est muette, comme dans cette phrase : *faites-le savoir à vos amis*, alors, par la raison que deux syllabes muettes de suite ne se prononcent pas sans qu'il y en ait une qui reçoive une insistance sensible, on prononcera l'*e* du pronom *le* comme l'*e* guttural. Dans le cas contraire, c'est-à-dire si la dernière syllabe d'un verbe est masculine, comme dans ces phrases : *promettez*-LE-*moi, instruisez*-LE *de ce qui s'est passé,* on le prononcera avec l'*e* muet, et l'on dira : *promettez*-L' *moi; instruisez*-L' *de ce qui s'est passé*. »

D'après cette règle, *le* doit se prononcer *leu* dans ce vers de Racine :

Du Troïen ou de moi *faites-le* décider.

Et il faut élider l'*e* muet de *le* dans celui-ci, et prononcer *avouez-le*, comme si l'on écrivait :

Avouez-l', Madame,
L'amour n'est point un feu qu'on renferme en une âme. (Racine.)

Mais, comme le dit Girault-Duvivier, n'est-il pas choquant d'entendre prononcer *voile, mêle, perle, gardel, voyelle,* etc., les expressions *vois-le, mets-le, perds-le, gardez-le, voyez-le,* etc., ainsi qu'on le fait dans certaines classes du Conservatoire.

Toutefois il y a nécessité, pour la mesure, d'élider l'*e,* dans les vers tels que ceux-ci :

Ne m'ôtez pas la douceur de le voir ;
Rendez-le à mon amour, à mon vain désespoir. (Voltaire.)

Retournez vers ce peuple, *instruisez-le* en mon nom. (Le même.)

L'*e* muet est appelé *féminin* parce qu'il sert à former le féminin de tous les adjectifs, et qu'il figure dans toutes les rimes féminines.

De l'*é* fermé.

L'*é fermé,* celui de tous qui a le plus d'intensité, a la même valeur au commencement, au milieu et à la fin des mots.

C'est l'*e* bref des latins : *élégant* (elegans), *élément* (elementum).

Au commencement d'un très-grand nombre de mots l'*é* fermé est une lettre essentiellement euphonique :

école,	anc. *eschole,*	lat. *schola.*
écrit,	*escript,*	*scriptum.*
écaille,	*escaille,*	*squamma.*
échafaud,	*schaffaud.*	

Lorsqu'il précède une *s* immédiatement suivie d'une autre consonne, *e* a toujours le son de l'*é* fermé :

escabeau,	prononcez	*é-scabeau.*
escadron,		*é-scadron.*
escalader,		*é-scalader.*
espace,		*é-space.*
espérer,		*é-spérer.*
esprit,		*é-sprit.*
estomac,		*é-stomac.*

Il n'a le son grave que dans quelques mots où *es* a une valeur séparative, et représente l'*ex* des Latins.

escompter,	prononcez	*ès-compter.*
estimer,		*ès-timer.*

L'*é* fermé est appelé *masculin* parce que c'est l'*é* final du masculin d'un très-grand nombre d'adjectifs et de participes passés.

De l'*è*, *é* ouvert.

L'*è* *ouvert* emprunte le son grave ou de la dérivation : *mortel* (*mortalis*), *nef* (*navis*), ou de la contraction : *bref* (anc. *brief*), *être* (anc. *estre*), ou de sa position : *je mènerai* (mener).

L'*e* est toujours ouvert dans les syllabes finales terminées par *f, l, r, t : chef, appel, tel, danger, secret,* etc. ;

Et dans tous les noms qui, au singulier, sont terminés par *es : accès, succès, procès.*

De l'*i*.

L'*i* est de toutes les voyelles celle dont le son est le plus délié et le plus aigu. Lorsque, dans une syllabe, *i* se joint à une ou à deux consonnes et s'appuie sur celle qui le précède ou sur celle qui le suit, il conserve sa prononciation propre : *finir, chimie, filigrane;* mais s'il est joint à une *m* ou à une *n,* alors le son aigu et délié de l'*i* se change en un son nasal qui participe de l'*e* ou de l'*a :* ainsi *imprimer, imprudent, printemps, brin, lin, fin,* etc., se prononcent *eimprimer, eimprudent,* ou *aimprimer, aimprudent,* etc.

Cependant, si la consonne *m* ou *n* est suivie d'une voyelle, *i* reprend le son qui lui est naturel : *inutile, iniquité, inarticulé, inhabile,* etc., se prononcent *i-nutile, i-niquité, i-narticulé, i-nhabile.*

I retient encore le son qui lui est propre, 1° dans les noms tirés des langues étrangères, comme *Sélim, Éphraïm,* etc. ; 2° au commencement des mots en *imm* et en *inn,* soit qu'on prononce les deux consonnes, comme dans *immanquable, innombrable* et *innombrablement ;* soit qu'on n'en fasse entendre qu'une seule, comme dans *innocent* et ses dérivés, qu'on prononce *i-nocent, i-nocence,* etc.

Enfin, *i* ne se prononce point dans *moignon, oignon, poignée, poignard*.

De l'*o* et de l'*u*.

Ces deux voyelles conservent le son qui leur est propre : 1° toutes les fois que seules elles forment une syllabe : *o-rateur, u-nité;* 2° quand elles se joignent dans une syllabe à une des consonnes qui les précède : *co-lo-ration, ho-no-rable, mo-no-corde, bu-tin, mu-nir, dé-cu-ple, hu-meur,* etc. ; 3° quand elles s'appuient dans la même syllabe sur une consonne autre que *m, n : oc-cident, of-frir, os-ciller, ul-cère, ur-gence,* etc.

Suivies d'une *m* ou d'une *n,* elles ont le plus souvent le son nasal : *nom-bre, on, hum-ble, un,* etc.

Elles ont le son grave dans les syllabes qui résultent d'une contraction : *apô-tre* (apostre), *chu-te* (cheu-te).

Sons simples exprimés par deux signes.

On a improprement désigné sous le nom de *diphthongues* les syllabes *ai, au, ei, eu, oi, ou, an, in, ein, on, un,* lesquelles, bien que figurées par deux signes, n'expriment cependant que des sons essentiellement *simples*.

Ai a en effet la valeur et le son : 1° de l'*é* fermé dans *j'ai, je plaidai;* 2° de l'*è* ouvert dans *maison, baisse, faix;* 3° enfin celui de l'*e* muet dans *fai-sant*.

Au équivaut à un *o* bref dans *à vau-l'eau,* et à un *o* grave ou long dans *au-ne, mau-gréer, chau-me*.

Ei enfin a constamment le son de l'*è* grave : *rei-ne, pei-ne,* etc.

Les voix *an, in, ein, on, un,* sont appelées nasales parce qu'on ne peut les prononcer sans qu'une partie du son soit produite par le nez.

Toutefois elles cessent d'être nasales et les voyelles *a, i, o, u* reprennent le son qui leur est propre si elles s'appuient dans le même mot sur une syllabe commençant par une *n : année* (a-née), *innocent* (i-nocent), *honneur* (ho-neur).

TABLEAU DES VOYELLES OU VOIX.

Ouvertes.	Fermées.	Mixtes.	Nasales.
a	*à*	*e*	*an*
è	*é*	*ai*	*in*
o	*ô*	*au*	*ein*
u	*û*	*ei*	*on*
		eu	*un*
		oi	
		ou	

Des diphthongues.

Voici comment Dumarsais définit et explique la *diphthongue :* « C'est, dit-il, une syllable qui fait entendre le son de deux voyelles, ou, ce qui est la même chose, qui fait entendre deux sons distincts, prononcés en une seule émission de voix, modifiée par le concours des mouvements simultanés des organes de la parole.

» L'essence de la diphthongue consiste donc en deux points :

» 1° Qu'il n'y ait pas, du moins sensiblement, deux mouvements successifs dans les organes de la parole;

» 2° Que l'oreille sente distinctement les deux voyelles par la même émission de voix : dans *Dieu,* j'entends l'*i* et la voyelle *eu,* et ces deux sons se trouvent réunis en une seule syllabe et énoncés en un seul temps. Ainsi *ieu* forme une diphthongue.

» L'oreille seule est juge de la diphthongue; on a beau écrire deux, ou trois, ou quatre voyelles de suite, si l'oreille n'entend qu'un son, il n'y a point de diphthongue; par exemple : *au, ai, oient,* prononcés *ô, è, é,* ne sont point des diphthongues, puisque *au* se prononce comme un *ô* long : *au-mône, au-ne* (*ô-mône, ô-ne*); *ai, oient,* se prononcent le plus souvent comme un *e* ouvert : *palais, avoient,* se prononcent comme dans *succès.*

» C'est la combinaison d'une voyelle simple avec une voyelle simple, ou d'une voyelle simple avec une voyelle représentée par plusieurs lettres, comme *au, eu, ou,* etc., ou d'une voyelle simple avec une voyelle nasale, en une seule syllabe, en un seul temps, qui fait la diphthongue.

» Le premier son de la diphthongue se prononce toujours rapidement; on ne peut faire une tenue que sur le second, parce que la situation des organes qui forme ce second son a succédé subitement à celle qui avait fait entendre le premier son. »

TABLEAU DES DIPHTHONGUES.

AI..........	aïe! mail.	IEN.........	combien.
IA..........	diacre, diable,	IEU.........	Dieu, lieu.
IÉ..........	pied, pitié.	ION.........	occasion, lion.
IÈ..........	lumière, vielle.	IOU.........	chiourme.
IAI.........	biais.	IU..........	Iule, diurne.
OI, OY.......	loi, royaume.	OE..........	moelle.
EOI.........	villageois.	OUAN........	louange, Rouen.
OUAI........	ouais.	UA..........	équateur, hua, tua.
OIN.........	soin.	OUE.........	ouest, mouette.
OUIN........	baragouin, marsouin.	OUI.........	Louis, cambouis.
IE..........	amie, vie.	UE..........	écuelle.
IO..........	pioche, fiole.	UI..........	lui, étui.
IAN.........	viande.	UIN.........	juin.

Parmi ces diphthongues, il en est quelques-unes que les poëtes emploient toujours comme dissyllabes; ce sont :

Ie dans les infinitifs en *ier : balbuti-er, pri-er;* à la deuxième personne du pluriel des verbes : *pri-ez, ni-ez;* dans *hi-er*, et toutes les fois que *ie* est suivi d'un *t : empi-é-ter, impi-é-té.*

Ue dans *casu-el*

Iai dans *ni-ais.*

Ion dans toutes les finales des substantifs : *li-on, acti-on.*

Ouen dans *Rou-en.*

Des consonnes ou articulations.

On appelle *consonnes* ou *articulations* les signes qui ne figurent pas un son ou une voix, mais les diverses modifications des sons qu'expriment les voyelles.

Nous avons dix-neuf consonnes ou articulations distinctes qu'on a classées dans l'ordre de l'alphabet latin : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z.*

Lorsque ces diverses articulations se produisent avec le concours particulier d'un des organes de la parole, on les a désignées d'après le nom de l'organe qui paraît contribuer principalement à leur formation; ainsi on appelle :

Labiales, celles qui sont formées par le mouvement des lèvres : *b, p, f, v;*

Dentales, celles qui ne peuvent être émises sans que la langue s'appuie sur les dents : *ç, s, z, ch.* — On leur a aussi donné le nom de *sifflantes;*

Linguales, celles à la formation desquelles la langue contribue principalement : *d, l, n, r, t;*

Palatales, celles dont le son semble produit par un mouvement de la langue contre le palais : *g, j, c, k, q;*

Nasales, celles qui se prononcent un peu du nez : *m, n, gn;*

Gutturale, celle qui est prononcée avec une aspiration forte et un mouvement du fond de la gorge : *h;*

Liquides, celles qui, jointes à une autre articulation, se prononcent aisément et sont coulantes : *l, r.* — L'Académie range parmi les *liquides* les nasales *m, n.*

En comparant certaines articulations, on s'est aperçu qu'il y avait entre elles une analogie de son, et qu'elles ne différaient que par le plus ou moins d'intensité, et l'on a établi deux classes :

Les *faibles, b, d, g, j, v, z,*

Et les *fortes, p, t, c, k, ch, f, s.*

Le rapprochement suivant fera sentir l'analogie et les différences que nous signalons :

Consonnes faibles.	Consonnes fortes.
B.	P.
bain,	*pain.*
baquet,	*paquet.*
beau,	*peau.*
bercer,	*percer.*
bois,	*pois.*
D.	T.
danser,	*tancer.*
durd,	*tard.*
doge,	*toge.*
donner,	*tonner.*
G.	C, K, Q.
gaze,	*case.*
glace,	*classe.*
grosse,	*crosse.*
gant,	*quand, kan.*

Consonnes faibles.	Consonnes fortes.
J.	CH.
jante,	*chante.*
Japon,	*chapon.*
jarretière,	*charretière.*
jatte,	*chatte.*
joie,	*choie.*
V.	F.
vain,	*faim.*
valoir,	*falloir.*
vanner,	*faner.*
vaste,	*faste.*
vendre,	*fendre.*
viole,	*fiole.*
Z.	S.
zèle,	*selle.*
zone,	*sonne.*

Valeur propre et valeur accidentelle des consonnes ou articulations.

B.

B initial ou médial a toujours le son propre *be;* jamais il n'a de son accidentel : *babiller, beurre, bon, bombe, bupreste.*

Dans les mots *abbé, sabbat, rabbin* et ses dérivés, les seuls où l'on redouble le *b,* pour se conformer à l'étymologie, le premier est nul, et l'on prononce *a-bé, sa-bat, ra-bin, ra-biniste.*

B final se fait sentir dans tous les mots : *Moab, Oreb, Jacob, radoub, rumb,* etc.; mais il est nul dans *plomb* et ses deux composés, *aplomb* et *surplomb,* qu'on prononce *plon, aplon, surplon.*

C.

C a le son propre *que* ou *ke,* et les sons accidentels *se* et *gue.*

C initial ou médial a le son propre :

1° Avant les voyelles *a, o, u : cavalier, comédien, curé.*

2° Avant les consonnes *l, n, r, t : clémence, cnémide, crédulité, sanctifier, action, Ctésiphon.*

C est nul au milieu des mots quand il est suivi d'un *q* ou d'un autre *c* joint aux voyelles *a, o, u,* ou aux articulations *l, r;* ainsi, *acquérir, accabler, accoutumer, accuser, acclamation, accréditer,* se prononcent *a-quérir, a-cabler,* etc.

Il a le son accidentel *se* avant *e, i : ceindre, ceinture, ciguë, cité.*

Il a le même son avant *a, o, u,* quand il prend une cédille, comme dans *façade, garçon, reçu.*

Il a le son *gue* dans *second* et ses dérivés.

C final est nul dans *estomac, broc, croc, accroc, marc, échecs,*

tabac, jonc, lacs (filets), *arsenic, escroc, tronc, clerc, cric, porc*, etc.

Mais il se prononce dans *bec, échec, estoc, aqueduc, agaric, syndic, trictrac, avec, de bric et de broc,* etc.

On ne fait sonner le *c* final sur la voyelle initiale du mot suivant que dans quelques locutions, comme : *franc étourdi, du blanc au noir, de clerc à maître, cric-crac, porc-épic,* que l'on prononce *fran-qétourdi*, du *blan-qau-noir*, *cler-qà-maître*, etc.

Le *c* de *donc* s'appuie toujours sur la syllabe suivante, quand celle-ci commence par une voyelle : *L'affaire est donc enfin terminée !*

Il se prononce encore lorsque *donc* est placé en tête d'une proposition : *Votre ami est dans le besoin, donc vous devez l'aider; Je pense, donc j'existe ;* ou bien encore dans les phrases qui expriment l'indignation, la colère, etc. : *Jusqu'à quand prétendrez-vous* DONC *me dicter des lois ?*

Dans tout autre cas, le *c* de la conjonction *donc* ne se prononce point ; ainsi on dit : *Allons* DON *nous promener.*

Dans le redoublement, les deux *c* ne se prononcent qu'avant *e* et *i;* le premier *c* prend le son propre *que*, et le second le son accidentel *se :* ainsi, *accessit*, *accepter*, *accident*, *accès*, se prononcent *aqsessit*, *aqsepter*, *aqsident*, *aqsès*.

D.

D a le son propre *de* et le son accidentel *te*.

D initial ou médial conserve, avant une consonne, le son qui lui est propre : *dame*, *admirable*, *admission*, *adversité*, *adverbe*.

D final sonne dans les noms propres : *Obed*, *David*, *Joad*, *Sud* (vent), etc.

Il est nul dans *chaud*, *courtaud*, *crapaud*, *échafaud*, *froid*, *fond*, *gond*, *rond*, *bord*.

Il prend le son accidentel *te* quand il se trouve à la fin d'un *adjectif* suivi immédiatement de son substantif, et que celui-ci commence par une voyelle ou une *h* non aspirée ; ainsi, *grand homme*, *profond abîme*, se prononcent *gran-thomme*, *profon-tabîme*.

Il prend le même son à la fin d'un verbe suivi de l'un des pronoms *il*, *elle*, *on : entend-il? coud-elle bien? répond-on ainsi?* se prononcent *enten-til? cou-telle bien? répon-ton ainsi?*

Dans le cas où l'*adjectif* n'est pas immédiatement suivi de son substantif, le *d* final ne se fait pas sentir, même avant une voyelle ; ainsi cette phrase, *le chaud et le froid*, se prononce *le chau et le froi*.

Les seuls mots où les deux *d* se prononcent sont : *addition*, *additionnel*, *reddition*, *adducteur;* ailleurs on n'en prononce qu'un seul, mais la syllabe est brève dans l'un et dans l'autre cas.

F.

F a le son propre *fe* et le son accidentel *ve*.

F initiale ou médiale conserve presque toujours le son qui lui est propre.

F finale se fait toujours sentir dans *attentif*, *vif*, *if*, *nef*, *veuf*, *tuf*, qu'il soit à la fin d'une proposition, ou s'appuie sur un mot commençant par une voyelle ou par une consonne; ainsi, *chef courageux*, *vif désir*, *soif brûlante*, *pièce de bœuf rôtie*, se prononcent comme *chef illustre*, *vif amour*, *soif ardente*, *bœuf à la mode*.

F finale est nulle dans *clef*, *cerf*, et dans *œuf frais*, *œuf dur*, *cerf-volant*, *chef-d'œuvre*, *bœuf gras*, *bœuf salé*.

Dans *nerf-de-bœuf*, on ne fait entendre que l'*f* du mot *bœuf*.

F, nulle dans *cerf*, quadrupède, se prononce dans *serf*, esclave.

G.

G a le son propre *gue*, et les sons accidentels *je*, *ke*.

Le *g* initial ou médial a le son qui lui est propre avant les voyelles *a*, *o*, *u*, et avant les consonnes *l*, *r* : *galon*, *gosier*, *guitare*, *guttural*, *gloire*, *agréable*.

Il a le son accidentel *je*, avant les voyelles *e*, *i*; ainsi, *géne*, *gentil*, *gingembre*, se prononcent comme s'il y avait *jène*, *jentil*, etc. *Gessner*, nom propre, se prononce *Guesner*.

On intercale l'*e* muet entre la consonne *g* et les voyelles *a*, *o*, pour lui donner le son de *je*, qu'elle a devant *e*, *i*; ainsi l'on a écrit *il songea*, *nous mangeons*, pour les faire prononcer comme s'il y avait *sonja*, *manjons*.

Pour donner, au contraire, à la lettre *g* le son qui lui est propre avant *e*, *i*, on met après cette consonne un *u* que l'on peut appeler muet, car il n'a aucun son, comme dans *guérir*, *guide*, *guider*, *à ma guise*.

Font exception : *aiguille*, *aiguillon*, *aiguiser*, *arguer*, *inextinguible*, et les noms propres *d'Aiguillon*, *le Guide*, *de Guise*, dans lesquels l'*u* se fait entendre.

G final sonne *gue* dans les mots étrangers : *doëg*, *Agag*.

Dans *joug*, *g* se fait sentir un peu, même devant une consonne.

G final a le son accidentel *k*, dans *bourg*, et dans les mots qui sont suivis d'une voyelle, comme : *suer sang et eau*, *un long accès*, *rang honorable*.

Mais il est muet dans les mots *faubourg*, *legs*, *doigt*, *vingt*, *étang*, *poing*, *coing*, *hareng*, *seing*.

On ne prononce qu'un *g* dans les mots où cette lettre est redoublée, excepté avant *gé*, et alors le premier a le son de *gue* : *suggérer*.

G médial a le même son avant *d*, *m*, *h* : *Magdebourg*, *augmenter*, *Bergheim*.

H.

H se prononce *he* : *hameau*, *hibou*, *héros*.

Cette lettre est aspirée ou muette, lorsque dans la même syllabe elle est seule avant une voyelle.

1° Si elle est aspirée, comme dans *héros*, *hameau*, elle donne un son fort à la voyelle suivante et au commencement du mot, elle empêche l'élision de la voyelle finale du mot précédent. Ainsi on dit *la haine*, *le hasard*, *une haine* ; *j'aurais honte* se prononce *j'aurè honte*.

2° Si la lettre *h* est muette, comme dans *homme*, *harmonie*, elle n'indique aucune articulation pour le son de la voyelle suivante, et, dans ce cas, elle n'a aucune influence sur la prononciation ; ce n'est qu'une lettre purement étymologique, que l'on conserve plutôt comme une trace du mot radical que comme le signe d'un élément réel du mot où elle est employée.

LISTE DES MOTS DONT L'*h* INITIALE EST ASPIRÉE.

Ha !
Hâbler.
Hache.
Hacher.
Hachette.
Hachis.
Hachoir.
Hachure.
Hagard.
Haha.
Hahé.
Haie.
Haillon.
Haine.
Haineux.
Haïr.
Haire.
Haïssable.
Halage.
Halbran.
Halbrener.
Hâle.
Hâlement.
Halener.
Haler.
Hâler.
Haletant, haleter.
Hallage.
Halle.
Hallebarde.
Hallebreda.
Hallier.
Haloir.
Halot.
Halotechnie.
Halte.
Hamac.
Hameau.
Hampe.
Han.
Hanche.
Hanneton.
Hanscrit.
Hanse.
Hansgrave.
Hansière.
Hanter.
Hantise.
Happe.
Happelourde.
Happer.
Haquenée.
Haquet.
Haquetier.
Harangue.
Haranguer.
Harangueur.
Haras.
Harasser.
Harceler.
Hard.
Harde.
Harder.
Hardes.
Hardi.
Hardilliers.
Hardiment.
Hardiesse.
Harem.
Hareng.
Harengaison.
Harengère.
Harengerie.
Hargneux.
Haricot.
Haridelle.
Harnachement.
Harnacheur.
Harnais.
Haro.
Harpe.
Harpeau.
Harper.
Harpie.
Harpin.
Harpon.
Harponner.
Harponneur.
Hart.
Hasard.
Hasarder.
Hasardeux.
Hase.
Hâte.
Hâtereau.
Hâtier.
Hâtille.
Hâtive.
Hâtiveau.
Hauban.
Haubaner.
Haubert.
Haubitz.
Hausse.
Hausse-col.

Hausser.
Haut.
Hautbois.
Haut-bord.
Haut-de-chausses.
Haute-contre.
Haute-cour.
Haute-futaie.
Haut-le-corps.
Haute-lice.
Haute-paye.
Haut-mal.
Hautesse.
Hâve.
Havir.
Havre.
Havre-sac.
Hé !
Heaume.
Héler.
Hem !
Hennir.
Hennissement.
Henri.
Henriade.
Héraut.
Hère.
Hérisser.
Hérisson.
Hérissonner.
Hernie.
Herniaire.
Héron.
Héros.
Herse.
Herser.
Hêtre.
Heurt.
Heurter.
Heurtoir.
Hibou.
Hic.
Hideusement.
Hideux.
Hie.
Hile.
Hiérarchie.
Hiérarchique.
Hisser.
Hobereau.
Hoc.
Hoca.
Hoche.
Hochement.
Hochepot.
Hochequeue.
Hocher.
Hochet.
Holà.
Hollandais.
Hollande.
Hollander.
Homard.
Hongre.
Honnir.
Honte.
Honteux.
Hoquet.
Hoqueton.
Horde.
Horion.
Hors.
Hotte.
Hottée.
Hottentot.
Houblon.
Houblonner.
Houblonnière.
Houe.
Houille.
Houle.
Houleux.
Houlette.
Houppe.
Houppelande.
Hourailler.
Hource.
Hourdage.
Hourdée.
Houri.
Hourvari.
Houssard.
Houspiller.
Houssaie.
Housse.
Houssine.
Houssoir.
Houx.
Hoyau.
Huche.
Huée.
Huer.
Huette.
Huguenot.
Huit.
Huitain.
Huitaine.
Huitième.
Humer.
Hunior.
Huppe.
Huppé.
Hure.
Hurhault.
Hurlement.
Hurler.
Hussard.
Hutte.
Hutter (se).

J.

J initial ou médial n'a qu'un son, *je;* il se joint dans les mots à toutes les voyelles excepté à l'*i* : *jabot, Jérusalem, jeune, Joram, journal, Judas*.

Il n'est suivi d'un *i* ou d'un *y* que par suite d'une élision : *j'ignore* (je ignore), *j'y serai* (je y serai).

J ne précède jamais une autre consonne; il ne se double pas, ne figure jamais comme final d'un mot français.

K.

K initial, médial ou final, n'a qu'un son, *que, ke*.

Cette lettre, inutile en latin, ne sert pas davantage en français; elle ne s'est conservée que dans le mot *kyrielle,* formé abusivement de *kyrie eleison,* dans un certain nombre de mots bretons,

et de termes qui nous viennent des langues du Nord ou de l'Orient, tels que : *kan, Kacbah, kabin, kermès, kermesse, kilomètre, kiosque, kirsch-waser, kinancie, Stockholm, loock,* etc.

L.

L initiale ou médiale a toujours le son *le : lion, leçon, filer, malade, milieu, appeler.*

L finale a le son *le* dans le plus grand nombre de mots français : *fil, profil, sol, aïeul, épagneul, filleul, linceul, seul.*

Elle est nulle dans *baril*, *chenil*, *coutil*, *cul*, *fournil* (lieu où est le four), *fusil*, *gentil*, *gril*, *nombril*, *outil*, *persil*, *soûl*, *sourcil;* mais elle sonne dans tous les autres mots.

La prononciation des mots pluriels en *ils* varie conformément à celle du singulier; par exemple, on dit *des fuzi-zenlevés*, *des outi-zexcellents*, parce que ces mots se prononcent au singulier sans l'articulation de l'*l;* mais on dit *des profil-zexacts*, *de subtil-zarguments,* parce que dans ces mots on fait sonner la consonne *l* au singulier; enfin des *péril-zaffreux*, en mouillant, parce que *péril* se mouille au singulier.

L finale a le son mouillé *ie* dans un grand nombre de mots, lorsqu'elle est précédée de la voyelle *i;* elle forme alors une articulation particulière dont le signe nous manque; ainsi, *bail*, *avril*, *péril*, *soleil*, *écueil*, se prononcent *ba-iie*, *a-vriie*, *so-leie*, *pé-riie*, *é-cueiie*.

Font exception les mot *cil*, *fil*, *mil* (mille), *Nil*, tous les adjectifs en *il* dans lesquels *l* a le son propre *le*. Sont encore exceptés les noms où la finale *l* est nulle.

Ll précédées d'un *i* forment la même articulation dans *bailliage*, *anguille*, *fille*, *feuille*, *paillasse*, *cotillon*, *meilleur*.

Sont exceptés *mille*, *ville*, *Gille*, et tous les adjectifs commençant par *ill*, où les deux *l* ont chacune le son propre.

M.

M initiale a le son propre *me : matière*, *méchanceté*, *midi*, *mode*, *mur*, *musc*, *moulin*, *meunier*.

M médiale a le son nasal lorsqu'elle est suivie d'une des consonnes *b*, *p*, *t : combler*, *emblème*, *emploi*, *comparer*, *prompte*, *compte*, *comte*. Dans ce cas elle se prononce comme *n : con-bler*, *en-blème*, *en-ploi*, *con-parer*, *pron-te*, *con-te*, *con-te*.

M a le son qui lui est propre quand elle est suivie d'une *m* ou d'une *n : immense*, *amnistie*.

Elle a cependant le son nasal dans *donner*, *condamner* et leurs dérivés, et elle est nulle dans *automne*, qu'on prononce *auto-ne*.

M finale a toujours le son nasal dans les mots français : *nom*, *faim*, *parfum*.

Elle a le son propre dans tous les mots empruntés des langues étrangères : *Abraham*, *Amsterdam*, *Jérusalem*, *Stockholm*, *item*. — *Adam* fait exception et se prononce *A-dan*.

Quand *m* est redoublée, la première est nulle : *commis*, *commode*, *commissaire*, se prononcent *co-mis*, *co-mode*, *co-missaire*.

Font exception les mots commençant par *emm*, dans lesquels la première syllabe a le son nasal : *emmagasiner*, *emmanchure*, *emmener*, etc., qu'on prononce *en-magasiner*, *en-manchure*, *en-mener*.

N.

N a le son propre *ne*, et le son nasal dans *an*, *in*, *on*, *un*.

N initiale a toujours le son propre : *nacre, néant, niveau, noter, neuf, nu,* etc.

N médiale suivie d'une voyelle conserve le son propre : *bénir*, *unir*, *mener*, *jeunesse*, *dénier*. — Excepté *enorgueillir* et *enivrer*, dont la première syllabe est nasale et se prononce *an-norgueillir, an-nivrer*.

N redoublée se prononce encore *ne*, comme si elle était seule : *bannir, hennir, tonnerre, ils prennent,* etc.

Toutefois on fait sonner deux *n* dans un grand nombre de mots, particulièrement dans ceux qui sont tirés du grec ou du latin : *innover*, *annihiler*, *ennéagone*, etc.

Ennoblir et *ennui* (avec leurs dérivés) ont le son nasal : *an-noblir*, *an-nui*.

N suivie d'une consonne a toujours le son nasal : *ange*, *entrer*, *peinture*, *emprunter*, *front*.

N finale a le son nasal : *ban, van, grain, brun,* etc.

Il faut excepter : *Éden*, *amen*, *gramen*, *abdomen*, *hymen*, *examen*, dont la finale sonne *ène*. — Toutefois, en poésie, les exigences de la rime font souvent prononcer *hymin*, *examin*, *Édin*.

N est muette dans *Béarn*.

P.

P a toujours le son *pe,* à moins d'être nul.

P est nul :

1° A la fin d'un mot : *camp, loup, drap,* etc.

Excepté dans *cap, cep, julep, Alep, Gap*.

Si le mot suivant commence par une voyelle, le *p* final ne s'entend

point : *un camp immense*. Toutefois on le fait sentir dans *trop*, *beaucoup : Vous êtes trop aimable. J'ai beaucoup appris.*

2° Dans *corps* et *temps*, dont l'*s* ne se prononce pas non plus.

3° Dans *prompt* et ses dérivés, dans *exempt* et *exempter*, et dans *sept*, *septième*, *septièmement;* mais le *p* reprend toute sa valeur dans les autres dérivés de *sept : septembre*, *septentrional*, etc., et dans *exemption*.

4° Dans *baptême*, *baptiser*, *compte* et leurs dérivés ; dans *dompter*, *indomptable*, et dans *cheptel*.

Q.

Q n'a que le son propre *ke;* mais l'*u* qui le suit toujours a deux sons particuliers.

Qu a le son *ke* au commencement et au milieu des mots : *quand*, *qui*, *querelle*, *quaterne*.

Dans certains termes dérivés du latin, les syllabes *qua*, *que*, *qui*, se prononcent *koua*, *kué*, *kui : aquatique*, *équateur*, *équation*, *quadrilatère*, *quadragénaire*, *équestre*, *équitation*, *équidistant*, *équilatéral*, *quiétude*, *quiétisme;* excepté *inquiet* et *inquiétude*, qu'on prononce *inki-et*, *in-kié-tu-de*.

Qu se prononce *ku* dans *quin*, formé de *quinque*, cinq, et dans tous ses dérivés : *quinquennal*, *quindécagone*, *quinquagénaire;* il a la même valeur dans *questure*, *questeur*, *quaker*, *liquation*, *ubiquiste*.

Q final se prononce dans *coq* et *cinq*. — Cependant il est nul dans *coq d'Inde* et dans *cinq*, toutes les fois que ce dernier est suivi d'un nom qui commence par une consonne : *cinq* pieds, *cinq* pouces.

R.

R initiale et médiale a toujours le son propre *re*, à moins d'être nulle : *racine*, *revivre*, *rire*, *romain*, *rude*.

Elle est nulle :

1° Dans la finale des infinitifs de la première conjugaison : *aimer*, *marcher*, *lier;* mais suivie d'un mot qui commence par une voyelle, cette même terminaison sonne en s'appuyant sur la voyelle : *marchèr au pas*.

2° Dans les finales *ier*, *iers : sucrier*, *financier*, *entier*, *particulier*, *volontiers*.

Il faut excepter *hier*, qui se prononce *hièr*.

La finale *ier* des adjectifs se prononce *ière* devant un nom qui commence par une voyelle : *l'entier abandon*, *l'entiè-rabandon*.

3° Dans les finales *er*, *ers*, de la plupart des noms communs et des qualificatifs polysyllabes : *danger*, *pécher*, *étranger*, etc.

L'*r* finale se prononce dans : *amer*, *belvéder*, *cancer*, *cuiller*, *enfer*, *éther*, *frater*, *gaster*, *hiver*, *magister*, *pater*, *stathouder*.

L'*r* redoublée n'a qu'un son simple *re : marron*, *arrêter*, *ferrer*, etc.

Cependant on fait entendre les deux *r :*

1° Dans *irr : irriter*, *irrationnel*, etc.;

2° Au futur et au conditionnel des verbes *acquérir*, *courir*, *mourir : j'acquer-rai*, *il cour-ra*, *ils mour-ront ;*

Excepté je *pourrai*, je *pourrais*, qu'on prononce je *pourai*, je *pourais*.

3° Dans *erreur*, *terreur* et ses dérivés, et dans *abhorrer*, *narration*, *concurrent*, *interrègne*, *terreur*, *torrent*.

S.

S a le son propre *ce*, et le son accidentel *ze*.

S initiale a généralement le son propre : *son*, *savon*, *sur*, *sous*, *station, scolastique*.

S est nulle quand elle précède dans la même syllabe *ce*, *ci : sceau*, *scélérat*, *scène*, *science*, etc. Elle est encore nulle dans *schisme*.

S médiale conserve le son propre :

1° Avant ou après une consonne : *consentir*, *persifler*, *respirer*, *inspirer*, etc.;

2° Lorsqu'elle entre dans un mot composé et qu'elle est l'initiale du simple : *dé-suétude*, *pré-séance*, *co-sinus*, *para-sol*, *vrai-semblance*, *mono-syllabe*, *poly-syllabe*, etc.

3° Lorsqu'elle est redoublée : *dessus*, *pressentir*, *assemblée*, *visser*, *pousse*, etc.

S médiale prend le son accidentel *ze :*

1° Entre deux voyelles : *viser*, *baiser*, *jaser*, *phase*, *église*, *ruse*.

2° Avant *b* et *d : presbyte*, *Asdrubal*, etc.

3° Dans *Alsace*, *balsamique* et les mots du même radical.

4° Dans la syllabe *trans* suivie d'une voyelle : *transit*, *transiger*.

Font exception : *transir*, *Transylvanie*, et leurs dérivés.

S médiale est nulle dans quelques noms propres : *du Guesclin, Asnières*, qu'on prononce *du Gué-clin*, *A-nières*.

S finale est nulle : *avis*, *grands*, *petits*, *chers*, *noms*, etc.

Mais elle se fait sentir quand elle est suivie d'un mot qui commence par une voyelle; dans ce cas, elle se prononce *ze*.

S finale conserve le son *ce* dans les noms propres : *Pélopidas*, *Romulus ;* dans *as*, *aloès*, *iris*, *maïs*, *lapis*, *vis*, *gratis*, *laps*, *en sus*, *vasistas*

T.

T a le son propre *te*, et le son accidentel *ce*.

Il a toujours le son propre quand il est initial : *tâter*, *toucher*, *tiare*, *triste*, etc.

T médial a le son propre toutes les fois qu'il ne s'appuie pas sur un *i* suivi lui-même d'une autre voyelle : *patente*, *content*, *soutirer*, etc.

S'il est redoublé, il conserve également le son propre : *attenter*, nous *battions*, *lutte*, etc.

T suivi d'un *i* a tantôt le son propre *ti*, tantôt le son accidentel *ci*.

Il a le son propre :

1° Dans *tions*, *tiez*, terminaisons de la première et de la deuxième personne du pluriel de tous les verbes : nous *châtions*, vous *portiez*, que nous *prêtions*, que vous *mentiez*, etc. Excepté dans *balbutions, balbutiez*, et *initions*, *initiez*.

2° Dans les finales *tié* et *tier* : *pitié*, *entier*, *chantier*, *châtier*, etc. — Exceptions : *satiété*, *initier*, *balbutier*.

3° Dans *sti* et *xti* : *question*, *mixtion*, *abstienne*, *bastion*, *dynastie*, *hostie*, *modestie*, *amnistie*, *sacristie*, *bestial*, etc.

4° Dans toutes les formes dérivées de *tenir* : *tiens*, *contienne*, dans *maintien*, *soutien*, *antienne*, etc., et dans le pronom *le tien*, *la tienne*.

Ti se prononce *ci* :

1° Dans les terminaisons *tial*, *tiel*, *tieux*, *tion*, et dans tous les mots qui en dérivent : *initial*, *confidentiel*, *captieux*, *conversation*, *mentionner*, etc.

2° Dans les noms propres : *Gratien*, *Vénitien*.

3° Dans la plupart des mots en *tie* : *inertie*, *minutie*, *prophétie*, *Béotie*, etc. — Exceptions : *partie*, *garantie*.

T final est le plus souvent muet : *toit*, *boit*, *mort*, *sort*, *tort*, *affront*, *respect*, etc.

T final précédé de *r* ne se fait pas sentir avant un mot qui commence par une voyelle : *tort énorme ;* prononcez *tor énorme*. Précédé d'un *c*, il est nul, et le *c* se fait seul entendre devant la voyelle du mot suivant : *aspect affreux ;* prononcez *aspec affreux*.

Le *t* final se prononce dans *dot*, *fat*, *brut*, *chut*, *net*, *abject*, *infect*, *suspect*, *direct*, *correct*, *luth*, *rapt*, *lest*, *est*, *ouest*, *granit*, *zénith*, et dans tous les mots des langues étrangères.

Il se prononce aussi dans *sept*, *huit*, *vingt ;* cependant, lorsque ces mots sont suivis d'un nom qui commence par une consonne, le *t* ne se prononce pas : *sept personnes* (*sè personnes*); *vingt francs* (*vain francs*).

Le *t* est encore nul dans *quatre-vingts*, et dans *Jésus-Christ*, mais il se prononce dans *Christ*.

V.

V a toujours le son propre *ve : vie*, *revivre*, *voulu*, *avis*, *volonté*, etc.

W.

W a le son propre *ve*, et le son accidentel *ou*.

La lettre *w* n'appartient qu'aux mots étrangers et équivaut le plus souvent au *v* français : *Westphalie*, *Wurtemberg*, etc. Toutefois on la fait sonner *ou* dans quelques mots anglais : *whist*, *whig*, que l'on prononce *ouist*, *ouig*.

Ew se prononce le plus souvent *eu : Newton*, *New-York*, etc.

X.

X a le son propre *cs* ou *gz*, et les sons accidentels *ss*, *c*, *s*.

X initial a généralement le son *gz : Xavier*, *Xénophon*, *Xante*.

Dans *Xerxès*, le second *x* se prononce *c*, *Gzer-cès*.

X médial a le son de *cs* devant *ca*, *co*, *cu*, et toute consonne autre que *h : ex-cavation*, *ex-cuse*, *ex-travagant*, *ex-ploiter*.

Il se prononce *c* devant *ce* et *cé : excéder*, *exception*, etc.

Entre deux voyelles, ou entre une voyelle et une *h* muette, il se prononce tantôt *cs : taxe*, *vexation*, *axiome*, *luxure*, *fluxion*, etc.; tantôt comme *gz : examen*, *exemple*, *exaucer*, *exanthème*, *exhiber*, *exécrer*, *exorbitant*, etc.

Il s'articule *s* dans *soixante* et ses dérivés, dans *Bruxelles*, *Auxonne* et *Auxerre*.

Il a le son *z* dans *sixain*, *deuxième*, *sixième*, *dixième*, *dix-huit*, *dix-neuf*.

X final est le plus souvent nul : *croix*, *chaux*, *flux*, etc., se prononcent *croi*, *chau*, *flu ;* il ne fait entendre le son *ze* que devant un mot qui commence par une voyelle.

Il se prononce *cs* dans les noms propres : *Styx*, *Aix-la-Chapelle*, et dans quelques noms communs : *bombyx*, *index*, *lynx*, *sphinx*, et dans *préfix*.

Dans *Aix-les-Bains*, il a le son *ss*, *aisse*.

Il se prononce *se* dans *six* et *dix*, employé seul ; mais quand il précède un nom qui commence par une voyelle, l'*x* a le son *ze ;* enfin, devant un nom qui commence par une consonne, l'*x* est nul.

Des articulations doubles *ch*, *gn*, *ph*, *rh*, *th*.

Ch a le son propre *che*, et le son accidentel *ke* ou *que*.

Ch a le son propre quand il est suivi d'une voyelle : *charlatan*, *cheval*, *chique*, *choquer*, *chute ;* les mots tirés des langues étrangères font exception.

Il a le son accidentel *ke*, 1° lorsqu'il est suivi d'une des lettres *l*, *n*, *r : chrétien*, *Arachné*, *Chloris ;* 2° dans la plupart des mots tirés du grec ou empruntés aux langues modernes : *catéchumène*, *Achéloüs*, *Machiavel*.

Gn a le son propre *gnie* mouillé, et le son accidentel *guene*.

Gn médial a toujours le son mouillé : *Champagne*, *règne*, *Avignon*, *ligne*, *signer*, *imprégner*. Il est nul dans *signet* (*si-net*).

Gn initial a toujours le son accidentel : *Gnide*, *gnome*, *gnostique*.

Ph a toujours le son propre *fe : alphabet*, *pharmacie*, *phénix*, *philosophe*, *physique*, *typhus*, etc.

Rh a toujours le son *re : Rhée*, *rhombe*, *Rhône*, *rhume*, *rhythme*, etc.

Th a toujours aussi le son propre du *t*, *te : théâtre*, *Thémis*, *thym*, *thon*, etc.

Ces trois dernières articulations, *ph*, *rh*, *th*, sont purement étymologiques.

Des syllabes.

Une *syllabe* est un son prononcé par une seule émission de voix.

La syllabe est *simple* ou *composée*.

Elle est *simple* quand elle n'est modifiée par aucune articulation : *a-mi*, *ai-mable*, *au-truche*, *oi-seau*, etc.

Elle est *composée* quand elle est formée d'une voyelle modifiée par une ou plusieurs articulations : *bal*, *bleu*, *bloc*, *chute*, etc.

On donne le nom de syllabe *initiale* (1) à la première syllabe d'un mot, celui de *médiale* (2) à celle qui est au milieu, le nom de *pénultième* (3) à l'avant-dernière, et celui d'*antépénultieme* (4) à celle qui la précède.

La syllabe est soumise à l'influence de l'accent et de la quantité.

Pour bien parler une langue, il est indispensable d'en connaître la prosodie.

---

(1) De *initium*, commencement ; lat.
(2) De *medius*, qui est au milieu ; lat.
(3) De *pene*, presque ; *ultimus*, dernier ; lat.
(4) De *ante*, avant ; *pene*, presque ; *ultimus*, dernier ; lat.

PROSODIE.

La *prosodie* (1) est l'art de donner à chaque son ou syllabe le ton qui lui est propre. Elle comprend non-seulement tout ce qui concerne les accents et la quantité, mais encore les mesures que les différents repos de la voix doivent marquer, et, ce qui est bien plus important, l'usage qu'il en faut faire, selon l'occurrence, pour établir une juste harmonie entre les signes et les choses signifiées.

De l'accent.

L'*accent* détermine l'harmonie et le rhythme du discours ; on lui donne le nom de *tonique* ou de *prosodique*.

Dans chaque mot prononcé isolément, il est une syllabe sur laquelle on appuie plus que sur les autres : en français, c'est toujours la dernière syllabe sonore du mot.

Dans une période, c'est sur les syllabes qui terminent chacun des membres et sur celles qui marquent les divisions secondaires que se porte l'accent tonique ; ainsi, dans cette phrase de Massillon :

Dieu seul est grand, mes frères, et dans ces derniers moments surtout où il préside à la mort des rois de la terre : plus leur gloire et leur puissance ont éclaté, plus, en s'évanouissant alors, elles rendent hommage à sa grandeur suprême : Dieu paraît tout ce qu'il est ; et l'homme n'est plus rien de tout ce qu'il croyait être.
(Oraison funèbre de Louis XIV.)

Les mots sur lesquels porte l'accent tonique sont : *grand*, *frères*, *surtout*, *terre*, *éclaté*, *alors*, *suprême*, *est*, *rien*, *être*.

De la quantité.

La *quantité* est la mesure de la durée des syllabes ; elle exprime une émission de voix rapide ou lente.

L'*accent* marque l'élévation ou l'abaissement de la voix dans la prononciation d'une syllabe, tandis que la *quantité* marque le plus ou le moins de temps qu'on met à la prononcer.

En français, les syllabes sont *brèves* ou *longues*.

(1) Ce mot vient du grec προσῳδία, accentuation, formé de πρός, pour ; ᾠδή, chant.

Voici les règles qu'on peut établir :

1° Toute syllabe dont la voyelle est suivie d'une consonne finale qui n'est ni *s* ni *z*, est brève : *sac*, *nectar*, *sel*, *fil*, *pot*, *tuf*, etc.

2° Toute syllabe masculine, brève ou non au singulier, est toujours longue au pluriel : des *sacs*, des *sels*, des *pots*, etc.

3° Tout singulier masculin dont la finale est une des caractéristiques du pluriel, *s*, *x*, *z*, est long : le *temps*, le *nez*, etc.

4° Quand un mot finit par une *l* mouillée, la syllabe est brève : *éventail*, *avril*, *vermeil*, *quenouille*, *fauteuil*.

5° Quand les voyelles nasales sont suivies d'une consonne différente, c'est-à-dire autre que *m* ou *n*, et que cette consonne commence une autre syllabe, la consonne nasale rend longue la syllabe où elle se trouve : *jambe*, *jambon*, *crainte*, *trembler*, *peindre*, *joindre*, *tomber*, *humble*, etc.

6° Quand les consonnes qui servent à former les voyelles nasales, c'est-à-dire *m* ou *n*, se redoublent, elles rendent brèves et sonores les syllabes auxquelles appartient la première des consonnes redoublées : *épigramme*, *consonne*, *personne*, qu'il *prenne*, etc.

7° Toute syllabe qui finit par *r*, et qui est suivie d'une syllabe commençant par toute autre consonne, est brève : *barbe*, *barque*, *berceau*, *infirme*, *ordre*, etc.

8° Quelle que soit la voyelle qui précède deux *r*, quand ces deux lettres ne forment qu'un son indivisible, la syllabe est toujours longue : *arrêt*, *barre*, *bizarre*, *tonnerre*, etc.

9° Entre deux voyelles dont la dernière est muette, les lettres *s* et *z* allongent la syllabe pénultième : *base*, *extase*, *diocèse*, *bêtise*, *franchise*, *rose*, *épouse*, etc.

Mais si la syllabe qui commence par une de ces lettres est longue de sa nature, elle conserve sa quantité, et souvent l'antépénultième devient brève : *il s'extasie*, *pesée*, *épousée*, etc.

10° Une *r* ou une *s* qui suit une voyelle et précède une autre consonne, rend toujours la syllabe brève : *barbe*, *berceau*, *burlesque*, *infirme*, *ordre*, *astre*, *jaspe*, *masque*, etc.

11° Tous les mots qui finissent par un *e* muet, immédiatement précédé d'une voyelle, ont leur pénultième longue : *pensée*, *armée*, *joie*, *j'envoie*, *je loue*, *il joue*, *la rue*, *la nue*, etc.

Mais l'*e* muet se change en *e* fermé, alors la pénultième, de longue qu'elle était, devient brève : *louer*, *muer*, etc.

12° Quand une voyelle finit la syllabe, et qu'elle est suivie d'une autre voyelle qui n'est pas l'*e* muet, la syllabe est brève : *créé*, *féal*, *action*, *haïr*, *doué*, *tuer*, etc.

Homonymes et paronymes principaux.

On désigne sous le nom d'*homonymes* (1) les mots dont la signification est différente, mais qui ont une orthographe et une prononciation semblables, et sous celui de *paronymes* (2) les termes qui se prononcent à peu près de la même manière, mais qui diffèrent par l'orthographe et la quantité.

PREMIÈRE SÉRIE.

Son bref.	Son long.
acre, mesure	*âcre*, piquant.
avent, époque	*avant*, préposition.
bailler, donner	*bâiller*, faire un bâillement.
ballet, danse	*balai*, pour balayer.
bat (il), du verbe battre	*bât*, selle.
bette, plante	*bête*, animal.
bond, saut	*bon*, qui a de la bonté.
boite, boisson	*boîte*, coffret.
botté, qui a des bottes	*beauté*, de beau.
cène, sainte cène	*scène*, théâtre. *Seine*, fleuve. *saine*, santé. *seine*, *senne*, filet.
cher, *chère*, d'un grand prix *chère*, nourriture	*chair*, charnel. *chaire*, tribune.
cire	*sire*.
cite (il), du verbe citer	*site*.
clerc de notaire, etc	*clair*, brillant.
corps, corporel	*cor*, terme de musique. *cor*, durillon.
cote, marque *cotte* d'armes	*côte*, os; rivage.
court, courte *cours*, course *cours*, *court*, du verbe courir	*cour*, enclos. *cour*, courtisan.
crin, crinière	*craint*, du verbe craindre.
cuire, cuisine	*cuir*, peau.
dégoutter, tomber goutte à goutte	*dégoûter*, être dégoûtant.
dont, de qui; *donc*, par conséquent	*don*, présent; titre.
elle, pronom	*aile*, partie de l'oiseau.
faite, du verbe faire	*faîte*, sommet.
faix, fardeau	*fait*, chose faite.
foret, outil	*forêt*, bois.
fume (je, il), du verbe fumer	*fûmes* (nous), du verbe être.
goutte d'un liquide; maladie	*goûte*, du verbe goûter.

(1) Du grec ὁμός, semblable; ὄνυμα, nom.

(2) Du grec παρὰ, proche; ὄνυμα, nom.

Son bref.	Son long.
halle, marché	*hâle*, air chaud et sec.
haleine, souffle	*alêne*, outil
hotte, panier	*hôte*, hôtesse.
jet, action de jeter	*jais*, minéral noir.
jeune, jeunesse	*jeûne*, abstinence.
legs, donation	*laid*, qui n'est pas beau.
malle, coffre	*mâle*, du sexe masculin.
mettre, placer	*maître*, seigneur, possesseur. *mètre*, mesure.
mois, partie de l'année	*moi*, pronom.
mont, montagne	*mon*, adjectif possessif.
mur, muraille	*mûr*, adjectif. *mûre*, fruit.
net, propre	*naît* (il), du verbe naître.
patte, pied des animaux	*pâte*, farine détrempée.
pécher, commettre une faute	*pêcher*, prendre du poisson.
pleine, féminin de *plein*	*plaine*, terrain.
pomme, fruit	*paume*, jeu; dedans de la main.
rot, vent de l'estomac	*rôt*, mets.
sa, adjectif possessif ***sas***, tissu pour tamiser	*çà*, adverbe et pronom, contraction *cela*.
saigneur	*seigneur*.
sort, nom et verbe	*saur*, adjectif.
seau, vase ***sot***, imbécile	*saut*, action de sauter. *sceau*, grand cachet.
sein ***seing***, signature	*saint*, *e*, adjectif.
sole, poisson	*saule*.
souffre (il), du verbe souffrir	*soufre*, minéral.
statut, règlement	*statue*, figure.
sur, aigre ***sur***, préposition	*sûr*, certain.
tache, souillure	*tâche* travail limité.
taire, verbe	*ter*, trois fois. *terre*, sol.
tette (il), du verbe teter	*tête*, chef de l'animal.
trait, arme; ligne tracée, etc.	*trait* (il), du verbe traire. *très*, adverbe.
vau, à vau-l'eau ***veau***, animal	*Vaud*, nom propre de pays. *vaux*, par monts et par *vaux*. *vos*, adjectif possessif.
veine	*vaine*, adjectif féminin de *vain*.
ver, reptile ***vert***, adjectif	*vair*, fourrure. *verre*. *vers*, poésie.
vice, dépravation du cœur	*vis*. *visse* (que je), du verbe voir.
vivre, exister	*vivres*, aliments.
voler, se mouvoir dans l'air	*voler*, dérober.
voix, parole, son	*voie*, chemin. *vois* (je, tu), du verbe voir.

DEUXIÈME SÉRIE.

Son moyen.	Son long.
à, préposition	*a*, du verbe avoir.
acquis, *acquit* (il), du verbe acquérir...	*acquit*, quittance.
adhérent, complice	*adhérant*, participe présent du verbe adhérer.
ah! ha! interjections	*as*, du verbe avoir.
aigayer, baigner	*égayer*, rendre gai.
aine, partie du corps	*haine*, contraire de l'amour.
air, atmosphère *aire* à battre le blé; nid	*ère*, époque. *erre*, *errent*, du verbe errer. *haire*, chemise de crin. *hère* (pauvre hère).
ais, planche	*hais*, *hait*, du verbe haïr.
alicante, vin	*aliquante*, terme d'arithmétique.
amande, fruit	*amende*, peine.
ami, *amie*, qui aime	*amict*, linge bénit.
an, année	*en*, préposition, pronom.
anche, terme de musique	*hanche*, partie du corps.
ancre, terme de marine	*encre*, liquide propre à écrire.
antre, caverne	*entre* (il), verbe entrer et préposition.
apprêt, préparatif	*après*, préposition.
argot, langage	*argo*, terme de mythologie.
art, ou artiste	*hart*, corde.
au, article contracté	*eau*, liquide.
aune, arbre	*aune*, mesure.
autant, adverbe	*autan*, vent.
autel d'église	*hôtel*, demeure.
auteur, écrivain	*hauteur*, élévation.
avez, du verbe avoir	*ave*, prière.
ban, proclamation	*banc*, long siége.
bas, peu élevé	*bas*, chaussure.
batiste, toile fine	*Baptiste*, nom propre.
bière, boisson	*bière*, cercueil.
bonace, temps calme	*bonasse*, simple.
bout, extrémité	*boue*, fange.
brocard, raillerie; bête fauve	*brocart*, étoffe.
camp, établissement militaire	*quand*, conjonction. *quant*, préposition (quant à).
cane, femelle du canard	*canne*, bâton.
car, conjonction	*quart*, quatrième partie.
cartier, fabricant de cartes	*quartier*, partie.
ce, pronom démonstratif	*se*, pronom personnel.
céans, ici dedans	*séant*, de seoir.
ceint, du verbe ceindre	*sain*, santé.
ceinte, du verbe ceindre	*sainte*, sainteté.
cèle, du verbe celer *celle*, féminin de celui	*sel*, salière. *scel*, sceau. *selle* (nom), sellier. *selle*, du verbe seller. *scelle*, du verbe sceller.
cellier, pour le vin	*sellier*, qui fait des selles.
cens électoral	*sens*, sensible.
censé, réputé	*sensé*, de bon sens.
cent, nombre cardinal	*sang*, sanguinaire. *sans*, préposition. *sens*, *sent*, du verbe sentir. *sens* commun.

moyen.	Son long.
pièce de poésie	*santon*, moine turc. *sentons*, du verbe sentir.
ıimal	*serf*, servage.
ɜctif démonstratif	*ses*, adjectif possessif.
ectif démonstratif	*sept*, nombre.
terre labourable	*chant*, modulations.
onfusion	*cahot*, secousse.
charmer	*charme*, arbre,
ɿui a de la chaleur	*chaux*, masse calcaire.
lien de fer	*chêne*, arbre.
terme de musique	*cœur*, dans la poitrine.
condition	*close*, du verbe clore.
ıgle	*coing*, fruit.
....	*colle*, coller.
:omtesse .... écit	*compte*, calcul.
....	*coût*, coûter. *coup*, qu'on frappe. *couds*, *coud*, du verbe coudre.
.e lait	*chrême*, saint chrême.
om	*crois*, *croit*, *croie*, du verbe croire. *crois*, *croît*, du verbe croître.
e, non cuit	*crû*, du verbe croître. *cru*, terroir.
e, du verbe croire	*crue*, accroissement.
›iseau	*signe*, marque.
m	*des*, article composé.
·e musulman	*dès*, préposition.
:éposition	*dam*, dommage. *dent*, dental.
lu verbe danser	*dense*, densité.
dication des temps	*datte*, fruit.
projet	*dessin*, trait.
d, dissentiment	*différent*, adjectif. *différant*, de différer.
artie de la main	*dois*, *doit*, du verbe devoir.
e	*dû*, chose due. *dus*, *dut*, *dû*, du verbe devoir.
reffer	*hanter*, fréquenter.
du verbe être .... tre ès arts	*aie*, *ait*, du verbe avoir. *haie*, clôture. *hais*, *hait*, du verbe haïr.
›nction	*hé! eh!* interjections.
›artie fine de la laine .... ıétal	*éteins*, *éteint*, du verbe éteindre.
ımas d'eau .... :*tends*, du verbe étendre	*étant*, du verbe être.
rbe	*hêtre*, arbre.
›nom	*œufs*, pluriel d'œuf.
, écouter	*exhausser*, élever.
ıt, adjectif	*excellant*, du verbe exceller.
ıt, nom	*fabriquant*, du verbe fabriquer.
ure	*fasse*, du verbe faire.
mine	*feins*, *feint*, du verbe feindre. *fin*, final. *fin*, fine.

Son moyen.	Son long.
faire, verbe	*fer*, métal. *ferre*, du verbe ferrer.
faon, petite biche	*fend*, *fends*, du verbe fendre.
faux, instrument	*faut*, du verbe falloir. *faux*, qui n'est pas vrai.
férie, jour; jour de vacance	*féerie*, de fée.
flan, pâtisserie	*flanc*, côté.
foi, croyance	*foie*, partie du corps. *fois*, deux, trois fois.
fond, base *fonds*, capital	*fond*, *fonds*, du verbe fondre. *font*, du verbe faire. *fonts* de baptême.
forçat, galérien	*força*, *forças*, du verbe forcer.
format, terme de librairie	*forma*, *formas*, du verbe former.
fort, forte *fort*, forteresse	*for*, juridiction.
fosse, creux dans la terre	*fausse*, féminin de *faux*.
fossé, nom	*faussé*, du verbe fausser.
frais, dépenses *frais*, fraîche	*frai* de poisson. *fret*, terme de marine.
gai, gaieté	*gué*, passer à gué. *guet*, garde.
gale, maladie	*galle*, noix de galle.
gant, ganter	*Gand*, ville.
geai, oiseau	*jais*, minéral. *jet*, jeter.
gent, *gens*, monde, personne	*jan*, au trictrac. *Jean*, nom propre.
grâce, gracieux	*grasse*, féminin de *gras*.
greffe, greffier	*greffe*, greffer.
gris, grise	*gril*, griller.
guère, adverbe	*guerre*, nom.
haute, féminin de *haut*	*ôte*, *ôtent*, *ôtes*, du verbe ôter.
héros, héroïque	*héraut* d'armes.
hochet, jouet	*hochais*, *hochait*, du verbe hocher.
horion, coup sur la tête	*Orion*, constellation.
hors, dehors	*or*, métal. *or*, conjonction.
hombre, jeu de cartes	*ombre*, ombrager.
hospice, hôpital	*auspice*, présage.
lacet, cordon	*laçait*, *lassait* (il), des verbes lacer et lasser.
lacs, filet	*las*, fatigue.
lé, largeur d'une étoffe	*lait*, boisson.
leur, *leurs*, pronom et adjectif	*leurre*, appât.
lice, carrière	*lisse*, uni.
lieu, endroit	*lieue*, mesure itinéraire.
lire, verbe	*lyre*, instrument de musique.
lit, meuble *lis* (je), *lit* (il), du verbe lire	*lis*, fleur. *lie*, dépôt de vin.
lot, part	*lods*, redevance.
lut, enduit	*luth*, instrument de musique. *lutte*, combat.
main, partie du bras	*maint*, certain.
mante, sorte de voile	*mente* (qu'il), du verbe mentir. *menthe*, plante.

ı moyen.	Son long.
résidu ; poids..................	*mare*, eau bourbeuse.
ʾpoux........................	*marri*, fâché.
aste étendue d'eau.............	*maire*, magistrat. *mere*, qui a des enfants.
djectif possessif pluriel.........	*mais*, conjonction. *mets* (je, tu), du verbe mettre. *mets*, nourriture.
ı, habitudes de conduite........	*meurs* (je, tu), du verbe mourir.
te de musique................ lemi.......................... ı, tu), verbe..................	*mie*, partie du pain.
fin de la vie..................	*mord* (il), du verbe mordre.
participe passé de mourir.......	*mors*, frein de cheval.
ubstantif et adjectif masculin...	*moud* (il), du verbe moudre. *moue*, grimace. *moût*, vin nouveau.
verbe de négation.............	*nœud*, enlacement d'un fil, d'une corde.
ıjonction.....................	*nid* d'oiseau.
not..........................	*non*, adverbe de dénégation.
acré.........................	*oing*, graisse.
onom indéfini.................	*ont* (ils), du verbe avoir.
perte de souvenir.............	*oublie*, pâtisserie légère.
onom possessif et adverbe......	*ouïe*, un des cinq sens.
aliment......................	*peint* (il), verbe et participe passé. *pin*, arbre.
ıdjectif et nom masculin........	*paire*, compte.
il), du verbe perdre............	*père*, qui a des enfants.
disque.......................	*palais*, demeure d'un prince. *palais*, partie de la bouche.
artie d'un mur, d'un habit.....	*paon*, oiseau.
réposition....................	*part*, partie.
résolution ; association.........	*partie*, portion.
affliction.....................	*pène*, partie d'une serrure.
(je, il), du verbe penser........	*panse*, ventre ; verbe panser.
dverbe de quantité............	*peut* (il), du verbe pouvoir.
mesure......................	*peinte*, féminin de *peint*.
blessure......................	*plaît* (il), du verbe plaire.
uni..........................	*plein*, rempli.
surface ; disposition...........	*plant*, plantation.
adverbe......................	*plut* (il), verbes plaire et pleuvoir.
poignet......................	*point*, adverbe de négation.
égume.......................	*poids*, pesanteur.
action de poser................	*pause*, repos.
cte..........................	*pouls*, battement des artères.
adjectif et nom............	*précédant*, participe présent de précéder.
premiers produits..........	*prémisse*, première proposition.
nom.......................	*présidant*, participe présent de présider.
che.........................	*prêt*, préparé. *prêt*, chose prêtée.
eur ; récompense............	*prit* (il), du verbe prendre.
rtie de la main.............	*pousse*, rejeton.
source d'eau..................	*puis*, conjonction et verbe.
, conjonction..................	*Caen*, nom de ville.
, préposition..................	*camp* d'une armée.
, cuisinier....................	*queue*, prolongement de la colonne vertébrale.
pronom......................	*coi*, tranquille.

Son moyen.	Son long.
rang, ordre	*rend* (il), du verbe rendre.
rat, animal	*ras*, rasé.
renne, animal	*reine*, femme d'un roi.
	rênes, bride.
résident, chargé d'affaires	*résidant*, participe présent de réside
résonner, retentir	*raisonner*, faire un raisonnement.
rets, filet	*raie*, poisson.
Rhin, fleuve	*reins*, les lombes.
ris, rire	*riz*, plante alimentaire.
rond, adjectif et nom	*rompt* (il), du verbe rompre.
roux, adjectif	*roue*.
saignons, du verbe saigner	*ceignons*, du verbe ceindre.
sain, *e*, adjectif	*ceint*, du verbe ceindre.
salle, pièce	*sale*, malpropre.
sang, nom	*cens*, redevance, dénombrement.
sans, préposition	*sens*, jugement.
	sent (il), du verbe sentir.
santé	*sentez* (vous), du verbe sentir.
sceptique, incrédule	*septique*, qui fait pourrir.
serein	*serin*.
session	*cession*.
soc	*socques*.
soi	*soit*, verbe et conjonction.
	soie.
soir	*seoir*, verbe.
sonnet, pièce de vers	*sonnet*, trictrac.
	sonnait (il), du verbe sonner.
sou, petite monnaie	*soûl*, ivre.
	sous, préposition.
taie, tache; enveloppe	*tais* (je, tu), du verbe taire.
tan	*tend* (il), du verbe tendre.
tant, adverbe de quantité	*temps*.
tante, parente	*tente*, nom et verbe.
taux, prix	*tôt*, adverbe de temps.
teint, nom et verbe	*tain* de glace.
tint (il), du verbe tenir	*thym*, plante,
tes, adjectif possessif	*têt*, tesson.
toi, pronom possessif	*toit*, couverture de maison.
ton, adjectif possessif	*taon*, grosse mouche.
	thon, poisson.
	tond (il), du verbe tondre.
tort, faute	*tord* (il), du verbe tordre.
	tors, de travers.
tout, adjectif	*toux*.
	toue, petit bateau.
tribut, impôt	*tribu*, nation.
trop, adverbe de quantité	*trot*, allure.
tyran, despote	*tirant*, nom et participe présent.
vais (je), du verbe aller	*vêts* (je, tu), du verbe vêtir.
vanter, louer	*venter*, faire du vent.
vent, agitation de l'air	*van*, grand panier.
	vend (il), du verbe vendre.
ville, cité	*vil*, *e*, adjectif.
vin, boisson	*vain*, orgueilleux.
	vingt, adjectif numéral.
	vint (il), du verbe venir.

Son moyen.	Son long.
vœu, promesse	*veux* (je, tu), du verbe vouloir.
votre, adjectif possessif	*vautre* (il), du verbe vautrer. *vôtre* (la), pronom possessif.

Nous ne donnons ici que les *homonymes* et les *paronymes* simples ; quelques grammairiens ont poussé l'exactitude jusqu'à dresser une liste complète des *homonymes* composés : c'est tomber dans le ridicule dont Antoine Duverdier s'est rendu coupable au seizième siècle. Voici un curieux fragment d'une pièce publiée par lui, en 1572, sous ce titre : *les Omonimes*.

L'homme, ouvrage de Dieu, dès le jour qu'il *nasquit*,
En ce monde vivant rien que peine *n'acquit ;*
Rempli d'iniquité, en douleur tres*amère*,
Du ventre, le produit piteusement *sa mère*.
La mort vint par péché sur les enfants d'*Adam*,
Généralement nez pour soubmis estre *à dam*.
C'est pourquoi tous les jours tant de corps on *enterre*,
Dès que calamitez fit son entrée *en terre ;*
Car on ne voit aucun qui ne tombe *en péché*,
Tant que dans sa prison l'esprit est *empesché*,
Qui, deslivré du corps, abandonnant *d'homme haine*,
Vient à son origine au céleste *domaine ;*
Ou si, en désespoir, se dit par *force né*,
Du tourment de sa peine il devient *forcené*.

DES MOTS.

On donne le nom de *mots* à chaque tout syllabique exprimant une idée.

La nature, fertile en esprits excellents,
Sait entre les auteurs partager les talents. (Boileau.)

Ces vers renferment treize mots, cinq d'une seule syllabe et huit de plusieurs syllabes combinées entre elles.

Les mots peuvent donc, comme on le voit, être formés d'une seule syllabe ou d'une combinaison de syllabes ; d'où leur division en *monosyllabes* (1) et en *polysyllabes* (2).

Ainsi, *bon, ver, camp, ciel, Dieu, roi,* sont des *monosyllabes ;*

Bonté, verre, campement, céleste, divinité, royauté, sont des *polysyllabes*.

---

(1) Du grec, μονός, unique ; σύλλαβη, syllabe.

(2) Πολύς, beaucoup, plusieurs ; σύλλαβη, syllabe ; gr.

On donne quelquefois le nom de *dissyllabes* (1) aux mots de deux syllabes, et celui de *trissyllabes* (2) aux mots de trois syllabes; mais on désigne plus généralement sous le nom de *polysyllabes* tous les mots qui ne sont pas monosyllabiques.

Des mots simples, des mots dérivés, des mots composés, des mots juxtaposés.

Les mots *simples* sont ceux qui ne renferment qu'un radical, et qui servent eux-mêmes de racine à un ou plusieurs autres mots.

Les *dérivés* sont ceux qui sont formés par l'intermédiaire d'un mot simple.

Mots simples.	Mots dérivés.
mur,	*murer*, *muraille*.
histoire,	*historien*, *historique*, *historiette*.
roi,	*royal*, *royaume*, *royauté*.
ami,	*amical*, *amitié*.
mort,	*mortel*, *mortalité*.
an,	*année*, *annal*, *annales*.
arbitre,	*arbitrage*, *arbitral*, *arbitraire*.
raison,	*raisonner*, *raisonnable*, *raisonnement*, *raisonneur*.

Nous avons beaucoup de dérivés qui ne se forment pas de leur *simple* correspondant, mais du mot latin dont le simple s'est lui-même formé; ainsi nous avons fait *air* d'*aer*, et de celui-ci *aérer*, *aérien; mort* de l'adjectif *mortuus*, et de celui-ci *mortuaire;* c'est par une semblable dérivation que *vénéneux* s'est formé de *venenum*, et non de *venin*.

Les *composés* sont ceux qui sont formés de plusieurs mots, d'une partie invariable exprimant l'idée accessoire, et d'un mot simple ou dérivé exprimant l'idée principale.

Les mots *juxtaposés* (3) sont ceux dans la formation desquels entrent deux ou plusieurs mots qui gardent en s'unissant la forme et la valeur qu'ils avaient séparément.

Mots composés.	Mots juxtaposés.
contre-coup.	*abat-jour*.
dégarnir (*dé*, particul. négat., et *garnir*).	*aigre-doux*.
devancer (*de*, *avancer*).	*arc-boutant*.
difficile (*dif*, partic. négat., et *facile*).	*auparavant* (*au*, *par*, *avant*).
emménager (*en*, dans, *ménage*).	*bonbon*, *bonjour*, *bonsoir*.
injuste (*in*, partic. négat., et *juste*).	*dorénavant* (*de ores*, de cette heure, en *avant*).
prénom (*pré*, *prœ*, latin, devant, et *nom*).	*cricri*.
surnom (*sur*, *nom*).	*vaurien* (*vaut*, *rien*).

(1) Δίς, deux fois, et σύλλαβη, syllabe.

(2) Τρεῖς, trois, et σύλλαβη.

(3) Du latin *juxtapositus*, formé de *juxta*, auprès, à côté de, et *positus*, placé.

Nous avons emprunté au grec et au latin beaucoup de composés dont le simple n'existe pas en français ; tels sont : *agronome* (ἀγρός, champ, et νόμος, loi ; gr.) ; *économie* (οἰκία, maison ; νομή, distribution ; gr.) ; *philosophie* (φιλός, qui aime ; σοφία, sagesse ; gr.) ; *législateur (lex*, *legis*, loi ; *lator*, qui porte ; lat.).

Des propositions et des phrases.

Les mots combinés forment des propositions et des phrases.

La *proposition* est l'expression d'un jugement.

Elle se compose de trois termes essentiels : d'un *sujet*, d'un *verbe* et d'un *attribut*.

Le Sujet exprime l'idée principale, celle d'un être ou d'un objet quelconque indépendant par lui-même.

L'Attribut exprime l'idée secondaire, celle de la qualité ou de l'état du sujet.

Le Verbe enfin affirme que l'*attribut* appartient, convient au *sujet*, et lie toujours ces deux termes.

Sujet.	Verbe.	Attribut.
Dieu	*est*	*grand.*
Je	*suis*	*roi.*
L'homme	*est*	*un dieu tombé.*

(V. ANALYSE LOGIQUE et PÉRIODE, t. II.)

La *phrase* est un assemblage de mots ou de propositions qui forment un sens complet ; en voici des exemples :

La phrase française a de la clarté. (Académie.)

L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux. (Lamartine.)

Le besoin de trouver l'aliment le plus convenable, ou le désir d'échapper à la poursuite d'un ennemi dangereux, déterminent les voyages irréguliers des oiseaux. (Lacépède.)

L'honneur est comme une île escarpée et sans bords ;
On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors. (Boileau.)

Des différentes espèces de mots.

On divise les mots en deux grandes classes : les mots *variables* et les mots *invariables*.

Les mots *variables* sont ceux dont la *finale* ou *terminaison* change selon les idées différentes qu'ils expriment, les relations qu'ils ont avec les différents mots de la phrase.

Les mots *invariables* sont ceux dont l'orthographe ne varie jamais, et dont la forme ne subit aucun changement résultant de son emploi particulier dans la phrase.

En français, les mots *variables* sont : 1° le *nom* ou *substantif*, 2° l'*article*, 3° l'*adjectif*, 4° le *pronom*, 5° le *verbe*, 6° le *participe*.

Les mots *invariables* sont : 1° la *préposition*, 2° l'*adverbe*, 3° la *conjonction*, 4° l'*interjection*.

Ces deux classes de mots forment les *dix parties du discours* ou *de l'oraison*.

Dans tous les mots on distingue deux choses : 1° le *radical*, 2° la *désinence* ou *terminaison*.

Le *radical* est la partie du mot qui ne change pas et qui exprime l'idée fondamentale; la *désinence* ou *terminaison* est la partie du mot qui suit le radical et qui exprime une idée accessoire :

Radical.	Terminaisons.
just	*e, ement, ice, icier, ifier.*
aim	*er, e, ant, èrent, assent.*

Nous expliquerons en traitant du verbe la valeur de ces terminaisons.

Le radical, *primitif* ou *étymologique*, a un sens qui est commun à tous les mots de la même famille.

Chacune des terminaisons ajoute une idée particulière de modification qui devient commune à tous les radicaux auxquels elle s'ajoute.

Voici les principales terminaisons :

Able exprime une idée de possibilité, de nécessité, d'habitude : *aimable*, *blâmable*, *charitable*, *louable;*

Ade exprime une idée d'habitude, de répétition : *promenade*, *canonnade*, *glissade*, etc.;

Age exprime une idée d'action suivie ou d'état habituel : *patronage*, *collage*, *ménage*, *servage*, etc.;

Aille exprime une idée de nombre, de réunion : *bataille*, *marmaille*, *valetaille*, *volaille*, etc.;

Atre exprime la ressemblance en y ajoutant une idée de diminution ou de dénigrement : *bleuâtre*, *blanchâtre*, *gentillâtre*, *marâtre*, *rougeâtre*, etc.;

Asse exprime une idée de mépris, de dégoût : *savantasse*, *hommasse*, *mollasse*, etc.;

Eux exprime une idée d'abondance, de plénitude : *fangeux*, *heureux*, *prodigieux*, *sablonneux*, etc.;

Ier exprime une idée d'habitude, d'état : *greffier*, *huissier*, *portier*, *poirier*, *pommier*, etc.;

Enfin *eau*, *el*, *ille*, *ule* ont un sens diminutif : *volereau*, *pigeonneau*, *flottille*, *coquille*, *globule*, etc.

DE L'ORTHOGRAPHE.

L'*orthographe* est la partie de la grammaire qui règle les divers éléments des mots, et enseigne à représenter régulièrement les sons au moyen des lettres.

S'il existait un accord parfait entre les sons et les signes, et que le même son fût toujours exprimé par un signe unique, l'orthographe serait tout à fait rationnelle, et l'étude en serait facile; mais il n'en est pas ainsi, et il est douteux qu'on arrive jamais à établir en cette partie rien d'uniforme et d'absolu.

Les tentatives de réforme orthographique ont été nombreuses; mais comme la plupart ont eu la prétention d'être radicales au lieu de s'en tenir à des modifications partielles dont il eût été facile de démontrer la raison et l'utilité, elles ont successivement avorté; nous ne doutons pas toutefois que le temps et l'usage,

Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi,

n'amènent des changements profonds dans la forme et le matériel d'un très-grand nombre de nos vocables, et il est facile de préjuger ce qu'on peut attendre de l'avenir, par ce que le passé a déjà accompli.

Voici quelques exemples des réformes successives qu'a subies notre orthographe en se rapprochant du son et en s'éloignant de l'étymologie.

On a écrit :	Nous écrivons :
doubte,	*doute*.
debvoir,	*devoir*.
bled,	*blé*.
verd,	*vert*.
adventure,	*aventure*.
vermeilhe (aurore),	*vermeille* (aurore).
authorité,	*autorité*.
eschole, *escole*,	*école*.
mieulx,	*mieux*.
doulx,	*doux*.
loyaulté,	*loyauté*.
yeulx,	*yeux*.
hault,	*haut*.
daulphin,	*dauphin*.
domaige,	*dommage*.
ostaige,	*otage*.
langaige,	*langage*.
oultraige,	*outrage*.
montaigne,	*montagne*.
Espaigne,	*Espagne*.
alaine,	*haleine*.

On a écrit :	Nous écrivons :
gaigner,	*gagner*.
compaignon,	*compagnon*.
incognu,	*inconnu*.
déclairer (clair),	*déclarer*.
legier, *baisier*,	*léger*, *baiser*.
congnoissance,	*connaissance*.
sçavoir,	*savoir*.
faict,	*fait*.
regrect,	*regret*.
plaincte,	*plainte*.
dict, *lict*, *traict*, *nuict*, *fruict*,	*dit*, *lit*, *trait*, *nuit*, *fruit*.
mocquer, *mocquerie*, *picquer*,	*moquer*, *moquerie*, *piquer*.
ung,	*un*.
receu, *veu*,	*reçu*, *vu*.
beu, *beuvant*,	*bu*, *buvant*.
groigner,	*grogner*.
espoire (j'),	*espère* (j').
estoye, *estois*, *étois* (j'),	*étais* (j').
faisoye, *chantoye*, *passoye* (je),	*faisais*, *chantais*, *passais* (je).
auroye, *aurois* (j'),	*aurais* (j').
vouldroye (je),	*voudrais* (je).
beuvrai, *beurai* (je),	*boirai* (je).
moy, *toy*, *luy*,	*moi*, *toi*, *lui*.
roy, *royne*,	*roi*, *reine*.
lundy, *mardy*, etc.,	*lundi*, *mardi*, etc.
semmedy, *semedy*,	*samedi*.
yssu,	*issu*.
my-nuyct,	*minuit*.
estoyle,	*étoile*.
melancholie, *melencolie*,	*mélancolie*.
labour,	*labeur*.
honour, *honeur*,	*honneur*.
plours,	*pleurs*.
pour,	*pur*.
poure, *paouvre*,	*pauvre*.
fourment,	*froment*.
forbourg,	*faubourg*.
povoir,	*pouvoir*.
desdaing,	*dédain*.
mespris,	*mépris*.
plaing (je),	*plains* (je).
soing,	*soin*.
rigme,	*rime*.
soussier,	*soucier*.
auscun, *chascun*,	*aucun*, *chacun*.
grimasse,	*grimace*.
menasse,	*menace*.
courousser,	*courroucer*.
adjouxter,	*ajouter*.
champt,	*chant*.
court,	*cour*.
conquest, au pl. *conquestz*,	*conquête*, *conquêtes*.
infaict,	*infect*.
espez,	*épais*.
fouier,	*foyer*.
meillieu,	*milieu*.
abille,	*habile*.
parolle,	*parole*.
voilla,	*voilà*.
phantôme,	*fantôme*.
thrésor,	*trésor*.
phlegme,	*flegme*.

Des exemples feront mieux comprendre les changements qu'ont subis les mots dans leur forme et leur physionomie. Voici d'abord les quatre derniers vers ou l'*envoi* d'une ballade du quatorzième siècle :

> Princes, *prodoms puet* de *nuict* et de jour
> *Aler* partout sa *teste lieve* et *dresce;*
> Mais *desloiaulx* ne *quiert* que *tenebrour.*
> *Mieulx vault honeur* que honteuse *richesce.* (Eust. Deschamps.)

Voici maintenant un dizain de la *Délie*, poëme du seizième siècle :

> Ma dame et moi jouans emmy un pre,
> Voici tonnoire, esclairs, nuict et la pluye ;
> Parquoy souldain je fuis oultre mon gre,
> Avecque moy cuydant qu'elle s'en fuye.
> Et, quand je fus au couvert, je m'appuye
> Pour prendre aleine, et pour aussi la veoir;
> Mais, pour le temps, ne se voulut mouveoir :
> Car l'eau partout la fuyoit ça et la.
> Lors j'appercus les dieux du ciel pleuvoir,
> Craignantz son feu, qui tant de gentz brusla. (Maurice Sève.)

Dans son rapport sur l'Exposition universelle de Londres, M. Ambroise Firmin Didot, un de nos plus savants typographes, dit :



« Tout ce qui peut contribuer à faciliter la lecture, et par conséquent à propager une langue, mérite une sérieuse attention, et ce n'est pas sans motif que, même pour la langue française, de nombreuses tentatives ont été faites par les professeurs Meigret, en 1500 ; Peletier, en 1550 ; Ramus, en 1562, et, au siècle dernier, par Duclos, secrétaire perpétuel de l'Académie française. Lorsqu'on compare la série des mots que contient la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* de 1694 avec ces mêmes mots orthographiés d'une tout autre manière dans la dernière édition de 1835, on voit que ces tentatives n'ont pas été sans influence sur l'amélioration successive qu'un grand nombre de mots ont éprouvée dans leur orthographe. En adoptant le système dit *de Voltaire*, l'Académie française a marqué un nouveau progrès, qui *évite* de grandes difficultés aux enfants et aux étrangers. »

Puis il ajoute dans une note :

« En voyant l'Académie française, dans la première édition de son Dictionnaire (1694), écrire ainsi les mots *thrésor*, *thrésorerie; phlegme*, *phlegmatique;* et, dans sa dernière édition de 1835, *trésor*, *trésorerie; flegme*, *flegmatique*, on peut s'étonner de ne lui point voir écrire par une *f* les mots *phénomène* et *phanérogame*, puisqu'elle écrit également avec une *f* les mots *fantôme* et *fantasmagorie*. Ces quatre mots, dérivant tous d'une même étymologie grecque, devraient tous être écrits de même. Il semblerait qu'à l'exemple des Italiens, la lettre *f* devrait remplacer le φ grec pour

tous les mots dérivés du grec. Le jour n'est peut-être pas éloigné où l'orthographe des mots *phthisie*, *phthisique*, semblera bien étrange. Dans le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694, ces mots sont écrits *phtisie*, *phtisique;* or, si dès 1694 on a supprimé le *th* dans ces mots, pourquoi dans notre siècle ne remplacerait-on pas aussi le *ph* (φ) par notre lettre *f*? »

Ces observations sont fort justes, et il est fâcheux que M. Ambroise Firmin Didot se soit borné à exprimer un vœu; il lui appartenait de donner l'exemple des réformes raisonnables et d'ouvrir la voie dans laquelle l'Académie ne peut entrer la première; rien ne lui eût été plus facile assurément que de faire sortir de ses nombreuses publications tout un système nouveau d'orthographe; c'était une œuvre digne de lui, et nous regrettons qu'il ne l'ait pas accomplie.

Des tentatives de réforme orthographique ont été faites, au seizième siècle, par Ramus; au dix-septième, par Expilly et l'abbé Dangeau; dans le dernier siècle, par Dumarsais, Girard, Duclos et Beauzée; au commencement du nôtre, par Domergue; et tout récemment, par MM. Marle, Leray, Martin Breton et Adrien Féline : les unes n'ont produit aucun résultat; les autres laisseront-elles plus de traces, c'est ce que nous ne saurions dire.

Dans ses *Notions élémentaires de grammaire comparée*, M. Egger, en résumant la question, conclut avec raison contre tout système de réforme absolue.

« Plusieurs auteurs, dit-il, ont cherché à rapprocher l'orthographe française de la prononciation, tantôt par des essais partiels, tantôt par des innovations générales et systématiques. Les premières réformes, qui sont les plus modestes, ont eu aussi plus de succès; les autres, pour lesquelles on a inventé le mot de *néographie* ou *néographisme* (1), ont toujours échoué; elles échoueront toujours contre la force invincible de l'habitude et contre quelque chose de plus respectable encore que l'habitude, je veux dire la tradition même de la langue française et la loi de ses étymologies. »

M. Alexandre Erdan, un des néographes modernes les plus éclairés et les plus convaincus, n'exprime pas une autre opinion, dans son livre des *Révolutionnaires de l'*ABC. Selon lui, « Une révolution de cette nature ne peut se faire que d'une manière progressive, par des *révolutionnaires circonspects*. S'élancer soi-même subitement vers le but proposé, c'est facile; mais on ne lance pas un peuple vers un but, on l'y conduit doucement et avec ménagement. »

Disons, en terminant, qu'il est impossible qu'on ne voie pas dans un temps très-prochain se produire les réformes suivantes :

(1) Νέος, nouveau; γραφή, écrit; gr.

1° Suppression de toute lettre inutile ou nulle dans la prononciation ;

2° Adoption des mêmes signes pour les sons identiques.

Des accents orthographiques.

Nous avons trois *accents orthographiques :*

L'*accent aigu*,

L'*accent grave*,

L'*accent circonflexe* (1).

L'*accent aigu* (*é*) se met sur tous les *é fermés : bonté*, *charité*, *aimé*, *pré*, *vérité*.

L'*accent grave* (*è*), sur tous les *è* ouverts qui terminent la syllabe : *accès*, *procès*, *succès*, *règle*, *prophète*, etc.

La lettre *s*, à la fin d'un mot, n'empêche pas qu'on ne donne à ce mot le son qui lui est propre : *bontés, succès*, etc.

L'*accent circonflexe* (*ê*) se met sur toutes les voyelles longues par suite d'une contraction : *bête*, *tête*, *tempête*, *même*, *apôtre*, *le nôtre*, etc.

L'*accent circonflexe* se place sur *dû*, participe du verbe *devoir*, pour le distinguer de *du* article.

Aujourd'hui l'accent circonflexe s'emploie rarement comme signe de distinction ; c'est presque toujours comme signe de contraction.

On écrit avec l'accent circonflexe :	Parce qu'on écrivait autrefois :	On écrit avec l'accent circonflexe :	Parce qu'on écrivait autrefois :
âge,	*aage*.	*maître*,	*maistre*.
âne,	*asne*.	*mât*,	*mast*.
apôtre,	*apostre*.	*mêler*,	*mesler*.
bâiller,	*baailler*.	*même*,	*mesme*.
bêler,	*beeler*.	*meûnier*,	*meusnier*.
brûler,	*brusler*.	*mûr*,	*meur*.
cloître,	*cloistre*.	*naître*,	*naistre*.
cône,	*cosne*.	*nôtre* (le),	*nostre*.
côte,	*coste*.	*paraître*,	*paroistre*.
Dû,	*deu*.	*pêcher*,	*pescher*.
épître,	*épistre*.	*prêtre*,	*prestre*.
être,	*estre*.	*prône*,	*prosne*.
extrême,	*extresme*.	*râle*,	*raale*.
fenêtre,	*fenestre*.	*rêve*,	*resve*.
fête,	*feste*.	*revêche*,	*revesche*.
flûte,	*fluste*.	*rôle*,	*roole*.
gîte,	*giste*.	*suprême*,	*supresme*.
goût,	*goust*.	*sûr*, certain,	*seur*.
grêle,	*gresle*.	*tempête*,	*tempeste*.
hôpital,	*hospital*.	*tête*,	*teste*.
hôte,	*hoste*.	*théâtre*,	*theastre*.
idolâtre,	*idolastre*.	*tôt*,	*tost*.
intérêt,	*interest*.	*traîner*,	*traisner*.
jeûne, abstinence,	*jeusne*.	*vôtre* (le),	*vostre*.
lâche,	*lasche*.	*voûte*,	*vouste*, etc.

(1) *Circumflexus*, décrit autour ; lat.

Apostrophe, tréma, cédille, trait-d'union.

L'*apostrophe* (') (1) est un petit trait placé à droite et en haut d'une lettre, qui indique que la voyelle qui suivait cette lettre a été supprimée : *l'enfant* pour *le enfant; l'histoire* pour *la histoire; s'il vient* pour *si il vient.*

Le *tréma* (*ë*) (2), qu'on nomme aussi *diérèse* (3), consiste en deux points placés horizontalement sur la seconde lettre d'une voyelle double : il indique qu'au lieu de prononcer ces deux voyelles d'une seule émission de voix, il faut les séparer dans la prononciation; ainsi on met le tréma sur *judaïque*, *prosaïque*, *coïncider*, *héroïne*, *haïr*, *ambiguë*, *ciguë*, afin que chacune des voyelles *ai*, *oi*, *ue*, se prononce, ce qui n'a pas lieu dans les mots *dais*, *je sais*, *coin*, *je hais*, *brigue*, *intrigue*.

La *cédille* (*ç*) (4) est un petit signe que l'on place sous le *c* devant *a*, *o*, *u*, et qui indique que le *c* prend devant ces lettres le son sifflant qu'il a devant l'*e* et l'*i* : *traça*, *traçons*, *reçu*.

Le *trait-d'union* (-) est un petit trait horizontal placé entre deux mots tellement joints entre eux, dans l'usage ordinaire, qu'ils semblent n'en faire qu'un.

On joint au moyen du trait-d'union les divers éléments de beaucoup de mots composés : *blanc-seing*, *garde-manger*, etc.

Très, suivi d'un adjectif ou d'un adverbe, prend toujours ce trait-d'union : *très-sage*, *très-humblement;* anciennement il ne formait qu'un seul mot avec le terme qu'il modifiait, et l'on écrivait *tressage*, *tresbon*, etc.

On place le trait-d'union après les verbes employés interrogativement et suivis de leurs pronoms : *que dis-je? que fais-tu? plait-il?*

On s'en sert enfin, en imprimerie, à la fin de la ligne quand on est forcé de rejeter au commencement de l'autre ligne la dernière partie d'un mot.

---

(1) Ἀπόστροφος, apostrophe ; gr.

(2) Τρῆμα, trou ; gr.

(3) Διαίρεσις, division ; gr.

(4) *Cedilla*, petit *c*; espagnol.

DEUXIÈME PARTIE.

LEXICOGRAPHIE.

On entend par *lexicographie* (1) la partie de la grammaire qui traite de l'orthographe ou des diverses modifications que peut subir la forme des mots, et qui analyse les divers éléments dont ils se composent.

CHAPITRE PREMIER.

DU NOM OU SUBSTANTIF.

Le *nom* ou *substantif* est un mot qui exprime un objet considéré en lui-même et indépendamment des qualités qui lui sont propres : *animal*, *homme*, *métal*, *bonté*, *justice*, *grandeur*.

Des noms propres et des noms communs.

On divise les substantifs en *noms propres* et en *noms communs* ou *appellatifs*, à cause de l'appellation commune aux individus de toute une espèce.

Le *nom propre* est celui qui désigne un seul individu ou un seul objet, ou celui qui ne convient qu'à une individualité distincte : *Alexandre*, *Corneille*, *Paris*, *la Seine*.

Le *nom commun* ou appellatif est celui qui exprime une idée qui convient à toute une classe d'objets : *homme*, *arbre*, *oiseau*.

On doit remarquer deux choses dans les noms : la *compréhension de l'idée* et l'*étendue de la signification*.

Par la *compréhension de l'idée*, on entend toutes les idées partielles qui constituent la nature commune de l'être exprimé par le nom ; ainsi le mot *animal* comprend l'idée générale d'*être* et l'idée particulière d'être *animé*, *vivant ;* le mot *homme* comprend, comme *animal*, les idées d'*être* et d'*être vivant*, et, de plus, celles d'*être intelligent*, *raisonnable*, *sociable*, etc.

(1) Λέξις, mot, γράφω, j'écris ; gr.

Par l'*étendue de la signification*, on entend la quantité d'individus auxquels on applique actuellement l'idée de la nature commune annoncée par le nom; ainsi le mot *être*, qui s'applique *à tout ce qui existe*, a *une étendue de signification* plus grande que *animal*, qui s'applique exclusivement aux *êtres animés et vivants*, et *animal*, à son tour, a une étendue de signification plus grande que *homme*, qui ne s'applique qu'aux *animaux doués de raison*.

De ce qui précède, il résulte que moins il entre d'idées partielles dans la *compréhension*, plus il y a d'individus auxquels on peut appliquer l'idée générale; qu'au contraire plus la *compréhension* renferme d'idées partielles, moins il y a d'individus auxquels on puisse l'appliquer; et qu'enfin tout changement fait à la *compréhension d'un nom* entraîne un changement contraire dans l'*étendue de sa signification*.

Des noms collectifs.

Parmi les noms *communs* ou *appellatifs*, on distingue les noms *collectifs*.

On nomme *collectifs* les noms qui expriment une réunion d'êtres de même nature, et l'idée de plusieurs personnes ou de plusieurs choses : *peuple*, *armée*, *troupe*.

Les *collectifs* sont ou *partitifs*, ou *généraux*.

Les noms *collectifs partitifs* sont ceux qui désignent seulement une partie des choses ou des personnes dont on parle, et qui n'expriment qu'une quantité vague et indéterminée; ils sont ordinairement précédés de *un*, *une :* UNE FOULE *de soldats*, UNE QUANTITÉ *de fruits*.

Les noms *collectifs généraux* sont ceux qui marquent la totalité des personnes ou des choses dont ont parle, ou qui expriment un nombre déterminé, une quantité certaine; ils sont toujours précédés de *le*, *la*, *les*, *ce*, *cette*, *mon*, *ton*, *notre*, etc. : LE NOMBRE *des troupes*, LA TOTALITÉ *des élèves*, LA FOULE *des soldats*, LA MOITIÉ *des fruits*, CETTE SORTE *de poire*.

Du genre.

Le *genre* est la propriété qu'ont les noms de représenter le sexe réel ou fictif des êtres.

Il y a en français *deux genres*, le *masculin* et le *féminin*.

Primitivement, le *genre* a été l'expression du sexe de l'être représenté par le *nom;* aujourd'hui encore la plupart des êtres mâles sont désignés par des noms du genre *masculin*, et presque tous les

êtres femelles, par des noms du genre *féminin*. Les êtres inanimés, n'ayant point de sexe, ne devraient être ni *masculins* ni *féminins*, et l'on aurait dû leur attribuer à tous le genre que les Grecs et les Latins appelaient *neutre* : cette distinction toute logique n'ayant pas été faite, les noms désignant des objets inanimés ont reçu arbitrairement ou le genre masculin ou le genre féminin.

Des *noms masculins* se forme un très-grand nombre de *noms féminins* correspondants par l'addition de l'*e* muet ou par une simple modification de la finale : *ours*, *ourse ; lapin*, *lapine ; berger*, *bergère ; chien*, *chienne ; chat*, *chatte ; lion*, *lionne ; loup*, *louve ; daim*, *daine ;* etc.

Souvent on désigne le mâle et la femelle par des noms tout à fait différents : *homme*, *femme ; taureau*, *vache ; cerf*, *biche ; bélier*, *brebis ; sanglier*, *laie ;* etc.

Très-souvent aussi on se sert du même mot pour désigner le mâle et la femelle, et ce mot est ou *masculin* ou *féminin*.

Ainsi les noms masculins suivants désignent les animaux mâles et femelles : *écureuil*, *corbeau*, *perroquet*, *requin*, *rhinocéros*, *crabe*, *crapaud*, etc. ;

Et les noms féminins qui suivent se disent à leur tour du mâle aussi bien que de la femelle : *baleine*, *corneille*, *grenouille*, *perruche*, etc.

Mais, comme nous l'avons dit, on a attribué arbitrairement aux noms de choses un de ces deux genres ; et, en prenant pour raison la finale masculine ou féminine, l'étymologie ou la dérivation, on a fait les uns masculins et les autres féminins.

Masculins.	Féminins.	Masculins.	Féminins.
chemin,	*route*.	*édifice*,	*maison*.
fauteuil,	*chaise*.	*miroir*,	*glace*.
fleur,	*feuille*.	*pieu*,	*poutre*.
fleuve,	*rivière*.	*tableau*,	*table*.
mont,	*montagne*.	*temple*,	*église*.

De cette classification arbitraire, il est résulté des changements fréquents dans le genre qu'on leur a attribué ; quelques-uns sont devenus féminins de masculins qu'ils étaient primitivement, et d'autres ont quitté le genre féminin pour prendre le masculin (1) : il est résulté de là qu'aujourd'hui même on est incertain du genre que l'usage a décidément attribué à beaucoup d'entre eux.

Nous croyons donc devoir donner le tableau des noms dont le genre pourrait être aujourd'hui l'objet d'un doute.

(1) Les écrivains du seizième siècle faisaient du genre masculin : *affaire, date, insulte, rencontre*, etc. ; et du genre féminin : *âge, art, exemple, navire, ouvrage, poison*, etc. — V. SUPPLÉMENTS HISTORIQUES, t. II.

Sont aujourd'hui masculins :

abrégé.
abreuvoir.
abîme.
acabit.
accessoire.
accotoir.
accoudoir.
acier.
acrostiche.
acte.
adage.
adepte.
adminicule.
affinage.
affront.
âge.
ail.
ais.
alambic.
albâtre.
alliage.
aloi.
alvéole.
amadis.
amadou.
amalgame.
ambre.
amidon.
amphigouri.
amulette.
anachronisme.
anathème.
anchois.
ancile.
anévrisme.
angle.
anniversaire.
antidote.
antre.
aphorisme.
apogée.
apologue.
apophthegme.
apostème.
appareil.
aqueduc.
arc.
are.
armistice.
aromate.
arome.
arrosoir.
article.
artifice.
aruspice.
as.
asile.
aspic.
assassin.
astérisque.
asthme.
atome.
âtre.
attelage.
auditoire.
augure.
aunage.
auspice.
autel.
automate.
axe.
balustre.
bol.
bouge.
calque.
carrosse.
centime.
cigare.
concombre.
crabe.
décime.
décombres.
dialecte.
échange.
échantillon.
échaudé.
échec.
éclair.
écran.
écrin.
écrou.
écureuil.
égout.
égrugeoir.
élixir.
ellébore.
embargo.
emblème.
embonpoint.
émétique, vomitif.
emplâtre.
empois.
encensoir.
encombre.
encrier.
enthousiasme.
entonnoir.
entr'acte.
entre-côte.
entre-sol.
épi.
épiderme.
épilogue.
épisode.
épithalame.
épitome.
équilibre.
équinoxe.
érable.
érésipèle.
esclandre.
escompte.
esquif.
estaminet.
étal.
éteignoir.
étouffoir.
eucologe.
éventail.
éventaire.
exercice.
exil.
Exode.
exorde.
fifre.
flair.
fossile.
furoncle.
girofle.
goître.
hameçon.
hanneton.
hécatombe.
hectare.
hémisphère.
hémistiche.
héritage.
hiéroglyphe.
historique.
holocauste.
hôpital.
horizon.
horoscope.
hospice.
hôtel.
hourvari.
hydrogène.
hydromel.
hymen.
hypocras.
idiome.
if.
incendie.
inceste.
indice.
infanticide.
insecte.
instinct.
intermède.
interstice.
intervalle.
inventaire.
iris.
isthme.
itinéraire.
ivoire.
jubé.
lapis.
légume.
leurre.
litige.
lobe.
madrépore.
malaise.
mânes.
marrube.
mésentère.
métacarpe.
mille-pertuis.
ministre.
minuit.
mollusque.
monocle.
monocorde.
monogramme.
monôme.
monopole.
monorime.
monosyllabe.
monticule.
myriagramme.
narcisse.
nimbe.
obélisque.
obit.
observatoire.
obstacle.
octroi.
odorat.
œsophage.
offertoire.
ogre.
oing.
Olympe.
ombrage.
ongle.
onguent.
opium.
opprobre.
opuscule.
oracle.
orage.
oratoire.
orbe.
orchestre.
ordre.
organe.
orgueil.
orifice.
orme.
orteil.
ostensoir.
ostracisme.
otage.
oubli.
ouragan.
outil.
outrage.
ouvrage.
ovaire.

ovale.
oxyde.
oxygène.
pampre.
panache.
paradigme.
parallèle.
parallélogramme.
paroxysme.
péage.
pécule.
péricarde.
péricarpe.
péricrâne.
périgée.
périhélie.
périnée.
périoste.
péritoine.
perpendicule.
pétale.
pétiole.
phare.
phosphate.
pleurs.
poison.
pollen.
polysyllabe.
prestige.
prisme.
pyrite.
quadrige.
renne.
retable.
risque.
rouble.
sarigue.
scarabée.
serre-file.
sorite.
simple.
squelette.
stade.
stère.
stylobate.
tertre.
tubercule.
ulcère.
ultimatum.
uniforme.
us.
ustensile.
vampire.
vestige.
viscère.
vivres.

Sont aujourd'hui féminins :

absinthe.
accolade.
accouple.
acre.
agate.
agrafe.
aire.
aise.
alarme.
alcôve.
alèze.
algarade.
algèbre.
allonge.
allure.
amarre.
amnistie.
amorce.
ampoule.
anagramme.
analyse.
ancre.
anecdote.
angoisse.
anicroche.
ankylose.
annales.
annonce.
anse.
antichambre.
antidate.
antienne.
antithèse.
antonomase.
apostille.
après-dînée.
après-soupée.
apothéose.
arabesque.
araignée.
arbalète.
arcade.
archives.
arches.
arête.
arène.
argile.
armoire.
arquebuse.
artère.
astuce.
atmosphère.
attache.
aubade.
auréole.
autruche.
avalanche.
avaloire.
avant-scène.
avarie.
bajoue.
bonace.
bulle.
cible.
décrétale.
diastole.
dinde.
disparate.
drachme.
ébauche.
ébène.
écaille.
écale.
écarlate.
échappatoire.
échappée.
écharde.
écharpe.
échasse.
échoppe.
éclipse.
écritoire.
écumoire.
effigie.
églogue.
embuscade.
empreinte.
enchère.
enclume.
énigme.
enquête.
entaille.
entrave.
entorse.
enveloppe.
épacte.
éphémérides.
épice.
épée.
épidémie.
épigramme.
épigraphe.
épitaphe.
épithète.
épizootie.
épode.
équerre.
équivoque.
ère.
erreur.
escabelle.
escadre.
escapade.
escarmouche.
escarole.
escorte.
escousse.
escrime.
espingole.
esplanade.
esquisse.
estampe.
estampille.
estompe.
estrade.
estrapade.
étable.
étamine.
étape.
étole.
étrille.
étude.
étuve.
étuvée.
expertise.
extase.
faîne.
féverole.
fibre.
filandres.
filoselle.
formule.
fresque.
garance.
gare.
gent.
girafe.
glaire.
guimpe.
hémorragie.
hémorroïdes.
hérésie.
hermine.
hernie.
héroïde.
herse.
horloge.
hortensia.
hôtellerie.
hydre.
hydrocèle.
hyène.
hypallage.
hyperbate.
hyperbole.
hypothénuse.
hypothèque.
hysope.
ides.
idole.
idylle.
Iliade.
image.
immatricule.
immondices.
impasse.
impériale.
imposte.
incartade.
incise.
insomnie.
insulte.
issue.
intrigue.

invective.
jarre.
jauge.
jujube.
junte.
laideron.
lambruche.
lamie.
lamproie.
langouste.
lardoire.
levée.
liane.
limite.
loche.
losange.
lubie.
malencontre.
martingale.
mésange.
moire.
myriade.
nacre.
nèfle.
néphrite.
nérite.
névrose.
novale.
novelles.
obole.
obsèques.
ocre.
octave.
ode.
odeur.
œillade.
offrande.
offre.
oie.
olympiade.
ombre.
ombrelle.
omelette.
omoplate.
onglée.
onomatopée.
opale.
ophthalmie.
optique.
orange.
orbite.
ordonnance.
ordure.
orfraie.
orgie.
oriflamme.
ormoie.
ornière.
ortie.
oseille.
ottomane.
ouaille.
ouate.
oublie.
ouïe.
outarde.
outre.
ouverture.
panacée.
paralipse.
parallaxe.
pariétaire.
paramonase.
paroi.
parotide.
patenôtre.
patère.
pécune.
pédale.
périostose.
périsystole.
pétoncle.
phalène.
phlogose.
pléthore.
pulpe.
prémices.
prime.
primevère.
protase.
prothèse.
rapsodie.
râfle.
réglisse.
salamandre.
sandaraque.
satire.
saxifrage.
sentinelle.
spatule.
spirale.
stalle.
tare.
ténèbres.
thériaque.
tige.
Toussaint.
Tuileries.
urbanité.
urne.
usine.
usure.
varangue.
varice.
velte.
vertèbre.
vipère.
virevolte.
volatille.

(V. SUPPLÉMENTS HISTORIQUES, t. II.)

Homonymes de genre différent.

Masculins.	Féminins.
Ange, créature spirituelle.	*Ange*, poisson; moucheron.
Aune, arbre.	*Aune*, mesure.
Barbe, cheval.	*Barbe*, poil; dentelle; fanons de baleine.
Barde (ancien), poëte.	*Barde*, tranche de lard.
Capre, armateur; vaisseau armé en course.	*Câpre*, fruit du câprier.
Carpe, partie qui est entre le bras et la paume de la main.	*Carpe* poisson d'eau douce.
Cartouche, ornement d'art.	*Cartouche*, charge d'arme à feu; congé.
Cloaque, lieu destiné à recevoir des immondices.	*Cloaque*, conduit de pierre voûté, par où l'on fait couler les eaux et les immondices.
Coche, voiture d'eau ou de terre.	*Coche*, entaille; truie grasse.
Cornette, officier de cavalerie.	*Cornette*, pavillon; huppe d'oiseau; étendard; coiffe de femme.
Cravate, cheval.	*Cravate*, linge.
Crêpe, étoffe légère.	*Crêpe*, pâte très-mince.
Echo, son réfléchi et répété.	*Echo*, nymphe.
Enseigne, officier porte-drapeau.	*Enseigne*, tableau au-dessus des boutiques, des hôtelleries.
Espace, étendue de lieu, de temps.	*Espace*, ce qui sert dans l'imprimerie à espacer les mots et à justifier les lignes.
Foret, outil d'acier.	*Forêt*, grande étendue de bois.
Fourbe, trompeur.	*Fourbe*, tromperie.

Masculins.	Féminins.
Garde, homme préposé pour *garder* quelque chose.	*Garde*, action de *garder*, troupe armée pour veiller à la sûreté; partie d'une épée; femme qui *garde* les enfants.
Givre, gelée blanche et épaisse.	*Givre*, en terme d'armoiries, serpent.
Greffe, lieu où se gardent les registres d'une cour de justice.	*Greffe*, branche qu'on ente sur un arbre.
Gueules, terme de blason, couleur rouge.	*Gueule*, la bouche des animaux.
Guide, conducteur.	*Guide*, longe de cuir pour conduire les chevaux.
Héliotrope, sorte de fleur.	*Héliotrope*, pierre précieuse.
Hépatite, pierre précieuse.	*Hépatite*, inflammation au foie.
Interligne, espace blanc entre deux lignes.	*Interligne*, lame de fonte mince qu'on place entre les lignes afin de les espacer.
Laque, beau vernis de la Chine, ou noir ou rouge.	*Laque*, sorte de gomme qui vient des Indes orientales.
Livre, ouvrage imprimé.	*Livre*, poids de seize onces; monnaie de compte.
Loutre, chapeau ou manchon de poil de loutre.	*Loutre*, animal amphibie.
Manche, partie d'un instrument, d'un outil.	*Manche*, partie d'un vêtement où on met les bras.
Manœuvre, ouvrier subalterne.	*Manœuvre*, tous les cordages; usage, manière de se servir de ces cordages; mouvement de troupes.
Mémoire, écrit.	*Mémoire*, souvenir.
Mode, terme de grammaire.	*Mode*, manière, usage, façon.
Moule, creux propre à former un ouvrage d'art.	*Moule*, coquillage de mer.
Mousse, jeune matelot.	*Mousse*, petite herbe; écume formée par l'agitation des liqueurs.
Office, emploi, fonction, devoir, etc.	*Office*, lieu où l'on tient la vaisselle, où mangent les officiers d'un grand seigneur.
Page, jeune gentilhomme au service d'un prince.	*Page*, le côté d'un feuillet.
Palme, mesure.	*Palme*, branche d'olivier.
Parallèle, comparaison.	*Parallèle*, ligne *parallèle;* communication d'une tranchée à une autre.
Pater, l'oraison dominicale; gros grains d'un chapelet.	*Patère*, vase pour les sacrifices; ornement pour soutenir des draperies.
Pendule, verge qui fait les vibrations de la pendule.	*Pendule*, sorte d'horloge.
Pivoine, petit oiseau nommé aussi *bouvreuil*.	*Pivoine*, plante vivace à fleur rosacée.
Plane, arbre que l'on appelle plus ordinairement *platane*.	*Plane*, outil tranchant à deux poignées.
Polacre ou *Polaque*, cavalier polonais.	*Polacre* ou *polaque*, bâtiment à rames et à voiles sur la Méditerranée.
Poêle, drap mortuaire.	*Poêle*, ustensile de cuisine qui sert pour frire, pour fricasser.
Ponte, terme de jeu.	*Ponte*, action de pondre, son temps, son produit.
Poste, lieu gardé par des troupes; soldats qui le gardent; emploi; fonction.	*Poste*, relais; maison où sont ces relais; courrier qui porte les lettres; bureau où on les distribue.
Pourpre, sorte de maladie maligne; rouge foncé qui tire sur le violet; petit poisson.	*Pourpre*, teinture précieuse; fig., dignité royale; dignité des cardinaux.
Quadrille, jeu de cartes qui se joue quatre personnes; groupe de quatr danseurs et danseuses.	*Quadrille*, troupe de chevaliers d'un même parti dans un carrousel, un tournoi, et d'autres fêtes galantes.

Masculins.	Féminins.
Réclame, cri ou signe pour faire revenir l'oiseau au leurre.	*Réclame*, mot ou demi-mot mis au-dessous de la dernière ligne d'une feuille d'impression, pour marquer le commencement de la feuille suivante.
Régal, fête, festin; un des jeux de l'orgue.	*Régale*, droit du roi à la perception des fruits des gros bénéfices pendant la vacance.
Relâche, cessation de travail, repos.	*Relâche*, lieu propre à y relâcher.
Remise, voiture de louage.	*Remise*, délai, rabais; retraite pour les lièvres, les perdrix, etc.; lieu où l'on met les voitures.
Satyre, demi-dieu du paganisme; poëme pastoral chez les Grecs.	*Satire*, poëme très-mordant des Latins et des modernes; critique amère, raillerie piquante.
Serpentaire, constellation de l'hémisphère boréal.	*Serpentaire*, plante vulnéraire.
Sexte, collection des décrétales.	*Sexte*, une des sept heures canoniales.
Solde, complément d'un payement; différence entre le débit et le crédit.	*Solde*, paye que l'on donne aux gens de guerre.
Somme, sommeil.	*Somme*, fardeau; quantité d'argent; rivière de Picardie.
Souris, sourire.	*Souris*, sorte de petit rat.
Tour, établi de tourneur; circuit; *tour* de souplesse.	*Tour*, bâtiment rond ou carré qui dépasse la hauteur des maisons.
Triomphe, honneur qu'on rend aux vainqueurs.	*Triomphe*, jeu de cartes; couleur de la carte qu'on retourne.
Trompette, cavalier qui sonne de la *trompette*.	*Trompette*, instrument à vent.
Vase, vaisseau à mettre des choses liquides.	*Vase*, limon d'une rivière, d'un étang, etc.
Vigogne, mouton du Pérou; chapeau fait de laine de vigogne.	*Vigogne*, laine de vigogne.
Voile, rideau; pièce d'étoffe destinée à couvrir quelque chose.	*Voile*, toile d'un vaisseau pour recevoir le vent.

Substantifs qui prennent tantôt un genre, tantôt l'autre.

Aigle.

Ce substantif, féminin par son étymologie *(aquila)* et par sa terminaison, s'est employé d'abord *aux deux genres* dans le sens propre : UN GRAND AIGLE, UNE GRANDE AIGLE ; L'AIGLE NOIR, L'AIGLE NOIRE. (Vaugelas.)

Entre les AIGLES *qu'on nourrissait dans le palais de Montézume, roi du Mexique, il y en avait* UNE SI GRANDE *qu'*ELLE *mangeait un mouton à tous ses repas.* (Trévoux.)

Comme UNE AIGLE *qu'on voit toujours, soit qu'*ELLE *vole au milieu des airs, soit qu'*ELLE *se pose sur le haut de quelque rocher.* (Bossuet.)

Le faucon est léger, l'*aigle plein* de courage. (La Fontaine.)

L'*aigle* étant de retour, et voyant ce ménage,
Remplit le ciel de cris; et, pour comble de rage,
Ne sait sur qui venger le tort qu'*elle* a souffert. (Le même.)

Aujourd'hui, pris au propre et dans le sens général, il est masculin.

Le GRAND *et* LE PETIT AIGLE *sont* CHACUN *d'une espèce isolée.* (Buffon.)

*L'espèce de l'*AIGLE COMMUN *est moins pure et la race en paraît moins noble que celle* DU GRAND AIGLE. (Le même.)

Il est encore masculin, quand il est pris figurément : *C'est* UN AIGLE *dont je ne dois pas suivre le vol.* (Pélisson.)

Déjà prenait l'essor, pour se sauver dans les montagnes, CET AIGLE *dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces.* (Fléchier.)

Voilà des AIGLES *bien* DÉSŒUVRÉS, *de s'amuser ainsi à chasser aux mouches.* (Piron.)

Quand on sait bien les quatre règles, qu'on peut conjuguer le verbe avoir, *on est un* AIGLE *en finances.* (Mirabeau.)

*Je l'ai entendu répliquant à l'*UN *des* AIGLES *du barreau de Paris.* (H. de Balzac.)

En vain au lion belgique
On voit l'*aigle* germanique
Uni sous ses léopards. (Boileau.)

L'*aigle* d'une maison n'est qu'*un sot* dans une autre. (Gresset.)

Il est encore masculin, quand il se dit du pupitre d'une église, d'une sorte de grand papier :

Les Vertus cardinales, assises, soutenaient le lutrin triangulaire; des lyres accompagnaient ses faces; un globe terrestre le couronnait, et UN AIGLE *d'airain, surmontant ces belles allégories, semblait, sur ses ailes déployées, emporter nos prières vers les cieux.* (Chateaubriand.)

Le GRAND-AIGLE *est particulièrement destiné à l'impression des cartes géographiques.* (Encyclopédie, DU PETIT-AIGLE.)

Dans le sens d'étendard et en termes d'armoiries et de devises, ce mot est toujours féminin :

Et voyant, pour surcroît de douleur et de haine,
Parmi ses étendards porter l'*aigle romaine.* (Racine.)

. . . . . . Pourquoi, malgré nos chaînes,
Avons-nous combattu sous les *aigles romaines?* (Voltaire.)

Nos consuls devant lui cachaient l'*aigle indignée.* (La Harpe.)

*Il porte sur le tout d'azur, à l'*AIGLE ÉPLOYÉE *d'argent.* (Académie.)

*Le roi de Prusse fit porter devant son régiment l'*AIGLE ROMAINE ÉPLOYÉE *en relief au haut d'un bâton doré.* (Voltaire.)

Amour.

Ce nom est masculin au singulier, quand il est pris dans le sens *d'affection*, et qu'il désigne la *passion* d'un sexe pour l'autre :

*Dieu a créé l'homme avec deux amours, l'*UN *pour Dieu, l'*AUTRE *pour lui-même.* (Pascal.)

*L'*AMOUR DIVIN *est la source de toutes les vertus.* (Massillon.)

Ils s'aiment tous deux d'un AMOUR FRATERNEL *que rien ne trouble.* (Fénelon.)

Venge-toi, punis-moi d'*un odieux amour.* (Racine.)

Mon cher pays, MON PREMIER AMOUR. (Académie.)

Il n'est plus, *cet amour* qui me fut si *fatal.* (Casimir Delavigne.)

*Il n'y a point de déguisement qui puisse cacher l'*AMOUR *où* IL *est pour le feindre où* IL *n'est pas*. (La Rochefoucauld.)

Dans la première acception, les poëtes seuls lui ont attribué le genre féminin :

Et cependant viens recevoir
Le baiser d'*amour fraternelle.* (La Fontaine.)

Et soudain, renonçant à l'*amour maternelle,*
Sa main avec horreur la repousse loin d'elle. (Racine.)

Anciennement, quand il se disait du sentiment qui attache l'une à l'autre deux personnes de sexe différent, il était féminin au singulier comme au pluriel :

Amors me fait commencier (1)
Une chanson novele,
Ele me vuet enseignier
A amer la plus bele. (Chanson du roi de Navarre.)

Mais *telles amours* sont de neige. (Alain Chartier.)

Au dix-septième et au dix-huitième siècle, les poëtes le faisaient des deux genres, dans cette acception, au singulier comme au pluriel :

L'amour, *le tendre amour* flatte en vain mes désirs. (Racine.)
Renferme *cette amour* et si *sainte* et si *pure.* (Voltaire.)
L'*amour* du chevalier pourrait être *innocente.* (Regnard.)
Sa femme lui conserve *une amour éternelle.* (Le même.)
Fuis sans moi, tes *amours* sont ici *superflus.* (Corneille.)
Oubliez avec moi de *malheureux amours.* (Crébillon.)
L'hymen va succéder à vos *longues amours.* (Racine.)
Mais, hélas! il n'est point d'*éternelles amours.* (Boileau.)

Et telle était la liberté qu'ils se donnaient qu'on lit dans une même scène de *Bérénice*, la septième du cinquième acte :

Je crois, depuis cinq ans jusqu'à ce dernier jour,
Vous avoir assuré d'*un véritable amour.* (Racine.)
... L'*amour la* plus *tendre* et *la* plus *malheureuse.* (Le même.)

Les poëtes modernes ont usé de la même licence :

Je vais loin des cités, rêveur et solitaire,
De vos *amours furtifs* épier le mystère. (A. Soumet.)

Oui, voilà les rives de France.
Là furent mes *premiers amours.* (Béranger.)

Quelque imposantes que soient ces autorités, nous devons dire

---

(1) On a écrit au singulier *amor, amors, amort, amur, amurs,* puis *amour.*

que, dans le sens de passion d'une personne pour une autre, on doit, en vers comme en prose, employer le *féminin pluriel*, parce qu'il a comme expression une douceur et une harmonie qui convient beaucoup mieux à l'idée qu'il exprime :

Il n'y a point de belles prisons ni de LAIDES AMOURS. (Académie.)

Adrien déshonora son règne par des amours MONSTRUEUSES. (Bossuet.)

Le printemps lui rendra sa pompe et ses atours,
Et ne me rendra pas mes *premières amours*. (La Harpe.)

Je vais chantant zéphyr, les nymphes, les bocages,
Et les fleurs du printemps, et leurs riches couleurs,
Et mes *belles amours*, plus *belles* que les fleurs. (A. Chénier.)

Quand il se dit figurément de l'objet qu'on aime, il est féminin au pluriel s'il désigne une *personne*, et masculin s'il est en rapport avec un nom de *chose :*

Cette Esther, l'innocence et la sagesse même,
Que je croyais du ciel les plus *chères amours*,
Dans cette source impure aurait puisé ses jours ? (Racine.)

Les solides vertus furent ses *seuls amours*. (Voltaire.)

Que de la vérité les vers soient les esclaves,
De ses chastes faveurs faisons nos *seuls amours*. (C. Delavigne.)

O ma chère Sion ! si tu n'es pas toujours
Et nos premiers regrets et nos *derniers amours*. (Delille.)

Mais, dans quelque acception que ce mot soit pris, s'il est employé aux deux nombres dans une même phrase, l'harmonie exige qu'il figure à un seul et même genre, le masculin :

*L'*AMOUR IMMODÉRÉ *de la vérité n'est pas moins* DANGEREUX *que* TOUS *les autres* AMOURS. (La Rochefoucauld.)

*Je connais deux sortes d'*AMOURS *très-*DISTINCTS, *très-*RÉELS, *quoique très-*VIFS *l'*UN *et l'autre, et* TOUS *deux* DIFFÉRENTS *de la tendre amitié*. (J.-J. Rousseau.)

Un PREMIER AMOUR *qui nous enflamme dans notre jeunesse, un* DERNIER AMOUR *que nous éprouvons dans l'automne de notre vie, sont deux* AMOURS *bien* DIFFÉRENTS. (Ségur.)

Mais lorsque ce substantif désigne ces espèces de petits génies qui, selon la mythologie des Grecs, servaient de cortége à la beauté, il est, et il a toujours été masculin au singulier comme au pluriel : *Tous ces* PETITS AMOURS *sont bien* GROUPÉS.

J'ay veu l'*Amour pourtraict* en divers lieux :
L'ung *le* painct *vieil*, *cruel* et *furieux ;*
L'autre plus *doux*, enfant, aveugle et *nud*.
Chascun *le* tient pour *tel* qu'il *l*'a congneu.
(La Borderie, *l'Amye de court.*)

Et vous, *petits amours*, et vous, jeunes zéphirs,
Qui pour armes n'avez que de tendres soupirs. (Corneille.)

Automne.

Le genre de ce substantif a été pendant longtemps subordonné à la place qu'occupait l'adjectif qui le modifiait.

On faisait *automne* du genre masculin, quand il était précédé d'un adjectif qualificatif : UN BEL *automne*. (Académie.)

Et toi, *riant* Automne, accorde à nos désirs
Ce qu'on attend de toi, des biens et des plaisirs. (Saint-Lambert.)

On le faisait du genre féminin, quand l'adjectif le suivait immédiatement : UNE AUTOMNE FROIDE *et* PLUVIEUSE. (Académie.)

Je me représente cette AUTOMNE DÉLICIEUSE, *et puis j'en regarde la fin avec une horreur qui me fait suer les grosses gouttes.* (Mme de Sévigné.)

La terre, aussi riche que belle,
Unissait, dans ces heureux temps,
Les fruits d'une *automne éternelle*
Aux fleurs d'un éternel printemps. (Gresset.)

Toutefois, si un adverbe ou un verbe était placé entre *automne* et l'adjectif, il redevenait alors masculin : *un* AUTOMNE *fort* SEC. (Académie.) L'AUTOMNE *a été universellement* BEAU *et* SEC. (Linguet.)

Ces distinctions ne sont plus faites aujourd'hui, et *automne* est généralement employé comme nom masculin :

*Couronné d'épis, tenant en main sa faucille, l'*AUTOMNE JOYEUX *descend sur nos campagnes jaunissantes.* (Deleuze.)

. . . . . . Dirai-je à quels désastres
De l'*automne orageux* nous exposent les astres? (Delille.)

Toutefois, on le fait encore quelquefois féminin, en vers et dans le style poétique :

Quand l'*automne,* abrégeant les jours qu'*elle* dévore... (V. Hugo.)

Tel un pampre jauni voit *la féconde automne*
Livrer ses fruits dorés au char des vendangeurs;
Vous tomberez aussi, courtes fleurs de la vie! (Lamartine.)

La nuit du trépas t'environne:
Plus pâle que *la pâle automne,*
Tu t'inclines vers le tombeau. (Millevoye.)

Plus souvent je rentrais à la campagne pour passer LA MÉLANCOLIQUE AUTOMNE *dans la maison solitaire de mon père et de ma mère, dans la paix, dans le silence, dans la sainteté des douces impressions du foyer.* (Lamartine.)

Chose.

Ce nom employé au singulier, dans l'expression substantive *quelque chose*, est masculin ou féminin.

Il est masculin quand il répond à l'*aliquid* des Latins et qu'il signifie *une chose*, ou *cela*, *ce :*

Je vous constitue pendant le souper au gouvernement des bouteilles; et s'il se casse QUELQUE CHOSE, *je* LE *rabattrai sur vos gages.* (Molière.)

Je prenais souvent plaisir à blâmer publiquement QUELQUE CHOSE *qu'il avait* FAIT. (Fénelon.)

De sa patte droite l'ours saisit dans l'eau le poisson qu'il voit passer. Si, après avoir assouvi sa faim, il lui reste QUELQUE CHOSE *de son repas, il* LE *cache.* (Chateaubriand.)

Si l'on perd QUELQUE CHOSE *à ne pas prendre toujours les plus robustes ouvriers, on* LE *regagne bien par l'affection que cette préférence inspire à ceux qu'on choisit.* (J.-J. Rousseau.)

. . . Retenez de moi ce salutaire avis :
Pour savoir *quelque chose*, il faut *l'avoir appris.* (Andrieux.)

CE QUELQUE CHOSE, *qu'on dirait l'âme de la création, s'entretenait avec son âme.* (Ballanche.)

La construction suivante est donc vicieuse :

Quand on aura de vous *quelque chose* à prétendre,
Accordez-*la* civilement;
Et, pour obliger doublement,
Ne *la* faites jamais attendre. (Mme Deshoulières.) (1)

La grammaire exige *accordez-*LE, et NE LE *faites*.

L'adjectif qui modifie *quelque chose* se met toujours au masculin, qu'il soit construit sans préposition ou précédé de la préposition *de :*

S'il y a QUELQUE CHOSE *de* NOUVEAU, *je vous demande en grâce de me* LE *dire.* (Voltaire.)

Si Eschyle et Sophocle n'ont pas eu cette idée, ils ont dû concevoir QUELQUE CHOSE D'APPROCHANT. (La Harpe.)

Mais si *quelque chose* est suivi d'un verbe au subjonctif et signifie *quelle que soit la chose*, il est du genre féminin :

QUELQUE CHOSE *qu'il m'ait* DITE, *je n'ai pu le croire.* (Marmontel.)

Ces actions qui comblèrent Pompée de gloire firent que dans la suite, QUELQUE CHOSE *qu'il eût* FAITE *au préjudice des lois, le sénat se déclara toujours pour lui.* (Montesquieu.)

Couple.

Ce substantif est masculin : 1° Quand il se dit de deux personnes unies par le mariage ou par un vif sentiment d'affection : UN COUPLE *d'époux ;* UN COUPLE *d'amants ; voilà* UN BEAU COUPLE. (Académie.)

---

(1) On trouve dans une pièce de Joachim du Bellay *quelque chose* modifié par un adjectif *féminin* et suivi d'un pronom *masculin :*

Il te faut quelquefois, soit en vers, soit en prose,
Ecrire finement *quelque petite chose.*
Je ne veux toutefois qu'on le fasse imprimer,
Car ce qui est commun se fait désestimer.

Paris préparait ses plus brillantes fêtes pour la réception DU COUPLE ROYAL. (A. Bazin.)

Ce soir, *un couple heureux*, d'une voix solennelle,
Parlait tout bas d'amour et de flamme éternelle. (V. Hugo.)

*L'Écriture, en faisant descendre les hommes d'*UN SEUL COUPLE, *a voulu sans doute les préparer à la fraternité universelle qu'ils doivent un jour réaliser sur la terre.* (Michel Chevalier.)

Certain couple d'amis, en un bourg *établi*,
Possédait quelque bien. (La Fontaine.)

. . . *Ce couple amoureux* habite incessamment
Les hautes régions du plus pur sentiment. (C. Delavigne.)

Il est encore masculin, quand il se dit de deux choses inséparables :

Il dit, et de ses mains fait tomber sur le sable
De cestes menaçants *un couple* épouvantable. (Delille.)

2° Quand il se dit du mâle et de la femelle des animaux : UN COUPLE *de pigeons est* SUFFISANT *pour peupler une volière*. (Guizot.)

Il est féminin quand il exprime le nombre deux et qu'il n'éveille qu'une idée de similitude, d'union accidentelle et fortuite :

Il faut à peu près vingt livres de blé par an pour nourrir UNE COUPLE *de moineaux*. (Buffon.)

Je suis bien aise que vous ayez, cet automne, UNE COUPLE *de beaux-frères*. (Mme de Sévigné.)

UNE COUPLE *de pigeons ne sont pas suffisants pour le dîner de six personnes.* (Guizot.)

Délice.

Ce substantif, formé de *delicium*, est masculin au singulier, et, comme *deliciæ*, féminin au pluriel :

C'est UN DÉLICE *de contribuer au bonheur des autres*. (Trévoux.)

La contemplation est LE DÉLICE *d'un esprit élevé*. (Levizac.)

C'est UN DÉLICE *pour certaines personnes de boire à la glace, même en hiver.* (Guizot.)

Entre inégaux, quelle société, quelle harmonie, QUEL VRAI DÉLICE *peuvent s'assortir?* (Chateaubriand.)

L'emploi de ce mot au singulier est fort restreint, mais il est très-étendu au pluriel :

Les DÉLICES *du cœur sont plus* TOUCHANTES *que* CELLES *de l'esprit.* (Saint-Évremont.)

Dans les champs Élysées, les rois foulent à leurs pieds les MOLLES DÉLICES *et les vaines grandeurs de leur condition mortelle.* (Fénelon.)

La lecture des divines Écritures faisait autrefois les plus CHÈRES DÉLICES *des premiers fidèles.* (Massillon.)

O véritable religion! que tes DÉLICES *sont* PUISSANTES *sur les cœurs!* (Chateaubriand.)

Par raison d'harmonie, quand ce mot employé au pluriel se trouve en rapport avec un singulier, le masculin est le genre qu'on doit alors lui attribuer :

UN *de mes plus* GRANDS DÉLICES *était de laisser toujours mes livres bien encaissés et de n'avoir point d'écritoire*. (J.-J. Rousseau.)

Enfant.

Enfant est masculin, non-seulement quand il désigne un garçon, mais encore quand il est pris dans un sens général :

QUEL *que soit son* ENFANT, *une mère est toujours mère.*

L'aîné de vos fils est UN ENFANT *plein d'intelligence.*

. . . . . . Jamais, c'est ma faiblesse,
Aux larmes d'*un enfant* je n'ai pu résister. (C. Delavigne.)

Il est féminin, quand il désigne une fille :

Voilà UNE BELLE ENFANT. (Académie.)

Mademoiselle votre fille est fort jolie; mais c'est UNE ENFANT GÂTÉE. (E. Augier.)

Une chambre où le jour n'entre que rarement,
Est de *la pauvre enfant* l'unique appartement. (La Fontaine.)

Cette distinction de genre, qui est toujours observée dans le style familier, quand *enfant* est modifié par un adjectif, n'est pas de rigueur dans le style noble :

. . . Je suis *un enfant trouvé* sur une pierre
Devant l'église du hameau. (Soumet, *la Pauvre fille.*)

Foudre.

Employé au propre dans le sens de *tonnerre*, ce substantif est du genre féminin :

Les paratonnerres préservent les édifices de LA FOUDRE. *Les prières ferventes apaisent Dieu, et lui arrachent* LA FOUDRE *des mains.* (Académie.)

Que *la foudre* en éclats ne tombe que sur moi! (Voltaire.)

La foudre, éclairant seule une nuit si profonde,
A sillons redoublés couvre le ciel et l'onde. (Crébillon.)

C'est dans un morceau d'ambre que la propriété électrique fut aperçue pour la première fois; et l'homme est parti de ce point pour arracher LA FOUDRE *du ciel.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

En poésie, il est encore féminin, quand il est pris par analogie :

La foudre est dans ses yeux, la mort est dans ses mains. (Voltaire.)

Aplanissez ces monts dont les rochers fumants
Tremblaient sous *nos foudres guerrières*. (C. Delavigne.)

Il est encore féminin dans le sens de Courroux, colère :

Le prince est en colère et LA FOUDRE *est près de tomber.* (Académie.)

Quand il est pris au figuré et qu'il se dit des personnes ou des choses, il est alors masculin :

Comment, des animaux qui tremblent devant moi!
Je suis donc *un foudre* de guerre. (La Fontaine.)

La valeur d'Alexandre à peine était connue;
Ce foudre était encore *enfermé* dans la nue. (Boileau.)

Quand le sublime vient à éclater où il faut, il renverse tout comme UN FOUDRE. (Boileau.)

Allez vaincre l'Espagne, et songez qu'un grand homme
Ne doit point redouter les *vains foudres* de Rome. (Voltaire.)

Il est encore masculin, quand il est pris pour la représentation, l'image de la foudre : LE FOUDRE VENGEUR. (Académie.)

C'est la mythologie des anciens qui, nous représentant toujours Jupiter armé DU FOUDRE, *nous inspire tant de frayeur de la divinité.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

On m'y verra braver tout ce que vous craignez,
Ces foudres impuissants qu'en leurs mains vous peignez. (Corneille.)

Gens.

Ce nom pluriel, employé pour le mot *hommes*, est essentiellement masculin : *des* GENS FINS; *des* GENS *fort* DANGEREUX. (Académie.)

Peu de GENS *savent être* VIEUX. (La Rochefoucauld.)

Les questionneurs les plus impitoyables sont les GENS VAINS *et* DÉSŒUVRÉS. (Le même.)

Mais l'euphonie veut qu'aucune syllabe masculine ne s'appuie sur le monosyllabe *gens*, quand il peut résulter de leur rapprochement un concours de sons désagréable; ainsi,

1° Tout adjectif qui précède *immédiatement* le mot *gens* se met au féminin, quand son masculin n'est pas terminé par un *e* muet :

Il faut savoir s'accommoder de TOUTES GENS. (Académie.)

Parbleu! voilà encore de PLAISANTES GENS. (Piron.)

Les grands admirateurs sont pour la plupart de SOTTES GENS. (Saint-Évremont.)

C'est pour les *bonnes gens*,
Que le ciel a créé les plaisirs innocents. (Demoustier.)

Si cependant l'adjectif a la même consonnance au masculin qu'au féminin, on peut employer l'un ou l'autre genre, parce que le masculin n'est pas alors contraire à l'euphonie :

Quelles gens êtes-vous? Quelles sont vos affaires? (Racine.)

Voyez un peu QUELS GENS *je vous cite.* (Pascal.)

> *Telles gens* n'ont pas fait la moitié de leur course,
> Qu'ils sont au bout de leurs écus. (La Fontaine.)

On écrirait donc indifféremment : *Ce sont de très*-SUBTILS ou *de très*-SUBTILES GENS. *Qu'avez-vous à démêler avec de* PAREILS ou *de* PAREILLES GENS (1)?

2° Quand le mot *gens* est modifié par plusieurs adjectifs, ces adjectifs se mettent au féminin, si celui qui le précède *immédiatement* n'a pas la même terminaison aux deux genres :

INSTRUITES *par l'expérience, les* VIEILLES GENS *sont soupçonneux.* (Domergue.)

L'homme sensible, en voyage, est tenté de s'arrêter chez les PREMIÈRES BONNES GENS *qu'il trouve.* (Boiste.)

3° Mais les adjectifs se mettent au masculin, quand celui qui précède *immédiatement* le mot *gens* est terminé au masculin par un *e* muet : TOUS *les* HONNÊTES GENS ; TOUS *les* HABILES GENS. (Académie.)

Les FAUX *honnêtes* GENS *sont* CEUX *qui déguisent leurs défauts aux autres et à eux-mêmes. Les* VRAIS *honnêtes* GENS *sont* CEUX *qui les connaissent parfaitement et les confessent.* (La Rochefoucauld.)

4° Si le mot *gens* se trouve dans la même phrase en rapport avec un substantif masculin, l'adjectif qui le précède prend le genre masculin :

Il y a là plus de trente mille HOMMES *qui travaillent,* TOUS GENS *bien faits.* (Racine.)

> Chiens, chevaux et valets, *tous gens* bien endentés. (La Fontaine.)

5° Les adjectifs placés avant le mot *gens* se mettent encore au masculin, si ce substantif est suivi de la préposition *de* et d'un complément avec lequel il forme une seule expression, comme ***gens de lettres***, ***gens de robe***, ***gens d'affaires***, ***gens de bien***, etc. :

Les VRAIS GENS *de lettres et les vrais philosophes ont beaucoup plus mérité du genre humain que les Orphée, les Hercule et les Thésée.*

Mais les adjectifs placés après le mot *gens* se mettent toujours au masculin, comme les pronoms qui le représentent :

*Oh! qu'*HEUREUX *sont les* GENS *qui ne veulent pas souffrir les injures, d'être* INSTRUITS *en cette doctrine!* (Pascal.)

> Plus telles *gens* sont *pleins*, moins *ils* sont *importants*,
> Malgré tout le succès de l'esprit des méchants. (La Fontaine.)

---

(1) On trouve souvent dans les poëtes du seizième siècle la syncope de la finale féminine dans les adjectifs qui ont une même consonnance aux deux genres :

> Et bien souvent, en *tell' peur* et tourment,
> Pensant fuïr la superstition,
> En l'athéisme il court soudainement,
> Sautant dessus la *vrai'* religion. (Philibert Guive.)

Œuvre.

Anciennement ce nom était des deux genres au singulier, et féminin seulement au pluriel dans le sens d'action, travail, ouvrage, livre :

Nous ne fismes AULCUN ŒUVRE *si* BON. (Marot.)

> ... *Maint œuvre* de moi, *solide* autant que *beau*,
> Peut tirer un héros de la nuit du tombeau. (La Fontaine.)

Rendre son ŒUVRE ACCOMPLIE *et non* DÉFECTUEUSE. (Amyot.)

> Pouvez-vous endurer que ces rauques cygales
> Esgalent leurs chansons à vos *œuvres royales*. (Régnier.)

Aujourd'hui, dans son acception générale, il est féminin aux deux nombres : L'ŒUVRE *de la création fut* ACHEVÉE *en six jours;* L'ŒUVRE *de la rédemption fut* ACCOMPLIE *sur la croix*. (Académie.)

La religion désavoue les ŒUVRES *les plus saintes qu'on substitue aux devoirs.* (Massillon.)

Providence éternelle, qui fais ramper l'insecte et rouler les cieux, tu veilles sur LA MOINDRE *de tes* ŒUVRES. (J.-J. Rousseau.)

Il avait plus soin de cacher les BONNES ŒUVRES *que nous n'en avons de cacher les mauvaises.* (Fléchier.)

Dans le style soutenu, dit l'Académie, il est quelquefois masculin au singulier : UN *si* GRAND ŒUVRE; CE SAINT ŒUVRE; UN ŒUVRE *de génie.*

*Athalie est l'*ŒUVRE *le plus* PARFAIT *du génie inspiré par la religion.* (Chateaubriand.)

Mais il est toujours masculin : 1° Quand il s'emploie en termes d'alchimie : *Travailler au* GRAND ŒUVRE. (Académie.)

2° En termes d'art, quand il se dit du recueil de toutes les estampes d'un graveur, ou de celles qui ont été gravées d'après un maître, et des ouvrages d'un musicien : *Avoir* TOUT L'ŒUVRE *d'Albert Durer, de Callot. On a publié l'*ŒUVRE COMPLET *de Raphaël.* LE PREMIER, LE SECOND ŒUVRE *d'un musicien.* (Académie.) LE SECOND ŒUVRE *de Vivaldi.* (Millin.)

Orge.

Ce nom, pris dans un sens général, est féminin, soit qu'il se dise de la plante ou qu'il désigne la graine :

*De l'*ORGE *bien* LEVÉE ; *voilà de* BELLES ORGES. (Académie.)

*C'est à l'écorce ou première pellicule que les décoctions préparées avec l'*ORGE ENTIÈRE *doivent leur saveur légèrement âcre et amère.* (Littré.)

*L'*ORGE, DESTINÉE *aux lieux secs, a des feuilles larges et ouvertes à leur base, qui conduisent les eaux des pluies à sa racine.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

*Les chevaux de Perse sont robustes et très-aisés à nourrir; on ne leur donne que de l'*ORGE MÊLÉE *avec de la paille hachée mince.* (Buffon.)

Mais s'il se dit de la graine lorsqu'elle a subi certaines préparations et dans un sens restreint par un qualificatif, alors il est masculin : *De l'*ORGE MONDÉ; *de l'*ORGE PERLÉ. *Les Hollandais sont la seule nation qui prépare l'*ORGE PERLÉ. (Rosier.)

Voici des phrases qui nous offrent l'exemple de ce double emploi :

On appelle ORGE MONDÉ *des grains d'orge qu'on a bien nettoyés et bien préparés; et* ORGE PERLÉ, *de l'*ORGE RÉDUITE *en petits grains, dépouillés de leur son.* (Académie.)

PRIVÉE *de sa pellicule, au moyen d'une meule courante, l'*ORGE *prend le nom d'*ORGE MONDÉ; CELLE *qui est tout à fait nue*, ARRONDIE *et* POLIE, *au moyen de procédés particuliers, est l'*ORGE PERLÉ. (Littré.)

Orgue.

Ce mot est masculin au singulier et féminin au pluriel : *un* ORGUE EXPRESSIF; *des* ORGUES PORTATIVES.

Saint Jérôme dit qu'il y avait à Jérusalem UN ORGUE *qu'on entendait du mont des Oliviers.* (Trévoux.)

La voûte de la nef, sous ses longs arcs déserts,
De l'*orgue harmonieux* n'entend plus les concerts. (Desaintange.)

L'*orgue divin* exhale un son religieux. (Delille.)

*L'*ORGUE *est* COMPOSÉ *d'un buffet de menuiserie plus ou moins enrichi de sculpture.* (Encyclopédie.)

Cet orgue qui se tait, ce silence pieux,
L'invisible union de la terre et des cieux,
Tout enflamme, agrandit, émeut l'homme sensible. (Fontanes.)

Quand de l'*orgue lointain* l'insensible soupir
Avec le jour aussi semble enfin s'assoupir,
Pour s'éveiller avec l'aurore. (Lamartine.)

Les PREMIÈRES ORGUES *qu'on ait* VUES *en France furent* APPORTÉES *par des ambassadeurs de l'empereur Constantin Copronyme, qui les offrirent au roi Pépin.* (Trévoux.)

Les PETITES ORGUES PNEUMATIQUES *étaient* CONNUES *bien longtemps avant le temps dans lequel on place ordinairement leur invention; et c'est même dans la nature des choses qu'*ELLES *devaient être plus tôt* CONNUES *que les* ORGUES HYDRAULIQUES. (Millin.)

Quand il est employé aux deux nombres dans une même phrase, l'harmonie exige qu'on ne lui attribue qu'un seul genre, le masculin :

*L'*ORGUE *de Saint-Marc, à Venise, est* UN *des plus* BEAUX ORGUES *de toute l'Italie.*

A Milan, au Dôme, il y a deux GRANDS ORGUES, UN *de chaque côté du chœur.*

Substantifs essentiellement masculins.

Il est un grand nombre de substantifs qui conviennent particulièrement aux hommes ; tels sont :

artisan,	*capitaine*,	*compositeur*,
assassin,	*charlatan*,	*défenseur*,
auteur,	*censeur*,	*détracteur*,
disciple,	*imprimeur*,	*professeur*,
docteur,	*médecin*,	*sculpteur*,
écrivain,	*orateur*,	*soldat*,
géomètre,	*peintre*,	*témoin*,
graveur,	*philosophe*,	*traducteur*,
imposteur,	*poëte*,	*vainqueur*.

Ces noms s'appliquent quelquefois à des femmes ; mais, dans ce cas, les termes qui les modifient doivent être employés au masculin :

Mme Dacier est UN *des plus* FIDÈLES TRADUCTEURS *d'Homère*. (Girault-Duvivier.)

La supérieure, disait un des articles de la constitution, est l'âme de la maison et le CHEF *de tous les membres qui la composent*. (Sainte-Beuve.)

Ce n'est que dans le langage familier ou dans le style comique qu'on peut mettre au féminin les adjectifs qui s'y rapportent, ou donner à ces noms la finale féminine :

> Vais-je épouser ici quelque *apprentie auteur?* (Boileau.)
> Que dit-elle de moi, cette *gente assassine?* (Molière.)

Genre des diminutifs en *ule*.

Sont masculins, comme les primitifs dont ils dérivent :

animalcule,	*animal*.	*monticule*,	*mont*.
capitule,	*chapitre*.	*opercule*,	*couvercle*.
conciliabule,	*concile*.	*opuscule*,	*ouvrage*.
corpuscule,	*corps*.	*ovule*,	*ovum* (lat.).
fascicule,	*faisceau*.	*pédicule*,	*pied*.
globule,	*globe*.	*pédoncule*,	*pied*.
granule,	*grain*.	*réticule*,	*rets*.
indicule,	*indice*.	*tubercule*,	*tuber* (lat.).
module,	*mode*.	*ventricule*,	*ventre*.

Sont féminins, comme leurs primitifs :

auricule,	*oreille*.	*particule*,	*partie*.
capsule,	*capse*.	*pellicule*,	*peau*.
canule,	*canne*.	*pilule*,	*pile*.
fécule,	*fèce*.	*plumule*,	*plume*.
follicule,	*feuille*.	*portioncule*,	*portion*.
formule,	*forme*.	*radicule*,	*racine*.
lenticule,	*lentille*.	*silicule*,	*silique*.
lunule,	*lune*.	*utricule*,	*outre*.
molécule,	*môle*.	*vésicule*,	*vessie*.

Du nombre dans les noms.

Le *nombre* est la propriété qu'ont les noms d'exprimer, au moyen de leur finale ou terminaison, l'unité ou la pluralité.

Il y a deux nombres : le *singulier* et le *pluriel*.

Le *singulier* est l'expression de l'*unité ;*

Le *pluriel* est l'expression de la *dualité* et de la *pluralité*.

Un nom est au *singulier*, quand il ne désigne qu'un seul individu : *le roi*, *un père*.

Il est au *pluriel*, quand il désigne plusieurs individus semblables : *les rois*, *les pères*.

Parmi les noms, il en est qui ne s'emploient qu'au singulier, et d'autres qu'au pluriel.

Ceux qui ne sont d'usage qu'au singulier, sont :

1° Les noms de métaux pris en général, comme l'*or*, l'*argent*, le *fer*, le *plomb*, l'*étain*, le *zinc*, le *bismuth*, etc.

2° Les noms d'aromates : le *baume*, la *myrrhe*, l'*encens*, l'*absinthe*, le *genièvre*, etc.

3° Les noms de vertus et de vices : la *foi*, la *charité*, la *sincérité*, la *décence;* la *mollesse*, la *paresse*, etc.

4° Les noms abstraits : le *bonheur*, le *repos*, la *faim*, le *sommeil*, la *gloire*, la *renommée*, etc.

5° Les adjectifs pris substantivement : le *beau*, le *vrai*, l'*utile*, l'*incertain*, le *superbe*, etc.

6° Les infinitifs employés comme substantifs : le *boire*, le *manger*, le *dormir*, etc.

Les substantifs qui ne sont d'usage qu'au pluriel sont ceux qui expriment une idée collective, comme *ancêtres*, *archives*, *armoiries*, *accordailles*, *épousailles*, *mouchettes*, *broussailles*, *ciseaux*, *mœurs*, *pleurs*, *matines*, *nones*, *vêpres*, *ténèbres*, etc.

OBSERVATION.—Parmi les noms abstraits, il en est un grand nombre qui, en passant du sens propre au sens figuré, peuvent être employés au pluriel ; voici les principaux :

Ardeur. — Vive chaleur :

Les ARDEURS *du soleil sous la ligne sont tempérées par les vents frais de la nuit.* (Trévoux.)

— Transports amoureux :

Il n'est plus temps : il sait mes *ardeurs* insensées. (Racine.)

Bassesse. — Actions basses, viles :

Les hommes corrompus sont toujours prêts à faire de telles BASSESSES. (Fléchier.)

Beauté. — Choses, parties belles :

Il est bien difficile de décrire toutes les BEAUTÉS *qu'il y a dans cette ville.* (Académie.)

Ses ouvrages, tout pleins d'affreuses vérités,
Etincellent pourtant de sublimes *beautés*. (Boileau.)

— Personnes jolies, gracieuses :

Ciel ! quel nombreux essaim d'innocentes *beautés !* (Racine.)

Bonté. — Effets de la bonté :

Choisissez des sujets dignes de vos *bontés*. (Corneille.)
Où sont, Dieu de Jacob, tes antiques *bontés ?* (Racine.)

Bienséance. — Règles de bienséance :

Le Tasse ne garde pas aussi exactement que Virgile toutes les BIENSÉANCES *des mœurs, mais il ne s'égare pas comme l'Arioste.* (Bouhours.)

Les devoirs du christianisme entrent dans les BIENSÉANCES *du monde poli.* (Massillon.)

Bonheur. — Accidents heureux :

De combien de petits BONHEURS *l'homme du monde n'est-il pas entouré !* (Marivaux.)

Chagrin. — Peines, afflictions, déplaisirs :

Les CHAGRINS *montent sur le trône, et vont s'asseoir à côté des souverains.* (Massillon.)

Oui, Lamoignon, je fuis les *chagrins* de la ville. (Boileau.)

Charité.— Effets de la commisération ; secours : *Il fait de grandes* CHARITÉS.

On dit *prêter des* CHARITÉS *à quelqu'un*, pour dire le calomnier :

*Lorsque le père Lachaise eut cessé de parler, je lui dis que j'étais étonné qu'on m'*EÛT PRÊTÉ DES CHARITÉS *auprès de lui.* (Boileau.)

Colère. — Corneille et Molière ont employé ce mot au pluriel :

Pressé de toutes parts des *colères* célestes. (*Pompée.*)

. . . On m'accable, et les astres sévères
Ont contre mon amour redoublé leurs *colères*. (Molière.)

C'est un latinisme.

Il ne s'emploie au pluriel que dans le langage familier, pour Accès de colère : *Je l'ai vu dans ses* COLÈRES. *Ses* COLÈRES *sont terribles.*

Clarté. — Poétiquement, Lumières :

Étrange aveuglement ! — Éternelles *clartés !* (Corneille.

C'est à nous de chanter, nous à qui tu révèles
Tes *clartés* immortelles. (Racine.)

Ce des Barreaux que l'on outrage,
S'il n'eut pas les *clartés* du sage,
En eut le cœur et la vertu. (Voltaire.)

Connaissance. — Relations de société ; lumières de l'esprit :

On prend pour des amis de simples *connaissances;*
Mais que de repentirs suivent ces imprudences (Gresset.)

Les vieilles CONNAISSANCES *valent mieux que les nouveaux amis.* (Mme du Deffant.)

Démosthènes se remplit l'esprit de toutes les CONNAISSANCES *qui pouvaient l'embellir.* (Rapin.)

Considération. — Raisons, motifs qui engagent à prendre tel ou tel parti, à faire telle ou telle chose :

Il a été obligé par de grandes CONSIDÉRATIONS, *par des* CONSIDÉRATIONS *d'honneur et de probité.* (Académie.)

Courage. — Poétiquement et dans le discours élevé, Cœurs, âmes, hommes courageux :

Ce grand prince calma les COURAGES *émus.* (Bossuet.)

Homère aux grands exploits anima les *courages.* (Boileau.)

Les grands COURAGES *ne se laissent point abattre par l'adversité.* (Académie.)

Douceur. — Agréments ; paroles galantes : *La vie privée a ses* DOUCEURS. *Dire, conter des* DOUCEURS *à une femme.*

Ce sont les *douceurs* de la vie
Qui font les horreurs du trépas. (Quinault.)

Expérience. — Il ne se dit au pluriel qu'en termes de science :

La physique et la médecine ont besoin d'être aidées par les EXPÉRIENCES *que le hasard seul fait souvent naître.* (Fontenelle.)

Félicité. — Plaisirs : *Les* FÉLICITÉS *de ce monde sont peu durables.*

Que vos *félicités*, s'il se peut, soient parfaites. (Voltaire.)

Fureur. — Violents effets du courroux, de la passion ; excès :

Défendez-moi des *fureurs* de Pharnace. (Racine.)

A vos *fureurs* Oreste s'abandonne. (Le même.)

Il n'eût point eu le nom d'Auguste,
Sans cet empire heureux et juste
Qui fit oublier ses *fureurs.* (J.-B. Rousseau.)

Goût. — Faculté de distinguer les saveurs ; celle de juger les objets : *Tous les* GOUTS *ne se rapportent pas. En peinture, il y a autant de* GOUTS *que d'écoles.*

— Prédilection pour tels ou tels objets : *La nature nous a donné des* GOUTS *qu'il est aussi dangereux d'éteindre que d'épuiser.*

Haine. — Sentiments de haine :

Une parole mal interprétée, un rapport douteux, un soupçon mal fondé, allument tous les jours des HAINES *irréconciliables.* (Fléchier.)

Combien je vais sur moi faire éclater de *haines!* (Racine.)

Haleine. — Poétiquement, Le souffle des vents :

Les vents se turent; les plus doux zéphyrs même semblèrent retenir leurs HALEINES. (Fénelon.)

Déjà les vents retiennent leurs HALEINES; *tout est calme dans la nature.* (Barthélemy.)

. . . . Flore dans les plaines
Faisait taire des vents les bruyantes *haleines.* (Boileau.)

Hasard. — Poétiquement : Les *hasards* de la *guerre.*

Honte. — Humiliations :

Pour réserver sa tête *aux hontes* d'un *supplice.* (Corneille.)

.... Vous avez dû garder le souvenir
Des hontes que pour vous j'avais su prévenir. (Le même.)

La plus brillante fortune ne mérite ni le tourment que je me donne, ni les humiliations, ni les HONTES *que j'essuie.* (La Bruyère.)

Hymen. — Mariage :

J'ai vu beaucoup *d'hymens,* aucun d'eux ne me tente. (La Fontaine.)

Honneur. — Distinctions :

N'accordez jamais les HONNEURS *à ceux qui n'ont point d'honneur.* (La Beaumelle.)

Indiscrétion. — Effets de l'indiscrétion; actions, paroles indiscrètes :

On n'a vu que trop de ces malheureuses entretenir l'audience des INDISCRÉTIONS *de leur vie.* (Patru.)

Ignorance. — Faits, preuves d'ignorance; fautes :

*On y trouve autant d'*IGNORANCES *que de mots.* (Bossuet.)

Dieu a permis qu'il soit tombé dans des IGNORANCES *si grossières, qu'elles lui ont attiré la risée des gens de lettres.* (Boileau.)

*Ce livre est plein d'*IGNORANCES *impardonnables.* (Académie.)

Ignominie. — Outrages, injures : *Jésus-Christ a souffert toutes les* IGNOMINIES *dont les Juifs ont pu l'abreuver.*

Injustice. — Effets de l'injustice : *J'ai enduré de sa part de grandes* INJUSTICES.

Impudence. — Actions grossières ; effets de l'impudence : *Il mérite d'être châtié pour ses* IMPUDENCES.

Ivresse. — Poétiquement (1) et dans le sens de Passion :

Le réveil suit de près vos trompeuses *ivresses*. (J.-B. Rousseau.)

Mépris. — Paroles, actions méprisantes : *Je ne suis pas fait pour souffrir vos* MÉPRIS. (Académie.)

A chercher vos *mépris*, m'aurait-on vu descendre,
Sans cet espoir secret, qu'enfin la vérité
Devait, en me vengeant, consoler ma fierté ? (C. Delavigne.)

Misère. — Malheurs, calamités :

Mon cœur dès ce moment partagea vos *misères*. (Voltaire.)

Pauvreté. — Choses basses, méprisables, ridicules :

J'ai lu la satire des femmes,
Juste ciel, que de *pauvretés !* (Senecé.)

Penchant. — Inclinations :

Plus on se livre à ses PENCHANTS, *plus on en devient le jouet et l'esclave.* (Massillon.)

Santé. — Constitutions physiques :

Pour les SANTÉS *délicates, elles méritent qu'on y prenne confiance.* (Mme de Sévigné.)

S'il y a un bonheur que la raison produise, il ressemble à ces SANTÉS *qui ne se soutiennent qu'à force de remèdes.* (Fontenelle.)

Tendresse. — Marques, témoignages d'affection :

Tu sais combien de fois ses jalouses *tendresses*
Ont pris soin d'assurer la mort de ses maîtresses. (Racine.)

Nous ne donnons pas et nous ne pourrions donner une liste complète de tous les noms abstraits que les écrivains ont employés au pluriel ; mais quand ils l'ont fait, c'est toujours en les détournant de leur sens propre ou en les prenant dans une acception particulière, comme le prouvent ces exemples :

La peur est une passion dont l'animal est susceptible, quoiqu'il n'ait pas nos CRAINTES *raisonnées ou prévues. Il en est de même de l'horreur, de la colère, de l'amour, quoiqu'il n'ait ni nos* AVERSIONS *réfléchies, ni nos* HAINES *durables, ni nos* AMITIÉS *constantes.* (Buffon.)

---

(1) M. de Lamartine l'a employé au pluriel dans le sens propre :

Le camp des confédérés chrétiens se livrait sans défiance aux désordes, aux IVRESSES, *aux* SOMMEILS *d'une nuit de sécurité.* (Lamartine.)

Malgré l'autorité de l'écrivain, on ne saurait pas plus admettre les *ivresses* que les *sommeils*.

Je me trouvais en état de continuer mes PROMENADES *et d'achever de voir les* RARETÉS *de ce beau séjour.* (La Fontaine.)

Il y a une infinité de CONDUITES *qui paraissent ridicules et dont les raisons cachées sont très-sages et très-solides.* (La Rochefoucauld.)

Quand les noms, habituellement employés dans un sens général, sont pris accidentellement dans une acception restreinte, et qu'au lieu de désigner un *genre*, ils désignent une *espèce* déterminée, alors ils peuvent s'employer au pluriel :

Les FERS *de Suède sont très-estimés.*

On enlevé tous les PLOMBS *de ces bâtiments.*

N'est-il pas très-naturel que des animaux qui ont une demeure fixe où ils sont accoutumés à transporter les NOURRITURES *dont ils ont actuellement besoin et qui flattent leur appétit, en transportent beaucoup plus qu'il ne leur en faut, déterminés par le sentiment seul et par le plaisir de l'odorat.* (Buffon.)

Ces murs sont entourés de charmants kiosques des FORMES *et des* ARCHITURES *les plus orientales.* (Lamartine.)

Tout mot ou toute expression qu'on emploie accidentellement comme substantif, et qui exprime ou un signe matériel ou une idée unique, est toujours *invariable :*

Trois UN *de suite font cent onze en chiffres arabes.* (Académie.)

Plusieurs *peu* font un *beaucoup*. (Florian.)

Les AÏE ! *les* HOLÀ ! *jaillissaient par bouffées du coin des rues et des carrefours.* (T. Gautier.)

. . . . L'homme de qui je parle,
Si j'en crois les *on dit*, méritait bien son sort. (C. Bonjour.)

Les QU'EN-DIRA-T-ON *inquiètent peu le sage.* (Mme de Staël.)

Il pleut des monosyllabes. On m'a envoyé les QUE, *on m'a promis les* OUI, *les* NON, *les* POUR, *les* QUOI, *les* SI. (Voltaire.)

Ami, je n'irai plus rêver, si loin de moi,
Dans les secrets de Dieu, ces *comment*, ces *pourquoi*. (Lamartine.)

Dans le cas où la somme des OUI *surpasse celle des* NON, *alors la loi nouvelle doit l'emporter; car enfin, quand la balance est juste, le moindre poids suffit pour la faire balancer de l'un des côtés.* (Mirabeau.)

Ainsi, dans ces vers de Molière :

Veux-tu toute ta vie offenser la grammaire?
— Qui parle d'offenser grand'mère ni grand-père.
— O ciel! *grammaire* est *prise* à contre-sens par toi.
(Les Femmes savantes.)

grammaire est matériellement employé; il n'est pas *féminin*, car il ne s'agit pas de la *grammaire*, mais du *mot*, du *terme* grammaire; l'auteur devait donc écrire *pris* et non *prise*.

Formation du pluriel.

I. Pour former le pluriel d'un substantif, on ajoute la lettre *s* à la finale du singulier : un *roi*, des *rois;* un *orateur*, des *orateurs;* un *livre*, des *livres* (1).

II. Mais tout nom terminé au singulier par *s*, *x*, *z*, ne subit aucune modification au pluriel : le *fils*, les *fils;* la *voix*, les *voix;* le *nez*, les *nez*.

III. Les noms qui ont pour finale une des voyelles composées *au*, *eu*, prennent un *x* au pluriel : un *flé*AU, des *flé*AUX ; un *nev*EU, des *nev*EUX.

IV. Mais les noms terminés par la voyelle composée *ou* forment leur pluriel régulièrement, c'est-à-dire par l'addition de la lettre *s :* un *s*OU, des *s*OUS ; un *verr*OU, des *verr*OUS, etc.

Il faut excepter : *bijou*, *caillou*, *chou*, *genou*, *hibou*, *joujou* et *pou*, qui prennent un *x* au pluriel : des *bijoux*, des *cailloux*, des *choux*, des *genoux*, des *hiboux*, des *joujoux*, des *poux*.

V. Les noms terminés par *al* changent au pluriel cette finale en *aux :* un *anim*AL, des *anim*AUX ; un *tribun*AL, des *tribun*AUX, etc.

Mais *aval*, *bal*, *cal*, *cantal*, *carnaval*, *chacal*, *nopal*, *narval*, *pal*, *régal*, *serval*, et quelques autres noms en *al* peu usités, forment leur pluriel par l'addition d'une *s :* des *avals*, des *bals*, des *cals*, etc.

VI. Les noms terminés par *ail* forment leur pluriel régulièrement : un *évent*AIL, des *évent*AILS ; un *port*AIL, des *port*AILS.

Il en est sept qui font exception ; ce sont : *bail*, *émail*, *corail*, *soupirail*, *travail*, *vantail*, *vitrail*, dont le pluriel est : *baux*, *émaux*, *coraux*, *soupiraux*, *travaux*, *vantaux*, *vitraux*.

Bétail n'a pas de pluriel ; on se sert de *bestiaux*, dérivé de *bestial* (beste).

OBSERVATION. — Anciennement, il était d'usage de retrancher le *t* avant l'addition de l'*s*, dans tous les substantifs qui se terminaient par cette consonne :

> Et si ne ferons a nulz *tors;*
> Mieulx aymerions estre *mors*,

(1) La lettre *s* ajoutée aux noms n'a pas toujours servi à marquer le pluriel ; ce n'est guère que depuis le milieu du quatorzième siècle qu'elle a été appliquée à cet usage. Jusque-là les noms ne prenaient une *s* finale que lorsqu'ils étaient employés comme *sujets* de nombre *singulier*, ou comme *compléments* de nombre *pluriel;* dans tous les autres cas, ils s'écrivaient sans *s*. On avait alors pris pour modèle la seconde déclinaison latine, à laquelle on empruntait l'*s* finale du nominatif singulier *us*, et de l'accusatif pluriel *os*.

Mon cueur et moi, que courroucée
Fut Raison saige et redoubtée,
Contre *tous* envieux *rappors*. (Charles d'Orléans.)

Aujourd'hui, quelques typographes le suppriment, mais seulement dans les polysyllabes terminés par *ant* ou *ent :*

Mais un trouble inconnu, de tristes *sentimens*,
Jusque dans leurs plaisirs poursuivaient ces *amans*. (Saint-Lambert.)

Il est, il est alors de ces heureux *momens*
Où l'âme entière éclate en doux *ravissemens*. (Le Brun.)

L'Académie s'est, avec raison, prononcée contre cette suppression, que quelques-uns étendent jusqu'au pluriel des adjectifs, ce qui ne permet plus de remonter sûrement à leur forme primitive.

Substantifs qui ont deux formes au pluriel.

Aïeul.

Ce nom forme son pluriel régulièrement quand il désigne le grand-père paternel et le grand-père maternel : *Ses deux* AÏEULS *ont rempli les premières charges. Ses deux* AÏEULS *assistaient à son mariage*. (Académie.)

Dans le sens d'*ancêtres*, il fait au pluriel *aïeux* :

Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'*aïeux*. (Voltaire.)

Nos *aïeux* à leur gré faisaient un dieu d'un homme. (Corneille.)

On donne au pluriel *aïeuls* un sens très-restreint. Une phrase remarquable de l'abbé de Vauxelles nous fait croire qu'on peut l'employer dans une acception plus étendue ; voici ce qu'il dit dans une notice sur Mme de Sévigné : *La généalogie de Rabutin que doit publier Bussy, lui paraît d'avance* (à Mme de Sévigné) *un livre admirable ; elle est beaucoup moins occupée de ses* AÏEULS MATERNELS.

Aïeuls désigne ici tous les ascendants maternels ; l'emploi de cette forme nous paraît aussi juste qu'heureux, et nous croyons que dans ce sens, c'est le seul pluriel dont on puisse raisonnablement faire usage : *les aïeux paternels* ou *les aïeux maternels*, pour exprimer tous les ascendants du côté du père ou du côté de la mère, seraient des expressions moins nettes et moins précises.

Anciennement on disait *ayeuls* dans les deux acceptions :

La couronne de France fut maintenue et asseurée par la plume, la langue et la ance de nos AYEULS. (Ant. Loisel.)

Mais on prononçait *aïeux*, comme on prononce encore, dans quelques provinces, *fieux* pour *filleuls ;* il est vraisemblable que le pluriel *aïeux* s'est établi parce qu'il était plus conforme à la prononciation.

Ail.

Ail, dans son acception générale, et considéré comme légume, fait au pluriel *aulx* : *Il y a des* AULX *cultivés et des* AULX *sauvages*. (Académie.)

> Tu peux choisir ou de manger trente *aulx*
> (J'entends sans boire et sans prendre repos),
> Ou de souffrir trente bons coups de gaule. (La Fontaine.)

En termes de botanique, et considéré comme plante, on dit souvent des *ails* : *Il cultive des* AILS *de plusieurs espèces*. (Académie.)

Ciel.

Ciel, dans le sens propre, fait *cieux* au pluriel :

Les CIEUX *annoncent la gloire de Dieu*. (Pascal.)

> Pareil au cèdre, il cachait dans les *cieux*
> Son front audacieux. (Racine.)
>
> Que la terre est petite à qui la voit des *cieux !* (Delille.)

Dans le sens de température, de climat, il faut encore *cieux*.

Mais au figuré, c'est-à-dire lorsqu'il est employé pour désigner une peinture, ou une représentation imitant le ciel, le haut d'un lit, et le plafond d'une carrière de pierre, il fait *ciels : Les* CIELS *de lit. Ce peintre fait bien les* CIELS. (Académie.)

Au cimetière de Pise, Buffalmaco a représenté tous les CIELS *décrits par le Dante.* (J. Janin.)

Quelques écrivains ont employé le pluriel *ciels* par une simple raison d'harmonie :

Ils étaient occupés à contempler un de ces CIELS *purs dans lesquels les derniers rayons du soleil jettent de faibles teintes d'or et de pourpre.* (H. de Balzac.)

> Alors prés verts, *ciels* bleus, eaux vives. (V. Hugo.)

Œil.

Œil fait *yeux* au pluriel, non-seulement quand il s'applique à l'organe de la vue, mais encore toutes les fois qu'il peut être employé sans donner lieu à une équivoque :

> O vous, sur un enfant si cher, si précieux,
> Ministre du Seigneur, ayez toujours les *yeux !* (Racine.)

Un pain qui a des YEUX ; *un fromage qui n'a point d'*YEUX ; *le bouillon est très-gras, il a beaucoup d'*YEUX. (Académie.)

Il fait *œils* au pluriel, quand il est employé par analogie et qu'il exprime une sorte de ressemblance entre l'objet qu'il désigne et celui

dont il rappelle l'idée : *des* OEILS-*de-chat ; des* OEILS-*de-serpent* (pierres précieuses) ; *des* OEILS-*de-chèvre* (plantes) ; *des* OEILS-*de-bœuf* (fenêtres rondes, lucarnes) :

Les pierres appelées OEILS-*de-poisson, quoique assez rares, ne sont pas d'un grand prix.* (Buffon.)

En termes d'art, d'imprimerie, il fait encore *œils* au pluriel ; mais en termes de jardinage, *yeux* est plus usité : *Tailler à deux* YEUX, *à trois* YEUX. (Acad.) *Les bonnes branches ont les* YEUX *assez près les uns des autres.* (La Quintinie.)

Travail.

Travail, dans le sens de labeur, fatigue, entreprise, etc., fait au pluriel *travaux* :

Un poëme excellent, où tout marche et se suit,
N'est pas de ces *travaux* qu'un caprice produit. (Boileau.)

Il fait *travails*, s'il se dit des comptes que chaque ministre rend au souverain touchant les affaires de son département, ou des rapports que les commis font au ministre sur les affaires qui leur ont été renvoyées : *Ce ministre a eu plusieurs* TRAVAILS *cette semaine avec le roi.* (Académie.)

Il fait encore *travails*, quand il s'applique aux machines de bois entre lesquelles les maréchaux attachent les chevaux vicieux pour les ferrer ou les panser.

Mots empruntés aux langues étrangères.

Parmi les mots qui des langues étrangères sont passés dans la nôtre, il en est qu'un fréquent usage a francisés, et d'autres dont la première forme est toujours conservée sans altération par suite de l'emploi très-restreint qu'on en fait.

Les premiers, considérés comme noms français, suivent au pluriel la règle de nos substantifs.

Les autres restent invariables.

On doit donc écrire avec une *s* au pluriel :

acacias,	*boléros,*	*débets,*	*factotums,*
accessits,	*bravos,*	*déficits,*	*falbalas,*
agendas,	*cacaos,*	*dominos,*	*fandangos,*
albums,	*camarillas,*	*duos,*	*fémurs,*
alinéas,	*cancers,*	*duplicatas,*	*folios,*
altos,	*cochléarias,*	*échos,*	*forums,*
avisos,	*cocos,*	*erratas,*	*fraters,*
biftecks,	*concertos,*	*exeats,*	*géraniums,*
bills,	*concettis,*	*fabagos,*	*halos,*
boas,	*dahlias,*	*factums,*	*harmonicas,*

hidalgos, *hortensias*, *hourras*, *imbroglios*, *impromptus*, *indigos*, *ladys*, *lavabos*, *lazzis*, *lumbagos*, *macaronis*, *mementos*, *muséums*, *numéros*, *opéras*, *oratorios*, *pachas*, *palladiums*, *palliums*, *panoramas*, *paras*, *parias*, *peccatas*, *pensums*, *pianos*, *placets*, *populos*, *quatuors*, *quiproquos*, *quolibets*, *ratafias*, *récépissés*, *rectos*, *reliquats*, *rémoras*, *satisfecits*, *shakos*, *silos*, *sophas*, *sopranos*, *spécimens*, *ténors*, *tibias*, *tilburys*, *trémas*, *trios*, *ultimatums*, *versos*, *vertigos*, *villas*, *viragos*, *visas*, *zébus*, *zéros*, *zigzags*.

Ce fut Mazarin qui fit représenter à Paris les premiers OPÉRAS, *et c'étaient des* OPÉRAS *italiens*. (La Harpe.)

Si quelque chose approche de Cicéron, ce sont les trois FACTUMS *que Pélisson écrivit à la Bastille en faveur de l'infortuné Fouquet.* (Voltaire.)

Les QUOLIBETS *ne sont à proprement parler que de misérables pointes qui ne portent d'ordinaire sur rien, et où il y a presque toujours du faux.* (Bouhours.)

Nous fatiguons le ciel à force de *placets*.
Qu'à chacun Jupiter accorde sa requête,
Nous lui romprons encor la tête. (La Fontaine.)

Louis XIV se plaisait et se connaissait aux choses ingénieuses, aux IMPROMPTUS, *aux chansons agréables.* (Voltaire.)

J'entendis éclater des *bravos* imprévus
A mille traits d'esprit que je n'avais pas vus. (C. Delavigne.)

Airs, cavatines, DUOS, TRIOS, QUATUORS, *finales, tout a été mis en formules par Rossini.* (Vitet.)

Sont invariables :

1° Ceux qui sont rarement employés au pluriel, comme *alibi*, *choléra*, *crescendo*, *criterium*, *exequatur*, *deleatur*, *forum*, *laudanum*, *maximum*, *quantum*, etc. :

Une prodigalité de CRESCENDO, *de triolets, de mouvements ternaires, de modulations à la médiante, d'accompagnements plaqués.* (Vitet.)

2° Les noms qui sont formés de plusieurs mots, comme des *Te Deum*, des *De profundis*, des *ecce homo*, des *ex-voto*, des *fac-simile*, des *forte-piano*, des *in-folio*, des *in-quarto*, des *in-octavo*, des *mezzo-termine*, des *post-scriptum*, des *auto-da-fé*, etc. :

Nous avons chanté des TE DEUM *que bien des mères traduisaient en* DE PROFUNDIS. (Boiste.)

Les Romains appelaient EX-VOTO *des tableaux qui représentaient les offrandes promises par un vœu.* (Noël.)

Si le fanatisme a élevé ses AUTO-DA-FÉ, *la philosophie a eu aussi les siens.* (Boiste.)

C'est un de vos POST-SCRIPTUM *d'autrefois.* (C. Delavigne.)

3° Les mots latins qui commencent les prières, les psaumes, les hymnes auxquels ils donnent leurs noms : des *Alleluia*, des *Ave*,

des *Benedicite*, des *Confiteor*, des *Credo*, des *Magnificat*, des *Miserere*, des *Pater*, des *Requiem*, des *Stabat;* on écrit aussi des *amen*.

On donne le nom de chapelet à un certain nombre de grains enfilés, sur lesquels on dit des AVE MARIA, *et à chaque dizaine desquels il s'en trouve de plus gros, sur lesquels on dit des* PATER. (Académie.)

Les noms italiens qui suivent : *carbonaro*, *dilettante*, *lazarone*, *quintetto*, *soprano*, ont au pluriel la même forme en français qu'en italien : des *carbonari*, des *dilettanti*, des *lazaroni*, des *quintetti*, des *soprani :*

Les LAZARONI *forment une grande partie de la population de Naples.* (Jouy.)

Les SOPRANI *aident les vieux prêtres de leurs aigres voix.* (Stendhal.)

Des noms propres.

Les noms propres accompagnés de l'article ou d'un adjectif déterminatif s'emploient quelquefois comme *noms communs* au singulier et au pluriel :

Quand un *Sully* renaît, espère un *Henri-Quatre.* (Voltaire.)

I. Ils sont *invariables* au *pluriel :*

1° Lorsqu'ils sont employés par emphase, c'est-à-dire, lorsque l'on se sert du pluriel quoique l'on n'ait en vue que le seul individu dont le nom rappelle l'idée :

Le même roi qui sut employer les CONDÉ, *les* TURENNE, *les* LUXEMBOURG, *les* CRÉQUI, *les* CATINAT *et les* VILLARS *dans ses armées, les* COLBERT *et les* LOUVOIS *dans son cabinet, choisit les* RACINE *et les* BOILEAU *pour écrire son histoire, les* BOSSUET *et les* FÉNELON *pour instruire ses enfants, les* FLÉCHIER, *les* BOURDALOUE *et les* MASSILLON *pour l'instruire lui-même.* (Maury.)

Ce qu'il y a de certain, c'est que les plus savants des hommes, les SOCRATE, *les* PLATON, *les* NEWTON, *ont été aussi les plus religieux.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Les vrais gens de lettres et les vrais philosophes ont beaucoup plus mérité du genre humain que les ORPHÉE, *les* HERCULE *et les* THÉSÉE. (Voltaire.)

Les LA FONTAINE, *les* BOILEAU, *les* RACINE, *les* MOLIÈRE, *vivaient entre eux.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Les LOCKE, *les* MONTESQUIEU, *les* J.-J. ROUSSEAU, *en se levant en Europe, appelèrent les peuples modernes à la liberté.* (Chateaubriand.)

M. Cuvier, cet émule des FONTENELLE, *des* D'ALEMBERT, *des* BUFFON, *fut à la fois un savant du premier ordre et un littérateur distingué.* (Jouy.)

2° Quand ils sont pris dans un sens matériel, pour désigner des ouvrages auxquels ils servent de titres :

On m'a fait présent de deux TÉLÉMAQUE. *Envoyez-moi deux* ATHALIE.

3° Toutes les fois qu'ils désignent plusieurs individus d'une même famille, que le nombre soit ou non déterminé :

Les deux CORNEILLE *se sont distingués dans la république des lettres; les deux* CICÉRON *ne se sont pas également illustrés.* (Beauzée.)

Par la vertu des deux ANTONIN, *ce nom devint les délices des Romains.* (Bossuet.)

Les deux ORLOFF, *en attendant la première escadre russe, avaient tout préparé.* (Villemain.)

L'Espagne s'honore d'avoir produit les deux SÉNÈQUE. (Raynouard.)

Des deux *Richelieu* sur la terre
Les exploits seront admirés. (Voltaire.)

Cette règle n'a pas toujours été observée par les écrivains; ainsi l'on trouve :

Les deux MITHRIDATES, *père et fils, fondèrent le royaume de Cappadoce.* (Bossuet.)

Deux ou trois GRIGNANS *vinrent me voir hier matin.* (Mme de Sévigné.)

Dans ce pays trois *Bernards* sont connus. (Voltaire.)

On nous voit réunir dans une même admiration les deux HORACES *succombant en triomphe pour leur patrie, et* POLYEUCTE *expirant humblement pour son Dieu.* (A. Soumet.)

Que ce soit l'orthographe des écrivains ou celle des typographes, nous n'hésitons pas à la condamner.

4° Les noms propres étrangers, précédés de l'article pluriel, sont toujours invariables lorsque leur forme n'a pas été francisée :

A Vérone, tous les LA SCALA *sont sculptés à cheval au sommet de leurs mausolées.* (Vitet.)

II. Les noms propres sont *variables* au *pluriel :*

1° Quand ils s'appliquent à des individus qui par leur caractère, leurs talents, etc., peuvent être comparés à celui dont on emprunte le nom :

Il est sûr qu'il ne se trouve plus de ces âmes vigoureuses ou roides de l'antiquité, des ARISTIDES, *des* PHOCIONS, *des* PÉRICLÈS, *ni enfin des* SOCRATES. (Fontenelle.)

Aux siècles de Midas on ne voit point d'*Orphées*. (Voltaire.)

Qui nous a dit que, de nos jours, parmi les nations policées ou barbares, on ne trouverait pas des HOMÈRES *et des* LYCURGUES *occupés des plus viles fonctions?* (Barthélemy.)

Un Auguste aisément peut faire des *Virgiles*. (Boileau.)

Boileau travaillait pour plaire aux LA ROCHEFOUCAULDS (1) *de son siècle.* (Voltaire.)

2° Lorsqu'on emploie le nom d'un écrivain pour désigner l'ensemble de ses œuvres, celui d'un peintre, d'un graveur ou d'un typographe célèbre pour un de ses ouvrages :

---

(1) L'article qui fait partie d'un nom propre reste toujours *invariable*.

Les premiers PLINES *que possède la Bibliothèque du roi sont d'une conservation parfaite.*

Parlez au bibliophile des vieux livres, des belles éditions, des ELZEVIRS *non rognés*. (J. Janin.)

Nous avons acheté en Espagne deux magnifiques MURILLOS.

3° Quand le substantif propre peut être considéré comme un titre commun à une famille illustre, à une race royale, etc. :

Les pyramides de l'Égypte s'en vont en poudre, et les graminées du temps des PHARAONS *subsistent encore*. (Bernardin de Saint-Pierre.)

La Seine a des *Bourbons*, le Tibre a des *Césars*. (Boileau.)

Lorsque Auguste eut conquis l'Égypte, il apporta à Rome le trésor des PTOLÉMÉES. (Montesquieu.)

Je publie une Histoire dont les CAPETS *occupent huit siècles*. (Chateaubriand.)

Quel fracas de chevaux, de valets, de flatteurs,
Traînaient sous les *Pépins* nos prélats voyageurs? (Viennet.)

L'emploi du pluriel a passé du latin dans notre langue; les Romains disaient : les *Horaces*, les *Curiaces*, les *Scipions*, etc., et nous disons par imitation : les *Capets*, les *Bourbons*, les *Guises*, les *Condés*, etc.

Mais si par les mots *Guise*, *Condé*, etc., on veut désigner non la famille, la race, mais seulement quelques-uns des membres de ces familles, de ces races, on doit les écrire sans le signe du pluriel :

Quel assemblage de contradictions dans ce Charles IX! il déteste les GUISE, *et leur confie son autorité; il respecte Coligny comme un père, et consent à l'assassiner*. (Tissot.)

L'église de Nemours a sans doute été rebâtie au quatorzième siècle par les GUISE, *pour lesquels Nemours fut érigé en duché-pairie*. (H. de Balzac.)

Catherine était dans une perplexité profonde. Les GUISE *la pressaient d'arracher au roi mourant l'ordre d'exécution du prince de Condé et d'arrestation du roi de Navarre*. (H. Corne.)

Cette distinction est essentiellement logique, et nous nous étonnons qu'elle n'ait point été établie par les grammairiens et faite par les typographes.

Noms composés.

En examinant avec attention la nature des parties qui concourent à la formation des noms composés, il est facile d'arriver à la solution des difficultés orthographiques qu'ils présentent. Les éléments dont ces substantifs se composent sont des mots *variables* ou des mots *invariables*; or le doute est impossible sur la manière d'écrire les derniers; quant aux autres, il suffit de les soumettre à l'analyse pour savoir à quel nombre ils doivent figurer.

Les substantifs et les adjectifs sont, parmi les mots qui concourent

à former des noms composés, les seuls susceptibles des accidents de nombre ; et le nombre auquel ils doivent être employés est toujours subordonné au sens dans lequel ils sont pris et à l'idée qu'ils éveillent.

Voici quelques règles qui rendront plus facile l'application de ces principes généraux.

I. Lorsqu'un nom composé est formé de deux substantifs dont l'un qualifie l'autre, ils prennent tous deux la marque du pluriel :

*C'est dans les contrées les plus chaudes du nouveau monde que se trouvent toutes les espèces d'*OISEAUX-MOUCHES. (Buffon.)

Les lieux où l'on prend le plus de FAUCONS PÈLERINS *sont non-seulement les côtes de Barbarie, mais toutes les îles de la Méditerranée.*
(Bernardin de Saint-Pierre.)

Les REINES-MARGUERITES *et les asters, les soucis et les soleils, portent tous des fleurs radiées.* (J.-J. Rousseau.)

Les MARTINS-PÊCHEURS *et une foule d'oiseaux riverains embellissent par l'émail de leurs couleurs les bords des fleuves de l'Asie et de l'Afrique.*
(Bernardin de Saint-Pierre.)

Il en est de même lorsque plusieurs noms figurent comme qualificatifs du premier :

Le schrol seul ou le schrol mêlé de quartz a produit les TOPAZES-RUBIS-SAPHIRS *du Brésil* (1). (Buffon.)

II. Mais si le second substantif ne peut être considéré comme qualificatif de l'autre, l'emploi du nombre est alors subordonné pour chacun d'eux au sens particulier qu'il éveille. Ainsi on écrit :

Un *appui-main*, des *appuis-main ;* des *appuis* pour la *main*.

Un *Hôtel-Dieu*, des *Hôtels-Dieu ;* des *hôtels*, des hospices placés sous la protection de *Dieu*.

Un *garde-côte*, des *gardes-côtes ;* des *gardes*, des gardiens des *côtes*.

Un *bain-marie*, des *bains-marie ;* des *bains* de la prophétesse *Marie*.

Un *colin-maillard*, des *colin-maillard ;* des jeux où *Colin* cherche *Maillard*.

---

(1) On écrit aujourd'hui en un seul mot *chèvrefeuille, bouledogue, becfigue,* qu'on trouve écrits au pluriel, dans les meilleures éditions, comme ils le sont dans ces exemples :

De vieux murs couverts de CHÈVRES-FEUILLES *naissants.* (A. de Vigny.)

En Provence, on voit sans cesse, sur les figuiers, les BECS-FIGUES *becquetant les fruits les plus mûrs.* (Buffon.)

Les BOULES-DOGUES *ont les incisives usées et quelquefois perdues à trois ou quatre ans.* (Lecoq.)

Un *brèche-dents*, des *brèche-dents;* celui qui a, ceux qui ont *une brèche aux dents.*

Un *porc-épics*, des *porcs-épics;* un *porc*, des *porcs* dont le corps est couvert de piquants, d'épis, d'*épics*.

On voit par le même testament que le roi lègue cent livres de compte à deux cents HÔTELS-DIEU. (Voltaire.)

Des PAILLE-EN-QUEUE *parcourent tous les jours des trois ou quatre cents lieues entre les tropiques, d'orient en occident, sans jamais manquer de retrouver, le soir, le rocher d'où ils sont partis le matin.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Nous courons en COLIN-MAILLARD *après le plaisir ; et lorsque, après l'avoir saisi, nous ôtons le bandeau, ce n'est plus ce que nous avions pensé.* (Boiste.)

Les PORCS-ÉPICS, *quoique originaires des climats les plus chauds de l'Afrique et des Indes, peuvent vivre et se multiplier dans les pays moins chauds.* (Buffon.)

III. Quand un nom est formé d'un substantif et d'un adjectif qui le qualifie, ils prennent l'un et l'autre la marque du pluriel :

Les civettes cherchent, comme les renards, à entrer dans les BASSES-COURS *pour emporter les volailles.* (Buffon.)

Nos actions sont comme des BOUTS-RIMÉS, *que chacun tourne comme il lui plaît.* (La Rochefoucauld.)

EXCEPTIONS. — 1° L'euphonie a depuis longtemps consacré les formes suivantes :

Une *grand'mère*, des *grand'mères ;* une *grand'messe*, des *grand'messes ;* la *grand'rue*, la *grand'salle*, la *grand'chambre* (1).

L'adjectif est toujours suivi d'une apostrophe qui tient lieu de l'*e* muet supprimé.

Le retranchement de la finale n'a pas lieu au masculin pluriel, et l'on écrit des *grands-pères*, des *grands-oncles*, etc.

2° Dans les substantifs suivants, comme il n'y a pas rapport d'attribution entre l'adjectif et le nom exprimé, mais entre l'adjectif et un nom sous-entendu, on écrit :

Un *blanc-seing*, des *blanc-seings*; des *seings*, des signatures sur *papier blanc*.

Un *terre-plein*, des *terre-pleins ;* des lieux *pleins* de *terre*.

3° On écrit aux deux nombres :

Un *chevau-légers*, des *chevau-légers*.

Un *cent-suisses*, des *cent-suisses ;* un soldat, des soldats du régiment des *cent-suisses*.

---

(1) Anciennement, *grant*, ou *grand*, était invariable, lorsqu'il précédait un substantif *féminin :*

De la voir j'eus au cueur *grant* joye. (Saint-Gelais.)

Ung jour pensay m'aller aux champs esbattre
Pour démolir ma *grand* mélancolie. (Le même.)

Un *quinze-vingts*, un aveugle de l'hospice des *Quinze-Vingts*.

Un *courte-haleine*, des *courte-haleine*; une personne, des personnes qui ont l'*haleine courte*.

M. le prince se donna le soin d'ordonner les gendarmes et les CHEVAU-LÉGERS. (La Rochefoucauld.)

L'armée vit avec effroi les gens d'armes et les CHEVAU-LÉGERS *pressés entre ces deux corps, dix fois supérieurs en nombre.* (A. de Vigny.)

REMARQUE. — Quelques grammairiens, qui ne voient dans *chevau* que l'altération barbare de *cheval*, repoussent cette forme et cette orthographe. Le pluriel *chevau-légers* ne prouve-t-il pas cependant que *chevau* n'est pas employé pour *cheval*, et ne peut-on, avec quelque raison, supposer que, dans cette expression, *chevau* figure par abréviation pour *chevauchier* ou *chevaucheur*, vieux mots qui signifiaient *cavalier?*

On trouve toutefois dans les Mémoires de G. de Villeneuve ce mot écrit ainsi au pluriel :

Ils estoient en nombre de quatre cens armés, et cinq mille enfans de pié et cinq cens CHEVAULX-LEGIERS, *comme on disoit.*

IV. S'il entre dans la formation du nom composé, un mot pris adjectivement qui ne s'emploie plus seul, il prend, comme le substantif, le signe du pluriel. Tels sont *loup-garou*, *porte cochère*, *pie-grièche*, *loup-cervier*, *orang-outang*, qui font au pluriel *loups-garous*, *portes cochères*, *pies-grièches*, etc.

Les LOUPS-CERVIERS *du Canada sont plus blancs et plus petits que ceux d'Europe.* (Buffon.)

Les ORANGS-OUTANGS *sont extrêmement sauvages; mais il paraît qu'ils sont peu méchants et qu'ils parviennent assez promptement à entendre ce qu'on leur commande.* (Le même.)

V. Quand un nom composé est formé de deux substantifs unis par une préposition, le premier prend le signe du pluriel, et le second substantif, qui sert de complément au premier, reste le plus souvent invariable.

Les BELLES-DE-NUIT *du Pérou, l'arbre triste des Moluques, ne fleurissent que la nuit.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Nous n'attribuons aucun des CHEFS-D'ŒUVRE *de l'homme au hasard; pourrions-nous croire que lui-même en serait l'enfant?* (Chateaubriand.)

Allez dans la prairie, et vous pourrez admirer à la fois mille ARCS-EN-CIEL *peints sur chaque goutte de rosée, et qui mêlent leurs riches couleurs à la parure des champs.* (Aimé Martin.)

Le son grave que font entendre les COQS-D'INDE *avant leur cri, le roucoulement des pigeons qui s'exécute sans qu'ils ouvrent le bec, sont des sons de même nature.* (Buffon.)

J'ai passé ma journée avec des AIDES-DE-CAMP *et de jeunes militaires.* (Chateaubriand.)

Les paysannes mangent moins de viande et plus de légumes que les femmes de la ville; ce régime végétal parait plus favorable que contraire à elles et à leurs enfants. Quand elles ont des nourrissons bourgeois, on leur donne des POTS-AU-FEU. (J.-J. Rousseau.)

Tout ce qui frappe nos regards dans les cités nous parle des hommes, de leurs injustices, de leurs crimes, de leurs misères; leurs palais sont l'asile de la bassesse, et leurs ARCS-DE-TRIOMPHE, *des souvenirs glorieux de leurs forfaits.* (Aimé Martin.)

J'ai toujours eu pour principe de ne jamais faire des LETTRES-DE-CHANGE. (Jouy.)

A Paris, je jugeais des mœurs des femmes de ma connaissance par l'air et le ton de leurs FEMMES-DE-CHAMBRE, *et cette règle ne m'a jamais trompé.* (J.-J. Rousseau.)

VI. Mais quand le terme complémentaire éveille une idée de pluralité, ou est le plus ordinairement usité au pluriel, il prend une *s* même au singulier :

Le SERPENT-À-SONNETTES, *caché dans les prairies de l'Amérique, fait bruire sous l'herbe ses sinistres grelots.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

J'avais un manteau qui traînait a terre, avec un pourpoint et un HAUT-DE-CHAUSSES *quatre fois plus longs et plus larges qu'il ne fallait.* (Lesage.)

VII. Les noms unis par une préposition sont invariables quand ils forment une expression où ne figurent que des termes accessoires et complémentaires du terme principal sous-entendu :

Des *coq-à-l'âne*, discours sans suite où l'on passe d'une chose à une autre tout opposée *(du coq à l'âne)*.

Des *pied-à-terre*, lieux où l'on ne réside qu'en passant, où l'on n'a qu'un *pied à terre*.

Des *tête-à-tête*, des entretiens, des entrevues de deux personnes qui sont seule à seule, *tête à tête*.

La plupart des gens font des COQ-À-L'ÂNE, *comme M. Jourdain faisait de la prose.* (Jouy.)

Dans les maisons, j'imaginais des festins rustiques; dans les prés, de folâtres jeux; sur les arbres, des fruits délicieux; sous leur ombrage, de voluptueux TÊTE-À-TÊTE. (J.-J. Rousseau.)

Dans les TÊTE-À-TÊTE *les plus secrets, Émile n'oserait solliciter la moindre faveur, pas même y paraître aspirer.* (Le même.)

VIII. Quand un nom est formé d'un substantif ou d'un qualificatif et d'un mot invariable, le substantif ou le qualificatif s'écrit avec ou sans *s*, selon qu'il éveille une idée d'unité ou de pluralité; ainsi l'on écrit :

Un *contre-coup*, des *contre-coups*.

Une *arrière-saison*, des *arrière-saisons*.

Un *sous-entendu*, des *sous-entendus*.

Pour les APRÈS-DINÉES, *je les livrais totalement à mon humeur oiseuse et nonchalante, et à suivre sans règle l'impression du moment.* (J.-J. Rousseau.)

Mes *arrière-neveux* me devront cet ombrage. (La Fontaine.)

Il y eut deux ANTI-PAPES *dès le milieu du quatrième siècle.* (Voltaire.)

Dans la progression des lumières croissantes, nous paraîtrons nous-mêmes des barbares à nos ARRIÈRE-NEVEUX. (Chateaubriand.)

Il est de ces instants où l'âme anéantie
D'un sinistre avenir paraît être avertie;
Et souvent, en effet, ces secrètes terreurs
Des désastres prochains sont les *avant-coureurs*. (M.-J. Chénier.)

Les VICE-ROIS *des provinces de la Chine étaient tenus de fournir à l'empereur chacun mille chariots de guerre attelés de quatre chevaux.* (Voltaire.)

La plupart des amitiés sont hérissées de si et de mais, et aboutissent à de simples liaisons, qui subsistent à force de SOUS-ENTENDUS. (Chamfort.)

Mais on écrira sans *s* au pluriel :

Des *abat-jour*, des fenêtres qui abattent *le jour*.

Des *chasse-marée*, des voituriers qui apportent *la marée*.

Des *coupe-gorge*, des lieux où l'on coupe *la gorge*.

Nous découvrîmes de loin une troupe nombreuse d'habitants des montagnes bleues qui descendaient dans la plaine, armés de CASSE-TÊTE. (Voltaire.)

Je regarde à mes pieds si mes bourgeons en pleurs
Ont de mes *perce-neige* épanoui les fleurs. (Lamartine.)

En m'allant promener avec lui les APRÈS-MIDI, *je mettais quelquefois dans ma poche deux gâteaux d'une espèce qu'il aimait beaucoup.* (J.-J. Rousseau.)

On a supprimé les HORS-D'ŒUVRE *et les longueurs.* (Sainte-Beuve.)

IX. Les substantifs composés suivants, dans lesquels le second terme éveille toujours l'idée de pluralité, devraient prendre, au singulier comme au pluriel, une *s* à la fin de leur terme complémentaire, et il serait logique d'écrire :

Un *brèche-dents*, celui qui a une brèche aux *dents*.
Un *casse-noisettes*, instrument pour casser les *noisettes*.
Un *chasse-chiens*, celui qui est chargé de chasser les *chiens*.
Un *chasse-mouches*, instrument pour chasser les *mouches*.
Un *cent-gardes*, soldat du corps des *cent-gardes*.
Un *cent-suisses*, soldat du régiment des *cent-suisses*.
Un *chèvre-pieds*, satyre aux *pieds* de chèvre.
Un *claque-oreilles*, chapeau dont les bords pendent sur les *oreilles*.
Un *croque-notes*, musicien qui fait les *notes* sans goût.
Un *couvre-pieds*, couverture qui couvre les *pieds*.
Un *cure-dents*, petit instrument pour curer les *dents*.
Un *cure-oreilles*, petit instrument qui sert à curer les *oreilles*.
Un *entr'actes*, intervalle entre deux *actes*.
Un *entre-côtes*, morceau de viande coupé entre deux *côtes*.
Un *essuie-mains*, linge pour essuyer les *mains*.
Un *lave-mains*, bassin où l'on se lave les *mains*.
Un *garde-fous*, barrière pour les *fous*, les étourdis.
Une *garde-robes*, chambre où l'on serre les *robes*, les vêtements.
Un *gobe-mouches*, lézard qui gobe les *mouches*; et figurément, homme niais.

Un *haut-de-chausses*, vêtement qui recouvre le haut des *chausses*.
Un *pèse-liqueurs*, instrument pour connaître la pesanteur des *liqueurs*.
Un *porc-épics*, animal couvert de piquants, d'*épics* ou épis.
Un *porte-mouchettes*, plateau où l'on place les *mouchettes*.
Un *quinze-vingts*, un aveugle de l'hôpital des *Quinze-Vingts*.
Un *serre-papiers*, tablette pour serrer les *papiers*.
Un *sous-ordres*, celui qui est placé sous les *ordres* d'un autre.
Un *tire-bottes*, instrument pour tirer les *bottes*.
Un *vide-bouteilles*, endroit où l'on boit, où l'on vide force *bouteilles*.

Si ce n'est pas l'orthographe de l'Académie, c'est du moins une orthographe essentiellement rationnelle, qui subordonne l'expression à l'idée, et, sans considérer l'emploi matériel du terme, le met en accord avec la pensée qu'il traduit.

On comprend très-bien que le nombre auquel figurerait le mot principal sous-entendu ne peut et ne doit influer en rien sur celui du complément exprimé :

Comme je ne fus jamais un grand CROQUE-NOTES, *je suis persuadé que sans mon dictionnaire de musique on aurait dit à la fin que je ne la savais pas.*
(J.-J. Rousseau.)

Le GOBE-MOUCHES *noir à collier est la seconde des deux espèces de* GOBE-MOUCHES *d'Europe.* (Buffon.)

J'allais avec la foule des GOBE-MOUCHES *attendre sur la place l'arrivée des courriers.*
(J.-J. Rousseau.)

X. Lorsqu'un nom composé ne renferme que des mots invariables de leur nature, aucun d'eux ne prend le signe du pluriel :

Un *in-douze*, des *in-douze*.
Un *ouï-dire*, des *ouï-dire*.
Un *passe-debout*, des *passe-debout*.
Un *pourboire*, des *pourboire*.
Un *qu'en-dira-t-on*, des *qu'en-dira-t-on*, etc.

Un autre racontait toutes les petites ruses qu'il mettait en usage pour multiplier ses courses et pour augmenter ses POURBOIRE. (Jouy.)

Oh! oh! mon petit ami Gusman, méditeriez-vous, par hasard, quelqu'un de ces tours de PASSE-PASSE *que vous savez si bien faire?* (Lesage.)

LISTE ALPHABÉTIQUE DES MOTS COMPOSÉS.

Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Pluriel.
abat-faim,	abat-faim.	après-dînée,	après-dînées.
abat-foin,	abat-foin.	après-midi,	après-midi.
abat-jour,	abat-jour.	après-soupée,	après-soupées.
abat-vent,	abat-vent.	arc-boutant,	arcs-boutants.
abat-voix,	abat-voix.	arc-doubleau,	arcs-doubleaux.
aide-de-camp,	aides-de-camp.	arc-en-ciel,	arcs-en-ciel.
aigre-douce,	aigre-douces.	arrière-ban,	arrière-ban.
aigue-marine,	aigues-marines.	arrière-boutique,	— boutiques.
appui-main,	appuis-main.	arrière-corps,	arrière-corps.
après-demain,	après-demain.	arrière-garde,	arrière-gardes.

Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Pluriel.
arrière-goût,	arrière-goûts.	bec-de-grue,	becs-de-grue.
arrière-ligne,	arrière-lignes.	bec-figues,	bec-figues.
arrière-main,	arrière-mains.	belle-dame,	belles-dames.
arrière-neveu,	arrière-neveux.	belle-de-jour,	belles-de-jour.
arrière-nièce,	arrière-nièces.	belle-de-nuit,	belles-de-nuit.
arrière-petit-fils,	arrière-petits-fils.	belle-fille,	belles-filles.
arrière-petite-fille,	— petites-filles.	belle-mère,	belles-mères.
arrière-pensée,	arrière-pensées.	belle-sœur,	belles-sœurs.
arrière-point,	arrière-points.	bien-dire,	bien-dire.
arrière-saison,	arrière-saisons.	bien-être,	bien-être.
arrière-vassal,	arrière-vassaux.	blanc-bec,	blancs-becs.
avale-tout,	avale-tout.	blanc-de-baleine,	blancs-de-baleine.
auto-da-fé,	auto-da-fé.	blanc-manger,	blanc-manger.
avant-bec,	avant-becs.	blanc-seing,	blanc-seings.
avant-bras,	avant-bras.	blanc-signé,	blanc-signés.
avant-corps,	avant-corps.	bon-chrétien,	bons-chrétiens.
avant-cour,	avant-cours.	bon-henri,	bons-henris.
avant-coureur,	avant-coureurs.	bonne-aventure,	bonnes-aventures.
avant-courrière,	avant-courrières.	bonne-fortune,	bonnes-fortunes.
avant-dernier,	avant-derniers.	bouche-trou,	bouche-trous.
avant-dernière,	avant-dernières.	bout-avant,	bouts-avant.
avant-duc,	avant-ducs.	bout-d'aile,	bouts-d'aile.
avant-faire-droit,	avant-faire-droit.	boute-en-train,	boute-en-train.
avant-fosse,	avant-fosses.	boute-tout-cuire,	boute-tout-cuire.
avant-garde,	avant-gardes.	boute-feu,	boute-feu.
avant-goût,	avant-goûts.	boute-lof,	boute-lof.
avant-hier,	avant-hier.	bout-rimé,	bouts-rimés.
avant-main,	avant-mains.	branche-ursine,	branches-ursines.
avant-mur,	avant-murs.	brèche-dents,	brèche-dents.
avant-pied,	avant-pieds.	brise-cou,	brise-cou.
avant-pieu,	avant-pieux.	brise-glace,	brise-glace.
avant-propos,	avant-propos.	brise-raison,	brise-raison.
avant-quart,	avant-quarts.	brise-scellé,	brise-scellés.
avant-scène,	avant-scènes.	brise-tout,	brise-tout.
avant-toit,	avant-toits.	brise-vent,	brise-vent.
avant-train,	avant-trains.	brûle-tout,	brûle-tout.
avant-veille,	avant-veilles.	caille-lait,	caille-lait.
ave-maria,	ave-maria.	caillot-rosat,	caillots-rosats.
ayant-cause,	ayant-cause.	carême-prenant,	carême-prenant.
ayant-droit,	ayant-droit.	casse-cou,	casse-cou.
bain-marie,	bains-marie.	casse-cul,	casse-cul.
barbe-de-bouc,	barbes-de-bouc.	casse-motte,	casse-motte.
barbe-de-capucin,	— de-capucin.	casse-noisettes,	casse-noisettes.
barbe-de-chèvre.	barbes-de-chèvre.	casse-noix,	casse-noix.
barbe-de-renard,	barbes-de-renard.	casse-tête,	casse-tête.
barbe-de-moine,	barbes-de-moine.	cent-suisses,	cent-suisses.
bas-fonds,	bas-fonds.	cerf-volant,	cerfs-volants.
bas-relief,	bas-reliefs.	char-à-bancs,	chars-à-bancs.
bas-ventre,	bas-ventre.	champ-élysée,	champs-élysées.
basse-contre,	basses-contre.	chauffe-pieds,	chauffe-pieds.
basse-cour,	basses-cours.	chasse-chien,	chasse-chien.
basse-fosse,	basses-fosses.	chasse-coquin,	chasse-coquin.
basse-lisse,	basses-lisses.	chasse-cousin,	chasse-cousin.
basse-taille,	basses-tailles.	chasse-marée,	chasse-marée.
basse-voile,	basses-voiles.	chasse-mouches,	chasse-mouches.
beau-fils,	beaux-fils.	chasse-poignée,	chasse-poignée.
beau-frère,	beaux-frères.	chat-huant,	chats-huants.
beau-père,	beaux-pères.	chauffe-cire,	chauffe-cire.
bec-d'âne,	becs-d'âne.	chauffe-lit,	chauffe-lit.
bec-de-cane,	becs-de-cane.	chausse-pied,	chausse-pied.
bec-de-corbin,	becs-de-corbin.	chauve-souris,	chauves-souris.

Singulier.	Pluriel.
chef-d'œuvre,	chefs-d'œuvre.
chef-lieu,	chefs-lieux.
chevaux-légers,	chevaux-légers.
chèvre-feuille,	chèvres-feuilles.
chien-loup,	chiens-loups.
chien-marin,	chiens-marins.
chou-fleur,	choux-fleurs.
chou-navet,	choux-navets.
chou-rave,	choux-raves.
ciel-de-lit,	ciels-de-lit.
ciel-de-tableau,	ciels-de-tableau.
clair-semé,	clair-semés.
claire-voie,	claires-voies.
claque-oreilles,	claque-oreilles.
clin-d'œil,	clins-d'œil.
co-associé,	co-associés.
co-état,	co-états.
co-évêque,	co-évêques.
co-légataire,	co-légataires.
colin-maillard,	colins-maillards.
contre-allée,	contre-allées.
contre-amiral,	contre-amiraux.
contre-appel,	contre-appels.
contre-approches,	contre-approches.
contre-basse,	contre-basses.
contre-batterie,	contre-batteries.
contre-charge,	contre-charges.
contre-chevron,	contre-chevrons.
contre-clef,	contre-clefs.
contre-cœur,	contre-cœurs.
contre-coup,	contre-coups.
contre-danse,	contre-danses.
contre-échange,	contre-échanges.
contre-enquête,	contre-enquêtes.
contre-épreuve,	contre-épreuves.
contre-espalier,	contre-espaliers.
contre-fenêtre,	contre-fenêtres.
contre-fente,	contre-fentes.
contre-finesse,	contre-finesses.
contre-fort,	contre-forts.
contre-fugue,	contre-fugues.
contre-jour,	contre-jour.
contre-lettre,	contre-lettres.
contre-maître,	contre-maîtres.
contre-marche,	contre-marches.
contre-marée,	contre-marées.
contre-marque,	contre-marques.
contre-mine,	contre-mines.
contre-mur,	contre-murs.
contre-ordre,	contre-ordres.
contre-pal,	contre-pals.
contre-partie,	contre-parties.
contre-police,	contre-polices.
contre-poinçon,	contre-poinçons.
contre-point,	contre-points.
contre-poison,	contre-poisons.
contre-porte,	contre-portes.
contre-révolution,	contre-révolutions
- révolutionnaire,	-révolutionnaires.
contre-ronde,	contre-rondes.
contre-ruse,	contre-ruses.

Singulier.	Pluriel.
contre-scel,	contre-scels.
contre-sens,	contre-sens.
contre-temps,	contre-temps.
contre-vérité,	contre-vérités.
co-propriétaire,	co-propriétaires.
co-religionnaire,	co-religionnaires.
coq-à-l'âne,	coq-à-l'âne.
cordon-bleu,	cordons-bleus.
corps-de-garde,	corps-de-garde.
corps-de-logis,	corps-de-logis.
cou-de-pied,	cou-de-pied.
coupe-gorge,	coupe-gorge.
coupe-jarrets,	coupe-jarrets.
coupe-pâte,	coupe-pâte.
coupe-tête,	coupe-tête.
court-bouillon,	courts-bouillons.
courte-botte,	courtes-bottes.
courte-paille,	courtes-pailles.
courte-pointe,	courtes-pointes.
couvre-feu,	couvre-feu.
couvre-chef,	couvre-chef.
couvre-pieds,	couvre-pieds.
crève-cœur,	crève-cœur.
cric-crac,	cric-crac.
croc-en-jambes,	crocs-en-jambes.
croque-notes,	croque-notes.
cul-de-jatte,	culs-de-jatte.
cul-de-basse-fosse,	—de-basse-fosse.
cul-de-lampe,	culs-de-lampe.
cul-de-sac,	culs-de-sac.
cure-oreilles,	cure-oreilles.
cure-dents,	cure-dents.
dame-jeanne,	dames-jeannes.
demi-aune,	demi-aunes.
demi-bouteille,	demi-bouteilles.
demi-dieu,	demi-dieux.
demi-douzaine,	demi-douzaines.
demi-heure,	demi-heures.
demi-pièce,	demi-pièces.
demi-quart,	demi-quarts.
demi-quarteron,	demi-quarterons.
doit-et-avoir,	doit-et-avoir.
double-feuille,	doubles-feuilles.
eau-de-vie,	eaux-de-vie.
eau-forte,	eaux-fortes.
écoute-s'il-pleut,	écoute-s'il-pleut.
entr'actes,	entr'actes.
entre-colonnes,	entre-colonnes.
entre-côtes,	entre-côtes.
entre-deux,	entre-deux.
entre-lignes,	entre-lignes.
entre-sol,	entre-sol.
épine-vinette,	épines-vinettes.
essuie-mains,	essuie-mains.
état-major,	états-majors.
ex-voto,	ex-voto.
faux-fuyant,	faux-fuyants.
fesse-cahier,	fesse-cahier.
fesse-mathieu,	fesse-mathieu.
fête-Dieu,	fêtes-Dieu.
fier-à-bras,	fiers-à-bras.

Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Pluriel.
folle-enchère,	folles-enchères.	haute-licier,	haute-liciers.
fouille-au-pot,	fouille-au-pot.	haute-futaie,	hautes-futaies.
fourmi-lion,	fourmis-lions.	haute-paye,	hautes-payes.
franc-alleu,	francs-alleux.	haute-taille,	hautes-tailles.
franc-maçon,	francs-maçons.	hors-d'œuvre,	hors-d'œuvre.
franc-maçonnerie,	franc-maçonnerie.	hôtel-Dieu,	hôtels-Dieu.
franc-réal,	francs-réals.	in-folio,	in-folio.
fripe-sauce,	fripe-sauce.	in-quarto,	in-quarto.
gagne-denier,	gagne-denier.	in-douze,	in-douze.
gagne-pain,	gagne-pain.	in-huit,	in-huit.
gagne-petit,	gagne-petit.	in-octavo,	in-octavo.
garde-chasse.	gardes-chasse.	in-seize,	in-seize.
garde-champêtre,	— champêtres.	in-dix-huit,	in-dix-huit.
garde-côte,	gardes-côtes.	in-trente-deux,	in-trente-deux.
garde-du-corps,	gardes-du-corps.	jet-d'eau,	jets-d'eau.
garde-forestier,	gardes-forestiers.	laissez-passer,	laissez-passer.
garde-magasin,	gardes-magasins.	laurier-rose,	lauriers-roses.
garde-manger,	garde-manger.	loup-cervier,	loups-cerviers.
garde-malade,	gardes-malades.	loup-garou,	loups-garous.
garde-marine,	gardes-marine.	loup-marin,	loups-marins.
garde-marteau,	gardes-marteau.	main-levée,	mains-levée.
garde-française,	gardes-françaises.	mal-être,	mal-être.
garde-national,	gardes-nationaux.	maître-ès-arts,	maîtres-ès-arts.
garde-nationale,	gardes-nationales.	martin-sec,	martins-secs.
garde-royal,	gardes-royales.	messire-jean,	messires-jean.
garde-vente,	gardes-vente.	meurt-de-faim,	meurt-de-faim.
garde-boutique,	garde-boutique.	mezzo-termine,	mezzo-termine.
garde-feu,	garde-feu.	mi-août,	mi-août.
garde-fous,	garde-fous.	mi-carême,	mi-carême.
garde-manger,	garde-manger.	mille-feuilles,	mille-feuilles.
garde-meubles,	garde-meubles.	mille-fleurs,	mille-fleurs.
garde-notes,	garde-notes.	mouille-bouche,	mouille-bouche.
garde-robes,	garde-robes.	nerf-ferrure,	nerf-ferrure.
garde-vaisselle,	garde-vaisselle.	non-payement,	non-payements.
garde-vue,	garde-vue.	non-valeur,	non-valeurs.
gâte-métier,	gâte-métier.	nu-tête,	nu-tête.
gâte-sauce,	gâte-sauce.	œil-de-bœuf,	œils-de-bœuf.
gobe-mouches,	gobe-mouches.	ortie-grièche,	orties-grièches.
gomme-gutte,	gommes-guttes.	ouï-dire,	ouï-dire.
gomme-résine,	gommes-résines.	passe-debout,	passe-debout.
goutte-crampe,	gouttes-crampes.	passe-dix,	passe-dix.
grand-maître,	grands-maîtres.	passe-droit,	passe-droit.
grand'mère,	grand'mères.	passe-parole,	passe-parole.
grand'messe,	grand'messes.	passe-partout,	passe-partout.
grand-oncle,	grands-oncles.	passe-passe,	passe-passe.
grand-père,	grands-pères.	passe-pied,	passe-pied.
grand'tante,	grand'tantes.	passe-poil,	passe-poil.
gras-double,	gras-doubles.	passe-temps,	passe-temps.
gratte-cul,	gratte-cul.	passe-velours,	passe-velours.
grippe-sou,	grippe-sou.	perce-neige,	perce-neige.
guet-apens,	guets-apens.	perce-oreilles,	perce-oreilles.
hausse-col,	hausse-col.	pèse-liqueurs,	pèse-liqueurs.
haut-à-bras,	haut-à-bras.	petit-lait,	petits-laits.
haut-bord,	hauts-bords.	petit-maître,	petits-maîtres.
haut-de-chausses,	— de-chausses.	petit-neveu,	petits-neveux.
haute-contre,	hautes-contre.	petite-nièce,	petites-nièces.
haut-le-corps,	haut-le-corps.	petite-maîtresse,	— maîtresses.
haut-mal,	haut-mal.	petit-pâté,	petits-pâtés.
haute-cour,	hautes-cours.	pied-à-terre,	pied-à-terre.
haute-justice,	hautes-justices.	pied-bot,	pieds-bots.
haute-lice,	hautes-lices.	pied-d'alouette,	pieds-d'alouette.

Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Pluriel.
pied-de-biche,	pieds-de-biche.	quasi-contrat,	quasi-contrats.
pied-de-bœuf,	pieds-de-bœuf.	quasi-délit,	quasi-délits.
pied-de-chat,	pieds-de-chat.	quartier-maître,	quartiers-maîtres.
pied-de-cheval,	pieds-de-cheval.	quartier-mestre,	quartier-mestre.
pied-de-chèvre,	pieds-de-chèvre.	qu'en-dira-t-on,	qu'en-dira-t-on.
pied-de-mouche,	pieds-de-mouche.	quinze-vingts,	quinze-vingts.
pied-de-roi,	pieds-de-roi.	rabat-joie,	rabat-joie.
pied-fort,	pieds-forts.	reine-claude,	reines-claudes.
pied-plat,	pieds-plats.	relève-quartier,	relève-quartier.
pie-grièche,	pies-grièches.	remue-ménage,	remue-ménage.
pince-maille,	pince-maille.	rez-de-chaussée,	rez-de-chaussée.
pince-sans-rire,	pince-sans-rire.	réveille-matin,	réveille-matin.
pique-assiette,	pique-assiettes.	revenant-bon,	revenant-bon.
pique-nique,	pique-nique.	rose-croix,	rose-croix.
plain-chant,	plains-chants.	rouge-gorge,	rouges-gorges.
plat-bord,	plats-bords.	sage-femme,	sages-femmes.
plate-bande,	plates-bandes.	sainte-barbe,	saintes-barbes.
plate-forme,	plates-formes.	sang-de-dragon,	sangs-de-dragon.
plat-pied,	plats-pieds.	sauf-conduit,	saufs-conduits (1).
pleure-misère,	pleure-misère.	savoir-faire,	savoir-faire.
pont-neuf,	ponts-neufs.	savoir-vivre,	savoir-vivre.
pont-levis,	ponts-levis.	semi-double,	semi-doubles.
porc-épics,	porcs-épics.	semi-pension,	semi-pensions.
porte-clefs,	porte-clefs.	semi-preuve,	semi-preuves.
porte-aiguille,	porte-aiguilles.	semi-ton,	semi-tons.
porte-baleine,	porte-baleine.	sénatus-consulte,	sénatus-consultes.
porte-balle,	porte-balle.	sergent-major,	sergents-majors.
porte-chape,	porte-chape.	serre-file,	serre-file,
porte-drapeau,	porte-drapeau.	serre-papiers,	serre-papiers.
porte-crayon,	porte-crayon.	serre-tête,	serre-tête.
porte-enseigne,	porte-enseigne.	serre-point,	serre-point.
porte-manteau,	porte-manteaux.	soi-disant,	soi-disant.
porte-malheur,	porte-malheur.	souffre-douleur,	souffre-douleur.
porte-huilier,	porte-huilier.	sous-arbrisseau,	sous-arbrisseaux.
porte-mouchettes,	porte-mouchettes.	sous-bail,	sous-baux.
— mousqueton,	— mousqueton.	sous-diacre,	sous-diacres.
porte-respect,	porte-respect.	sous-chef,	sous-chefs.
porte-verge,	porte-verge.	sous-entendu,	sous-entendus.
porte-faix,	porte-faix.	sous-lieutenant,	sous-lieutenants.
porte-voix,	porte-voix.	sous-fermier,	sous-fermiers.
post-scriptum,	post-scriptum.	sous-locataire,	sous-locataires.
pot-à-fleur,	pots-à-fleurs.	sous-maître,	sous-maîtres.
pot-au-feu,	pots-au-feu.	sous-maîtresse,	sous-maîtresses.
pot-de-vin,	pots-de-vin.	sous-multiple,	sous-multiples.
pot-pourri,	pots-pourris.	sous-préfet,	sous-préfets.
pour-boire,	pour-boire.	sous-ordre	sous-ordre
pousse-cul,	pousse-cul.	*ou* sous-ordres,	*ou* sous-ordres.
pousse-pieds,	pousse-pieds.	sous-pied,	sous-pied.
prie-Dieu,	prie-Dieu.	sous-seing,	sous-seings.
prud'homme,	prud'hommes.	sous-ventrière,	sous-ventrières.

(1) L'Académie écrit au pluriel des *sauf-conduits;* et on lit dans l'Essai historique de l'état des Grecs, par M. Villemain :

Ces bons religieux usèrent de leurs SAUF-CONDUITS *pour pénétrer dans le camp des Grecs.*

Mais *sauvegarde* n'indique-t-il pas le véritable rôle de l'adjectif dans *sauf-conduit?* et quand il prend le *genre* dans la première expression, comment admettre qu'il ne doit pas prendre le *nombre* dans la seconde? C'est une question que nous adressons à l'Académie.

Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Pluriel.
sur-arbitre,	sur-arbitres.	tripe-madame,	tripes-madame.
sus-dominante,	sus-dominantes.	trompe-l'œil,	trompe-l'œil.
taille-douce,	tailles-douces.	trou-madame,	trous-madame.
taupe-grillon,	taupes-grillons.	trouble-fête,	trouble-fête.
Te-Deum,	Te-Deum.	tu-autem,	tu-autem.
terre-plein,	terre-pleins.	tue-chien,	tue-chien.
tête-à-tête,	tête-à-tête.	vade-mecum,	vade-mecum.
tic-tac,	tic-tac.	va-et-vient,	va-et-vient.
tire-balle,	tire-balles.	va-nu-pieds,	va-nu-pieds.
tire-botte,	tire-bottes.	va-tout,	va-tout.
tire-bouchon,	tire-bouchon.	veni-mecum,	veni-mecum.
tire-bourre,	tire-bourre.	ver-coquin,	vers-coquins.
tire-boutons,	tire-boutons.	vert-de-gris,	verts-de-gris.
tire-fond,	tire-fond.	ver-luisant,	vers-luisants.
tire-ligne,	tire-ligne.	ver-à-soie,	vers-à-soie.
tire-moelle,	tire-moelle.	vice-amiral,	vice-amiraux.
tire-pied,	tire-pied.	vice-consul,	vice-consuls.
tire-lire,	tire-lire.	vice-gérant,	vice-gérants.
tire-liard,	tire-liard.	vice-légat,	vice-légats.
tire-laisse,	tire-laisse.	vice-président,	vice-présidents.
tire-larigot,	tire-larigot.	vice-reine,	vice-reines.
toute-bonne,	toute-bonnes.	vice-roi,	vice-rois.
toute-épice,	toute-épice.	vide-bouteilles,	vide-bouteilles.
toute-saine,	toute-saines.	vis-à-vis,	vis-à-vis.
tranche-lard,	tranche-lard.	vole-au-vent,	vole-au-vent.
trente-et-un,	trente-et-un.	volte-face,	volte-face.

Emploi des nombres.

I. Le ***singulier*** est le nombre auquel figure tout substantif qui exprime l'*unité* dans un sens individuel ou général :

Aucun PHYSICIEN *ne doute aujourd'hui que la* MER *n'ait couvert une grande* PARTIE *de la* TERRE *habitée.* (D'Alembert.)

Il a son GRENIER *plein de* BLÉ *et sa* CAVE *pleine de* VIN.

La NATURE *fait le* MÉRITE, *la* NATURE *le met en* ŒUVRE. (La Rochefoucauld.)

Le *lait* tombe; adieu *veau, vache, cochon, couvée.* (La Fontaine.)

II. Le ***pluriel*** est le nombre auquel on emploie tous les substantifs exprimant une idée de *pluralité :*

Les MOURANTS *qui parlent dans leurs* TESTAMENTS *peuvent s'attendre à être écoutés comme des* ORACLES. (La Bruyère.)

Compatir aux ERREURS *des* HOMMES, *être indulgent pour leurs* FAIBLESSES, *ce sont là les* DEVOIRS *de chacun de nous.* (De Ségur.)

Bien des GENS *ne peuvent rendre compte de leurs* VOYAGES *que par les* BORNES *des grands* CHEMINS, *ou par le nom des* AUBERGES, *des* VILLAGES *et des* VILLES *qui se rencontrent sur leur route.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

III. Quand les substantifs sont accompagnés de l'article ou d'un déterminatif, le nombre auquel ils doivent être employés ne peut être l'objet d'un doute; et dans les deux groupes d'exemples qui pré-

cèdent, il n'est pas un substantif dont le nombre ne soit clairement indiqué par le sens ou par un déterminatif; mais il est beaucoup de cas où la valeur du nom n'est pas aussi nettement indiquée; ainsi quand, au lieu d'être déterminé par un article ou un adjectif, il est seulement précédé d'une préposition, alors le nombre auquel il doit figurer ne résulte plus de la construction, mais de l'idée particulière qu'il éveille; les exemples suivants le démontreront :

*Il y a des mines d'*HOMME *et de* FEMME *pour qui l'art ne peut rien.* (Lesage.)

Les loutres font leurs petits sur un lit fait de BÛCHETTES *et d'*HERBE, *et l'on trouve dans leur gîte des têtes et des arêtes de* POISSON. (Buffon.)

*La vaste érudition résulte moins d'une multitude d'*IDÉES *que d'une multitude d'*IMAGES. (J.-J. Rousseau.)

Le regard tombait d'abord sur la ville, entourée de REMPARTS *de* MARBRE *jaune.* (Lamartine.)

Lorsque les mulots trouvent sous le tronc d'un arbre un grand espace, ils s'y logent, et ils le remplissent, autant qu'ils peuvent, DE BLÉ, DE NOIX, DE NOISETTES, DE GLANDS. (Buffon.)

On représentait l'hiver sous les traits d'une vieille femme, enveloppée de PEAUX *de* MOUTON. (Demoustier.)

Est-il un seul instrument de CUIVRE *ou de* BOIS, *à* VENT *ou à* CORDES, *qui ne contribue pour sa bonne part à l'harmonie de l'orchestre actuel?* (Vitet.)

Ce sont là des faits qu'il importe d'examiner et d'étudier.

IV. Plaçons en regard des constructions analogues, mais de signification différente. On écrit :

Au singulier.	Au pluriel.
Des caprices de *femme.*	Une pension de *femmes.*
Des contes de *bonne femme.*	Des contes de *fées.*
Des coulis de *chapon.*	Des coulis d'*écrevisses.*
Des œufs de *poule.*	Des œufs d'*oiseaux.*
Des marchands de *drap.*	Des marchands de *draps fins.*
Des lits de *plume.*	Des paquets de *plumes.*
Des pots de *beurre.*	Des pots de *fleurs.*
Des maîtres de *musique.*	Des maîtres de *langues.*
Des touffes d'*herbe.*	Des jus d'*herbes.*
Des scrupules de *juge.*	Des assemblées de *juges.*
Des paquets de *linge.*	Des paquets de *torchons.*

Les substantifs employés au *singulier* sont pris dans un sens *général*, *indéterminé;* ceux qui figurent au *pluriel* sont pris dans un sens *particulier*, et expriment la pluralité d'une manière *nette* et *distincte*.

Dans la première colonne, chacun des noms régis par la préposition *de* est un terme qui indique une *espèce*, abstraction faite de tout individu; dans la seconde, au contraire, c'est un terme *collectif* représentant un certain nombre d'individus.

V. Il est des cas où le nombre qu'on emploie est non-seulement

celui qui résulte du sens, mais encore celui auquel le substantif est le plus ordinairement employé; c'est ainsi qu'on écrit :

Au singulier :	Au pluriel :
Un pied de *giroflée*,	Un pied d'*œillets*,
Une marchande de *poisson*,	Une marchande de *harengs*,
Un sac de *blé*,	Un sac de *haricots*,
Un mal de *tête*,	Un mal de *reins*,
Des pendants d'oreilles en *or* ;	Des pendants d'oreilles en *diamants*,

parce qu'on dit habituellement au singulier : *de la giroflée*, *du poisson*, *du blé*, *de l'or ;* et au pluriel, *des œillets*, *des harengs*, *des haricots*, *des diamants*.

VI. Quand il s'agit de choses résultant d'une préparation, d'une composition, le nom qui suit la préposition se met au *singulier*, si la matière qu'il indique a perdu sa forme première, et au *pluriel*, si au contraire les objets représentés par le substantif ont conservé leur première forme ; ainsi, on écrira :

Au singulier :	Au pluriel :
Du sirop de *groseille*,	Des confitures de *groseilles*,
De la gelée de *viande*,	Un ragoût de *viandes*,
De la fécule de *pomme* de terre.	Une friture de *pommes* de terre.

VII. On doit employer le *singulier* ou le *pluriel* selon que l'on veut exprimer ou que le sens éveille l'*unité* ou la *pluralité*. On écrira donc :

Au singulier :	Au pluriel :
Un homme d'*esprit*,	Un homme d'*affaires*,
Un homme de *robe*,	Un homme de *lettres*,
Un homme à *imagination*,	Un homme à *préjugés*,
Un fruit à *noyau*,	Un fruit à *pepins*,
Un peintre plein de *talent*,	Un jeune homme rempli de *talents*,
S'agenouiller *au pied* de l'autel,	Se jeter *aux pieds* du prince,
Il est sans *argent*, sans *pain*,	Il est sans *souliers*,
Il voyage *à pied*,	Il a sauté à *pieds joints*,
Il va de *ville* en *ville*.	Il court de *plaisirs* en *plaisirs*.

VIII. Quand une préposition est, comme dans ces deux derniers exemples, précédée et suivie du même substantif, les écrivains emploient tantôt le *singulier*, tantôt le *pluriel*, selon qu'ils ont en vue l'*unité* ou la *pluralité :*

L'homme flotte de SENTIMENT *en* SENTIMENT, *de* PENSÉE *en* PENSÉE. (Chateaubriand.)

Les animaux sauvages vivent constamment de la même façon; on ne les voit pas errer de CLIMATS *en* CLIMATS. (Buffon.)

Vous-même n'allez point de *contrée en contrée*
Montrer aux nations Mithridate détruit. (Racine.)

Quels yeux peuvent errer toujours de BEAUTÉS EN BEAUTÉS *sans jamais se fixer sur aucune?* (J.-J. Rousseau.)

*La différence qui se trouve d'*HOMME À HOMME *se fait encore plus sentir de* PEUPLE À PEUPLE. (Marmontel.)

. . . . *Corsaires à corsaires*,
L'un l'autre s'attaquant, ne font pas leurs affaires. (La Fontaine.)

IX. Si le nom est modifié par *tout* et précédé de la préposition *en*, le sens est *distributif* ou *collectif;* dans le premier cas, c'est le *singulier* qu'on emploie ; dans le second, c'est le *pluriel :*

Sens distributif.	Sens collectif.
En *toute chose* il faut considérer la fin. (La Fontaine.) C'est-à-dire, en *chaque chose.*	Ceux que nous appelons anciens étaient véritablement nouveaux en *toutes choses* (Pascal.) C'est-à-dire, en *toutes les choses.*
La sotte gloire est de *tout pays.* (Mme de Sévigné.) C'est-à-dire, de *chaque pays.*	En *tous pays* tous les bons cœurs sont frères. (Florian.) C'est-à-dire, en *tous les pays.*
Se vanter soi-même à *tout propos.* (Boileau.)	Il l'admire à *tous coups*, le cite à *tous propos.* (Molière.)

X. Enfin, quand le nom placé sous la dépendance d'une préposition représente un objet considéré en lui-même ou pris dans un sens général, il se met au *singulier;* s'il exprime, au contraire, ou si l'on a en vue une réunion, un assemblage, il se met au *pluriel :*

Il n'est point de plaisir sans HONNEUR *et sans* VERTU. (Prévost.)

Le corps meurt peu à peu et par PARTIES; *son mouvement diminue par* DEGRÉS. *La vie s'éteint par* NUANCES *successives, et la mort n'est que le dernier terme de cette suite de degrés, la dernière nuance de la vie.* (Buffon.)

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

Le mot *article* est dérivé du latin *articulus*, diminutif d'*artus*, membre. L'*article* est la partie du discours dont la fonction est de déterminer le substantif, c'est-à-dire, d'étendre ou de restreindre la signification.

I. Nous avons un seul article; il a deux formes au singulier, *le* pour le masculin et *la* pour le féminin; et une seule au pluriel, *les* pour les deux genres.

Nous avons formé *le* et *la* du pronom latin *ille*, *illa*. De la dernière syllabe du masculin *ille*, nous avons fait *le*, et de la dernière du féminin *illa*, nous avons fait *la*. *Les* s'est formé de *le* par l'addition de l'*s* caractéristique du pluriel.

LE *sort de quiconque sert* LE *public de sa plume n'est pas heureux.* (Voltaire.)

La sympathie aspire à vivre dans autrui. (M.-J. Chénier.)

LA *jouissance de* LA *vertu est tout intérieure et ne s'aperçoit que par celui qu la sent.* (J.-J. Rousseau.)

La vérité doit naître de *la* fable. (La Motte.)

LES *vertus privées sont d'autant plus sublimes, qu'elles n'aspirent pas à l'approbation d'autrui.* (J.-J. Rousseau.)

LES *consolations indiscrètes ne font qu'aigrir* LES *violentes afflictions.* (Le même.)

Les plaisirs près de moi vous chercheront en foule. (Racine.)

II. L'article est *simple*, *élidé* ou *contracté*.

L'article est *simple*, lorsqu'il est exprimé, comme dans les exemples précédents, sous une de ses formes primitives *le*, *la*, *les*.

Il est *élidé*, quand l'une de ses voyelles finales *e*, *a*, disparaît et est remplacée par l'apostrophe, ce qui a lieu toutes les fois que le mot qui suit commence par une voyelle ou une *h* muette : L'*orient*, L'*aurore*, L'*homme*, L'*histoire*, pour LE *orient*, LA *aurore*, LE *homme*, LA *histoire*.

L'exemple quelquefois est un miroir trompeur. (P. Corneille.)

L'ORGUEIL *contre-pèse toutes nos misères.* (Pascal.)

L'ESPRIT *de société est le partage naturel des Français.* (Voltaire.)

Un empire presque absolu sur L'OPINION *et* L'USAGE *a érigé les femmes en arbitres du goût.* (Marmontel.)

L'honneur est comme une île escarpée et sans bords;
On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors. (Boileau.)

La grâce du style consiste dans L'AISANCE, *la souplesse, la variété de ses mouvements.* (Marmontel.)

EXCEPTION. Avant les mots *oui*, *un* et *onze*, l'article ne s'élide pas : *le oui*, *le un*, *le onze*.

L'article est *contracté*, quand il se combine avec une des prépositions *à* ou *de*. Ainsi AU pour *à le*, AUX pour *à les*, DU pour *de le*, DES pour *de les*, nous offrent les différentes contractions de l'article.

La *contraction* de l'article singulier n'a lieu qu'au masculin, et seulement avant une consonne ou une *h* aspirée :

Le sage est ménager *du* temps et *des* paroles. (La Fontaine.)

Le bien qu'on fait *au* matin de sa vie
Est *du* bonheur amassé pour le soir.

Mais au pluriel, la *contraction* est commune aux deux genres, quelle que soit l'initiale du mot que précède l'article (1) :

Il est un terme AUX *conquêtes de l'esprit, comme il en est un* AUX *entreprises* DES *conquérants et* DES *voyageurs.* (Barthélemy.)

Former DES *conjectures, c'est s'exposer* AUX *moqueries de la fortune.* (La Rochefoucauld.)

Il est un terme AUX *conquêtes de l'esprit, comme il en est un* AUX *entreprises* DES *conquérants et* DES *voyageurs.* (Barthélemy.)

Le sage est ménager *du* temps et *des* paroles. (La Fontaine.)

Faites votre devoir, et laissez faire *aux* dieux. (P. Corneille.)

Quelques grammairiens reconnaissent deux sortes d'articles :

Les articles *définis*, *le*, *la*, *les*, et les articles *indéfinis*, *un*, *une*, *des*.

Il suffit de les rapprocher pour faire comprendre en quoi ils diffèrent :

LE *malheur m'accable.*	UN *malheur me menace.*
LA *famine est* LE *fléau le plus terrible.*	UNE *famine est* UN *fléau terrible.*
LES *hommes sont mortels.*	DES *hommes sont morts subitement.*

Emploi de l'article.

I. On emploie l'article avant les noms pris dans un sens déterminé, c'est-à-dire qui désigne un genre, une classe ou un individu distinct : LES HOMMES *sont mortels.* LES HOMMES SINCÈRES *sont rares.* L'HOMME QUI M'A RENDU SERVICE *vous est inconnu.*

L'HOMME *laisse vivre* LES BÊTES *féroces et extermine* LES CASTORS. (Chateaubriand.)

LE *bel* ÂGE *n'est qu'une fleur qui passe.* (Fénelon.)

A Rome, LA *poésie s'est formée à* L'ÉCOLE *de* L'ÉLOQUENCE. (Marmontel.)

Quand LE VICE *veut procurer quelque grand avantage* AU MONDE *pour surprendre*

---

(1) Voici quelques-unes des formes anciennes de l'article :

	Masculin.	Féminin.
Sujet. . .	*li*, *l'*, le ; — *li*, les ;	*li*, *lai*, *la*, la ; — *les*, *li*, les ;
	del, *deu*, du ; — *des*, des ;	*de lai*, *de la*, de la ; — *des*, des ;
	al, *el*, *au*, au ; — *as*, *aus*, aux ;	*a lai*, *a la*, à la ; — *as*, *es*, aux ;
Compl. direct.	*lo*, *lou*, le ; — *los*, *les*, les.	*lai*, *la*, la ; — *les*, les.

LI *saing qui neiz est de Marie;* *Le* saint qui est né de Marie.

LI *lumière* DE LA *conixance de Deu;* *La* lumière *de la* connaissance de Dieu.

LA *joie* DEL *pere et* DEL *fil fut mult grand;* *La* joie *du* père et *du* fils fut (beaucoup) très-grande.

Et fu enterre AL *mostier des Apostres a grand honor;* Il fut enterré au monastère des Apôtres en grande pompe.

L'ADMIRATION, *il agit comme* LA VERTU, *parce qu'elle est* LE *vrai* MOYEN, LE MOYEN *naturel* DU BIEN. (Vauvenargues.)

II. Si le nom est pris dans un sens général, indéterminé, et ne désigne par conséquent ni un genre, ni une espèce, ni un individu, on l'emploie sans article : *une table de* MARBRE ; *un homme sans* CŒUR ; *un tableau d'*HISTOIRE, etc.

Le peuple aime les hommes DE FORTUNE *qui le vengent de ceux qui l'oppriment.* (Ampère.)

On a beaucoup disputé sur la meilleure forme DE GOUVERNEMENT. (J.-J. Rousseau.)

Les grâces de la diction, soit EN ÉLOQUENCE, *soit* EN POÉSIE, *dépendent du choix des mots et de l'harmonie des phrases.* (Voltaire.)

Il entre toujours un peu D'ILLUSION *dans l'enthousiasme.* (Saint-Lambert.)

Le plus grand homme D'ÉTAT *est celui dont il reste de grands monuments utiles à la patrie.* (Voltaire.)

Rien ne se perd entre les gens *d'église.* (La Fontaine.)

III. *Du*, *de la*, *des*, s'emploient avant les noms pris dans un sens déterminé et désignant un tout distinct ou une partie d'un tout :

L'esprit DES ENFANTS *est presque toujours rempli de ténèbres.* (Nicole.)

... Toujours la patrie a *des charmes* pour nous. (La Harpe.)

Quand on a *de l'esprit,* on se tire d'affaire. (Dufresny.)

En France, la forme DU GOUVERNEMENT *est monarchique.* (Montesquieu.)

Abîme tout plutôt, c'est l'esprit *de l'Église.* (Boileau.)

IV. Mais on emploie la préposition *de* avant un nom pris dans le sens partitif et précédé d'un adjectif :

Proposons-nous DE GRANDS EXEMPLES *à imiter, plutôt que* DE VAINS SYSTÈMES *à suivre.* (J.-J. Rousseau.)

Il y a DE MAUVAIS EXEMPLES *qui sont pires que les crimes.* (Montesquieu.)

Dans un ménage, il faut *de petites querelles.* (Collin d'Harleville.)

DE FAIBLES GÉMISSEMENTS, DE SOURDS MEUGLEMENTS, DE DOUX ROUCOULEMENTS, *remplissent les déserts d'une sombre et sauvage harmonie.* (Chateaubriand.)

V. Si cependant l'adjectif et le nom forment une seule expression, comme *bon mot*, *beaux-arts*, *belles-lettres*, *grand homme*, *grand-père*, *jeunes gens*, *petit-maître*, *petite-maîtresse*, etc., c'est l'article et non la préposition qu'il faut employer :

Je veux à la campagne DU PETIT-LAIT *et de bon potage.* (J.-J. Rousseau.)

Qu'est-ce que la société, quand la raison n'en forme pas les nœuds? Une foire, un tripot, une auberge, un bois, un mauvais lieu et DES PETITES MAISONS. (Chamfort.)

VI. On emploie encore l'article avant un adjectif qui n'est pas

inséparablement lié au substantif, quand on veut donner à ce dernier un sens déterminé :

Comme la peau de l'âne est très-dure et très-élastique, on en fait DU GROS PARCHEMIN. (Buffon.)

Si l'on disait DE *gros parchemin*, le sens serait indéterminé et l'expression vague; l'emploi de l'article donne au substantif une signification précise.

VII. On se sert de l'article avant un nom précédé d'un adjectif, quand on veut donner au nom un sens *précis*, *particulier*, et appeler l'attention sur lui, et de la préposition pour exprimer un sens *général* et *indéterminé :*

Sens précis et particulier.	Sens général et indéterminé.
Ce sont *des vrais amis.*	Ce sont *de vrais amis.*
J'ai acheté *du bon tabac.*	J'ai acheté *de bon tabac.*
J'ai pris *du grand papier.*	Il a *de joli papier.*

Dans la première colonne, le terme dominant est le substantif, et malgré la construction, les phrases équivalent à celles-ci : Ce sont des *amis véritables ;* J'ai acheté *du tabac* le meilleur; J'ai pris *du papier* le plus grand.

Dans la seconde, au contraire, l'adjectif et le nom forment une expression dont le sens est tout à fait indéterminé.

VIII. Le nom complément d'un collectif ou d'un adverbe de quantité prend l'article, si le sens est *précis*, et la préposition, s'il est employé dans un sens *indéterminé :*

Sens précis.	Sens indéterminé.
J'ai lu un *grand nombre des fables* d'Esope.	J'ai lu un *grand nombre de fables.*
Il reste *peu des fruits qu'on a cueillis.*	Il reste *peu de* fruits.

IX. *Bien* et *la plupart*, *le plus grand nombre*, veulent toujours l'article avant leur complément :

Bien du sang aura coulé ce soir! (C. Delavigne.)

LA PLUPART DES GENS *ne font réflexion sur rien.* (Académie.)

De BIEN DES GENS, *il n'y a que le nom qui vaille quelque chose.* (La Bruyère.)

BIEN DES CHOSES *ne sont impossibles que parce qu'on s'est accoutumé à les regarder comme telles.* (Duclos.)

X. On emploie généralement *de* avant le nom complément direct d'un verbe accompagné d'une négation; mais si le complément est modifié par un adjectif, le sens alors est déterminé et, implicite-

ment, la phrase affirmative, et l'on corrige au moyen de l'article le vague qui pourrait résulter de la forme négative. Ainsi on dit,

Avec la préposition :	Avec l'article :
Je *ne* vous ferai *pas de* reproches.	Je *ne* vous ferai *pas des* reproches *frivoles*. (Racine.)
Cet homme *n'a pas de* sentiments.	Madame, je *n'*ai *point des* sentiments *si bas*. (Le même.)

Je ne vous ferai pas DES *reproches frivoles*, équivaut à cette phrase : *Je vous ferai des reproches* NON *frivoles*.

XI. Mais si la pensée est essentiellement *négative*, on emploie la *préposition :*

Je ne connais pas D'HOMMES DÉSŒUVRÉS *qui ne s'ennuient.*

Je n'ai pas vu D'ARBRES FRUITIERS *dans ces campagnes.*

Si chacun faisait tout le bien qui se peut faire sans s'incommoder, il n'y aurait pas DE MALHEUREUX. (Duclos.)

Son empire n'aura point DE BORNES *que celles du monde.* (Bossuet.)

D'après ce principe, c'était donc la *préposition* et non l'*article* que devait employer l'auteur dans les vers suivants :

Descartes, pas à pas, refoulant l'horizon,
Est monté jusqu'**au** Dieu que cherchait **sa raison.**
Il n'a point, affectant des formules obscures,
A mon intelligence imposé *des tortures.* (Viennet.)

XII. On emploie de même l'*article*, dans les propositions interrogatives, pour exprimer un *sens positif*, et la *préposition* pour exprimer un *sens dubitatif:*

Sens positif.	Sens dubitatif.
N'avez-vous pas *du pain?*	N'avez-vous pas *de pain?*
N'avez-vous pas *des enfants?*	N'avez-vous *pas d'enfants?*
Pour :	Pour :
Vous avez du pain, des enfants.	*Vous n'avez pas* de pain, d'enfants.

Variabilité et invariabilité de l'article avant *plus*, *mieux*, *moins*.

I. On emploie *le*, *la*, *les*, avant les adverbes *plus*, *mieux*, *moins*, quand on veut établir une comparaison :

Entre nos ennemis,
Les plus à craindre sont souvent *les plus* petits. (La Fontaine.)

Les grands esprits sont LES PLUS *susceptibles de l'illusion des systèmes.* (La Harpe.)

C'est-à-dire : Ceux qui sont *plus à craindre*, *plus petits*, *plus susceptibles* que les autres.

II. Mais on emploie *le* invariable quand on veut exprimer la qualité portée au plus haut degré sans aucune idée de comparaison :

Les objets qui lui étaient LE PLUS *agréables étaient ceux dont la forme était unie et la figure régulière.* (Buffon.)

C'est-à-dire : Les objets qui lui étaient *agréables au plus haut point*. Si Buffon eût voulu exprimer la comparaison, il eût écrit : *qui lui étaient* LES PLUS *agréables*, etc.

Voici une phrase qui nous offre un exemple frappant de la variabilité et de l'invariabilité de l'article, selon qu'il sert à exprimer une idée relative ou absolue :

Je ne vois dans sa conduite que de ces inégalités auxquelles les femmes LES MIEUX *nées sont* LE PLUS *sujettes.* (Diderot.)

M. Villemain, dans son Rapport sur les concours de 1855, n'a pas observé ce principe; la construction suivante ne pourrait que très-difficilement être justifiée :

Les institutions LE PLUS FAVORABLES *aux lettres,* LE MIEUX CALCULÉES *pour les honorer et les soutenir, n'embrassent qu'une faible partie de leur vaste et insaisissable domaine.*

Comme dans cette phrase la comparaison résulte manifestement du *sens*, l'auteur devait écrire : *les plus favorables* et *les mieux calculées*.

De ce qui précède, il résulte que l'article est *variable* si le *sens* est *relatif*, et *invariable* si le *sens* est *absolu;* cependant *le* invariable avant un adjectif à désinence féminine aussi marquée que *sujettes* de la phrase de Diderot, se trouve rarement dans les écrivains classiques; et, pour éviter le rapprochement désagréable de l'article *le* et d'une terminaison féminine, ils prennent généralement un autre tour.

Avant un *participe passé* employé comme qualificatif, on trouve souvent *le* invariable, quoique la comparaison soit clairement exprimée :

Salomon et Job ont LE MIEUX CONNU *la misère de l'homme et en ont* LE MIEUX PARLÉ. (Pascal.)

Aujourd'hui une pareille construction ne saurait être admise.

III. Quand les adverbes *plus*, *mieux*, *moins*, modifient un autre adverbe, ou qu'ils sont employés seuls, l'article reste toujours invariable, attendu qu'il fait alors partie d'une locution adverbiale :

C'est cette pensée qui me tourmente LE PLUS. (Mme de Sévigné.)

Chercherons-nous toujours à mettre de l'esprit dans les choses qui en demandent LE MOINS? (Racine.)

Il paraît que c'est celle de toutes qui a été la plus vertueuse qui a été aimée LE PLUS TENDREMENT. (Le même.)

IV. *Le plus*, employé elliptiquement pour *le plus grand nombre*, est toujours *invariable*, quels que soient le genre et le nombre du terme qui suit :

Les peuples les plus sauvages sont ceux parmi lesquels il se commet LE PLUS *de crimes*. (Duclos.)

Répétition de l'article.

I. L'article se répète avant chacun des noms employés comme sujets ou comme compléments, quand il est exprimé avant le premier :

Les assemblées, ainsi que LES *repas et* LES *exercices publics, sont toujours* HONORÉES *de la présence des vieillards*. (Barthélemy.)

Le cœur, *l'*esprit, *les* mœurs, tout gagne à la culture. (Boileau.)

Peu de gens distinguent nettement les nuances qui séparent LES *idées et* LES *sensations,* LA *connaissance et* LE *sentiment,* LA *raison et* L'*instinct*. (Buffon.)

Les soucis dévorants, *les* regrets, *les* ennuis,
Hôtes infortunés de sa triste demeure,
En des gouffres de maux le plongent à toute heure. (La Fontaine.)

Il a été longtemps d'usage de n'exprimer qu'une fois l'article avant plusieurs substantifs :

LA *défense et remonstrance* DES *droicts et causes du roy*. (Ant. Loysel.)

LES *arrêts et questions de Jean le Coq*. (Le même.)

LE *nombre et fureur du peuple fut si très-grant qu'ils ne purent résister à l'encontre*. (De Villeneuve.)

II. L'article se répète encore avant deux adjectifs unis par les conjonctions *et*, *ou*, lorsqu'ils se rapportent à deux objets distincts, représentes elliptiquement par un seul nom :

L'*ancien et* LE *nouveau* CONTINENT *paraissent tous deux avoir été rongés par l'Océan*. (Buffon.)

Dieu s'est choisi un peuple dont LA *bonne ou* LA *mauvaise* FORTUNE *dépendît de sa piété*. (Bossuet.)

On ne doit pas juger DU *bon ou* DU *mauvais* NATUREL *d'une personne par les traits de son visage*. (Buffon.)

LES *bonnes ou* LES *mauvaises* CONVERSATIONS *forment ou gâtent l'homme*. (Pascal.)

OBSERVATION. Ce principe établi d'après les faits les plus nombreux doit avoir force de loi, quelque imposantes que soient les autorités sous lesquelles les exceptions se produisent. Les constructions suivantes : *Les bons auteurs* DES DIX-SEPTIÈME ET DIX-HUITIÈME

SIÈCLES *serviront toujours de modèles* (Voltaire); *L'âge de* LA PREMIÈRE ET SECONDE ENFANCE *ne nous présente qu'un état de misère* (Buffon), sont incorrectes; on doit dire : DU *dix-septième et* DU *dix-huitième* SIÈCLE; DE LA *première et* DE LA *seconde* ENFANCE :

La France DU DIX-SEPTIÈME *et* DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE *était inférieure à beaucoup d'autres pays de l'Europe.* (Guizot.)

III. On peut cependant ne pas répéter l'article quand il y a synonymie dans les termes, ou que les substantifs énoncés peuvent être considérés comme une expression indivisible :

LES COLLINES *ou* PETITES MONTAGNES *y sont couvertes d'arbres toujours verts.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

LES TENANTS *et* ABOUTISSANTS *d'un héritage.* (Académie.)

Les eaux ont transporté, brisé et accumulé LES DÉPOUILLES *et* DÉBRIS *des coquillages et toutes les productions pierreuses des animaux marins.* (Buffon.)

L'abus du gouvernement a fait imaginer la voie DES DÉPUTÉS *ou* REPRÉSENTANTS *du peuple.* (J.-J. Rousseau.)

On trouve des condors sur les bords de la mer et des rivières, dans LES SAVANES *ou* PRAIRIES NATURELLES. (Buffon.)

Combien d'illustres portes ont DES *suisses ou portiers qui n'entendent que par gestes, et dont les oreilles sont dans leurs mains.* (J.-J. Rousseau.)

IV. Enfin l'article se répète avant les adverbes *plus*, *mieux*, *moins*, lorsqu'ils modifient plusieurs adjectifs qui se suivent :

Les dogmes LES PLUS *vrais et* LES PLUS *saints peuvent avoir de très-mauvaises conséquences.* (Montesquieu.)

Les oiseaux sont de tous les animaux LES PLUS *habiles et* LES PLUS *propres au mouvement.* (Buffon.)

V. Mais si un nom est précédé de plusieurs adjectifs qui le qualifient, et qu'on n'ait en vue qu'un même objet, l'article se met seulement avant le premier adjectif :

Quand nous voyageons, LES BELLES *et* FERTILES *plaines nous ennuient.* (Ségur.)

Répéter ici l'article et dire : LES *belles et* LES *fertiles plaines*, ce serait donner à entendre qu'on a en vue deux sortes de plaines, ce qui n'est pas.

Jusques ici, Madame, aucun ne met en doute
Les longs et grands travaux que notre amour vous coûte. (Corneille.)

On peut cependant, en supprimant la conjonction *et*, répéter l'article, quand les termes qui servent à énoncer les différentes attributions forment gradation :

Voltaire, LE *digne,* LE *continuel,* LE *passionné admirateur de Racine.* (De Vauxelles.)

Mme de Sévigné, L'ÉLÉGANT, LE SPIRITUEL *et* L'ÉLOQUENT *auteur de ces lettres, vivra aussi longtemps que nos plus grands écrivains.*

VI. Lorsqu'un nom est précédé ou suivi de plusieurs adjectifs qui ne sont en rapport d'attribution avec lui que par une sorte d'ellipse, il est plus correct de répéter l'article avant chacun des adjectifs, que de ne l'énoncer qu'une fois :

Les lecteurs seraient charmés de voir la comparaison de quelques scènes de LA PHÈDRE GRECQUE, *de* LA LATINE, *de* LA FRANÇAISE *et de* L'ANGLAISE. (Montesquieu.)

L'Académie admet la construction suivante : *Les rites gallican, mozarabe, gothique.*

Cette forme, plus rapide que la forme régulière, mais contraire à la concordance grammaticale, ne saurait être trop hautement condamnée.

Cependant, si le sens permet l'emploi du même nombre pour les adjectifs aussi bien que pour le nom, l'ellipse n'a rien de choquant, et l'on peut admettre les constructions analogues à celles-ci :

LA SOURCE VRAIE *ou* FAUSSE *du bonheur.*

LES AUTORITÉS CIVILES *et* MILITAIRES. (Académie.)

Ellipse de l'article.

I. On peut supprimer l'article avant les substantifs communs employés comme sujets, ou comme compléments, ou comme attributs.

Cette suppression est particulièrement en usage,

1° Dans les phrases proverbiales :

PAUVRETÉ *n'est pas* VICE.

CHARITÉ *oint,* PÉCHÉ *point.*

Grand BANDON *fait grand* LARRON.

2° Dans les phrases sentencieuses :

Toujours par quelque endroit *fourbes* se laissent prendre. (La Fontaine.)

Contentement passe *richesse.*

Plus fait *douceur* que *violence.*

Patience et *longueur de temps*
Font plus que *force* ni que *rage.* (La Fontaine.)

A gens d'honneur, *promesse* vaut *serment.* (Voltaire.)

3° Dans les énumérations, parce que là surtout le besoin de concision se fait sentir :

Tombeaux, trônes, palais, tout périt, tout s'écroule. (Delille.)

Coupe de corps élégante, formes arrondies, gracieux contours, blancheur écla-

tante et pure, mouvements flexibles et ressentis, attitudes tantôt animées, tantôt laissées dans un mol abandon, TOUT DANS LE CYGNE RESPIRE LA VOLUPTÉ. (Buffon.)

Je ne trouve partout que basse *flatterie,*
Injustice, intérêt, trahison, fourberie. (Molière.)

4° On supprime encore l'article avant les mots qui figurent en apostrophe, et avant ceux que précède une interjection :

Paraissez, *Navarrais, Maures* et *Castillans,*
Et tout ce que l'Espagne a produit de vaillants ! (Corneille.)

HOMME, *qui que tu sois, si l'orgueil te tente, souviens-toi que ta vie est un jeu de la fortune, et que tu vas bientôt être le jouet de la mort.* (Marmontel.)

Égaux par la vaillance,
Français, Anglais, Belge, Russe ou *Germain,*
Peuples, formez une sainte alliance
Et donnez-vous la main. (Béranger.)

O *haines,* ô *fureurs* dignes d'une mégère !
O *femme,* que je n'ose appeler encor mère ! (Corneille.)

II. Les noms propres de personnes ne sont jamais précédés de l'article, à moins qu'ils ne soient pris comme noms communs ou que l'article ne fasse partie du nom, comme *la Fontaine*, *la Bruyère*, *le Nôtre*.

Toutefois, à l'imitation des Italiens, on joint quelquefois l'article féminin au nom de quelques actrices célèbres : LA *Gaussin*, LA *Malibran*.

III. Placé avant un nom de ville, il sert quelquefois à exprimer une idée d'opposition ou de comparaison :

LE *Paris d'il y a trois cent cinquante ans,* LE *Paris du quinzième siècle, était déjà une ville géante.* (V. Hugo.)

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

L'*adjectif* est un mot qui sert à qualifier le nom et à en exprimer les diverses modifications ; il ajoute à l'idée principale exprimée par le substantif une idée accessoire de qualité, de manière d'être habituelle, ou de relation accidentelle ; ainsi, dans les phrases suivantes :

Les résolutions VIOLENTES *exposent à d'*AMERS *repentirs.* (Prévost.)



*La politesse d'usage n'est qu'*UN *jargon* FADE, PLEIN *d'expressions* EXAGÉRÉES, *aussi* VIDES *de sens que de sentiment.* (Duclos.)

La raillerie est UN *discours en faveur de* SON *esprit contre* SON BON *naturel.* (Montesquieu.)

On n'est véritablement GRAND *que par la justice, et complétement* HEUREUX *que par la vertu.* (Ségur.)

Violentes, *amers*, *fade*, *plein*, *exagérées*, *vides*, *bon*, *grand* et *heureux*, sont des mots joints aux substantifs pour en exprimer *la manière d'être.*

Un et *son*, autres adjectifs, ont pour fonction d'exprimer un rapport purement accidentel, une relation plutôt qu'une manière d'être.

Il y a donc deux sortes d'*adjectifs*, les *adjectifs qualificatifs* et les *adjectifs déterminatifs.*

Adjectifs qualificatifs.

La fonction des *adjectifs qualificatifs* est d'exprimer la qualité ou la manière d'être des substantifs.

L'*adjectif qualificatif* n'est à proprement parler qu'une modification, un des aspects particuliers du substantif : aussi, pour qu'il exprime d'une manière plus exacte et plus fidèle la nature et le caractère du nom auquel il se joint, il en prend le genre et le nombre.

Mais l'adjectif exprime la qualité avec plus ou moins d'étendue, et subit lui-même certaines modifications : c'est ce qu'on nomme *degrés de signification* ou *de qualification.*

Degrés de signification.

Les *degrés de signification* sont certaines formes que prend l'adjectif pour exprimer la qualité absolue ou relative.

Il y a trois degrés de signification, le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif.*

I. Le *positif* est l'adjectif énonçant la qualité d'une manière simple, *positive* et absolue :

L'argent est un BON *serviteur et un* MÉCHANT *maître.* (Bouhours.)

L'amour-propre rend les hommes VIOLENTS, INJUSTES, CRUELS, AMBITIEUX, FLATTEURS, ENVIEUX, INSOLENTS, QUERELLEURS; *en un mot, elle renferme les semences de tous les crimes et de tous les déréglements.* (Nicole.)

Il y a des maux EFFROYABLES *et d'*HORRIBLES *malheurs, où l'on n'ose penser, et dont la seule vue fait frémir.* (La Bruyère.)

La violence est *juste* où la douceur est *vaine.* (Corneille.)

II. Le *comparatif* est l'adjectif énonçant la qualité avec comparai-

son, et établissant, à l'aide de certains adverbes, un rapport d'*égalité*, ou de *supériorité*, ou d'*infériorité :*

Le *comparatif d'égalité* se forme au moyen des adverbes *aussi*, *si*, qu'on place avant l'adjectif :

Ses intentions étaient toujours AUSSI BONNES *que ses actions.* (Fléchier.)

Le *comparatif de supériorité* se forme au moyen des adverbes *plus*, *mieux :*

Les erreurs du cœur sont bien PLUS DANGEREUSES *que celles de l'imagination.* (Saint-Évremont.)

On peut être PLUS FIN *qu'un autre, mais on n'est pas* PLUS FIN *que tous les autres.* (La Rochefoucauld.)

Le *comparatif d'infériorité* se forme au moyen de l'adverbe *moins :*

Le naufrage et la mort sont MOINS FUNESTES *que les plaisirs qui attaquent la vertu.* (Fénelon.)

La haine n'est pas MOINS *volage que l'amitié.* (Vauvenargues.)

Trois termes formés du latin, *meilleur* (melior), *moindre* (minor), *pire* (pejor), expriment seuls la comparaison, sans le secours d'un adverbe.

Meilleur est le seul comparatif de *bon ; moindre* ou *plus petit* sont les comparatifs de *petit; pire* et *plus mauvais* sont les comparatifs de *mauvais :*

La philosophie est l'art d'éclairer les hommes pour les rendre MEILLEURS. (Thomas.)

Il y a de mauvais exemples qui sont PIRES *que les crimes.* (Montesquieu.)

Les femmes sont extrêmes en tout; elles sont MEILLEURES *ou* PIRES *que les hommes.* (La Bruyère.)

L'épaisseur de ce mur est MOINDRE *que celle du mur voisin.* (Académie.)

A de *moindres* fureurs je n'ai pas dû m'attendre. (Racine.)

III. Le *superlatif* est l'adjectif énonçant la qualité au plus haut degré de supériorité ou d'infériorité *absolue* ou *relative ;* de là deux sortes de superlatifs :

1° Le superlatif *absolu*, marqué par les adverbes *très*, *fort*, *extrêmement*, etc., et *le*, invariable avant *plus*, *mieux*, *moins :*

Les racines qui sont FORT CHEVELUES *paraissent convenir aux sables.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Un sage confident,
Conseiller *très-sensé* d'un roi *très-imprudent.* (Boileau.)

Je les ai tous trouvés LE MIEUX *disposés à m'être utiles.*

2° Le superlatif *relatif*, marqué par *plus*, *mieux*, *moins*, *meilleur*, *pire*, précédés de l'article ou d'un adjectif déterminatif

LE PLUS PRÉCIEUX *de tous les dons que nous puissions recevoir du ciel est une vertu pure et sans tache.* (Fénelon.)

L'amour-propre est, hélas! *le plus sot* des amours;
Cependant des erreurs il est *la plus commune.* (Mme Deshoulières.)

LA PLUS GRANDE *habileté des moins habiles est de se savoir soumettre à la bonne conduite d'autrui.* (La Rochefoucauld.)

La ruse *la mieux* ourdie
Peut nuire à son inventeur. (La Fontaine.)

Il n'y a guère au monde UN PLUS BEL *excès que celui de la reconnaissance.* (La Bruyère.)

Bon, *petit*, *mauvais*, forment leur *superlatif absolu* à l'aide des adverbes *très*, *fort*, *extrêmement;* le seul *superlatif relatif* de **bon** est *le meilleur :*

La raison du plus fort est toujours *la meilleure.* (La Fontaine.)

Quant aux autres, ils ont deux formes, *le plus petit* et *le moindre*, *le plus mauvais* et *le pire :*

Entre nos ennemis,
Les plus à craindre sont souvent *les plus petits.* (La Fontaine.)

LA MOINDRE *bassesse déshonore les enfants des rois.* (Massillon.)

La fourmi n'est pas prêteuse,
C'est là *son moindre* défaut. (La Fontaine.)

Les dogmes les plus vrais et les plus saints peuvent avoir LES PLUS MAUVAISES *conséquences.* (Montesquieu.)

Le pire des états, c'est l'état populaire. (Corneille.)

Du genre dans les adjectifs.

Les adjectifs n'ont, par eux-mêmes, ni genre ni nombre; mais, pour exprimer plus intimement la relation qui existe entre eux et les noms qu'ils modifient, ils en prennent le genre et le nombre.

D'où l'on a posé ce principe général :

Tout adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie ou détermine.

Formation du féminin.

I. On forme le *féminin* d'un adjectif en ajoutant un *e* muet au masculin, quand il est terminé par une consonne ou un *é* fermé :

UN *sentiment* CONFUS. (Massillon.)

*Il n'a plus qu'*UNE *idée* CONFUSE *de son origine.* (Bossuet.)

Tout devient CAPITAL *dans la bouche d'un souverain.*

C'est une vérité CAPITALE. (Massillon.)

UN *jeune homme* SENSÉ. UNE *jeune fille très-*SENSÉE.

L'aube MATINALE *commence à blanchir le ciel.* (De Maistre.)

Elles chantaient UNE *hymne* SACRÉE. (Villemain.)

Les anciens Égyptiens regardaient le Nil comme UNE *émanation* DIVINE *de Knouphis à la tunique* BLEUE *et à la tête de bélier.* (Michaud.)

Jamais le patriarche de Constantinople, célébrant la pâque ORIENTALE, *n'avait paru plus vénérable à la foule* PROSTERNÉE. (Villemain.)

II. Tout adjectif terminé par un *e* muet a la même forme aux deux genres :

Un sentiment CATHOLIQUE; *une proposition* CATHOLIQUE. (Pascal.)

Un discours trop *sincère* aisément nous outrage. (Boileau.)

Votre prompte et SINCÈRE *confession m'a touché.* (J.-J. Rousseau.)

On a vu saint François de Paule marcher sur les eaux comme sur un marbre SOLIDE. (Fléchier.)

Sans l'estime il n'est point de *solide* amitié. (Demoustier.)

Toute étude SOLIDE, *toute recherche* UTILE *et* RAISONNABLE, *se borne à l'art de parvenir à la fortune ou d'embellir la vie par la variété des souffrances.* (Lamennais.)

L'Église seule resta GRAVE, AUSTÈRE, INÉBRANLABLE, *au milieu de ces terreurs et de ce chaos.* (Eug. Guinot.)

III. Les adjectifs terminés au masculin par *el*, *eil*, *en*, *et*, *on*, comme *habitu*EL, *verm*EIL, *chréti*EN, *mu*ET, BON, forment leur féminin en doublant leur consonne finale avant l'addition de l'*e* muet: *habituel*LE, *vermeil*LE, *chrétien*NE, *muet*TE, *bon*NE.

La justice est coupable, alors qu'elle est *cruelle.* (Delille.)

Les fraudes à BONNE *intention ne manquent pas d'approbateurs.* (Port-Royal.)

L'ingratitude la plus odieuse, mais la plus ANCIENNE, *est celle des enfants envers leur père.* (Vauvenargues.)

. . . . Il se porte à merveille,
Gros et gras, le teint frais et la bouche *vermeille.* (Molière.)

La vie PARISIENNE *est* SUJETTE *au travail besoigneux, esclave d'un métier et d'un état.* (Saint-Marc Girardin.)

IV. Des masculins *anglican*, *mahométan*, *océan*, *ottoman*, *persan*, *sultan*, on forme, par la simple addition de l'*e* muet, les féminins *anglicane*, *mahométane*, *océane*, *ottomane*, *persane*, *sultane*.

Paysan fait au féminin *paysanne*. De *partisan* Voltaire a formé le féminin *partisanne :*

Elle vous rendait bien justice; vous n'aviez pas de PARTISANNE *plus sincère.*

L'Académie n'admet pas cette forme que l'usage n'a pas consacrée.

V. Les adjectifs *complet*, *concret*, *discret*, *inquiet*, *replet*, *secret*, prennent l'accent grave sur la pénultième pour lui conserver au fé-

minin le son ouvert avant l'*e* muet : *complète*, *concrète*, *discrète*, *inquiète*, *replète*, *secrète*.

C'était une brune forte, REPLÈTE, *et d'un type très-accusé.* (G. Sand.)

. . . . Vous faites la *discrète*,
Et vous n'y touchez pas, tant vous semblez doucette. (Molière.)

Nous avons une SECRÈTE *affinité avec Dieu.* (Bossuet.)

Sans doute, en me voyant, une pudeur *secrète*
Ne vous laisse goûter qu'une joie *inquiète*. (Racine.)

VI. Les adjectifs suivants forment leur féminin en doublant la consonne finale avant l'addition de l'*e* muet : *bas*, *épais*, *exprès*, *gras*, *gros*, *las*, *profès ; bas*SE, *épais*SE, *expres*SE, *gras*SE, *gros*SE, *las*SE, *profes*SE.

Il est entré depuis un an dans une MAISON PROFESSE.

La terre, GRASSE, *fertile et toujours arrosée, est tapissée d'orge et de blé.* (Lamartine.)

De ce vers, direz-vous, l'expression est *basse*.
— Ah ! Monsieur, pour ce vers je vous demande grâce. (Boileau.)

. . . . . La pensée, éclatante lumière,
Ne peut sortir du sein de l'*épaisse* matière. (L. Racine.)

VII. Il en est de même de *bellot*, *sot*, *vieillot*, *gentil*, *nul*, dont le féminin est *bellot*TE, *sot*TE, *vieillot*TE, *gentil*LE, *nul*LE.

L'homme ne trouve NULLE *part son bonheur sur la terre.* (Massillon.)

Tant la trouva gracieuse et *gentille*,
D'esprit si doux et d'air tant attrayant,
Qu'il s'en piqua . . . . (La Fontaine.)

VIII. *Jumeau*, *beau*, *nouveau*, *fou*, *mou*, font au féminin *jumelle*, *belle*, *nouvelle*, *folle*, *molle*. — Ces quatre derniers féminins se forment des masculins *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, qu'on emploie avant une voyelle ou une *h* muette :

... Son corps, ramassé dans sa courte grosseur,
Fait gémir les coussins sous sa *molle* épaisseur. (Boileau.)

J'aime la plus BELLE, *la plus digne, la plus adorable femme qui soit au monde.* (C. Delavigne.)

Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse,
Et ne vous piquez point d'une *folle* vitesse. (Boileau.)

Mon cœur hésite encor... Toutes les deux si *belles*,
Si conformes en tout, si saintement *jumelles !* (A. de Musset.)

IX. Tout adjectif terminé au masculin par une *f* change cette consonne en un *v* avant l'addition de l'*e* muet (1) :

---

(1) Anciennement, on ajoutait simplement *ve* au masculin :

Si voit-on souvent quant une femme est VEUFVE, *et se remarie tantost a ung autre.* (A. de la Salle.)

Nostre estre est cimenté de qualitez MALADIFVES. (Montaigne.)

Un VIF *sentiment, une* VIVE *impression de la crainte de Dieu.* (Fléchier.)

Le *v* n'est que la consonne correspondante de l'*f*, et produit le même son, mais adouci :

Prêtant une oreille ATTENTIVE, *je cherche à saisir quelques sons, pour me diriger à travers un abîme de silence.* (Chateaubriand.)

Il lui a fait une réponse BRÈVE. (Académie.)

Elle se trouva toute VIVE *et tout entière entre les bras de la mort.* (Bossuet.)

Entre la *veuve* d'une année
Et la *veuve* d'une journée,
La différence est grande. . . (La Fontaine.)

X. Les adjectifs dont le masculin est terminé par un *x* forment leur féminin par le changement de *x* en *se* :

Un sentiment noble et COURAGEUX. (La Bruyère.)

La pénitence doit être véritable, constante et COURAGEUSE. (Pascal.)

Notre raison, tout à la fois ORGUEILLEUSE *de ses lumières et* HONTEUSE *de leur peu d'étendue, s'agite pour les agrandir.* (De la Luzerne.)

La frugalité est une source de délices MERVEILLEUSE *pour la santé.* (Lesage.)

On doit excepter *doux*, *faux*, *préfix* et *roux*, qui font au féminin *dou*CE, *fau*SSE, *préfix*E et *rou*SSE. — Il en est de même de *vieux*, qui fait *vieille* au féminin, forme dérivée du masculin *vieil* encore en usage avant une voyelle ou une *h* muette : *mon* VIEIL *ami; un* VIEIL *habit.*

Je pris une FAUSSE *route, et, au lieu de sortir du dédale, je m'y enfonçai.* (Chateaubriand.)

Paris est né dans cette VIEILLE *île de la Cité qui a la forme d'un berceau.* (V. Hugo.)

XI. Les adjectifs en *eur* et en *érieur* qui expriment l'opposition ou la comparaison forment leur féminin régulièrement ; tels sont :

ANTÉRIEUR,	*antérieure.*	MEILLEUR,	*meilleure.*
CITÉRIEUR,	*citérieure.*	MINEUR,	*mineure.*
EXTÉRIEUR,	*extérieure.*	POSTÉRIEUR,	*postérieure.*
INFÉRIEUR,	*inférieure.*	SUPÉRIEUR,	*supérieure.*
INTÉRIEUR,	*intérieure.*	ULTÉRIEUR,	*ultérieure.*
MAJEUR,	*majeure.*		

Les grandes tempêtes qui troublent les régions SUPÉRIEURES *de l'État.* (Fléchier.)

La Calabre CITÉRIEURE ; *la Calabre* ULTÉRIEURE.

Considérez la condition d'un homme qui a la MEILLEURE *part à la faveur et à la conduite des affaires.* (Fléchier.)

La raison du plus fort est toujours la *meilleure.* (La Fontaine.)

1° Les adjectifs en *eur* changent cette finale en EUSE, s'ils dérivent régulièrement de la forme verbale en *ant*, comme CHANTEUR de

chantant, **MENTEUR** de *mentant*, **TROMPEUR** de *trompant*, **VENDEUR** de *vendant* : **CHANTEUSE, MENTEUSE, TROMPEUSE, VENDEUSE.**

L'espérance, toute TROMPEUSE *qu'elle est, sert au moins à nous mener à la fin de la vie par un chemin de fleurs.* (La Rochefoucauld.)

1re EXCEPTION. *Exécuteur*, *inspecteur*, *inventeur*, *persécuteur*, formés d'un participe présent, font au féminin *exécutrice*, *inspectrice*, *inventrice*, *persécutrice; gouverneur* fait *gouvernante*.— *Chanteur*, dont le féminin est *chanteuse*, a une seconde forme irrégulière, *cantatrice*, employée pour désigner une musicienne habile dans l'art du chant dramatique.

2e EXCEPTION. *Vengeur*, *pécheur*, *enchanteur*, *chasseur*, font leur féminin en *eresse; veng*ERESSE, *péch*ERESSE, *enchant*ERESSE, *chass*ERESSE (poétique).

... Crains l'opinion, c'est une *enchanteresse*. (C. Delavigne.)

Et en termes de palais : *bailleur* (de fonds), *défendeur*, *demandeur* et *vendeur*, font *baill*ERESSE, *défend*ERESSE, *demand*ERESSE et *vend*ERESSE (1).

2° Les adjectifs terminés au masculin en *teur*, et qui ne viennent pas régulièrement de la forme verbale en *ant*, forment leur féminin par le changement de *eur* en RICE ; tels sont : *accusateur*, *accusa*TRICE ; *conducteur*, *conduc*TRICE ; *consolateur*, *consola*TRICE ; *créateur*, *créa*TRICE ; *protecteur*, *protec*TRICE, etc. (2).

Quand l'imagination CRÉATRICE *eut élevé ses premiers monuments, qu'est-il arrivé ? le sentiment général fut d'abord sans doute celui de l'admiration.* (La Harpe.)

Cette vertu PROCRÉATRICE, *qui s'exerce perpétuellement sans se détruire jamais, est pour nous un mystère dont il semble qu'il ne nous est pas permis de sonder la profondeur.* (Buffon.)

Acteur fait au féminin *actrice ; ambassadeur*, *ambassadrice*.

Gouverneur et *serviteur* ont pour féminin *gouvernante* et *servante*, formés des participes *gouvernant* et *servant*.

Ta *servante*, ô mon Dieu ! t'en rend grâce à genoux. (C. Delavigne.)

---

(1) Ce féminin, propre à la langue du palais, remonte, comme la plupart des termes du barreau, aux premiers temps de notre langue.

A la Simple pour qui je suis,
Demanderesse et complaignant
Contre la Ruzée, par ses dictz
Deffenderesse et opposant...
Elle pourroit le *petitoire*
Intenter ; mais riens ; nous venons
Tout seulement au *possessoire*. (Coquillart.)

(2) La plupart des substantifs en *teur* et en *trice* dérivent de noms latins en *tor* et en *trix*.

3° Si les mots terminés en *eur* expriment des états exercés le plus ordinairement par des hommes, ils ne changent point de forme au féminin; tels sont : *auteur*, *compositeur*, *docteur*, *graveur*, *littérateur*, *professeur*, etc.

4° Il en est de même de ceux qui expriment des habitudes particulières aux hommes, certains penchants qui ne peuvent être attribués à des femmes; tels sont les adjectifs *agresseur*, *amateur*, *cabaleur*, *imposteur*, etc.

J.-J. Rousseau a, dans une intention de dénigrement, employé le féminin AMATRICE :

*A Paris le riche sait tout, il n'y a d'ignorant que le pauvre; cette capitale est pleine d'amateurs et surtout d'*AMATRICES, *qui font leurs ouvrages comme M. Guillaume faisait ses couleurs.*

Cette forme est peu usitée.

Le même écrivain a fait encore, dans une vue ironique, de *docteur* ou plutôt du latin *doctor* le féminin *doctoresse :*

Ce motif, qui n'agit que sur les âmes vraiment aimantes, est nul pour vos docteurs et DOCTORESSES.

Aujourd'hui cependant, *adulateur*, *appréciateur*, *auditeur*, *calculateur*, *débiteur*, *délateur*, *destructeur*, *inspirateur*, *producteur*, *restaurateur*, *scrutateur*, *spoliateur*, *traducteur*, etc., font au féminin *adulatrice*, *appréciatrice*, *auditrice*, *calculatrice*, *débitrice*, *délatrice*, *destructrice*, *inspiratrice*, *productrice*, *restauratrice*, *scrutatrice*, *spoliatrice*, *traductrice*.

Heureux qui possède cette philosophie APPRÉCIATRICE *de toutes choses !* (Mercier.)

C'était une nation bien DESTRUCTRICE *que celle des Goths.* (Montesquieu.)

Cette loi devint DESTRUCTRICE *du corps politique.* (Le même.)

Là une industrie CRÉATRICE *de jouissances appelait les richesses de tous les climats.* (Volney.)

L'histoire, ainsi que les nations DÉPRÉDATRICES *et conquérantes, semble avoir pris pour règle d'équité le mot de Brennus :* Væ victis. (Marmontel.)

Vos ennemis ne seront parvenus qu'à faire graver sur vos médailles : TRIOMPHATRICE *de l'empire ottoman.* (Voltaire.)

Du cœur humain sombres *dominatrices*,
C'est vous surtout, fougueuses passions,
Dont les folles émotions
Des plus chers entretiens nous gâtent les délices. (Delille.)

Faudra-t-il toujours que l'imagination ADULATRICE *ajoute a la majesté d'un débris antique ?* (La Harpe.)

L'insatiable et honteuse avarice,
Du genre humain pâle *dominatrice.* (J.-B. Rousseau.)

Il faut qu'il ait mis l'égoïsme au nombre de ses muses INSPIRATRICES. (La Harpe.)

O toi ! l'*inspiratrice* et l'objet de mes chants. (Delille.)

Nous pouvons l'appeler la RESTAURATRICE *de la règle de Saint-Benoît.* (Bossuet.)

La vérité mène a sa suite le doute philosophique, l'analyse SCRUTATRICE, *la raison aux cent yeux.* (Domergue.)

Combien je suis éloigné de ces philosophes modernes qui nient une suprême intelligence PRODUCTRICE *de tous les mondes!* (Voltaire.)

XII. Les adjectif terminés au masculin en *er* forment leur féminin régulièrement; mais après l'addition de l'*e* muet, l'*e* pénultième prend l'accent grave : *fier*, *fi*ÈRE; *altier*, *alti*ÈRE.

> Peut-être on t'a conté la fameuse disgrâce
> De l'*altière* Vasthi dont j'occupe la place. (Racine.)

Dans ce pays, la noblesse est FIÈRE *et oisive.* (Voltaire.)

> L'herbe croît dans ses murs, les ronces et le lierre
> Ferment aux pèlerins sa porte *hospitalière*. (C. Delavigne.)

Cette horde indisciplinée était COUTUMIÈRE *de pareils excès.* (Mérimée.)

XIII. Les adjectifs terminés au masculin en *gu* prennent le tréma sur l'*e* muet final du féminin; ainsi *aigu*, *ambigu*, *contigu*, *exigu*, font *aiguë*, *ambiguë*, *contiguë*, *exiguë*.

Sa pensée est toujours AMBIGUË.

Ils habitent le même hôtel et leurs chambres sont CONTIGUËS.

Dans le repas qu'on nous a servi, la portion de chacun était fort EXIGUË.

XIV. Les adjectifs suivants ne peuvent être ramenés à aucune des règles qui précèdent :

Absous, dissous, font au féminin......	*absoute, dissoute.*
Blanc fait..........................	*blanche.*
Franc (sincère)....................	*franche.*
Franc (peuple, idiome)..............	*franque* (langue).
Frais	*fraîche.*
Ammoniac.........................	*ammoniaque.*
Caduc............................	*caduque.*
Turc.............................	*turque.*
Public...........................	*publique.*
Grec.............................	*grecque.*
Long, oblong......................	*longue, oblongue.*
Bénin, malin......................	*bénigne, maligne.*
Roux	*rousse.*
Tiers	*tierce.*
Favori, coi (calme)................	*favorite, coite.*

Ces particules moins DISSOUTES, *moins atténuées par l'eau, n'ont pu se cristalliser par défaut d'homogénéité et de ténuité.* (Buffon.)

Çà et là, une petite maison BLANCHE *perce la verdure de ces forêts.* (Lamartine.)

Cette jeune fille est FRAÎCHE *comme une rose.*

Une âme FRANCHE *et incapable de mauvaise foi a contre les vices des ressources qui manqueront toujours aux autres.* (J.-J. Rousseau.)

La langue FRANQUE *est un mélange d'arabe, de turc, d'espagnol, d'italien et de français.*

La domination TURQUE *allait toujours s'étendant sur les débris de la race* GRECQUE. (Villemain.)

... Si vous contemplez d'une âme un peu *bénigne*
Les tribulations de votre esclave indigne. (Molière.)

L'espérance PUBLIQUE *a été frustrée tout à coup par la mort de cette princesse.* (Bossuet.)

... Quelque *longue* pluie, inondant vos vallons,
A-t-elle fait couler vos vins et vos melons? (Boileau.)

Ils se sont vus en maison TIERCE, *et en présence d'une* TIERCE *personne.*

La lecture est l'occupation FAVORITE *de cette jeune fille.*

XV. Les adjectifs *artisan*, *témoin*, *dispos*, *fat*, *grognon*, n'ont point de féminin. — *Résous* emprunte le féminin de *résolu*, RÉSOLUE.

Formation du pluriel.

I. On forme le pluriel d'un adjectif en ajoutant une *s* au masculin et au féminin singulier : *un homme instruit*, *des hommes* INSTRUITS; *une femme* GRACIEUSE, *des femmes* GRACIEUSES.

A la tribune, Mirabeau était souvent saisi de défaillances SUBITES. (Thiers.)

Les PREMIERS *mots que prononce l'enfant font naître dans le cœur d'un père les plus* VIVES *et les plus* JOYEUSES ESPÉRANCES. (De Ségur.)

II. Les adjectifs terminés au singulier par *s* ou *x* ne changent point au pluriel : *un mur épais*, *des murs épais*; *un enfant pieux*, *des enfants pieux*.

Au milieu des champs est un vaste cirque, environné de NOMBREUX *gradins.* (Florian.)

III. Les adjectifs en *eau*, *beau*, *jumeau*, *nouveau*, prennent un *x* au pluriel masculin : *beaux*, *jumeaux*, *nouveaux*.

Tout présente, en ces BEAUX *lieux, la décoration la plus brillante.* (Barthélemy.)

Il paraît plus facile de créer de NOUVEAUX *propriétaires que de* NOUVEAUX *nobles.* (Benjamin Constant.)

C'est probablement un tapissier qui a inventé les lits JUMEAUX. (H. de Balzac.)

IV. Les adjectifs en *al* forment leur pluriel en *aux*, s'ils sont d'un usage fréquent au masculin pluriel; tels sont : *brutal*, *électoral*, *fondamental*, *grammatical*, *horizontal*, *immoral*, *impérial*, *loyal*, *médical*, *matrimonial*, *musical*, *numéral*, *original*, *radical*, *social*, *verbal*, etc.

Quelques grammairiens rangent dans la même catégorie les adjectifs suivants : *biennal*, *colossal*, *conjugal*, *doctrinal*, *frugal*, *machinal*, *partial*, *impartial*, *trivial*, dont l'emploi est cependant fort rare

au pluriel masculin; mais l'Académie n'admet que les pluriels *biennaux*, *doctrinaux*, *machinaux*, *triviaux*, et encore a-t-elle soin de dire que l'emploi en est fort rare.

Des esprits BRUTAUX *rendus plus farouches par la guerre.* (Vauvenargues.)

Les colléges ÉLECTORAUX *sont toujours convoqués.*

Les principes qui touchent au mariage sont FONDAMENTAUX; *on ne peut les attaquer sans ébranler la morale publique jusque dans ses fondements.* (Barthe.)

On ne saurait faire faire aux élèves trop d'exercices GRAMMATICAUX.

Les adjectifs NUMÉRAUX, CARDINAUX, ORDINAUX.

Les mouvements qu'il se donne sont plutôt MACHINAUX *que dépendants de la sensation et de la volonté.* (Buffon.)

V. Les adjectifs en *al* forment leur pluriel par l'addition d'une *s*, quand ils sont peu usités au masculin pluriel; tels sont : *amical*, *austral*, *banal*, *boréal*, *doctoral*, *ducal*, *fatal*, *final*, *glacial*, *initial*, *jovial*, *labial*, *natal*, *naval*, *pascal*, etc.

Il faut dire *fatals* et *banals*, c'est la règle. (Boursault.)

Les convives de marbre, les spectres qu'on ne peut chasser, tous les êtres FATALS *qui surviennent aux dénoûments.* (T. Gautier.)

L'Académie dit que *jovial*, *natal*, *naval*, etc., n'ont pas de pluriel masculin.

VI. Il en est d'autres qui sont presque toujours employés au féminin pluriel; ce sont : *bénificial*, *canonial*, *collégial*, *crucial*, *diagonal*, *diamétral*, *expérimental*, *médicinal*, *mental*, *paroissial*, *patronal*, *pénal*, *transversal*, *virginal*, *zodiacal*, etc.

La justice pénale ou répressive n'est qu'une justice complémentaire, qui accuse l'inefficacité de la justice de prévoyance, ou plutôt ce n'est qu'une justice de prévoyance au second degré; car le but du législateur, dans les codes PÉNAUX, *est de prévenir le crime par la menace et l'exemplarité du châtiment.* (Ch. Lucas.)

OBSERVATION. — Si ces adjectifs se trouvent accidentellement joints à un nom pluriel masculin, on doit préférer la forme plurielle en *als* dont le son est plus doux à l'oreille.

VII. *Tout* perd, au pluriel masculin, le *t* final du singulier : TOUS *les hommes sont mortels.*

La fausse modestie est le plus décent de TOUS *les mensonges.* (Duclos.)

TOUS *ceux qui s'acquittent des devoirs de la reconnaissance ne peuvent pas, pour cela, se flatter d'être reconnaissants.* (La Rochefoucauld.)

En *tous* pays, *tous* les bons cœurs sont frères. (Florian.)

REMARQUE. — Les adjectifs terminés en *ent* et en *ant* doivent tou-

jours conserver sans changement leur forme primitive au pluriel : *des hommes savan*TS *et pruden*TS. En trouvant pour masculin pluriel de *savant* et de *prudent*, *savans* et *prudens* écrits sans *t*, ne serait-on pas induit à former les féminins barbares *savanne* et *prudenne*, par analogie avec *paysan*, *paysanne*, *ancien*, *ancienne ?* et si la suppression du *t* ne peut tromper les nationaux, est-elle sans inconvénient pour les étrangers?

Fonction de l'adjectif.

Le rapport de l'adjectif et de tout qualificatif avec le terme qu'ils modifient, ne doit donner lieu à aucune équivoque, à aucune ambiguïté.

Si l'on disait : DOUX ET MODESTE, *vous devez aimer ce jeune homme*, on s'exprimerait d'une manière incorrecte ; et personne ne pourrait distinguer auquel des deux termes *vous* ou *jeune homme* se rapportent les adjectifs *doux* et *modeste*.

Pour être clair, il faut dire : *Vous devez aimer cet enfant, car il est doux et modeste.*

Dans ces vers de Molière :

Aussi ne trouverais-je aucun sujet de plainte,
Si pour moi votre bouche avait parlé sans feinte,
Et, *rejetant* mes vœux dès le premier abord,
Mon cœur n'aurait eu droit de s'en plaindre qu'au sort. (*Misanthrope.*)

la construction est tout à fait vicieuse ; *rejetant* ne se rapporte à aucun terme exprimé ; il fallait dire : *si vous aviez rejeté*.

Il en est de même du participe *ayant* dans cette phrase :

Les sections ne devraient être d'usage que quand on traite des sujets différents, ou lorsque, AYANT *à parler de choses grandes, épineuses et disparates, la marche du génie se trouve interrompue par la multiplicité des obstacles.* (Buffon.)

Dans l'exemple qui suit, la construction est plus étrange encore :

La réputation littéraire d'Alde le jeune, fort grande en Italie, l'était surtout à Bologne, où il accepta la chaire d'éloquence. AYANT FAIT *imprimer en cette ville une Vie de Cosme Ier, le grand-duc François de Médicis, fils de Cosme, en fut si charmé qu'il fit à Alde des offres pour la chaire de belles-lettres à l'Université de Pise.* (A.-F. Didot.)

A quel terme se rapporte *ayant fait ?* A Alde ; le sens le dit ; mais la phrase ne le dit pas.

La construction suivante se trouve dans nos meilleurs poëtes :

Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux. (Racine.)

Endormi sur le trône, au sein de la mollesse,
Le poids de sa couronne accablait sa faiblesse. (Voltaire.)

Environné d'enfants, soutiens de ma puissance,
Il ne manque à mon front que le bandeau royal. (Racine.)

Il faut laisser cette licence aux poëtes; dans ces vers, d'ailleurs, le rapport entre les attributs et l'objet de la pensée est frappant; il n'y a point d'obscurité; les adjectifs possessifs éveillent très-clairement, quoique d'une manière implicite, l'idée du terme auquel se rapportent les différents qualificatifs.

Mais dans la prose, cette construction a quelque chose de dissonant, et on doit l'éviter avec soin; ainsi la phrase suivante, bien qu'elle soit en parfaite analogie de construction avec les vers que nous venons de citer, ne saurait être approuvée :

HALETANTS, DÉVORÉS *d'une soif ardente,* RETENANT *fortement notre haleine, dans la crainte de respirer des flammes,* LA SUEUR *ruisselle à grands flots de nos membres abattus.* (Chateaubriand.)

Toufois la licence qu'on accorde aux poëtes ne les affranchit pas de toute règle, et les exigences de la mesure ne sauraient faire excuser la construction suivante :

Bois touffus d'orangers, qui, *respirant* le soir,
Parfumez mes cheveux comme un grand encensoir. (Lamartine.)

Il y a dans ces vers amphibologie et obscurité, deux défauts que la grammaire condamne, et que repousse l'esprit de notre langue.

Accord de l'adjectif.

I. L'adjectif prend le *genre* et le *nombre* du nom ou du pronom auquel il se rapporte :

Il est sur *ce* rivage *une* race *flétrie,*
Une race *étrangère* au sein de *sa* patrie. (C. Delavigne.)

Ils n'existent plus CES GRANDS *citoyens de Rome qui aimaient également les lettres* LATINES *et les lettres* GRECQUES. (Villemain.)

La chèvre a, de sa nature, plus de sentiment et de ressource que la brebis ; elle est plus FORTE, *plus* LÉGÈRE, *plus* AGILE; *elle est* VIVE, CAPRICIEUSE *et* VAGABONDE. (Buffon.)

Voici UN *homme aux prises avec* UNE GRANDE *tentation : la faute est* PETITE, *le désir* ARDENT, *l'avantage* CONSIDÉRABLE, *la jouissance* PROCHAINE, *le secret* ASSURÉ; *quel sera le langage de l'intérêt?* (De la Luzerne.)

II. Tout adjectif qualifiant plusieurs noms de nombre singulier se met au *pluriel :*

Avec une gradation lente et ménagée, on rend l'homme et l'enfant INTRÉPIDES *à tout.* (J.-J. Rousseau.)

La clémence et la majesté PEINTES *sur le front de cet auguste enfant nous annoncent la félicité des peuples.* (Massillon.)

III. Tout adjectif qualifiant plusieurs noms de nombre singulier et de genres différents se met au *pluriel masculin :*

Je tâche de rendre HEUREUX *ma femme, mon enfant, et même mon chien.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Paul et Virginie étaient IGNORANTS *comme des créoles, et ne savaient ni lire ni écrire.* (Le même.)

Les liens de famille, l'humanité, la morale, étaient ANÉANTIS. (Eug. Guinot.)

Il me semble déjà que ces murs, que ces voûtes,
Sont *prêts* à m'accuser. . . . . (Racine.)

IV. L'harmonie exige que l'adjectif qui qualifie deux noms de genres différents s'appuie sur le nom masculin :

L'orgueil aveugle se suppose une GRANDEUR *et un* MÉRITE DÉMESURÉS. (De Ségur.)

Buffon cependant a dit :

En Égypte, les jeunes filles de la campagne ont les bras et les jambes bien FAITS.

Il eût été plus correct de placer *bras* le dernier.

V. Mais quand l'adjectif a la même consonnance au masculin qu'au féminin, il peut sans inconvénient être placé près d'un substantif féminin :

L'ordre et l'utilité PUBLICS *ne peuvent être le fruit du crime.* (Massillon.)

Dans la Laponie, la ronce, le genièvre et la mousse font SEULS *la verdure de l'été.* (Buffon.)

Les yeux et les mains TOURNÉS *vers la montagne, ils semblent dire : « Le maître est là. »* (Kératry.)

VI. L'adjectif placé après plusieurs noms s'accorde quelquefois avec le dernier seulement. Cette exception à la règle que nous venons d'établir a lieu,

1° Quand les noms ont à peu près la même signification :

Toute sa vie n'a été qu'un travail, qu'une occupation CONTINUELLE. (Massillon.)

La véritable éloquence est bien différente de cette facilité naturelle de parler qui n'est qu'un talent, une qualité ACCORDÉE *à tous ceux dont l'imagination est prompte.* (Buffon.)

Auguste gouverna Rome avec un tempérament, une douceur SOUTENUE. (Domergue.)

Ce qu'on admire dans le style de Bossuet, c'est une force, une énergie EXTRAORDINAIRE. (La Harpe.)

L'aigle fend l'air avec une vitesse, une rapidité PRODIGIEUSE. (Buffon.)

Les esprits bornés font une maxime, une règle GÉNÉRALE *de chaque idée particulière.* (Michelet.)

2° Lorsque les noms sont placés par gradation :

... Le *fer*, le *bandeau*, la *flamme* est toute *prête*. (Racine.)

Le sourire est une marque de bienveillance, d'applaudissement et de satisfaction INTÉRIEURE. (Buffon.)

3° Quand on veut donner plus de valeur au dernier terme et fixer particulièrement l'attention sur lui :

*J'eus sujet de me plaindre de mon tailleur, qui m'avait fait perdre en un instant l'attention et l'*ESTIME PUBLIQUE. (Montesquieu.)

VII. Lorsqu'un adjectif est précédé de deux noms unis par la conjonction *ou*, il s'accorde généralement avec le dernier, qui bien souvent n'est qu'une répétition du premier :

Il parut portant la triple couronne ou la TIARE PONTIFICALE.

Ils obtinrent l'estime ou la CONFIANCE PUBLIQUE. (Barthélemy.)

VIII. Mais il est des cas où l'accord de l'adjectif avec les deux noms séparés par la conjonction *ou* est de rigueur; c'est lorsque la qualification s'applique nécessairement à chacun des objets représentés par les substantifs :

Les habitants du détroit de Davis mangent leur POISSON *ou leur* VIANDE CRUS. (Buffon.)

Quel est le bon père de famille qui ne gémisse de voir son FILS *ou sa* FILLE PERDUS *pour la société?* (Voltaire.)

IX. L'adjectif précédé de deux noms unis par *comme*, *de même que*, *ainsi que*, *aussi bien que*, etc., s'accorde avec celui des deux termes qui a la priorité dans l'ordre des idées; dans ce cas, les noms ne sont pas ajoutés l'un à l'autre, ce qui constituerait la pluralité, mais seulement comparés entre eux :

L'autruche a la TÊTE, *ainsi que le cou,* GARNIE *de duvet.* (Buffon.)

La vraie DÉVOTION, *comme la vraie philosophie, toujours* TOLÉRANTE, *est plus* DISPOSÉE *à pardonner les erreurs qu'à les condamner.* (Lacretelle.)

A Lacédémone, les ASSEMBLÉES, *ainsi que les repas et les exercices publics, étaient toujours* HONORÉES *de la présence des vieillards.* (Barthélemy.)

X. Lorsqu'un adjectif est placé après deux noms dont le second figure comme complément du premier, il s'accorde, selon le sens, tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre; ainsi on écrira :

Des BAS *de coton* BLEUS, — et *Des bas de* COTON ÉCRU.

Des chapeaux de PAILLE NOIRE. (V. Hugo.)

Enseveli dans une atmosphère de SABLE EMBRASÉ, *le guide échappe à ma vue.* (Chateaubriand.)

Elle danse avec des BAS *de soie* ROSES *et des souliers couverts de paillettes.* (Mérimée.)

Il résulte en effet de l'examen de ces phrases que, dans les unes, la modification convient plus particulièrement au substantif exprimé le

premier, et que, dans les autres, elle ne peut être attribuée qu'au second. On devra encore écrire :

On a trouvé une PARTIE *de pain* MANGÉE, — et *On a distribué une partie du* PAIN DESTINÉ *aux pauvres.*

Marius donna dans la suite à Sylla un CORPS *de troupes* SÉPARÉ. (Villemain.)

Le soleil se leva dépouillé de ses rayons, et semblable à une meule de FER ROUGI. (Chateaubriand.)

Il entra suivi de plusieurs hommes pliant sous le poids de SACOCHES *de cuir* PLEINES *d'argent.* (F. Soulié.)

XI. Mais si les deux noms sont immédiatement suivis de deux adjectifs, le premier adjectif s'accorde avec le substantif qui figure comme complément, et le second avec le substantif énoncé le premier :

Un ÉCHEVEAU *de soie noire* MÊLÉ.

Un VASE *de terre cuite* BRISÉ.

Elle était suivie d'un paysan en VESTE *de drap brun* TROUÉE *aux coudes.* (Mérimée.)

Dans une des premières éditions des *Lettres sur le Rhin*, de M. Victor Hugo, on a imprimé :

Une ARMOIRE *de bois* PEINTE *en gris avec filets d'or, et* ORNÉE *à son sommet de quelques-uns de ces anges pareils à des amours,* etc.

Le sens et la grammaire exigent *de bois peint*, etc.

XII. Si le nom énoncé le premier est un collectif, l'adjectif s'accorde, selon le sens, ou avec le collectif ou avec le substantif qui en est le complément :

Une MASSE *de maisons* DÉSAGRÉABLE *à la vue.*

Une masse de MAISONS CONSTRUITES *en briques.*

Une TROUPE *de soldats* FORMÉE *à grands frais.*

Une troupe de SOLDATS FORMÉS *à la guerre.*

Nu.

I. *Nu* est invariable toutes les fois qu'il précède un nom employé sans article :

Il était NU-TÊTE *et* NU-JAMBES, *les pieds chaussés de petites sandales.* (Voltaire.)

Diogène marchait NU-PIEDS *et couchait dans un tonneau.* (Ségur.)

Premier peuple de la terre, songez que vous avez dans votre royaume environ deux millions de personnes qui marchent en sabots six mois de l'année, et qui sont NU-PIEDS *les autres six mois.* (Voltaire.)

Si nul d'eux n'avait su marcher NU-PIEDS, *qui sait si Genève n'aurait pas été prise.* (J.-J. Rousseau.)

Une morale *nue* apporte de l'ennui ;
Le conte fait passer le précepte avec lui. (La Fontaine.)

II. Mais si l'adjectif *nu*, placé avant le substantif, est accompagné d'un déterminatif, il prend le genre et le nombre du substantif :

LA NUE *propriété d'un bien.*

Toute NUE, *la vérité risque de déplaire.* (Académie.)

III. *Nu*, placé après le substantif, suit toujours la règle générale de concordance :

Accoutumez vos enfants à demeurer, été et hiver, jour et nuit, toujours TÊTE NUE. (J.-J. Rousseau.)

Saint Louis suivait PIEDS NUS *l'étendard de la sainte croix.* (Fléchier.)

La Vérité toute *nue*
Sortit un jour de son puits. (Florian.)

Demi.

I. *Demi*, placé avant le substantif, est invariable ; et comme dans ce cas il forme avec celui-ci une expression substantive, on les lie toujours par le trait-d'union :

Je n'aime ni les DEMI-VENGEANCES *ni les* DEMI-FRIPONS. (Voltaire.)

On ne gouverne pas une nation par des DEMI-MESURES. (Montaigne.)

Un homme issu d'un sang fécond en *demi-dieux.* (Boileau.)

II. *Demi*, placé après le substantif, en prend le genre, et reste toujours au singulier :

Hier, à dix HEURES *et* DEMIE, *le roi déclara qu'il épousait la princesse de Pologne.* (Voltaire.)

Opimius paya la tête de Caïus Gracchus dix-sept livres et DEMIE *d'or.* (Vertot.)

III. *Demie*, employé substantivement, prend comme tous les noms une *s* au pluriel : *Cette montre sonne les* DEMIES. *La* DEMIE *est sonnée.*

Feu.

Feu s'accorde avec le nom qu'il modifie, quand il le précède immédiatement, et reste invariable, quand il en est séparé par l'article ou par un adjectif déterminatif :

La bienveillance dont l'honorait la FEUE REINE.

J'ai ouï dire à FEU *ma* SŒUR *que sa fille et moi naquîmes la même année.* (Montesquieu.)

Vous étiez, Madame, aussi bien que FEU *madame la princesse de Conti, à la tête de ceux qui se flattaient de cette espérance.* (Voltaire.)

Inclus, joint.

I. *Ci-inclus*, *ci-joint*, sont invariables, lorsqu'ils sont en rapport avec un substantif employé sans article ou sans adjectif déterminatif, et varient quand le substantif auquel ils se rapportent est déterminé :

Vous trouverez CI-INCLUS *copie du contrat,*—et CI-INCLUSE LA *copie,* UNE *copie du contrat.* (Académie.)

Vous trouverez CI-JOINT *copie,*—et CI-JOINTE LA *copie du traité.*

Vous trouverez CI-JOINT ou CI-INCLUS *copie de ma lettre.* (Domergue.)

Vous trouverez CI-JOINTE *la copie de la lettre de remercîment que Monsieur m'a écrite.* (J.-J. Rousseau.)

Vous trouverez CI-INCLUSE *une traite payable à présentation.*

Si vous ne trouvez pas CI-JOINT *ampliation des pièces dont vous avez besoin, ne vous en étonnez point, vous recevrez le tout par le prochain ordinaire.*

II. Mais *ci-joint*, *ci-inclus*, sont toujours invariables au commencement d'une phrase : CI-INCLUS *copie*, CI-JOINT *la copie.*

Franc.

I. *Franc*, dans cette locution : *franc de port*, est invariable et ne forme qu'une expression adverbiale, lorsqu'il précède le substantif :

Vous recevrez FRANC DE PORT *les lettres que je vous envoie.*

II. Placé après le substantif, il est adjectif et s'accorde :

Ces lettres sont FRANCHES *de port.*

Il était si pauvre alors que je lui envoyais toujours FRANC *de port les lettres ou les paquets qu'on me chargeait de lui faire parvenir.*

Que d'argent vous auriez, si toutes les lettres qu'on vous a écrites vous étaient parvenues FRANCHES *de port.*

Possible.

Possible se rapporte tantôt à un nom exprimé, tantôt à un infinitif sous-entendu ; dans le premier cas, il s'accorde avec le nom, dans le second, il reste invariable :

On peut réduire en trois classes tous les monstres POSSIBLES. (Buffon.)

C'est-à-dire, *qui* sont *possibles.*

Un conquérant, afin de perpétuer son nom, extermine le plus d'hommes POSSIBLE. (Fontenelle.)

C'est-à-dire, *qu'*en exterminer est *possible.*

Faisons respecter notre malheur; car de toutes les calamités POSSIBLES, *la plus insoutenable est le malheur méprisé.* (De Ségur.)

S'il est impossible que tous les hommes soient heureux, tâchons qu'il y ait le moins de malheureux POSSIBLE.

Proche.

Proche, employé avec des noms de choses, est pris dans des circonstances tout à fait identiques comme adjectif et comme préposition; voici deux phrases que nous empruntons au Dictionnaire de l'Académie :

Les maisons PROCHES *de la rivière sont sujettes aux inondations.*

Les maisons qui sont PROCHE *de la ville.*

On peut donc, lorsque *proche* est précédé du verbe *être*, l'employer indifféremment dans le sens de *voisin* ou de *près*, et par conséquent le faire accorder ou l'écrire invariable.

Mais, précédé d'un autre verbe, il est toujours invariable :

Les maisons que l'on CONSTRUIT PROCHE *du mur d'enceinte.* (Académie.)

Le Val-de-Grâce et l'Observatoire sont PROCHES OU PROCHE *du Luxembourg.*

Nos soldats sont maintenant plus PROCHES *de l'ennemi que de leurs propres foyers.* (Voltaire.)

Une difficulté d'importance a fort embarrassé Tycho-Brahé et Kepler touchant les éclipses centrales de la lune qui se font PROCHE *de l'équateur.*
(Bernardin de Saint-Pierre.)

Adjectifs pris adverbialement.

I. Tout adjectif employé accidentellement pour modifier un verbe, est *adverbe*, et conséquemment *invariable* (1). On doit donc écrire :

Ces livres coûtent CHER *(chèrement).*

Ces femmes chantent JUSTE *(avec justesse).*

Tranchez la difficulté NET *(avec netteté).*

II. Les mots qui remplissent ici le rôle d'adverbes redeviennent adjectifs et par conséquent variables dans les phrases suivantes où, au lieu de modifier un verbe, ils qualifient un nom :

Ces livres sont beaux et CHERS.

Ces mesures sont exactes et JUSTES.

Donnez de cette difficulté une solution NETTE.

---

(1) C'est un principe qui a été de tout temps observé : *Je cuide mener nostre faict et gouverner le plus* BEAU *que je puis et le plus doulcement.* (A. de la Salle.)

Ainsi on écrira *invariables* les adjectifs suivants qui figurent comme modificatifs du verbe, c'est-à-dire comme *adverbes :*

Je ne saurais plus écrire depuis que mes lettres ne vont point à vous. Me voilà demeurée TOUT COURT. (Mme de Sévigné.)

Que d'autres à ma place auraient pu rester *court !* (C. Delavigne.)

Quand on vous fait une offense, il faut élever votre âme SI HAUT *que l'offense ne parvienne pas jusqu'à elle.* (Descartes.)

Mère écrevisse qui reproche à sa fille de ne pas aller DROIT, *et la fille qui lui reproche que sa mère va* TORTU, *n'a point paru une fable agréable.* (Voltaire.)

*En Laponie, une peau d'hermine coûte quatre ou cinq sous. La chair de cet animal sent très-*MAUVAIS. (Regnard.)

Et *variables* comme *qualificatifs*, les adjectifs qui suivent :

Nous ressemblons à ce tyran de Sicile qui appliquait les passants sur son lit de fer : il allongeait de force les jambes de ceux qui les avaient plus COURTES *que son lit.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

La chair du lion est d'un goût désagréable et fort; cependant les nègres et les Indiens ne la trouvent pas MAUVAISE *et en mangent souvent.* (Buffon.)

Les gerboises et les kanguroos se tiennent DROITS *sur leurs pattes de derrière.* (Aimé Martin.)

Les exemples qui suivent présentent une double application de ces principes :

*Les Polonais ne trouvent pas l'*HUILE BONNE, *si elle ne sent bien* FORT. (Regnard.)

Accoutumez les hommes à raisonner JUSTE, *afin qu'ils puissent se montrer* JUSTES *en toute occasion.*

Les vers suivants de M. de Lamartine renferment deux adjectifs pris adverbialement qui devraient tous deux être invariables :

. . . . Les barreaux des portes
Qui gémissent si *haut* et qui roulent si *fortes*,
Ils sont faits contre l'homme et non contre l'enfant :
Moi, je passe à travers. . . . . (*Toussaint Louverture.*)

III. Quand deux adjectifs sont placés de suite et que le premier modifie le second, alors il est *adverbe* et conséquemment *invariable :*

Légère et *court* vêtue, elle allait à grands pas. (La Fontaine.)

*Les soies de l'éléphant sont très-*CLAIR *semées sur le corps, mais assez nombreuses aux cils des paupières.* (Buffon.)

D'un regard étonné, j'ai vu sur les remparts
Ces géants *court* vêtus, automates de Mars. (Voltaire.)

Les femmes y apparaissent LÉGER *vêtues, dans un lointain vaporeux qui les fait paraître charmantes.* (J. Janin.)

La volatille malheureuse. . .
Demi-morte, *demi*-boiteuse,
Droit au logis s'en retourna. (La Fontaine.)

Les enfants NOUVEAU-NÉS *des nègres sont si susceptibles des impressions de l'air, qu'on est obligé de les tenir pendant les neuf premiers mois dans des hambres bien fermées et bien chaudes.* (Buffon.)

IV. L'adjectif *nouveau* est toujours *invariable* quand il est précédé d'un substantif masculin et suivi d'un *qualificatif* qu'il modifie; ainsi on écrit :

Les hommes NOUVEAU DÉBARQUÉS. *Les hommes* NOUVEAU VENUS. *Les hommes* NOUVEAU CONVERTIS. *Des vins* NOUVEAU PERCÉS.

On écrit même : *une fille* NOUVEAU-NÉE. (Académie.)

V. Mais si *nouveau* n'est pas précédé d'un substantif, alors il qualifie le terme qui le suit, lequel figure comme nom ou masculin ou féminin :

On m'apporta une couvée de trois ou quatre petits de la même espèce : la jeune alouette se prit d'une affection singulière pour ces NOUVEAUX VENUS. (Buffon.)

Il paya la dot des deux mariés, et plaça bien tous ses NOUVEAUX CONVERTIS. (Voltaire.)

Si les femmes cherchent à donner du ridicule à une NOUVELLE VENUE, *il est sûr qu'elle est plus jolie qu'elles.* (Le même.)

Le bibliophile va à sa bibliothèque, et il arrange tous les NOUVEAUX VENUS. (J. Janin.)

VI. On écrit encore *invariable : des fruits* AIGRE-DOUX; *des cerises* AIGRE-DOUCES; *des abricots* FRAIS CUEILLIS.

VII. Mais l'euphonie veut qu'on écrive : *des fleurs* FRAICHES ÉCLOSES, FRAICHES ÉPANOUIES, FRAICHES CUEILLIES.

Ici l'amour de fleurs *fraîches écloses*
Me couronna pour la première fois. (Bernard.)

Les fleurs de ce jardin, *fraîches épanouies*,
Présentent au zéphyr leurs tiges réjouies. (Parseval-Grandmaison.)

VIII. Dans *ivre-mort* et *mort-ivre*, le premier, comme le second adjectif, est *variable* au pluriel pour les deux genres : *des hommes* IVRES-*morts*, MORTS-*ivres; des femmes* IVRES-*mortes*, MORTES-*ivres*.

IX. On écrit encore : *des enfants* MORTS-NÉS, *les enfants* PREMIERS-NÉS. Mais ces locutions adjectives sont inusitées au féminin.

Adjectifs formant une expression substantive.

I. Lorsque deux adjectifs forment une expression indivisible dans laquelle le premier modifie le second, ils sont tous deux invariables; tels sont : ***bleu-foncé***, ***bleu-clair***, ***châtain-clair***, ***gros-vert***, ***rose-***

tendre, et toutes les expressions formées de deux adjectifs réunis par le trait-d'union :

Quand on se couche, on a des pensées qui ne sont que GRIS-BRUN.
(Mme de Sévigné.)

L'azurou est originaire du Canada ; il a le dessus de la tête d'un roux-obscur, le bec et les pieds GRIS-BRUN. (Buffon.)

Le cotinga se fait remarquer par l'éclatante couleur de ses plumes ROUGE-CRAMOISI, BLEU-CLAIR, JAUNE-ORANGÉ *avec des reflets* VERT-DORÉ. (Buffon.)

Les pieds du grand beffroi ont dix-huit lignes de longueur, et sont, ainsi que les doigts, d'une couleur PLOMBÉ-CLAIR. (Buffon.)

La phrase suivante est donc incorrecte :

Je conseillerais à mylord de prendre les chevaux BAIS-BRUNS, *et les carrosses* VERT-BOUTEILLE. (A. Dumas.)

C'est *bai-brun* que l'auteur devait écrire.

II. Mais si les adjectifs placés de suite, au lieu de former une même expression, énoncent des qualités diverses et distinctes, alors ils prennent tous le genre et le nombre du substantif :

Les cheveux de cette petite fille étaient CHATAINS, BRUNS *et* CLAIRS. (Buffon.)

Noms pris adjectivement.

I. Tout nom employé adjectivement et modifiant un autre nom au moyen d'une ellipse, est *invariable :*

Le colibri à gorge CARMIN *a quatre pouces et demi de longueur.* (Buffon.)

C'est-à-dire, *à gorge de la couleur* DU CARMIN.

Il en est de même des substantifs *aurore*, *jonquille*, *pourpre*, *orange*, *ponceau*, *marron*, et de tous ceux qui sont employés figurément pour désigner les couleurs :

Les couleurs du grand casque sont AURORE. (Bernardin de Saint-Pierre.)

Excepté *cramoisi*, *écarlate*, *mordoré* et *rose*, qui sont passés à l'état d'adjectifs :

De la soie CRAMOISIE. *Des souliers* MORDORÉS. *Des chapeaux* ROSES.

II. En général, toute expression désignant une couleur simple ou composée, est considérée comme le qualificatif d'un nom masculin sous-entendu, et c'est au masculin qu'on emploie tous les termes qui s'y rapportent :

Le ciel est d'un BLEU *qui contraste avec le* VERT *éclatant de la campagne ; ce* VERT *est entretenu par l'abondance excessive des eaux.* (Mme de Staël.)

III. On dit même : UN BEAU COULEUR *de feu ; cette étoffe est* D'UN COULEUR *de rose* CHARMANT, par ellipse d'un substantif masculin, et de plus, parce que, comme nous venons de le dire, tous les noms qui expriment les couleurs étant du masculin, chaque expression qui les remplace veut au masculin, quelle que soit sa forme, tous les termes qui s'y rapportent :

On pourra choisir du noir, du gris, du blanc, DU FEUILLE-MORTE *ou autre couleur obscure.* (Sainte-Beuve.)

Adjectifs employés substantivement.

Les adjectifs employés substantivement sont des termes concrets qui représentent les personnes ou qui se disent des choses.

I. Quand ils désignent les personnes, ils prennent les deux genres et les deux nombres :

Le monde est mêlé de BONS *et de* MÉCHANTS, *de* SAGES *et de* FOUS, *de* FAIBLES *et de* FORTS, *de* SOTS *et d'hommes d'esprit : les* SAGES *ont leurs moments d'erreur ; les* FOUS, *leurs moments de raison; les* FAIBLES, *leurs accès de courage; les* FORTS, *leurs instants de faiblesse; les* SOTS, *des lueurs d'esprit; les gens d'esprit, quelques éclipses de bon sens.* (Picard.)

. . . Vous voulez fronder, et qui donc ? L'*hypocrite*,
L'*orgueilleux*, le *menteur*, le *fat*, le *parasite*. (C. Delavigne.)

Il y a plus de FOUS *que de* SAGES, *et dans le* SAGE *même il y a plus de folie que de sagesse.* (Chamfort.)

Une *coupable* aimée est bientôt innocente. (Racine.)

La *pâle* est au jasmin en blancheur comparable ;
La *noire* à faire peur, une *brune* adorable ;
La *maigre* a de la taille et de la liberté ;
La *grasse* est dans son port pleine de majesté, etc. (Molière.)

L'illusion des AVARES *est de prendre l'or et l'argent pour des biens, au lieu que ce ne sont que des moyens pour en avoir.* (La Rochefoucauld.)

L'occasion de faire des HEUREUX *est plus rare qu'on ne pense ; la punition de l'avoir manquée est de ne pas la retrouver.* (J.-J. Rousseau.)

Les SCÉLÉRATS *tombent dans l'athéisme par ce raisonnement de leur conscience : « J'existe, donc Dieu n'existe pas. »* (Malesherbes.)

Sur douze EXAGÉRÉS, *on trouve un* FOU, *un* SOT *et dix* HYPOCRITES. (Malesherbes.)

II. Quand ils sont employés pour désigner des choses, ils sont toujours du genre masculin (neutre) et du nombre singulier :

Le POSSIBLE *d'aujourd'hui n'est pas le* POSSIBLE *de demain.* (Lamennais.)

Dieu, qui nous a donné un cerveau et un cœur, nous a donné le sentiment du JUSTE *et de l'*INJUSTE. (Voltaire.)

Le BEAU *et l'*UTILE, *dans les mœurs comme dans les arts, n'ont qu'une même origine.* (Kératry.)

Emploi des adjectifs terminés en *able*.

Parmi les adjectifs terminés en *able*, quelques-uns se disent particulièrement des personnes, et quelques autres s'emploient seulement en parlant des choses.

Ils se joignent généralement aux noms qui peuvent figurer comme compléments directs des verbes dont ces adjectifs dérivent;

Ainsi l'on peut dire :	Parce qu'on dit :
Un homme estimable,	Estimer un homme.
Une personne consolable,	Consoler une personne.
Un enfant excusable,	Excuser un enfant.
Une faute excusable,	Excuser une faute.
Une faute pardonnable,	Pardonner une faute.
Un fait contestable,	Contester un fait.
Un événement déplorable,	Déplorer un événement.
Mais on ne peut pas dire :	**Parce qu'on ne dit pas :**
Une personne contestable,	Contester une personne.
Un enfant pardonnable,	Pardonner un enfant ; mais Pardonner *une faute* à un enfant.

Le sac d'une ville est un événement DÉPLORABLE. (Académie.)

Ce n'est point aujourd'hui le siècle des femmes, la mode en est passée, et ces bourreaux d'hommes nous méprisent à un point qui n'est pas CONCEVABLE. (Campistron.)

Bien loin de prétendre établir ici une règle absolue, nous reconnaissons qu'on peut opposer un assez grand nombre d'exceptions au principe que nous avons posé; ainsi, on dit également bien *consoler un affligé* et *consoler une affliction;* mais on ne dit pas *cette affliction est consolable.*

Et quoiqu'on ne dise pas *déplorer une personne*, Corneille a dit:

. . . Des vaincus la *déplorable* sœur.

Et Racine, après lui :

Vous voyez devant vous un prince *déplorable.*

Et Voltaire à leur exemple :

Va, c'est trop accabler un père *déplorable.*

Aujourd'hui, ce mot a été employé par tous les poëtes dans la même acception, et l'Académie, qui en condamna longtemps l'emploi, a fini par l'admettre dans son Dictionnaire :

Famille DÉPLORABLE. — DÉPLORABLE *victime de la tyrannie.* (Académie.)

Ajoutons qu'on dit aussi dans le style familier : *C'est un homme* DÉPLORABLE, pour désigner un homme sans talent, sans caractère, sans conduite, etc.

Il est cependant mieux et plus exact de dire *une personne médiocre*, ou, selon le sens, *une personne méprisable*.

De la place des adjectifs.

Beaucoup d'adjectifs se placent indifféremment avant ou après les noms; il en est cependant qui modifient particulièrement le sens des substantifs, selon la place qu'ils occupent.

Exposons d'abord les faits généraux :

I. Les adjectifs se placent avant les substantifs,

1° Quand ils expriment la qualité d'une manière vague et générale : *un* BON *livre; un* BEAU *palais; une* GRANDE *ville; une* VASTE *plaine; un* LARGE *fossé*.

La FAUSSE GRANDEUR *est farouche et inaccessible; la* VÉRITABLE GRANDEUR *est libre douce, familière.* (La Bruyère.)

Evitez les PETITS HONNEURS : *on ne savait pas auparavant ce que vous méritiez; mais ils vous fixent et décident au juste ce qui est fait pour vous.* (Montesquieu.)

La VERITABLE JOIE *est plus sérieuse que bruyante.* (Dusault.)

Rien ne nous venge mieux des MAUVAIS JUGEMENTS *que les hommes font de notre esprit, de nos mœurs, de nos manières, que l'indignité et le* MAUVAIS CARACTÈRE *de ceux qu'ils approuvent.* (La Bruyère.)

2° Quand ils expriment une qualité habituelle, une manière d'être constante : *un* ADROIT *fripon; un* HABILE *orateur; un* FIDÈLE *ami; une* BASSE *intrigue*.

La liberté est un aliment de BON SUC, *mais de* DIFFICILE DIGESTION : *il faut donc y préparer longtemps les hommes, avant que de la leur donner.* (J.-J. Rousseau.)

La VRAIE DÉVOTION *est tolérante comme la* VRAIE PHILOSOPHIE; *l'hypocrisie et la superstition sont seules fanatiques et intolérantes.* (Ségur.)

Le BON ESPRIT *n'a pas d'ennemi plus dangereux que le* BEL-ESPRIT. (D'Aguesseau.)

Les LONGUES MALADIES *usent la douleur, comme les* LONGUES ESPÉRANCES *usent la joie.* (Mme de Sévigné.)

La finesse est la PETITE MONNAIE *de la fausseté.* (Ségur.)

Le lendemain, à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un PROFOND SOMMEIL *cet autre Alexandre.* (Bossuet.)

3° Quand les adjectifs ont moins de syllabes que les substantifs qu'ils modifient : *une* HAUTE *montagne; une* DOUCE *compagne; une* FAUSSE *modestie; un* BEAU *paysage*.

Les conseils ne font pas moins que le courage dans les GRANDS PÉRILS. (Bossuet.)

Alexandre voudrait être L'UNIQUE SOUVERAIN *de l'univers et le* SEUL DÉPOSITAIRE *des connaissances humaines.* (Barthélemy.)

Ceux qui ne s'offensent de rien ne sont pas plus faits pour la BONNE SOCIÉTÉ *que ceux qu'un rien offense.* (La Bruyère.)

II. Les adjectifs se placent après les substantifs,

1° Quand ils expriment la qualité d'une manière précise : *une table* RONDE ; *un habit* BLEU ; *une robe* NOIRE ; *un bâton* DORÉ ; *un homme* AVEUGLE.

Un HOMME INDISCRET *est une* LETTRE DÉCACHETÉE ; *tout le monde peut la lire.* (Chamfort.)

Le FANATISME POLITIQUE *est aussi étranger que le* FANATISME RELIGIEUX *aux principes de justice et aux sentiments d'humanité.* (Ségur.)

La justice est mère de la PAIX PUBLIQUE *et de l'*ORDRE PRIVÉ. (Lacretelle.)

Un cœur FERME *dans son devoir est au-dessus des* SOUPÇONS TÉMÉRAIRES, *et ne prend loi que de ses propres sentiments.* (Prévost.)

*L'*ARCHITECTURE VÉNITIENNE *est un mélange du* GOUT MORESQUE *et* GOTHIQUE *qui attire la curiosité sans plaire à l'imagination.* (Mme de Staël.)

Un GOUT FIN *et* DÉLICAT *est à l'esprit ce que la grâce est au corps.* (Ségur.)

Alexandre a les TRAITS RÉGULIERS, *le* TEINT BEAU *et* VERMEIL, *le* NEZ AQUILIN, *les* YEUX GRANDS, PLEINS *de feu, les* CHEVEUX BLONDS *et* BOUCLÉS, *la* TÊTE HAUTE, *mais un peu penchée vers l'*ÉPAULE GAUCHE, *la* TAILLE MOYENNE, FINE *et* DÉGAGÉE, *le corps bien proportionné et fortifié par un* EXERCICE CONTINUEL. (Barthélemy.)

2° Quand à la qualité qu'ils expriment se joint une idée d'action : *un homme* LABORIEUX ; *une femme* ACTIVE ; *une fille* SOIGNEUSE ; *un génie* ENTREPRENANT.

L'ambition ARDENTE *exile les plaisirs dès la jeunesse pour gouverner seule.* (Vauvenargues.)

Sa prévoyance INDUSTRIEUSE *ne se borne pas à la sûreté ; elle s'étend encore à la commodité.* (Buffon.)

La langue du détracteur est un feu DÉVORANT *qui flétrit tout ce qu'il touche.* (Massillon.)

3° Quand les adjectifs ont plus de syllabes que les substantifs qu'ils modifient : *des lois* SÉVÈRES ; *un chant* DÉLICIEUX ; *un pont* LÉGER ; *un ton* BRUSQUE.

Les GENS HEUREUX *ne se corrigent guère ; ils croient toujours avoir raison, quand la fortune soutient leur mauvaise conduite.* (La Rochefoucauld.)

Un CŒUR MALADE *ne peut guère écouter la raison que par l'organe du sentiment.* (J.-J. Rousseau.)

Le CHAGRIN CONTINUEL *est le poison de toutes les vertus et de tous les talents.* (Mme de Staël.)

Les CŒURS SENSIBLES *demandent qu'on les aime ; les personnes vaines veulent qu'on les préfère.* (La Rochefoucauld.)

4° Quand le qualificatif n'est autre qu'un participe passé : *un enfant* INSTRUIT ; *une armée* VAINCUE ; *une pièce* INTERDITE.

Beck précipite sa marche pour tomber sur nos SOLDATS ÉPUISÉS ; *le prince l'a prévenu, les* BATAILLONS ENFONCÉS *demandent quartier.* (Bossuet.)

Un conquérant n'est qu'un SOUVERAIN BLASÉ, *qui veut à tout prix de grandes émotions ; c'est un* JOUEUR DÉTERMINÉ *qui prend un million d'hommes pour jetons, et le monde entier pour tapis.* (Ségur.)

st une foule de cas où l'harmonie s'oppose à l'application les, et, en général, on place l'adjectif avant le nom, quand i donner une plus grande valeur d'expression :

du matin sema ses FINS CHEVEUX *de larmes embaumées.* (G. Sand.)

r est omnivore; s'il a le jabot et le double estomac des animaux qui atière végétale, il a les COURTS INTESTINS *des animaux carnassiers.* (Buffon.)

ui qui nous menait dans les hasards, sous qui se sont formés tant de APITAINES. (Bossuet.)

ns ont un progrès comme les SIMPLES HOMMES ; *quand leurs lisières sont es ne retournent pas à l'enfance.* (Salvandy.)

'S DONT LE SENS VARIE QUAND ILS PRÉCÈDENT OU SUIVENT LE SUBSTANTIF.

nme, homme simple, crédule laisse dominer, tromper.
omme, homme de bien, de

cord, accord qui choque

orte, issue ménagée à l'effet er sans être vu.
omme, homme poli dont le est sûr et agréable.
année, dernière des années de dont on parle.
omme, homme d'un grand al.
ir, manières distinguées.
emme, femme de beaucoup int.
, manière de parler arro-

homme, homme qui a des la probité.
gens, gens intègres.
ête homme, homme qui n'a ni sentiment d'honneur.
air, extérieur ignoble, un auche.
épigramme, épigramme

s, bois sans valeur, qui n'est ucun ouvrage.
u, marée extrêmement basse.
vin, vin nouvellement mis

abit, habit différent de celui ent de quitter.
homme, homme de peu de

homme, homme bizarre,

conte, récit sans vérité et mblance.
mme, homme d'une petite

Homme bon, homme plein de candeur, charitable, compatissant.
Homme brave, homme intrépide.

Accord faux, accord dont les intonations ne sont pas justes.
Porte fausse, simulacre de porte ou porte figurée.
Homme galant, homme qui cherche à plaire aux femmes.
Année dernière, année qui précède immédiatement celle où l'on parle.
Homme grand, homme d'une grande taille.
Air grand, physionomie noble.
Femme grosse, femme enceinte.

Ton haut, degré supérieur d'élévation d'une voix, d'un instrument.
Homme honnête, homme qui observe toutes les bienséances.
Gens honnêtes, personnes polies.
Homme malhonnête, homme qui agit contre la civilité, la bienséance.
Air mauvais, extérieur redoutable.

Epigramme méchante, épigramme piquante.
Bois mort, bois séché sur pied.

Eau morte, eau qui ne coule pas.
Vin nouveau, vin nouvellement fait.

Habit nouveau, de nouvelle mode ; *habit neuf*, qui n'a point servi.
Homme pauvre, homme sans biens.

Homme plaisant, homme gai, enjoué.

Conte plaisant, récit agréable et amusant.
Homme petit, homme méprisable, qui fait des choses sans dignité.

Simples airs, airs qui ne sont pas accompagnés de paroles.

Airs simples, des airs naturels, sans ornements.

Vilain homme, homme désagréable ou méprisable.

Homme vilain, qui vit mesquinement; avaricieux.

Du complément des adjectifs.

I. Certains adjectifs ont par eux-mêmes une signification complète, et ne sont jamais suivis d'un terme qui ajoute au sens; tels sont *bon*, *mauvais*, *grand*, *petit*, etc.

Le chat est JOLI, PROPRE, ADROIT et VOLUPTUEUX ; *il aime ses aises et cherche les meubles les plus* MOLLETS *pour s'y reposer et s'ébattre.* (Buffon.)

Le défaut des princes trop FACILES *et* INAPPLIQUÉS *est de se livrer avec une* AVEUGLE *confiance à des favoris* ARTIFICIEUX *et* CORROMPUS. (Fénelon.)

Il ne peut jamais exister d'amitié SINCÈRE *et* DURABLE *entre deux ambitieux.* (Ségur.)

Le goût est un discernement PROMPT, VIF *et* DÉLICAT *qui naît de la sagacité et de la sagesse de l'esprit.* (Duclos.)

II. D'autres ne présentent un sens complet qu'au moyen d'un terme complémentaire; tels sont les adjectifs qui suivent :

L'ignorance toujours est *prête* à s'admirer. (Boileau.)
Vos intérêts ici sont *conformes* aux nôtres. (Racine.)

III. La plupart des adjectifs enfin s'emploient sans complément, quand ils sont pris dans un sens général, et exigent un terme complémentaire qui en détermine le sens, quand ils s'appliquent à quelque chose de particulier :

Le pays de Caux est le pays le plus FERTILE *que je connaisse au monde.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

*La Normandie, comme vous le savez, est très-*FERTILE EN POMMES. (Regnard.)

IV. Il faut se garder avec autant de soin de donner un complément aux adjectifs qui n'en exigent pas, que d'employer absolument ceux qui par eux-mêmes n'expriment pas un sens complet.

Ainsi l'on ne devra pas dire :

Les droits sacrés de l'amitié sont INVIOLABLES... A TOUS LES HOMMES.

Mais, sans donner de complément à l'adjectif, on doit dire, avec Bossuet :

Les droits sacrés de l'amitié sont INVIOLABLES.

On ne dira pas non plus : *Cette personne* M'EST *unique*, quoique Corneille ait dit :

Je cherche à l'arrêter parce qu'il *m*'est *unique*,

attendu que l'adjectif *unique* repousse tout complément.

V. Ne pas donner de complément à un adjectif qui par lui-même n'a pas un sens complet, est une faute tout aussi grave. Si l'on disait :

Les plus grands capitaines de l'antiquité et Turenne sont COMPARABLES,

on s'exprimerait d'une façon tout à fait incorrecte, attendu que *comparable* ne saurait s'employer d'une manière absolue et qu'on doit toujours le construire avec un complément.

Pour s'énoncer correctement on devra donc dire :

Turenne est COMPARABLE AUX PLUS GRANDS CAPITAINES *de l'antiquité.*

La phrase suivante renferme la faute que nous venons de signaler :

A gauche de ce temple (Médiné-Thabou) *s'élève un édifice à trois étages, percé de fenêtres régulières, revêtu de beaux bas-reliefs, et unique en son genre, car il est le seul* SEMBLABLE *qu'on rencontre en Égypte.* (Maxime du Camp, *le Nil.*)

VI. Le complément d'un adjectif est toujours un complément indirect, c'est-à-dire un mot précédé d'une préposition :

La vanité est AVIDE DES LOUANGES *les plus ridicules.*

Le cœur de l'homme ingrat est SEMBLABLE A UN DÉSERT *qui boit avidement une douce pluie, l'engloutit et ne produit rien.*

Prépositions que régissent les adjectifs.

Les adjectifs veulent avant leurs compléments différentes prépositions ; les principales sont : *à*, *de*, *en*, *envers*, *pour*, *avec*.

I. Veulent la préposition *à* :

Accessible.	Convenable.	Inexorable.	Précieux.
Adhérent.	Exact.	Infatigable.	Préférable.
Affable.	Favorable.	Inférieur.	Préjudiciable.
Antérieur.	Fidèle.	Ingénieux.	Prêt.
Apre.	Formidable.	Ingrat.	Prompt.
Ardent.	Habile.	Injurieux,	Rebelle.
Assidu.	Hardi.	Insensible.	Redevable.
Assortissant.	Impénétrable.	Invincible.	Responsable.
Attenant.	Inaccessible.	Nécessaire.	Supportable.
Commun.	Indulgent.	Nuisible.	Terrible.
Conforme.	Inébranlable.	Odieux.	Utile.

La doctrine d'une vie à venir, des récompenses et des châtiments après la mort, est nécessaire à toute société civile. (Voltaire.)

Les hommes sont INGÉNIEUX À *se tendre des piéges les uns aux autres.* (L'abbé Esprit.)

Je rencontrais de temps en temps des touffes obscures IMPÉNÉTRABLES AUX *rayons du soleil.* (J.-J. Rousseau.)

Un homme INEXORABLE À *soi-même n'est* INDULGENT AUX *autres que par excès de raison.* (La Bruyère.)

Il n'y a rien de plus honteux que d'être INUTILE AU *monde*, À *soi-même, et que d'avoir de l'esprit pour n'en rien faire.* (Pascal.)

C'est n'être *bon à* rien, de n'être *bon qu'à soi.* (Voltaire.)

II. Veulent la préposition *de :*

Affamé.	Digne.	Gros.	Orgueilleux.
Affranchi.	Enchanté.	Honteux.	Plein.
Approchant.	Ennemi.	Impatient.	Prodigue.
Capable.	Envieux.	Inconnu.	Reconnaissant.
Chéri.	Exempt.	Inconsolable.	Redevable.
Complice.	Fier.	Inséparable.	Responsable.
Connu.	Fort.	Ivre.	Tributaire.
Couronné.	Fou.	Jaloux.	Vide.
Dédaigneux.	Furieux.	Las (ennuyé).	Voisin.
Désireux.	Glorieux.	Libre.	
Dénué.	Gonflé.	Mécontent.	

Un roi doit être plus sobre, plus ENNEMI DE *la mollesse, plus* EXEMPT DE *faste et de hauteur qu'aucun autre.* (Fénelon.)

Tout monarque indolent, *dédaigneux de* s'instruire,
Est le jouet honteux de qui veut le séduire. (Voltaire.)

Un roi n'est DIGNE DE *commander et n'est heureux dans sa puissance qu'autant qu'il la soumet à la raison.* (Fénelon.)

Dans les premiers temps de la république romaine, on était FURIEUX DE *liberté et* DE *bien public ; l'amour de la patrie ne laissait rien au mouvement de la nature.* (Saint-Évremont.)

L'ennui qui dévore les autres hommes est INCONNU DE *ceux qui savent s'occuper par quelque lecture.* (Fénelon.)

Il n'y a guère de gens qui ne soient HONTEUX DE *s'être aimés, quand ils ne s'aiment plus.* (La Rochefoucauld.)

III. Veulent la préposition

Envers :	*En :*	*Pour :*	*Avec :*
Affable.	Abondant.	Alarmant.	Affable.
Charitable.	Célèbre.	Bienveillant.	Commun.
Clément.	Fécond.	Consolant.	Compatible.
Cruel.	Fertile.	Dangereux.	Incompatible.
Ingrat.	Fidèle.	Indulgent.	Inconciliable.
Miséricordieux.	Ignorant.	Ingénieux.	
Officieux.	Riche.	Injurieux.	
Prodigue.		Nécessaire.	
Reconnaissant.		Sévère.	
Responsable.			
Sévère.			

L'amour a cela de COMMUN AVEC LES SCRUPULES, *qu'il s'aigrit par les réflexions.* (La Bruyère.)

Il est *riche en vertu,* cela vaut des trésors. (Molière.)

On y jouit de tout le bonheur COMPATIBLE AVEC LA FRAGILITÉ *de la condition humaine.* (J.-J. Rousseau.)

Il est bon d'être *charitable;*
Mais *envers qui?* Voilà le point. (La Fontaine.)

IV. Les compléments de quelques adjectifs se construisent encore avec les prépositions *dans*, *par*, *sur*, *sous*, etc., ou les locutions prépositives *à l'égard de*, *auprès de*, etc. :

Ce malheureux est ÉTRANGER DANS *son propre pays.*

Il est AFFAISSÉ SOUS *le poids des ans.* (Féraud.)

Cette mer est FAMEUSE PAR *cent naufrages.* (Académie.)

Il est JUSTE *même* À L'ÉGARD *de ses ennemis.*

Le vrai moyen d'éloigner la guerre et de conserver une longue paix, c'est de cultiver les armes, et d'honorer les hommes EXCELLENTS DANS *cette profession.* (Fénelon.)

IV. Beaucoup d'adjectifs, comme on a pu le voir par les tableaux qui précèdent, se construisent avec des prépositions différentes. Il en est qui ne veulent pas la même préposition avant les noms de personnes et avant les noms de choses; tels sont : *redevable*, *responsable*, *prodigue*, *reconnaissant*, *assidu*, etc. :

Henri de Bourbon s'estimait RESPONSABLE À *Dieu,* AUX *hommes et* À *lui-même* DE *la grâce qu'il avait reçue en quittant le parti de l'erreur.* (Bourdaloue.)

Tout citoyen est REDEVABLE À *sa patrie* DE *ses talents et* DE *la manière de les employer.* (D'Alembert.)

Quand on écrit l'histoire, on est COMPTABLE DE *la vérité* À *toute l'Europe.* (Voltaire.)

OBSERVATION. — *Comparable* veut la préposition *à* quand il s'applique à des objets de même espèce, et la préposition *avec* si les objets représentés par le complément sont de nature différente; *heureux* employé au propre veut la préposition *de*, et, dans le sens d'*habile*, *favorable*, *propre*, la préposition *à :*

Il est plus HEUREUX À *exciter des guerres qu'*À *combattre.* (Massillon.)

Un esprit prompt à concevoir les matières les plus élevées, et HEURÉUX À *les exprimer quand il les avait une fois conçues.* (Fléchier.)

Que leur fable est *heureuse à* soumettre les cœurs! (Racine.)

V. Quelques adjectifs ne prennent pas la même préposition avant les noms et avant les infinitifs :

L'air est NÉCESSAIRE À *la vie.* — *L'air est* NÉCESSAIRE POUR *vivre.* — *Il est* NÉCESSAIRE DE *travailler.*

VI. On peut établir en règle générale que tout adjectif dépendant d'un verbe impersonnel veut la préposition *de* avant un infinitif :

Il est BEAU DE *mourir pour la défense de son pays.*

Il est AISÉ DE *critiquer un auteur, mais il est* DIFFICILE DE *l'apprécier.* (Vauvenargues.)

Il est bien plus AISÉ D'*éteindre un premier désir que* DE *satisfaire tous ceux qui le suivent.* (La Rochefoucauld.)

Adjectifs qui ont un complément commun.

I. Deux adjectifs peuvent avoir un complément commun; mais pour cela il faut qu'ils régissent la même préposition; ainsi l'on dira bien :

Ce père est UTILE *et* CHER À *sa famille.* (Girault-Duvivier.)

parce que *utile* et *cher* veulent la même préposition.

II. Donner un complément unique à deux adjectifs qui exigent une préposition différente, ce serait établir un rapport vicieux et être concis aux dépens de la correction et de l'exactitude grammaticale.

On ne dira donc pas : *Ce père est* UTILE *et* CHÉRI DE *sa famille*, parce que *utile* veut la préposition *à* et *chéri* la préposition *de*, et qu'il faut donner à chaque adjectif le complément qui lui convient; mais : *Ce père est* UTILE A SA FAMILLE *et* EN *est* CHÉRI; et mieux : *Ce père est* UTILE *et* CHER *à sa famille.*

La construction suivante, contraire à ce principe, est donc vicieuse :

Les juges sont trop ACCOUTUMÉS *ou trop* PRÉOCCUPÉS DE *leurs fonctions.* (Marmontel.)

car l'auteur a donné un complément commun à *accoutumé* et à *préoccupé*, qui veulent deux prépositions différentes, le premier la préposition *à*, et le second la préposition *de*.

Adjectifs déterminatifs.

ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS.

Les adjectifs *démonstratifs* (1) déterminent les noms en y ajoutant une idée d'*indication*, de *désignation* précise; ces adjectifs sont : *ce*, *cet*, *cette*, *ces*.

I. *Ce* est la forme employée avant les substantifs masculins du nombre singulier, commençant par une consonne ou une *h* aspirée :

---

(1) Principales formes anciennes :

Masculin singulier...	*chist, chest, chistui, cestui, cil.*
Pluriel............	*chist, ches, chestui, cestui, cil.*
Féminin singulier...	*cheste, chele, celei, cestei, ceste.*
Pluriel............	*chestes, cheles, celei, cestei, cez, ces.*

La plupart de ces formes étaient communes à l'adjectif et au pronom démonstratif.

CE *faux raisonnement n'est ni d'un philosophe, ni d'un homme qui ait connu le monde.* (Voltaire.)

C'est *ce* dégoût d'un sol que voudraient fuir nos pas;
C'est *ce* vague besoin des lieux où l'on n'est pas;
Ce souvenir qui tue; oui, cette fièvre lente
Qui fait rêver le ciel de la patrie absente. (C. Delavigne.)

Quelle lueur autour de CE *cratère! D'abord* CE *brûlant abîme gronde, il vomit dans les airs une immense gerbe de feu.* (Dupaty.)

. . . . *Ce* héros expiré
N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré. (Racine.)

II. *Cet* est une seconde forme du masculin singulier qu'on emploie par euphonie avant les voyelles et les *h* muettes :

Je vous prie de recevoir CET *avis avec la même amitié que je vous le donne.* (Racine.)

Venez voir mourir le fidèle. CET *homme n'est plus l'homme du monde... toutes ses relations avec la société cessent.* (Chateaubriand.)

Ta mère allait habiter CET *hôtel, que j'avais préparé pour elle.* (Ancelot.)

III. *Cette*, forme féminine du nombre singulier, s'est formée régulièrement du masculin *cet* par l'addition de l'*e* muet après le redoublement de la consonne finale :

CETTE *noble simplicité,* CETTE *franchise des mœurs guerrières, rapproche ceux que les mêmes périls ont rendus égaux.* (La Harpe.)

Je voudrais revoir CETTE *enfant, cet ange qui a sauvé ma mère.* (Victor Hugo.)

Voyez CETTE *mouche qui luit d'une clarté semblable à celle de la lune : elle porte avec elle le phare qui doit la guider.* (Aimé Martin.)

Qui vous a pu plonger dans *cette* humeur chagrine ? (Boileau.)

IV. *Ces*, forme plurielle, commune aux deux genres, est employée avant tous les noms, quelle que soit leur initiale :

A CES *dômes bleus, à* CES *élégants minarets, à* CES *longues terrasses, a* CES *flèches légères, à* CES *croissants entrelacés, on se croirait dans les royaumes de Bagdad ou de Cachemire.* (A. de Vigny.)

Ces temples du plaisir par la mort habités,
Ces portiques, *ces* bains, prolongés sous les ondes,
Ont vu Néron, caché dans leurs grottes profondes,
Condamner Agrippine au sein des voluptés. (C. Delavigne.)

OBSERVATION. — On ajoute quelquefois les particules invariables *ci*, *là*, au nom que précède l'adjectif démonstratif, pour donner à l'indication quelque chose de plus précis :

Ce monde-ci n'est qu'une loterie
De biens, de rangs, de dignités, de droits. (Voltaire.)

En CE TEMPS-LÀ, *Jésus dit à ses disciples...*

CES GENS-LÀ *croient toujours parler à des soldats.* (Beaumarchais.)

Emploi des adjectifs démonstratifs.

I. Quand plusieurs substantifs sont employés de suite, on répète avant chacun d'eux l'adjectif démonstratif exprimé avant le premier :

J'étais là vraiment en extase. CE *désert !* CETTE *hauteur !* CETTE *nuit !* CE *mont enflammé ! Et j'étais là !* (Dupaty.)

Ces cortéges sacrés, *ces* nuages d'encens,
Ces palmes qui du Christ couronnaient la victoire. (C. Delavigne.)

II. Mais si les noms qui se suivent sont des termes synonymes, on exprime l'adjectif démonstratif seulement avant le premier :

CES QUESTIONS *ou* PROPOSITIONS *sont, la plupart, extraites du* Contrat social. (J.-J. Rousseau.)

Tous CES *prétendus* CERFS *ou* BICHES *ne sont que des chevreuils.* (Buffon.)

III. Quand il précède plusieurs adjectifs se rapportant au même substantif, l'adjectif démonstratif s'énonce avant le premier seulement :

. . . . A quoi bon retenir
Ce tendre et *dernier* cri que la mort va punir ? (C. Delavigne.)

CETTE IMMENSE *et* TUMULTUEUSE *république avait pour chefs le pape et l'empereur.* (Voltaire.)

IV. Mais s'il y a ellipse d'un substantif et que les qualificatifs ne soient pas tous en rapport d'attribution avec le substantif exprimé, alors on exprime l'adjectif démonstratif avant chacun des qualificatifs :

Les matelots ajoutent à CES BONNES *et à* CES MAUVAISES QUALITÉS *les vices de leur éducation.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

CES VIEILLES *et* CES NOUVELLES MAXIMES *ne sont pas pour moi des arguments.*

ADJECTIFS NUMÉRAUX.

I. Les adjectifs *numéraux* déterminent les noms en y ajoutant ou une idée de *quantité* ou une idée de *rang*.

II. Les adjectifs numéraux qui expriment la quantité sont appelés *cardinaux ;* tels sont : *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *six*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix*, *vingt*, *cent*, *mille*, etc.

Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre. (La Fontaine.)

Le flambeau de la religion répand une vive lumière sur les TROIS *mystères de la naissance, de la vie et de la mort.* (De Gérando.)

. . . Il est, Monsieur, *trois* heures et demie. (Molière.)

Adieu bosquets, parterres, gazons ; tout cela est morcelé entre DIX *paysans.* (P.-L. Courier.)

OBSERVATION. — *Un* et *onze* sont les seuls adjectifs numéraux qui soient ajoutés aux dizaines au moyen de la conjonction *et : vingt et un*, *trente et un*, et ainsi jusqu'à *soixante et un*, *soixante et onze ;* mais au delà, *un* se joint au nombre principal par le trait-d'union; ainsi l'on dit et l'on écrit : *quatre-vingt-un*, comme *vingt-deux*, *trente-trois*, *quatre-vingt-onze*, etc.

A VINGT ET UN *ans vous m'écriviez du Valais des descriptions graves et judicieuses.* (J.-J. Rousseau.)

Le livre de Josué rapporte que ce chef, s'étant rendu maître d'une partie du pays de Canaan, fit pendre ses rois au nombre de TRENTE ET UN. (Voltaire.)

III. Les adjectifs numéraux qui expriment une idée de rang sont dits *ordinaux ;* tels sont : *premier*, *deuxième*, *dixième*, *vingtième*, *centième*, *millième*, etc.

Le *premier* qui fut roi fut un soldat heureux. (Voltaire.)

Il y a trois choses qui rendent une âme éclairée : le recueillement, l'humilité et la charité. La PREMIÈRE *empêche les ténèbres, la* SECONDE *attire les lumières, la* TROISIÈME *les produit.* (Fléchier.)

A l'exception de *premier* et *second*, tous les adjectifs *ordinaux* se forment des nombres *cardinaux*,

1° En changeant en *ième* l'*e* muet de ceux qui ont cette terminaison : *quatre, quatr*IÈME.

2° En ajoutant *ième* à ceux qui finissent par une consonne : *deux*, *trois*, *deux*IÈME, *trois*IÈME.

Excepté *neuf*, qui change l'*f* en sa douce correspondante *v* avant l'addition de la terminaison : *neuf*, *neu*VIÈME ; et *cinq*, qui prend un *u* avant la terminaison *ième : cinq*, *cinq*UIÈME.

IV. *Unième* ne s'emploie qu'à la suite d'un autre adjectif de nombre : le *vingt et unième*, le *trente et unième*, etc. :

J'ai vu croître, en Islande, au delà du SOIXANTE ET UNIÈME *degré de latitude, plusieurs plantes légumineuses et potagères de nos climats.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

V. On emploie les adjectifs de nombre *cardinaux* au lieu des adjectifs de nombre *ordinaux*,

1° En parlant des heures et des années courante : *Il est* TROIS *heures. Nous sommes en l'an* MIL HUIT CENT CINQUANTE-CINQ.

2° En parlant du jour du mois : *le* DEUX *de janvier*, *le* QUATRE *de*

mai; mais on dit toujours avec le nombre ordinal : *le* PREMIER *de janvier*, *le* PREMIER *de juin*, et non *le* UN *de janvier*, *de juin*.

3° Ils servent encore à distinguer les souverains, les princes d'une même famille qui ont porté le même nom : *Louis douze*, *Henri quatre*, *Louis quatorze;* on ne dit pas *Henri un*, *François un*, mais *Henri premier*, *François premier;* mais on dit *Henri deux*, et *Henri second*.

LOUIS ONZE *avait trente-huit ans quand il monta sur le trône*. (Anquetil.)

HENRI QUATRE, *devenu majeur, se vit empereur d'Italie et d'Allemagne, presque sans pouvoir.* (Voltaire.)

On dit aussi *Charles cinq*, *Philippe cinq*, etc.; mais on dit *Charles-Quint*, empereur d'Allemagne; *Sixte-Quint*, pape :

L'Allemagne a été possédée une fois par le génie de la France sous Charlemagne, et une fois par le génie de l'Espagne sous CHARLES-QUINT. (V. Hugo.)

VI. Parmi les mots qui expriment une idée de nombre, il y en a qui sont de véritables *substantifs*.

1° Les uns expriment une collection, comme une *dizaine*, une *douzaine*, une *vingtaine*, une *centaine*, un *millier*, un *million;* ce sont de véritables *substantifs collectifs :*

Chaque poule peut faire éclore environ deux DOUZAINES *d'œufs de perdrix.* (Buffon.)

Diodore, au livre premier, dit que l'Égypte était si peuplée qu'elle avait eu jusqu'à sept MILLIONS *d'habitants.* (Voltaire.)

2° Les autres marquent les différentes parties d'un tout, comme un *demi*, un *quart*, un *tiers*, un *centième :*

Plût au ciel que j'eusse seulement le TIERS *de l'argent qu'il a touché.* (Lesage.)

Les hommes ne sont pas bons à grand'chose; fripons ou sots, voilà pour les trois QUARTS; *pour l'autre* QUART, *il se tient chez soi.* (Voltaire.)

La livre de Charles V ne fut qu'environ deux TREIZIÈMES *de l'ancienne livre.* (Le même.)

3° D'autres enfin désignent l'augmentation progressive du nombre des choses; ce sont : le *double*, le *triple*, le *quadruple*, le *centuple :*

Le redouté Brontin, que son devoir éveille,
Sort à l'instant chargé d'une *triple* bouteille. (Boileau.)

Les nouvelles remarques avaient grossi du DOUBLE *mon édition.* (La Bruyère.)

Le mal se vend chez vous au *quadruple* du bien. (La Fontaine.)

VI. Les *adjectifs de nombre* s'emploient quelquefois substantivement : *Le* HUIT, *le* DIX *de cœur*. *Jouer au* TRENTE *et* QUARANTE.

Socrate est le PREMIER *qui se soit occupé de la morale.*

Emploi des adjectifs numéraux.

I. Les *adjectifs numéraux ordinaux* prennent le genre et le nombre des substantifs qu'ils déterminent :

Les PREMIERS CHRÉTIENS *faisaient enterrer avec eux le livre des Évangiles.* (Fléchier.)

Le PREMIER CRI *de l'homme est un gémissement, son* PREMIER ACCENT *est une plainte, sa* PREMIÈRE SENSATION *est une douleur.* (De Ségur.)

Pour lui, les plus beaux jours sont de *secondes nuits*. (C. Delavigne.)

II. Les *adjectifs numéraux cardinaux* sont toujours *invariables*, même lorsqu'ils sont employés substantivement :

Les eaux bleues et brillantes des SEPT *fleuves étincelaient et disparaissaient tour à tour à travers les rues et les jardins.* (Lamartine.)

Les *sept* péchés mortels ont porté la couronne,
Lequel choisira-t-on pour la porter encor ? (C. Delavigne.)

L'Italie aux CENT *princes et aux magnifiques souvenirs contraste avec la Suisse obscure et républicaine.* (Chateaubriand.)

Bon ! voici Mélitus, le chef des ONZE. (Voltaire.)

La commission des NEUF *n'en continua pas moins ses travaux.* (Thiers.)

L'autorité royale n'avait pas d'ennemis plus dangereux que ces bourgeois de Paris nommés les SEIZE. *On les nomma les* SEIZE *à cause des* SEIZE *quartiers de Paris qu'ils gouvernaient.* (Voltaire.)

Vingt, cent.

I. *Vingt* et *cent* sont les seuls adjectifs numéraux cardinaux qui prennent le signe du pluriel, lorsqu'ils sont précédés d'un adjectif numéral qui les multiplie :

L'homme ne vit pas aujourd'hui au delà de QUATRE-VINGTS *ans ; il vivait autrefois plus de* TROIS CENTS *ans.* (Buffon.)

La place fut remplie de SIX-VINGTS *licteurs qui écartaient la multitude avec un faste et un orgueil insupportable.* (Vertot.)

J'ignorais que le chétif domaine ne vaut pas DOUZE CENTS *livres.* (Voltaire.)

II. Cependant *vingt* et *cent* sont *invariables* quand ils sont suivis d'un autre adjectif de nombre :

C'est là ce que les SIX CENT TRENTE *pères dirent autrefois dans le concile de Chalcédoine.* (Bossuet.)

André Doria vécut jusqu'à QUATRE-VINGT-QUATORZE *ans, l'homme le plus considéré de l'Europe.* (Voltaire.)

III. *Vingt* et *cent* sont encore *invariables* lorsqu'ils sont employés

par abréviation pour *vingtième*, *centième: Page* QUATRE-VINGT. *Numéro* DEUX CENT.

Charlemagne fut proclamé empereur d'Occident le jour de Noël, en HUIT CENT. (Voltaire.)

IV. *Cent*, employé substantivement pour *centaine*, prend, comme nous l'avons déjà dit, la marque du pluriel, ainsi que *million*, *milliard*, etc. :

Deux CENTS *de fagots ; trois* CENTS *de paille.* (Académie.)

Mille, mil.

I. La première de ces deux formes, dérivée du latin *mille*, est la seule régulière, et aussi la seule en usage dans les supputations ordinaires :

MILLE *sons qui heurtent son oreille ne sont pour lui qu'un bruit confus*. (Ségur.)

Louis XII avait donné pour l'investiture de Milan cent MILLE *écus d'or.* (Voltaire.)

On a MILLE *remèdes pour consoler un honnête homme et pour adoucir son malheur*. (La Bruyère.)

On sait que Xénophon commanda les Grecs dans la retraite des dix MILLE, *mais on ne sait pas également que pour récompense il fut exilé de son pays.* (Thomas.)

II. La seconde forme, *mil*, est usitée seulement pour les dates de notre ère :

En MIL *sept cent quatre-vingt de l'ère chrétienne.*

III. Mais s'il s'agit d'une époque antérieure à l'ère chrétienne ou d'un millésime postérieur au nôtre, on écrit : *mille*, *deux mille*, etc. :

L'an DEUX MILLE *de la création.*

Mercier a fait un ouvrage qui a pour titre : l'An DEUX MILLE.

La première guerre que les Gaulois eurent contre les Romains fut vers l'an du monde TROIS MILLE *cent seize*. (Villemain.)

Anciennement, *cent* et *mille*, précédés d'un adjectif qui les multipliait, prenaient toujours l'*s* finale :

Les gens d'armes estoient au nombre de quatre CENS *armés et cinq* MILLES *enfants de pié.* (De Villeneuve.)

IV. *Mille*, mesure itinéraire, est substantif, et conséquemment variable :

On fait par le chemin de fer à peu près trente MILLES *à l'heure.*

ADJECTIFS POSSESSIFS.

I. Les adjectifs *possessifs* modifient les noms en y ajoutant une idée de *possession* (1); ces adjectifs sont :

SINGULIER.		PLURIEL.
Masculin.	Féminin.	Des deux genres.
mon	*ma*	*mes.*
ton	*ta*	*tes.*
son	*sa*	*ses.*
notre	*notre*	*nos.*
votre	*votre*	*vos.*
leur	*leur*	*leurs.*

II. Par euphonie, on emploie *mon*, *ton*, *son*, au lieu de *ma*, *ta*, *sa*, avant tout nom féminin qui commence par une voyelle ou une *h* muette :

Éclaircissez le trouble où vous jetez *mon* âme. (Racine.)

III. *Mon*, *ma*, *mes*, correspondent à la première personne du singulier, c'est-à-dire à celle qui parle; *notre*, *nos*, à la première du pluriel :

La sévérité de MON *père m'a tenu jusqu'ici dans une sujétion la plus fâcheuse du monde.* (Molière.)

. . . Si *mon* successeur reçoit d'eux un outrage,
Il suivra *mon* exemple en brisant *mon* ouvrage. (C. Delavigne.)

Ma fortune va prendre une face nouvelle. (Racine.)

Jérusalem est la ville sainte, consacrée par les mystères de NOTRE *rédemption.* (Voltaire.)

Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître. (Corneille.)

. . . . Entre *nos* ennemis,
Les plus à craindre sont souvent les plus petits. (La Fontaine.)

Continuons à examiner ce qui est à NOTRE *portée.* (Voltaire.)

---

(1) Voici quelques-unes des anciennes formes des adjectifs possessifs :

SINGULIER.

Masculin.	Féminin.
Sujet : *mes, mis; tes, tis; ses, sis*. Compl. dir.: *mon, men, mun ; ton, ten, tun; son, sen sun*	*ma, mai, me; ta, tai, te; sa, sai, se.*

PLURIEL.

Sujet : *mei, mi, mes ; tei, ti, tes ; sei, si, ses*. Compl. dir. : *mes, mis ; tes, tis ; ses, sis.*	*mes, mis; tes, tis; ses, sis.*

SINGULIER ET PLURIEL.

Des deux genres.

Lor, leur, lour, lur.

Que tous NOS *projets doivent être ridicules! que tous* NOS *raisonnements doivent être insensés, devant l'Être pour qui les temps n'ont point de succession et les lieux de distance!* (J.-J. Rousseau.)

IV. *Ton*, *ta*, *tes*, correspondent à la deuxième personne du singulier, c'est-à-dire à celle à qui l'on parle; *votre*, *vos*, à la deuxième personne du pluriel :

Tremble! J'étais *ton* frère, et je deviens *ton* juge. (C. Delavigne.)

Ainsi que de *ta* vie, il y va de *ta* gloire. (Corneille.)

Bien loin d'attendre de lui qu'il défère à vos *sentiments, vous n'êtes pas sûr qu'il aime toujours* VOTRE *approbation et qu'il souffre* VOTRE *complaisance.* (La Bruyère.)

Il me fallut depuis gémir de *votre* absence. (Voltaire.)

V. *Son*, *sa*, *ses*, correspondent à la troisième personne du singulier, c'est-à-dire à celle de qui l'on parle; *leur*, *leurs*, à la troisième du pluriel :

Il ne vous coûtera bientôt, pour le connaître, que de l'avoir écouté; vous saurez SON *nom,* SA *demeure,* SON *pays, l'état de* SON *bien,* SON *emploi, celui de* SON *père, la famille dont est* SA *mère,* SA *parenté,* SES *alliances, les armes de* SA *maison.* (La Bruyère.)

Les injures de SES *ennemis lassèrent* SA *probité ou démasquèrent* SA *politique;* SES *vrais sentiments se firent voir.* (Mably.)

Hier encor, mangeant un œuf sur *son* assiette,
Sans y songer, il prit *son* doigt pour *sa* mouillette. (Regnard.)

Que de jeunes gens n'ai-je pas vus, appelés à décider sur LEUR *propre destinée, se faire les illusions les plus étranges!* (Dupanloup.)

Nous ne les connaissons que par LEURS *écrits, et nous sommes très-éloignés de vouloir attaquer* LEURS *talents ou* LEURS *vertus humaines.* (Massillon.)

Les bourgeois, par une vanité ridicule, font de LEURS *filles un fumier pour les terres des gens de qualité.* (Chamfort.)

Emploi de l'adjectif possessif.

I. Toutes les fois que le rapport de possession est nettement marqué par le sens de la phrase, les adjectifs possessifs peuvent se remplacer par l'article; ainsi, au lieu de dire : *J'ai* MES *yeux fatigués; Vous avez* VOS *jambes enflées*, on dit très-bien : *J'ai* LES *yeux fatigués; Vous avez* LES *jambes enflées.*

Elle baissa LES YEUX *sans répondre, rougit et se mit à caresser ses enfants.* (J.-J. Rousseau.)

Nous ne nous fâchons pas si on nous dit que nous avons mal à LA TÊTE, *et nous nous fâchons de ce que l'on dit que nous raisonnons mal.* (Chamfort.)

Cependant *les cheveux* me dressaient à *la tête.* (Boileau.)

II. On n'emploie généralement l'adjectif possessif que quand il est

essentiel au sens ou à l'expression particulière qu'on veut donner à la pensée.

Dans la phrase suivante, son emploi est nécessité par le sens :

La présomption est un faux jugement qui nous exagère NOS *forces.* (Saint-Lambert.)

III. Quand on veut donner plus de force à l'expression, on l'emploie au lieu de l'article :

Le commandant phénicien, arrêtant SES *yeux sur Télémaque, croyait se souvenir de l'avoir vu.* (Fénelon.)

Remplacez l'adjectif par l'article, l'expression n'aura plus la même énergie ; il en est de même des phrases suivantes :

Chaque mot sur *mon front* fait dresser *mes cheveux.* (Racine.)

Baissez VOS YEUX *vers la terre, chétifs vers que vous êtes, et regardez les bêtes dont vous êtes les compagnons.* (Pascal.)

J'ai toujours regardé comme une des premières qualités d'un homme la faculté de conserver SA TÊTE *froide au moment du péril.* (Barnave.)

IV. Pour exprimer quelque chose d'habituel et de périodique, c'est l'adjectif possessif et non l'article qu'on emploie ; ainsi : *J'ai* MA *migraine*, indique qu'on est sujet à cette maladie ; *J'ai* LA *migraine*, emprime que l'on en souffre accidentellement.

C'est ainsi qu'on dit :

J'ai mal à MA TÊTE ; JE *souffre à* MA JAMBE ; MON BRAS *me fait mal.* (Dessiaux.)

C'est-à-dire *la tête*, *la jambe*, *le bras*, qui habituellement me fait souffrir, est plus douloureux en ce moment.

V. Pour appeler l'attention sur un objet et le désigner d'une manière spéciale, on se sert encore de l'adjectif possessif : *Je souffre à* MON *bras*, *à* MA *jambe*, *à* MON *genou*, signifie : *Je souffre* au bras, à la jambe, au genou *qui est depuis longtemps affecté de telle ou telle maladie.*

C'est dans cette intention que Mme de Sévigné a dit :

Il est un peu incommodé de SON *bras.*

VI. Le choix entre l'adjectif possessif et l'article n'est point arbitraire ; il résulte toujours de l'emploi de l'un ou de l'autre une notable différence dans le sens :

Il SE *fait* LA *barbe,*	*Il fait* SA *barbe.*
Il SE *coupe* LES *ongles,*	*Il coupe* SES *ongles.*
Il SE *forme* LE *goût,*	*Il forme* SON *goût.*

Dans les exemples de la première colonne, on exprime simplement une action ; dans ceux de la seconde, le terme de l'action est dé-

terminé parce que c'est sur lui qu'on appelle l'attention, et qu'on énonce quelque chose d'accidentel.

Ainsi on dit avec l'*article :*

Je m'attachai à ME *perfectionner* LE *goût.* (Lesage.)

L'éclat des grandeurs LEUR *a tourné* LA *tête.* (Étienne.)

Cela vous *rendrait* LA *jambe bien mieux faite.* (Molière.)

Et avec l'*adjectif possessif :*

Je résolus de me rendre à Madrid, comme au centre des beaux-esprits, pour y former MON *goût.* (Lesage.)

Je remplissais MA *tête d'accompagnements, d'accords et d'harmonie.* (J.-J. Rousseau.)

L'inquisition ne fait jamais brûler un juif sans lui faire SES *excuses.* (Montesquieu.)

VII. Une différence totale de sens peut résulter de l'emploi de l'article ou de l'adjectif possessif :

. . . . Il n'est point de Romain
Qui ne fût glorieux de vous donner *sa* main. (Corneille.)

Si Corneille eût dit *de vous donner* LA *main*, il eût exprimé une chose habituelle et non une circonstance particulière qu'il a très-nettement rendue au moyen de l'adjectif possessif.

VIII. On emploie même quelquefois l'adjectif possessif avant un nom, ordinairement pris dans un sens indéterminé, quand on veut lui donner une signification précise ; ainsi, quoiqu'on dise habituellement : *En croire quelqu'un sur* PAROLE, Voltaire a écrit :

On n'en croit pas un historien sur SA *parole ; on ne peut attaquer de front l'opinion publique qu'avec des monuments authentiques.* (Voltaire.)

IX. L'adjectif possessif *leur* se met au singulier si le nom qu'il modifie ne représente qu'un seul et même individu, ou s'il est pris dans un sens général, et au pluriel si l'on a en vue plusieurs unités distinctes :

Les Gantois, révoltés contre LEUR SOUVERAIN, *avaient mis à* LEUR TÊTE *Pierre Dubois et Artevelde.* (De Barante.)

Le renne et le vigogne refusèrent de vivre dans nos climats, où ils ne trouvaient pas même les plantes de LEUR PAYS. (Bernardin de Saint-Pierre.)

La plupart des hommes emploient la première partie de LEUR VIE *à rendre l'autre misérable.* (La Bruyère.)

Je vous ai dit un mot sur Aristide et sur Épaminondas ; mais je vous ferai connaître LEURS VIES. (Girault-Duvivier.)

Dans les phrases suivantes, qui sont en analogie de construction, la différence de sens explique la différence de nombre :

Une ardeur nouvelle s'était emparée de LEUR CŒUR. (Montesquieu.)

Les passions se partageaient LEURS CŒURS. (Le même.)

X. Mais le pluriel est de rigueur toutes les fois qu'il pourrait résulter un faux sens de l'emploi du singulier :

Ma fille, votre modestie, les tendres soins que vous rendez à vos parents, font souhaiter à toutes les mères de vous donner pour épouse à LEURS FILS. (Marmontel.)

Dans une bataille, des Phocéennes, voyant fuir LEURS ÉPOUX *et* LEURS FILS, *courent au-devant d'eux, leur ferment le passage, et les forcent de retourner à la victoire ou à la mort.* (Thomas.)

L'Italie est aujourd'hui le seul pays où le bouvier et le vigneron, le laboureur et le berger, remplissent avec LEURS FEMMES *et* LEURS ENFANTS *les salles de spectacle; c'est le seul pays où ils puissent comprendre des tragédies qui leur représentent les héros des temps passés.* (Sismondi.)

Et dans la phrase suivante, comme il ne s'agit pas d'un frère et d'une sœur, le pluriel est encore de rigueur :

Paul et Virginie ne connaissaient d'autres époques que celles de la vie de LEURS MÈRES. (Bernardin de Saint-Pierre.)

Enfin, le passage du pluriel au singulier est, dans la phrase qui suit, clairement indiqué par le sens :

Les pères mourants envoient LEURS FILS *pleurer sur* LEUR GÉNÉRAL *mort.* (Fléchier.)

XI. L'adjectif possessif *leur*, en relation avec des noms abstraits, est toujours employé au singulier :

Les louanges qu'on donne aux gens en place doivent peu flatter LEUR AMOUR-PROPRE. (Vauvenargues.)

Il ne faut jamais faire balancer les hommes entre leurs intérêts et LEUR CONSCIENCE. (Bernardin de Saint-Pierre.)

Quelle serait la sûreté des citoyens, si les magistrats de qui dépendent LEUR FORTUNE, LEUR HONNEUR *et* LEUR VIE, *avaient à craindre le ressentiment des dépositaires de l'autorité arbitraire?* (Malhesherbes.)

XII. *Son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, s'emploient ordinairement pour exprimer un rapport de possession avec les personnes ou les objets personnifiés :

Quel que soit l'amour-propre, ON *connaît bientôt* SES DÉFAUTS, *quand l'intérêt s'en mêle.* (Duclos.)

Combien ceux qui ont cru anéantir LE CHRISTIANISME *en allumant des bûchers, ont méconnu* SON ESPRIT ! (Chateaubriand.)

XIII. Mais si le rapport de possession est établi avec des noms de choses, au lieu de *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, on emploie *le*, *la*, *les*, précédés du pronom *en :*

L'auteur d'un BIENFAIT *est celui qui* EN *recueille* LE FRUIT *le plus doux.* (Duclos.)

Quand on est dans le pays des FICTIONS, *il est difficile de* N'EN *pas emprunter* LE LANGAGE. (Barthélemy.)

Pourquoi craindre LA MORT, *si l'on a assez bien vécu pour* N'EN *pas craindre* LES SUITES ? (Buffon.)

Nourri dans *le sérail, j'en* connais *les détours.* (Racine.)

On trouve, non-seulement dans les poëtes, mais encore dans les prosateurs, des exceptions nombreuses qui prouvent qu'on peut enfreindre cette règle toutes les fois que la construction peut y gagner en rapidité, en précision et en élégance :

Le commerce est comme certaines SOURCES : *si vous voulez détourner* LEUR *cours, vous les faites tarir.* (Fénelon.)

La PATIENCE *est amère, mais* SON *fruit est doux.* (J.-J. Rousseau.)

Mais la *mollesse* est douce et *sa suite* est cruelle. (Voltaire.)

Répétition de l'adjectif possessif.

I. L'adjectif possessif se répète, comme l'article et tous autres déterminatifs, avant chaque substantif :

Dans quelque société que l'on vive, on y peut remarquer que presque tous les hommes ont LEUR PENSÉE *et* LEUR JUGEMENT *à part.* (Nicole.)

Mon arc, *mes* javelots, *mon* char, tout m'importune. (Racine.)

Il est le dépositaire de LEURS *joies et de* LEURS *chagrins, de* LEURS *désirs, de* LEURS *jalousies, de* LEURS *haines, de* LEURS *amours.* (La Bruyère.)

Les constructions suivantes : MES *père et mère*, TES *frères et sœurs*, LEURS *oncle et tante*, qui se rencontrent aujourd'hui dans beaucoup d'écrivains, et que quelques académiciens eux-mêmes emploient assez fréquemment, sont des formes tombées en désuétude qu'il faut abandonner au style de pratique.

Il n'est qu'un seul cas où l'adjectif possessif suivi de deux substantifs ne se répète pas, c'est quand ces substantifs sont synonymes et de nombre pluriel :

Admirez SES *faits et gestes.*

Nos *bois et forêts abondent en gibier.*

Vos *bourgs et villages sont peuplés de gens laborieux.*

II. L'adjectif possessif se répète quand il précède deux qualificatifs qui ne sont pas en rapport d'attribution avec le substantif exprimé qui les suit : *Je lui ai présenté* SES *anciens et* SES *nouveaux* SERVITEURS.

Ils voulaient partager avec leur capitaine SA BONNE OU SA MAUVAISE FORTUNE. (Vertot.)

On trouve cette phrase dans le Dictionnaire de l'Académie :

Chacun sera jugé selon SES BONNES OU MAUVAISES ŒUVRES. (Académie.)

Nous l'enregistrons sans la donner comme exemple.

III. Mais l'adjectif possessif ne se répète pas quand il précède deux adjectifs qui sont en rapport l'un et l'autre avec le substantif exprimé :

MES *bons et chers parents.*
TES *jeunes et chastes compagnes.*

ADJECTIFS INDÉFINIS.

I. Les adjectifs *indéfinis* modifient les noms en les présentant d'une manière vague ou générale; tels sont : *aucun*, *chaque*, *maint*, *même*, *nul*, *plusieurs*, *quel*, *quelque*, *quelconque*, *tel*, *tout*, *un*, etc.

L'honneur n'ordonne AUCUNE *vertu que la religion ne prescrive, n'excite à* AUCUNE *action généreuse qu'elle ne conseille, n'interdit* AUCUN *vice qu'elle ne défende.* (La Luzerne.)

Le malheur instruit mieux qu'*aucune* remontrance. (La Chaussée.)

CHAQUE *condition a ses dégoûts, et à* CHAQUE *état sont attachées des amertumes.* (Massillon.)

Il y a, sans mentir, de CERTAINS *mérites qui ne sont pas faits pour être ensemble, de* CERTAINES *vertus incompatibles.* (La Bruyère.)

Nul bien sans mal, *nul* plaisir sans mélange. (La Fontaine.)

Les MÊMES *vertus qui servent à fonder un empire servent aussi à le conserver.* (Montesquieu.)

Mainte pistole se glissait
Dans l'escarcelle de notre homme. (La Fontaine.)

TELLE *est l'injustice des hommes : la gloire la plus pure et la mieux acquise les blesse.* (Fléchier.)

Toutes les jouissances sont toujours précédées d'un travail QUELCONQUE. (Mme Campan.)

Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes. (Racine.)

TOUTE *confiance est dangereuse, si elle n'est entière.* (La Bruyère.)

La vie étant dans chacune des parties, elle peut se trouver dans un tout, dan un assemblage QUELCONQUE *de ces parties.* (Buffon.)

II. *Maint*, *quelque*, employés au pluriel, et *plusieurs*, figurent plus souvent comme adjectifs *numéraux indéterminés* que comme adjectifs *indéfinis :*

Si la loi est juste en général, il faut lui passer QUELQUES *applications malheureuses.* (Fontenelle.)

Il faut bien qu'il y ait PLUSIEURS *raisons d'ennui, quand tout le monde est d'accord pour bâiller.* (Florian.)

... En quelque façon, les malheurs sont propices;
Puis les gueux, en gueusant, trouvent *maintes* délices. (Régnier.)

Les synonymes sont PLUSIEURS *discours ou* PLUSIEURS *phrases différentes qui signifient une même chose.* (La Bruyère.)

Aucun.

I. Cet adjectif, formé des mots latins *aliquis*, quelque, et *unus*, un (1), a eu d'abord et a conservé longtemps une valeur affirmative; il s'employait pour *quelque*, *certain* (2); plus tard, on y a joint la négation, et alors il est devenu essentiellement négatif, et s'est dit pour *pas un*.

C'est cette valeur qu'il a aujourd'hui, et, comme autrefois, on l'emploie le plus ordinairement au singulier :

AUCUN *physicien ne doute aujourd'hui que la mer n'ait couvert une grande partie de la terre habitée.* (D'Alembert.)

On rendit une loi qui défendait à AUCUN *philosophe d'enseigner dans les écoles.* (La Bruyère.)

AUCUNE *loi n'est bonne, si elle ne pose sur les lois de la nature.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

On méprise tous ceux qui n'ont AUCUNE *vertu.* (La Rochefoucauld.)

II. Quelques grammairiens n'admettent l'emploi de cet adjectif au pluriel que dans les cas où il détermine un substantif qui n'a pas de singulier ou qui a une acception particulière au pluriel, comme dans ces phrases :

AUCUNS APPOINTEMENTS *ou gages n'étaient attachés aux charges et fonctions publiques.* (J.-J. Rousseau.)

On ne garda plus alors AUCUNES MESURES; *les plébéiens s'assemblèrent publiquement.* (Vertot.)

Et ils condamnent l'emploi que les écrivains en font dans des constructions en analogie avec les suivantes :

Rien n'imposant AUCUNES LOIS *générales, les peuples ne faisaient corps que par une obéissance commune, et, sans être compatriotes, ils étaient Romains.* (Montesquieu.)

---

(1) On a écrit successivement : *alcuens, alcun, alcune, aucun, aucune.*
(2) *Alcun engin*, certain piége; *aucun bien*, quelque bien.
C'est dans ce sens que la Fontaine a dit :

Il est un singe dans Paris
A qui l'on avait donné femme;
Singe, en effet, d'*aucuns* maris,
Il la battait. . . . . (La Fontaine.)

Il m'est impossible de me livrer ici à AUCUNS TRAVAUX *littéraires.*
(Bernardin de Saint-Pierre.)

Aucuns monstres par moi domptés jusque aujourd'hui,
Ne m'ont acquis le droit de faillir comme lui. (Racine.)

III. *Aucun* joint à un substantif placé sous la dépendance de la préposition *sans*, se place très-élégamment après le substantif :

... *Sans trouble aucun,* couché près de ma caisse,
Je m'éveille à la hausse et m'endors à la baisse. (C. Delavigne.)

Chaque.

I. *Chaque*, dérivé de *quisque*, est essentiellement adjectif et se joint toujours à un substantif de nombre singulier :

A CHAQUE *jour suffit sa peine.* (Académie.)

CHAQUE *condition a ses dégoûts, et à* CHAQUE *état sont attachées des amertumes.*
(Massillon.)

Les inventeurs en CHAQUE *science sont les plus dignes de louange, parce qu'ils ouvrent la carrière aux autres.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

II. On a employé autrefois *chacun* pour *chaque* avant un substantif : CHASCUNE *vertu*, CHASCUNE *fontaine ; à* CHASCUN *oiseau son nid luy est beau ;* mais *chaque* ne s'est jamais pris pour *chacun*, si ce n'est avec un complément déterminatif : *chesque d'el ;* encore faut-il remonter au treizième siècle pour trouver cette construction.

Quelques écrivains modernes, confondant la valeur de ces deux termes, ont employé *chaque* pour *chacun* à la fin de certaines phrases; ainsi l'on trouve :

Salomon avait douze mille écuries de dix chevaux CHAQUE. (L'abbé Guenée.)

Mille arpents sont mis en valeur par dix familles domestiques de cinq personnes CHAQUE. (Bernardin de Saint-Pierre.)

En 1825, l'Angleterre a tiré de l'Hindoustan 59,550 balles de coton du poids commun de 340 livres CHAQUE. (J.-B. Say.)

Si ces phrases sont correctes et qu'on puisse dire, comme quelques grammairiens le prétendent : *Ces volumes coûtent cinq francs* CHAQUE, on pourra dire aussi : *J'ai pris les Fables de la Fontaine, et en vous attendant j'en ai lu* QUELQUES ; car, entre ces deux expressions, l'analogie est frappante, et si *chaque* peut s'employer pour *chacun*, il doit être permis de se servir de *quelques* pour *quelques-uns*, *quelques-unes ;* mais non, et l'absurdité de la dernière construction prouve le ridicule de la première.

Voici toutefois sur ce point de grammaire l'opinion de M. Bescherelle ; nous l'enregistrons, non comme bonne, mais comme curieuse.

« Les grammairiens, dit-il,

Du rigorisme embouchant la trompette,

» vont répétant l'un après l'autre qu'il est incorrect de s'exprimer » ainsi : *Ces volumes coûtent* 6 *francs* CHAQUE. Suivant eux, il faut » absolument dire : *Ces volumes coûtent* 6 *francs* CHACUN. Et si vous » leur demandez pourquoi, ils vous répondent que c'est parce que » le mot *chaque* veut toujours après lui un substantif. Belle raison ! » comme s'*il n'était pas permis d'employer un adjectif avec ellipse* » *du nom auquel il se rattache*. Aussi, plusieurs de nos écrivains se » sont tellement cru ce droit, qu'ils ne se sont pas fait scrupule de » faire usage indistinctement, en pareil cas, de *chaque* ou de *chacun;* » et nous croyons qu'on peut sans crainte les imiter, *surtout dans* » *la conversation* et dans le style épistolaire. D'ailleurs, qu'on fasse » emploi de *chaque* ou de *chacun*, il y a toujours ellipse. *Ces volumes* » *coûtent* 5 *francs* CHAQUE, c'est pour *Ces volumes coûtent* 5 *francs* » (non pas tous ensemble, mais) CHAQUE (VOLUME *séparément*). » *Ces volumes coûtent* 5 *francs* CHACUN, est un abrégé de *Ces volumes* » *coûtent* 5 *francs* (non pas tous ensemble, mais) CHACUN (D'EUX » *séparément*). Or, ellipse pour ellipse, autant vaut se servir de » *chaque* que de *chacun*. »

Il est difficile de démontrer plus clairement qu'on a tort en essayant de se donner raison. D'abord il n'est pas exact de dire qu'*il est permis d'employer un adjectif* (quelconque) *avec ellipse du nom auquel il se rattache :* les *qualificatifs*, oui ; les *déterminatifs*, non : on dit *le sage* pour *l'homme sage ;* mais on ne dit pas *mon* pour *le mien*, *cet* pour *celui ;* pas plus que *quelques* pour *quelques-uns*, *chaque* pour *chacun;* aussi, dans l'analyse obscure et embarrassée qu'il fait de cette phrase : *Ces volumes coûtent cinq francs chaque*, M. Bescherelle est-il obligé de faire suivre l'adjectif *chaque* du terme indispensable *volume*, tandis qu'il ne joint au mot *chacun* qu'un complément déterminatif, ce qui conserve à ces deux mots leur propre caractère, et détruit l'opinion qu'il cherche à faire prévaloir.

Maint.

I. *Maint* (1), au singulier comme au pluriel, est synonyme de *plusieurs ;* mais, à ce dernier nombre, il exprime la quantité d'une manière plus étendue :

Dans *maint auteur* de science profonde,
J'ai lu qu'on perd à trop courir le monde. (Gresset.)

(1) Anciennement on écrivait *maint* et *meint*, et au pluriel *mainz*.

Mainte veuve pourtant fait la déchevelée,
Qui n'abandonne point le soin du demeurant,
Et du bien qu'elle aura fait le compte en pleurant. (La Fontaine.)

C'était apparemment le bien des deux partis;
Car si les loups mangeaient *mainte bête* égarée,
Les bergers, de leur peau, se faisaient *maints habits*. (Le même.)

II. Il se répète quelquefois avant le même substantif, ce qui ajoute à sa valeur comme étendue, sans donner à sa signification rien de plus précis :

Dans *maints et maints* combats sa valeur éprouvée. (Corneille.)

Lorsque, dans ce sénat à qui tout rend hommage,
Vous haranguez en vieux langage,
Paul, j'aime à vous voir, en fureur,
Gronder *maint et maint* procureur. (Boileau.)

Même.

I. Cet adjectif, formé de *semet*, s'est longtemps écrit indifféremment avec ou sans *s*, comme pour reproduire tour à tour la partie variable et la partie invariable du composé latin dont il dérive (1) :

Elle est à vous, douce maistresse,
Ceste belle et dorée tresse
Qui feroit honte au *mesmes* or;
Et ce front, qui d'ivoire semble,
Et ces yeux, deux astres ensemble,
Maistresse, sont à vous encor. (Olivier de Magny.)

Ainsi on trouve dans la Fontaine :

Des tours et stratagèmes,
J'en vais dire un de mes plus favoris;
J'en ai bien lu, j'en vois pratiquer *mêmes*,
Et d'assez bons qui ne sont rien au prix.

Et dans Corneille :

Ici, dispensez-moi du récit des blasphèmes
Qu'ils ont vomis tous deux contre *Jupiter mêmes*. (*Polyeucte*.)

On a voulu enfin régler l'orthographe de ce mot, et l'on y est facilement arrivé en établissant sa double fonction comme *adjectif* et comme *adverbe*.

Aujourd'hui *même* est donc *variable* s'il est employé comme *adjectif*, et *invariable* s'il est employé comme *adverbe*.

(1) Voici les formes successives de ce mot :
On a dit *smetessme, medesme* et *meseyme*, puis *meisme, meime, meesme;* la forme *meisme* a été presque universelle dans la langue d'oil, à la fin du treizième siècle; ensuite on a écrit *meesmes, meesme*, puis *mesme* et *mesmes*.

I. *Même* est *adjectif* et *variable*,

1° Lorsqu'il précède un substantif qu'il détermine; alors il répond à l'*idem* des Latins :

Les MÊMES VERTUS *qui servent à fonder un empire servent aussi à le conserver.* (Montesquieu.)

A la ville et à la cour, MÊMES *passions,* MÊMES *brouilleries dans les familles.* (La Bruyère.)

Quoique l'Évangile propose à tous la MÊME *doctrine, il ne propose pas à tous les* MÊMES *règles.* (Massillon.)

J'aurai *mêmes* douleurs, j'aurai *mêmes* alarmes. (Corneille.)

Quoi! dans ce *même* jour et dans ces *mêmes* lieux
Refuser un empire? . . . . (Racine.)

Les souverains peuvent avoir plus ou moins de puissance, mais ils ont partout les MÊMES *devoirs à remplir.* (Malesherbes.)

2° Lorsqu'il suit un seul substantif ou un pronom qu'il détermine; alors il exprime une idée d'identité simple et répond à l'*ipse* des Latins :

Nous voudrions ôter aux autres leurs vertus MÊMES. (Massillon.)

Les Grecs *mêmes* sont las de servir ma colère. (Racine.)

La mort ranime plus de passions parmi les hommes que toutes les illusions MÊMES *de la vie.* (Massillon.)

Les grands ne semblent nés que pour EUX-MÊMES. (Massillon.)

Le sénat se trouve composé de CEUX MÊMES *qui s'opposaient le plus à la loi.* (Saint-Réal.)

Ceux qui ne sont contents de personne sont CEUX MÊMES *dont personne n'est content.* (La Bruyère.)

Tout ce que les hommes trouvent dans EUX-MÊMES *est sali de la boue dont ils sont formés.* (Massillon.)

OBSERVATION. — On écrit *même* sans *s* dans les expressions *nous-même*, *vous-même*, quand *nous* et *vous* sont pris pour *moi*, *toi :*

Va. Mais *nous-même* allons, précipitons nos pas. (Racine.)

Mais *vous-même*, ma sœur, est-ce aimer votre frère
Que de lui faire en vain une injuste prière? (Le même.)

II. *Même* est *adverbe* et *invariable*,

1° Lorsqu'il modifie un verbe exprimé ou sous-entendu :

Ses remords ont paru *même* aux yeux de Narcisse. (Racine.)

Il y a un tour à donner à tout, MÊME *aux choses qui en paraissent le moins susceptibles.* (Montesquieu.)

C'est-à-dire *à donner même*, etc.

2° Quand il précède ou suit plusieurs substantifs, parce qu'alors il a le sens de *aussi :*

A Paris règnent la liberté et l'égalité; la naissance, la vertu, le mérite MÊME *ne sauvent pas un homme de la foule dans laquelle il est confondu.* (Montesquieu.)

Tout périt ensemble, propriété, lois, institutions, éducation, sciences, arts, métiers, langue MÊME. (Lamennais.)

J'ai tout à craindre de leurs larmes, de leurs soupirs, de leurs plaisirs MÊME. (Montesquieu.)

Les plus rigoureux censeurs, les ennemis MÊME *de Cromwell, ne lui ont pas refusé un grand esprit.* (Villemain.)

3° Lorsqu'il précède ou suit un adjectif qu'il modifie :

Tout citoyen doit obéir aux lois, MÊME INJUSTES. (Bernardin de Saint-Pierre.)

Les bienséances MÊME PUBLIQUES *sont renvoyées comme des usages surannés à l'antique gravité de nos pères.* (Massillon.)

Nos méthodes savantes nous cachent des vérités CONNUES MÊME *des simples bergers.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Il est certaine gravité commandée par les événements humains, qui sont en général sérieux, tristes MÊME. (Delécluze.)

4° Lorsqu'il précède ou suit un superlatif relatif :

On fait souvent vanité des passions MÊME LES PLUS CRIMINELLES. (La Rochefoucauld.)

Il est aisé de tromper MÊME *les plus habiles, en leur proposant des choses qui passent leur esprit et qui intéressent leur cœur.* (Vauvenargues.)

Hélas! à quoi les rois sont-ils exposés! LES PLUS SAGES MÊME *sont souvent surpris.* (Fénelon.)

5° Enfin il est toujours *invariable* quand il est l'équivalent des adverbes *aussi*, *de plus*, *y compris :*

C'est la reconnaissance qui porta autrefois les hommes à se faire des dieux MÊME *de leurs bienfaiteurs.* (Massillon.)

Nos dogmes, MÊME *ceux que la raison ne peut comprendre, sont rendus croyables par la raison.* (De la Luzerne.)

Un empereur nommé Théodose fit passer au fil de l'épée tous les habitants d'une ville, MÊME *les femmes et les enfants.* (Montesquieu.)

Précédé de la conjonction *et*, il n'a jamais d'autre sens :

Frappez et Syriens, *et même* Israélites. (Racine.)

L'esprit de politesse veut que par nos paroles ET MÊME *nos manières, les autres soient contents de nous et d'eux.* (La Bruyère.)

REMARQUE. — Quelques écrivains modernes, et particulièrement les poëtes, n'ont pas toujours observé les principes que nous venons d'exposer; les exigences de la mesure et de la rime peuvent seules faire excuser des infractions telles que celles-ci :

Loin de moi les mortels assez audacieux,
Pour juger par *eux-même* et voir tout par leurs yeux. (Voltaire.)

Elles-même aux railleurs dénoncent leurs maris. (Gilbert.)

. . . . Votre front prête à mon diadème
Un éclat qui le rend respectable aux dieux *même*. (Racine.)

En prose, de pareilles licences seraient des fautes grossières.

Nul.

Nul, contracté du latin *ne ullus* (pas même un), date des premiers temps de la langue; il s'est écrit dans le principe comme nous l'écrivons aujourd'hui; seulement il prenait une *s* au singulier quand il était employé comme sujet :

NULS *ne doit souspicier ke li filz de Dieu puist forlignier.*

Il a une valeur essentiellement négative, et on l'emploie le plus ordinairement au singulier :

NUL *fleuve ne les arrête,* NULLE *forteresse ne les effraye.* (Bossuet.)

Elle n'a NULLE *part à la guerre ni à la paix des nations.* (Fléchier.)

Du sort de cet enfant on n'a donc *nulle* trace? (Racine.)

NUL *lieu de l'univers, quelque caché qu'il soit au reste des hommes, ne peut se dérober à l'éclat de la puissance de Dieu.* (Massillon.)

NULLE *route,* NULLE *communication,* NUL *vestige d'intelligence dans ces lieux sauvages.* (Buffon.)

On trouve, dans quelques écrivains du dix-septième et du dix-huitième siècle, cet adjectif joint à un nom pluriel :

Nuls traits à découvert n'auront ici de place. (La Fontaine.)

Il n'y a NULS VICES *extérieurs et* NULS DÉFAUTS *qui ne soient aperçus des enfants.* (La Bruyère.)

NULLES ACTIONS *remarquables,* NULS HOMMES *dignes d'être distingués, ne peuvent se dérober longtemps aux regards d'une assemblée qui veut et peut tout voir.* (J.-J. Rousseau.)

Le sens négatif très-précis de cet adjectif ne permet pas de l'employer à ce nombre, à moins qu'il ne soit joint à un nom qui n'ait pas de singulier ou qui ait au pluriel une acception particulière, comme dans les phrases suivantes :

On n'a épargné NULS *frais.*

NULLES *funérailles ne furent plus magnifiques que celles d'Anne de Bretagne.*

NULLES *troupes n'ont autant d'élan que les nôtres.*

Quel.

I. *Quel*, dérivé de *qualis*, n'a pas en français la valeur qualificative de l'adjectif latin, ni le sens que Racine lui a donné dans ces vers :

. . . . *Quel* devins-je, Arcas,
Quand j'entendis ces mots prononcés par Calchas.

Il a la même signification dans cette phrase d'Amyot où il se présente sous une forme contractée :

Là s'en couroit la chèvre ordinairement, de sorte que bien souvent l'on ne sçavoit QU'*elle devenoit.*

C'est-à-dire, QUELLE ELLE *devenoit;* nous dirions aujourd'hui : CE QU'*elle devenait.*

II. *Quel* n'a qu'un sens indéfini et ne s'emploie que dans les propositions interrogatives ou exclamatives ; le plus ordinairement, il précède un substantif dont il prend le genre et le nombre :

QUEL *feu,* QUELLE *naïveté,* QUELLE *source de bonne plaisanterie,* QUELLE *imitation de mœurs,* QUELLES *images et* QUEL *fléau du ridicule!* (La Bruyère.)

Quels flots de sang pour elle avez-vous répandus !
Quel débris parle ici de votre résistance !
Quel champ couvert de morts me condamne au silence ! (Racine.)

Avoir des affaires, placer des fonds, attendre des intérêts, QUEL *fardeau,* QUELS *ennuis,* QUELS *mécomptes pour une veuve de vingt-sept ans !* (H. de Balzac.)

III. Dans les propositions interrogatives il est souvent en rapport avec un nom qui le précède ou avec un terme sous-entendu que rappelle ou que représente toujours un pronom personnel qui suit :

Quel sentiment saisit cette âme vierge encore ?
Quel trouble l'agitait, *quelle* horreur ? je l'ignore. (C. Delavigne.)

Elle est de l'humeur du monde la plus douce; je ne lui connais qu'un seul petit défaut. — QUEL *est*-IL ? (Regnard.)

Ces griefs, *quels* sont-*ils?* — Vous allez les connaître. (C. Delavigne.)

IV. Quelques écrivains emploient abusivement cet adjectif pour *quelque* ; Molière a écrit, il est vrai :

En *quel* lieu que ce soit, je veux suivre tes pas.

Mais cette construction était vicieuse de son temps comme du nôtre, et dans ce sens *quelque* était la seule expression régulière :

En *quelque* endroit que j'aille, il faut fendre la presse
D'un peuple d'importuns qui fourmillent sans cesse. (Boileau.)

Quelconque.

I. *Quelconque* (1) est un adjectif indéfini dont la valeur et l'orthographe varient selon qu'il figure dans une proposition affirmative ou dans une proposition négative.

---

(1) Anciennement, *quel que unkes* ou *onques;* formé de *qualis, unquam;* latin.

II. Employé dans une proposition affirmative, il a le sens de *quel qu'il soit* et se joint à un nom singulier ou pluriel avec lequel il s'accorde :

On peut exprimer à volonté des silences d'une durée QUELCONQUE. (J.-J. Rousseau.)

Deux points QUELCONQUES *étant donnés.* (Académie.)

III. Quand il figure dans une proposition négative, il a le sens de *nul*, *aucun*, et ne se construit jamais qu'avec un substantif singulier :

Il n'y a chose QUELCONQUE *qui puisse l'y obliger.* (Académie.)

Quelque.

I. L'orthographe de cet adjectif est subordonnée, non-seulement à sa valeur propre, mais encore à la place qu'il occupe :

Il peut être suivi,

1° D'un *nom* ou d'un *pronom ;*

2° D'un *adjectif*, d'un *participe* ou d'un *adverbe ;*

3° D'un *verbe.*

II. *Quelque*, suivi d'un substantif, est *adjectif ;* il s'écrit en un seul mot et prend le nombre du substantif qu'il détermine ; alors il a au singulier le sens de *un*, *certain*, et au pluriel le sens de *plusieurs :*

Il y a du mérite sans élévation, mais il n'y a pas d'élévation sans QUELQUE *mérite.* (La Rochefoucauld.)

Si la loi est juste en général, il faut lui passer QUELQUES *applications malheureuses.* (Fontenelle.)

Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes. (Racine.)

Il est encore considéré comme adjectif, quand il figure dans les expressions *quelqu'un*, *quelque autre :*

QUELQUES-UNS *des philosophes nous représentaient Dieu oisif, spectateur indolent des choses humaines;* QUELQUES *autres, esclave des destinées, et soumis à des lois qu'il ne s'était pas imposées lui-même.* (Massillon.)

II. *Quelque*, suivi d'un adjectif ou d'un participe qu'il modifie, est *adverbe* et *invariable :*

QUELQUE ÉTROITES *que soient les bornes du cœur, on n'est pas malheureux tant qu'on s'y renferme.* (J.-J. Rousseau.)

QUELQUE CORROMPUES *que soient nos mœurs, le vice n'a pas encore perdu toute sa honte.* (Massillon.)

QUELQUE MÉCHANTS *que soient les hommes, ils n'oseraient pas paraître ennemis de la vertu.* (La Rochefoucauld.)

Pourquoi l'air et l'eau, QUELQUE AGITÉS *qu'ils soient, ne s'enflamment-ils pas?* (Buffon.)

Considérez la condition des hommes qui ont la meilleure part à la faveur et à la conduite des affaires; QUELQUE SAGES *et* QUELQUE ABSOLUS *qu'ils puissent être, que d'agitations, que de traverses!* (Fléchier.)

III. *Quelque*, suivi d'un adjectif placé immédiatement avant un substantif, modifie l'adjectif ou détermine le nom.

1° Si *quelque* modifie l'adjectif, il est *adverbe* et *invariable :*

QUELQUE BONS *traducteurs qu'ils soient, ils ne comprendront pas ce passage.* (Boniface.)

QUELQUE *fins politiques que fussent Burrhus et Sénèque, ils ne purent deviner le cœur de Néron.* (Saint-Réal.)

Dans ce cas, *quelque* est l'équivalent de *si :*

2° Mais s'il détermine le nom, il est *adjectif* et *variable :*

De QUELQUES *superbes* DISTINCTIONS *que se flattent les hommes, ils ont tous une même origine.* (Bossuet.)

C'est-à-dire, *de quelques distinctions superbes.*

Une femme, QUELQUES *grands biens qu'elle apporte dans une maison, la ruine bientôt si elle y introduit le luxe.* (Fénelon.)

> *Quelques* nouveaux malheurs qui nous doivent atteindre,
> Vous ne m'entendrez point murmurer ni me plaindre. (Ancelot.)

IV. *Quelque*, suivi d'un adjectif numéral, est *adverbe* et *invariable*, et signifie *environ*, *à peu près :*

Les ennemis ont tiré plus de neuf mille coups de canon, et nous QUELQUE *cinq ou six mille.* (Racine.)

Si j'avais QUELQUE *vingt ou trente ans de moins, il se pourrait à toute force que je me partageasse entre vous et quelque autre; mais, en vérité, je suis trop raisonnable pour ne vous pas donner la préférence.* (Voltaire.)

> Et quel âge avez-vous? vous avez bon visage!
> — Eh! *quelque* soixante ans. . . . . (Racine.)

Anciennement, *quelque* était *variable* dans cette construction :

QUELQUES *trois jours après arrivèrent audit lieu de Lisle les ambassadeurs du roy.* (Ph. de Commines.)

OBSERVATION. — Cette règle ne saurait être applicable à *quelque* placé avant un adjectif numéral pris substantivement, comme dans cette phrase : *J'ai vendu* QUELQUES CENTS *de paille et* QUELQUES MILLE *de foin.* Ici, en effet, *quelques* signifie *plusieurs* et est adjectif.

V. *Quelque*, suivi d'un *adverbe*, a encore le sens de *si* et est *invariable :*

QUELQUE HEUREUSEMENT *doués que nous soyons, nous ne devons pas en tirer vanité.*

QUELQUE FACILEMENT *écrits que soient des vers, ils ne sont pas toujours agréables à lire.*

QUELQUE BIEN *écrits que soient ces ouvrages, ils auront peu de succès.*

VI. *Quelque*, suivi d'*un verbe*, s'écrit en deux mots, *quel que; quel* s'accorde comme *adjectif* avec le sujet du verbe, et *que* reste invariable comme *conjonction :*

QUELLE QUE *soit la gloire des grands sur la terre, elle a toujours à craindre l'envie, qui cherche à l'obscurcir.* (Massillon.)

Quels que soient les humains, il faut vivre avec eux.
Un mortel difficile est toujours malheureux. (Gresset.)

QUELLES QUE *soient les opinions qui nous troublent dans la société, elles se dissipent presque toujours dans la solitude.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Le même accord a lieu lorsque les pronoms *il*, *elle*, *ils*, *elles*, *en*, séparent *quel que* du verbe :

Une femme, QUELLE QU'ELLE *puisse être, est une déesse pour des prisonniers.* (Mme de Staël.)

A la Chine, on rend ceux qui gouvernent responsables des troubles, QUELLE QU'EN *soit la cause* OU *le prétexte.* (Voltaire.)

Un meurtre, *quel qu'en* soit le prétexte *ou* l'objet,
Pour les cœurs vertueux est toujours un forfait. (Crébillon.)

VII. Le plus souvent, quand *quel que* suivi d'un verbe a pour sujets deux substantifs unis par *et*, QUEL se met au pluriel, et au masculin si les substantifs sont de genres différents :

. . . . *Quels que* soient ton culte *et* ta patrie,
Dors sous ma tente avec sécurité. (Campenon.)

QUELLES QUE *fussent habituellement la douceur* ET *l'égalité de l'humeur de Montesquieu dans la société, la vivacité méridionale de son tempérament l'en faisait quelquefois sortir.* (Auger.)

Les écrivains établissent très-souvent l'accord avec le nom exprimé le premier :

Quel que soit *son pouvoir* et l'orgueil qui l'anime. (Voltaire.)

S'il y a synonymie entre les différents termes, *quel* s'accorde toujours avec le substantif qu'il précède :

Quelle que soit *la pente* et l'inclination. (La Fontaine).

Si les deux substantifs sont joints par la conjonction *ou*, *quel* s'accorde seulement avec le premier :

La figure d'une femme, QUELLE QUE *soit la force* OU *l'étendue de son esprit, quelle*

que soit l'importance des objets dont elle s'occupe, est toujours un obstacle ou une raison dans l'histoire de sa vie. (Mme de Staël.)

QUEL QUE *soit le but ou l'avantage d'une chose, lorsqu'elle porte un cachet d'infamie, on ne saurait la faire sans en recevoir l'empreinte.* (Livry.)

VIII. L'*e* final de *quelque*, lorsqu'il est écrit en un seul mot, ne s'élide jamais : QUELQUE *écolier*, QUELQUE *aimable*, QUELQUE *autre*, QUELQUE *agréablement*.

L'incrédulité se chargerait-elle de faire sentir à tous les hommes, QUELQUE *ignorants,* QUELQUE *aveuglés,* QUELQUE *emportés qu'ils soient, que leur intérêt de tous les temps, de tous les lieux, de toutes les circonstances, est inséparable de la vertu?* (De la Luzerne.)

IX. Combiné avec *un*, ils ne forment qu'un seul et même mot, et l'on écrit : *quelqu'un*, *quelqu'une*, et au pluriel, avec le trait-d'union : *quelques-uns*, *quelques-unes*.

Quand ce grand Dieu a choisi QUELQU'UN *pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours.* (Bossuet.)

Tel.

I. *Tel*, dérivé de *talis*, latin, exprime l'état ou la qualité d'une manière vague et indéterminée ; c'est pour cela qu'on l'a rangé dans la classe des adjectifs indéfinis ; il prend toujours le genre et le nombre du terme qu'il modifie :

TEL *est le* CARACTÈRE *de l'avarice, de se manifester de tous les côtés.* (Massillon.)

De TELS *sujets fournissent ordinairement de nobles idées.* (Bossuet.)

Il y a TELLE *action dont le soupçon fait la preuve, et la publicité le châtiment.* (Duclos.)

TEL *on l'avait vu dans les combats, résolu, paisible, occupé de ce qu'il fallait pour les soutenir,* TEL *il parut dans ce dernier choc.* (Bossuet.)

II. Très-souvent il est précédé d'un qualificatif dont il tient la place et dont il emprunte accidentellement la signification :

Arrias a tout vu, tout lu, il veut le persuader ainsi ; c'est un homme UNIVERSEL, *et il se donne pour* TEL. (La Bruyère.)

Bien des choses ne sont IMPOSSIBLES *que parce qu'on s'est accoutumé à les regarder comme* TELLES. (Duclos.)

III. Placé en tête d'une proposition, il est souvent joint à une autre proposition au moyen de la conjonction *que :*

TELLE *était l'habileté de Turenne,* QUE *lorsqu'il était victorieux on ne pouvait attribuer l'honneur qu'à sa prudence, et lorsqu'il était vaincu, on ne pouvait en imputer la faute qu'à la fortune.* (Fléchier.)

IV. On supprime quelquefois la conjonction; dans ce cas, la proposition où *tel* figure peut s'énoncer aussi bien la seconde que la première : TELLE *est l'injustice des hommes, la gloire la plus pure les blesse.*

> *Tel* est du préjugé le pouvoir ordinaire :
> Il soumet aisément le crédule vulgaire. (Lefranc de Pompignan.)

Agamemnon, revenant à la tête des Grecs du siége de Troie, n'a pas eu le temps de jouir en paix de la gloire qu'il avait acquise : TELLE *est la destinée de presque tous les conquérants.* (Fénelon.)

Dans l'exemple du § III on pourrait très-bien supprimer le *que*, et dire : TELLE *était l'habileté de Turenne, lorsqu'il était victorieux on ne pouvait*, etc.

Comme on aurait pu aussi, sans changer le sens, employer la conjonction *que* dans les derniers exemples et dire : TELLE *est l'injustice des hommes*, QUE *la gloire*, etc.; TEL *est du préjugé le pouvoir ordinaire*, QU'*il soumet*, etc.; TELLE *est la destinée de tous les grands hommes*, QU'*Agamemnon*, etc.

V. Le *que* placé après *tel* n'est pas toujours une conjonction; souvent, comme dans les exemples qui suivent, c'est un pronom traduisible par *quel*, *quelle :*

Je pense le monde TEL QUE *vous le connaissez et* QUE *vous le sentez tous les jours vous-même.* (Massillon.)

La voilà cette princesse si admirée et si chérie, la voilà TELLE QUE *la mort l'a faite.* (Bossuet.)

> Un soldat *tel que* moi peut justement prétendre
> A gouverner l'État, quand il l'a su défendre. (Voltaire.)

VI. L'expression *tel que* est souvent précédée et suivie de substantifs de genres différents; *tel* dans ce cas prend le genre et le nombre du nom qui le précède, et *que* employé pour *quel* se rapporte au terme qui le suit :

La laine de la brebis à grosse queue est fort belle dans les PAYS *tempérés,* TELS QUE *la Perse, la Syrie, l'Egypte.* (Buffon.)

A l'exception de quelques ESPÈCES *majeures,* TELLES QUE *l'éléphant, le rhinocéros*, etc., *tous les autres animaux semblent former des groupes de similitudes dégradées.* (Le même.)

Le dix-huitième siècle travailla sans relâche à tarir la foi, l'enthousiasme, et cette abnégation de soi-même qui consiste à se transporter tout entier dans l'objet de ses affections et de son culte, TEL *que la vérité ou* TEL *même que la patrie.* (Molé.)

VII. *Tel que* employé pour *quel que* est un archaïsme; on ne dirait plus aujourd'hui :

Qu'y a-t-il de plus évident que cette vérité, qu'un nombre TEL QU'*il soit peut être augmenté ?* (Pascal.)

Cette religion, TELLE QU'*elle soit, est la seule véritable.* (J.-J. Rousseau.)

Ce grand choix, *tel qu'*il soit, peut n'offenser personne. (Voltaire.)
Le plus fin, *tel qu'*il soit, en est toujours la dupe. (Regnard.)

mais : *un nombre* QUEL QU'*il soit; cette religion*, QUELLE QU'*elle soit; ce grand choix*, QUEL QU'*il soit; le plus fin*, QUEL QU'*il soit;* car *tel* répond au *talis* ou *taliscumque*, et non au *qualiscumque* des Latins.

Tout.

I. *Tout*, adjectif formé de *totus*, latin, exprime ou un sens collectif ou un sens distributif; joint à un substantif ou à un pronom, il en prend le genre et le nombre (1) :

TOUTE CONFIANCE *est dangereuse, si elle n'est entière.* (La Bruyère.)

TOUTE NATION *est capable de grandes choses sous un grand prince.* (Thomas.)

TOUTE *la* DOCTRINE *des mœurs tend uniquement à nous rendre heureux.* (Bossuet.)

Le plus précieux de TOUS *les* DONS *que nous puissions recevoir du ciel est une vertu pure et sans tache.* (Fénelon.)

La coquetterie détruit et étouffe TOUTES *les* VERTUS. (Mme de Genlis.)

TOUS CEUX *qui s'acquittent des devoirs de la reconnaissance ne peuvent pas, pour cela, se flatter d'être reconnaissants.* (La Rochefoucauld.)

Pour être heureux avec les passions, il faut que TOUTES CELLES *qu'on a s'accommodent les unes avec les autres.* (Fontenelle.)

Mais quand il précède un autre mot qu'un substantif ou un pronom, il est, selon le sens, *adjectif* ou *adverbe :*

II. *Tout* est toujours adjectif quand il est employé dans le sens de *tout entier :*

Accordez-moi, je vous prie, TOUTE *votre protection, dans cette affaire qui intéresse l'humanité.* (Voltaire.)

Il suffit d'un médisant pour faire battre TOUTE *une ville.*

Rome n'est plus dans Rome, elle est *toute* où je suis. (Corneille.)
La liberté de l'Inde est *toute* entre mes mains. (Racine.)

Notre patrie est TOUTE *où sont nos affections.*

La première partie de sa vie s'est passée TOUTE *en expériences; la seconde,* TOUTE *en réflexions.* (Chateaubriand.)

Le Dieu qui vous perdit veut me perdre à mon tour...
Je ne suis plus à moi, je suis *toute* à l'amour. (E. Legouvé.)

(1) Ce principe remonte à la première époque de notre langue : *Il sostint* TOTE *la terre, et* TOZ *li mondes est à lui apoiez.*—TOTES *riches armes.* —TOUS *li peuples.* —*Diex vos en gart* TOUS *et* TOUTES. (Rutbœuf.)

III. Mais il est adverbe, quand il est pris dans le sens de *tout à fait*, *entièrement :*

> Thèbes qui croit vous perdre, est déjà *tout* en larmes. (Racine.)
>
> Ismène est auprès d'elle; Ismène, *tout* en pleurs,
> La rappelle à la vie, ou plutôt aux douleurs. (Le même.)

Mme de Sévigné tenait un juste compte de la différence de ce sens avec celui qui précède, quand elle écrivait à sa fille : *Je suis* TOUTE *à vous*, et à ses connaissances : *Je suis* TOUT *à vous*.

IV. *Tout*, placé avant un adjectif ou un adverbe qu'il modifie, est adverbe, et conséquemment invariable :

Dans les pays du Nord on trouve des loups TOUT *blancs et* TOUT *noirs.* (Buffon.)

> Nos vaisseaux sont *tout prêts* et le vent nous appelle. (Racine.)

La valeur, TOUT HÉROÏQUE *qu'elle est, ne suffit pas pour faire des héros.* (Massillon.)

En temps de pluie et de dégel, les maisons, les pierres, les vitres, deviennent TOUT *humides, parce qu'elles attirent les vapeurs.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Ces fleurs sont TOUT AUSSI *fraîches qu'hier.* (Ménage.)

Quoique la noblesse de l'âne soit moins illustre, elle est TOUT *aussi bonne et* TOUT *aussi ancienne que celle du cheval.* (Buffon.)

La vertu est TOUT *autrement douce et* TOUT *autrement sûre que la gloire.*

V. Cependant, si l'adjectif qu'il modifie est féminin et commence par une consonne ou une *h* aspirée, l'euphonie veut que *tout* varie :

Cette jeune personne est TOUTE HONTEUSE *de s'être exprimée ainsi* (Académie.)

Un peu de pain est sa nourriture ; de l'eau TOUTE PURE *étanche sa soif.* (Bossuet.)

La vanité est sortie TOUTE *parée de la tête des femmes, comme Minerve est sortie* TOUT *armée de la tête de Jupiter.* (Saint-Lambert.)

Les plaisanteries ne sont bonnes que quand elles sont servies TOUTES *chaudes.* (Voltaire.)

> Un *tout* petit enfant demande qu'on l'assiste,
> En soufflant dans ses mains *toutes* rouges de froid. (A. Guiraud.)
>
> Et je trouve à propos que, *toute* cachetée,
> Cette lettre lui soit promptement reportée. (Molière.)

VI. *Tout* est encore adverbe et invariable, quand il modifie un substantif employé figurément comme adjectif :

Ces gens sont défiants, ils sont TOUT YEUX, TOUT OREILLES. (Académie.)

Des étoffes TOUT LAINE, TOUT SOIE.

Le chien est TOUT *zèle,* TOUT *ardeur,* TOUT *obéissance.* (Buffon.)

Dans nos souhaits innocents nous désirons être TOUT *vue, pour jouir des riches couleurs de l'aurore;* TOUT *odorat, pour sentir les parfums de nos plantes;* TOUT

ouïe, pour entendre le chant des oiseaux; TOUT *cœur, pour reconnaître ces merveilles.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

L'animal porte-sonnette
Avec ses ongles *tout* d'acier. (La Fontaine.)

Ils étaient TOUT CURIOSITÉ *pour les belles choses étalées autour d'eux.* (F. Soulié.)

OBSERVATION. — *Tout* est toujours adjectif et variable, quel que soit le terme avant lequel il se trouve, quand il exprime une idée collective, comme dans ces phrases :

Les Russes sont TOUS *imitateurs. Vos parents m'ont paru* TOUS *en colère. Ces pauvres femmes étaient* TOUTES *en pleurs.*

On pourrait, sans changer le sens, dire : TOUS *les Russes*, etc.; TOUS *vos parents*, etc.; TOUTES *ces pauvres femmes*, etc.

VII. *Tout*, suivi de l'adjectif *autre*, est invariable ou variable.
Il est *invariable*, quand il modifie *autre :*

Vous ne sauriez croire combien cette maison de Marly est agréable; la cour y est TOUT AUTRE *qu'à Versailles.* (Racine.)

C'est-à-dire, *tout à fait*, *complétement autre.*

Voici de TOUT AUTRES *affaires.* (J.-J. Rousseau.)

C'est-à-dire, des affaires *tout à fait*, *absolument autres.*

Bien que sa vertu jetât un fort grand éclat au dehors, c'était TOUT *autre chose au dedans.* (Boileau.)

Il est *variable*, quand il modifie un substantif exprimé ou sous-entendu :

Un homme qui a vécu dans l'intrigue un certain temps ne peut plus s'en passer; TOUTE AUTRE VIE *pour lui est languissante.* (La Bruyère.)

C'est-à-dire, *toute vie autre*, *toute vie différente*, etc.

L'esprit se forme plus par la conversation que par TOUTE *autre chose.* (Nicole.)

Je m'imaginais qu'un honnête homme devait songer à TOUT *autre chose qu'à ce qui s'appelle philosophie.* (Racine.)

Cléopâtre aima mieux mourir avec le titre de reine, que de vivre dans TOUTE *autre dignité.* (Boileau.)

Ce qui cause nos sensations est TOUT *autre chose que ce que nous croyons.* (Chateaubriand.)

TOUTE AUTRE *serait pour vous plus sévère qu'elle.*

C'est-à-dire, *toute femme autre.*

Des droits de ses enfants une mère jalouse
Pardonne rarement au fils d'une autre épouse. . .
Toute autre aurait pour moi pris les mêmes ombrages,
Et j'en aurais peut-être essuyé plus d'outrages. (Racine.)

VIII. *Tout*, joint à *autre* et précédé ou suivi de *un*, *une*, est invariable, parce qu'alors il modifie toujours l'adjectif *autre :*

UNE TOUT AUTRE *place qu'un trône eût été indigne d'elle.* (Bossuet.)

Pour vous, vous méritez *tout une autre* fortune. (La Fontaine.)

Ils ont TOUT *une autre manière d'écrire que les faiseurs de romans ; ils ont* TOUT *une autre adresse pour embellir la vérité.* (Racine.)

Bien vous prend que mon frère ait *tout* une autre humeur. (Molière.)

IX. *Tout*, placé avant un nom propre de ville, se met toujours au masculin, parce qu'il modifie le mot *peuple* sous-entendu :

TOUT SMYRNE *ne parlait que d'elle.* (La Bruyère.)

TOUT ROME *est consterné.* (Vertot.)

Ici l'accord est sylleptique, le mot *peuple* est dans la pensée, et c'est avec ce terme que *tout* s'accorde.

Mais *tout Londre* aujourd'hui se rassemble chez moi,
Comment vous y cacher? — M'y cacher, et pourquoi? (C. Delavigne.)

Vous parlez à un homme à qui TOUT *Naples est connu.* (Molière.)

Observations sur l'emploi de l'article et des adjectifs.

I. Il a été, sinon de règle, au moins d'usage, jusqu'à la fin du seizième siècle, de n'exprimer l'article et les adjectifs déterminatifs qu'avant le premier des substantifs employés comme sujets ou compléments, coordonnés :

LES *brebis, moutons et béliers de Chloé hurloyent comme loups.* (Amyot.)

Ils sont en TOUTES *joies et liesses.* (A. de la Salle.)

Épaminondas avait emprunté de ses ennemis l'usage de sacrifier aux Muses, allant à la guerre, pour destremper, par LEUR *douceur et gayeté,* CETTE *furie et aspreté martiale.* (Montaigne.)

Nous en serons tous ensemble et continuerons l'assignation à TEL *jour, heure et lieu qu'il lui plaira nous donner.* (A. Loisel.)

Ces constructions sont encore en usage dans la langue et dans le style des gens de loi.

II. L'adjectif qualificatif, en rapport avec plusieurs substantifs, ne s'accordait aussi le plus souvent qu'avec celui qu'il précédait ou qu'il suivait immédiatement :

Il semble que cette langue (la latine), *par* UN LONG *succès et prescription de temps, ait été généralement approuvée par toutes les nations politiques comme* UN *outil et instrument des trafics de nos esprits dont nous voulions faire part à tout le monde.* (Pasquier.)

Autant qu'il y a DIVERS *climats, régions et contrées, autant semble-t-il que Dieu les ait voulu diversement faire abonder en* CERTAINES *propriétés, commodités,*

denrées, matières, arts SPÉCIAUX *et* PARTICULIERS, *afin que par* LE *commerce et trafic des choses, dont les uns ont abondance et les autres disette,* LA *fréquentation, conservation et société* HUMAINE *soit* ENTRETENUE *entre les nations, tant esloignées puissent-elles être les unes des autres.* (Mémoires de Sully.)

Aujourd'hui, ces diverses constructions ne sont plus admises, et l'accord de l'article ou de l'adjectif avec un seul des substantifs exprimés n'a lieu que quand il y a synonymie entre les termes auxquels ils sont joints, comme dans cette phrase :

Nous craignons que, malgré LA BONNE HARMONIE *et* CORRESPONDANCE *des deux cours, on n'ait saisi notre paquet comme trop gros.* (Voltaire.)

C'est ce qui a été précédemment établi et expliqué.

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

Le *pronom* (1) est un mot qui s'emploie *pour le nom*.

« Les *noms*, dit Beauzée, sont des mots qui font naître dans l'es- » prit de ceux qui les entendent les idées des êtres dont ils sont les » signes; les *pronoms* font pareillement naître dans l'esprit les idées » des êtres qu'ils désignent, et c'est en cela qu'ils vont de pair avec » les *noms*, qu'ils sont *comme des noms*... Mais les uns (*les noms*) » désignent les êtres par l'idée de leur nature, et les autres (*les* » *pronoms*) *les désignent par l'idée précise d'une relation à l'acte de* » *la parole*. »

Cela est fort juste; le *substantif* ou *nom* est, en effet, le signe absolu de l'idée dont le *pronom* n'est que le signe relatif.

Nous avons cinq sortes de pronoms :

1° Les *pronoms personnels;*
2° Les *pronoms relatifs;*
3° Les *pronoms possessifs;*
4° Les *pronoms démonstratifs;*
5° Les *pronoms indéfinis.*

(1) De *pro*, pour; *nomen*, nom; lat. La première partie de ce composé est toute latine; elle a paru plus euphonique que *pour*, auquel elle a été substituée dans un très-grand nombre de mots; ainsi on a dit d'abord *pournom*.

Devoit ce trucheman nomer les parties du dict propos (oraison) *selon le commun lenguage : nom,* POURNOM, *mot* (verbe) *conmot* (adverbe), etc. (F. Bonivard.)

Pronoms personnels.

Les pronoms *personnels* sont ceux qui représentent spécialement les *trois personnes* du verbe (1).

Ces trois personnes sont :

1° La *première*, ou *celle qui parle;* elle est représentée par les pronoms :

Je, moi, me, pour le singulier....... } des deux genres.
Nous, pour le pluriel.............. }

Ce n'est pas un ouvrage humain que JE *médite.* (Bossuet.)

*J'*aime qu'avec douceur *nous nous* montrions sages. (Molière.)

JE *regarde les maladies un peu longues comme une espèce de mort qui* NOUS *sépare et* NOUS *fait oublier de tout le monde.* (Voltaire.)

Moi-même, pour tout fruit de mes soins superflus,
Maintenant je *me* cherche et ne *me* trouve plus. (Racine.)

Lorsque NOUS *trouvons du plaisir à voir une chose avec une utilité pour* NOUS, NOUS *disons qu'elle est bonne ; lorsque* NOUS *trouvons du plaisir à la voir sans que* NOUS *y démêlions une utilité présente,* NOUS *l'appelons belle.* (Montesquieu.)

Dans le siècle où *nous* sommes,
On ne donne rien pour rien. (Molière.)

2° La *seconde* personne, ou *celle à qui l'on parle;* elle est représentée par les pronoms :

Tu, toi, te, pour le singulier...... } des deux genres.
Vous, pour le pluriel............ }

---

(1) Au treizième siècle les pronoms personnels avaient les formes suivantes :

	SINGULIER.	PLURIEL.
	Première personne.	
Sujet........	*ju, jeu, jou, jo, jeo, je, ge.*	*nos, nous, nus, no.*
Compl......	*me, mi, moi, mei, mai..*	*nos, nous, nus.*
	Deuxième personne.	
Sujet........	*tu....................*	*vos, vous, vus.*
Compl......	*te, ti, toi, tei..........*	*vos, vous, vus.*
	MASCULIN. Troisième personne.	
Sujet........	*il....................*	*il.*
Compl. dir...	*lo, le, lu, lou..........*	*es, ols, als, els.*
Compl. indir..	*li, lui.................*	*lor, lour, leur, lur.*
	FÉMININ. Troisième personne.	
Sujet........	*ale, ele, el, eille.......*	*els, els.*
Compl. dir...	*la, lai, lei, le..........*	*les, els.*
Compl. indir..	*li....................*	*lor, lour, leur, lur.*
	DES DEUX GENRES. Troisième personne.	
	se, soi, sei, si,	

TU *me pousses en tierce avant que de pousser en quarte, et* TU *n'as pas la patience que je pare.* (Molière.)

*Peux-*TU *comparer la richesse de ton génie à la mienne?* TOI *qui es sec sans ornement,* TOI *qui n'étends aucun sujet,* TOI *à qui on ne peut rien retrancher.* (Fénelon.)

Vous êtes orfèvre, monsieur Josse, et votre conseil sent son homme qui a envie de se défaire de sa marchandise. (Molière.)

Ai-je eu jamais de réserve pour TOI? *et peux-*TU *douter que je ne sois toujours le même? L'amitié s'altère-t-elle, quand la vertu en est le fondement?* (Brueys.)

Chevaliers, parmi *vous*, qui combattra pour elle? (C. Delavigne.)

3° La *troisième* personne, ou *celle de qui l'on parle;* elle est représentée par les pronoms :

Il, le, pour le masculin.............. }
Elle, la pour le féminin............. } au singulier.
Lui, se, soi, en, y, pour les deux genres. }
Ils, eux, pour le masculin.......... }
Elles, pour le féminin............... } au pluriel.
Les, leur, se, en, y, des deux genres.. }

Il se plaît, *il* s'écoute, *il* s'adonise, *il* s'aime. (J.-B. Rousseau.)

Le vol est l'état naturel de l'hirondelle. ELLE *mange en volant,* ELLE *boit en volant, et quelquefois donne à manger à ses petits en volant.* (Buffon.)

Jamais on ne voit un mort SE *plaindre du médecin qui* L'*a tué.* (Molière.)

Point de cabale en *eux*, point d'intrigues à suivre;
On *les* voit, pour tous soins, *se* mêler de bien vivre. (Molière.)

En LEUR (aux rois) *donnant sa puissance, Dieu* LEUR *recommande d'*EN *user comme* IL *fait* LUI-*même, pour le bien du monde; et* IL LEUR *fait voir, en* LA *retirant, que toute leur majesté est empruntée, et que, pour être assis sur le trône,* ILS *n'*EN *sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême.* (Bossuet.)

Comme c'est Dieu qui LEUR *a donné ce droit,* IL LES *oblige à* L'*exercer ainsi qu'*IL LE *ferait* LUI-*même, c'est-à-dire avec justice.* (Pascal.)

Phalante, qui voit le péril de plus près qu'un autre, ne peut Y *remédier.* (Fénelon.)

Tout SE *confond, la fortune chancelle, la victoire* SE *lasse, la paix* s'*éloigne, les bonnes intentions des alliés* SE *ralentissent.* (Fléchier.)

A chaque instant qu'on LA *voit, on* Y *trouve un nouvel éclat.* (Fénelon.)

*En quelque pays que j'aie été, j'*Y *ai vécu comme si j'avais dû* Y *passer ma vie.* (Montesquieu.)

OBSERVATION. — Il ne faut pas confondre les pronoms personnels *le*, *la*, *les*, avec les articles; les *pronoms* accompagnent toujours un verbe, tandis que les *articles* précèdent toujours un subtantif :

Dieu explique LE *monde, et* LE *monde* LE *prouve.* (Rivarol.)

LE *luxe corrompt tout, et* LE *riche qui en jouit et* LE *misérable qui* LE *convoite.* (J.-J. Rousseau.)

La félicité de L'*homme ici-bas n'est qu'un état négatif; on doit* LA *mesurer par* LA *moindre quantité des maux qu'il souffre.* (J.-J. Rousseau.)

Il cherchait à soumettre LES *ennemis, non pas à* LES *perdre.* (Fléchier.)

Pronoms relatifs.

I. Les pronoms *relatifs* sont ainsi nommés parce qu'ils se trouvent toujours, dans la même phrase, en *relation*, en rapport immédiat avec le nom ou le pronom qu'ils représentent (1). Ces pronoms sont : *qui*, *que*, *quoi*, *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquels*, *lesquelles*, *duquel*, *de laquelle*, *desquels*, *desquelles*, *dont*, *où*, *d'où*.

Les plus grandes âmes sont celles QUI *s'arrangent le mieux dans la situation présente, et* QUI *dépensent le moins en projets pour l'avenir.* (Fontenelle.)

Il n'y a point d'accidents si malheureux DONT *les habiles gens ne tirent quelque avantage; ni de si heureux* QUE *les imprudents ne puissent tourner à leur préjudice.* (La Rochefoucauld.)

Ces temps OÙ *l'homme perd son domaine, ces siècles de barbarie pendant* LESQUELS *tout périt, sont toujours préparés par la guerre.* (Buffon.)

Le cruel intendant de tes jardins m'oblige à des travaux dans LESQUELS *j'ai pensé mille fois laisser la vie.* (Montesquieu.)

C'est une chose OÙ *je ne puis songer.* (Mme de Sévigné.)

L'odorat subtil du chien est indifférent à une multitude de parfums AUXQUELS *l'homme est sensible.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Il arrive quelquefois dans la vie des accidents D'OÙ *il faut être un peu fou pour se bien tirer.* (La Rochefoucauld.)

II. Comme le terme auquel le *pronom relatif* se rapporte le précède toujours, on lui donne le nom d'*antécédent :*

Les taxes QUE *le souverain lève sur ses sujets doivent être comme les vapeurs* QUE *le soleil attire de la terre, et* QUI *y retournent en fécondes rosées.*
(Malesherbes.)

Cette phrase renferme trois pronoms *relatifs :* le premier a pour antécédent *les taxes;* l'antécédent du second et du troisième est *vapeur*.

Quelques grammairiens donnent aux pronoms *relatifs* le nom de *conjonctifs*, parce qu'ils servent à *joindre* la proposition incidente au terme qu'elle explique :

III. Ces pronoms figurent souvent dans les propositions interrogatives : QUI *m'appelle?* QUE *voulez-vous?* A QUOI *vous décidez-vous?*

---

(1) L'ancienne langue n'avait que deux pronoms relatifs : *qui*, *quel;* voici les différentes formes de ces pronoms au treizième siècle :

Sujet.............	*ki, qui, qui....*	pour les deux genres.
Compl. détermin....	*dont.........*	
Compl. dir.........	*ke, que, qe.....*	
Compl. indir........	*cui...........*	
Compl. des prépos...	*cui, coi........*	

Qui t'osera poursuivre au sein de ma cité ? (C. Delavigne.)

LEQUEL *vaut mieux d'un gouvernement si simple ou d'un gouvernement mixte?* (J.-J. Rousseau.)

Que vous semble, mes sœurs, de l'état où nous sommes?
D'Esther, d'Aman, *qui* le doit emporter? (Racine.)

QU'*est-ce que l'homme dans l'infini?* QUI *peut le comprendre?* (Pascal.)

Pronoms possessifs.

Les pronoms *possessifs* sont ceux qui modifient le nom qu'ils représentent en y ajoutant une idée de *possession*. En voici le tableau (1) :

Correspondant aux trois personnes :		Sing. masc.	Sing. fém.	Plur. masc.	Plur. fém.
	à la 1re —	*le mien,*	*la mienne,*	*les miens,*	*les miennes.*
	à la 2e —	*le tien,*	*la tienne,*	*les tiens,*	*les tiennes.*
	à la 3e —	*le sien,*	*la sienne,*	*les siens,*	*les siennes.*
	à la 1re —	*le nôtre,*	*la nôtre,*	*les nôtres,*	*les nôtres.*
	à la 2e —	*le vôtre,*	*la vôtre,*	*les vôtres,*	*les vôtres.*
	à la 3e —	*le leur,*	*la leur,*	*les leurs,*	*les leurs.*

Tout pronom *possessif* peut se traduire par un substantif et un pronom personnel, régime de la préposition *de :*

Au lieu de déplorer la mort des autres, je veux apprendre à rendre LA MIENNE *sainte.* (Bossuet.)

. . . . Chacun a son idée :
La vôtre est de rester, *la mienne* est de sortir. (C. Delavigne.)

Dans la première phrase, *la mienne* tient lieu de *la mort de moi;* et dans la seconde, *la vôtre* et *la mienne* tiennent lieu de *l'idée de vous*, *l'idée de moi.*

L'ambition ni la fumée ne touchent point un cœur comme LE MIEN. (J.-J. Rousseau.)

La musique des anciens Grecs était très-différente de LA NÔTRE. (Voltaire.)

---

(1) Voici les principales formes anciennes :

SINGULIER.

	Masculin.	Féminin.
Sujet.	*li miens, li mens*	*la meie; li, le moie.*
	li tuens, li tuns	*la teie; li, le toie.*
	li siens, li suens, li suns . . .	*la seie; li, le soie.*
Compl. dir. . .	*lou mien*	
	lou tuen	
	lou suen	

PLURIEL.

Sujet.	*li mien*	*li, les mies.*
Compl. dir. . .	*les miens*	*les mies.*
Sujet et Compl. dir.	*li noz, li nostres*	*la nostre.*
	li voz, li vostres	*la vostre.*

De tous les auteurs, il n'y en a point que je méprise plus que les compilateurs, qui vont de tous côtés chercher des lambeaux des ouvrages des autres qu'ils plaquent dans LES LEURS. (Montesquieu.)

OBSERVATION. — Comme on a dû le remarquer, *le nôtre*, *les nôtres*, *le vôtre*, *les vôtres*, prennent l'accent circonflexe, tandis que les adjectifs possessifs *notre* et *votre* s'écrivent sans accent.

Pronoms démonstratifs.

Les pronoms *démonstratifs* (1) sont ceux qui servent à *montrer*, à *indiquer* les personnes ou les choses qu'ils représentent.

Ces pronoms sont :

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
ce.			
celui,	*celle,*	*ceux,*	*celles.*
celui-ci,	*celle-ci,*	*ceux-ci,*	*celles-ci.*
celui-là,	*celle-là,*	*ceux-là,*	*celles-là.*
ceci,	*ceci.*		
cela,	*cela.*		

Hélas! nous savions tous CE *que nous devions espérer; et nous ne pensions pas à* CE *que nous devions craindre.* (Fléchier.)

*Qu'est-*CE *que mourir, sinon se séparer de tous* CEUX *qu'on aime.* (Thomas.)

Rien ne manque dans tous ces honneurs que CELUI *à qui on les rend.* (Bossuet.)

Nous vivons comme si tout CECI *ne devait jamais finir.* (Massillon.)

Il est le Dieu du peuple et *celui* des soldats ;
Sûr de *ceux-ci*, sans doute, il veut soulever l'autre. (Corneille.)

Heureux CEUX *qui aiment parfaitement et librement* CE *qu'ils sont obligés d'aimer nécessairement.* (Pascal.)

Dans les grandes affaires, on doit moins s'appliquer à faire naître des occasions qu'à profiter de CELLES *qui se présentent.* (La Rochefoucauld.)

Elle avait fait *ceci*, puis avait été là.
Son fils prétendait pour cela,
Qu'on le dût mettre dans l'histoire. (La Fontaine.)

---

(1) Voici les principales formes anciennes des pronoms *celui*, *celle*, *celui-ci*, *celle-ci*.

SINGULIER.

	Masculin.	Féminin.	Neutre.
Sujet :	*chil, cil, celui, chestui, cestui*.....	*chel, cel, celei, cestei, ceste,*	*chou, cho, chei, che, ceu, ceo, cou.*
Compl.:	*chel, cel, celui, chestui*...........	*chele, cel, celei, cestei, ceste,*	*chou, cho, chei, che, ceu, ceo, cou.*

PLURIEL.

Sujet :	*chist, cist, chil, chestui, chest, cheis, chestui*...........	*cheles, celes, cestei, cez, ces, cheles, celes, cestei, cez, ces.*

On ne doit pas confondre le pronom personnel *se* avec *ce* pronom démonstratif : *se* peut toujours se traduire par un autre pronom personnel, tel que *soi*, *lui*, *elle*, *eux*, *elles;* tandis que *ce* est traduisible par un des pronoms démonstratifs *ceci*, *cela*, ou par un nom :

On SE *modèle imperceptiblement sur ceux que l'on fréquente.* — C'est-à-dire, *On modèle* SOI.

CE *qui est inutile est toujours trop cher.* — C'est-à-dire, CELA *ou* L'OBJET *qui est inutile est toujours trop cher.*

Il est encore essentiel de savoir distinguer *ce* adjectif de *ce* pronom : le premier précède toujours un nom ou un adjectif, tandis que le second accompagne toujours le verbe *être* qu'il précède immédiatement, à moins qu'il ne soit suivi d'un des pronoms *me*, *te*, *lui*, *nous*, *vous*, *leur*, *qui*, *que*, *quoi*, *dont*, etc. :

> Oh ! qui pourra jamais voir sans être attendri. . . .
> *Ce mélange* confus du soleil et de l'ombre,
> *Ce brillant* occident. . . . . (Michaud.)

> Je sais *ce que* je suis, je sais *ce que* vous êtes. (Corneille.)

> *C'est* ici la montagne où, lavant nos forfaits,
> Il voulut expirer sous les coups de l'impie ;
> *C'est* là que de la tombe il rappela sa vie. (Voltaire.)

Pronoms indéfinis.

Les pronoms *indéfinis* sont ceux qui représentent vaguement et sans détermination précise les personnes ou les objets auxquels ils s'appliquent.

Tels sont : *on*, *chacun*, *autre*, *autrui*, *personne*, *quiconque*, *aucun*, *nul*, *tel*, *certain*, *pas un*, *quelqu'un*, *quelque chose*, *rien*, *tout*, *l'un*, *l'autre*, *les uns*, *les autres*, *plusieurs*, etc. (1) :

> *Tel* donne à pleines mains qui n'oblige personne ;
> La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne. (Corneille.)

Ne sacrifiez PERSONNE *à votre bonheur ;* ON *ne peut être heureux par le malheur d'*AUTRUI.

ON *ne fait jamais ni* TOUT *ce qu'*ON *peut, ni tout ce qu'*ON *veut.* (Voltaire.)

Il ôte aux UNS *la volonté, aux* AUTRES *les moyens de nuire.* (Fléchier.)

Les premières années sont les plus précieuses ; elles décident du sort des AUTRES. (Ségur.)

QUELQUES-UNS *ont fait, dans leur jeunesse, l'apprentissage d'un certain métier, pour en exercer un autre, et fort différent, le reste de leur vie.* (La Bruyère.)

---

(1) *Qui* répété s'employait autrefois comme *pronom indéfini*, dans le sens de *les uns, les autres ;* c'est un des archaïsmes dont on fait encore quelquefois usage :

QUI *lui présente des gâteaux,* QUI *des châtaignes,* QUI *des noisettes.* (Mme de Sévigné.)

Nos gens, faisant main basse sur tout, s'en vont QUI *deçà,* QUI *delà.* (P.-L. Courier.)

L'amour-propre est une préférence de SOI *aux* AUTRES, *comme l'honnêteté est une préférence des* AUTRES *à* SOI. (Mme Lambert.)

Tout est parti, cabale, injure ou trahison. (Voltaire.)

Il y a peu d'avantage à se plaire à SOI-*même, quand* ON *ne plaît à* PERSONNE; *car souvent le trop grand amour qu'on a pour* SOI *est châtié par le mépris d'*AUTRUI.
(La Rochefoucauld.)

De son étui la couronne est tirée...
Il se trouva que sur tous essayée,
A *pas un* d'eux elle ne convenait. (La Fontaine.)

De bien des gens il n'y a que le nom qui vaille QUELQUE CHOSE; *quand vous les voyez de fort près, c'est moins que* RIEN; *de loin ils imposent.* (La Bruyère.)

OBSERVATION. — Un mot n'est *pronom* que s'il est employé pour un nom, et tout mot qui accompagne ou qui modifie un nom est *adjectif.*

Il est certain mots qui remplissent alternativement la fonction de *pronoms* et celle d'*adjectifs*, et quelquefois le même mot peut, dans une même phrase, remplir ce double rôle.

Pour qu'on ne fasse pas de confusion à cet égard, il suffit de signaler les mots qui sont employés tantôt comme pronoms et tantôt comme adjectifs; ce sont : *un*, *autre*, *aucun*, *nul*, *pas un*, *plusieurs*, *tel*, *tout*, et *certain:*

NULLE *parure que la simplicité,* NUL *ornement que la modestie.* (Bossuet.)

Dans cette phrase, *nulle* et *nul* sont adjectifs, car ils accompagnent et modifient chacun un substantif.

Dans la suivante, *nul* est pronom, car il tient la place d'un nom; et, comme expression, il équivaut à *nul homme*, *aucun homme :*

NUL *de ceux qui m'écoutent ici n'est content de sa destinée.* (Massillon.)

D'après ce que nous venons de dire, il sera facile de reconnaître l'espèce de mots à laquelle appartiennent les termes indéfinis qui se trouvent dans les exemples suivants :

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier. (Voltaire.)

Il est plus court et plus facile de cadrer aux AUTRES *que de faire que les* AUTRES *s'ajustent à nous.* (La Bruyère.)

Aucun n'est prophète chez soi. (La Fontaine.)

Tout fuit; et sans s'armer d'*un* courage inutile,
Dans le temple voisin chacun cherche *un* asile. (Racine.)

Plusieurs ont raconté dans nos forêts lointaines
Qu'ici le riche aidait le pauvre dans ses peines. (A. Guiraud.)

Expressions pronominales indéfinies.

I. *Qui que ce soit*, expression indéfinie du genre masculin et du nombre singulier, signifie *quelque personne que*, dans les proposi-

tions affirmative, et *aucune personne* dans les propositions négatives :

QUI QUE CE SOIT *qui me demande, vous ne recevrez pas.*

On ne doit jamais mal parler de QUI QUE CE SOIT.

II. *Quoi que ce soit* est aussi du masculin et du singulier; sans négation il signifie *quelque chose*, avec la négation *rien* :

QUOI QUE CE SOIT *qu'il fasse, il ne peut vous contenter.*

Il ne peut réussir à QUOI QUE CE SOIT.

III. *Quoi que*, écrit en deux mots, signifie *quelque chose que;* c'est une expression indéfinie du genre masculin et du nombre singulier :

QUOI QUE *vous imploriez de votre père, vous l'obtiendrez.*

Quoi que vous écriviez, évitez la bassesse ;
Le style le moins noble a pourtant sa noblesse. (Boileau.)

DU SUJET ET DES COMPLÉMENTS.

Avant d'expliquer l'emploi des pronoms, il est nécessaire de dire sommairement ce qu'on entend par *sujet* et par *compléments*, et quel est le rôle de ces différents termes dans la proposition.

I. Le *sujet* est le terme dont on affirme ou dont on nie quelque chose; c'est la personne grammaticale à laquelle se rapporte l'existence, l'état ou l'action qu'exprime le verbe.

II. Le *sujet* est le plus souvent représenté par un *substantif* ou par un *pronom :*

NOTRE DÉFIANCE *justifie la tromperie d'autrui.* (La Rochefoucauld.)

L'AVARE *mort dépense plus en un seul jour que vivant* IL *ne faisait en dix années; et* SON HÉRITIER (dépense) *plus en six mois qu'*IL *n'a* SU *faire lui-même en toute sa vie.* (La Bruyère.)

Les JEUX *que les* ENFANTS *aiment le mieux, sont ceux où le* CORPS *est en mouvement;* ILS *sont contents, pourvu qu'*ILS *changent souvent de place.* (Fénelon.)

III. *Le sujet* est quelquefois aussi représenté par un *adjectif* pris substantivement, par un *infinitif* ou par *toute expression employée substantivement :*

C'est rusticité que de donner de mauvaise grâce; LE PLUS FORT *et* LE PLUS PÉNIBLE *est de* DONNER. *Que coûte-t-il d'y ajouter un sourire?* (La Bruyère.)

DISPUTER *avec un sot, c'est une perte de bon sens.* (Charron.)

Les QU'EN-DIRA-T-ON *inquiètent peu le sage.* (Mme de Staël.)

IV. Les *compléments* sont les termes qui servent à *compléter*, à déterminer le sens que certains verbes ne peuvent exprimer seuls.

Comme les compléments sont sous la dépendance du verbe et régis par lui, on leur a donné le nom de *régimes*.

Il y a trois sortes de compléments :

1° Les compléments *directs*,

2° Les compléments *indirects*,

3° Les compléments *circonstanciels*.

DU COMPLÉMENT DIRECT.

I. Le *complément direct* est le terme sur lequel tombe *directement* l'action exprimée par le verbe, celui qui en complète la signification sans le secours d'une préposition :

Dieu tient *le cœur* des rois entre ses mains puissantes. (Racine.)

II. Le complément direct peut être représenté par un nom, par un pronom, ou par toute expression prise substantivement :

La raison supporte les DISGRÂCES; *le courage* LES *combat ; la patience et la religion* LES *surmontent.* (Mme de Sévigné.)

Dieu explique le MONDE, *et le monde* LE *prouve; mais l'athée nie* DIEU *en sa présence.* (Rivarol.)

La conviction de l'esprit n'entraîne pas toujours CELLE *du cœur.* (Vauvenargues.)

La critique est une lime qui polit CE QU'*elle mord.* (Legouvé.)

Si chacun faisait TOUT LE BIEN QU'*il peut faire sans s'incommoder, il n'y aurait pas de malheureux.* (Duclos.)

DU COMPLÉMENT INDIRECT.

I. Le *complément indirect* est le terme sur lequel l'action ne tombe qu'*indirectement* et qui ne se rattache au verbe qu'à l'aide d'une préposition.

II. Le complément indirect peut être représenté par un nom ou par un pronom précédé d'une des prépositions *à*, *de*, *par*, ou par un des pronoms *lui*, *leur*, *me*, *nous*, *se*, *dont*, *en*, *y*, *auquel*, qui renferment en eux la préposition :

On peut résister À TOUT, *hors à la bienveillance; et il n'y a pas de moyen plus sûr d'acquérir l'affection des autres que de* LEUR *donner la sienne.* (J.-J. Rousseau.)

Il est rare d'obtenir beaucoup DES HOMMES DONT *on a besoin.* (Vauvenargues.)

La nuit laisse toute sa puissance À LA DOULEUR, *et n'affaiblit que la raison.* (Mme de Staël.)

Voir le but où l'on tend, c'est jugement; Y *atteindre, c'est justesse; s'*Y *arrêter, c'est force; le passer, ce peut être faiblesse ou témérité.* (Duclos.)

On paye chèrement les moindres biens, lorsqu'on ne les tient que DE LA RAISON. (Vauvenargues.)

Le bonheur tient plus AUX AFFECTIONS *qu'*AUX ÉVÉNEMENTS. (Mme Roland.)

Les fruits de la terre sont annoncés PAR DES FLEURS; *c'est ainsi que, parmi les hommes, les bienfaits doivent l'être* PAR LES GRÂCES. (Barthélemy.)

Chacun trouve à redire EN AUTRUI *ce qu'on trouve à redire* EN LUI. (La Rochefoucauld.)

DU COMPLÉMENT CIRCONSTANCIEL.

I. Le *complément circonstanciel* est le terme qui complète le sens du verbe, en le modifiant par une idée accessoire de *manière*, de *temps*, de *lieu*, de *cause*, de *matière*, de *distance*, de *prix*, etc.

II. Le complément circonstanciel peut être représenté par un mot ou une expression sous la dépendance d'une préposition :

La comédie est l'art d'enseigner la vertu et les bienséances EN ACTIONS *et* EN DIALOGUES. (Voltaire.)

Les mêmes défauts qui DANS LES AUTRES *sont lourds et insupportables, sont* CHEZ NOUS *comme dans leur centre; ils ne pèsent plus, on ne les sent pas.* (La Bruyère.)

La calomnie laisse toujours des cicatrices, quand on n'écrase pas le scorpion SUR LA PLAIE. (Voltaire.)

Il n'y a qu'un premier dépit EN AMOUR, *comme la première faute* DANS L'AMITIÉ, *dont on puisse faire un bon usage.* (La Bruyère.)

Le bonheur de soulager les infortunés est le plus grand qu'on puisse goûter DANS LA VIE. (Mme de Genlis.)

Le vrai secret d'affermir son autorité, c'est de la fortifier PAR L'AMOUR. (Ségur.)

Celui-là seul mérite le titre de bon, *qui sait* À PROPOS *s'armer de sévérité* CONTRE LE VICE; *autrement, la bonté n'est qu'une faiblesse de l'âme, ou une paresse de la volonté.* (La Rochefoucauld.)

Les bienfaits sont un feu qui n'échauffe que DE PRÈS. (Voltaire.)

DES CAS.

On donne le nom de *cas* aux diverses désinences qui servent à établir, dans la langue grecque et la langue latine, les différentes fonctions des noms et des pronoms, et les rapports des qualificatifs dans la phrase.

Les Grecs avaient cinq *cas :* le *nominatif*, le *vocatif*, le *génitif*, le *datif* et l'*accusatif;* les Latins en avaient six : le *nominatif*, le *vocatif*, le *génitif*, le *datif*, l'*accusatif* et l'*ablatif*.

Le *nominatif* était, dans les deux langues, le *cas* où figurait le nom employé comme *sujet*.

Le *vocatif* était la désinence affectée aux noms employés par apostrophe.

Le *génitif* était le cas où figuraient les compléments déterminatifs précédés, en français, des articles *du*, *de la*, *des*.

Le *datif* était le cas attribué aux compléments indirects des verbes ; nous l'exprimons à l'aide de la préposition *à*.

L'*accusatif* était la forme désinentielle des compléments directs des verbes transitifs ou actifs.

L'*ablatif* était chez les Latins, comme le *génitif* chez les Grecs, le cas affecté aux compléments exprimant une idée de séparation, d'éloignement, d'origine, etc., rapports que nous marquons au moyen de la préposition *de*.

En français, nous n'avons pas de cas, c'est-à-dire de terminaisons ou désinences affectées aux noms et aux qualificatifs pour marquer leurs différentes fonctions dans la phrase; c'est à l'aide des articles et des prépositions que nous établissons les rôles divers que les substantifs et les pronoms remplissent dans la proposition.

Lancelot et Beauzée ont cru cependant reconnaître le caractère des anciennes déclinaisons dans nos pronoms personnels, et ils ont vu des cas dans les formes suivantes :

SINGULIER.

	1re PERSONNE.	2e PERSONNE.	3e PERSONNE.		
	Des deux genres.	Des deux genres.	Masculin.	Féminin.	Des deux genres.
NOMINATIF (sujet)..	*je*,	*tu*,	*il*,	*elle*.	
ACCUSATIF (compl. direct)........	*me*,	*te*,	*le*,	*la*,	*se*.
DATIF (compl. ind.).	*me* (à moi),	*te* (à toi),	*lui* (à lui),	*lui* (à elle),	*se* (à soi).
COMPLÉTIF (régi par un préposition..	*moi* (à, de moi)	*toi* (à, de toi),	*lui*,	*elle*,	*soi*.

PLURIEL.

NOMINATIF........	*nous*,	*vous*,	*ils*,	*elles*.	
ACCUSATIF........	*nous*,	*vous*,	*les*,	*les*,	*se*.
DATIF............	*nous*,	*vous*,	*leur*,	*leur*,	*se*.
COMPLÉTIF........	*nous*,	*vous*,	*eux*,	*elles*,	*soi*.

On ne retrouve là aucun des caractères des déclinaisons anciennes, en ce qu'elles avaient de général et de régulier : aussi n'a-t-on tenu aucun compte de la découverte des deux grammairiens.

De l'emploi des pronoms en général.

I. La fonction des pronoms est de représenter les substantifs pris dans un sens déterminé. Si l'on disait, en parlant d'un malheureux : *Il est mort de* FAIM, QUI *depuis longtemps l'épuisait*, on s'exprimerait

d'une manière vicieuse, attendu qu'on ne peut employer le pronom relatif *qui* pour représenter *faim*, terme vague et indéfini.

Pour s'exprimer correctement, il faut dire : *Il a succombé à* LA FAIM *qui*, etc.

Les poëtes se sont affranchis quelquefois de cette règle :

> Quand je me fais *justice*, il faut qu'on se *la* fasse. (Racine.)

C'est encore une de ces licences qu'il faut leur abandonner.

> . . . . Que voulez-vous? — *Justice.*
> — Vain mot; pour *l'*obtenir, l'instant n'est pas propice.
> (C. Delavigne.)

On a condamné avec une juste raison ce vers de Racine :

> *Nulle paix* pour l'impie; il *la* cherche, *elle* fuit.

dans lequel *la* et *elle* ne rappellent pas *nulle paix*, mais *la paix*.

Le pronom doit donc exactement représenter son antécédent exprimé et non un terme dont cet antécédent éveille implicitement l'idée.

II. Lorsqu'un pronom est répété dans une même phrase, il doit toujours se rapporter au même substantif et rappeler l'idée d'un seul et même objet :

Le hasard est une cause aveugle et nécessaire, QUI *ne prépare,* QUI *n'arrange,* QUI *ne choisit rien, et* QUI *n'a ni volonté ni intelligence.* (Fénelon.)

Cette phrase est régulière; le pronom *qui*, énoncé quatre fois, exprime le même rapport.

Il en est de même de celle-ci :

ON *n'aime plus, lorsque les sacrifices coûtent;* ON *aime peu, lorsqu'*ON *s'aperçoit qu'*ON *en fait.* (Lévis.)

Mais la phrase suivante est vicieuse :

J'ai lu avec plaisir cet ouvrage QUI *a été composé par une personne* QUI *est versée dans les sciences* QUI *ont pour objet l'étude de la nature.*

parce que le pronom *qui*, répété trois fois, est employé chaque fois en rapports divergents.

Il en est de même de celle qui suit, dans laquelle *on*, répété deux fois, se rapporte à des personnes différentes :

ON *veut bien qu'*ON *nous apprenne à aller au bonheur par le plaisir, mais non par la vertu. Nous aimons les routes riantes et faciles, et nous oublions sans cesse qu'on ne va pas à la gloire par un chemin de fleurs.* (Dupaty.)

III. Il faut répéter les substantifs, quand l'emploi des pronoms personnels peut donner lieu à une équivoque :

Hypéride a imité DÉMOSTHÈNES *en tout ce que* DÉMOSTHÈNES *a de beau.* (Boileau.)

Si Boileau eût dit :

*Hypéride a imité Démosthènes en tout ce qu'*IL *a de beau.*

il se fût exprimé d'une manière obscure, et l'on ne saurait pas auquel des deux termes, *Démosthènes* ou *Hypéride*, le pronom se rapporte.

Des pronoms personnels employés comme sujets.

I. Les pronoms personnels, sujets des verbes, les précèdent le plus ordinairement :

Mais *nous* nous reverrons. Adieu. *Je* sors contente :
*J'*ai voulu voir ; *j'*ai vu. . . . . (Racine.)

*J*E *crois qu'*IL *est fort sage de douter ; mais* JE *sens que* JE *suis mieux depuis que* J'*ai fait fortune et que* J'*ai du loisir.* (Voltaire.)

Ce n'est pas d'aujourd'hui que *je* connais ta vie :
Tu n'es qu'un paresseux plein d'orgueil et d'envie. (A. de Musset.)

Quand J'*ai fait quelque bien et qu'*ON *vient à le savoir,* JE *me crois puni au lieu de me croire récompensé.* (Chamfort.)

Tous quatre autour du feu *nous* viendrons nous asseoir :
Ne vous offensez pas si *je* prends soin moi-même
De placer sous ses yeux le seul livre qu'*elle* aime. (C. Delavigne.)

II. Mais ils se placent après le verbe,

1° Dans les phrases interrogatives et admiratives :

*Où voit-*ON *des riches passer par la rigueur des lois ? Dans quel tribunal les punit-*ON *? Quelle justice contre eux obtient-*ON *ou espère-t-*ON *? Quelle intégrité ne corrompent-*ILS *pas ? Quels arrêts justes et sévères n'éludent-*ILS *pas ?* (Bourdaloue.)

Trouverai-*je* partout un rival que j'abhorre ! (Racine.)

Si le verbe est employé à un temps composé, le sujet se place toujours entre l'auxiliaire et le participe :

Où suis-*je* ? qu'ai-*je* fait ? que dois-*je* faire encore ? (Racine.)

Comment AS-TU *perdu le goût de ces plaisirs que* TOI *seule* ÉTAIS *capable de sentir et de rendre ?* (J.-J. Rousseau.)

*Ai-*JE *fait la coquette avec vous ? vous ai-*JE *attiré par des œillades, des sourires et des mines penchées ?* (Th. Gautier.)

Pouvez-*vous* contester l'éclat de sa naissance ?
N'a-t-*il* pas, dans les camps, signalé sa vaillance ? (C. Delavigne.)

*Où en êtes-*VOUS *avec la petite fille ? Elle sait vos sentiments ? Que vous a-t-*ELLE *dit ?* (Lesage.)

Des enfants doivent-*ils* connaître la terreur,
Lorsqu'ils approchent de leur père ? (Gilbert.)

2° Quand le verbe figure au subjonctif ou au conditionnel, sans être précédé d'une conjonction :

Puissé-*je* de mes yeux y voir tomber la foudre ! (Corneille.)

Puisse-t-*il* s'éveiller ! — Puisse-t-*il* reconnaître
La voix des temps passés. . . . . (A. de Musset.)

Dussiez-*vous* présenter mille morts à ma vue,
Je ne saurais chercher une fille inconnue ! (Racine.)

3° Quand, au moyen d'une proposition employée comme incise, on annonce qu'on rapporte des paroles prononcées dans une autre circonstance :

Moi, j'ai blessé quelqu'un ? fis-*je* tout étonnée.
Oui, dit-*elle*, blessé ; mais blessé tout de bon. (Molière.)

Appollonius de Tyane, débarqué dans la capitale du monde, pour voir, DISAIT-IL, *quel animal c'était qu'un tyran, s'en fit chasser avec les autres philosophes.* (Chateaubriand.)

Eh bien, sage Panthé, Pergame existe-t-elle ?
M'écriai-je ; peut-on sauver la citadelle ? (Delille.)

4° Quand on met avant le verbe certains mots qui ordinairement le suivent, tels que : *à peine*, *aussi*, *au moins*, *combien*, *du moins*, *encore*, *en vain*, *peut-être*, *toujours*, etc. :

A PEINE *la saison* EST-ELLE *passée, que les oiseaux se dépouillent de leurs couleurs.* (Aimé Martin.)

S'il n'est pas fort riche, DU MOINS A-T-IL *de quoi vivre honnêtement.* (Académie.)

Encor faut-*il* du moins savoir l'heure qu'il est,
Quand la mort, disait-il, vient nous rendre visite. (Aubert.)

VAINEMENT CHERCHEREZ-VOUS *à convaincre vos auditeurs, si vous ne paraissez pas convaincu vous-même.*

L'homme est ainsi bâti : quand un sujet l'enflamme,
L'impossibilité disparaît à son âme.
Combien perd-*il* de vœux, *combien* fait-*il* de pas ? (La Fontaine.)

III. Les pronoms *moi* et *nous* s'énoncent le plus souvent après les noms ou les pronoms avec lesquels ils figurent comme sujets ou comme compléments :

Le roi, l'âne et *moi,* nous mourrons. (La Fontaine.)

ALBERT *et* MOI *sommes tombés d'accord.* (Molière.)

Ah ! bachelier du diable, un peu plus d'indulgence ;
Nous avons, *vous* et *moi,* besoin de tolérance. (Voltaire.)

VOTRE PÈRE *et* MOI, *nous avons été longtemps ennemis l'un de l'autre.* (Fénelon.)

IV. *Nous* est quelquefois employé pour *je* ou *moi ;* dans ce cas, les adjectifs qui le modifient restent au singulier et prennent le

genre de la personne que le pronom représente : **Nous** ***ne*** **NOUS** *sommes pas* CRU *dans l'obligation de commencer par...*

NOUS *avons été* OBLIGÉ *d'entrer dans mille détails fastidieux, où peut-être le lecteur ne* NOUS *a pas toujours* SUIVI *volontiers.*

NOUS *sommes trop* PERSUADÉ *du peu d'intérêt qu'offrent ces mémoires pour croire qu'ils méritent jamais l'attention de personne.*

NOUS, *par la grâce de Dieu,* ROI *de France et de Navarre, à nos amés et féaux conseillers, salut.*

V. *Vous* s'emploie très-souvent par euphémisme pour *toi*, *tu;* dans ce cas, il veut au singulier les noms, les adjectifs et les participes avec lesquels il est en rapport :

Songez bien dans quel rang *vous* êtes *élevée.* (Racine.)

Vous n'êtes point sans doute *un enfant ordinaire.* (Le même.)

Mais... — *Vous* êtes *un sot* en trois lettres, mon fils;
C'est moi qui *vous* le dis, qui suis votre *grand'mère,*
Et j'ai prédit cent fois à mon fils, votre père,
Que *vous* preniez tout l'air d'*un méchant garnement,*
Et ne lui donneriez jamais que du tourment.
— Je crois...— Mon Dieu ! sa sœur, *vous* faites *la discrète,*
Et *vous* n'y touchez pas, tant *vous* semblez *doucette!*
Mais il n'est, comme on dit, pire eau que l'eau qui dort,
Et vous menez sous cape un train que je hais fort. (Molière.)

Répétition des pronoms personnels employés comme sujets.

I. On peut, selon le caractère qu'on veut donner à son expression, répéter le pronom avant chaque verbe, ou ne l'exprimer qu'avant le premier.

La répétition du pronom rend la marche du discours plus lente, donne à la pensée plus de gravité et de force :

Dieu, maître de son choix, ne doit rien à personne.
Il éclaire, *il* aveugle, *il* condamne, *il* pardonne. (Voltaire.)

Il n'y a pour l'homme que trois événements : naître, vivre et mourir; IL *ne se sent pas naître,* IL *souffre à mourir, et* IL *oublie de vivre.* (La Bruyère.)

Il s'écoute, *il* se plaît, *il* s'adonise, *il* s'aime. (J.-B. Rousseau.)

Les pronoms personnels *moi*, *toi*, *lui*, *nous*, *vous*, *eux*, s'emploient souvent par pléonasme :

JE *dois,* MOI *qui ne suis rien et qui ne peux rien, tendre au moins de tous mes vœux vers la félicité du peuple.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

TOI, TU *vivras vil et malheureux, et je mourrai trop vengée.* (J.-J. Rousseau.)

IL *croyait,* LUI, *qu'il devait faire parler tout l'univers.* (Montesquieu.)

NOUS *autres juges,* NOUS *ne* NOUS *enflons pas d'une vaine science.* (Le même.)

VOUS, VOUS *représentez une de ces femmes qui, pourvu qu'elles ne fassent point l'amour, croient que tout le reste leur est permis.* (Molière.)

Dans la *Grammaire nationale*, sorte de codex de toutes les formules grammaticales publiées sans garantie, on dit que tous les grammairiens, sans excepter le *savant* Lemare, ont fait preuve de la plus complète ignorance en avançant qu'il y a pléonasme dans ces vers de Racine :

Et *moi*, qui l'amenai triomphante, adorée,
Je m'en retournerai seule et désespérée.

« Non, s'écrie l'auteur, *moi*, ainsi employé, n'est point un pléo-» nasme. C'est un mot aussi utile pour l'idée que pour la construc-» tion. » Nous admettons qu'il n'y a pas pléonasme, mais à condition qu'on nous accordera qu'il y a répétition du sujet, ce qui revient exactement au même ; et la preuve, c'est que, *grammaticalement*, on peut, en modifiant les vers de Racine, supprimer un des sujets :

Et *moi*, qui l'amenai triomphante, adorée,
M'en retournerai donc seule et désespérée.

Ce second vers est mauvais comme vers, assurément ; mais, sous le rapport de la construction, il est à l'abri de tout reproche ; et puisque la suppression d'un des deux sujets n'a pas altéré la forme de la phrase, il est clair et de toute évidence qu'il y avait d'abord répétition du même terme, ou, comme on dit le plus ordinairement, *pléonasme*.

II. Quand le pronom n'est exprimé qu'une seule fois, la phrase alors a plus de rapidité, et la pensée ressort d'une manière plus vive :

Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire. (Voltaire.)

Je vous imite en tout. Vous, d'une ardeur extrême,
Buvez, jouez, aimez ; je bois, je joue et j'aime. (Regnard.)

L'Éternel est son nom ; le monde est son ouvrage ;
Il entend les soupirs de l'humble qu'on outrage,
Juge tous les mortels avec d'égales lois,
Et du haut de son trône *interroge* les rois. (Racine.)

III. Quand il y a passage du sens affirmatif au sens négatif, ou d'un temps à un autre, il dépend du goût de répéter le pronom ou de ne l'exprimer qu'une fois :

J'ai trompé l'univers, et *ne puis* me tromper. (Voltaire.)

Les chaînes que la foi impose sont douces ; ELLES SONT AISÉES *à porter, et* NE DOIVENT *paraître trop pesantes qu'aux esprits vains et légers.* (Guénard.)

Je crains Dieu, cher Abner, et *n'ai* point d'autre crainte. (Racine.)

IV. Mais lorsqu'on passe du sens négatif au sens affirmatif, la répétition du pronom est de rigueur :

Tu n'as point d'aile et *tu veux* voler ? rampe. (Voltaire.)

VOUS N'AVEZ NI *appui,* NI *protection, et* VOUS PENSEZ *réussir ici ? quelle est votre erreur !*

V. Après les conjonctions *et*, *ni*, *mais*, *ou*, il est permis de ne pas répéter le pronom; après toute autre locution conjonctive, la répétition est indispensable :

IL *était respecté* PARCE QU'IL *était juste ;* IL *était aimé* PARCE QU'IL *était bienfaisant;* IL *était craint* PARCE QU'IL *était sincère et irréprochable.* (Fléchier.)

VI. Quand un verbe a des sujets de différentes personnes, on peut, selon que c'est ou la première ou la seconde personne qui a la priorité, les faire suivre de *nous* ou de *vous :*

Votre père et moi, NOUS *avons été longtemps ennemis l'un de l'autre.* (Fénelon.)

Rica et moi, NOUS *sommes peut-être les premiers Persans que l'envie de savoir ait fait sortir de leur pays.* (Montesquieu.)

M. le président des Maisons et moi, NOUS *fûmes indisposés le 4 novembre dernier; mais heureusement, tout le danger tomba sur moi.* (Voltaire.)

Vous, votre mère et votre sœur, VOUS *avez versé tant de larmes que la source en doit être tarie.*

Ni vos nymphes ni moi, NOUS *n'avons juré par les ondes du Styx.* (Fénelon.)

Il faut que toi et ceux qui sont ici VOUS *fassiez les mêmes serments.* (Vertot.)

Ce moyen de relier les sujets partiels et de les embrasser dans un terme unique donne à la phrase plus de netteté et d'énergie; cependant on peut très-bien dire avec Voltaire :

Ni VOUS *ni l'*EMPEREUR *ne voulez courir au Bosphore.*

et avec l'Académie :

SON PÈRE, SA MÈRE *et* MOI *le lui avons défendu.*

Des pronoms personnels employés comme compléments.

I. Les pronoms employés comme compléments se placent immédiatement avant le verbe dont ils dépendent, quand celui-ci figure à un autre mode que l'impératif :

Quand on sent qu'on n'a pas de quoi SE FAIRE ESTIMER *de quelqu'un, on est bien près de* LE HAÏR. (Vauvenargues.)

Je *vous l'ai* déjà *dit*, aimez qu'on *vous* censure;
Mais ne *vous* rendez pas dès qu'un sot *vous* reprend. (Boileau.)

Heureuse l'âme qui, s'élevant au-dessus d'elle-même, et, malgré le corps qui L'*appesantit, remontant à son origine, passe au travers des choses créées sans* S'Y *arrêter, et va* SE *perdre heureusement dans le sein de son Créateur !* (Bossuet.)

II. Quand le verbe est à l'impératif, le pronom le suit si le sens est affirmatif, et le précède si le sens est négatif :

Rends-moi chrétienne et libre, à tout je me soumets. (Voltaire.)

LEVEZ-VOUS, *Seigneur*, LEVEZ-VOUS! *Qu'à votre face vos ennemis se fondent comme la cire et s'évanouissent comme la fumée.* (Fénelon.)

. . . . Dissipe tes douleurs
Et *ne me trouble pas* par ces indignes pleurs. (Boileau.)

III. S'il y a deux impératifs unis par une des conjonctions *et*, *ou*, le pronom complément du dernier peut se placer avant ou après le verbe :

Tenez, Monsieur, BATTEZ-MOI *plutôt et* ME LAISSEZ *rire tout mon soûl; cela me fera plus de bien.* (Molière.)

Polissez-le sans cesse et *le repolissez.* (Boileau.)

Vous attendez le roi. *Parlez* et *lui montrez*
Contre les fils d'Hector tous les Grecs conjurés. (Racine.)

IV. Si un impératif a deux pronoms pour compléments, le pronom complément direct doit s'énoncer le premier :

Là, regardez-moi là durant cet entretien,
Et jusqu'au moindre mot *imprimez-le-vous* bien. (Molière.)

V. Mais si l'un des pronoms *moi*, *toi*, *le*, *la*, entre dans une proposition où le pronom *y* figure, alors, par raison d'euphonie, *y* s'énonce le premier; ainsi l'on ne dit pas : *fie-t'y*, *attends-t'y;* mais : *fies*-Y-TOI, *attends*-Y-TOI.

Réfléchis avant d'agir; mais, quelque parti que tu embrasses ensuite, ATTACHES-Y-TOI *avec ardeur et persévérance.*

Si tu sèmes le mal, tu récolteras le mal : ATTENDS-Y-TOI.

VI. Le pronom personnel complément d'un infinitif dépendant d'un autre verbe, se place le plus ordinairement entre les deux verbes :

Viens, suis-moi; la sultane en ces lieux *doit se rendre.* (Voltaire.)

Quelquefois aussi on l'énonce avant les deux verbes :

. . . . . . Quels périls *vous peut faire courir*
Une femme mourante et qui cherche à mourir? (Racine.)

Soleil, je *te viens voir* pour la dernière fois. (Le même.)

Viens m'éclairer, source de lumière; foudroie avec ta plume divine les difficultés que je TE *vais proposer.* (Montesquieu.)

Est-il un moment
Qui *vous* puisse assurer d'un second seulement? (La Fontaine.)

Chez les Romains c'était un honneur fort apprécié que d'obtenir une charge publique aussitôt qu'on LA *pouvait légalement exercer.* (Mérimée.)

J'ai encore quelques jours devant moi, je LES *veux vivre tout entiers.* (Jouy.)

La jeunesse est si aimable qu'il LA *faudrait adorer.* (Mme de Sévigné.)

Trajan, dans sa réponse au gouverneur, dit qu'on ne doit pas chercher les chrétiens; mais que s'ils sont dénoncés, il LES *faut punir.* (Chateaubriand.)

OBSERVATION. — Cette transposition, qui donne plus de saillie et de vivacité à la pensée, ne doit avoir lieu cependant que si elle ajoute à l'élégance et à l'harmonie de la phrase :

L'un voulait *le* garder, l'autre *le* voulait rendre. (La Fontaine.)

Comme L'UN LE *voulait garder* eût été désagréable à l'oreille, le poëte a suivi la construction ordinaire dans son premier hémistiche, et, dans le second, il a placé le pronom avant les deux verbes, parce qu'il n'en pouvait résulter aucun concours de sons désagréable.

Répétition des pronoms personnels employés comme compléments.

I. Le pronom personnel complément de plusieurs verbes employés à un des temps simples, se répète le plus ordinairement avant chaque verbe :

La censure des hommes M'*alarme*, ME *déconcerte*, M'*humilie et* M'*abat.* (Bourdaloue.)

Maintenant je *me* cherche et ne *me* trouve plus. (Racine.)

La fable est une immortelle dont la voix mensongère NOUS *charme et* NOUS *amuse.* (Bailly.)

Ah! mon enfant, que je voudrais bien VOUS *voir un peu,* VOUS *entendre,* VOUS *embrasser,* VOUS *voir passer.* (Mme de Sévigné.)

Je regarde les maladies un peu longues comme une espèce de mort qui NOUS *sépare et* NOUS *fait oublier de tout le monde.* (Voltaire.)

. . . Je viens chercher Hermione en ces lieux,
La fléchir, *l'*enlever, ou mourir à ses yeux. (Racine.)

Cependant Racine a dit :

*J'*entretins la sultane, et, cachant mon dessein,
Lui montrai d'Amurat le retour incertain. (Racine.)

II. Si les verbes sont à un temps composé, on peut répéter le pronom ou l'énoncer seulement avant le premier verbe : *Votre père* M'*a appris et* M'*a raconté tous vos malheurs;* ou : *Votre père* M'*a appris et raconté tous vos malheurs.*

L'ouvrage qu'il a publié cette année, il L'*a corrige, changé, fait et refait plusieurs fois.*

III. Mais si le pronom doit figurer comme complément direct et comme complément indirect, la répétition est alors de rigueur :

Ils SE *sont diffamés et* SE *sont nui autant qu'ils ont pu.*

Ces deux patriciens SE *sont remplacés et* SE *sont succédé plusieurs fois dans le consulat.*

Vos frères SE *querellent et* SE *font une guerre continuelle.*

Les morts et les vivants SE *succèdent et* SE *remplacent continuellement.*
(Massillon.)

Le, la, les; le **invariable.**

I. Le pronom *le* s'accorde avec des noms qu'il représente, quand ces noms sont pris dans un sens déterminé :

Miracle! criait-on : venez voir dans les nues
Passer la reine des tortues.
— *La reine*, vraiment oui, je *la* suis en effet. (La Fontaine.)

Si c'est effacer les sujets de haine que vous aviez contre moi que de vous recevoir pour MA FILLE, *je veux bien que vous* LA *soyez.* (Le même.)

Êtes-vous LES PRISONNIERS *qu'on a amenés d'Allemagne? — Nous* LES *sommes.*

Ne me trompé-je point en vous croyant ma mère?
— Oui, Monsieur, je *la* suis. . . . . (Boissy.)

II. Mais si les noms présentent plutôt à l'esprit l'idée d'un attribut que celle d'un objet, *le* alors est invariable :

Pourquoi les riches sont-ils si durs envers les PAUVRES? *C'est qu'ils n'ont pas peur de* LE *devenir.* (J.-J. Rousseau.)

Il les prend pour *des rois*. — Vous ne vous trompez pas;
Ils *le* sont, dit Louis, sans en avoir le titre. (Voltaire.)

C'est-à-dire, *Ils n'ont pas peur de devenir pauvres; — Ils sont rois, personnages de sang royal.*

Il en est ainsi toutes les fois que le nom est précédé de l'article *des* ou de l'adjectif indéfini *quelque*.

. . . . On vous croyait *quelque fille* des dieux.
— Je *le* suis en effet ; mon nom est Polymnie.

Voyez Aigues-Mortes, Fréjus, Ravenne, qui ont été DES PORTS, *et qui ne* LE *sont plus.* (Voltaire.)

III. Si *le* représente ou un adjectif ou un substantif employé adjectivement, il est encore invariable :

Les pauvres sont moins souvent MALADES *faute de nourriture, que les riches ne* LE *deviennent pour en prendre trop.* (Fénelon.)

Demandez s'il est possible que dans un État la classe des hommes soit VERTUEUSE, *sans que celle des femmes* LE *soit aussi.* (Barthélemy.)

Hélas! Madame, vous me traitez de VEUVE; *il est trop vrai que je* LE *suis.*
(Voltaire.)

Ceux qui sont AMIS *de tout le monde ne* LE *sont de personne.* (Barthélemy.)

IV. Le pronom *le* est encore invariable quand il représente un infinitif ou une proposition :

J'aime donc sa victoire, et je *le* puis sans crime. (Corneille.)

Si le public a eu quelque indulgence pour moi, je LE *dois à votre protection.* (Condillac.)

Ceux-là ne se donnent pas la peine d'instruire un peuple qui ne veut pas ÊTRE INSTRUIT *et qui ne* LE *mérite pas.* (Voltaire.)

Nous sommes entourés d'hommes plus forts que nous, ils peuvent NOUS NUIRE *de mille manières différentes; les trois quarts du temps, ils peuvent* LE *faire impunément.* (Montesquieu.)

OBSERVATION. — On ellipse quelquefois *le*, complément direct, après les verbes *dire*, *croire*, *penser*, *faire*, etc. :

Ce serait une belle chose, si je remplissais mes lettres de ce qui me remplit le cœur. Ah! comme vous DITES, *il faut glisser sur bien des pensées et ne pas faire semblant de les voir.* (Mme de Sévigné.)

Madame, je viens un peu tard; mais il m'a fallu lire ma pièce chez Mme la marquise, dont je vous avais parlé; et les louanges qui lui ont été données m'ont retenu une heure de plus que je ne CROYAIS. (Molière.)

Personne n'a, Madame, aimé comme je *fais*. (Molière.)

Le personnage d'un coquet n'est pas si facile à faire que vous PENSEZ. (Marivaux.)

V. *Le* doit toujours rappeler un terme distinct énoncé précédemment; il ne peut donc représenter un participe passé dont l'idée seule est contenue dans l'infinitif d'un verbe transitif; ainsi l'on ne dira pas :

Il n'est jamais permis de FAIRE *ce qui ne doit pas* L'*être.*

mais :

Il n'est jamais permis de FAIRE *ce qui ne doit pas* ÊTRE FAIT.

VI. Cependant nos meilleurs écrivains, séduits par la forme concise de cette construction, n'ont pas hésité à établir ce rapport du pronom avec l'infinitif, toutes les fois qu'il n'en résultait aucune obscurité; ainsi l'on trouve :

Comment blâmer ce qui ne saurait L'*être!* (Massillon.)

Le bœuf REMPLIT *ses premiers estomacs tout autant qu'ils peuvent* L'ÊTRE. (Buffon.)

*Il est difficile d'*EMBELLIR *ce qui ne doit* L'ÊTRE *que jusqu'à un certain degré.* (Thomas.)

On ne peut vous ESTIMER *et vous aimer plus que vous ne* L'ÊTES *du vieux solitaire.* (Voltaire.)

Cette construction est aujourd'hui généralement condamnée.

VII. *Le*, *la*, *les*, ne doivent être mis en rapport qu'avec un mot énoncé dans une proposition précédente; on ne peut établir régu-

lièrement aucune relation entre ces pronoms et le sujet de la proposition où ils figurent; les phrases suivantes sont donc vicieuses :

L'allégresse du cœur s'augmente à *la* répandre. (Molière.)

LE TEMPS *passerait sans* LE *compter.* (J.-J. Rousseau.)

LE FILS *d'Ulysse* LE *surpasse déjà en éloquence et en valeur.* (Fénelon.)

LES ÉPOQUES *des révolutions* LE *sont encore des révélations.* (Garat.)

Le plus souvent d'ailleurs il résulte de cette construction un sens obscur et équivoque; ainsi, il est difficile de distinguer le terme auquel se rapporte le pronom *les* dans ces vers :

Les débats des grands rois, prompts à se diviser,
Ne sont connus de moi que pour *les* apaiser. (Voltaire.)

La phrase suivante, dans laquelle le pronom est pris dans un sens moins étendu que le terme qu'il représente, a été condamnée aussi avec raison :

Les FOURBES *croient aisément que les autres* LE *sont.* (La Bruyère.)

Le, la, les, lui, eux.

I. Les pronoms *le*, *la*, *les*, s'emploient comme attributs dans les propositions qui ont pour sujet *ce*, représentant une chose inanimée :

Hé ! sont-ce là vos gants ? Est-ce là votre épée ?
— Oui, *ce les* sont. . . . . (Regnard.)

Ce carrosse parut être celui de mon fils; CE L'*était en effet.* (M[me] de Sévigné.)

Monsieur, c'est là *Crispin.* — C'est *lui*, je le sais bien.
Nous avons eu là-bas un moment d'entretien. (Regnard.)

II. Mais on emploie les pronoms *lui*, *eux*, *elles*, si la proposition principale, ayant *ce* pour sujet, a pour complément une proposition incidente exprimée ou sous-entendue ·

Vous me parlez de mes titres; eh bien, le croiriez-vous, CE *sont* EUX QUI ME NUISENT.

Ce sont les eaux qui vous ont été prescrites, et que vous avez prises pendant toute la saison, qui ont seules opéré votre guérison ; ce sont ELLES, *n'en doutez pas.*

Les vers suivants de Regnard, blâmés légèrement par quelques grammairiens, sont très-corrects :

Il faut donc que mon mal m'ait ôté la mémoire,
Et c'est ma léthargie. — Oui, c'est *elle* en effet.

Que veut dire Géronte? *C'est ma léthargie* QUI M'A ÔTÉ LA MÉMOIRE; Crispin ne peut donc répondre autrement que C'*est* ELLE *en effet*, c'est-à-dire, *C'est elle* QUI VOUS A ÔTÉ LA MÉMOIRE.

Lui, elle, leur, en, y.

I. *Lui*, *eux*, *elle*, *elles*, précédés des prépositions *à*, *de*, et *lui*, *leur*, employés pour *à lui*, *à elle*, *à eux*, *à elles*, ne peuvent se dire que des personnes ou des choses personnifiées :

Les passions des HOMMES *sont autant de chemins ouverts pour aller* À EUX. (Vauvenargues.)

Brûler un LIVRE DE RAISONNEMENT, *c'est dire : Nous n'avons pas assez d'esprit pour* LUI *répondre*. (Voltaire.)

Toutes les dignités doivent respect au mérite; les grands s'élèvent eux-mêmes par les honneurs qu'ils LUI *rendent*. (Lacretelle aîné.)

Mme de Sévigné a même dit, pour donner plus de valeur à son expression :

Je n'ose vous dire à quel STYLE *il compare le vôtre, ni les louanges qu'il* LUI *donne*.

II. On emploie *en* pour *de lui*, *d'elle*, etc., et *y* pour *à lui*, *à elle*, *leur*, quand la relation est établie avec des noms de choses :

La fortune a son prix : l'imprudent *en* abuse,
L'hypocrite *en* médit, et l'honnête homme *en* use. (Delille.)

Quant à LA RAISON *que vous m'alléguez, je m'*Y *rends*.

Il faut tendre à la perfection, sans jamais Y *prétendre*. (Malebranche.)

C'est lorsque nous sommes éloignés de notre pays que nous sentons surtout l'instinct qui nous Y *attache*. (Chateaubriand.)

*Il ne faut que se prêter aux plaisirs; dès qu'on s'*Y *donne, on se prépare des regrets*. (Mme Lambert.)

III. *En* peut se dire aussi des personnes; mais il ne doit remplacer *de lui*, *d'eux*, *d'elle*, *d'elles*, que s'il ne donne lieu à aucune équivoque :

Les Troglodytes aimaient leurs parents et EN *étaient tendrement aimés*. (Montesquieu.)

IV. *En*, employé pour rappeler un infinitif précédemment exprimé, se joint souvent à un substantif comme complément :

Les hommes ont la volonté de rendre service jusqu'à ce qu'ils EN *aient le pouvoir*. (Vauvenargues.)

V. *Y* s'emploie aussi en parlant des personnes, quand on les désigne d'une manière vague, ou qu'on les considère d'une manière générale :

*C'est un honnête homme, fiez-vous-*Y. (Académie.)

*Plus on approfondit l'*HOMME, *plus on* Y *démêle de faiblesse et de grandeur.* (Marmontel.)

Quoique je parle beaucoup de VOUS, *ma fille, j'*Y *pense encore davantage jour et nuit.* (Mme de Sévigné.)

La pauvre Babonnette, hélas ! lorsque j'*y* pense ;
Elle ne manquait pas une seule audience. (Racine.)

VI. *Y* s'emploie encore élégamment à la place d'un pronom déjà exprimé et dont on veut éviter la répétition :

Quoique je parle beaucoup de VOUS, *ma fille, j'*Y *pense encore davantage jour et nuit.* (Mme de Sévigné.)

VII. En général, l'emploi des pronoms *de lui*, *d'eux*, *à lui*, *à eux*, etc., donne au style plus de précision et d'énergie que celui des pronoms *en* et *y*.

Ainsi, dire, en parlant de quelqu'un : *Je m'occupe* DE LUI, c'est dire qu'on s'en occupe activement, ce que *Je m'*EN *occupe* ne fait pas entendre.

VIII. On emploie toujours *lui*, *eux*, *elle*, *elles*, en parlant des choses, quand ils sont compléments d'une préposition autre que *à* et *de :*

Le temps est le rivage de l'esprit; tout passe DEVANT LUI, *et nous croyons que c'est lui qui passe.* (Rivarol.)

Des liens que forme l'ambition ne tardent pas à être rompus PAR ELLE. (Ségur.)

Les voyages de l'imagination font de temps en temps du bien à l'âme, et produisent SUR ELLE *l'effet de l'exercice sur le corps.* (Lingrée.)

Soi, lui.

I. *Soi*, pronom des deux genres, est ordinairement en rapport avec un nom ou un pronom singulier :

La vertu est aimable en SOI. (Académie.)

Chacun ne songe qu'à SOI. (J.-J. Rousseau.)

II. On le trouve aussi en relation avec un pluriel, mais rarement sans que la clarté l'exige :

Seigneur, que tant de profanations que les guerres traînent après SOI *vous fassent enfin jeter des yeux de pitié sur votre Église.* (Massillon.)

Les nouveaux enrichis se ruinent à se faire moquer de SOI. (La Bruyère.)

Il est un certain travail du temps qui donne aux choses humaines le principe d'existence qu'elles n'ont point en SOI. (Chateaubriand.)

Tous les animaux ont en SOI *un instinct qui ne les trompe jamais.* (Buffon.)

Y a-t-il des corps subtils en SOI ? (Condillac.)

III. Les termes avec lesquels *soi* est le plus souvent en relation sont les pronoms indéfinis *chacun*, *on*, *personne*, *quiconque*, etc., et les expressions vagues *celui qui*, *tout homme*, etc. :

On peut toujours trouver plus malheureux que *soi*. (La Fontaine.)

TOUT HOMME *apporte en* SOI, *en naissant, des germes de destruction.*

CHACUN *ne songe plus qu'à* SOI. (J.-J. Rousseau.)

Aucun n'est prophète chez *soi*. (La Fontaine.)

IV. On emploie encore *soi*, quand la proposition énonce un sens général, et commence soit par un *infinitif* ou un *verbe impersonnel*, soit par le pronom démonstratif *ce* ou le pronom relatif *qui*, employé elliptiquement pour *celui qui :*

ÊTRE *trop mécontent de* SOI *est une faiblesse.*

IL DÉPEND *toujours de* SOI *d'agir honorablement.* (Girault-Duvivier.)

Qui ne songe qu'à *soi* quand la fortune est bonne,
Dans le malheur n'a point d'amis. . . . . (Florian.)

Être doux pour tout autre et rigoureux pour *soi*, (Boileau.)

V. Cependant, après *on*, *chacun*, etc., on emploie *lui* au lieu de *soi*, quand ce dernier pronom pourrait donner lieu à une équivoque:

CHACUN *trouve à redire en autrui ce qu'*ON *trouve à redire en* LUI.
(La Rochefoucauld.)

VI. Quel que soit le nombre du substantif pris dans un sens déterminé, on se sert de *soi*, quand l'emploi de *lui*, *eux*, peut donner lieu à une équivoque, comme dans cette phrase :

Vous dites que ce jeune homme aime beaucoup son frère; détrompez-vous, il n'aime que LUI.

Pour être claire, la pensée doit être énoncée ainsi :

Vous dites que ce jeune homme aime beaucoup son frère; détrompez-vous, il n'aime que SOI.

Car la proposition, *il n'aime que lui*, serait plutôt la confirmation que la réfutation de ce qui précède :

DIEU *était dans Jésus-Christ, réconciliant le monde avec* SOI. (Bourdaloue.)

Il n'ouvre la bouche que pour répondre; il tousse, IL *se mouche sur son chapeau,* IL *crache presque sur* SOI. (La Bruyère.)

VII. *Soi* est quelquefois encore employé avec un sujet déterminé, sans qu'il y ait nécessité de sauver une équivoque; c'est lorsqu'il donne à la phrase plus de précision et de vivacité :

Idoménée revenant à SOI *remercia ses amis.* (Fénelon.)

Hâtons-nous, le temps fuit et nous traîne avec *soi*,
Le moment où je parle est déjà loin de moi. (Boileau.)

Le chat paraît ne sentir que pour SOI. (Buffon.)

Emploi des pronoms relatifs.

Les *pronoms relatifs*, en rappelant l'idée de l'objet qu'ils représentent, servent à établir le rapport qui existe entre ce qui précède et ce qui suit :

Les taxes QUE *le souverain lève sur ses sujets doivent être comme les vapeurs* QUE *le soleil attire de la terre, et* QUI *y retournent en fécondes rosées.* (Malesherbes.)

La torpille, QUI *engourdit ce* QUI *l'approche, est l'emblème des ennuyeux.* (Voltaire.)

La réputation est le plus magnifique tombeau QU'*on puisse avoir.* (J.-J. Rousseau.)

On doit toujours, autant que le permet la construction de la phrase, rapprocher le pronom relatif de son antécédent, de manière à bien établir le rapport qui existe entre eux. Cette phrase :

On trouve BEAUCOUP DE FAITS *dans nos chroniques* QUI *sont hors de toute vraisemblance.*

n'est pas obscure, mais le pronom *qui* se trouve trop éloigné de son antécédent *faits;* la construction qui suit est préférable :

On trouve dans nos chroniques BEAUCOUP DE FAITS QUI *sont hors de toute vraisemblance.*

La construction suivante, qui se trouve assez fréquemment dans nos meilleurs écrivains, n'est pas conforme au génie de notre langue :

La paix, quoique désavantageuse, QUI *procure du repos, vaut mieux que la victoire qui n'achève point la guerre.* (Balzac.)

Il eût mieux valu écrire : *La paix qui procure du repos*, *lors même qu'elle est désavantageuse*, etc.

II. Lorsque l'emploi de *qui*, *que*, *dont*, *duquel*, *de laquelle*, etc., peut donner lieu à une équivoque, alors, pour exprimer d'une manière plus nette et plus vive le rapport du pronom relatif avec son antécédent, on se sert de *lequel*, *laquelle*, *duquel*, etc. ; ainsi, au lieu de dire : LA FEMME *de votre oncle*, QUI *est très-charitable*, *a adopté cet orphelin*, on dira : LA FEMME DE VOTRE *oncle*, LAQUELLE *est très-charitable*, etc.

Les Japonais supportent avec une constance admirable toute les incommodités de la vie, DE LAQUELLE *ils ne font pas grand cas.* (Buffon.)

Il est des cas où, pour sauver l'équivoque, la répétition du substantif est indispensable :

Nous vous ramenterons ici qu'il y a six semaines en ça que nous primes la liberté de vous adresser un paquet énorme pour Mme du Deffant, DUQUEL *paquet et* DE LAQUELLE *dame nous n'avons depuis entendu parler*. (Voltaire.)

Qui, quel, lequel.

I. *Qui*, employé absolument pour *celui qui*, *celle qui*, est des deux genres et toujours du singulier :

Qui veut mourir ou vaincre est rarement *vaincu*. (Corneille.)

Mesdames, ayez pitié de ce pauvre orphelin ; QUI *de vous l'assistera sera* BÉNI DE *Dieu.*

Qui veut parler sur tout souvent parle au hasard. (Andrieux.)

Qui pardonne aisément invite à l'offenser. (Corneille.)

Dans cette construction, *qui* est le sujet du verbe qu'il précède, et *celui* ou *celle*, sous-entendu, le sujet du second verbe ; ainsi le dernier vers de Corneille équivaut à : CELUI *qui pardonne aisément* INVITE *à l'offenser*. On ne doit donc jamais donner au second verbe un pronom personnel pour sujet, et la construction suivante est aujourd'hui hors d'usage :

Qui cesse d'espérer, *il* cesse aussi de craindre. (Malherbe.)

Un bienfait perd sa grâce à le trop publier ;
Qui veut qu'on s'en souvienne *il* le doit oublier. (Corneille.)

II. *Qui*, dans les propositions interrogatives, ne se dit que des personnes ; *quel* se dit des personnes et choses : *Ces messieurs*, QUI *sont-ils?* QUELLES *sont ces dames? Ce village*, QUEL *est-il? Cette rivière*, QUELLE *est-elle?*

Mais, Madame, un moment, songez ce que je puis ;
Qui vous êtes, *quel* est Sapor, et *qui* je suis. (Regnard.)

III. *Qui*, complément d'une préposition, se dit des personnes et des objets personnifiés seulement :

Philippe fut assassiné par Pausanias, À QUI *il n'avait pas rendu justice*. (Bossuet.)

Les chrétiens ont un Dieu, maître absolu de tout,
Et *de qui* le pouvoir fait tout ce qu'il résout. (Corneille.)

Pour prévenir les trahisons des soldats, les empereurs s'associèrent des personnes EN QUI *ils avaient confiance*. (Montesquieu.)

Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de celui À QUI *l'on vient de donner*. (La Bruyère.)

O rochers escarpés, c'est à vous que je me plains ; car je n'ai que vous À QUI *je puisse me plaindre !* (Fénelon.)

Les poëtes dérogent à ce principe toutes les fois que la mesure ou l'harmonie l'exige; si cette licence n'était pas accordée à la poésie, les plus habiles renonceraient à faire des vers :

> Je pardonne à la main *par qui* Dieu m'a frappé. (Voltaire.)
>
> Soutiendrez-vous un faix sous *qui* Rome succombe? (Corneille.)
>
> Du haut de la montagne où sa grandeur réside
> Il a brisé la *lance* et l'*épée* homicide
> *Sur qui* l'impiété fondait son ferme appui. (J.-B. Rousseau.)

Lequel, *laquelle*, etc., compléments d'une préposition, se disent des personnes et des choses :

La pierre philosophale de l'orgueil humain, la chimère après LAQUELLE *l'amour-propre court en aveugle, le terme que les hommes se proposent toujours et qu'ils n'atteignent presque jamais, c'est l'indépendance.* (J.-J. Rousseau.)

> La vie est un pèlerinage
> *Auquel* nous condamne le sort. (Stassart.)

Un des écueils contre LEQUEL *la justice fait souvent naufrage, c'est la* PRÉVENTION *: les grands, surtout, ne donnent que trop souvent dans cet écueil.* (J.-J. Rousseau.)

Les poëtes dérogent à ce principe toutes les fois que la mesure ou l'harmonie l'exige :

> Je pardonne à la main *par qui* Dieu m'a frappé. (Voltaire.)

Les plaisirs sont des terres MARÉCAGEUSES *sur lesquelles il faut courir fort légèrement sans y arrêter le pied.* (Fontenelle.)

IV. Il est donc indifférent d'employer *qui* ou *lequel* précédé d'une préposition, quand l'antécédent est un nom de personne. Le goût seul décide quel est celui des pronoms qui convient le mieux à la phrase : *L'homme* A QUI OU AUQUEL *vous vous adressez est tout-puissant. Les femmes* POUR QUI OU POUR LESQUELLES *vous faites ces emplettes*, etc.

Il y a des hommes EN QUI *la politesse n'est que l'expression d'un sentiment habituel de bienveillance.* (Azaïs.)

Dont, duquel, d'où.

Dont, complément d'un verbe ou d'un adjectif, peut se rapporter ou à un nom de personne ou à un nom de chose :

Heureux le peuple DONT *l'histoire est* ENNUYEUSE. (Montesquieu.)

Le sénat attachait à Rome des ROIS DONT *elle avait peu à* CRAINDRE. (Le même.)

Il prévoyait l'avenir par la profonde sagesse qui lui faisait connaître les hommes et les DESSEINS DONT *ils sont capables.* (Fénelon.)

Il y a de certaines CHOSES DONT *la médiocrité est insupportable : la poésie, a musique, la peinture, le discours public.* (La Bruyère.)

II. *Dont*, *duquel*, ne s'emploient pas l'un pour l'autre ; *dont* précède toujours le substantif auquel il sert de complément :

Arrière ceux *dont la bouche*
Souffle le chaud et le froid ! (La Fontaine.)

Duquel peut seul être placé après le substantif auquel il se rapporte, lorsque celui-ci est précédé d'une préposition :

Les paysans attachés à la glèbe étaient la propriété de LEURS SEIGNEURS, AU POUVOIR DESQUELS *rien ne pouvait les soustraire.* (J.-J. Rousseau.)

III. *Dont*, *d'où*, employés comme compléments des verbes qui expriment une idée d'*extraction*, de *sortie*, de *séparation*, ne doivant plus aujourd'hui être pris l'un pour l'autre.

On emploie *dont* pour exprimer une relation morale, l'idée d'*être issu*, d'*être né*.

L'hymen vous lie encore aux dieux *dont* vous sortez. (Racine.)

On emploie *d'où* pour exprimer la sortie d'un lieu, la séparation considérée sous un point de vue matériel :

Vénus remonte dans le nuage D'*où elle était sortie.* (Fénelon.)

IV. Toutes les fois qu'on veut exprimer une idée de localité, c'est *d'où* qu'il faut employer : *Le lieu* D'où *je sors ; Le péril* D'où *je m'échappe.*

Dans les autres cas, on doit se servir de *dont : La famille* DONT *je sors ; Le péril* DONT *je me dégage.*

Dont et *d'où*, qui ont une même étymologie (*de unde*), s'employaient anciennement l'un pour l'autre :

Hélas ! *dont* venez-vous, bonhomme,
Par la voye que vous tenez ? *(Débat de l'Iver et de l'Esté.)*

Où.

Où, pour *auquel*, *dans lequel*, etc., est d'un usage fréquent dans les vers et dans le langage familier :

L'instant *où* nous naissons est un pas vers la mort. (Voltaire.)

C'est un mal où *mes amis ne peuvent porter remède.* (Montesquieu.)

Et moi, par un bonheur *où* je n'osais penser,
L'un et l'autre à la fois je puis vous embrasser. (Racine.)

Ne pénétrez pas dans les abîmes de l'infini : laissez à Dieu cette nuit profonde où *il lui plaît de se retirer avec sa foudre et ses mystères.* (Le P. Guénard.)

. . . . . . J'ai cru qu'il fallait m'exercer
Au mépris des grandeurs *où* j'allais renoncer. (Regnard.)

On dit que les pilotes craignent au dernier point ces mers pacifiques où *l'on ne peut naviguer, et qu'ils veulent du vent, au hasard d'avoir des tempêtes.*
(Fontenelle.)

Quoi.

Quoi, complément d'une préposition, s'emploie pour *lequel*, *lesquels*, quand l'antécédent est un terme indéfini : *Il n'y a* RIEN *sur* QUOI *l'on ait plus écrit.*

Les prosateurs et les poëtes l'employaient autrefois avec un antécédent déterminé :

Un sergent baillera de faux exploits sur QUOI *vous serez condamné.* (Molière.)

. . . . Madame, à vrai dire,
Ce n'est pas *le bonheur* après *quoi* je soupire. (Le même.)

Si l'antécédent est le pronom *ce* employé comme complément direct, il est élégant de l'ellipser; ainsi, au lieu de dire : *Je ne puis deviner* CE A QUOI *il pense*, on dit mieux : *Je ne puis deviner* A QUOI *il pense.*

Voilà sur *quoi* je veux que Bajazet prononce. (Racine.)

Que.

Que s'emploie quelquefois pour *à quoi*, *de quoi*, *en quoi*, dans les propositions interrogatives : QUE *sert votre mauvaise humeur?* QU'*avez-vous à vous plaindre?* QU'*a-t-il besoin de mes conseils?*

Cet emploi de *que* est fort restreint.

OBSERVATION. — Il faut avoir soin de ne pas multiplier les *qui* et les *que* dans une même phrase, et l'on doit éviter surtout de les rapprocher de manière à ce qu'il en résulte une construction désagréable. Ainsi, dire :

C'est un procès QU'*on a cru* QU'*on perdrait.*
Quelques-uns ajoutent même des détails QU'*il serait à souhaiter* QUI *fussent vrais.*

c'est s'exprimer d'une manière contraire à l'élégance. Il faut dire :

C'est un procès qu'on a cru perdre.
Quelques-uns ajoutent des détails qu'il serait à souhaiter de voir se vérifier.

Emploi des pronoms possessifs.

I. Les pronoms possessifs *le mien*, *le tien*, *le sien*, *le nôtre*, *le vôtre*, *le leur*, etc., sont très-souvent employés substantivement,

1° *Au singulier*, pour signifier ce qui appartient à chacun :

LE TIEN *et* LE MIEN *sont la source de toutes les divisions et de toutes les querelles.* (La Rochefoucauld.)

2° *Au pluriel*, pour désigner les parents, les amis, les proches, les compatriotes, les partisans d'une personne, etc : *Moi et* LES MIENS; *lui et* LES SIENS.

II. Hors de là, tout pronom possessif se rapporte toujours à un substantif exprimé, et s'accorde avec lui en genre seulement; le nombre auquel le pronom figure est subordonné au sens et à la pensée :

J'ai été élevé avec vous; vos PLAISIRS *ont été* LES MIENS, *jamais mon cœur ne connut d'autres* INTÉRÊTS *que* LES VÔTRES. (Raynal.)

LA MUSIQUE *des anciens Grecs était fort différente de* LA NÔTRE. (Voltaire.)

Ne doublons pas *leur force* en divisant *les nôtres*,
A *nos armes* contre eux réunissez *les vôtres*. (L. Arnault.)

Pour que le sens soit net et l'expression claire, il faut que le pronom se rapporte à un terme précédent; on ne doit donc pas imiter la construction suivante :

En défendant *le tien*, tu nous as convaincu
Que tu sais respecter *le culte* des vaincus. (C. Delavigne.)

Car de cette construction il résulte souvent une amphibologie :

Je suis avec *les miens* la trace de ses piés,
Comme si ce contact les eût sanctifiés! (Lamartine.)

III. On doit donc abandonner au style du commerce les formes suivantes : *En réponse à* LA MIENNE *du* 20 *dernier*, LA VÔTRE *du* 30 *m'annonce*, etc.; car les pronoms ne sont en rapport avec aucun substantif. On doit dire, pour être correct : *En réponse à* MA LETTRE, LA VÔTRE, etc.

IV. Dans le style familier, on emploie quelquefois le pronom possessif sans article, ou précédé de l'article indéfini *un*. Dans le premier cas, il est toujours joint à un substantif qu'il suit : *Cette découverte est* MIENNE. Dans l'autre, il précède toujours le substantif: UN MIEN *parent m'a assuré le fait.*

V. Les noms de choses employés figurément pour des noms de personnes, doivent être représentés par des pronoms personnels, et non par des pronoms possessifs.

On dira donc, en parlant d'un écrivain : *Il n'y a pas de meilleure* PLUME *que* LUI, et non *que* LA SIENNE; et d'un magistrat : *Il n'y a pas au palais de plus forte* TÊTE *que* VOUS, et non pas *que* LA VÔTRE, parce que, dans le premier exemple, l'instrument (*la plume*) est pris pour celui qui s'en sert (*l'écrivain*), et que, dans le second, la partie (*la tête*) est prise pour le tout (*l'homme*, *le magistrat*).

Emploi des pronoms démonstratifs.

Ce.

I. *Ce*, pronom invariable, représente des substantifs employés aux deux nombres :

C'est le fils de nos rois, *c*'est le sang de Cresphonte,
C'est le mien, *c*'est le seul qui reste à ma douleur. (Voltaire.)

CE *furent les Phéniciens qui les premiers inventèrent l'écriture.* (Bossuet.)

C'est un méchant métier que celui de médire. (Boileau.)

II. *Ce* est employé pour *cela*, comme sujet du verbe *être*, quand l'attribut est un adjectif :

C'est urgent, car il a le transport au cerveau. (C. Delavigne.)

III. *Cela* est préférable quand on veut donner à l'expression un sens plus positif et plus précis :

Oh ! Monsieur, avoir un carrosse à soi, ou être obligé d'emprunter ceux de ses amis, CELA *est bien différent.* (Lesage.)

J'aime cette maxime chinoise : L'âme n'a point de secrets que la conduite ne révèle. CELA *est vrai à Paris comme à Pékin.* (Suard.)

IV. *Ce* est employé très-élégamment pour *il*, *ils*, *elle*, *elles*, quand l'attribut de la proposition n'est pas un adjectif :

La modestie est belle, enchâssée à propos;
Mais, hors de son endroit, *c'est* la *vertu* des sots. (Boursault.)

C'est-à-dire : ELLE *est la vertu des sots.*

Chez eux, ces hommes sont des despotes ; à la cour, CE *sont des valets.*

Bien loin d'être des demi-dieux, CE *ne sont pas même des hommes.* (Fénelon.)

La louange est quelquefois l'hommage que l'admiration rend aux vertus, ou la reconnaissance au génie; sous ce point de vue, C'*est une des choses les plus grandes qui soient parmi les hommes.* (Thomas.)

V. Dans les phrases interrogatives, *ce* donne à la pensée beaucoup plus de vivacité que *il :*

Quoi donc, à votre avis, fut-*ce* un fou qu'Alexandre? (Boileau.)

Changez la construction et dites : *Alexandre* FUT-IL *un fou?* la pensée sera la même, mais l'expression sera moins vive et moins rapide.

VI. *Ce* doit être employé toutes les fois qu'on veut déterminer d'une manière précise l'objet de la pensée : *Quelle heure est-*CE ? *C'est*

huit heures, signifie : *Quelle est* CETTE HEURE *qui sonne?* CETTE HEURE *est huit heures*, LA HUITIÈME HEURE. Si l'on disait simplement : *Quelle heure est*-IL? IL *est huit heures*, on énoncerait sa pensée d'une manière moins nette et moins précise.

VII. *Ce*, complément direct, s'ellipse élégamment avant le pronom relatif *quoi*, précédé d'une préposition :

Vous ne savez donc pas À QUOI *sert la folie?* (Fontenelle.)

Mais avant tout autre pronom relatif, l'ellipse est vicieuse :

Eh bien! de mes desseins Rome encore incertaine
Attend *que* deviendra le destin de la reine. (Racine.)

L'exactitude exige : CE QUE *deviendra*, etc.

VIII. *Ce* est quelquefois employé par pléonasme du sujet du verbe *être*, pour donner à l'expression plus de netteté et de précision :

Le plaisir des bons cœurs, *c'est* la reconnaissance. (La Harpe.)

Le secret de réussir,
C'est d'être adroit, non d'être utile. (Florian.)

IX. Il serait difficile d'établir des règles fixes sur l'emploi de *ce* avant le verbe *être;* le plus souvent, c'est le goût seul qui décide quand il faut ou non l'exprimer :

Après la bienfaisance,
Le plus grand des plaisirs, *c'est* la reconnaissance. (De Belloy.)

Le plus grand ouvrier de la nature EST *le temps.* (Buffon.)

Le vrai moyen d'être trompé, C'EST *de se croire plus fin que les autres.* (La Rochefoucauld.)

Dès qu'il faut obéir, le parti le plus sage
Est de savoir se faire un heureux esclavage. (Crébillon.)

Le premier moyen de diminuer l'indigence du peuple EST *d'affaiblir l'opulence extrême des riches.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

X. Il est cependant d'usage de placer *ce* en tête du second membre de la phrase, quand le premier membre peut, par son étendue, rendre vague ou obscur le rapport entre l'attribut et le sujet :

La fureur de la plupart des Français, C'EST *d'avoir de l'esprit; et la fureur de ceux qui veulent avoir de l'esprit,* C'EST *de faire des livres.* (Montesquieu.)

Le plus beau présent qui ait été fait aux hommes après la sagesse, C'EST *l'amitié.* (La Roche.)

Celui qui dit qu'il connaît Dieu et ne garde pas ses commandements, C'EST *un menteur.* (Bossuet.)

XI. Lorsque le verbe est placé entre deux infinitifs, l'emploi du pronom *ce* est de rigueur avant le second :

La vie est un dépôt confié par le ciel ;
Oser en disposer, *c'est être* criminel. (Gresset.)

VOYAGER *à pied*, C'EST VOYAGER *comme Thalès, Platon, Pythagore.* (J.-J. Rousseau.)

Épargner les plaisirs, *c'est* les *multiplier*. (Fontenelle.)

RÉDUIRE *l'homme à son corps*, C'EST *le* RÉDUIRE *à ses sens.* (Aimé Martin.)

On dit cependant : SOUFFLER N'EST *pas* JOUER.

XII. Il est encore d'usage d'employer le pronom *ce* dans le second membre de la phrase, lorsque, dans le premier, il est suivi d'un pronom relatif :

CE QUI *importe à l'homme*, C'EST *de remplir ses devoirs sur la terre.* (J.-J. Rousseau.)

Ce que je sais le mieux, *c'est* mon commencement. (Racine.)

CE QU'ON *souffre avec le moins de patience*, CE *sont les perfidies, les trahisons, les noirceurs.* (T. Corneille.)

CE QUI *donne le plus d'éloignement pour les dévots de profession*, C'*est cette âpreté de mœurs qui les rend insensibles à l'humanité.* (J.-J. Rousseau.)

Les constructions suivantes n'ont ni la même netteté ni la même précision :

CE QUI *m'étonne le plus* EST DE VOIR *que tout le monde n'est pas étonné de sa faiblesse.* (Pascal.)

Après les bonnes leçons, ce qu'il y a de plus instructif SONT LES RIDICULES. (Duclos.)

XII. Si le verbe *être* est précédé d'une négation, on ne répète pas ordinairement le pronom :

CE QUI *paraît aux uns étendue d'esprit* N'EST *aux yeux des autres que* MÉMOIRE *et légèreté.* (Vauvenargues.)

Celui, celle ; ceux, celles.

I. *Celui*, *celle* (1), ne s'accordent qu'en genre avec les noms dont

---

(1) Ce pronom a eu des formes très-nombreuses ; voici les principales :

Cis, cist, cest. Ilec, icil, iceulx.
Icelluy, celluy, iceux.
Cil, cilz.
Cestuy, celluy.

Quelques-unes de ces formes lui étaient communes avec le pronom *ce*.

Chascun est huy assez expert

ils rappellent l'idée ; le nombre auquel on les emploie est toujours subordonné à l'idée qu'ils expriment :

L'empire des Perses et CELUI *de Syrie ne furent jamais si forts que* CELUI *des Parthes.* (Montesquieu.)

L'influence du luxe se répand sur TOUTES LES CLASSES, *même sur* CELLE *du laboureur.* (Marmontel.)

On répétait avec admiration LE NOM *des Solon et des Lycurgue avec* CEUX *des Miltiade et des Léonidas.* (Thomas.)

Les défauts de Henri IV étaient CEUX *d'un homme aimable, et ses vertus,* CELLES *d'un grand homme.* (Voltaire.)

Il y a deux sortes de respects : CELUI *qu'on doit au mérite, et* CELUI *qu'on rend aux places, à la naissance.* (Duclos.)

Comme on le voit par les exemples qui précèdent, *celui*, *celle*, peuvent avoir pour complément un substantif ou une proposition incidente ; dans le premier cas, on peut ellipser le pronom avant le complément :

Si la fin de Socrate est D'UN *sage, la mort de Jésus est* D'UN *Dieu.*
(J.-J. Rousseau.)

C'est-à-dire CELLE *d'un sage*, CELLE *d'un Dieu*.

Voyez si mes regards sont *d'un juge sévère.* (Racine.)

C'est-à-dire CEUX *d'un juge*, etc.

Dans le second cas, le pronom doit toujours être exprimé :

Les vraies louanges ne sont pas CELLES QUI *s'offrent à nous, mais* CELLES QUE *nous arrachons.* (Fontenelle.)

D'esloingner *celluy la* qui pert,
Et d'aimer *cil* a qui fortune
Est gracieuse et opportune. (Saint-Gelais.)

Le language hébrieu seul estoit alors à toux hommes commun et en ICELLUY *hont esté escrittes loix et histoires.* (F. Bonivard.)

Va le quérir, le mettons en son sac en lieu de CESTUY-*cy, et le refermons comme il estoit.* (Bonav. des Périers.)

Chaude eau craint *cilz* qui a été ars. (Eustache Deschamps.)

Crassus n'estimoit CELLUY *digne d'estre nomé citoïen romain, qui ne pouvoit souldoïer ordinairement une légion de soldatz.* (F. Bonivard.)

*Les paouvres par faute de biens forains, les riches par superabondance d'*ICEULX.
(Le même.)

— *Iceluy, icelle, iceux, icelles*, sont les seules formes qui soient usitées aujourd'hui en style de pratique ; du temps de Racine, elles étaient encore en usage au palais, comme le prouvent ces vers des *Plaideurs :*

Témoin trois procureurs, dont *icelui* Citron
A déchiré la robe. . . . .

Exposer à vos yeux l'idée universelle
De ma cause et des faits renfermés en *icelle.*

La satire de Boileau sur l'homme est une de CELLES OÙ *il y a le plus de mouvement et de variété.* (La Harpe.)

II. Les pronoms *celui*, *celle*, *ceux*, *celles*, peuvent-ils être immédiatement suivis d'un qualificatif, adjectif, ou participe, ou bien exigent-ils pour complément une proposition incidente? De ces deux formes, enfin, laquelle doit-on préférer?

Les grandeurs naturelles sont CELLES QUI SONT INDÉPENDANTES *de la volonté des hommes.* (Fontenelle.)

Le goût de la philosophie n'était pas alors CELUI DOMINANT. (Voltaire.)

La première construction, plus conforme à l'usage ancien et général, nous paraît mériter la préférence qu'on lui accorde aujourd'hui; elle a incontestablement quelque chose de plus précis; mais la seconde ne saurait être formellement condamnée, attendu que plusieurs de nos grands écrivains s'en sont servis, et la plupart de nos orateurs politiques les plus distingués en ont fait usage :

On confondait, sous l'action de la loi aquilienne, la blessure faite à une bête et CELLE FAITE *à un esclave.* (Montesquieu.)

Les Athéniens ont trois espèces de monnaies; CELLES EN ARGENT *sont les plus communes.* (Barthélemy.)

J'ai joint à ma dernière lettre CELLE ÉCRITE *par le prince.* (Racine.)

Toutefois nous préférons et nous conseillons à tous l'emploi de la première forme; car si la seconde peut être admise quand elle figure seule dans une proposition, elle serait choquante si elle était employée dans une série de propositions coordonnées : qu'on essaye de la substituer à celle dont Buffon s'est servi dans la phrase suivante, et l'on en aura la preuve :

La meilleure de toutes les éducations est CELLE QUI EST LA PLUS ORDINAIRE, CELLE PAR LAQUELLE ON NE FORCE *pas la nature,* CELLE QUI EST LA MOINS SÉVÈRE, CELLE QUI EST LA PLUS PROPORTIONNÉE, *je ne dis pas aux forces, mais à la faiblesse de l'enfant.*

Ne serait-ce pas, en effet, la travestir que de la changer en celle-ci :

La meilleure de toutes les éducations est CELLE LA PLUS ORDINAIRE, CELLE NE FORÇANT *pas la nature,* CELLE LA MOINS SÉVÈRE, CELLE LA PLUS PROPORTIONNÉE, etc.

III. *Celui*, *ceux*, s'emploient souvent sans aucun rapport avec un terme précédent; alors ils ne se disent que des personnes et sont toujours déterminés par une proposition incidente ou par un des adverbes *ci*, *là*.

CELUI *qui rend un service doit l'oublier;* CELUI *qui le reçoit, s'en souvenir.* (Barthélemy.)

Celles de ma naissance ont horreur des bassesses.
Leur sang tout généreux hait les molles adresses. (Corneille.)

Il y a un goût dans la simple amitié où ne peuvent atteindre CEUX QUI *sont nés médiocres.* (La Bruyère.)

Celui-ci, celui-là.

I. *Celui-ci*, *celle-ci*, servent à distinguer l'objet le plus proche ou celui dont on a parlé en dernier lieu; *celui-là*, *celle-là*, l'objet le plus éloigné ou celui dont on a parlé d'abord :

Corneille nous assujettit à ses caractères et à ses idées, Racine se conforme aux nôtres. CELUI-LÀ (Corneille) *peint les hommes comme ils devraient être;* CELUI-CI (Racine) *les peint tels qu'ils sont.* (La Bruyère.)

L'accessoire, chez Cicéron, c'était la vertu; chez Caton, c'était la gloire : Cicéron se voyait toujours le premier; Caton s'oubliait toujours : CELUI-CI *voulait sauver la république pour elle-même;* CELUI-LÀ *pour s'en vanter.* (Montesquieu.)

Tel est l'avantage ordinaire
Qu'ont sur la beauté les talents :
Ceux-ci plaisent dans tous les temps,
Celle-là n'a qu'un temps pour plaire. (Voltaire.)

II. Il s'emploient quelquefois sans aucun rapport avec un terme exprimé :

CELUI-CI *meurt dans les prospérités et dans les richesses,* CELUI-LÀ *dans la misère et dans l'amertume de son âme; et les uns et les autres dormiront ensemble dans la même poussière.* (Fléchier.)

III. S'ils sont en relation avec un seul terme, *celui-ci* se rapporte à ce qui suit, et *celui-là* rappelle ce qui précède :

Il n'y a pas aujourd'hui de mot plus magique que CELUI-CI, L'ARGENT.

Vous parlez de GENS DÉSINTÉRESSÉS; CEUX-LÀ *sont rares.*

Les mœurs d'un peuple font le principe actif de sa conduite; les lois n'en sont que le frein : CELLES-CI *n'ont donc pas sur lui le même empire que les mœurs.* (Duclos.)

IV. *Celui-là*, employé pour *celui*, donne plus d'énergie à l'expression; mais on ne doit pas le séparer des différents termes de la proposition où il figure :

CELUI-LÀ EST *bien heureux qui ramène ses désirs à sa fortune, et qui sait se plaire à ce qu'il a.* (Montaigne.)

CELUI-LÀ *est riche, qui reçoit plus qu'il ne consume;* CELUI-LÀ *est pauvre, dont la dépense excède la recette.* (La Bruyère.)

CELUI-LÀ *est bien misérable, qui trouble sa vie par la crainte de la mort, et sa mort par la crainte de sa vie.* (Charron.)

Ceci, cela, ça.

I. *Ceci* se rapporte toujours à ce qui suit :

Il y avait CECI *de particulier chez les Romains, qu'*ILS MÊLAIENT QUELQUE SENTIMENT RELIGIEUX À L'AMOUR QU'ILS AVAIENT POUR LEUR PATRIE. (Montesquieu.)

II. *Cela* rappelle une idée énoncée précédemment :

. . . . Qu'est-ce donc ? me voilà.
— *Ma maîtresse se meurt.* — Quoi ! n'est-ce que *cela* ? (Molière.)

Qu'est *ceci*, mes enfants, écoutez-vous vos flammes ?
Et perdez-vous encor le temps avec des femmes ? (Corneille.)

Dans les interrogations, il serait mieux d'écrire *qu'est-*CE CI en deux mots, comme on écrit *qu'est-*CE LA, quand le rapport a lieu avec une proposition ; et *qu'est* CECI quand on veut désigner un objet.

III. *Cela*, qui est employé, dans certains cas, préférablement à *ce*, comme sujet du verbe *être*, ainsi que nous l'avons dit précédemment, est le seul qui puisse figurer comme sujet d'un autre verbe :

Être avec des gens qu'on aime, CELA *suffit.* (La Bruyère.)

Quand vous ne m'écririez que dix ou douze lignes, CELA *me ferait toujours plaisir.* (Racine.)

Lorsqu'on veut changer les mœurs, il ne faut pas les changer par les lois; CELA *paraîtrait trop tyrannique : il vaut mieux les changer par d'autres mœurs.* (Montesquieu.)

IV. *Cela*, en parlant des personnes, s'emploie quelquefois dans le style familier :

J'ai vu M. de Pompone, M. de Besons, M[me] *de Villars; tout* CELA *vous fait mille compliments.* (M[me] de Sévigné.)

Ce sont les meilleures filles du monde, CELA *vit comme des saintes.* (Marivaux.)

Mais, le plus souvent, il sert à exprimer une idée de mépris :

J'ai vu *cela* tout jeune, et, d'un air important,
Cela tranche, *cela* vous prêche, vous gourmande :
Pour que *cela* vous porte, il faudra qu'on s'amende. (C. Delavigne.)

V. *Ça*, contraction de *cela*, n'est admis que dans le style familier :

Donnez-moi ÇA ; *il n'y a pas de mal à* ÇA. (Académie.)

ÇA *sera comme* ÇA *voudra, monsieur Gros-Jean ; mais* ÇA *sera pourtant comme* ÇA. (Piron.)

ÇA *me fait mal au cœur, mais que faire ?* (Le même.)

Emploi des pronoms indéfinis.

On, l'on.

I. *On* (1) est essentiellement masculin et singulier :

Quand ON EST CHRÉTIEN, *de quelque sexe qu'*ON SOIT, *il n'est pas permis d'être lâche.* (Fénelon.)

On reste dans son *coin*, hélas! quand *on* est vieux. (J. Autran.)
On n'est pas *vertueux* pour n'avoir aucun vice. (Aubert.)

II. Mais quand il s'applique spécialement à une femme, l'adjectif qui le qualifie prend le genre féminin :

Ce qui ne plaît qu'aux yeux en un instant s'oublie,
Le charme dure peu quand *on* n'est que *jolie*. (Gosse.)

*Elle était dans l'âge où l'*ON *n'est plus* JOLIE, *mais où l'*ON *est encore* BELLE. (Marmontel.)

Demeurez pour servir aux femmes de modèle,
Montrez-leur qu'*on* peut être et *jeune*, et *sage*, et *belle*.
(Collin d'Harleville.)

A votre âge, ma fille, *on* est bien *curieuse*. (Marmontel.)

III. Enfin, quand il sert à désigner plusieurs individus, l'adjectif qui s'y rapporte se met au pluriel, et prend le genre des personnes que le pronom représente :

Quand ON *est* JEUNES, RICHES *et* JOLIES *comme vous, Mesdames,* ON *n'en est pas* RÉDUITES *à l'artifice.* (Diderot.)

Alors, si ON *se convenait,* ON *se touchait la main et* ON *était* AMIS *pour toujours.* (Marmontel.)

*Le commencement et le déclin de l'amour se font sentir par l'embarras où l'*ON *est de se trouver* SEULS. (La Bruyère.)

Personne ici n'est surpris de me voir passer l'hiver à la campagne; mille gens du monde en font autant. ON *demeure donc toujours* SÉPARÉS, *mais on se rapproche par de longues et fréquentes visites.* (J.-J. Rousseau.)

IV. S'il faut en croire la plupart des grammairiens, c'est une faute d'employer *l'on* au commencement d'une phrase; dans la Bruyère, cependant, presque tous les alinéas commencent par cette forme :

L'ON *voit des hommes tomber d'une haute fortune par les mêmes défauts qui les y avaient fait monter.*

L'ON *craint la vieillesse que l'on n'est pas sûr de pouvoir atteindre.*

L'ON *est plus sociable et d'un meilleur commerce par le cœur que par l'esprit.*

---

(1) Il est dérivé du latin *homo*, homme. On a employé autrefois, dans un sens absolu et indéterminé, les formes *hom, hum, hons, um, om, on,* etc.

L'ON *marche sur les mauvais plaisants, et il pleut par tout pays de cette sorte d'insectes.*

Disons pourtant que, dans ce cas, la lettre *l*, purement euphonique, est surabondante et qu'il vaut mieux ne pas l'employer.

V. L'euphonie exige qu'on fasse usage de *l'on* après certains monosyllabes, et principalement après *et*, *si*, *ou*, quand le pronom n'est pas immédiatement suivi de *le*, *la*, *les*, *leur*.

On passe sur l'honnête, *et l'on* songe à l'utile. (Destouches.)

Partout on a disséqué l'homme, ET L'ON *ne nous montre plus que son cadavre. Ainsi le plus digne objet de la création a été dégradé par notre savoir comme le reste de la nature.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Une vertu parfaite a besoin de prudence,
Et doit considérer, pour son propre intérêt,
Et les temps *où l'on* vit, et les lieux *où l'on* est. (Corneille.)

Il y a autant de vices qui viennent de ce qu'on ne s'estime pas assez, que de ce QUE L'ON *s'estime trop.* (Montesquieu.)

Mais on écrira sans la lettre *l*, pour éviter une rencontre de sons désagréables :

On célèbre la mort du cerf par des fanfares; ON LE *laisse fouler aux chiens,* ET ON LES *fait jouir pleinement de leur victoire en leur faisant curée.* (Buffon.)

Chacun.

I. *Chacun* (1), précédé d'un substantif pluriel, veut *son*, *sa*, *ses*, ou *leur*, *leurs*, avec le complément qui le suit.

II. *Chacun*, précédé d'un complément direct, veut *son*, *sa*, *ses*, avant le complément indirect ou le complément circonstanciel qui le suit :

Remettez ces livres CHACUN *à* SA *place.* (Académie.)

Les deux rois faisaient chanter des Te Deum CHACUN *dans* SON *camp.* (Voltaire.)

---

(1) Anciennes formes :

Cascun, cascune; cescun, cescune; chescun, chescune; chaschun, chaschune; chascun, chascune.

Il était très-souvent joint à l'article indéfini *un :*

UN CHASCUN *des dictz livres, l'un comportant l'autre vauldroit un escu.* (F. Bonivart.)

Encore qu'*un chascun* vaille ici-bas son prix,
Le plus cher toutefois est souvent à mespris. (Régnier.)

Cette construction n'est plus en usage que dans le style marotique.

La conversation doit être comme les jeux où l'on jette la carte CHACUN *à* SON *tour*. (Mme de Staël.)

Un habile homme doit régler le rang de ses intérêts, et les conduire CHACUN *dans son ordre*. (La Rochefoucauld.)

III. Quand il est placé entre le verbe et son complément direct, il veut *leur*, *leurs*, avant ce complément :

Ils ont payé CHACUN LEUR *écot*. (Académie.)

Les langues ont CHACUNE LEURS *bizarreries*. (Boileau.)

Ils étaient divisés en corps de métiers qui avaient CHACUN LEURS *magistrats*, LEUR *justice et* LEUR *bannière*. (Barante.)

Dans la phrase suivante, l'emploi de *leur* serait plus conforme à l'usage :

Ils prêtèrent CHACUN *à* SON *tour le serment qui suit*. (Mignet.)

IV. Quand le verbe et son complément direct précèdent ou suivent *chacun*, on emploie *leur* avant le complément circonstanciel :

Les citoyens, CHACUN *selon* LEURS *facultés, tenaient table ouverte*. (Vertot.)

Également intéressés à la répression des désordres, les Romains et les Gépides envoyèrent des troupes CHACUN *de* LEUR *côté*. (Am. Thierry.)

V. S'il est placé entre un verbe intransitif et un complément circonstanciel, on emploie *son*, *sa*, *ses*, avant le complément :

Tous les juges ont opiné CHACUN *selon* SES *lumières*.

Dans les phrases analogues, on peut employer *leur*, *leurs*, en plaçant *chacun* entre deux virgules, et en l'isolant ainsi du verbe et du complément :

Tous les juges ont opiné, CHACUN, *selon* LEURS *lumières*.

VI. Mais si *chacun* est placé entre le verbe et son complément indirect, l'emploi de *leur* avant le complément circonstanciel est très régulier :

Ceux qui s'aiment d'abord avec la plus violente passion contribuent bientôt CHACUN *de* LEUR *part à s'aimer moins, et ensuite à ne s'aimer plus*. (La Bruyère.)

La logique, d'accord en cela avec la grammaire, exige l'emploi de *leur*, *leurs*, quand le complément qui suit *chacun* est indispensable à l'achèvement du sens du verbe :

Ils sont allés, CHACUN, *visiter* LEURS *terres*.

Mettez ces livres CHACUN *à* LEUR *place*.

Ils se rendirent CHACUN *au poste qui* LEUR *était assigné*.

Toutes ces nations barbares se distinguaient CHACUNE *par* LEUR *manière de combattre et de s'armer*. (Montesquieu.)

VII. Mais on doit employer *son*, *sa*, *ses*, et les pronoms *le*, *la*, *lui*, quand la proposition qui précède *chacun* présente un sens complet :

Ils ont donné leur avis CHACUN *selon* SES *vues.*

La loi lie les hommes CHACUN *en ce qui* LE *concerne.*

L'un, l'autre; les uns, les autres.

I. *L'un*, *l'autre*, *les uns*, *les autres*, employés dans des propositions coordonnées, servent à désigner des objets dont on vient de parler :

Charles XII, roi de Suède, éprouva ce que LA PROSPÉRITÉ *a de plus grand et ce que* L'ADVERSITÉ *a de plus cruel, sans avoir été aveuglé par l'*UNE *ni ébranlé par l'*AUTRE.

La jeunesse est présomptueuse, et la vieillesse est timide : L'UNE *veut vivre,* L'AUTRE *a vécu.* (Mme Roland.)

Les deux seuls malheurs véritables sont la perte de l'objet qu'on aime le plus, et la perte du repos de la conscience. Le ciel a chargé le temps d'adoucir L'UNE, *et le repentir de réparer* L'AUTRE. (Ségur.)

Comme on le voit par cet exemple, *l'un*, *l'une*, *les uns*, *les unes*, rappellent les substantifs exprimés d'abord, et *l'autre*, *les autres*, les substantifs énoncés les derniers.

II. Il ont quelquefois un sens tout à fait indéterminé :

LES UNS *ne semblent être sur la terre que pour y jouir d'un indigne repos, et se dérober par la diversité des plaisirs à l'ennui qui les suit partout, à mesure qu'ils le fuient ;* LES AUTRES *n'y sont que pour chercher sans cesse dans les soins d'ici-bas des agitations qui les dérobent à eux-mêmes.* (Massillon.)

Parmi les arts libéraux, LES UNS *s'adressent plus directement à l'âme, comme la poésie, l'éloquence ;* LES AUTRES *plus directement à l'esprit.* (Marmontel.)

L'un et l'autre, les uns et les autres.

I. *L'un et l'autre* expriment la *pluralité* et forment une expression pronominale inséparable :

L'un et l'autre, à mon sens, ont le cerveau troublé. (Boileau.)

La poésie ne doit ses avantages sur la peinture qu'aux harmonies des objets. L'UNE ET L'AUTRE *se servent des mêmes lois.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

II. Le substantif qui suit *l'un et l'autre* se met toujours au singulier :

L'un et l'autre consul suivaient ses étendards. (Corneille.)

La Condamine a parcouru L'UN ET L'AUTRE HÉMISPHÈRE. (Buffon.)

III. *L'un et l'autre* sont ordinairement précédés de *les* s'ils sont employés comme compléments d'un verbe actif, et de *leur* s'ils sont compléments d'un verbe intransitif :

Je LES *tiens pour battus* LES UNS ET LES AUTRES.
Je veux LEUR *parler* À L'UN ET À L'AUTRE. (Laveaux.)

L'un l'autre, les uns les autres.

I. *L'un l'autre*, *les uns les autres*, expriment une idée de réciprocité et forment proposition elliptique, dans laquelle le premier terme figure comme sujet, le second comme complément :

Dans ce monde il se faut *l'un l'autre* secourir. (La Fontaine.)
L'un l'autre vainement ils semblent se haïr. (Boileau.)
. . . . Corsaires à corsaires,
L'un l'autre s'attaquant, ne font pas leurs affaires. (Régnier.)

II. Si à l'idée de réciprocité se joint l'idée de pluralité, et qu'il s'agisse de plus de trois objets, on doit préférer *les uns les autres* à *l'un l'autre*, que les écrivains emploient cependant fort souvent :

Les Phéniciens, étonnés, se regardaient LES UNS LES AUTRES. (Fénelon.)
Les hommes sont faits pour se consoler LES UNS LES AUTRES. (Voltaire.)

Quiconque.

I. *Quiconque* est toujours du nombre singulier, et masculin dans le sens général :

QUICONQUE A *beaucoup de témoins de* SA *mort*, MEURT *toujours avec courage.* (Voltaire.)

QUICONQUE EST CAPABLE *de mentir* EST INDIGNE *d'être* COMPTÉ *au nombre des hommes.* (Fénelon.)

Quiconque est *soupçonneux* invite à *le* trahir. (Voltaire.)

II. Mais s'il se rapporte particulièrement à une femme, l'adjectif qui le modifie se met au féminin :

Mesdames, QUICONQUE *de vous sera assez* HARDIE *pour médire de moi, je l'en ferai repentir.* (Académie.)

III. *Quiconque* et *qui*, employés pour *celui qui*, étaient autrefois suivis du pronom *il :*

QUICONQUE *découvrit les diverses révolutions des astres*, IL *fit voir*, etc. (D'Olivet.)

. . . . . Qui voudrait épuiser ces matières,
Il compterait plutôt. . . . . (Boileau.)

Cette construction n'est plus en usage; *il* se supprime toujours, attendu que le sujet de la proposition principale (*celui*) est contenu dans *quiconque*, et ellipsé avant *qui :*

QUICONQUE *rejette le bouclier de la religion se trouve sans défense au milieu du combat.* (Bossuet.)

Qui veut mourir ou vaincre est rarement vaincu. (Corneille.)

Autrui.

I. *Autrui* est un terme vague qui ne s'emploie jamais qu'en complément indirect :

Dans le bonheur d'*autrui* je cherche mon bonheur. (Corneille.)

Ne fais à AUTRUI *que ce que tu voudrais qui te fût fait à toi-même.* (Académie.)

Heureux ou malheureux, l'homme a besoin *d'autrui.* (Delille.)

II. Il ne doit jamais être mis en rapport avec les adjectifs déterminatifs *son*, *sa*, *ses*, *leur*, ni avec le pronom *lui ;* et pour marquer un rapport de possession, on se sert du pronom *en* et de l'article *le*, *la*.

On ne doit donc pas dire : EN *épousant les intérêts d'*AUTRUI, *nous ne devons pas épouser* SES *passions.*

Ni : *Donner de mauvais exemples à autrui*, *c'est* LUI *nuire.*

Mais :

En épousant les intérêts D'AUTRUI, *nous ne devons pas* EN *épouser* LES *passions.*

Donner de mauvais exemples, c'est nuire à AUTRUI.

Dans toutes les phrases analogues, l'emploi de *autres* est préférable :

En épousant les intérêts des AUTRES, *nous ne devons pas épouser* LEURS PASSIONS.

Quelqu'un, quelques-uns.

I. *Quelqu'un*, employé dans un sens indéterminé, est toujours *masculin :*

Plus on aime *quelqu'un*, moins il faut qu'on *le* flatte;
A ne rien pardonner le pur amour éclate. (Molière.)

S'il est QUELQU'UN *que la vanité a rendu* HEUREUX, *à coup sûr* CE QUELQU'UN *était un sot.* (J.-J. Rousseau.)

QUELQUES-UNS *ont fait, dans leur jeunesse, l'apprentissage d'un certain métier, pour en exercer un autre, et fort différent, le reste de leur vie.* (La Bruyère.)

II. Mais il s'emploie au féminin quand il est pris dans un sens particulier et qu'il représente un nom féminin :

A ce plaisant objet si *quelqu'une* recule,
Cette quelqu'une dissimule. (La Fontaine.)

III. Suivi d'un adjectif, il prend la préposition *de :*

Est-il QUELQU'UN D'ASSEZ LÂCHE *pour insulter une femme ?*

IV. Suivi d'un complément déterminatif, il se dit des personnes et des choses, et prend le genre de son complément :

Dieu est partout. Tous les lieux sont marqués par QUELQU'UN *de ses prodiges.* (Massillon.)

Il ne leur donna jamais la consolation de se réjouir de QUELQU'UNE *de ses fautes.* (Fléchier.)

Si les princes acquièrent QUELQUES-UNS *de leurs sujets en les achetant, ils en perdent une infinité d'autres en les appauvrissant.* (Montesquieu.)

A QUELQUES-UNES *des mouches que j'avais observées, la tête paraissait obscure comme un point noir ; elle étincelait à d'autres comme un rubis.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

QUELQUES-UNS *de ces outils sont excellents.*

QUELQUES-UNES *des maisons de cette rue sont fort belles.*

V. *Quelqu'un* prend le genre de son complément toutes les fois même que celui-ci est sous-entendu :

Plusieurs de ces dames m'ont promis de venir ; QUELQUES-UNES *viendront.* (Girault-Duvivier.)

Tel.

Ce pronom ne doit pas être immédiatement suivi de *qui ;* ainsi, au lieu de dire comme Racine :

Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera.

on doit dire, en plaçant le pronom relatif au commencement de la proposition incidente : TEL *rit vendredi* QUI *dimanche pleurera;* c'est ce que Voltaire a très-bien observé dans ces vers :

Tel brille au second rang *qui* s'éclipse au premier ;
Il devint lâche roi d'intrépide guerrier.

Personne.

Personne est pronom indéfini et généralement du genre *masculin*, quand il est employé sans déterminatif :

Il n'y a PERSONNE *si peu* INSTRUIT *des affaires.* (Académie.)

PERSONNE *ne veut être* PLAINT *de ses erreurs.* (Vauvenargues.)

Je ne connais PERSONNE *d'aussi* HEUREUX *que cette femme.* (Académie.)

Quelques grammairiens pensent qu'on doit mettre l'adjectif au

féminin toutes les fois que *personne* est en rapport avec un nom ou un pronom féminin exprimé dans la phrase, et qu'il faut dire :

PERSONNE *n'est plus* JOLIE *ni plus* COQUETTE *que cette demoiselle.*
Est-il PERSONNE *de plus* GRACIEUSE *et de plus* GENTILLE *qu'elle?*

Comme on dit :

ON *n'est pas plus* JOLIE *que cette femme.* QUICONQUE *est vraiment* MÈRE *n'est plus* COQUETTE.

Nous partageons cette opinion ; et nous croyons qu'on pourrait établir en principe que tout pronom indéfini est du même genre que le terme dont il éveille l'ideé.

CHAPITRE V.

DU VERBE.

Du verbe en général.

I. Le *verbe* est le mot le plus important du langage ; sans lui, la pensée la plus simple ne saurait être exprimée. Si, en effet, on nous disait : *Paul riche*, nous ne verrions dans ces deux mots que deux idées distinctes rendues par un *nom* (Paul) et par un *adjectif* (riche) ; et la pensée serait incomplète, car nous ne saurions pas si l'on veut dire : *Paul* EST *riche maintenant*, ou *Paul* SERA *riche plus tard*, ou *Paul* A ÉTÉ *riche autrefois.* Si l'on nous dit, au contraire, *Paul* EST *riche*, nous comprenons aussitôt qu'on *affirme* que la qualité de *riche* appartient à *Paul.*

II. Le mot *est*, qui exprime cette affirmation, se nomme *verbe*, du latin *verbum* (mot, parole), c'est-à-dire, *mot par excellence.*

Le verbe, dans son acception la plus générale, est donc le *principal mot du langagec*, *cetui qui affirme que l'idée exprimée par l'attribut appartient au sujet.*

L'Académie définit ainsi le verbe : « ... Partie de l'oraison qui exprime soit une action faite ou reçue par le sujet, soit simplement l'état ou la qualité du sujet, et qui se conjugue par personnes, par nombres, par temps et par modes. »

Des différentes espèces de verbes.

I. Quand le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut* sont distincts, c'est-à-dire énoncés séparément, comme dans la proposition : ***Paul** est riche*, le verbe est toujours *être*.

Dans ce cas, on le désigne sous le nom de *verbe substantif*, parce qu'il *subsiste* par lui-même et indépendamment de l'attribut.

II. Mais le plus souvent le verbe et l'attribut sont combinés ensemble, et l'on ne peut les distinguer qu'au moyen de l'analyse.

Ainsi, dans cette proposition, *Dieu récompense*, pour retrouver le verbe et l'attribut, il faut décomposer *récompense*, et dire : *Dieu est récompensant*.

Il en sera de même pour toutes les espèces de verbes qui contiennent en eux l'attribut : *Le soleil* ÉCLAIRE, est pour *Le soleil* EST ÉCLAIRANT; *Un père* PARDONNERAIT, est pour *Un père* SERAIT PARDONNANT; *Le courtisan se* FLATTAIT, est pour *Le courtisan* ÉTAIT FLATTANT *soi; Il* PLEUVRA, est pour *Il* SERA PLEUVANT.

Tous ces verbes s'appellent *verbes attributifs*, parce qu'ils contiennent un *attribut*.

III. Il n'y a donc qu'un seul *verbe substantif*, et tous les autres verbes sont des *verbes attributifs*.

A proprement parler, le verbe substantif est *le seul verbe*, car il existe implicitement et se retrouve dans tous les autres.

IV. Il y a quatre sortes de verbes *attributifs :*

1° Les verbes *transitifs*,
2° Les verbes *intransitifs*,
3° Les verbes *pronominaux*,
3° Les verbes *impersonnels*.

Les verbes attributifs se divisent en *transitifs* ou *actifs*, et en *intransitifs* ou *neutres*.

I. Verbes transitifs ou actifs.

Le mot *transitif*, qui vient du latin *transire*, *transitivus*, signifie *qui passe*.

Les *verbes transitifs* ou *actifs* sont donc ceux qui expriment une action *qui passe* du sujet au complément direct.

L'attente est une chaîne qui LIE *tous nos plaisirs.* (Montesquieu.)
L'activité FAIT *plus de fortunes que la prudence.* (Vauvenargues.)

Il est plus aisé de DIRE *des choses nouvelles que de* CONCILIER *celles qui ont été dites.* (Vauvenargues.)

Les grandeurs du monde CORROMPENT *l'âme; l'indigence* L'AVILIT.
(J.-J. Rousseau.)

Lie, *fait*, *dire*, *concilier*, *corrompent*, *avilit*, sont des verbes *transitifs*, attendu que l'action qu'ils expriment a pour termes *chaîne*, *plaisirs*, *fortunes*, *choses*, *âme*.

II. Verbes intransitifs ou neutres.

Le mot *intransitif* signifie *qui ne passe pas*.

I. Les verbes *intransitifs* sont donc ceux qui expriment une action *qui ne passe pas* du sujet à un complément direct; ils marquent un *état* plutôt qu'une action : *L'homme* VIEILLIT. *L'arbre* FLEURIT.

Un homme vraiment heureux ne PARLE *guère et ne* RIT *guère; il resserre pour ainsi dire le bonheur autour de son cœur.* (J.-J. Rousseau.)

Il ne peut jamais EXISTER *d'amitié sincère et durable entre deux ambitieux; un intérêt commun peut les lier momentanément; mais si la concorde* PARAÎT *sur leurs lèvres, la haine* RESTE *au fond de leurs cœurs.* (Ségur.)

Les scélérats TOMBENT *dans l'athéisme par ce raisonnement de leur conscience: « J'*EXISTE, *donc Dieu n'*EXISTE *pas.* » (Malhesherbes.)

La société et même l'amitié de la plupart des hommes, n'est qu'un commerce qui ne DURE *qu'autant que le besoin.* (La Rochefoucauld.)

Dans ces phrases, *parle*, *rit*, *exister*, *paraît*, *reste*, *tombe*, *existe*, *dure*, sont des verbes *intransitifs*.

Quelques grammairiens désignent improprement ces verbes sous le nom de *neutres*. Que dans les grammaires latines on les nomme ainsi, parce qu'ils ne sont ni actifs ni passifs (*neuter*, ni l'un ni l'autre), cela est juste; mais en français, cette dénomination n'a pas de sens.

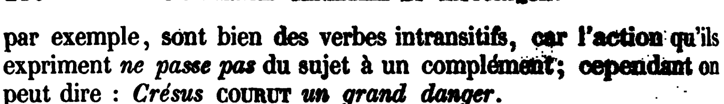
II. Quelques verbes *intransitifs* ont cependant un complément; mais il est toujours accompagné d'une préposition, et conséquemment il est *indirect : Tous les biens* SORTENT DE *la terre. Les vers* NUISENT AUX *fruits*.

La sainteté de l'Évangile PARLE À *mon cœur.* (J.-J. Rousseau.)

Le génie n'est pas fait pour TRAFIQUER DU *mensonge avec la fortune.* (Thomas.)

On ne RIVALISE *point en un instant* AVEC *une popularité prodigieuse, conquise par des services éclatants.* (Mirabeau.)

III. Un très-grand nombre de verbes *intransitifs* deviennent *transitifs* dans certaines acceptions. Les verbes *courir* et *dormir*,



par exemple, sont bien des verbes intransitifs, car l'action qu'ils expriment *ne passe pas* du sujet à un complément; cependant on peut dire : *Crésus* COURUT *un grand danger*.

DORMEZ *votre sommeil, grands de la terre.* (Bossuet.)

L'évêque de Meaux a créé une langue que lui seul A PARLÉE. (Chateaubriand.)

Ils peuvent donc être *accidentellement transitifs*.

IV. Plus souvent encore les verbes transitifs deviennent intransitifs ; c'est lorsqu'ils cessent d'exprimer une action qui passe à un complément direct : *L'ennui* RONGE LA VIE ; *L'ennui* RONGE.

Le verbe *ronger*, suivi du complément direct *la vie*, est *transitif;* employé sans complément, il est *intransitif*.

On dit, dans ce cas, que les verbes transitifs sont pris absolument, ou employés dans un sens absolu :

Beaucoup de races d'animaux ONT FINI *pour jamais.* (Cuvier.)

J'*accepte*, ce seul mot renferme leur trépas;
Et ce mot, plein de sang, vous ne le direz pas. (C. Delavigne.)

Le pasteur conduit ses troupeaux sans alarmes; le laboureur SÈME *et* MOISSONNE *en paix.* (Marmontel.)

DISCUTONS *souvent, ne disputons jamais.* (Ségur.)

III. Verbes pronominaux.

I. Les *verbes pronominaux* sont ceux qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne, comme *je me*, *tu te*, *il se* ou *elle se*, *nous nous*, *vous vous*, *ils se* ou *elles se :* JE ME *flatte ;* TU TE *connais ;* IL SE *repent*, etc.

A la troisième personne, le premier pronom peut être remplacé par un nom : *Le pécheur se repent. Les courtisans se vantent.*

Il ne faut pas permettre à l'homme de SE MÉPRISER *tout entier.* (Bossuet.)

Le despotisme, qui SE JOUE *de la raison et des hommes,* SE PLAÎT *aux choses les plus bizarres.* (Ségur.)

Il ne faut pas SE FLATTER ; *les plus expérimentés dans les affaires font des fautes capitales.* (Bossuet.)

Dans les cours, le déshonneur est comme la fumée, qui SE BLANCHIT *en s'étendant au loin.* (Helvétius.)

On SE MÉFIE *des autres, on* SE DÉFIE *de soi.* (Académie.)

II. Il y a deux sortes de verbes pronominaux : les *verbes pronominaux essentiels* et les *verbes pronominaux accidentels*.

III. Les *verbes pronominaux essentiels* sont ceux qui, dans aucune circonstance, ne peuvent être employés sans un pronom pour com-



plément : *Nous* NOUS ABSENTONS; *Alexandre* S'EMPARA *de Babylone*, qu'on retranche *nous* et *se*, on n'aura plus que des constructions barbares.

Quoiqu'il soit facile de reconnaître les verbes pronominaux essentiels, nous croyons devoir en présenter le tableau :

S'abstenir.
S'accouder.
S'accroupir.
S'acharner.
S'acheminer.
S'adonner.
S'agenouiller.
S'agriffer.
S'aheurter.
S'amouracher.
S'arroger.
S'attrouper.
Se blottir.
Se cabrer.
Se carrer.
Se comporter.
Se défier.
Se dédire.
Se démener.
Se désister.
Se dévergonder.
S'ébahir.
S'ébouler.
S'écrouler.
S'embusquer.
S'emparer.
S'empresser.
S'en aller.
S'encanailler.
S'enquérir.
S'enquêter.
S'en retourner.
S'escrimer.
S'estomaquer.
S'évader.
S'évanouir.
S'évaporer.
S'évertuer.
S'extasier.
Se formaliser.
Se gargariser.
Se gendarmer.
S'immiscer.
S'industrier.
S'ingénier.
S'ingérer.
Se mécompter.
Se méfier.
Se méprendre.
Se moquer.
S'opiniâtrer.
Se parjurer.
Se prosterner.
Se racquitter.
Se ratatiner.
Se raviser.
Se rebeller.
Se rébéquer.
Se récrier.
Se rédimer.
Se refrogner.
Se réfugier.
Se remparer.
Se rengorger.
Se repentir.
Se souvenir.

IV. Les *verbes pronominaux accidentels* sont ceux qui ne prennent le second pronom qu'*accidentellement ;* ainsi, dans : *L'orgueilleux se loue*, le verbe *louer* est un verbe *transitif* employé accidentellement comme verbe *pronominal*.

On donne encore le nom de *réfléchis* aux pronominaux accidentels.

V. Les verbes *pronominaux accidentels* ont la valeur transitive, lorsqu'ils sont formés de verbes transitifs : *Le coupable* SE TRAHIT, c'est-à-dire *trahit* LUI-MÊME. Ceux qui sont formés de verbes intransitifs ont la valeur intransitive : *L'avare* SE NUIT, c'est-à-dire *nuit* A LUI-MÊME.

VI. Parmi les verbes pronominaux *accidentels*, quelques-uns doivent être considérés comme pronominaux *essentiels :* ce sont ceux où le second pronom est tellement lié au verbe par le sens, qu'on ne saurait le retrancher sans porter atteinte à la signification du verbe. Ces verbes sont :

S'attacher.
S'apercevoir.
S'attaquer.
S'attendre.
S'aviser.
Se disputer.
Se douter.
Se louer *(se féliciter)*.
Se plaindre.
Se prévaloir.
Se taire.
Se servir.

VII. Les verbes *pronominaux accidentels* ont quelquefois le sens des verbes passifs latins. Ainsi, dans : *Ce vers* SE TROUVE *dans Racine*, la forme seule est réfléchie ; ce n'est qu'une manière figurée de s'exprimer.

VIII. Aux trois personnes du pluriel, certains verbes pronominaux expriment l'idée de réciprocité: *Pierre et Jean* SE QUERELLENT ne veut pas dire : *Pierre et Jean querellent eux-mêmes*, mais SE *querellent* L'UN L'AUTRE.

IX. D'autres ont à la fois le sens *réfléchi* et le sens *réciproque*. Ainsi, *Les philosophes se contredisent*, équivaut à *Les philosophes contredisent* SOI, ou SE *contredisent* LES UNS LES AUTRES.

X. Il y a encore des *verbes à forme pronominale* qui n'ont ni le sens *réfléchi*, ni le sens *réciproque;* tels sont: *je me meurs*, *je m'en vais*.

IV. Verbes impersonnels.

I. Les *verbes impersonnels* sont ceux qui s'emploient seulement à la troisième personne du singulier, et qui n'ont point de sujet déterminé. *Il*, sujet des propositions, *il cultive*, *il fleurit*, peut être remplacé par un nom, *le* LABOUREUR *cultive*, *l'*ARBRE *fleurit; il* est donc un sujet déterminé. Mais si je dis : *il pleut*, *il tonne*, dans ce cas *il* ne peut se traduire ni par un nom de personne, ni par un nom de chose; c'est donc un sujet indéterminé.

Un verbe peut n'être employé qu'aux troisièmes personnes et n'être point un verbe *impersonnel;* le caractère d'un *impersonnel* est d'avoir un sujet indéterminé, c'est-à-dire un sujet qui ne représente ni une personne, ni une chose.

Les *verbes impersonnels* sont ainsi appelés, parce que l'action qu'ils expriment ne peut être attribuée à une personne.

II. Il se divisent en *verbes essentiellement impersonnels*, c'est-à-dire qui n'existent qu'à la troisième personne du singulier, et en *verbes accidentellement impersonnels*, c'est-à-dire qui existent aux autres personnes, mais qui changent de sens lorsqu'ils sont employés impersonnellement.

VERBES ESSENTIELLEMENT IMPERSONNELS.

I. Chaque verbe *impersonnel* qui exprime un phénomène de la nature, comme *il pleut*, *il tonne*, forme, à proprement parler, une proposition complète à lui seul. Le sujet et l'attribut sont compris dans le radical; *il pleut*, *il tonne*, sont pour, LA PLUIE *est* PLEUVANT, LE TONNERRE *est* TONNANT; et comme, en français, un verbe ne saurait être exprimé à un mode personnel sans avoir un sujet, on les fait précéder du pronom personnel *il*, pris dans un sens indéfini, et dont,

en ce cas, l'unique fonction est de marquer la troisième personne.

Il faut est le seul verbe essentiellement impersonnel qui n'exprime point un phénomène de la nature.

II. Un verbe *essentiellement impersonnel* peut devenir figurément transitif ou intransitif : *Le prédicateur* A TONNÉ *contre les vices du siècle.*

. . . . Notre homme
Tranche du roi des airs, *pleut*, *vente* et fait en somme
Un climat pour lui seul. . . . . (La Fontaine.)

III. Le verbe *faire*, suivi d'un adjectif, forme quelques locutions impersonnelles qui ont rapport aux influences atmosphériques, comme celles-ci : *Il fait chaud*, *il fait froid*, dans lesquelles le verbe *faire* n'a pas d'autre fonction que de donner aux idées de *chaleur* et de *froid* une forme verbale qui, en français, n'a pas d'expression simple équivalente.

IV. Lorsque les verbes essentiellement impersonnels sont suivis d'un nom précédé d'une des formes indéfinies *un*, *une*, *du*, *de la*, *des*, le nom est le véritable sujet, et le pronom *il*, qui le représente, n'est que le sujet apparent de la proposition. Dans : *Il pleut du* SANG ; *Il grêle des* PIERRES ; SANG et PIERRES sont les sujets réels représentés par le pronom *il*, qui conserve aux verbes *pleuvoir* et *grêler* leur forme impersonnelle.

VERBES ACCIDENTELLEMENT IMPERSONNELS.

I. Dans les verbes *impersonnels* qui, comme *il arrive*, *il importe*, n'expriment point un phénomène de la nature, le pronom sujet *il* a plus d'importance. Non-seulement il indique la troisième personne, mais il équivaut à *cela*, et représente une proposition subordonnée au verbe personnel : IL *importe que nous soyons religieux*, est pour *Soyons religieux*, CELA *importe.*

II. Beaucoup de verbes attributifs sont pris accidentellement comme *impersonnels;* leur sujet alors ne représente pas une personne ou une chose déterminée, et signifie *cela;* ainsi le verbe *convenir* est un verbe intransitif qui a toutes ses personnes, car on dit : JE CONVIENS *de ce que vous dites;* VOUS CONVENEZ *que vous avez tort.* Cependant, il est pris *impersonnellement* dans cette phrase : IL CONVIENT *d'être réservé dans son langage*, qu'on peut décomposer ainsi : *Être réservé dans son langage* (CELA) *convient.*

III. Le verbe substantif *être*, suivi d'un adjectif, devient impersonnel dans un très-grand nombre de locutions : IL EST *beau de défendre sa patrie*. IL EST *doux de prier*.

IV. Quand les verbes *accidentellement impersonnels* sont suivis d'un substantif, celui-ci est le véritable sujet, et le pronom *il* n'est que le sujet apparent. Dans cette phrase : *Il est* DES HOMMES *qui aiment le faux brillant*, c'est moins le verbe qui est impersonnel que la forme syntaxique; car *Il est des hommes* équivaut à : DES HOMMES *sont qui*, etc.; DES GENS *se rencontrent qui*, etc.; et si la forme impersonnelle est préférée dans ces phrases, c'est qu'elle rend plus générale l'idée qu'on veut exprimer.

FORME DITE PASSIVE.

I. La plupart des grammairiens ont suivi la classification latine, et admis en français des *verbes passifs*. Si nous avions cette espèce de verbes, nous aurions, comme les Latins et les Grecs, une forme, un mot unique exprimant l'idée d'une action *reçue par le sujet*, autrement dit, *passive;* et nous obtiendrions cette *forme* à l'aide d'une terminaison particulière. En latin, un léger changement de terminaison suffit pour opérer cette différence d'idées si complète : *Am* O, j'aime; *am* OR, je suis aimé; *aud* IEBAT, il entendait; *aud* IEBATUR, il était entendu. Il en est de même en grec : φιλ ῶ, j'aime; φιλ ῦμαι, je suis aimé; ἀκου ει, il entend; ἀκού εται, il est entendu.

Malheureusement notre langue est déshéritée de cet admirable mécanisme, et nous sommes forcés d'avoir recours à une circonlocution, formée du verbe auxiliaire *être* et d'un *participe passé*, lequel n'est autre chose qu'un attribut prenant le genre et le nombre de son sujet, et formant avec lui et le verbe une proposition complète. *Je* (sujet) *suis* (verbe) *aimé* (attribut), est une proposition qui, conjuguée à tous les modes et à tous les temps du verbe *être*, ne présente pas plus des formes verbales particulières que les propositions : *Je suis malade; Tu étais distrait; Il fut mécntent; Nous serons prudents*, où les attributs sont des adjectifs.

II. Le seul mot qui contienne l'idée de passivité dans la forme française, c'est le participe, qu'on n'a présenté jusqu'ici que comme le *passé* du *transitif*, tandis qu'en réalité le *participe passé* de nos verbes contient deux formes : l'une, accompagnée de l'auxiliaire *avoir*, qui indique l'action *faite par le sujet*, et par conséquent *transitive : La guerre* A RAVAGÉ *le monde; La guerre* AYANT RAVAGÉ *le*

monde; l'autre, accompagnée ou non de l'auxiliaire *être*, qui marque l'action *reçue par le sujet*, et par conséquent *passive : Le monde* RAVAGÉ *par la guerre ; Le monde* ÉTANT, AYANT ÉTÉ RAVAGÉ *par la guerre*.

On pourrait cependant appeler *forme passive* l'expression d'une proposition qui contient le participe passé passif, comme *Je suis aimé ; Tu étais reçu ; Vous serez admirés ;* surtout si le participe est suivi d'un complément : *Je suis aimé* DE MON PÈRE ; *Tu étais reçu* PAR TES AMIS ; *Vous serez admirés* PAR LA POSTÉRITÉ.

Des nombres.

Le *nombre* est la forme que prend la terminaison du verbe, selon que le sujet représente *un* ou *plusieurs*. Il y a deux nombres en français : le *singulier*, quand il s'agit d'une seule personne ou d'une seule chose (*j'aime*, *tu aimes*, *il aime*) ; le *pluriel*, quand il s'agit de plusieurs personnes ou de plusieurs choses (*nous aimons*, *vous aimez*, *ils aiment*).

Des personnes.

I. *Personne*, mot qui vient du latin *persona*, veut dire *rôle*, *personnage*, parce que dans tout discours l'existence, l'action ou l'état exprimés par les verbes, sont nécessairement attribués à plusieurs personnages dont les rôles sont différents. Par exemple, si je dis à quelqu'un : JE *suis pauvre*, *et* JE *demande du pain*, il comprendra que *je parle de moi ;* si je lui dis : TU *es pauvre*, *et* TU *demandes du pain*, il comprendra que c'est *à lui que je parle ;* si enfin je lui dis : CET HOMME *est pauvre*, *et* IL *demande du pain*, il comprendra que c'est *d'un autre que je parle*, et que ce n'est ni de lui, ni de moi.

II. La personne *qui parle* s'appelle *première personne*, parce qu'elle joue le premier rôle.

On l'exprime au moyen du pronom *je* pour le singulier et du pronom *nous* pour le pluriel.

III. La personne *à qui l'on parle* s'appelle *deuxième personne*, parce qu'elle joue le second rôle.

Elle est représentée par le pronom *tu* pour le singulier, et le pronom *vous* pour le pluriel.

IV. La personne *de qui l'on parle* est la *troisième personne*, parce qu'elle joue le troisième rôle.

On l'exprime le plus souvent par un des pronoms *il*, *elle*, pour le singulier, et *ils*, *elles*, pour le pluriel.

V. La *personne* est donc la forme que prend la terminaison du verbe pour indiquer quel est son sujet.

VI. Il y a *trois personnes* pour le singulier, et trois pour le pluriel.

Des modes.

I. *Mode* veut dire *manière* (du latin *modus*).

Les *modes* sont les différentes *manières* de présenter l'existence, l'action ou l'état exprimés par le verbe.

Je lis, *je lirais*, *lis*, *il veut que je lise*, *lire*, *lisant*, sont des formes qui appartiennent toutes au même verbe, et cependant l'action qu'elles expriment est présentée de différentes manières par la personne qui parle. Dans le premier cas, j'*affirme;* dans le second, je *désire;* dans le troisième, je *commande;* dans le quatrième, mon action *dépend* d'un premier verbe; dans le cinquième, l'action de *lire* est exprimée, mais elle n'est *pas définie*, enfin dans le sixième elle *participe* de la nature de l'adjectif par sa terminaison et par son emploi.

II. Comme l'existence, l'état et l'action peuvent être présentés de ces six manières différentes, nous avons six *modes;* on leur a donné des noms qui indiquent leur caractère propre et expriment leurs différentes fonctions; ce sont : l'*indicatif* ou *affirmatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif*, l'*infinitif*, et le *participe*.

III. Les quatre premiers sont dits *modes personnels*, parce qu'ils sont toujours déterminés sous le rapport du nombre et de la personne; les deux autres sont appelés *modes impersonnels*, parce qu'ils présentent l'idée du verbe dans le sens le plus général, sans aucune acception de nombre ni de personne.

Modes personnels.

I. L'*indicatif* ou *affirmatif* exprime l'existence, l'action ou l'état d'une manière certaine et absolue. Il *indique* ou *affirme* simplement qu'au moment de la parole, la chose est, a été ou sera :

La loi DOIT ÊTRE *comme la mort qui n'*ÉPARGNE *personne*. (Montesquieu.)

L'esprit qu'on *veut avoir gâte* celui qu'on *a*. (Gresset.)

II. Le *conditionnel* exprime l'existence, l'action ou l'état, non d'une manière positive et absolue, mais comme subordonné à telle ou telle *condition* énoncée ou sous-entendne :

SI *vous n'étiez en France, il* FAUDRAIT *passer à travers tous les obstacles pour y venir*. (Mézeray.)

III. L'*impératif* exprime l'existence, l'action ou l'état sous la forme d'un commandement; il fait supposer, de la part de celui qui parle, l'idée d'un ***ordre***, d'une ***exhortation***, d'un ***désir***, ou d'une ***prière*** :

1° Ordre : SORTEZ *d'ici.* — 2° Exhortation : COMMENCEZ *avec réflexion,* SUIVEZ *avec activité, et* PERSÉVÉREZ (Lévis). — 3° Désir : ACCORDEZ-*moi ce que je vous demande.* — 4° Prière : *Grand Dieu,* SECOUREZ-*nous !*

PARLEZ, ÉCRIVEZ, AGISSEZ, *comme si vous aviez mille témoins;* COMPTEZ *que tôt ou tard tout est su.* (Mme de Maintenon.)

Usez, n'*abusez* point, le sage ainsi l'ordonne. (Voltaire.)

IV. Le *subjonctif* exprime l'existence, l'état ou l'action d'une manière subordonnée, c'est-à-dire dépendante d'un autre verbe auquel il est lié (*subjunctivus*, sous-joint) par une conjonction :

La religion ordonne QUE NOUS AIMIONS *notre prochain.*

Modes impersonnels.

I. L'*infinitif* exprime l'existence, l'état ou l'action d'une manière ***indéfinie*** et ***générale***, sans déterminer ni la personne, ni le nombre.

Ce mode sert de ***sujet*** à une proposition, ou de ***complément*** à un verbe ou à une préposition :

Sujet : AIMER *ses parents est un devoir.*

Complément d'un verbe : *Heureux qui sait* SE CONTENTER *de peu!*

Complément d'une préposition : *Il ne faut qu'une conscience pure pour* DORMIR *en paix.*

Les exemples suivants présentent ces divers accidents :

CHERCHER *le bonheur sans* SAVOIR *où il est, c'est* S'EXPOSER *à le* FUIR, *c'est* COURIR *autant de risques qu'il y a de routes pour* S'ÉGARER. (J.-J. Rousseau.)

PENSER *peu,* PARLER *de tout, ne* DOUTER *de rien, n'*HABITER *que les dehors de son âme, et ne* CULTIVER *que la superficie de son esprit, s'*EXPRIMER *heureusement,* AVOIR *un tour d'imagination agréable, une conversation légère et délicate, et* SAVOIR PLAIRE *sans se* FAIRE ESTIMER ; ÊTRE *né avec le talent équivoque d'une conception prompte, et se* CROIRE *par là au-dessus de la réflexion;* VOLER *d'objets en objets, sans en* APPROFONDIR *aucun;* CUEILLIR *rapidement toutes les fleurs et ne* DONNER *jamais aux fruits le temps de* PARVENIR *à leur maturité : c'est une faible peinture de ce qu'il a plu à notre siecle d'*HONORER *du nom d'esprit.* (D'Aguesseau.)

II. Le *participe* exprime l'existence, l'état ou l'action sous la forme d'un *qualificatif* ou d'un *attribut*. Il doit son nom à sa nature même, qui *participe* à la fois du verbe et de l'adjectif; de l'adjectif, en ce qu'il sert à qualifier, et du verbe, parce qu'il marque un temps (*aimant, ayant aimé, devant aimer*), et qu'il peut avoir un complément :

On ramassa Turenne MORT. *(Qualificatif.)*

La foudre est TOMBÉE. *(Attribut.)*

Je gravissais dans les ténèbres, SAISISSANT les branches et les racines que je rencontrais. *(Présent.)*

ABANDONNÉS sur le rivage, les malheureux périrent de faim. *(Passé.)*

DEVANT COMMANDER un jour aux autres, les jeunes Perses apprenaient d'abord à obéir. *(Futur.)*

NOTA. — Le *participe*, accompagné de la préposition *en*, n'est ni qualificatif ni attributif; il marque la cause, la manière, le moyen, etc.:

EN FORGEANT *on devient forgeron.*

Des temps.

DIVISION DES TEMPS.

Nous venons de démontrer que l'existence, l'action et l'état peuvent être envisagés de six manières différentes. Ces modifications de la même idée ne sont pas les seules que subisse le verbe. Il en éprouve d'autres qui sont comme les signes des différentes époques de la durée.

En effet, on peut affirmer qu'une chose *est*, *a été* ou *sera*, qu'elle *se fait*, qu'elle *a été faite* ou qu'elle *se fera;* on peut commander qu'un chose *se fasse sur-le-champ*, *qu'on la fasse plus tard* ou *qu'on l'ait faite avant une autre*. Les différents modes, comme on le voit, renferment tous la même division de la durée, et cette division naturelle comprend le *présent*, le *passé* et le *futur*.

I. Le *présent* d'un verbe est la forme au moyen de laquelle on affirme l'existence, l'action ou l'état, comme un fait *présent*, comme *ayant lieu* au moment de la parole, ou bien encore comme *habituel*, comme *général :*

Midi SONNE (maintenant).

Mon père PRISE. *Mon frère* FUME (habituellement).

Le malheur ÉPROUVE *les hommes* (généralement).

La beauté ne DÉPLAÎT *jamais, mais elle* PEUT *être dépourvue de ce charme qui* INVITE *à la regarder, qui* ATTIRE, *qui* REMPLIT *l'âme d'un sentiment doux.* (Voltaire.)

De longues et fraîches avenues SE PERDENT *dans la campagne et* ANNONCENT *la maison qui* EST *entourée d'eaux.* (La Bruyère.)

II. Le *passé* est la forme qui affirme l'existence, l'action ou l'état, comme un fait *passé* ou *antérieur* au moment où l'on parle :

Les Anglais ONT BRÛLÉ *Jeanne d'Arc.*

Gustave Wasa RECONQUIT *difficilement le trône de Suède.*

Charlemagne MIT *un tel tempérament dans les ordres de l'Etat, qu'ils* FURENT *contre-balancés et qu'il* RESTA *le maître.* (Montesquieu.)

L'ami que nous AVONS RETROUVÉ *dans les jours de l'abandon est le plus touchant des bienfaiteurs.* (Lacretelle.)

III. Le *futur* est la forme du verbe qui affirme l'existence, l'action ou l'état comme étant *à venir* et *postérieur* au moment où l'on parle, quelle que soit d'ailleurs l'époque qu'on veuille exprimer.

Nous nous PROMÈNERONS *tout à l'heure. — Vous* SORTIREZ *demain. — Il* VENDRA *sa maison dans quatre ans. — Nous* MOURRONS *tous.*

IV. Le *présent*, le *passé* et le *futur* sont appelés **TEMPS PRINCIPAUX**.

SUBDIVISION DES TEMPS PRINCIPAUX.

I. Deux temps principaux sont à leur tour susceptibles de nuances différentes, qui servent à exprimer les points de vue particuliers sous lesquels on envisage les diverses époques de la durée : ce sont le *passé* et le *futur*.

En effet, une chose peut être *passée*, mais s'être faite en même temps qu'une autre ou avant elle, etc. ; une chose peut être *future*, et néanmoins se faire avant une autre qui est également future : de là les divisions du passé en *imparfait*, *passé défini*, *passé indéfini*, *passé antérieur* et *plus-que-parfait*, et celle du futur en *futur simple* et *futur antérieur*.

II. On emploie l'*imparfait* pour exprimer une action passée, il est vrai, mais que l'on considère comme présente relativement à une autre action avec laquelle elle s'est faite simultanément.

César prodigua l'argent dans une république qu'il VOULAIT *corrompre.*

Le Dieu qu'ont toujours servi les Hébreux et les chrétiens n'a rien de commun avec les divinités pleines d'imperfections et même de vices, que le reste du monde ADORAIT. (Bossuet.)

*Sous Charlemagne, l'Empire se maintint par la grandeur du chef; le prince était grand, l'homme l'*ÉTAIT *davantage.* (Montesquieu.)

III. On se sert du *passé défini* pour exprimer une action passée dans un temps déterminé qu'on précise :

Louis XII MOURUT *en 1515.*

Je FUS *bien* FÂCHÉ HIER *de vous avoir quittée avec tant de précipitation.* (Fénelon.)

Nous PARTÎMES HIER *de Paris à neuf heures du matin.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

IV. On emploie le *passé indéfini* pour exprimer une action passée dans un temps indéterminé qu'on ne précise pas :

Dieu A DIT, *et les choses* ONT ÉTÉ FAITES ; *il* A COMMANDÉ, *et elles* ONT ÉTÉ CRÉÉES.

Dieu A CRÉÉ *le genre humain, et en le créant il n'a pas dédaigné de lui enseigner le moyen de le servir et de lui plaire.* (Bossuet.)

*Je ne me souviens plus déjà de tous les déplaisirs que vous m'*AVEZ DONNÉS. (Molière.)

Cruelle, quand ma foi vous *a*-t-elle *déçue?*
Songez-vous qu'en naissant mes bras vous *ont reçue?* (Racine.)

V. On se sert du *passé antérieur* pour exprimer une action passée antérieurement à une autre également passée, et qui l'a suivie immédiatement :

Quand les Grecs EURENT IMMOLÉ *Iphigénie, ils firent voile pour l'Asie Mineure.*

Certaines grammaires indiquent encore un autre passé, qu'elles désignent sous le nom de *passé antérieur indéfini* (*j'*AI EU *aimé*); mais cette forme se trouve rarement dans les écrivains, et l'Académie, en l'indiquant comme une analogie du passé antérieur, dit qu'elle est à peu près inusitée. Toutefois ceux qui peuvent trouver une différence de sens entre ces deux phrases : *Lorsque j'*AI EU *dîné*, *je suis sorti; Lorsque j'*EUS *dîné*, *je suis sorti*, ne sauraient préférer la seconde à la première.

De plus, si l'on admettait ce passé antérieur indéfini, il faudrait inventer de nouvelles dénominations pour ces autres formes : *j'*AURAIS EU *écrit*, *j'*EUSSE EU *chanté*, *j'*AURAIS EU *fini*, *il voulait que nous* EUSSIONS EU *fini*, des locutions particulières formées d'un des temps du verbe *avoir* et d'un participe passé, et exprimant une action absolue, complète, à peu près comme cette forme des Latins : *id habui persuasum.*

VI. On se sert du *plus-que-parfait* pour exprimer une action passée antérieurement à une autre également passée, mais qui ne l'a pas suivie immédiatement :

Christophe Colomb AVAIT DÉCOUVERT *l'Amérique lorsque Vasco de Gama cherchait le chemin des Indes orientales.*

VII. On se sert du *futur* simple pour exprimer une action à venir, et naturellement postérieure au moment où l'on parle :

Nous nous RAPPELLERONS *avec plaisir nos malheurs passés.*

Il y a plaisir d'être dans un vaisseau battu de l'orage, lorsqu'on est assuré qu'il ne PÉRIRA *pas.* (Pascal.)

Quand le sacre? — Le roi *sera* sacré demain. (C. Delavigne.)

Ceux qui se portent bien deviennent malades; il leur faut des gens dont le métier soit de leur assurer qu'ils ne MOURRONT *point.* (La Bruyère.)

VIII. Enfin on emploie le *futur antérieur* pour exprimer une action qui est postérieure, il est vrai, au moment de la parole, mais qui sera antérieure à une autre également à venir :

J'AURAI VERSÉ *tout mon sang, lorsque je cesserai de défendre mon poste.*

DIVISION ET SUBDIVISION DES TEMPS.

DIVISION.	SUBDIVISION.
Présent	Présent.
Passé	Imparfait. Passé défini. Passé indéfini. Passé antérieur. Plus-que-parfait.
Futur	Futur. Futur antérieur.

OBSERVATION. — La subdivision complète des temps existe seulement au mode indicatif; les autres modes n'ont que les trois temps principaux de la durée, le présent, le passé, le futur.

Le CONDITIONEL *présent* exprime la condition comme se rapportant à une chose présente : *Je* COMMENCERAIS *mon travail, si tout était prêt.*

Un peu de bon sens FERAIT *évanouir beaucoup d'esprit.* (Vauvenargues.)

*J'*ABANDONNERAIS *tout, si je savais ne pas réussir.* (Mme de Sévigné.)

Le *passé* exprime la condition comme se rapportant à une chose déjà passée :

*Je l'*AURAIS *entièrement* ABANDONNÉ, *s'il n'avait pas voulu suivre mes conseils.* (Diderot.)

Il y a une seconde forme de conditionnel passé, laquelle n'est autre que le plus-que-parfait du subjonctif, et qui ajoute à l'idée d'une condition celle d'un souhait : *J'*EUSSE PRÉFÉRÉ *vous voir hier.*

Le *futur* exprime la condition comme se rapportant à une chose à venir : *J'*ENVERRAIS *demain ma lettre, si la vôtre était écrite.*

Le *conditionnel* n'a qu'une forme pour le présent et le futur.

L'IMPÉRATIF *présent* exprime le commandement comme devant être exécuté à l'instant même : RENDEZ-*moi ce livre.*

SOYEZ *assidu,* FLATTEZ *et ne* BAILLEZ *pas : voilà tout le secret des cours, et ce qui y assure les succès de la médiocrité.* (Lévis.)

Le *passé* exprime le commandement comme devant être déjà exécuté lorsqu'une autre chose aura eu lieu. Il a, pour cette raison, été appelé ***impératif passé antérieur*** : AYEZ FINI *cette lettre lorsque je rentrerai.*

Le *futur* exprime l'ordre comme devant être exécuté dans l'avenir : VENEZ *me voir demain.*

L'*impératif* n'a qu'une forme pour le *présent* et le *futur*.

Le SUBJONCTIF, outre le présent, le passé et le futur, a un imparfait et un plus-que-parfait :

Les peuples de la Grèce craignaient que les Athéniens ne RÉSISTASSENT *pas aux Perses.* (Barthélemy.)

Pour obtenir la couronne civique, à Rome, il fallait qu'on EÛT SAUVÉ *l'armée d'un grand danger.* (Vertot.)

Non, s'il vous plaît, je n'entends pas que vous FASSIEZ *de dépense, et que vous* ENVOYIEZ *rien acheter pour moi.* (Molière.)

Pompée aspirait à des honneurs qui le DISTINGUASSENT *de tous les capitaines de son temps.* (Vertot.)

Il semble que la nature AIT EMPLOYÉ *la règle et le compas pour peindre la robe du zèbre.* (Buffon.)

L'INFINITIF a le présent, le passé et le futur :

Voulez-vous SAVOIR *comment il faut* DONNER ? *mettez-vous à la place de celui qui reçoit.*

On ouvre et on détale tous les matins pour TROMPER *son monde, et on ferme le soir après* AVOIR TROMPÉ *tout le jour.* (L. Bruyère.)

*Dans les disgrâces, le comble de l'infortune est d'*AVOIR ÉTÉ *heureux, parce que le souvenir du bonheur passé rend plus vif le sentiment d'une disgrâce présente.* (J.-J. Rousseau.)

Je ne crois pas encor *devoir me prononcer.* (C. Delavigne.)

Le PARTICIPE a le présent, le passé et le futur :

Les animaux VIVANT *d'une manière plus conforme à la nature, doivent être sujets à moins de maux que nous.* (J.-J. Rousseau.)

L'éloge est un hommage DÛ *aux talents et aux vertus ; il anime les arts, il excite l'émulation; mais il faut le dispenser à propos.* (Fénelon.)

La philosophie est l'art d'éclairer les hommes pour les rendre meilleurs ; c'est la morale universelle des peuples et des rois, FONDÉE *sur la nature et sur l'ordre éternel.* (Thomas.)

DÉNOMINATION DES TEMPS.

Sous le rapport de leur forme, les temps sont appelés ***simples*** ou *composés*, et sous le rapport de la formation, ils se divisent en *primitifs* et en *dérivés*.

I. *Temps simples.*

Les *temps simples* sont ceux dans lesquels le changement seul de la terminaison suffit pour exprimer les diverses modifications de modes et de temps. Ce sont :

INDICATIF.....	*Présent*.........	J'aime; nous aimons, etc.
	Imparfait.......	J'aimais; nous aimions, etc.
	Passé défini.....	J'aimai; nous aimâmes, etc.
	Futur..........	J'aimerai; nous aimerons, etc.
CONDITIONNEL.	*Présent*.........	J'aimerais; nous aimerions, etc.
IMPÉRATIF....	*Présent*.........	Aime; aimons.
SUBJONCTIF...	*Présent*.........	Que j'aime; que nous aimions, etc.
	Imparfait.......	Que j'aimasse; que nous aimassions, etc.
INFINITIF.....	*Présent*.........	Aimer.
PARTICIPE....	*Présent*.........	Aimant.
	Passé..........	Aimé.

II. *Temps composés.*

Les *temps composés* sont ceux qui n'indiquent les modifications de modes et de temps qu'avec le secours des verbes *être* et *avoir*. Ce sont :

INDICATIF......	*Passé indéfini*...	J'ai aimé. Je suis venu.
	Passé antérieur..	J'eus aimé. Je fus venu.
	Plus-que-parfait.	J'avais aimé. J'étais venu.
CONDITIONNEL .	*Passé*..........	J'aurais, j'eusse aimé. Je serais, je fusse venu.
IMPÉRATIF.....	*Futur antérieur*..	Aie aimé. Sois venu.
SUBJONCTIF....	*Passé*..........	Que j'aie aimé. Que je sois venu.
	Plus-que-parfait..	Que j'eusse aimé. Que je fusse venu.
INFINITIF......	*Passé*...........	Avoir aimé. Etre venu.
PARTICIPE.....	*Passé*...........	Ayant aimé. Etant venu.

III. *Temps primitifs.*

Les *temps primitifs* sont ceux qui servent à former tous les autres. Ils sont au nombre de cinq : l'*infinitif présent*, le *participe présent*, le *participe passé*, l'*indicatif présent*, l'*indicatif passé défini*.

IV. *Temps dérivés.*

Les *temps dérivés* sont ceux qui sont formés des temps primitifs ; tous les temps qui ne sont pas primitifs sont des *temps dérivés*.

TABLEAU DES DÉNOMINATIONS DIVERSES DES TEMPS.

MODES.	TEMPS SIMPLES.
Indicatif........	présent, imparfait, passé défini, futur.
Conditionnel....	présent, futur.
Impératif.......	présent, futur.
Subjonctif......	présent, imparfait.
Infinitif........	présent.
Participe.......	présent, passé.

TEMPS COMPOSÉS.

Indicatif........	passé indéfini, antérieur, plus-que-parfait.
Conditionnel....	passé.
Impératif......	futur antérieur.
Subjonctif.....	passé, plus-que-parfait.
Infinitif.........	passé.
Participe.......	passé, futur.

TEMPS PRIMITIFS.

Indicatif........	présent, passé défini.
Infinitif.........	présent.
Participe.......	présent, passé.

TEMPS DÉRIVÉS.

Indicatif........	imparfait, passé indéfini, antérieur, plus-que-parfait, futur, futur antérieur.
Impératif.......	présent, futur, futur antérieur.
Conditionnel....	présent, passé, futur.
Subjonctif......	présent, imparfait, passé, plus-que-parfait.
Infinitif........	passé.

Du radical et de la terminaison.

I. Tout verbe, à quelque mode, à quelque temps et à quelque personne qu'il soit employé, contient un *radical* et une *terminaison*.

II. Le *radical* est la partie du verbe qui représente l'attribut, c'est-à-dire l'idée de son propre participe, l'idée abstraite et générale de l'action ou de l'état exprimé par le verbe. *Le radical est invariable.*

III. La *terminaison* représente l'idée du verbe *être* avec ses modifications de personne, de nombre, de mode et de temps. *La terminaison est variable.*

Par exemple, dans *j'aimais*, AIM exprime l'idée générale d'*aimer;* c'est l'équivalent du participe *aimant;* AIS indique à la fois la *première personne*, le *nombre singulier*, le *mode indicatif* et le *temps passé imparfait*.

On obtient le radical d'un verbe régulier en retranchant la terminaison *de la deuxième personne de l'indicatif présent: Tu aim* ES, radical AIM; *Tu fin* IS, radical FIN; *Tu reç* OIS, radical REÇ; *Tu rend*S, radical REND.

IV. Mettre successivement après un radical les terminaisons qui représentent les trois personnes, les deux nombres, les six modes et tous les temps, c'est ce qu'on appelle *conjuguer*.

V. Il y a en français quatre conjugaisons, c'est-à-dire quatre

séries de terminaisons différentes qu'on distingue l'une de l'autre par la forme particulière de l'infinitif présent :

La 1re a l'infinitif terminé en ER : *aim*-ER, *chant*-ER, *parl*-ER.
La 2e.................. en IR : *fin*-IR, *sent*-IR.
La 3e.................. en OIR : *recev*-OIR, *apercev*-OIR, *dev*-OIR.
La 4e.................. en RE : *rend*-RE, *craind*-RE, *instrui*-RE.

VI. Tout verbe qui suit une des quatre conjugaisons dans toutes ses terminaisons, est un *verbe régulier*.

VI. Tout verbe qui s'écarte des terminaisons régulières, soit dans un ou dans plusieurs temps, soit même dans quelques personnes, est un *verbe irrégulier*.

VII. Tout verbe qui manque soit d'un ou de plusieurs modes, soit d'un ou de plusieurs temps, soit même d'une ou de plusieurs personnes, est un *verbe défectif*.

RADICAUX AVEC LEUR VALEUR.	TERMINAISONS AVEC LEUR VALEUR.
Je CHANT *Chantant*	E, 1re pers. sing. indic. prés. je *suis*.
Nous CHANT *Chantant*	IONS, 1re pers. plur. indic. imparf. nous *étions*.
Ils CHANT *Chantant*	ÈRENT. ils *furent*.
Vous ENTEND *Entendant*	REZ, 2e pers. plur. indic. futur. vous *serez*
Ils REC *Recevant*	EVRAIENT, 3e pers. plur. condit. prés. ils *seraient*.
REÇ *Recevant*	OIS *sois*
Que je PRI *Priant*	E, 1re pers. sing. subj. prés. que je *sois*.
Que nous REND *Rendant*	ISSIONS, 1re pers. plur. subj. imparf. que nous *fussions*.
Qu'ils eussent PRI *Priant*	É, 3e pers. plur. subj. plus-q.-parf. qu'ils eussent *été*.
CHANT *Chantant*	ER, inf. prés. *être*.
Avoir CHANT *Chantant*	É. avoir *été*.

Principes généraux communs à tous les verbes réguliers.

Il y a *quatre conjugaisons*.

Chaque conjugaison a *six modes*, *trois temps principaux*, des *temps simples* et des *temps composés*, des *temps primitifs* et des *temps dérivés*.

I. L'*indicatif* a *huit* temps : présent, imparfait, passé défini, passé indéfini, passé antérieur, plus-que-parfait, futur, futur antérieur.

II. Le *conditionnel* a *trois* temps : présent, passé et futur. Le conditionnel passé a deux formes.

III. L'*impératif* a *trois* temps : présent, futur et futur antérieur.

IV. Le *subjonctif* a *cinq* temps : présent, imparfait, passé, plus-que-parfait et futur.

V. L'*infinitif* a *trois* temps : présent, passé et futur.

VI. Le *participe* a *trois* temps : présent, passé et futur.

VII. Chaque conjugaison a un *participe passif*.

VIII. Chaque temps, dans les modes personnels, a *trois personnes*.

IX. Chaque personne a *deux nombres*.

Des verbes auxiliaires.

Dans la division des verbes, c'est à dessein que nous n'avons pas cité les *verbes auxiliaires;* car, à proprement parler, ils ne forment point une classe à part : l'un, *être*, est le verbe *substantif;* l'autre, *avoir*, est un verbe qui, dans un très-grand nombre de cas, a par lui-même la valeur transitive.

Être et *avoir* sont appelés *auxiliaires*, du latin *auxilium* (secours), *auxiliaris* (qui apporte du secours), parce que c'est avec leur secours que l'on conjugue les *temps composés* des verbes français.

Quoique les *verbes auxiliaires* soient irréguliers, nous en donnerons la conjugaison avant celle des verbes attributifs, parce que nous les retrouverons dans les conjugaisons régulières, et que du reste leurs terminaisons ont de grands rapports avec celles des autres verbes.

Nous commencerons les conjugaisons par le *verbe substantif*.

TABLEAU DES MODES ET DES TEMPS

DANS LES QUATRE CONJUGAISONS.

Première conjugaison,	Deuxième conjugaison,	Troisième conjugaison,	Quatrième conjugaison,
ER.	**IR.**	**OIR.**	**RE.**

MODES.

1 INDICATIF.	2 CONDITIONNEL.	3 IMPÉRATIF.	4 SUBJONCTIF.	5 INFINITIF.	6 PARTICIPE.
TEMPS.					
1 Présent.	1 Présent.	1 Présent.	1 Présent.	1 Présent.	1 Présent.
2 Imparfait.	2 Passé.	2 Futur.	2 Futur.	2 Passé.	2 Passé.
3 Passé défini.	3 Futur.	3 Futur antérieur.	3 Imparfait.	3 Futur.	3 Futur.
4 Passé indéfini.			4 Passé.		
5 Passé antérieur.			5 Plus-que-parfait.		
6 Plus-que-parfait.					
7 Futur.					
8 Futur antérieur.					

CONJUGAISON DU VERBE *ÊTRE*.

Premier mode.

INDICATIF.

Présent.

Je suis.
Tu es.
Il *ou* elle est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils *ou* elles sont.

Imparfait.

J'étais.
Tu étais.
Il *ou* elle était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils *ou* elles étaient.

Passé défini.

Je fus.
Tu fus.
Il *ou* elle fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils *ou* elles furent.

Passé indéfini.

J'ai été.
Tu as été.
Il *ou* elle a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils *ou* elles ont été.

Passé antérieur.

J'eus été.
Tu eus été.
Il *ou* elle eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils *ou* elles eurent été.

Plus-que-parfait.

J'avais été.
Tu avais été.
Il *ou* elle avait été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils *ou* elles avaient été.

Futur.

Je serai.
Tu seras.
Il *ou* elle sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils *ou* elles seront.

Futur antérieur.

J'aurai été.
Tu auras été.
Il *ou* elle aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils *ou* elles auront été.

Deuxième mode.

CONDITIONNEL.

Présent ou futur.

Je serais.
Tu serais.
Il *ou* elle serait.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils *ou* elles seraient.

PRINCIPALES FORMES ANCIENNES.

INDICATIF.

Présent.

Je sui, suis.
Tu ies.
Il est.
Nous sommes, soumes.
Vous iestes, estes.
Ils sunt, sont.

Imparfait.

J'estoie.
Tu estoies.
Il estoit.
Nous estiemes, estiennes (iomes).
Vous esties.
Ils estoient.

Parfait défini.

Je fui.
Tu fus.
Il fut, fu.
Nous fumes, fusmes.
Vous fustes.
Ils furent.

Futur simple.

Je serai.
Tu seras.
Il serat, sera.
Nous seromes, serommes.
Vous seres.
Ils seront.

Passé. — 1re FORME.

J'aurais été.
Tu aurais été.
Il *ou* elle aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils *ou* elles auraient été.

Passé. — 2e FORME.

J'eusse été.
Tu eusses été.
Il *ou* elle eût été.
Nous eussions été.
Vous eussiez été.
Ils *ou* elles eussent été.

Troisième mode.

IMPÉRATIF.

Présent ou futur.

Sois.
Soyons.
Soyez.

Futur antérieur.

Aie été.
Ayons été.
Ayez été.

Quatrième mode.

SUBJONCTIF.

Présent ou futur.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il *ou* qu'elle soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils *ou* qu'elles soient.

Imparfait.

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il *ou* qu'elle fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils *ou* qu'elles fussent.

Passé.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il *ou* qu'elle ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils *ou* qu'elles aient été.

Plus-que-parfait.

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il *ou* qu'elle eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils *ou* qu'elles eussent été.

Cinquième mode.

INFINITIF.

Présent. Être.

Passé. Avoir été.

Futur. Devoir être.

Sixième mode.

PARTICIPE.

Présent. Étant.

Passé. Été ; ayant été.

Futur. Devant être.

PRINCIPALES FORMES ANCIENNES.

CONDITIONNEL.

Présent.

Je seroie.
Tu seroies.
Il seroit.
Nous seriemes, seriemes.
Vous series.
Ils seroient.

IMPÉRATIF.

Sois.
Soiemes, soienmes, soismmes.
Soies.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je soie.
Que tu soies.
Qu'il soit.
Que nous soiemes, soienmes, soismmes.
Que vous soies.
Qu'ils soient.

Imparfait.

Que je fuisse, fuise, fuse.
Que tu fuisses, fuses.
Qu'il fuist, fust.
Que nous fuissiemes, fusiemes.
Que vous fuissies, fusies.
Qu'ils fuissent, fusent.

INFINITIF.

Iestre, estre.

PARTICIPE.

Présent. Estant.

Passé. Estet, este.

Observations sur le verbe *Être*.

I. DU RADICAL.

I. Le verbe *être* a deux radicaux, *es* et *f* :

1° Le radical *es* se retrouve au présent, à l'imparfait et au futur de l'indicatif, au conditionnel, au subjonctif présent, à l'infinitif et au participe ; mais il subit diverses altérations.

2° L'*e* a disparu à l'indicatif présent, première personne du singulier (je *s*uis), à la première et à la troisième personne du pluriel du même temps (nous *s*ommes, ils *s*ont); à l'impératif (*s*ois, *s*oyons, *s*oyez), et au subjonctif présent (que je *s*ois, que tu *s*ois, etc.),

3° Il change *s* en *t* devant les voyelles (j'*ét*ais, *été*, *ét*ant), et devant *r* (être).

4° Au futur et au conditionnel, le radical *es* s'est, pour ainsi dire, renversé (je *es*rai, tu *es*ras, nous *esse*rons, vous *esse*riez, etc.). Cette altération n'a pas eu d'autre raison que l'euphonie.

Au treizième siècle, on trouve la forme *esserai :*

> Que je croi molt bien sans faille
> Que par lui *esserons* delivre.

II. Le radical *f* n'existe qu'au passé défini (je *f*us, tu *f*us), et au subjonctif imparfait (que je *f*usse, que tu *f*usses); ce sont des formes empruntées au latin *fuissem*, *fuissent*.

II. DES TERMINAISONS.

Les terminaisons de *être* paraissent appartenir aux quatre conjugaisons, dont ce verbe résume en quelque sorte les divers éléments :

1° Dans les terminaisons de l'indicatif présent, le verbe *être* reproduit celles du passé défini de *finir* et de *rendre*.

Je su *is :* l'*u* qui précède la terminaison rappelle celui des Latins (s*u*m); — Tu es (*s*) : le radical finissant déjà par *s*, l'*s* de la terminaison a disparu ; — Il es *t*, nous som *mes :* la syllabe *om* reproduit la consonnance latine (s*um*us) ; — Vous (es) ê *tes :* le radical *es* a été changé en *é ;* — Ils s *ont :* la syllabe *on* remplace celle du verbe latin (s*un*t).

2° Les terminaisons du passé défini et du subjonctif imparfait reproduisent celles de *recevoir* : je f*us*, je reç*us ;* que tu f*usses*, que tu reç*usses*.

3° La terminaison du participe passé est la même que celle des participes passés des verbes de la première conjugaison : ét*é*, aim*é*.

4° Les terminaisons de l'impératif et du subjonctif présent déri-

vent de la troisième conjugaison : s*oi*s, que je reç*oi*ve ; cependant, au pluriel, ces deux temps font *soyons*, *soyez*.

5° La troisième personne du subjonctif imparfait, *qu'il fût*, prend un accent circonflexe à cause de la suppression d'une *s* à la terminaison, *qu'il fust*. Cet accent la distingue de la troisième personne du passé défini *il fut*.

6° Quant à l'infinitif, il est évident qu'il appartient à la quatrième conjugaison : êt *re*, rend *re*. L'accent vient de ce qu'on écrivait *es*tre ; et cette orthographe indique que le radical a suivi exactement la forme latine, qui a deux *ss* (e*ss*e), dont l'une a produit l'accent circonflexe *ê*tre, et l'autre est devenue un *t* devant *r* (ê*t*re) ; ainsi e*ssre*, e*STre*, Ê*Tre*.

III. DE L'EMPLOI DE *Être* COMME AUXILIAIRE.

Le verbe *être* employé comme auxiliaire sert à conjuguer :

1° Les temps composés des ***verbes intransitifs*** dont le participe est variable :

La corruption en EST VENUE *au point qu'il n'y a plus de principes d'honneur.* (Duclos.)

2° Les temps composés des *verbes pronominaux :*

IL S'EST *fidèlement* ACQUITTÉ *de sa commission.*
*La vie pastorale s'*EST CONSERVÉE *dans plus d'une contrée de l'Asie.* (Voltaire.)

3° Les temps composés d'un certain nombre de *verbes impersonnels :*

Il lui EST ARRIVÉ *un très-grand malheur.*

4° Il se joint au participe passé de tous les verbes transitifs et forme une proposition de sens passif.

Nous SOMMES *tous* CONDAMNÉS *à mort avec des sursis indéfinis.* (V. Hugo.)

REMARQUES. — Avant Voltaire, on écrivait : *j'étois* et *je serois ;* mais cette orthographe est abandonnée aujourd'hui, et l'Académie elle-même a adopté les formes : *j'étais*, *je serais*.

Les deux premières personnes du pluriel du *passé défini* prennent toujours l'accent circonflexe sur la première voyelle de la finale : nous *fûmes*, vous *fûtes ;* l'accent circonflexe représente l'*s* des personnes correspondantes du singulier, laquelle est aujourd'hui supprimée au pluriel (nous *fusmes*, vous *fustes*).

On écrit au présent du subjonctif : que nous *soyons*, que vous *soyez*, et non : que nous *soyions*, que vous *soyiez*, attendu que l'*i* de la finale est compris dans l'*y*.

Qu'il *soye* pour qu'il *soit* est un barbarisme.

CONJUGAISON DU VERBE *AVOIR*.

Premier mode.

INDICATIF.

Présent.

J'ai.
Tu as.
Il *ou* elle a.
Nous avons.
Vous avez.
Ils *ou* elles ont.

Imparfait.

J'avais.
Tu avais.
Il *ou* elle avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils *ou* elles avaient.

Passé défini.

J'eus.
Tu eus.
Il *ou* elle eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils *ou* elles eurent.

Passé indéfini.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il *ou* elle a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils *ou* elles ont eu.

Passé antérieur.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il *ou* elle eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils *ou* elles eurent eu.

Plus-que-parfait.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il *ou* elle avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils *ou* elles avaient eu.

Futur.

J'aurai.
Tu auras.
Il *ou* elle aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils *ou* elles auront.

Futur antérieur.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il *ou* elle aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils *ou* elles auront eu.

Deuxième mode.

CONDITIONNEL.

Présent ou futur.

J'aurais.
Tu aurais.
Il *ou* elle aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils *ou* elles auraient.

PRINCIPALES FORMES ANCIENNES.

INDICATIF.

Présent.

J'ai (1).
Tu ais, as.
Il ait, at, a.
Nous avomes, avums, avons.
Vous aves, aveiz, avez.
Ils unt, ont.

Imparfait.

J'avei, avoie.
Tu avei, avoies.
Il aveit, avoit.
Nous aviemes, avium, aviens, avions.
Vous avies, aviez.
Ils aveient, aveint, avoient.

Parfait défini.

J'éui, euc, euch, u.
Tu éuis, eus, us.
Il éuit, éut, eut, ut.
Nous éuimes, éumes, eumes, umes.
Vous éuistes, éustes, eustes, ustes.
Ils éuirent, éurent, eurent.

Futur simple.

J'averai, aurai.
Tu averas, auras.
Il averat, aurat, aura.
Nous averons, auromes, aurons.
Vous avereiz, aures.
Ils averont, auront.

---

(1) Ce verbe, dérivé de *habere*, s'écrivait avec ou sans *h* : ainsi on trouve *havoir* et *avoir* ; *j'hai*, tu *has*, et *j'ai*, tu *as*.

Passé. — 1re FORME.

ais eu.
ırais eu.
elle aurait eu.
aurions eu.
auriez eu.
; elles auraient eu.

Passé. — 2e FORME.

se eu.
ısses eu.
elle eût eu.
eussions eu.
eussiez eu.
elles eussent eu.

Troisième mode.

IMPÉRATIF.

Présent ou futur.

s.
.

Futur antérieur.

u.
s eu.
eu.

Quatrième mode.

SUBJONCTIF.

Présent ou futur.

j'aie.
tu aies.
ou qu'elle ait.
ıous ayons.
vous ayez.
s *ou* qu'elles aient.

Imparfait.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il *ou* qu'elle eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils *ou* qu'elles eussent.

Passé.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il *ou* qu'elle ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils ou qu'elles aient eu.

Plus-que-parfait.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il *ou* qu'elle eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils ou qu'elles eussent eu.

Cinquième mode.

INFINITIF.

Présent. Avoir.

Passé. Avoir eu.

Futur. Devoir avoir.

Sixième mode.

PARTICIPE.

Présent. Ayant.

Passé. Eu, ayant eu.

Futur. Devant avoir.

PRINCIPALES FORMES ANCIENNES.

CONDITIONNEL.

Présent.

roie, averei, auroie.
veroies, avereis, auroies.
ıroit, avereit, auroit.
averions, averomes, auriemes.
averies, avereiz, aurieiez.
'eroient, avereint, auroient.

IMPÉRATIF.

aie.
es, aiomes, eium.
aieiz, eiez.

SUBJONCTIF.

Présent.

'aie, eie.
u aies, ayes, eies.
ait, eit.
Que nous aiemes, aionmes, eium.
Que vous aies, aieiz, eiez.
Qu'ils aient, ayent, eient.

Imparfait.

Que j'éuisse, éusse, usse.
Que tu éuisses, éusses, usscs.
Qu'il éuist, éust, ust.
Que nous éuissiemes, éussiemes, ussium.
Que vous éuissies, éussies, ussiez.
Qu'ils éiussent, éussent, ussent.

INFINITIF.

Avoir.

PARTICIPE.

Présent. Aiant, ayant, eiant.

Passé. Eut, éu, eu.

Observations sur le verbe *Avoir*.

I. DU RADICAL.

Le verbe *avoir*, malgré ses irrégularité apparentes, n'a qu'un seul radical; c'est *av*, qui vient du latin *habere*, *hab*, *ab*, *av*.

La lettre *v* disparaît par euphonie à la deuxième et à la troisième personne du singulier de l'indicatif présent (tu *as*, il *a*). La syllabe radicale *av* se change :

1° En *ai*, à la première personne du singulier de l'indicatif présent (j'*ai*), à la deuxième personne du singulier de l'impératif présent (*aie*), à la première, à la deuxième et à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel du subjonctif présent (que j'*aie*, que tu *aies*, qu'il *ait*, qu'ils *aient*). Cette voyelle *ai* devient elle-même *ay* aux deux premières personnes du pluriel de l'impératif et du subjonctif présent, par la réunion de l'*i* qui finit le radical (*ai*), et de l'*i* qui commence la terminaison (*i*ons, *i*ez), lesquels produisent a*i* *i*ons (a*y*ons), a*i* *i*ez (a*y*ez).

2° En *eu*, au passé défini (j'*eus*), à la deuxième forme du conditionnel présent (j'*eusse*), au subjonctif imparfait (que j'*eusse*), et au participe passé (*eu*).

Cette altération n'est pas aussi profonde qu'elle le paraît d'abord. *U* est la terminaison du passé, comme *reç u*, laquelle, ajoutée au radical *av*, déjà changé en *ev* par la prononciation, a produit *evu*, qu'on écrivait *euu*, puisque jusqu'au siècle dernier on s'est servi de la même figure pour représenter le *v* et l'*u*, comme nous le voyons dans LVDOVICVS. On s'est habitué successivement à faire disparaître du langage parlé et du langage écrit l'un des deux *u*, et il n'est plus resté que *eu*.

3° En *au* devant une *r* (j'*av*rai, j'*au*rai, j'*av*rais, j'*au*rais).

4° Enfin, le radical disparaît entièrement à la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent (*ils ont*.)

5° A la troisième personne du subjonctif imparfait, on écrit *eût* avec un accent circonflexe, parce qu'on écrivait autrefois *eust*, *sse*, *sses*, *st* étant les terminaisons finales de ce temps. Cet accent distingue cette personne de la troisième du passé défini (j'eus, tu eus, *il eut*).

II. DES TERMINAISONS.

Les terminaisons de l'*indicatif imparfait*, du *passé défini*, du *futur* et du *conditionnel*, sont régulières.

III. DE L'EMPLOI DE *Avoir* COMME AUXILIAIRE ET COMME TRANSITIF.

I. Le verbe *avoir*, employé comme *auxiliaire*, prête au *verbe substantif*, pour former ses temps composés : l'indicatif présent (j'*ai*), le passé défini (j'*eus*), l'imparfait (j'*avais*), le futur (j'*aurai*), le conditionnel (j'*aurais*), le subjonctif présent (que j'*aie*), et le subjonctif imparfait (que j'*eusse*).

II. Le verbe *avoir*, comme le verbe *être* et tous les autres, a besoin d'un auxiliaire particulier pour exprimer l'infinitif futur (*devoir avoir*) et le participe futur (*devant avoir*). Ces formes ont fait croire que notre langue était privée de ces deux temps, et que les mots *devoir* et *devant* étaient uniquement des formes d'un verbe étranger qu'on ne pouvait introduire dans la conjugaison des verbes. Si cela était vrai, le verbe *devoir* aurait toujours conservé sa signification propre et n'exprimerait que l'*obligation*, comme dans : NOUS DEVONS *aimer nos parents*. Mais il n'en est pas ainsi : *devoir* et *devant* marquent également d'une manière exclusive l'*avenir*, et deviennent des formes auxiliaires de toutes les conjugaisons : *Je ne crois pas* DEVOIR RÉPONDRE *à votre lettre avant la semaine prochaine. L'armée* DEVANT PASSER *un fleuve, on construisit des ponts.*

III. Le verbe *avoir* n'est pas toujours employé comme auxiliaire ; il est très-souvent transitif : NOUS AVONS *tous les mêmes infirmités*.

*Il est des chagrins qui n'*ONT *ni plaintes ni larmes.* (Mme Cottin.)

Honorez les talents, distinguez le mérite, et vous AUREZ *un noble ressort pour mener les hommes : la considération.* (Lacretelle.)

IV. Il sert aussi dans plusieurs formes verbales qui équivalent à un verbe intransitif : *j'ai soif*, *il a peur*, *j'aurai soin*, *j'eus raison*, etc.

J'ai faim : vous qui passez daignez me secourir ;
Voyez, la neige tombe et la terre est glacée.
J'ai froid : le vent se lève et l'heure est avancée,
Et je n'ai rien pour me couvrir. (A. Guiraud.)

*Les plus grandes choses n'*ONT BESOIN *que d'être dites simplement ; elles se gâtent par l'emphase.* (La Bruyère.)

V. Enfin, il s'emploie impersonnellement dans le sens de *être ;* et alors il se joint toujours avec l'*y :*

IL Y A *une fausse modestie qui est vanité.* (La Bruyère.)

IL *n'*Y A *de honte qu'à ne se point rétracter quand on a tort.* (Voltaire.)

PREMIÈRE CONJUGAISON, EN *ER*.

Premier mode.

INDICATIF.

Présent.

J'aim *e*.
Tu aim *es*.
Il aim *e*.
Nous aim *ons*.
Vous aim *ez*.
Ils aim *ent*.

Imparfait.

J'aim *ais*.
Tu aim *ais*.
Il aim *ait*.
Nous aim *ions*.
Vous aim *iez*.
Ils aim *aient*.

Passé.

J'aim *ai*.
Tu aim *as*.
Il aim *a*.
Nous aim *âmes*.
Vous aim *âtes*.
Ils aim *èrent*.

Passé indéfini.

J'ai aim *é*.
Tu as aim *é*.
Il a aim *é*.
Nous avons aim *é*.
Vous avez aim *é*.
Ils ont aim *é*.

Passé antérieur.

J'eus aim *é*.
Tu eus aim *é*.
Il eut aim *é*.
Nous eûmes aim *é*.
Vous eûtes aim *é*.
Ils eurent aim *é*.

Plus-que-parfait.

J'avais aim *é*.
Tu avais aim *é*.
Il avait aim *é*.
Nous avions aim *é*.
Vous aviez aim *é*.
Ils avaient aim *é*.

Futur.

J'aim *erai*.
Tu aim *eras*.
Il aim *era*.
Nous aim *erons*.
Vous aim *erez*.
Ils aim *emeront*.

Futur antérieur.

J'aurai aim *é*.
Tu auras aim *é*.
Il aura aim *é*.
Nous aurons aim *é*.
Vous aurez aim *é*.
Ils auront aim *é*.

Deuxième mode.

CONDITIONNEL.

Présent.

J'aim *erais*.
Tu aim *erais*.
Il aim *erait*.
Nous aim *erions*.
Vous aim *eriez*.
Ils aim *eraient*.

PRINCIPALES FORMES ANCIENNES.

INDICATIF.

Présent.

J'aim.
Tu aim *es*.
Il aim *et*, *e*.
Nous am *ons*.
Vous am *eiz*.
Ils aim *ent*.

Imparfait.

J'aim *eve*, *oie* (*oe*).
Tu aim *eves*, *oies*.
Il aim *evet*, *oit*.
Nous am *iens*.
Vous am *ieiz*.
Ils aim *event*, *oient*.

Parfait défini.

J'aim *ai*.
Tu aim *ais*, *as*.
Il aim *ait*, *at*, *a*.
Nous am *ames*, *asmes*.
Vous am *astes*.
Ils aim *erent*, *arent*.

Futur simple.

J'aim *erat*.
Tu aim *erais*, *eras*.
Il aim *erait*, *erat*, *era*.
Nous am *erons*.
Vous am *ereiz*.
Ils aim *eront*.

Passé. — 1re FORME.

s aim *é*.
'ais aim *é*.
it aim *é*.
urions aim *é*.
uriez aim *é*.
aient aim *é*.

Passé. — 2e FORME.

: aim *é*.
ses aim *é*.
aim *é*.
ussions aim *é*.
ussiez aim *é*.
sent aim *é*.

Troisième mode.

IMPÉRATIF.

Présent ou futur.

is.
.

Futur antérieur.

n *é*.
aim *é*.
aim *é*.

Quatrième mode.

SUBJONCTIF.

Présent ou futur.

aim *e*.
ı aim *es*.
aim *e*.
ous aim *ions*.
ous aim *iez*.
aim *ent*.

Imparfait.

Que j'aim *asse*.
Que tu aim *asses*.
Qu'il aim *ât*.
Que nous aim *assions*.
Que vous aim *assiez*.
Qu'ils aim *assent*.

Passé.

Que j'aie aim *é*.
Que tu aies aim *é*.
Qu'il ait aim *é*.
Que nous ayons aim *é*.
Que vous ayez aim *é*.
Qu'ils aient aim *é*.

Plus-que-parfait.

Que j'eusse aim *é*.
Que tu eusses aim *é*.
Qu'il eût aim *é*.
Que nous eussions aim *é*.
Que vous eussiez aim *é*.
Qu'ils eussent aim *é*.

Cinquième mode.

INFINITIF.

Présent. Aim *er*.
Passé. Avoir aim *é*.
Futur. Devoir aim *er*.

Sixième mode.

PARTICIPE.

Présent. Aim *ant*.
Passé. Aim *é*, *ée*; ayant aim *é*.
Futur. Devant aim *er*.

PARTICIPE PASSIF.

Aim *é*, *ée*; étant aim *é*, *ée*.

PRINCIPALES FORMES ANCIENNES.

CONDITIONNEL.

Présent.

eroie.
n *eroies*.
ı *eroit*.
am *eriens*.
am *erieiz*.
n *eroient*.

IMPÉRATIF.

.
ns.
iz.

SUBJONCTIF.

Présent.

'aim *e*.
:u aim *es*.
aim *ët*, *e*.
Que nous am *iens*, *ions*.
Que vous am *ieiz*.
Qu'ils aim *ent*.

Imparfait.

Que j'aim *aisse*.
Que tu aim *aisses*.
Q'il aim *aist*.
Que nous am *assiens (assions)*.
Que vous am *assieiz*.
Qu'ils aim *aissent*.

INFINITIF.

Am *eir*.

PARTICIPE.

Présent. Aim *ant*.
Passé. Aim *eit*, *eie (et)*.

DEUXIÈME CONJUGAISON, EN *IR*.

Premier mode.

INDICATIF

Présent.

Je fin *is*.
Tu fin *is*.
Il fin *it*.
Nous fin *issons*.
Vous fin *issez*.
Ils fin *issent*.

Imparfait.

Je fin *issais*.
Tu fin *issais*.
Il fin *issait*.
Nous fin *issions*.
Vous fin *issiez*.
Ils fin *issaient*.

Passé défini.

Je fin *is*.
Tu fin *is*.
Il fin *it*.
Nous fi *nîmes*.
Vous fin *îtes*.
Ils fin *irent*.

Passé indéfini.

J'ai fin *i*.
Tu as fin *i*.
Il a fin *i*.
Nous avons fin *i*.
Vous avez fin *i*.
Ils ont fin *i*.

Passé antérieur.

J'eus fin *i*.
Tu eus fin *i*.
Il eut fin *i*.
Nous eûmes fin *i*.
Vous eûtes fin *i*.
Ils eurent fin *i*.

Plus-que-parfait.

J'avais fin *i*.
Tu avais fin *i*.
Il avait fin *i*.
Nous avions fin *i*.
Vous aviez fin *i*.
Ils avaient fin *i*.

Futur.

Je fin *irai*.
Tu fin *iras*.
Il fin *ira*.
Nous fin *irons*.
Vous fin *irez*.
Ils fin *iront*.

Futur antérieur.

J'aurai fin *i*.
Tu auras fin *i*.
Il aura fin *i*.
Nous aurons fin *i*.
Vous aurez fin *i*.
Ils auront fin *i*.

Deuxième mode.

CONDITIONNEL.

Présent ou futur.

Je fin *irais*.
Tu fin *irais*.
Il fin *irait*.
Nous fin *irions*.
Vous fin *iriez*.
Ils fin *iraient*.

PRINCIPALES FORMES ANCIENNES.

INDICATIF.

Présent.

Je ment.
Tu men *z*.
Il ment.
Nous ment *ons*.
Vous ment *eiz*.
Ils ment *ent*.

Imparfait.

Je ment *oie*.
Tu ment *oies*.
Il ment *oit*.
Nous ment *iens*.
Vous ment *ieiz*.
Ils ment *oient*.

Parfait défini.

Je ment *i*.
Tu ment *is*.
Il ment *it, i*.
Nous ment *imes (ismes)*.
Vous ment *istes*.
Ils ment *irent*.

Futur simple.

Je ment *irai*.
Tu ment *irais, iras*.
Il ment *irait, irat, ira*.
Nous ment *irons*.
Vous ment *ireiz*.
Ils ment *iront*.

Passé. — 1re FORME.

ais fin *i*.
rais fin *i*.
ait fin *i*.
aurions fin *i*.
auriez fin *i*.
raient fin *i*.

Passé. — 2e FORME.

se fin *i*.
usses fin *i*.
fin *i*.
eussions fin *i*.
eussiez fin *i*.
ssent fin *i*.

Troisième mode.

IMPÉRATIF.

Présent ou futur.

s.
ssons.
ssez.

Futur antérieur.

n *i*.
s fin *i*.
fin *i*.

Quatrième mode.

SUBJONCTIF.

Présent ou futur.

je fin *isse*.
tu fin *isses*.
fin *isse*.
nous fin *issions*.
vous fin *issiez*.
s fin *issent*.

Imparfait.

Que je fin *isse*.
Que tu fin *isses*.
Qu'il fin *ît*.
Que nous fin *issions*.
Que vous fin *issiez*.
Qu'ils fin *issent*.

Passé.

Que j'aie fin *i*.
Que tu aies fin *i*.
Qu'il ait fin *i*.
Que nous ayons fin *i*.
Que vous ayez fin *i*.
Qu'ils aient fin *i*.

Plus-que-parfait.

Que j'eusse fin *i*.
Que tu eusses fin *i*.
Qu'il eût fin *i*.
Que nous eussions fin *i*.
Que vous eussiez fin *i*.
Qu'ils eussent fin *i*.

Cinquième mode.

INFINITIF.

Présent. Fin *ir*.
Passé. Avoir fin *i*.
Futur. Devoir fin *ir*.

Sixième mode.

PARTICIPE.

Présent. Fin *issant*.
Passé. Fin *i, ie*· ayant fin *i*.
Futur. Devant fin *ir*.

PARTICIPE PASSIF.

Fin *i, ie;* étant fin *i, ie*.

PRINCIPALES FORMES ANCIENNES.

CONDITIONNEL.

Présent.

ent *iroie*.
ent *iroies*.
nt *iroit*.
ment *iriens*.
ment *irieiz*.
ent *iroient*.

IMPÉRATIF.

(men).
ons.
eiz.

SUBJONCTIF.

Présent.

je ment *e*.
tu ment *es*.
ment *et, e*.
Que nous ment *iens (ions)*.
Que vous ment *ieiz*.
Qu'ils ment *ent*.

Imparfait.

Que je ment *isse*.
Que tu ment *isses*.
Qu'il ment *ist*.
Que nous ment *issiens (issions)*.
Que vous ment *issiez*.
Qu'ils ment *issent*.

INFINITIF.

Ment *ir*.

PARTICIPE.

Présent. Ment *ant*.

Passé. Ment *it, i*.

TROISIÈME CONJUGAISON, EN *OIR*.

Premier mode.

INDICATIF.

Présent.

Je reç *ois.*
Tu reç *ois.*
Il reç *oit.*
Nous rec *evons.*
Vous rec *evez.*
Ils reç *oivent.*

Imparfait.

Je rec *evais.*
Tu rec *evais.*
Il rec *evait.*
Nous rec *evions.*
Vous rec *eviez.*
Ils rec *evaient.*

Passé défini.

Je reç *us.*
Tu reç *us.*
Il reç *ut.*
Nous reç *ûmes.*
Vous reç *ûtes,*
Ils reç *urent.*

Passé indéfini.

J'ai reç *u.*
Tu as reç *u.*
Il a reç *u.*
Nous avons reç *u.*
Vous avez reç *u.*
Ils ont reç *u.*

Passé antérieur.

J'eus reç *u.*
Tu eus reç *u.*
Il eut reç *u.*
Nous eûmes reç *u.*
Vous eûtes reç *u.*
Ils eurent reç *u.*

Plus-que-parfait.

J'avais reç *u.*
Tu avais reç *u.*
Il avait reç *u.*
Nous avions reç *u.*
Vous aviez reç *u.*
Ils avaient reç *u.*

Futur.

Je rec *evrai.*
Tu rec *evras.*
Il rec *evra.*
Nous rec *evrons.*
Vous rec *evrez.*
Ils rec *evront.*

Futur antérieur.

J'aurai reç *u.*
Tu auras reç *u.*
Il aura reç *u.*
Nous aurons reç *u.*
Vous aurez reç *u.*
Ils auront reç *u.*

Deuxième mode.

CONDITIONNEL.

Présent ou futur.

Je rec *evrais.*
Tu rec *evrais.*
Il rec *evrait.*
Nous rec *evrions.*
Vous rec *evriez.*
Ils rec *evraient.*

PRINCIPALES FORMES ANCIENNES.

INDICATIF.

Présent.

Je dei, doy, doi.
Tu deiz, doiz, doys, dois.
Il deit, doit.
Nous devum, devomes, devons.
Vous devez, deves, deveiz.
Ils deivent, doyvent, doivent.

Imparfait.

Je devoy, devoi.
Tu devoys, devois.
Il devoit.
Nous devions, devions.
Vous deviez.
Ils devoyent, devoïent.

Passé défini.

Je dui, deu.
Tu deus.
Il dueit, dut.
Nous deusmes, deumes.
Vous deustes.
Ils duirent, durent.

Futur simple.

Je devray.
Tu devras.
Il devra.
Nous devrons.
Vous devrez.
Ils devront.

Passé. — 1re FORME.

s reç *u.*
ais reç *u.*
it reç *u.*
urions reç *u.*
uriez reç *u.*
aient reç *u.*

Passé. — 2e FORME.

reç *u.*
ses reç *u.*
·eç *u.*
ussions reç *u.*
ussiez reç *u.*
sent reç *u.*

Troisième mode.

IMPÉRATIF.

Présent ou futur.

:.
ons.
ez.

Passé antérieur.

; *u,*
reç *u.*
ɘç *u.*

Quatrième mode.

SUBJONCTIF.

Présent ou futur.

reç *oive.*
ı reç *oives.*
·eç *oive.*
:c *evions.*
ıus rec *eviez.*
reç *oivent.*

Imparfait.

Que je reç *usse.*
Que tu reç *usses.*
Qu'il reç *ût.*
Que nous reç *ussions.*
Que vous reç *ussiez.*
Qu'ils reç *ussent.*

Passé.

Que j'aie reç *u.*
Que tu aies reç *u.*
Qu'il ait reç *u.*
Que nous ayons reç *u.*
Que vous ayez reç *u.*
Qu'ils aient reç *u.*

Plus-que-parfait.

Que j'eusse reç *u.*
Que tu eusses reç *u.*
Qu'il eût reç *u.*
Que nous eussions reç *u.*
Que vous eussiez reç *u.*

Qu'ils eussent reç *u.*

Cinquième mode.

INFINITIF.

Présent. Rec *evoir.*
Passé. Avoir reç *u.*
Futur. Devoir rec *evoir.*

Sixième mode.

PARTICIPE.

Présent. Rec *evant.*
Passé. Reç *u, ue;* ayant reç *u.*
Futur. Devant rec *evoir.*

PARTICIPE PASSIF.

Reç *u, ue;* étant reç *u, ue.*

PRINCIPALES FORMES ANCIENNES.

CONDITIONNEL.

Présent.

roy.
rroys.
·oit.
levrions.
levriez.
royent.

IMPÉRATIF.

ı, devons.
deveiz.

SUBJONCTIF.

Présent.

deie, doie, doive.
deis, doies, doives.
leive, doies, doive.
Que nous dieum, doiemes, doiens.
Que vous deiez, doies, doieiz.
Qu'ils deivent, doient, doivent.

Imparfait.

Que je duisse, deusse.
Que tu duisses, deusses.
Qu'il duist, deust.
Que nous duissions, deussium.
Que vous duissieiz, deussiez.
Qu'ils duissent, deussent.

INFINITIF.

Deveir, devoir.

PARTICIPE.

Présent. Doivant, deivant.

Passé. Deu, deue.

QUATRIÈME CONJUGAISON, EN *RE*.

Premier mode.

INDICATIF.

Présent.

Je rend *s*.
Tu rend *s*.
Il rend.
Nous rend *ons*.
Vous rend *ez*.
Ils rend *ent*.

Imparfait.

Je rend *ais*.
Tu rend *ais*.
Il rend *ait*.
Nous rend *ions*.
Vous rend *iez*.
Ils rend *aient*.

Passé défini.

Je rend *is*.
Tu rend *is*.
Il rend *it*.
Nous rend *îmes*.
Vous rend *îtes*.
Ils rend *irent*.

Passé indéfini.

J'ai rend *u*.
Tu as rend *u*.
Il a rend *u*.
Nous avons rend *u*.
Vous avez rend *u*.
Ils ont rend *u*.

Passé antérieur.

J'eus rend *u*.
Tu eus rend *u*.
Il eut rend *u*.
Nous eûmes rend *u*.
Vous eûtes rend *u*.
Ils eurent rend *u*.

Plus-que-parfait.

J'avais rend *u*.
Tu avais rend *u*.
Il avait rend *u*.
Nous avions rend *u*.
Vous aviez rend *u*.
Ils avaient rend *u*.

Futur.

Je rend *rai*.
Tu rend *ras*.
Il rend *ra*.
Nous rend *rons*.
Vous rend *rez*.
Ils rend *ront*.

Futur antérieur.

J'aurai rend *u*.
Tu auras rend *u*.
Il aura rend *u*.
Nous aurons rend *u*.
Vous aurez rend *u*.
Ils auront rend *u*.

Deuxième mode.

CONDITIONNEL.

Présent ou futur.

Je rend *rais*.
Tu rend *rais*.
Il rend *rait*.
Nous rend *rions*.
Vous rend *riez*.
Ils rend *raient*.

PRINCIPALES FORMES ANCIENNES.

INDICATIF.

Présent.

Je ren *c*, ren *ch*.
Tu ren *es*.
Il rend, *rent*.
Nous rend *omes, ommes, ons*.
Vous rend *es*.
Ils rend *ent*.

Imparfait.

Je rend *oie (oe)*.
Tu rend *oies*.
Il rend *oit*.
Nous rend *iemes, iomes, ions*.
Vous rend *ies*.
Ils rend *oient*.

Parfait défini.

Je rend *i*.
Tu rend *is*.
Il rend *i, it*.
Nous rend *ismes*.
Vous rend *istes*.
Ils rend *irent*.

Futur simple.

Je rend *rai*.
Tu rend *ras*.
Il rend *ra*.
Nous rend *romes, rons*.
Vous rend *res*.
Ils rend *ront*,

Passé. — 1re FORME.

J'aurais rend *u*.
Tu aurais rend *u*.
Il aurait rend *u*.
Nous aurions rend *u*.
Vous auriez rend *u*.
Ils auraient rend *u*.

Passé — 2e FORME.

J'eusse rend *u*.
Tu eusses rend *u*.
Il eût rend *u*.
Nous eussions rend *u*.
Vous eussiez rend *u*.
Ils eussent rend *u*.

Troisième mode.

IMPÉRATIF.

Présent ou futur.

Rend *s*.
Rend *ons*.
Rend *ez*.

Passé antérieur.

Aie rend *u*.
Ayons rend *u*.
Ayez rend *u*.

Quatrième mode.

SUBJONCTIF.

Présent ou futur.

Que je rend *e*.
Que tu rend *es*.
Qu'il rend *e*.
Que nous rend *ions*.
Que vous rend *iez*.
Qu'ils rend *ent*.

Imparfait.

Que je rend *isse*.
Que tu rend *isses*.
Qu'il rend *ît*.
Que nous rend *issions*.
Que vous rend *issiez*.
Qu'ils rend *issent*.

Passé.

Que j'aie rend *u*.
Que tu aies rend *u*.
Qu'il ait rend *u*.
Que nous ayons rend *u*.
Que vous ayez rend *u*.
Qu'ils aient rend *u*.

Plus-que-parfait.

Que j'eusse rend *u*.
Que tu eusses rend *u*.
Qu'il eût rend *u*.
Que nous eussions rend *u*.
Que vous eussiez rend *u*.
Qu'ils eussent rend *u*.

Cinquième mode.

INFINITIF.

Présent. Rend *re*.
Passé. Avoir rend *u*.
Futur. Devoir rend *re*.

Sixième mode.

PARTICIPE.

Présent. Rend *ant*.
Passé. Rend *u*, *ue*; ayant rend *u*.
Futur. Devant rend *re*.

PARTICIPE PASSIF.

Rend *u*, *ue*; étant rend *u*, *ue*.

PRINCIPALES FORMES ANCIENNES.

CONDITIONNEL.

Présent.

Je rend *roie*.
Tu rend *roies*.
Il rend *roit*.
Nous rend *riemes*, *rions*.
Vous rend *ries*.
Ils rend *roient*.

IMPÉRATIF.

Ren *c*, ren *ch*.
Rend *omes*, *ons*.
Rend *es*.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je renc *e*, rench *e*.
Que tu renc *es*, rench *es*.
Qu'il renc *et*, *e*, rench *et*, *e*.
Que n. renc *iemes*, rench *iemes* (*iomes*).
Que vous renc *ies*, rench *ies*.
Qu'ils renc *ent*, rench *ent*.

Imparfait.

Que je rend *isse*.
Que tu rend *isses*.
Qu'il rend *ist*.
Que nous rend *issiemes*, *issiomes*.
Que vous rend *issies*.
Qu'ils rend *issent*.

INFINITIF.

Rend *re*.

PARTICIPE.

Présent. Rend *ant*.
Passé. Rend *ut*, *u*.

Verbes qui suivent les modèles des conjugaisons régulières.

PREMIÈRE CONJUGAISON.

Abreuver.
Accabler.
Accepter.
Adopter.
Additionner.
Administrer.
Affirmer.
Affronter.
Ajouter.
Arborer.
Arpenter.
Arroser.
Autoriser.
Avaler.
Ballotter.
Baptiser.
Barrer.
Border.
Boucher.
Braver.
Captiver.
Caractériser.
Chanter.
Charmer.
Cimenter.
Contracter.
Creuser.
Cultiver.
Délaisser.
Demander.
Démontrer.
Dépeupler.
Dérouler.
Désarçonner.
Désirer.
Dessiner.
Détailler.
Dévaster.
Dicter.
Écraser.
Effleurer.
Égaliser.
Enchanter.
Enterrer.
Enseigner.
Escalader.
Escorter.
Explorer.
Favoriser.
Fermenter.
Gagner.
Graver.
Imiter.
Implorer.
Imprimer.
Inventer.
Joncher.
Lapider.
Maltraiter.
Moissonner.
Oter.
Plumer.
Prouver.
Rallumer.
Raconter.
Réciter.
Récompenser.
Redoubler.
Regagner.
Remarquer.
Peupler.
Repousser.

DEUXIÈME CONJUGAISON.

Abolir.
Accomplir.
Agrandir.
Amortir.
Aplanir.
Approfondir.
Assainir.
Assourdir.
Assouvir.
Bannir.
Bâtir.
Blanchir.
Chérir.
Choisir.
Définir.
Dégarnir.
Démolir.
Dépolir.
Éblouir.
Emplir.
Éclaircir.
Élargir.
Engloutir.
Ensevelir.
Envahir.
Étourdir.
Fléchir.
Fourbir.
Fournir.
Franchir.
Gravir.
Obscurcir.
Ourdir.
Pétrir.
Subir.
Ternir.

TROISIÈME CONJUGAISON.

Apercevoir.
Concevoir.
Devoir.
Décevoir.
Percevoir.
Redevoir (1).

QUATRIÈME CONJUGAISON.

Attendre.
Défendre.
Détendre.
Entendre.
Étendre.
Fendre.
Fondre.
Mordre.
Pendre.
Perdre.
Pondre.
Pourfendre.
Refendre.
Refondre.
Répandre.
Tendre.
Tordre.
Tondre.
Vendre.
Revendre.

---

(1) Les verbes que nous donnons ici sont les seuls réguliers de la troisième conjugaison.

FINALES DES TEMPS PRIMITIFS.

AU PRÉSENT DE L'INFINITIF.	AU PARTICIPE PRÉSENT.	AU PARTICIPE PASSÉ.	AU PRÉSENT DE L'INDICATIF.	AU PASSÉ DÉFINI.
		PREMIÈRE CONJUGAISON.		
En *er*, comme aim*er*.	En *ant*, comme aim*ant*.	En *é*, comme aim*é*.	En *e*, comme j'aim*e*.	En *ai*, comme j'aim*ai*.
		SECONDE CONJUGAISON.		
En *ir*, comme fin*ir*. En *rir*, comme ouv*rir*. En *tir*, comme sen*tir*. En *enir*, comme t*enir*.	En *issant*, comme fin*issant*. En *rant*, comme ouv*rant*. En *tant*, comme sen*tant*. En *nant*, comme te*nant*.	En *i*, comme fin*i*. En *ert*, comme ouv*ert*. En *ti*, comme sen*ti* En *u*, comme ten*u*.	En *is*, comme je fin*is*. En *re*, comme j'ouv*re*. En *ens*, comme je s*ens*. En *iens*, comme je t*iens*.	En *is*, comme je fin*is*. En *ris*, comme j'ouv*ris*. En *tis*, comme je sen*tis*. En *ins*, comme je t*ins*.
		TROISIÈME CONJUGAISON.		
En *evoir*, comme rec*evoir*.	En *evant*, comme rec*evant*.	En *çu*, comme re*çu*.	En *ois*, comme je reç*ois*.	En *us*, comme je reç*us*.
		QUATRIÈME CONJUGAISON.		
En *dre*, comme ren*dre*. En *aire*, comme pl*aire*. En *uire*, comme réd*uire*. En *indre*, c. cra*indre*. En *oître*, comme cr*oître*. En *aître*, comme n*aître*.	En *dant*, comme ren*dant*. En *aisant*, c. pl*aisant*. En *uisant*, c. réd*uisant*. En *ignant*, c. cra*ignant*. En *oissant*, c. cr*oissant*. En *aissant*, c. n*aissant*.	En *du*, comme ren*du*. En *lu*, comme p*lu* En *uit*, comme réd*uit*. En *int*, comme cra*int*. En *u*, comme cr*u*. En *é*, comme n*é*.	En *ds*, comme je ren*ds*. En *ais*, comme je pl*ais*. En *uis*, comme je réd*uis*. En *ins*, comme je cra*ins*. En *ois*, comme je cr*ois*. En *ais*, comme je n*ais*.	En *dis*, comme je ren*dis*. En *us*, comme je pl*us*. En *uisis*, c. je réd*uisis*. En *ignis*, c. je cra*ignis*. En *us*, comme je cr*us*. En *quis*, comme je na*quis*.

TERMINAISONS COMPARÉES DES TEMPS SIMPLES DES QUATRE CONJUGAISONS.

	Première.	Deuxième.	Troisième.	Quatrième.
INDICATIF PRÉSENT.	e es e *ons* *ez* *ent*	*is* *is* *it* iss*ons* iss*ez* iss*ent*	oi*s* oi*s* oi*t* ev*ons* ev*ez* oiv*ent*	*s* *s* *d, t* *ons* *ez* *ent*
IMPARFAIT	*ais* *ais* *ait* *ions* *iez* *aient*	iss*uis* iss*ais* iss*ait* iss*ions* iss*iez* iss*aient*	ev*ais* ev*ais* ev*ait* ev*ions* ev*iez* ev*aient*	*ais* *ais* *ait* *ions* *iez* *aient*
PASSÉ DÉFINI	ai as a â*mes* â*tes* è*rent*	i*s* i*s* i*t* î*mes* î*tes* i*rent*	u*s* us u*t* û*mes* û*tes* u*rent*	is is i*t* î*mes* î*tes* i*rent*
FUTUR	er*ai* er*as* er*a* er*ons* er*ez* er*ont*	ir*ai* ir*as* ir*a* ir*ons* ir*ez* ir*ont*	evr*ai* evr*as* evr*a* evr*ons* evr*ez* evr*ont*	*rai* *ras* *ra* *rons* *rez* *ront*
CONDITIONNEL	er*ais* er*ais* er*ait* er*ions* er*iez* er*aient*	ir*ais* ir*ais* ir*ait* ir*ions* ir*iez* ir*aient*	evr*ais* evr*ais* evr*ait* evr*ions* evr*iez* evr*aient*	*rais* *rais* *rait* *rions* *riez* *raient*
IMPÉRATIF	*e* *ons* *ez*	is iss*ons* iss*ez*	ois ev*ons* ev*ez*	*s* *ons* *ez*
SUBJONCT. PRÉSENT.	*e* *es* *e* *ions* *iez* *ent*	isse iss*es* isse iss*ions* iss*iez* iss*ent*	oive oiv*es* oive ev*ions* ev*iez* oiv*ent*	*e* *es* *e* *ions* *iez* *ent*
IMPARFAIT	a*sse* a*sses* *ât* a*ssions* a*ssiez* a*ssent*	i*sse* i*sses* *ît* i*ssions* i*ssiez* i*ssent*	u*sse* u*sses* *ût* u*ssions* u*ssiez* u*ssent*	i*sse* i*sses* *ît* i*ssions* i*ssiez* i*ssent*
INFINITIF PRÉSENT.	*er*	ir	evoir	*re*
PARTICIPE PRÉSENT.	*ant*	iss*ant*	ev*ant*	*ant*
PARTICIPE PASSÉ	*é, ée*	i, *ie*	*u, ue*	*u, ue*

FINALES COMPARÉES DES TEMPS SIMPLES DES QUATRE CONJUGAISONS.

	Première.	Deuxième.	Troisième.	Quatrième.
		s	*s*	*s*
TIF PRÉSENT.	*s*	*s*	*s*	*s*
		t	*t*	*d, t*
	ons	*ons*	*ons*	*ons*
	ez	*ez*	*ez*	*ez*
	ent	*ent*	*ent*	*ent*
AIT........	*ais*	*ais*	*ais*	*ais*
	ais	*ais*	*ais*	*ais*
	ait	*ait*	*ait*	*ait*
	ions	*ions*	*ions*	*ions*
	iez	*iez*	*iez*	*iez*
	aient	*aient*	*aient*	*aient*
		s	*s*	*s*
DÉFINI......	*s*	*s*	*s*	*s*
		t	*t*	*t*
	mes	*mes*	*mes*	*mes*
	tes	*tes*	*tes*	*tes*
	rent	*ent*	*rent*	*ent*
....	*rai*	*rai*	*rai*	*rai*
	ras	*ras*	*ras*	*ras*
	ra	*ra*	*ra*	*ra*
	rons	*rons*	*rons*	*rons*
	rez	*rez*	*rez*	*rez*
	ront	*ront*	*ront*	*ront*
IONNEL.....	*rais*	*rais*	*rais*	*rais*
	rais	*rais*	*rais*	*rais*
	rait	*rait*	*rait*	*rait*
	rions	*rions*	*rions*	*rions*
	riez	*riez*	*riez*	*riez*
	raient	*raient*	*raient*	*raient*
		s	*s*	*s*
ATIF........	*ons*	*ons*	*ons*	*ons*
	ez	*ez*	*ez*	*ez*
CT. PRÉSENT.	*e*	*e*	*e*	*e*
	es	*es*	*es*	*es*
	e	*e*	*e*	*e*
	ions	*ions*	*ions*	*ions*
	iez	*iez*	*iez*	*iez*
	ent	*ent*	*ent*	*ent*
AIT........	*sse*	*sse*	*sse*	*sse*
	sses	*sses*	*sses*	*sses*
	t	*t*	*t*	*t*
	ssions	*ssions*	*ssions*	*ssions*
	ssiez	*ssiez*	*ssiez*	*ssiez*
	ssent	*ssent*	*ssent*	*ssent*
TIF PRÉSENT.	*r*	*r*	*r*	*re*
CIPE PRÉSENT.	*ant*	*ant*	*ant*	*ant*
CIPE PASSÉ...	*é*	*i*	*u*	*u*

Observations sur les formes des quatre conjugaisons.

Chaque conjugaison contient, comme on a dû le remarquer, dans ses temps simples, une série de terminaisons qui lui sont propres; mais chaque terminaison, à son tour, renferme deux parties distinctes, dont l'une est spécialement affectée à telle conjugaison, et dont l'autre est commune à plusieurs : cette dernière partie s'appelle *finale commune*.

C'est pour rendre plus sensibles ces rapprochements que nous avons dressé les deux tableaux qui précèdent :

Le premier contient toutes les *terminaisons;*

Le second indique seulement les *finales*.

La seule inspection de ces tableaux démontre que chaque série de terminaisons est caractérisée par une voyelle spéciale, qu'on appelle, pour cette raison, voyelle *caractéristique*.

Les caractéristiques de la première conjugaison sont *e* et *a ;*

Celle de la seconde est *i;*

Celles de la troisième sont *oi*, *ui* et *v ;*

Enfin, celle de la quatrième est aussi la voyelle *i*, et l'*u* pour le participe.

A la deuxième conjugaison, les deux *ss* (nous finissons) ont été introduites pour la douceur de la prononciation.

Nous verrons cependant plus tard que certains verbes manquent de cette intercalation.

L'euphonie n'est pas, comme on l'a toujours dit, la cause de l'intercalation de la syllabe *ev* à plusieurs personnes et à plusieurs temps de la troisième conjugaison; c'est l'étymologie.

En effet, tous les verbes en *evoir* dérivent de verbes latins terminés en *bere* ou en *pere*, et, comme on le sait, le *v* est, dans les langues modernes, l'équivalent de *p* et de *b*.

Ainsi, *apercevoir* et *percevoir* viennent de *percipere*, *devoir* et *redevoir* de *debere*, *concevoir* de *concipere*, et *décevoir* de *decipere*.

Ce qui prouve encore cette vérité, c'est que pas un des autres verbes en *oir*, appelés ordinairement irréguliers ou défectifs, ne dérive d'un verbe en *pere*.

Des lettres caractéristiques des différentes finales.

Les caractéristiques *e*, *a*, *i*, *oi*, *u*, avec les lettres d'intercalation *ss* et *v*, constituent seules la différence des quatre conjugaisons; car à chaque temps les *finales* sont les mêmes pour toutes, excepté à cinq personnes, qui sont : la première et la troisième de l'indicatif présent, terminées en *e :* j'aim*e*, il aim*e;* la première et la troisième du passé défini, terminées en *ai* et en *a :* j'aim*ai*, il aim*a;* la deuxième de l'impératif de la première conjugaison, terminée en *e :* aim*e*.

A part ces exceptions, les finales présentent donc les groupes suivants :

	Indic. pr.	Imparf.	Passé déf.	Futur.	Cond.	Impér.	Subj. pr.	Imparf.	Infin.	Part. pr.
1re pers.	*s*	*ais*	*s*	*rai*	*rais*		*e*	*sse*	*r*	*ant*
2e pers.	*s*	*ais*	*s*	*ras*	*rais*	*s*	*es*	*sses*		
3e pers.	*t*	*ait*	*t*	*ra*	*rait*		*e*	*t*		
1re pers.	*ons*	*ions*	*mes*	*rons*	*rions*	*ons*	*ions*	*ssions*		
2e pers.	*ez*	*iez*	*tes*	*rez*	*riez*	*ez*	*iez*	*ssiez*		
3e pers.	*ent*	*aient*	*rent*	*ront*	*raient*		*ent*	*ssent*		

Le participe passé seul varie, parce qu'il reproduit les différentes caractéristiques de chaque conjugaison : *e*, *i*, *u*, *u*.

Si nous voulons encore réduire à des éléments plus simples les *finales* des verbes, nous dirons que, dans tous les temps

La 1re personne du singulier est *ordinairement* marquée par *s*, *e*, ou *ai;*
La 2e .... par *s;*
La 3e .... par *d*, *t*, *e* ou *a;*
La 1re personne du pluriel .... par *ons* ou *mes;*
La 2e .... par *ez* ou *tes;*
La 3e .... par *ont* ou *ent*.

REMARQUES. — 1° Les finales *mes* et *tes* du passé défini sont toujours précédées de la voyelle caractéristique surmontée d'un accent circonflexe (nous aim*â*mes, vous fin*î*tes, nous reç*û*mes, vous rend*î*tes), parce qu'autrefois on écrivait *aim*AS*mes*, *fin*IS*tes*, etc.

2° La troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif prend aussi l'accent circonflexe (qu'il aim*â*t, fin*î*t, reç*û*t, rend*î*t), parce qu'on a d'abord écrit *aim*AST, *fin*IST, *reç*UST, *rend*IST.

3° L'*r* est la finale de tous les infinitifs, même dans *rend*RE, où l'*e* muet n'est ajouté à la finale que pour l'expression écrite de l'orthographe française, qui n'a pas plus permis de figurer *rendr* pour *rendre* que *mond* pour *monde*.

4° Les finales du singulier *ai*, *as*, *a*, représentent le passé défini de la première conjugaison, et le futur, si elles sont précédées de la liquide *r*, *rai*, *ras*, *ra*. Il en est de même pour les finales de l'imparfait *ais*, *ais*, *ait*, auxquelles la liquide *r* donne la valeur du conditionnel (*rais*, *rais*, *rait*).

TABLEAU

DES MODES, DES TEMPS, DES RADICAUX ET

		INDICATIF.	CONDITIONNEL.
PRÉSENT.		J'aim *e*. Je fin *is*. Je reç *ois*. Je rend *s*.	J'aim *erais*. Je fin *irais*. Je rec *evrais*. Je rend *rais*.
PASSÉ	IMPARFAIT.	J'aim *ais*. Je fin *issais*. Je rec *evais*. Je rend *ais*.	
	DÉFINI.	J'aim *ai*. Je fin *is*. Je reç *us*. Je rend *is*.	
	INDÉFINI.	J'ai aim *é*. J'ai fin *i*. J'ai reç *u*. J'ai rend *u*.	1re FORME. J'aurais aim *é*. J'aurais fin *i*. J'aurais reç *u*. J'aurais rend *u*.
	ANTÉRIEUR.	J'eus aim *é*. J'eus fin *i*. J'eus reç *u*. J'eus rend *u*.	2e FORME. J'eusse aim *é*. J'eusse fin *i*. J'eusse reç *u*. J'eusse rend *u*.
	PLUS-QUE-PARFAIT.	J'avais aim *é*. J'avais fin *i*. J'avais reç *u*. J'avais rend *u*.	
FUTUR		J'aim *erai*. Je fin *irai*. Je rec *evrai*. Je rend *rai*.	J'aim *erais*. Je fin *irais*. Je rec *evrais*. Je rend *rais*.
	ANTÉRIEUR.	J'aurai aim *é*. J'aurai fin *i*. J'aurai reç *u*. J'aurai rend *u*.	

IOPTIQUE

TERMINAISONS DES QUATRE CONJUGAISONS.

MPÉRATIF.	SUBJONCTIF.	INFINITIF.	PARTICIPE.
n *e.* *is.* ; *ois.* nd *s.*	Que j'aim *e.* Que je fin *isse.* Que je reç *oive.* Que je rend *e.*	Aim *er.* Fin *ir.* Rec *evoir.* Rend *re.*	Aim *ant.* Fin *issant.* Rec *evant.* Rend *ant.*
	Que j'aim *asse.* Que je fin *isse.* Que je reç *usse.* Que je rend *isse.*		
aim *é.* fin *i.* reç *u.* rend *u.*	Que j'aie aim *é.* Que j'aie fin *i.* Que j'aie reç *u.* Que j'aie rend *u.*	Avoir aim *é.* Avoir fin *i.* Avoir reç *u.* Avoir rend *u.*	Avoir aim *é.* Avoir fin *i.* Avoir reç *u.* Avoir rend *u.*
	Que j'eusse aim *é.* Que j'eusse fin *i.* Que j'eusse reç *u.* Que j'eusse rend *u.*		
n *e.* *is.* ; *ois.* nd *s.*	Que j'aim *e.* Que je fin *isse.* Que je reç *oive.* Que je rend *e.*	Devoir aim *er.* Devoir fin *ir.* Devoir rec *evoir.* Devoir rend *re.*	Devant aim *er.* Devant fin *ir.* Devant rec *evoir.* Devant rend *re.*

Formation des temps.

I. Les *temps primitifs* des verbes sont au nombre de cinq : l'*infinitif présent*, le *participe présent*, le *participe passé*, l'*indicatif présent*, et l'*indicatif passé défini*.

Voici quels sont les *temps dérivés* de chacun de ces temps primitifs :

Le présent de l'infinitif forme deux temps.	*Le futur simple* et *le conditionnel présent.*
Le participe présent forme trois temps....	*Le pluriel du présent* de l'indicatif, *l'imparfait* de l'indicatif et *le présent* du subjonctif.
Le participe passé sert à former..........	*Tous les temps composés.*
Le présent de l'indicatif forme un temps....	*Le présent* de l'impératif.
Le passé défini forme un temps	*L'imparfait* du subjonctif.

II. Du *présent de l'infinitif* se forment le *futur* par l'addition de *ai*, et le *présent du conditionnel* par l'addition de *ais* après l'*r* de la finale infinitive :

Aimer,	*j'aimer* AI,	*j'aimer* AIS,
Finir,	*je finir* AI,	*je finir* AIS,
Rendre,	*je rendr* AI,	*je rendr* AIS.

OBSERVATION. — A la troisième conjugaison, la voyelle double *oi* se retranche :

Recevoir,	*je recev (oi)* R AI,	*je recev (oi)* R AIS,
Devoir,	*je dev (oi)* R AI,	*je dev (oi)* R AIS.

III. Du *participe présent* se forment :

1° Le *pluriel* du *présent de l'indicatif* en changeant *ant* en *ons*, *ez*, *ent :*

Aim ANT : *nous aim* ONS, *vous aim* EZ, *ils aim* ENT.
Finiss ANT : *nous finiss* ONS, *vous finiss* EZ, *ils finiss* ENT.
Recev ANT : *nous recev* ONS, *vous recev* EZ (*ils reç (ev)* OIVENT).
Rend ANT : *nous rend* ONS, *vous rend* EZ, *ils rend* ENT.

OBSERVATION. — Tous les verbes de la troisième conjugaison prennent, à la troisième personne plurielle du présent de l'indicatif, la voyelle double de la première personne du même temps : *ils reç-*OI-*vent* comme *je reç-*OI-*s*, *ils m-*EU-*vent* comme *je m-*EU-*s*.

2° L'*imparfait* de l'indicatif et le *présent* du subjonctif par le changement de *ant* en *ais* et en *e :*

Aim ANT :	*j'aim* AIS,	*que j'aim* E.
Finiss ANT :	*je finiss* AIS,	*que je finiss* E.
Recev ANT :	*je recev* AIS,	*que je reç (ev)* OIVE.
Rend ANT :	*je rend* AIS,	*que je rend* E.

A la troisième conjugaison, on voit reparaître encore aux trois personnes du singulier du présent du subjonctif la voyelle double du *présent* de l'indicatif :

Rec-EVANT : *que je reç*-OI-*ve, que tu reç*-OI-*ves, qu'il reç*-OI-*ve*, — comme *je reç*-OIS, *tu reç*-OIS, *il reç*-OIT.

Que je m-EU-*ve, que tu m*-EU-*ves, qu'il m*-EU-*ve*, — comme *je m*-EU-*s, tu m*-EU-*s, il m*-EU-*t*.

Nous avons déjà expliqué la présence du *v* à plusieurs temps de la troisième conjugaison : *que je reçoive*.

IV. Du *participe passé* construit avec un des auxiliaires *avoir* et *être*, se forment *tous les temps composés :*

J'ai aimé, j'eus fini, j'avais reçu, j'aurai rendu, j'aurais aimé, j'eusse fini, aie reçu, que j'aie rendu, que j'eusse aimé, avoir fini, ayant reçu. — Je me suis emparé, je me fus emparé, je m'étais emparé, etc.

V. Du *présent de l'indicatif* se forment toutes les personnes correspondantes de l'*impératif*, sans autre changement que la suppression du pronom à chaque personne, et celle de l'*s* à la deuxième personne du singulier de la première conjugaison.

2ᵉ pers. sing.	*Tu aimes,*	*tu finis,*	*tu reçois,*	*tu rends.*
	aime,	*finis,*	*reçois,*	*rends.*
1ʳᵉ pers. plur.	*Nous aimons,*	*nous finissons,*	*nous recevons,*	*nous rendons.*
	aimons,	*finissons,*	*recevons,*	*rendons.*
2ᵉ pers. plur.	*Vous aimez,*	*vous finissez,*	*vous recevez,*	*vous rendez.*
	aimez,	*finissez,*	*recevez,*	*rendez.*

VI. Du *passé défini* se forme l'*imparfait du subjonctif* par l'addition de *se* à la seconde personne du singulier.

Tu aimas,	*que j'aimas* SE.
Tu finis,	*que je finis* SE.
Tu reçus,	*que je reçus* SE.
Tu rendis,	*que je rendis* SE.

OBSERVATION. — Tout verbe défectif dont le passé défini manque, ne peut conséquemment avoir d'*imparfait du subjonctif :*

Cette observation pourrait paraître superflue, si l'on ne savait que non-seulement les étrangers forgent des dérivés dont les primitifs n'existent pas, mais encore que beaucoup de nationaux commettent souvent de pareils barbarismes.

Un grammairien lui-même a inventé l'imparfait du subjonctif *que j'*ABSOLVASSE, auquel il a dû forcément renoncer. (Voir *Dictionnaire grammatical*, par M. Chapsal.)

Observations sur les quatre conjugaisons.

Les terminaisons ne s'attachent pas toujours aux radicaux aussi facilement que dans les modèles des quatre conjugaisons. Les modifications que les verbes subissent se rapportent soit au *radical*, soit à la *terminaison*.

PREMIÈRE CONJUGAISON.

MODIFICATIONS DU RADICAL.

I. *Verbes en* CER.

Les verbes dont le radical est terminé par un *c* prennent une cédille sous le *ç*, avant les voyelles *a*, *o;* la cédille lui donne le son de l'*s* dans *il pens*A et dans SON*der*. On a pu remarquer déjà dans *recevoir* cette cédille au participe *reçu*.

MODÈLE DES VERBES EN *CER*.

INDICATIF.

Présent.

Je menace.
Tu menaces.
Il menace.
Nous mena*çons*.
Vous menacez.
Ils menacent.

Imparfait.

Je mena*çais*.
Tu mena*çais*.
Il mena*çait*.
Nous menacions.
Vous menaciez.
Ils mena*çaient*.

Passé défini.

Je mena*çai*.
Tu mena*ças*.
Il mena*ça*.
Nous mena*çâmes*.
Vous mena*çâtes*.
Ils menacèrent.

Passé indéfini.

J'ai menacé, etc.

Futur.

Je menacerai, etc.

CONDITIONNEL.

Je menacerais, etc.

IMPÉRATIF.

Menace.
Mena*çons*.
Menacez.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je menace, etc.

Imparfait.

Que je mena*çasse*.
Que tu mena*çasses*.
Qu'il mena*çât*.
Que nous mena*çassions*.
Que vous mena*çassiez*.
Qu'ils mena*çassent*.

INFINITIF.

Présent.

Menacer.

PARTICIPE.

Présent.

Mena*çant*.

Passé.

Menacé.
Menacée.

Sans MENACER, *sans avertir, la mort se fait sentir tout entière dès le premier coup.* (Bossuet.)

Il *menace* à mes yeux ceux qui me sont soumis. (C. Delavigne.)

Je me dérobai sans le savoir au péril qui me MENAÇAIT. (J.-J. Rousseau.)

Le radical des verbes suivants subit les mêmes changements :

Agacer.	Écorcer.	Froncer.	Placer.
Amorcer.	Effacer.	Glacer.	Policer.
Annoncer.	Enlacer.	Grimacer.	Prononcer.
Avancer.	Épicer.	Lacer.	Renoncer.
Balancer.	Espacer.	Lancer.	Saucer.
Dénoncer.	Évincer.	Nuancer.	Tancer.
Devancer.	Forcer.	Pincer.	Tracer.

Dans la jalousie, l'envie, la malice, les sourcils descendent et se FRONCENT. (Buffon.)

Il y avait des notes qui PINÇAIENT *le cœur et d'autres qui ne disaient que des airs vagues et inarticulés.* (Lamartine.)

Elles s'amusaient aux lazzis des masques qui, à demi couchés sur les rampes des ponts, AGAÇAIENT *les passants.* (G. Sand.)

Ils prirent le corps mort, le BALANCÈRENT *deux ou trois fois avec force, et le* LANCÈRENT *au milieu du Tibre.* (V. Hugo.)

II. *Verbes en* GER.

Les verbes dont le radical se termine par un *g*, c'est-à-dire les *verbes en* GER, prennent un *e* entre le radical et la terminaison, toutes les fois que celle-ci commence par une des deux voyelles *a*, *o*.

L'addition de la voyelle *e* équivaut pour l'euphonie, dans les verbes en *ger*, à l'emploi de la cédille dans les verbes en *cer*. Elle est destinée à conserver au *g* la valeur du *j*, qu'il a déjà à toutes les autres personnes devant l'*e muet*, l'*é fermé* et l'*i* (je man*ge*, man*gé*, nous man*gions*, se prononcent je man*je*, man*jé*, nous man*jions*); tandis que si l'on plaçait immédiatement après le radical les terminaisons qui commencent par les voyelles *a*, *o*, l'absence de l'*e* euphonique produirait dans *il mang*(*e*)*a* et *nous mang*(*e*)*ons* un son guttural, comme dans GA*lerie* et dans *dra*GON.

MODÈLE DES VERBES EN *GER*.

Nous mettons en *italique* les terminaisons qui nécessitent l'intercalation de la voyelle *e*.

INDICATIF.

Présent.

Je mange.
Tu manges.
Il mange.
Nous mangE*ons*.
Vous mangez.
Ils mangent.

Imparfait.

Je mangE*ais*.
Tu mangE*ais*.
Il mangE*ait*.
Nous mangions.
Vous mangiez.
Ils mangE*aient*.

Passé défini.

Je mang*Eai*.
Tu mang*Eas*.
Il mang*Ea*.
Nous mang*Eâmes*.
Vous mang*Eâtes*.
Ils mangèrent.

Passé indéfini.

J'ai mangé, etc.

Futur.

Je mangerai, etc.

CONDITIONNEL.

Je mangerais, etc.

IMPÉRATIF.

Mange.
Mang*Eons*.
Mangez.

SUBJONCTIF.

Que je mange, etc.

Imparfait.

Que je mang*Easse*.
Que tu mang*Easses*.
Qu'il mang*Eât*.
Que nous mang*Eassions*.
Que vous mang*Eassiez*.
Qu'ils mang*Eassent*.

INFINITIF.

Présent.

Manger.

PARTICIPE

Présent.

Mang*Eant*.

Passé.

Mangé.
Mangée.

Le renard MANGE *de tout avec une égale avidité.* (Buffon.)

Il vivait de régime et *mangeait* à ses heures. (La Fontaine.)

MANGER *seul, c'est* MANGER *comme des lions et des loups.* (Saint-Évremont.)

Verbes qui suivent le modèle *Manger :*

Affliger.	Diriger.	Infliger.	Plonger.
Allonger.	Éborgner.	Interroger.	Présager.
Apanager.	Égorger.	Juger.	Prolonger.
Arranger.	Égruger.	Loger.	Propager.
Avantager.	Émarger.	Louanger.	Ranger.
Bouger.	Encager.	Mélanger.	Ravager.
Changer.	Envisager.	Ménager.	Rédiger.
Charger.	Éponger.	Mitiger.	Ronger.
Corriger.	Ériger.	Négliger.	Saccager.
Décourager.	Exiger.	Obliger.	Singer.
Dédommager.	Figer.	Ombrager.	Soulager.
Dégager.	Fustiger	Outrager.	Submerger.
Déménager.	Gager.	Partager.	Vendanger.
Dévisager.	Héberger.		Venger.

L'état d'oppression et de misère dans lequel était le pays AFFLIGEAIT *son âme d'artiste.* (A. Carrel.)

Tout passe, tout finit, tout s'efface, en un mot,
Tout *change ; changeons* donc puisque c'est notre lot.
(Collin d'Harleville.)

De grands cheveux blonds OMBRAGEAIENT *sa tête.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Il OUTRAGEA *lâchement le vaincu.* (Barthélemy.)

Licinius SINGEAIT *servilement tout ce qui semblait avoir réussi.* (A. Thierry.)

Il eût été pris, sans une douzaine d'arquebusiers qui le DÉGAGÈRENT *et l'emportèrent tout sanglant loin du champ de bataille.* (P. Mérimée.)

L'ignorance est une enfance PROLONGÉE *qui n'est privée que de ses charmes.* (Buffon.)

. *Verbes en* **ÉBRER, ÉCHER, ÉDER, ÉGLER, ÉGNER, ÉGUER, ÉLER, ÉMER, ÉNER, ÉRER, ÉTER, ÉTRER.**

verbes qui ont un *é fermé* à la dernière syllabe du radical le ›nt en *è ouvert* avant les terminaisons *e*, *es*, *ent*, mais non avant ›minaisons *erai*, *erais*.

›hangent de l'*é fermé* en *è ouvert*, lorsque la finale est un *e* s'appuie sur ce principe de la prosodie française, que la voyelle ie d'une *muette* finale, ne peut avoir l'accent *tonique*, autrelit *aigu*. Les verbes en *éger* seuls font exception à cette règle.

›E DES VERBES AYANT À LA DERNIÈRE SYLLABE DU RADICAL UN *É* FERMÉ.

INDICATIF.

Présent.

›.
es.
›.
›gnons.
gnez.
ent.

Imparfait.

›is.
›ais.
›it.
gnions.
gniez.
aient.

Passé défini.

›i.
›as.
›.
gnâmes.
gnâtes.
èrent.

Passé indéfini.

›é, etc.

Futur.

›rai.
eras.
ra.
gnerons.
gnerez.
eront.

CONDITIONNEL.

Je régnerais.
Tu régnerais.
Il régnerait.
Nous régnerions.
Vous régneriez.
Ils régneraient.

IMPÉRATIF.

Règne.
Régnons.
Régnez.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je règne.
Que tu règnes.
Qu'il règne.
Que nous régnions.
Que vous régniez.
Qu'ils règnent.

Imparfait.

Que je régnasse.
Que tu régnasses.
Qu'il régnât.
Que nous régnassions.
Que vous régnassiez.
Qu'ils régnassent.

INFINITIF.

Présent.

Régner.

PARTICIPE.

Présent.

Régnant.

Passé.

Régné.

›r RÈGNE *dans ce pays neuf mois de l'année.* (Voltaire.)

La voix de mes aïeux dans leur séjour m'appelle.
Je les entends encor : Nous *régnions*, et tu sers! (Gresset.)

Nous avons vu les rondeaux, les métamorphoses, les bouts rimés, RÉGNER *tour à tour.* (La Fontaine.)

Tu *régnerais* encor si tu l'avais voulu.
Fils de la liberté, tu détrônas ta mère. (C. Delavigne.)

Se conjuguent comme *Régner :*

Accélérer.	Déférer.	Interpréter.	Régénérer.
Adhérer.	Différer.	Inquiéter.	Régler.
Aérer.	Digérer.	Insérer.	Réintégrer.
Aliéner.	Écrémer.	Lécher.	Réitérer.
Allécher.	Empiéter.	Léguer.	Répéter.
Alléguer.	Énumérer.	Libérer.	Révéler.
Altérer.	Espérer.	Macérer.	Révérer.
Arriérer.	Exécrer.	Modérer.	Sécher.
Blasphémer.	Fréter.	Morigéner.	Suggérer.
Céder.	Gérer.	Posséder.	Tempérer.
Célébrer.	Hébéter.	Préférer.	Tolérer.
Confédérer.	Héler.	Proférer.	Ulcérer.
Considérer.	Impétrer.	Refléter.	Végéter.
Décréter.	Imprégner.	Refréner.	

La charité anglaise est une prime d'encouragement accordée à l'oisiveté ; aussi elle ACCÉLÈRE *d'une manière effrayante les progrès de cette misère qu'elle a mission de soulager.* (Voltaire.)

Il ALLÈGUE *pour témoin de ce qu'il avance, des hommes obscurs qu'on ne peut trouver pour le convaincre de fausseté.* (La Bruyère.)

Après AVOIR *accusé,* BLASPHÉMÉ, *dédaigné le moyen âge, on se met aujourd'hui à l'étudier avec ardeur.* (V. Cousin.)

Au matin, dans le camp normand, l'évêque de Bayeux CÉLÉBRA *la messe et bénit les troupes, armé d'un haubert sous son rochet.* (Augustin Thierry.)

Maître de l'univers, je *règle* sa fortune. (Racine.)

IV. *Verbes en* ÉGER.

Les verbes terminés en *éger* sont les seuls qui conservent l'*é fermé* dans toute leur conjugaison.

Cette exception est due sans doute à l'analogie de la terminaison *ége* avec celle des substantifs *collége*, *privilége*, *sortilége*, etc., qui tous, sans exception, prennent l'accent aigu, pour une raison prosodique empruntée à la langue latine, où *collegium*, *privilegium*, *sortilegium*, ont l'*ē long*.

Modèle des verbes en *ÉGER*.

INDICATIF. *Présent.*	*Imparfait.*
J'abrége.	J'abrégeais.
Tu abréges.	Tu abrégeais.
Il abrége.	Il abrégeait.
Nous abrégeons.	Nous abrégions.
Vous abrégez.	Vous abrégiez.
Ils abrégent.	Ils abrégeaient.

Passé défini.

J'abrégeai.
Tu abrégeas.
Il abrégea.
Nous abrégeâmes.
Vous abrégeâtes.
Ils abrégèrent.

Passé indéfini.

J'ai abrégé, etc.

Futur.

J'abrégerai.
Tu abrégeras.
Il abrégera.
Nous abrégerons.
Vous abrégerez.
Ils abrégeront.

CONDITIONNEL.

J'abrégerais.
Tu abrégerais.
Il abrégerait.
Nous abrégerions.
Vous abrégeriez.
Ils abrégeraient.

IMPÉRATIF.

Abrége.
Abrégeons.
Abrégez.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que j'abrége.
Que tu abréges.
Qu'il abrége.
Que nous abrégions.
Que vous abrégiez.
Qu'ils abrégent.

Imparfait.

Que j'abrégeasse.
Que tu abrégeasses.
Qu'il abrégeât.
Que nous abrégeassions.
Que vous abrégeassiez.
Qu'ils abrégeassent.

INFINITIF.

Présent.

Abréger.

PARTICIPE.

Présent.

Abrégeant.

Passé.

Abrégé, ée.

Lucrèce ne connut point cette rapidité de style qui ABRÉGE *et développe en même temps.* (Fontanes.)

Suis-je seule, elle accourt; suis-je un peu las, sa main,
M'offrant un doux appui, m'*abrége* le chemin. (C. Delavigne.)

Verbes qui suivent l'accentuation d'*abréger :*

Agréger.	Assiéger.	Siéger.
Alléger.	Protéger.	

On vous ASSIÉGERA *de tous les côtés; et je gagerais que moi, qui ne suis pas si belle que vous, je trouverai aussi quelque bonne fortune.* (Campistron.)

Je prétends le servir en ami de collége...
Il est assez mauvais pour que je le *protége.* (C. Delavigne.)

Tel PROTÉGEA *qui est souvent heureux d'être* PROTÉGÉ *à son tour.*

Je m'*allége* du faix dont je suis accablé. (Malherbe.)

Je me disais : Je suis présente à sa mémoire;
Cette douce pensée *allége* mes ennuis. (Collin d'Harleville.)

V. *Verbes en* ÊCHER, ÊLER, ÊNER, ÊTER, ÊTRER.

Les verbes qui ont un *ê circonflexe* à la dernière syllabe du radical, le conservent dans toute leur conjugaison.

MODÈLE DES VERBES AYANT A LA DERNIÈRE SYLLABE DU RADICAL UN *Ê* CIRCONFLEXE.

INDICATIF.

Présent.

Je mêle.
Tu mêles.
Il mêle.
Nous mêlons.
Vous mêlez.
Ils mêlent.

Imparfait.

Je mêlais.
Tu mêlais.
Il mêlait.
Nous mêlions.
Vous mêliez.
Ils mêlaient.

Passé défini.

Je mêlai.
Tu mêlas.
Il mêla.
Nous mêlâmes.
Vous mêlâtes.
Ils mêlèrent.

Passé indéfini.

J'ai mêlé, etc.

Futur.

Je mêlerai.
Tu mêleras.
Il mêlera.
Nous mêlerons.
Vous mêlerez.
Ils mêleront.

CONDITIONNEL.

Je mêlerais.
Tu mêlerais.
Il mêlerait.
Nous mêlerions.
Vous mêleriez.
Ils mêleraient.

IMPÉRATIF.

Mêle.
Mêlons.
Mêlez.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je mêle.
Que tu mêles.
Qu'il mêle.
Que nous mêlions.
Que vous mêliez.
Qu'ils mêlent.

Imparfait.

Que je mêlasse.
Que tu mêlasses.
Qu'il mêlât.
Que nous mêlassions.
Que vous mêlassiez.
Qu'ils mêlassent.

INFINITIF.

Présent.

Mêler.

PARTICIPE.

Présent.

Mêlant.

Passé.

Mêlé, ée.

Nous ne pouvons un moment ARRÊTER *nos yeux sur la gloire de cette princesse sans que la mort ne s'y* MÊLE *aussitôt.* (Bossuet.)

Toutes les fois qu'on A MÊLÉ *un calcul à une bonne action, le calcul ne réussit pas.* (Mme de Staël.)

Les anciens Romains étaient trop austères pour MÊLER *leurs plaisirs avec leurs affaires.* (Voltaire.)

Verbes qui suivent le modèle *Mêler :*

Apprêter.	Dépêtrer.	Fêler.	Prêter.
Arrêter.	Empêtrer.	Gêner.	Quêter.
Bêcher.	Enchevêtrer.	Pêcher.	
Dépêcher.	Étêter.	Prêcher.	

Il semble que la nature de l'homme se PRÊTE *à toutes les situations.* (Buffon.)

Du sépulcre sanglant qu'un bourreau nous *apprête*
La porte est basse, et nul n'y passe avec la tête. (V. Hugo.)

Lorsque, dans de vastes plaines où les hommes BÊCHAIENT *la terre, on vit pour la*

première fois apparaître la charrue, on dut éprouver un sentiment de terreur, en songeant à la quantité de main-d'œuvre que cette machine allait rendre inutile.
(Droz.)

Je ne veux point *gêner* un cœur plein d'autres feux. (Corneille.)

VI. *Verbes ayant un* E *muet à la dernière syllabe du radical.*

Les verbes qui ont, à la dernière syllabe du radical, un *e muet* suivi d'une consonne autre que *l*, *t*, le changent en *è ouvert* avant les terminaisons *e*, *es*, *ent*, *erai* et *erais*.

L'euphonie, qui ne permet pas qu'une des finales muettes *e*, *es*, *ent*, soit précédée d'un *é fermé* pénultième, repousse à plus forte raison, dans un même mot, deux syllabes *muettes* successives. On écrit avec un *e muet* au radical : *nous enlEvons*, *j'enlEvais*, *enlEvé*, parce que la terminaison contient une syllabe sonnante ; mais on ne peut écrire : *j'enlEve*, *tu te promEnes*, *ils pEsent*. Dans ce cas, l'*e* muet du radical se change en *è ouvert*

MODÈLE DES VERBES QUI ONT UN *E* MUET A LA DERNIÈRE SYLLABE DU RADICAL.

INDICATIF.

Présent.

Je mèn*e*.
Tu mèn*es*.
Il mèn*e*.
Nous menons.
Vous menez.
Ils mèn*ent*.

Imparfait.

Je menais.
Tu menais.
Il menait.
Nous menions.
Vous meniez.
Ils menaient.

Passé défini.

Je menai.
Tu menas.
Il mena.
Nous menâmes.
Vous menâtes.
Ils menèrent.

Passé indéfini.

J'ai mené, etc.

Futur.

Je mèn*erai*.
Tu mèn*eras*.
Il mèn*era*.
Nous mèn*erons*.
Vous mèn*erez*.
Ils mèn*eront*.

CONDITIONNEL.

Je mèn*erais*.
Tu mèn*erais*.
Il mèn*erait*.
Nous mèn*erions*.
Vous mèn*eriez*.
Ils mèn*eraient*.

IMPÉRATIF.

Mène.
Menons.
Menez.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je mène.
Que tu mèn*es*.
Qu'il mène.
Que nous menions.
Que vous meniez.
Qu'ils mèn*ent*.

Imparfait.

Que je menasse.
Que tu menasses.
Qu'il menât.
Que nous menassions.
Que vous menassiez.
Qu'ils menassent.

INFINITIF.

Présent.

Mener.

PARTICIPE.

Présent. Menant.
Passé. Mené, ée.

Les talents qui MÈNENT *à la réputation ne sont point ceux qui* MÈNENT *à la fortune.* (J.-J. Rousseau.)

Un peu de science MÈNE *à l'athéisme, et plus de science à la religion.* (B. Constant.)

L'homme s'agite, et Dieu le MÈNE. (Fénelon.)

Il vous MÈNERA *loin si vous n'y prenez garde.*

Verbes qui suivent le modèle *Mener :*

Acheter.	Démanteler.	Grever.	Museler.
Achever.	Écarteler.	Griveler.	Parqueter.
Assener.	Égrener.	Harceler.	Peler.
Celer.	Encasteler (s')	Lever.	Peser.
Créneler.	Engrener.	Marqueter.	Pommeler (se).
Crever.	Gangrener.	Marteler.	Racheter.
Décheveler.	Geler.	Modeler.	Semer.

Dès que l'impression fait éclore un poëte,
Il est esclave né de quiconque l'*achète*. (Boileau.)

*Les grandes fortunes commencent souvent en province, mais c'est à Paris qu'elles s'*ACHÈVENT *et qu'on en jouit.* (Duclos.)

Je ne le *cèle* point; j'ai toujours souhaité
Les applaudissements des gens de qualité. (Boursault.)

Quiconque PÈSERA *un bienfait sera bien près de l'ingratitude.*

Les habitants de l'Afrique se MARQUÈTENT *la peau de diverses couleurs.* (Raynal.)

Elles en *crèveront* toutes deux de dépit. (Regnard.)

VII. *Verbes en* ELER, ETER.

PREMIER GROUPE.

Vingt-deux verbes, qui ont un *e muet* avant les terminaisons *ler* et *ter*, le changent en *e ouvert*, mais *seulement* avant les finales *e*, *es*, *ent*. Ils conservent leur *e muet* avant les terminaisons *erai*, *erais*, etc.

Ils se conjuguent comme le suivant :

MODÈLE D'UN VERBE EN *ETER*.

INDICATIF.

Présent.

J'époussète.
Tu époussètes.
Il époussète.
Nous époussetons.
Vous époussetez.
Ils époussètent.

Imparfait.

J'époussetais.
Tu époussetais.
Il époussetait.
Nous époussetions.
Vous époussetiez.
Ils époussetaient.

Passé défini.

J'époussetai.
Tu époussetas.
Il épousseta.
Nous époussetâmes.
Vous époussetâtes.
Ils époussetèrent.

Passé indéfini.

J'ai épousseté, etc.

Futur.

J'épousseterai.
Tu épousseteras.
Il époussetera.
Nous épousseterons.
Vous épousseterez.
Ils épousseteront.

CONDITIONNEL.

J'épousseterais.
Tu épousseterais.
Il épousseterait.
Nous épousseterions.
Vous épousseteriez.
Ils épousseteraient.

IMPÉRATIF.

Présent ou futur.

Epoussète.
Epoussetons.
Epoussetez.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que j'époussète.
Que tu époussètes.
Qu'il époussète.
Que nous époussetions.
Que vous époussetiez.
Qu'ils époussètent.

Imparfait.

Que j'époussetasse, etc.

INFINITIF.

Présent.

Epousseter.

PARTICIPE.

Présent. Epoussetant.
Passé. Epousseté, ée.

Quelques typographes modernes redoublent le *t* avant l'*e muet*; ainsi, l'on trouve dans *le Chapeau de l'horloger*, comédie de Mme É. de Girardin : *Dans son trouble, il* ÉPOUSSETTE *le déjeuner;* ce n'est pas l'orthographe de l'Académie, qui écrit au futur : *Je l'*ÉPOUSSETERAI *comme il faut.*

Dans ce verbe et dans tous ceux auxquels il sert de modèle, l'*e* du radical qui précède la terminaison du futur et celle du conditionnel n'a pas plus de valeur que l'*e* muet médial de *cannelure*. On doit prononcer *j'épousterai*, *tu colteras*, *il déchiqterait*.

Verbes qui suivent le modèle *Épousseter :*

Agneler.	Cailleter.	Déchiqueter.	Pocheter.
Becqueter.	Canneler.	Dépaqueter.	Rapiéceter.
Bosseler.	Caqueter.	Empaqueter.	Tacheter.
Botteler.	Carreler.	Etiqueter.	
Bourreler.	Cordeler.	Feuilleter.	
Briqueter.	Crocheter.	Moucheter.	

La conscience BOURRÈLE *les méchants.* (Académie.)

Les brebis qui AGNÈLENT *pour la première fois sont plus sujettes que les autres à négliger leurs agneaux.* (Tessier.)

Les temples aujourd'hui servent aux rendez-vous,
Et, comme dans un bal, tout le monde y *caquète.* (Regnard.)

VIII. *Verbes en* ELER, ETER.

DEUXIÈME GROUPE.

Vingt-cinq verbes en *eler* ou *eter* ne suivent pas la règle générale, et, au lieu de changer l'*e muet* du radical en *è ouvert*, ils redoublent les consonnes *l* et *t*.

Modèle des verbes en *ELER* redoublant la consonne *L* avant *E, ES, ENT, ERAI* et *ERAIS*.

INDICATIF.

Présent.

J'appellE.
Tu appellES.
Il appellE.
Nous appelons.
Vous appelez.
Ils appellENT.

Imparfait.

J'appelais.
Tu appelais.
Il appelait.
Nous appelions.
Vous appeliez.
Ils appelaient.

Passé défini.

J'appelai.
Tu appelas.
Il appela.
Nous appelâmes.
Vous appelâtes.
Ils appelèrent.

Passé indéfini.

J'ai appelé, etc.

Futur.

J'appellERai.
Tu appellERas.
Il appellERa.
Nous appellERons.
Vous appellERez.
Ils appellERont.

CONDITIONNEL.

J'appellERais.
Tu appellERais.
Il appellERait.
Nous appellERions.
Vous appellERiez.
Ils appellERaient.

IMPÉRATIF.

AppellE.
Appelons.
Appelez.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que j'appellE.
Que tu appellES.
Qu'il appellE.
Que nous appelions.
Que vous appeliez.
Qu'ils appellENT.

Imparfait.

Que j'appelasse.
Que tu appelasses.
Qu'il appelât.
Que nous appelassions.
Que vous appelassiez.
Qu'ils appelassent.

INFINITIF.

Présent.

Appeler.

PARTICIPE.

Présent.

Appelant.

Passé.

Appelé, ée.

Celui qui sent sa faiblesse APPELLE *à son secours le manége, la brigue, qu'un autre plus fier que lui dédaigne.* (J.-J. Rousseau.)

Vous avez trop d'esprit pour faire une sottise,
Et j'en *appellerais* à votre barbe grise. (Regnard.)

Les auteurs profanes APPELLENT *Hérodote le père de l'histoire.* (Bossuet.)

Verbes qui suivent le modèle *Appeler :*

Amonceler.	Epeler.	Javeler.	Ressemeler.
Atteler.	Etinceler.	Morceler.	Ruisseler.
Chanceler.	Ficeler.	Niveler.	Tonneler.
Ensorceler.	Grommeler.	Renouveler.	

On ATTELLE *pour lui un carrosse de voyage où l'on entasse des coussins et des tapis précieux.* (P. Mérimée.)

Le quadrupède écume et son œil *étincelle.* (La Fontaine.)

Le genre humain passe et se RENOUVELLE *sans cesse.* (Dupanloup.)

Quand la lionne est entrée dans l'arène, ses yeux ÉTINCELAIENT *de rage.*

MODÈLE DES VERBES EN *ETER* REDOUBLANT LA CONSONNE *T* AVANT
E, ES, ENT, ERAI, ERAIS.

INDICATIF.

Présent.

te.
ttES.
:E.
jetons.
jetez.
:tENT.

Imparfait.

ais.
tais.
ait.
jetions.
jetiez.
taient.

Passé défini.

:ai.
:tas.
a.
jetâmes.
jetâtes.
tèrent.

Passé indéfini.

eté, etc.

Futur.

:tErai.
:ttEras.
tEra.
jettErons.
jettErez.
ttEront.

CONDITIONNEL.

Je jettErais.
Tu jettErais.
Il jettErait.
Nous jettErions.
Vous jettEriez.
Ils jettEraient.

IMPÉRATIF.

JettE.
Jetons.
Jetez.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je jettE.
Qre tu jettEs.
Qu'il jettE.
Que nous jetions.
Que vous jetiez.
Qu'ils jettEnt.

Imparfait.

Que je jetasse.
Que tu jetasses.
Qu'il jetât.
Que nous jetassions.
Que vous jetassiez.
Qu'ils jetassent.

INFINITIF.

Présent.

Jeter.

PARTICIPE.

Présent.

Jetant.

Passé.

Jeté, ée.

. . . . Un bienfait qu'on vous *jette*
Laisse votre âme à l'aise avec le bienfaiteur. (C. Delavigne.)

:ous JETTERA *tout au travers d'une porte pour vous faire passer le premier.* (Boissy.)

erbes qui se conjuguent comme *Jeter :*

anqueter.	Coqueter.	Fureter.	Souffleter.
onneter.	Coupleter	Mugueter.	Teter.
reveter.	Décacheter.	Rejeter.	Vergeter.
acheter.			

passé qu'on REJETTE *est bien connu, l'avenir qu'on invoque est couvert de té-s.* (V. Cousin.)

. . . Mon cher monsieur, allons plutôt nous battre;
Si vous continuiez, je vous *souffletterais.* (A. de Musset.)

nais homme ne s'enquit moins et ne FURETA *moins ès affaires d'autrui.* (Montaigne.)

Les sept verbes *banqueter*, *bonneter*, *breveter*, *coupleter*, *fureter*, *haleter*, *valeter*, ne s'emploient le plus ordinairement qu'au présent de l'infinitif et au participe, soit présent, soit passé :

Il m'a fallu VALETER *trois ans avant d'obtenir un emploi.* (Académie.)

Une peau. . . . .
Pleine de taches, marquetée,
Et *vergetée* et mouchetée. (La Fontaine.)

IX. *Verbes en* ELLER, ETTER, ERRER.

Les verbes qui ont les deux consonnes *ll*, *tt*, *rr*, avant la terminaison de l'infinitif, les conservent dans toute la conjugaison, comme ceux qui ont un accent circonflexe (*mêler*, *bêcher*, *prêter*).

Pour bien faire connaître cette forme de conjugaison, qui est d'ailleurs parfaitement régulière, il nous suffira de donner les trois temps principaux de l'indicatif, le *présent*, le *passé défini* et le *futur*.

ELLER.	ETTER.	ERRER.
	INDICATIF.	
	Présent.	
Je selle.	Je regrette.	Je serre.
Tu selles.	Tu regrettes.	Tu serres.
Il selle.	Il regrette.	Il serre.
Nous sellons.	Nous regrettons.	Nous serrons.
Vous sellez.	Vous regrettez.	Vous serrez.
Ils sellent.	Ils regrettent.	Ils serrent.
	Passé défini.	
Je sellai.	Je regrettai.	Je serrai.
Tu sellas.	Tu regrettas.	Tu serras.
Il sella.	Il regretta.	Il serra.
Nous sellâmes.	Nous regrattâmes.	Nous serrâmes.
Vous sellâtes.	Vous regrettâtes.	Vous serrâtes.
Ils sellèrent.	Ils regrettèrent.	Ils serrèrent.
	Futur.	
Je sellerai.	Je regretterai.	Je serrerai.
Tu selleras.	Tu regretteras.	Tu serreras.
Il sellera.	Il regrettera.	Il serrera.
Nous sellerons.	Nous regretterons.	Nous serrerons.
Vous sellerez.	Vous regretterez.	Vous serrerez.
Ils selleront.	Ils regretteront.	Ils serreront.

SELLE *mon cheval de bataille à l'instant même, et tu vas m'accompagner.* (H. de Balzac.)

L'homme est le seul être qui REGRETTE *le passé et qui redoute l'avenir.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Le style de l'orateur doit être SERRÉ; *c'est par là surtout qu'a excellé Démosthènes* (D'Alembert.)

Verbes qui se conjuguent comme

Seller :	*Regretter :*	*Serrer :*
Desseller.	Brouetter.	Atterrer.
Flageller.	Émietter.	Desserrer.
Interpeller.	Endetter.	Errer.
Quereller.	Fouetter.	Enterrer.
Sceller.	Guetter.	Ferrer.
	Pirouetter.	

*La mort du Dauphin accabla Fénelon; celle du duc de Chevreuse aigrit cette profonde plaie; la mort du duc de Beauvilliers le rendit incurable et l'*ATTERRA. (Saint-Simon.)

Les hirondelles FOUETTAIENT *l'écume de leurs ailes.* (Lamartine.)

Viens, suis-moi, mon enfant, jamais je ne *querelle.* (C. Delavigne.)

On FLAGELLA *ces deux martyrs avant de les livrer au dernier supplice.*

X. *Verbes en* UYER, OYER, AYER *ou* EYER.

Tous les verbes qui ont leur radical terminé par un *y* le conservent même avant les terminaisons *ions*, *iez*, de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif.

Les verbes en *uyer*, *oyer*, sont les seuls qui, pour adoucir la prononciation, changent toujours l'*y* du radical en *i* avant les terminaisons *e*, *es*, *ent*, *erai*, *erais*.

INDICATIF.

Présent.

J'essuie.	J'emploie.	Je paye.
Tu essuies.	Tu emploies.	Tu payes.
Il essuie.	Il emploie.	Il paye ou paie.
Nous essuyons.	Nous employons.	Nous payons.
Vous essuyez.	Vous employez.	Vous payez.
Ils essuient.	Ils emploient.	Ils payent ou paient.

Imparfait.

J'essuyais.	J'employais.	Je payais.
Tu essuyais.	Tu employais.	Tu payais.
Il essuyait.	Il employait.	Il payait.
Nous essuy*ions*.	Nous employ*ions*.	Nous payions.
Vous essuy*iez*.	Vous employ*iez*.	Vous payiez.
Ils essuyaient.	Ils employaient.	Ils payaient.

Passé défini.

J'essuyai.	J'employai.	Je payai.
Tu essuyas.	Tu employas.	Tu payas.
Il essuya.	Il employa.	Il paya.
Nous essuyâmes.	Nous employâmes.	Nous payâmes.
Vous essuyâtes.	Vous employâtes.	Vous payâtes.
Ils essuyèrent.	Ils employèrent.	Ils payèrent.

Futur.

J'essuierai.	J'emploierai.	Je payerai ou paierai.
Tu essuieras.	Tu emploieras.	Tu payeras.
Il essuiera.	Il emploiera.	Il payera.
Nous essuierons.	Nous emploierons.	Nous payerons.
Vous essuierez.	Vous emploierez.	Vous payerez.
Ils essuieront.	Ils emploieront.	Ils payeront.

CONDITIONNEL.

Présent.

J'essuierais.	J'emploierais.	Je payerais ou paierais.
Tu essuierais.	Tu emploierais.	Tu payerais.
Il essuierait.	Il emploierait.	Il payerait.
Nous essuierions.	Nous emploierions.	Nous payerions.
Vous essuieriez.	Vous emploieriez.	Vous payeriez.
Ils essuieraient.	Ils emploieraient.	Ils payeraient.

Impératif.

Essuie.	Emploie.	Paye.
Essuyons.	Employons.	Payons.
Essuyez.	Employez.	Payez.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que j'essuie.	Que j'emploie.	Que je paye.
Que tu essuies.	Que tu emploies.	Que tu payes.
Qu'il essuie.	Qu'il emploie,	Qu'il paye.
Que nous essuyions.	Que nous employions.	Que nous payions.
Que vous essuyiez.	Que vous employiez.	Que vous payiez.
Qu'ils essuient.	Qu'ils emploient.	Qu'ils payent.

Imparfait.

Que j'essuyasse.	Que j'employasse.	Que je payasse.
Que tu essuyasses.	Que tu employasses	Que tu payasses.
Qu'il essuyât.	Qu'il employât.	Qu'il payât.
Que nous essuyassions.	Que n. employassions.	Que nous payassions.
Que vous essuyassiez.	Que v. employassiez.	Que vous payassiez.
Qu'ils essuyassent.	Qu'ils employassent.	Qu'ils payassent.

INFINITIF.

Présent.

Essuyer.	Employer.	Payer.

PARTICIPE.

Présent.

Essuyant.	Employant.	Payant.

Passé.

Essuyé.	Employé.	Payé.

L'héritier prodigue PAYE *de superbes funérailles et dévore le reste.*

(La Bruyère.)

Les poëtes EMPLOIENT *dans les détails ce même merveilleux que leurs prédécesseurs* AVAIENT EMPLOYÉ *dans l'ordonnance et la conception de leurs ouvrages.*

Il est des contre-temps qu'il faut qu'un sage *essuie.* (Racine.)

La lumière de l'étoile la plus voisine de la terre EMPLOIE *dix ans pour arriver jusqu'à nous.* (Arago.)

Il ne se PAYE *pas de mauvais discours.* (Regnard.)

Verbes qui se conjuguent sur *Essuyer :*

Appuyer. Ennuyer. Désennuyer.

Quand nous rencontrions un fleuve, nous le passions sur un radeau ou à la nage; Atala APPUYAIT *une de ses mains sur mon épaule, et, comme deux cygnes voyageurs, nous traversions ces ondes solitaires.* (Chateaubriand.)

Nous pardonnons souvent à ceux qui nous ENNUIENT, *mais nous ne pouvons pardonner à ceux que nous* ENNUYONS. (La Rochefoucauld.)

*Sur quoi s'*APPUYERA*-t-il si votre protection lui manque?*

Verbes qui suivent le modèle *Employer :*

Aboyer.	Charroyer.	Nettoyer.	Rudoyer.
Apitoyer.	Choyer.	Noyer.	Soudoyer.
Atermoyer.	Côtoyer.	Octroyer.	Tutoyer.
Broyer.	Foudroyer.	Ployer.	

Il *tutoie* en parlant ceux du plus haut étage,
Et le nom de monsieur est pour lui hors d'usage. (Molière.)

Ils ne rompront pas sous les lois, mais ils PLOIERONT *à leurs intérêts.* (Fléchier.)

Et le fer et le feu, volant de toutes parts,
De cent bouches d'airain *foudroyaient* les remparts. (Voltaire.)

Verbes à conjuguer sur *Payer :*

Aiguayer.	Déblayer.	Enrayer.	Monnayer.
Balayer.	Défrayer.	Essayer.	Rayer.
Bayer.	Délayer.	Étayer.	Relayer.
Bégayer.	Effrayer.	Frayer.	Remblayer.
Cartayer.	Egayer.	Layer.	Grasseyer (1).

Que de danses le soir *égayent* la pelouse! (Lamartine.)

Dispersée tout à coup comme les feuilles que le vent BALAYE *en tourbillon, cette famille se sépara pleine d'anxiétés et d'alarmes.* (G. Sand.)

. . . . J'ai flâné dans les rues,
J'ai marché devant moi, libre, *bayant* aux grues. (A. de Musset.)

Au seizième siècle, la France militaire parlait haut en Europe, mais la France littéraire BÉGAYAIT *encore.* (V. Hugo.)

Il veut les retenir, mais sa voix les *effraye;*
Ils courent... tout son corps n'est bientôt qu'une plaie. (Racine.)

C'est l'affectation qui *grasseye* en parlant. (Voltaire.)

---

(1) *Grasseyer* est le seul verbe en *eyer*. Quelques-uns y ont ajouté *plancheyer*, mais à tort; car l'Académie écrit *planchéier*, qui se conjugue comme les verbes en *ier*.

Observation. — Les verbes irréguliers qui font *yant* au *participe présent*, tels que *fuir*, *croire*, *voir*, *traire*, dont le participe présent est *fuyant*, *croyant*, *voyant*, *trayant*, transportent l'*y* à la première et à la seconde personne du pluriel de l'indicatif et du subjonctif présent, et à toutes les personnes de l'indicatif imparfait.

Indicatif présent.

Nous fuyons.	Nous croyons.	Nous voyons.	Nous trayons.
Vous fuyez.	Vous croyez.	Vous voyez.	Vous trayez.

Indicatif imparfait.

Nous fuyions.	Nous croyions.	Nous voyions.	Nous trayions.
Vous fuyiez.	Vous croyiez.	Vous voyiez.	Vous trayiez.

Subjonctif présent.

Que je fuie.	Que je croie.	Que je voie.	Que je traie.
Que nous fuyions.	Que nous croyions.	Que nous voyions.	Que nous trayions.
Que vous fuyiez.	Que vous croyiez.	Que vous voyiez.	Que vous trayiez.

Impie, tu ne CROYAIS *pas la religion.* (Fénelon.)

Ne soyons pas dupes des apparences, et VOYONS *les choses telles qu'elles sont.* (V. Cousin.)

Dans les verbes terminés en *uyer* et *oyer*, le changement de l'*y* en *i* est nécessité par l'euphonie; mais s'il avait lieu dans les verbes en *ayer* et *eyer*, on aurait des finales très-dures à l'oreille. En effet, s'il est plus euphonique de dire *j'essuie* et *j'emploie* que *j'essuye* et *j'employe*, qui équivaudraient à *j'essui-ie* et *j'emploi-ie*, il serait infiniment plus dur de prononcer : *je paie* et *je grasseie* (*je pai* et *je grassei*), que *je paye* (je pai-ie) et *je grasseye* (je grassei-ie).

L'Académie n'admet le changement de l'*y* en *i* avant l'*e muet* que dans les verbes en *uyer* et *oyer*, tandis qu'elle conserve l'*y* avant *e*, *es*, *ent*, *erai*, *erais*, dans les verbes en *ayer* et *eyer*.

Toutefois, mais seulement aux troisièmes personnes de l'indicatif, au futur et au conditionnel, elle permet cette modification du radical.

L'Académie indique en outre la forme contractée *je pairai*, qu'il n'est permis d'employer qu'en poésie :

Je vous *pairai*, lui dit-elle,
Avant l'oût, foi d'animal,
Intérêt et principal. (La Fontaine.)

XI. *Verbes en* IER.

Nous devons signaler dans ces verbes l'emploi successif de deux *i* aux premières et aux deuxièmes personnes du pluriel de l'*indicatif imparfait* et du *subjonctif présent*, qui sont en *iions*, *iiez*, mais

qui d'ailleurs sont entièrement régulières, puisqu'elles sont produites par la rencontre de l'*i final* du radical (*pri*) avec l'*i initial* de la terminaison (*ions*, *iez*), nous pr*i*ions, vous pr*i*iez.

Nous devons encore faire remarquer le *futur* et le *conditionnel*, *je prierai*, *tu crierais*, formes très-régulières cependant, puisqu'elles dérivent de l'infinitif (*prier*, *crier*), auquel on ajoute les terminaisons *ai*, *ais* (je prier*ai*, tu crier*ais*).

L'*indicatif présent* lui-même, à cause de la prononciation *je pri* (je prie), *tu cri* (tu cries), *il certifi* (il certifie), présente aussi une difficulté apparente; mais ces verbes, appartenant à la première conjugaison, doivent recevoir les finales *e*, *es*, *e*, *ent*, et produire *je pri*E, *tu cri*ES, *il certifi*E, *ils oubli*ENT.

Modèle des verbes en *IER*.

INDICATIF.

Présent.

Je pri*e*.
Tu pri*es*.
Il pri*e*.
Nous prions.
Vous priez.
Ils pri*ent*.

Imparfait.

Je priais.
Nous pri*ions*.
Vous pri*iez*.
Ils priaient.

Passé défini.

Je priai.
Nous priâmes.

Futur.

Je prier*ai*.
Tu prier*as*.
Il prier*a*.
Nous prier*ons*.
Vous prier*ez*.
Ils prier*ont*.

CONDITIONNEL.

Je prier*ais*.
Tu prier*ais*.
Il prier*ait*.
Nous prier*ions*.
Vous prier*iez*.
Ils prier*aient*.

IMPÉRATIF.

Prie.
Prions.
Priez.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je pri*e*.
Que tu pri*es*.
Qu'il pri*e*.
Que nous pri*ions*.
Que vous pri*iez*.
Qu'ils pri*ent*.

Imparfait.

Que je priasse.
Que nous priassions.

INFINITIF.

Présent.

Prier.

PARTICIPE.

Présent.

Priant.

Passé.

Prié, ée.

Verbes à conjuguer sur *Prier* :

Allier.
Amplifier.
Apprécier.
Approprier.
Associer.
Balbutier.
Calomnier.
Carier.
Certifier.
Colorier.
Congédier.
Contrarier.
Copier.
Crier.
Crucifier.
Dédier.
Défier.
Déifier.
Disgracier.
Édifier.
Envier.
Épier.
Estropier.
Étudier.
Expier.
Falsifier.
Fortifier.
Glorifier.

Gratifier. Humilier. Initier. Injurier. Justifier. Licencier. Lier. Marier. Mendier. Modifier. Mortifier. Multiplier. Négocier. Nier. Notifier. Orthographier. Oublier. Pacifier. Pallier. Parier. Parodier. Planchéier. Plier. Privilégier. Publier. Purifier. Qualifier. Raréfier. Réconcilier. Remercier. Résilier. Sacrifier. Scier. Signifier. Simplifier. Spécifier. Spolier. Trier. Varier. Vicier.

Le peuple français ALLIE *les qualités héroïques avec le plaisir, le luxe et la mollesse.* (Duclos.)

Ne nous *associons* qu'avecque nos égaux. (La Fontaine.)

La nature partout, *variant* les images,
De diverses couleurs a marqué ses ouvrages. (Lemierre.)

Eux, qui devraient proscrire ces hommes infâmes qui font un trafic honteux de la vérité, ils se les ASSOCIENT. (Massillon.)

Les poëtes contractent souvent l'*e* du futur et du conditionnel présent, et écrivent : *Je* CRÎRAI, *je* CRÎRAIS.

XII. *Verbes en* ÉER.

Ces verbes ne présentent pas d'autre particularité que la présence, très-régulière d'ailleurs, de deux *ee* successifs à l'*indicatif présent* (première, deuxième et troisième personne du singulier, deuxième et troisième personne du pluriel), au *passé défini* (troisième personne du pluriel), au *futur* et au *conditionnel* (à toutes les personnes des deux nombres), à l'*impératif* (deuxième personne du singulier), au *subjonctif présent* (première, deuxième et troisième personne du singulier, troisième personne du pluriel), et celle de trois *eee* au *participe féminin*.

MODÈLE DES VERBES EN *ÉER*.

Nous mettrons en *italique* les terminaisons qui méritent d'attirer l'attention.

INDICATIF.

Présent.

Je cré*e*.
Tu cré*es*.
Il crée.
Nous créons.
Vous cré*ez*.
Ils cré*ent*.

Imparfait

Je créais.
Tu créais.
Il créait.
Nous créions.
Vous créiez.
Ils créaient.

Passé défini.

Je créai.
Tu créas.
Il créa.
Nous créâmes.
Vous créâtes.
Ils créèrent.

Futur.

Je cré*erai*.
Tu cré*eras*.
Il cré*era*.
Nous créerons.
Vous créerez.
Ils cré*eront*.

CONDITIONNEL.

Je cré*erais*.
Tu cré*erais*.
Il cré*erait*.
Nous cré*erions*.
Vous cré*eriez*.
Ils cré*eraient*.

IMPÉRATIF.

Cr*ée*.
Cré*ons*.
Cré*ez*.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je cré*e*.
Que tu cré*es*.
Qu'il cré*e*.
Que nous cré*ions*.
Que vous cré*iez*.
Qu'ils cré*ent*.

Imparfait.

Que je créasse.
Que tu créasses.
Qu'il créât.
Que nous créassions.
Que vous créassiez.
Qu'ils créassent.

INFINITIF.

Présent.

Cré*er*.

PARTICIPE.

Présent.

Créant.

Passé.

Créé, créée.

Le génie CRÉE, *l'esprit arrange.* (Lévis.)

Elle s'enivra de la lecture des romans, qui CRÉENT *un monde imaginaire à l'amour ou à l'ambition des jeunes âmes.* (Lamartine.)

Il n'y a que les expressions CRÉÉES *qui portent un écrivain à la postérité.* (Rivarol.)

Verbes à conjuguer sur *Créer :*

Agréer.	Gréer.	Recréer.
Dégréer.	Guéer.	Récréer.
Désagréer.	Maugréer.	Suppléer, etc.

*Il est impossible que Dieu n'*AGRÉE *pas l'hommage de ces facultés que nous tenons de sa puissance.* (Frayssinous.)

La barque était solide et bien GRÉÉE. (Lamartine.)

Philippe le Bel casse l'université d'Orléans et la RECRÉE *sur d'autres fondements.* (V. Cousin.)

Ce sac doit être de mille francs, et ce qu'il y aura de moins je le SUPPLÉERAI. (Académie.)

MODIFICATION DE LA FINALE.

I. *Verbes en* UER *et en* OUER.

Comme les verbes en *ier*, ces verbes se font remarquer par la présence fort régulière de l'*e*, qui, au *futur* et au *conditionnel*, semble une lettre parasite à la suite de la voyelle *u*, mais qui n'en est pas moins le signe caractéristique et indispensable de la première conjugaison.

Quelques auteurs (l'Académie ne dit rien à cet égard) pensent qu'à l'*indicatif imparfait* et au *subjonctif présent*, on doit mettre un *tréma* sur l'*i* des terminaisons *ions*, *iez : nous tuïons*, *que vous suïez*,

nous jouïons, *vous louïez*, qu'on pourrait, sans le tréma, prononcer *nous tui-ons*, que vous *sui-ez*, etc. Nous nous rangeons à cet avis; mais il vaut mieux éviter l'emploi de ces personnes, dont la prononciation n'a rien d'agréable.

Modèle des verbes en *UER* ou *OUER*.

INDICATIF.

Présent.

Je salu*e*.	Je lou*e*.
Tu salu*es*.	Tu lou*es*.
Il salu*e*.	Il lou*e*.
Nous saluons.	Nous louons.
Vous saluez.	Vous louez.
Ils salu*ent*.	Ils lou*ent*.

Imparfait.

Je saluais.	Je louais.
Nous salu*ïons*.	Nous lou*ïons*.
Vous salu*ïez*.	Vous lou*ïez*.
Ils saluaient.	Ils louaient.

Passé défini.

Je saluai.	Je louai.
Nous saluâmes.	Nous louâmes.

Futur.

Je salu*erai*.	Je lou*erai*.
Tu salu*eras*.	Tu lou*eras*.
Il salu*era*.	Il lou*era*.
Nous salu*erons*.	Nous lou*erons*.
Vous salu*erez*.	Vous lou*erez*.
Ils salu*eront*.	Ils lou*eront*.

CONDITIONNEL.

Je salu*erais*.	Je lou*erais*.
Tu salu*erais*.	Tu lou*erais*.
Il salu*erait*.	Il lou*erait*.
Nous salu*erions*.	Nous lou*erions*.
Vous salu*eriez*.	Vous lou*eriez*.
Ils salu*eraient*.	Ils lou*eraient*.

Impératif.

Salu*e*.	Lou*e*.
Saluons.	Louons.
Saluez.	Louez.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je salu*e*.	Que je lou*e*.
Que tu salu*es*.	Que tu lou*es*.
Qu'il salu*e*.	Qu'il lou*e*.
Que nous salu*ïons*.	Que nous lou*ïons*.
Que vous salu*ïez*.	Que vous lou*ïez*.
Qu'ils salu*ent*.	Qu'ils lou*ent*.

Imparfait.

Que je saluasse.	Que je louasse.
Que nous saluassions.	Que nous louassions.

Infinitif.

Saluer.	Louer.

Participe présent.

Saluant.	Louant.

Participe passé.

Salué, saluée.	Loué, louée.

Le vieillard humblement l'aborde et le *salue*. (Boileau.)

On ne LOUE *jamais personne sans intérêt.* (La Rochefoucauld.)

Verbes à conjuguer sur *Saluer :*

Diminuer.	Infatuer.	Ponctuer.	Substituer.
Évaluer.	Insinuer.	Remuer.	Tuer, etc.
Exténuer.	Instituer.	Ruer.	
Habituer.	Nuer.	Situer.	
Huer.	Perpétuer.	Statuer.	

*Un homme fait du bien, si on en parle, on l'*EXTÉNUE, *on le défigure.* (Voltaire.)

Il était hier, il est aujourd'hui, et il sera dans tous les siècles; ses bienfaits PERPÉTUERONT *sa royauté et sa puissance.* (Massillon.)

Partout où l'on SUBSTITUE *l'utile à l'agréable, l'agréable y gagne presque toujours.* (J.-J. Rousseau.)

Puisque la coutume l'autorise, je vais tuer ma femme et le séducteur de ma femme... Je TUERAI *l'aubergiste.* (C. Delavigne.)

Verbes à conjuguer sur *Louer :*

Amadouer.	Douer.	Jouer.	Trouer.
Avouer.	Ecrouer.	Nouer.	Vouer.
Bafouer.	Engouer.	Secouer.	
Clouer.	Enrouer.	Tatouer.	

Ils vous *amadoueront* de leur patelinage. (Piron.)

*Parle, écris; je t'*AVOUERAI *de tout, pourvu que tu m'aides à sortir de cette boîte au fond de laquelle on nous oublie.* (P.-L. Courier.)

Savez-vous bien, Monsieur, que vous JOÜIEZ *à nous faire tordre le cou.* (Regnard.)

II. *Verbes en* GUER *et en* QUER.

Ces verbes, dans lesquels l'*u* appartient à la consonne précédente *g*, *q*, avec laquelle il ne forme en quelque sorte qu'une seule lettre *gu*, *qu*, ne sauraient prendre de tréma aux *premières et deuxièmes*

personnes de l'indicatif imparfait et du subjonctif présent. Comme ils se conjuguent partout de la même manière que les verbes en *uer*, nous renvoyons au verbe *saluer*, et nous ne donnerons que l'*indicatif imparfait* et le *subjonctif présent* des verbes *distinguer* et *attaquer*, avec les premières personnes des autres temps.

Modèle des verbes en *GUER* ou *QUER*.

INDICATIF.

Présent.

Je distingue, etc.	J'attaque, etc.

Imparfait.

Je distinguais.	J'attaquais.
Tu distinguais.	Tu attaquais.
Il distinguait.	Il attaquait.
Nous distinguions.	Nous attaquions.
Vous distinguiez.	Vous attaquiez.
Ils distinguaient.	Ils attaquaient.

Passé défini.

Je distinguai, etc.	J'attaquai, etc.

Futur.

Je distinguerai, etc.	J'attaquerai, etc.

CONDITIONNEL.

Je distinguerais, etc.	J'attaquerais, etc.

IMPÉRATIF.

Distingue, etc.	Attaque, etc.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je distingue.	Que j'attaque.
Que tu distingues.	Que tu attaques.
Qu'il distingue.	Qu'il attaque.
Que nous distinguions.	Que nous attaquions.
Que vous distinguiez.	Que vous attaquiez.
Qu'ils distinguent.	Qu'ils attaquent.

Imparfait.

Que je distinguasse, etc.	Que j'attaquasse, etc.

INFINITIF.

Présent.

Distinguer.	Attaquer.

PARTICIPE.

Présent.

Distinguant.	Attaquant.

Passé.

Distingué, distinguée.	Attaqué, attaquée.

La moquerie ATTAQUE *l'homme dans son dernier retranchement.* (La Bruyère.)

Ce savant ne DISTINGUAIT *pas le maïs d'avec le blé.* (Chamfort.)

OBSERVATION. — Remarquez que le participe présent des verbes en *guer* et en *quer*, comme *extravaguant*, *fatiguant*, *intriguant*, *fabriquant*, *vaquant*, changent d'orthographe en passant à l'état d'adjectifs, les uns perdant seulement l'*u* (*extravagant*, *fatigant*, *intrigant*), les autres perdant non-seulement l'*u*, mais encore changeant le *q* en *c* (*fabricant*, *vacant*).

Ma vertu ne saurait me mettre à l'abri de ses soupçons EXTRAVAGANTS. (Montesquieu.)

L'oisiveté est aussi FATIGANTE *que le repos est doux.* (Lévis.)

Il est INTRIGANT *comme tous les diables.* (Lesage.)

Fabriquer n'est pas toujours produire, et même en FABRIQUANT *on peut détruire.* (Droz.)

Les rigueurs du système continental rendant presque impossible l'approvisionnement, les FABRICANTS *les plus habiles vendaient à perte.* (Blanqui.)

Il sait où l'on a besoin de valets, et il tient registre exact, non-seulement des places VACANTES, *mais des bonnes et des mauvaises qualités des maîtres.* (Lesage.)

D'autres participes changent la voyelle *a* en *e* : *adhérant*, *affluant*, *différant*, *excellant*, etc., et deviennent *adhérent*, *affluent*, *différent*, *excellent*.

L'inquisition ne se borne pas à brûler les Juifs, elle brûle aussi leurs ADHÉRENTS. (C. Delavigne.)

D'où vient que nos siècles sont si DIFFÉRENTS *de ceux de nos pères?* (Massillon.)

*Pour la plupart, les directeurs étaient honnêtes et animés d'*EXCELLENTES *intentions.* (Thiers.)

Verbes à conjuguer sur *Distinguer* :

Alléguer.	Déléguer.	Extravaguer.	Léguer.
Briguer.	Divulguer.	Fatiguer.	Narguer.
Carguer.	Droguer.	Haranguer.	Prodiguer.
Conjuguer.	Élaguer.	Intriguer.	Subjuguer, etc.

Jean Lapin *allégua* la coutume et l'usage. (La Fontaine.)

L'opinion publique SUBJUGUE, *renverse toute espèce de despotisme.* (Duclos.)

Mourir pour son pays est un si digne sort
Qu'on *briguerait* en foule une si belle mort. (P. Corneille.)

Verbes à conjuguer sur *Attaquer :*

Abdiquer.	Compliquer.	Hypothéquer.	Pratiquer.
Appliquer.	Convoquer.	Inculquer.	Provoquer.
Arquer.	Débarquer.	Indiquer.	Remorquer.
Bloquer.	Défalquer.	Invoquer.	Répliquer.
Braquer.	Détraquer.	Manquer.	Revendiquer.
Brusquer.	Disloquer.	Marquer.	Révoquer.
Calquer.	Évoquer.	Masquer.	Suffoquer.
Choquer.	Expliquer.	Parquer.	Traquer.
Claquer.	Extorquer.	Piquer.	Troquer.
Communiquer.	Fabriquer.	Plaquer.	Vaquer, etc.

De toutes les tyrannies, la plus odieuse est celle qui ôte perpétuellement à l'âme le mérite de ses actions et de ses pensées ; on ABDIQUE *sans avoir régné.* (H. de Balzac.)

Les peuples, devenus riches, APPLIQUÈRENT *le superflu de leurs moyens à des travaux d'utilité commune et publique.* (Chamfort.)

Ses mains étaient armées d'une longue-vue qu'il BRAQUAIT *sur le bourg.* (Ch. de Bernard.)

Ce qui BRUSQUA *l'insurrection, c'est que les Marseillais, sans ressources à Paris, voulaient combattre ou partir.* (Michelet.)

Conjugaison du verbe ARGUER.

Ce verbe se conjugue d'un manière toute particulière.

Dans les autres verbes en *guer*, la voyelle *u* ne sert qu'à donner un son dur au *g*, qui, sans elle, se prononcerait *j* devant l'*e muet* et l'*é fermé*, et produirait le son du *g* dans *transfuge*, au lieu du son *gue*, comme dans *figue*. Dans le verbe *arguer*, au contraire, l'*u* se fait entendre dans la prononciation. De là l'obligation de mettre sur l'*e* des terminaisons un tréma (j'arguë, j'arguërai), pour isoler le son de l'*u*, et lui rendre toute sa valeur vocale.

Nous conjuguerons entièrement les temps simples du verbe *arguer*.

INDICATIF.

Présent.

J'arguë.
Tu arguës.
Il arguë.
Nous arguons.
Vous arguez.
Ils arguënt.

Imparfait.

J'arguais.
Tu arguais.
Il arguait.
Nous arguïons.
Vous arguïez.
Ils arguaient.

Passé défini.

J'arguai.
Tu arguas.
Il argua.
Nous arguâmes.
Vous arguâtes.
Ils arguèrent.

Futur.

J'arguërai.
Tu arguëras.
Il arguëra.
Nous arguërons.
Vous arguërez.
Ils arguëront.

CONDITIONNEL.

J'arguërais.
Tu arguërais.
Il arguërait.
Nous arguërions.
Vous arguëriez.
Ils arguëraient.

IMPÉRATIF.

Arguë.
Arguons.
Arguez.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que j'arguë.
Que tu arguës.
Qu'il arguë.
Que nous arguïons.
Que vous arguïez.
Qu'ils arguënt.

Imparfait.

Que j'arguasse.
Que tu arguasses.
Qu'il arguât.
Que nous arguassions.
Que vous arguassiez.
Qu'ils arguassent.

INFINITIF.

Présent.

Arguer.

PARTICIPE.

Présent.

Arguant.

Passé.

Argué, arguée.

III. *Verbes en* ILLER, AILLER, OUILLER.

Ces verbes sont parfaitement réguliers ; néanmoins, comme certaines de leurs formes pourraient offrir quelque difficulté, nous avons cru devoir les conjuguer en partie.

INDICATIF.

Présent.

Je brille.	Travaille.	Fouille.
Nous brillons.	Travaillons.	Fouillons.

Imparfait.

Je brillais.	Travaillais.	Fouillais.
Nous brillions.	Travaillions.	Fouillions.

Passé défini.

Je brillai.	Travaillai.	Fouillai.
Nous brillâmes.	Travaillâmes.	Fouillâmes.

Futur.

Je brillerai.	Travaillerai.	Fouillerai.
Nous brillerons.	Travaillerons.	Fouillerons.

CONDITIONNEL.

Présent.

Je brillerais.	Travaillerais.	Fouillerais.
Nous brillerions.	Travaillerions.	Fouillerions.

IMPÉRATIF.

Brille.	Travaille.	Fouille.
Brillons.	Travaillons.	Fouillons
Brillez.	Travaillez.	Fouillez.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je brille.	Travaille.	Fouille.
Que nous brillions.	Travaillions.	Fouillions.
Que vous brilliez.	Travailliez.	Fouilliez.
Qu'ils brillent.	Travaillent.	Fouillent.

Imparfait.

Que je brillasse, etc.	Travaillasse, etc.	Fouillasse, etc.

INFINITIF.

Présent.

Briller.	Travailler.	Fouiller.

PARTICIPE.

Présent.

Brillant.	Travaillant.	Fouillant.

Passé.

Brillé.	Travaillé.	Fouillé.

En Crète tout le monde TRAVAILLE *et personne ne songe à s'enrichir.* (Fénelon.)

Une héroïque ardeur *brillait* sur son visage. (Racine).

Il fut convenu qu'ils se FOUILLERAIENT *réciproquement.* (Voltaire.)

Verbes qui se conjuguent comme *Briller:*

Apostiller.	Écarquiller.	Étriller.	Habiller.
Cheviller.	Éparpiller.	Fusiller.	Piller.
Dessiller.	Estampiller.	Gaspiller.	Tortiller, etc.

Il écrivait toujours au roi à mi-marge, et le roi APOSTILLAIT *à côté de sa main et lui renvoyait ainsi ses lettres.* (Saint-Simon.)

La vie de Paris ÉPARPILLE *toutes les idées.* (Voltaire.)

La guerre nuit à la production et GASPILLE *les produits.* (J.-B. Say.)

Verbes qui suivent le modèle *Travailler :*

Batailler.	Émailler.	Érailler.	Tailler.
Détailler.	Empailler.	Mitrailler.	Tirailler, etc.

Mille fleurs naissantes ÉMAILLAIENT *les tapis verts dont la flotte était environnée.* (Fénélon.)

Des affaires me TIRAILLENT *de tous côtés.* (Voltaire.)

Nos Français sont comme les enfants qui BRAILLENT *quand on les éberne.* (Beaumarchais.)

Verbes qui se conjuguent sur *Fouiller :*

Barbouiller.	Dépouiller.	Gribouiller.	Verrouiller.
Brouiller.	Dérouiller.	Mouiller.	Souiller, etc.

Des vieillards, des enfants et des femmes
Se *burbouillent* de lie au fond des cabarets. (A. de Musset.)

L'empereur Constance BROUILLAIT *tout dans l'Église.* (Bossuet.)

La terre se *dépouille* et bientôt reverdit. (Collin d'Harleville.)

Nous arrivâmes à une lieue de Tornéo, où nous MOUILLÂMES *l'ancre.* (Regnard.)

L'Arabe, au lieu de respecter ses déserts, comme les remparts de sa liberté, les SOUILLE *par le crime.* (Buffon.)

OBSERVATIONS SUR LA DEUXIÈME CONJUGAISON.

La deuxième conjugaison a pour caractères généraux :

1° La terminaison de l'*infinitif présent* en *ir ;*

2° Celle du *participe présent* en *issant ;*

3° Le *participe passé* en *i ;*

4° Les terminaisons de l'*indicatif présent : is*, *is*, *it*, *issons*, *issez*, *issent ;*

5° Celles du *passé défini : is*, *is*, *it*, *îmes*, *îtes*, *irent*.

Ces caractères généraux se retrouvent dans six verbes très-usités ; ces verbes sont : *dormir*, *mentir*, *partir*, *sortir*, *servir*, *sentir*, qu'on place à tort parmi les verbes irréguliers. En effet, ils ne diffèrent du modèle général *finir* que par l'absence de la lettre caractéristique *i* à l'indicatif présent, et des lettres euphoniques *iss* à l'indicatif et au participe présent, altération qui est due à la présence de deux consonnes à la fin du radical, lequel est, du reste, monosyllabique : *dorm*, *ment*, *part*, *sort*, *serv*, *sent*.

La forme de l'*indicatif présent* a sans doute contribué aussi à faire regarder ces verbes comme irréguliers. On n'a pas vu que la seconde consonne du radical est tombée, par euphonie, devant les terminaisons *s*, *s*, *t*, des trois personnes du singulier, et que *je dor*MS, *je men*TS, *je par*TS, *je sor*TS, *je ser*VS, *je sen*TS, ont rapidement fait place à *je dors*, *je mens*, *je pars*, *je sors*, *je sers*, *je sens*.

Le *participe passé* et le *passé défini* n'ont subi aucune modification.

La deuxième conjugaison a donc un *second modèle*, qui est *Sentir*.

SECOND MODÈLE DE LA DEUXIÈME CONJUGAISON.

INDICATIF.

Présent.

Je sen*s*.
Tu sen*s*.
Il sen*t*.
Nous sent*ons*.
Vous sent*ez*.
Ils sent*ent*.

Imparfait.

Je sent*ais*, etc.
Nous sent*ions*, etc.

Passé défini.

Je sent*is*, etc.
Nous sent*îmes*, etc.

Passé indéfini.

J'ai sent*i*, etc.

Passé antérieur.

J'eus sent*i*, etc.

Plus-que-parfait.

J'avais sent*i*, etc.

Futur.

Je sent*irai*, etc.
Nous sent*irons*, etc.

Futur antérieur.

J'aurai sent*i*, etc.

CONDITIONNEL.

Présent.

Je sent*irais*, etc.
Nous sent*irions*, etc.

Passé. — 1[re] FORME.

J'aurais sent*i*, etc.

Passé. — 2[e] FORME.

J'eusse sent*i*, etc.

IMPÉRATIF.

Présent ou futur.

Sen*s*.
Sent*ons*.
Sent*ez*.

Passé antérieur.

Aie sent*i*, etc.

SUBJONCTIF.

Présent ou futur.

Que je sent*e*, etc.
Que nous sent*ions*, etc.

Imparfait.

Que je sent*isse*.
Que tu sent*isses*.
Qu'il sent*ît*.
Que nous sent*issions*.
Que vous sent*issiez*.
Qu'ils sent*issent*.

Parfait.

Que j'aie sent*i*, etc.

Plus-que-parfait.

Que j'eusse sent*i*, etc.

INFINITIF.

Présent.

Sent*ir*.

Passé.

Avoir sent*i*.

Futur.

Devoir sent*ir*.

PARTICIPE.

Présent.

Sent*ant*.

Passé.

Sent*i*, *ie*; ayant sent*i*.

Futur.

Devant sent*ir*.

PARTICIPE PASSIF.

Sent*i*, *ie*; étant sent*i*, *ie*.

Le plus misérable est celui qui SENT *le moins de plaisirs.* (J.-J. Rousseau.)

Tous les instants où nous ne SENTONS *rien sont perdus pour le bonheur.* (Duclos.)

Les particuliers ne SENTENT *les maux de l'État qu'autant qu'ils en souffrent eux-mêmes.* (Bossuet.)

SENTIEZ-*vous votre dépendance autrement que par ses attentions à vous l'adoucir.* (Massillon.)

Un vieux renard, mais des plus fins,
Grand croqueur de poulets, grand preneur de lapins,
Sentant son renard d'une lieue,
Fut enfin au piége attrapé. (La Fontaine.)

Verbes qui se conjuguent comme *Sentir* :

Consentir.	Dormir.	Pressentir.	Ressentir.
Démentir.	Endormir.	Redormir.	Repentir (se).
Départir.	Endormir (s').	Rendormir.	Sortir.
Départir (se).	Mentir.	Repartir.	Servir.
Desservir.	Partir.	Ressortir.	

Ce n'est qu'à prix d'argent qu'on *dort* dans cette ville. (Boileau.)

Il y a des gens qui MENTENT *simplement pour mentir.* (Pascal.)

Il n'est pas coupable, il partait; c'est moi qui l'ai fait appeler. (Beaumarchais.)

Comme ma fille SORT *de maladie, j'ai cru qu'un petit divertissement contribuerait beaucoup à sa convalescence.* (Destouches.)

Il proposait des explications qui RESSORTAIENT *de sa théorie.* (Cuvier.)

Il ne lui importe guère de quels instruments et de quels moyens elle SE SERVE. (H. de Balzac.)

Destouches a l'art d'exciter le rire et les larmes, sans qu'on SE REPENTE *d'avoir ri, ni qu'on s'étonne d'avoir pleuré.* (D'Alembert.)

Rien n'est plus sagement ordonné que ces cercles qui, PARTANT *du dernier curé de village, s'élèvent jusqu'au trône pontifical.* (Chateaubriand.)

Observations particulières.

I. *Partir*, *repartir*, *sortir*, *ressortir*, *s'endormir*, se conjuguent, dans leurs temps composés, avec l'auxiliaire *être:*

Au ciel elle a rendu sa vie,
Et doucement *s'est endormie.* (Parny.)

Milord, en quittant Londre... — Il *est parti?* — Sans doute,
Du Nord, avant minuit, il avait pris la route. (C. Delavigne.)

Cette île EST SORTIE *des mains des Portugais pour repasser sous la domination des Maures.* (Raynal.)

II. *Répartir* (distribuer), *ressortir* (être du ressort de) et *asservir* se conjuguent sur *finir.*

Ainsi *répartissant* ses vertueux secours,
La tendre pitié souffre et jouit dans les autres. (Delille.)

Tout ouvrage, toute doctrine
Ressortit à son tribunal. (J.-B. Rousseau.)

Le fanatisme ASSERVIT *la religion aux déréglements des passions.* (Voltaire.)

Ce n'est point en ASSERVISSANT *les esprits qu'un prince se concilie les cœurs.* (Chamfort.)

III. *Repartir*, dans le sens de répondre sur-le-champ et vivement, se conjugue, comme *partir*, sur *Sentir*, mais avec l'auxiliaire *avoir:*

« . . . . . . Je porte à manger
A ceux qu'enclôt la tombe noire. »
Le mari *repart* sans songer :
« Tu ne leur portes pas à boire? » (La Fontaine.)

« . . . Mêlez-vous de boire, je vous prie ! »
A l'auteur, sur-le-champ, aigrement *reparti.* (Boileau.)

IV. *Haïr* prend le tréma sur l'*i* dans toute sa conjugaison, excepté aux trois premières personnes du singulier de l'*indicatif présent*, —*je hais*, *tu hais*, *il hait*, qui se prononcent *je hè*, *tu hè*, *il hè*, et à la seconde personne du singulier de l'impératif, *hais*. Partout ailleurs, il fait *nous haïssons*, *tu haïssais*, *il haïra*, *haïssons*, *que je haïsse*, etc.

Il garde même le tréma au passé défini, ***nous haïmes***, ***vous haïtes***, et à la troisième personne du subjonctif imparfait, ***qu'il haït***, au lieu de prendre, comme tous les autres verbes, l'accent circonflexe :

> Je ne *hais* pas les gens que la colère enflamme :
> On sait mieux et plus tôt tout ce qu'ils ont dans l'âme. (C. Delavigne.)

On n'a jamais ouï dire que les despotes HAÏSSENT *le despotisme.* (Montesquieu.)

J'ai cru que vous ne HAÏSSIEZ *pas ces détails.* (Mme de Sévigné.)

On croit quelquefois HAÏR *la flatterie, mais on ne* HAIT *que la manière de flatter.* (La Rochefoucauld.)

V. *Fleurir*, dans le sens propre, c'est-à-dire quand il signifie *pousser des fleurs*, *être en fleur*, n'éprouve aucune altération :

> Un vieillard sur son âne aperçut, en passant,
> Un pré plein d'herbe et *fleurissant*. (La Fontaine.)

Mais lorsqu'il est pris dans le sens figuré et qu'il signifie *être dans un état de prospérité*, *être en crédit*, *en réputation*, il fait à l'imparfait *fleurissait* ou *florissait*, et toujours *florissant* au participe présent :

Les beaux-arts FLEURISSAIENT *ou* FLORISSAIENT *sous François Ier.*

> Une santé dès lors *florissante*, éternelle,
> Vous ferait recueillir d'une automne nouvelle
> Les nombreuses moissons. (J.-B. Rousseau.)

Lorsqu'on parle d'une personne ou d'un peuple, d'une ville, d'une république, on dit le plus souvent *florissait*, et toujours *florissant :*

Ronsard FLORISSAIT *à la fin du seizième siècle.*

Athènes était FLORISSANTE *sous Périclès.*

L'Europe, l'Asie, l'Afrique, comptent sur leurs communes frontières de vastes et FLORISSANTS *empires.* (De Salvandy.)

> Heureux, dit-on, le peuple *florissant*
> Sur qui ces biens coulent en abondance. (Racine.)

Refleurir se conjugue aussi sur *fleurir;* mais, dans le sens figuré, on se sert plus souvent de l'imparfait *reflorissait*, et du participe présent *reflorissant*.

VI. *Bénir* signifie : — 1° *Louer*, *glorifier*, *appeler sur quelqu'un les bénédictions célestes*, *combler de faveurs ;* — 2° *Consacrer par des prières*, *par des cérémonies religieuses.* — Dans le premier cas, le participe fait *béni*, *bénie*, et dans le second *bénit*, *bénite*.

Beauzée, cherchant à résumer cette règle, dit que *béni* a un sens moral et de louange, et *bénit* un sens légal et de consécration :

Des armes qui ont été BÉNITES *par l'Église ne sont pas toujours* BÉNIES *sur le champ de bataille.*

Ce règne qui commence à l'ombre des autels
Sera *béni* des dieux et chéri des mortels. (Voltaire.)

Béni soit Dieu, qui rend mon fils à ma vieillesse. (E. Augier.)

Sa mère lui donna force chapelets, scapulaires et médailles BÉNITES. (Mérimée.)

D'un buis *bénit*, chaque printemps nouveau,
Pâques-fleuries ombrageait son chapeau. (C. Delavigne.)

. . . Tu seras encore un saint d'un grand mérite,
Si tu peux par conseil, par art, par eau *bénite*,
Exorciser en moi l'un de ces deux démons. (Regnard.)

OBSERVATION.— Dans les temps composés, le participe *béni* est le seul usité.

Buvez cette liqueur que nos mains *ont bénie*. (V. Hugo.)

(Voir VERBES IRRÉGULIERS.)

OBSERVATIONS SUR LA TROISIÈME CONJUGAISON.

Devoir et son composé *redevoir* prennent l'accent circonflexe au participe passé, mais seulement au masculin singulier, *dû* et *redû;* au féminin et au pluriel, ils s'écrivent sans accent, *due*, *dus*, *redue*, *redus :*

Je leur ai DÛ *tous les agréments de mon premier voyage en Orient.* (Lamartine.)

. . . . A prix d'or j'aurais *dû*
Me défaire de lui sous le stylet d'un brave. (C. Delavigne.)

La gloire n'est DUE *qu'à un cœur qui sait souffrir la peine et fouler aux pieds les plaisirs.* (Fénelon.)

Pour la dernière fois, perfide, tu m'as vue,
Et tu vas rencontrer la peine qui t'est *due*. (Racine.)

On a souvent dit que cet accent circonflexe n'avait pas d'autre raison que la nécessité de faire distinguer le participe *dû* de l'article contracté *du*. C'est une erreur. L'accent circonflexe sert bien par le fait à établir cette distinction, mais il doit être attribué à une cause plus grammaticale : primitivement, le principe de devoir était *deubt*, qui devint *deu* et enfin *dû*, prenant le circonflexe pour témoigner des altérations qu'il avait subies.

Si la raison donnée par certaines grammaires était réelle, *tu*, participe passé de *taire*, aurait aussi un accent circonflexe pour le distinguer de *tu*, pronom de la deuxième personne.

OBSERVATIONS SUR LA QUATRIÈME CONJUGAISON.

Les verbes de cette conjugaison se divisent en trois classes : 1° les verbes qui se conjuguent sur *rendre ;* 2° les verbes qui se conjuguent sur *craindre ;* 3° les verbes qui se conjuguent sur *conduire*.

Première classe, RENDRE.

I. Les verbes terminés par *andre*, *endre*, *ondre*, *oudre*, *erdre* et *ordre* se conjuguent sans changement sur *Rendre*.

II. Les verbes terminés par *ompre*, comme *rompre*, changent le *d* du radical en *t*, à la troisième personne de l'indicatif présent : *il rompT*.

L'intérêt le plus vil ROMPT *tous les liens du sang et de l'amitié.* (Massillon.)

L'un gronde entre ses dents, l'autre rit aux éclats;
On crie, on s'*interrompt*, l'auteur peste tout bas. (C. Delavigne.)

III. Les verbes terminés par *soudre*, comme *absoudre*, changent le *d* du radical en *t*, à la troisième personne de l'indicatif présent : *il absouT*.

Dieu ABSOUT, *dès qu'il voit la pénitence dans le cœur.* (Pascal.)

Pline dit que la lune RÉSOUT *et dénoue ce que le soleil assemble.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

IV. Les verbes en *aincre*, comme *vaincre*, ne prennent ni *d* ni *t* à la troisième personne de l'indicatif présent : il *vainc*, il *convainc*. Le *c* du radical se change en *qu* avant les voyelles *a*, *e*, *i*, *o* : *je vainquais*, *que tu vainques*, *vous vainquiez*, *nous vainquons*, etc.

De l'amour aisément on ne *vainc* pas les charmes. (Corneille.)

Œdipe, loin de se douter d'être le meurtrier de Laïus, croit en être le vengeur; il se CONVAINC *lui-même, en voulant convaincre Phorbas.* (Voltaire.)

Il n'est point d'obstacles qu'ils ne surmontent, point de difficultés qu'ils ne VAINQUENT. (Fléchier.)

Je me CONVAINQUIS *qu'il n'y avait pas de remède.* (Marivaux.)

Je garde encor pour vous les sentiments d'un père;
Convainquez-moi d'erreur, elle me sera chère. (Rotrou.)

Il fallait rendre dur le son du *c* avant *a*, *e*, *i*, *o*; c'est la raison inverse qui a fait adoucir le *c* de *menacer* avant *a* et *o* : *je menaçais*, *nous menaçons*.

V. Les verbes en *attre*, comme *battre*, perdent le second *t* de leur radical à l'indicatif présent : *je bats*, *tu bats*, *il bat*, au lieu de *je batts*, *tu batts*, *il batt*.

Je ne me BATS *pas avec le fils d'un marchand; si vous étiez noble ou officier, je ne dis pas.* (Scribe.)

Contre l'opinion en vain tu te *débats*,
Elle va s'exalter jusqu'à la frénésie,
Et t'enterrer vivant sous ton apostasie. (C. Delavigne.)

Et comptez-vous pour rien Dieu qui *combat* pour nous ?
Dieu, qui de l'orphelin protége l'innocence,
Et fait dans sa faiblesse éclater sa puissance. (Racine.)

Dans tout le reste de leur conjugaison, les verbes en *attre* suivent le modèle *Rendre*.

Deuxième classe, CRAINDRE.

Les verbes en *aindre*, *eindre* et *oindre*, ont été classés à tort parmi les verbes irréguliers. Rien n'est plus régulier, en effet, que la présence du *g* au participe présent (*craignant*) et au passé défini (*je craignis*); car, en suivant la marche ordinaire, on aurait eu de *craindre*, *craindant*, *je craindis*, formes lourdes auxquelles on substitua d'abord *crainant*, *je crainis; feindre*, *fainant*, *je feinis; joindre*, *joinant*, *je joinis*, en supprimant le *d* du radical et en écrivant la consonne *n* à la manière des Espagnols dans *señor* (seigneur), pour allonger la syllabe précédente et compenser ainsi la perte du *d*; puis le *g*, que d'abord on prononçait sans l'écrire, a remplacé l'accent circonflexe. La même analogie se retrouve dans le mot *montagne*, qui d'abord s'écrivait *montaigne* et vient du latin *montanus*.

Quant au *t* du participe passé, *il a crainT*, *il a feinT*, il a été substitué au *d* du radical.

MODÈLE D'UN VERBE DE LA DEUXIÈME CLASSE : *CRAINDRE*.

INDICATIF.

Présent.

Je crains.
Tu crains.
Il craint.
Nous craignons.
Vous craignez.
Ils craignent.

Imparfait.

Je craignais.
Tu craignais.
Il craignait.
Nous craignions.
Vous craigniez.
Ils craignaient.

Passé défini.

Je craignis.
Tu craignis.
Il craignit.
Nous craignîmes.
Vous craignîtes.
Ils craignirent.

Passé indéfini.

J'ai craint, etc.

Futur.

Je craindrai.
Tu craindras, etc.

CONDITIONNEL.

Je craindrais.
Tu craindrais, etc.

IMPÉRATIF.

Crains.
Craignons.
Craignez.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je craigne.
Que tu craignes.
Qu'il craigne.
Que nous craignions.
Que vous craigniez.
Qu'ils craignent.

Imparfait.

Que je craignisse.
Que tu craignisses.
Qu'il craignît.
Que nous craignissions.
Que vous craignissiez.
Qu'ils craignissent.

INFINITIF.

Présent.

Craindre.

PARTICIPE.

Présent.

Craignant.

Passé.

Craint, crainte.

Je le *craindrais* bientôt, s'il ne me *craignait* pas. (Racine.)

Pitt et Fox CRAIGNAIENT *de rompre cette longue et intime alliance.* (Villemain.)

Il y a plus de risque à être CRAINT *qu'à être méprisé.* (Mably.)

Verbes à conjuguer sur *Craindre :*

Terminaison en AINDRE.

Contraindre.	Plaindre.

Deux épouvantables naufrages CONTRAIGNIRENT *les Romains d'abandonner l'empire de la mer aux Carthaginois.* (Bossuet.)

Les avares se PLAIGNENT *des choses nécessaires.* (Destouches.)

Terminaison en EINDRE.

Astreindre.	Déteindre.	Étreindre.	Repeindre.
Atteindre.	Enfreindre.	Feindre.	Restreindre.
Aveindre.	Épreindre.	Geindre.	Reteindre.
Ceindre.	Éteindre.	Peindre.	Teindre.

*Il s'*ASTREINT *à toutes les macérations de la vie des cénobites.* (Lamartine.)

Le seul acte de la vie de l'homme qui ATTEIGNE *toujours son but, c'est l'accomplissement de son devoir.* (Mme de Staël.)

Je dessinai d'après le Tasse, je dessinai d'après la nature, enfin je PEIGNIS, *fort mal d'abord, ensuite moins mal, puis un peu mieux.* (P.-L. Courier.)

Terminaison en OINDRE.

Adjoindre.	Disjoindre.	Joindre.	Rejoindre.
Déjoindre.	Enjoindre.	Oindre.	

On ADJOIGNIT *à chacun des consuls cinq légats ayant les pouvoirs proconsulaires.* (Mérimée.)

Ma mère, pour prier, *joignait* nos jeunes mains.
Tu t'en souviens, Luigi? . . . . (C. Delavigne.)

Troisième classe, CONDUIRE.

Les verbes terminés en *uire* forment une classe nombreuse dont les différences tiennent à la présence d'une voyelle, *condui*, à la fin du radical, tandis que tous les autres verbes auxquels *rendre* et *craindre* servent de modèles terminent leur radical par une consonne. Comme l'opposition des terminaisons *ant* du participe présent et *is* du passé défini aurait produit *conduiant*, *je conduiis*, l'intercalation de l'*s* euphonique entre le radical et la terminaison a dû se faire naturellement (*conduisant*, *je conduisis*). Il est même probable que cette *s* n'est pas seulement euphonique, mais qu'elle remplace l'*r* de la terminaison, comme on le verra plus tard dans *lire*, *lisant*, dans *ris* (substantif), qui vient de *rire*. C'est ainsi qu'en latin l'*r* et l'*s* se substituent continuellement (*ero* pour *eso* et *honos* pour *honor*).

Le *t* du participe *conduiT* offre une analogie parfaite avec le participe *crainT* de la deuxième classe.

L'indicatif présent ajoute au radical *condui* les finales *s*, *s*, *t*.

MODÈLE D'UN VERBE DE LA TROISIÈME CLASSE : *CONDUIRE*.

INDICATIF.

Présent.

Je conduis.
Tu conduis.
Il conduit.
Nous conduisons.
Vous conduisez.
Ils conduisent.

Imparfait.

Je conduisais.
Tu conduisais.
Il conduisait.
Nous conduisions.
Vous conduisiez.
Ils conduisaient.

Passé défini.

Je conduisis.
Tu conduisis.
Il conduisit.
Nous conduisîmes.
Vous conduisîtes.
Ils conduisirent.

Passé indéfini.

J'ai conduit, etc.

Futur.

Je conduirai.
Tu conduiras, etc.

CONDITIONNEL.

Je conduirais.
Tu conduirais, etc.

IMPÉRATIF.

Conduis.
Conduisons.
Conduisez.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je conduise.
Que tu conduises.
Qu'il conduise.
Que nous conduisions.
Que vous conduisiez.
Qu'ils conduisent.

Imparfait.

Que je conduisisse.
Que tu conduisisses.
Qu'il conduisît.
Que nous conduisissions.
Que vous conduisissiez.
Qu'ils conduisissent.

INFINITIF.

Présent.

Conduire.

PARTICIPE.

Présent.

Conduisant.

Passé.

Conduit, conduite.

La plupart des femmes se CONDUISENT *par le cœur.* (La Bruyère.)

C'est l'incrédulité qui enfanta la Saint-Barthélemy et qui CONDUISIT *le fer de Ravaillac.* (Lamennais.)

Verbes qui se conjuguent sur *Conduire* :

Construire.
Cuire.
Déduire.
Détruire.
Éconduire.
Enduire.
Induire.
Instruire.
Introduire.
Produire.
Reconduire.
Reconstruire.
Recuire.
Réduire.
Reproduire.
Séduire.
Traduire.

Je passe condamnation, pourvu qu'on n'en INDUISE *rien contre le fond de nos sentiments.* (La Motte.)

. . . . L'aiguillon de l'abeille
Cuit plus d'un jour à qui l'ose outrager. (J.-B. Rousseau.)

TABLEAU RÉSUMÉ DES MODÈLES DES QUATRE CONJUGAISONS RÉGULIÈRES, AVEC LEURS SUBDIVISIONS.

	INFINITIF PRÉSENT.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	INDICATIF PRÉSENT.	PASSÉ DÉFINI.
1re Conjug.	*AIM*ER.	AIMANT.	AIMÉ.	J'AIME.	J'AIMAI.
SUBDIVISIONS.	*Menac*er.	menaçant.	menacé.	je menace.	je menaçai.
	*Mang*er.	mangeant.	mangé.	je mange.	je mangeai.
	*Régn*er.	régnant.	régné.	je règne.	je régnai.
	*Abrég*er.	abrégeant.	abrégé.	j'abrége.	j'abrégeai.
	*Mêl*er.	mêlant.	mêlé.	je mêle.	je mêlai.
	*Men*er.	menant.	mené.	je mène.	je menai.
	*Epousset*er.	époussetant.	épousseté.	j'époussète.	j'époussetai.
	*Appel*er.	appelant.	appelé.	j'appelle.	j'appelai.
	*Jet*er.	jetant.	jeté.	je jette.	je jetai.
	*Regrett*er.	regrettant.	regretté.	je regrette.	je regrettai.
	*Employ*er.	employant.	employé.	j'emploie.	j'employai.
	*Pay*er.	payant.	payé.	je paye.	je payai.
	*Pri*er.	priant.	prié.	je prie.	je priai.
	*Cré*er.	créant.	créé.	je crée.	je créai.
	*Salu*er.	saluant.	salué.	je salue.	je saluai.
	*Distingu*er.	distinguant.	distingué.	je distingue.	je distinguai.
	*Argu*er.	arguant.	argué.	j'arguë.	j'arguai.
	*Brill*er.	brillant.	brillé.	je brille.	je brillai.
2e Conjug.	*FIN*IR.	FINISSANT.	FINI.	JE FINIS.	JE FINIS.
SUBDIVISION.	*Sent*ir.	sentant.	senti.	je sens.	je sentis.
3e Conjug.	*REC*EVOIR.	RECEVANT.	REÇU.	JE REÇOIS.	JE REÇUS.
4e Conjug.	*REND*RE.	RENDANT.	RENDU.	JE RENDS.	JE RENDIS.
SUBDIVISION.	*Craind*re.	craignant.	aint.	je crains.	je craignis.
	*Conduir*e.	conduisant.	conduit.	je conduis.	je conduisis.

VERBES INTRANSITIFS.

Ce que nous avons dit jusqu'ici des différentes flexions ou terminaisons s'applique, dans leurs temps simples, à tous les verbes, qu'ils soient d'ailleurs transitifs ou intransitifs, pronominaux ou impersonnels.

Il n'y a donc point de conjugaison particulière pour les *verbes intransitifs;* mais, pour compléter notre travail, nous donnerons deux verbes intransitifs conjugués en entier : on verra en quoi ils peuvent différer dans leurs temps composés.

La plupart des *verbes intransitifs* prennent l'auxiliaire ***avoir***, comme les verbes transitifs ; quelques-uns prennent l'auxiliaire *être*.

Verbe intransitif conjugué avec *AVOIR*.	Verbe intransitif conjugué avec *ÊTRE*.
INDICATIF.	
Présent.	
Je languis.	**J'arrive.**
Tu languis.	**Tu arrives.**
Il languit.	**Il arrive.**
Nous languissons.	**Nous arrivons.**
Vous languissez.	**Vous arrivez.**
Ils languissent.	**Ils arrivent.**
Imparfait.	
Je languissais.	**J'arrivais.**
Tu languissais.	**Tu arrivais.**
Il languissait.	**Il arrivait.**
Nous languissions.	**Nous arrivions.**
Vous languissiez.	**Vous arriviez.**
Ils languissaient.	**Ils arrivaient.**
Passé défini.	
Je languis.	**J'arrivai.**
Tu languis.	**Tu arrivas.**
Il languit.	**Il arriva.**
Nous languîmes.	**Nous arrivâmes.**
Vous languîtes.	**Vous arrivâtes.**
Ils languirent.	**Ils arrivèrent.**
Passé indéfini.	
J'ai langui.	**Je suis arrivé.**
Tu as langui.	**Tu es arrivé.**
Il a langui.	**Il est arrivé.**
Nous avons langui.	**Nous sommes arrivés.**
Vous avez langui.	**Vous êtes arrivés.**
Ils ont langui.	**Ils sont arrivés.**

Passé antérieur.

J'eus langui.	Je fus arrivé.
Tu eus langui.	Tu fus arrivé.
Il eut langui.	Il fut arrivé.
Nous eûmes langui.	Nous fûmes arrivés.
Vous eûtes langui.	Vous fûtes arrivés.
Ils eurent langui.	Ils furent arrivés.

Plus-que-parfait.

J'avais langui.	J'étais arrivé.
Tu avais langui.	Tu étais arrivé.
Il avait langui.	Il était arrivé.
Nous avions langui.	Nous étions arrivés.
Vous aviez langui.	Vous étiez arrivés.
Ils avaient langui.	Ils étaient arrivés.

Futur.

Je languirai.	J'arriverai.
Tu languiras.	Tu arriveras.
Il languira.	Il arrivera.
Nous languirons.	Nous arriverons.
Vous languirez	Vous arriverez.
Ils languiront.	Ils arriveront.

Futur passé.

J'aurai langui.	Je serai arrivé.
Tu auras langui.	Tu seras arrivé.
Il aura langui.	Il sera arrivé.
Nous aurons langui.	Nous serons arrivés.
Vous aurez langui.	Vous serez arrivés.
Ils auront langui.	Ils seront arrivés.

CONDITIONNEL.

Présent ou futur.

Je languirais.	J'arriverais.
Tu languirais.	Tu arriverais.
Il languirait.	Il arriverait.
Nous languirions.	Nous arriverions.
Vous languiriez.	Vous arriveriez.
Ils languiraient.	Ils arriveraient.

Passé. — 1re FORME.

J'aurais langui.	Je serais arrivé.
Tu aurais langui.	Tu serais arrivé.
Il aurait langui.	Il serait arrivé.
Nous aurions langui.	Nous serions arrivés.
Vous auriez langui.	Vous seriez arrivés.
Ils auraient langui.	Ils seraient arrivés.

Passé. — 2e FORME.

J'eusse langui.	Je fusse arrivé.
Tu eusses langui.	Tu fusses arrivés.
Il eût langui.	Il fût arrivé.
Nous eussions langui.	Nous fussions arrivés.
Vous eussiez langui.	Vous fussiez arrivés.
Ils eussent langui.	Ils fussent arrivés.

IMPÉRATIF.

Présent ou futur.

Languis.	Arrive.
Languissons.	Arrivons.
Languissez.	Arrivez.

Futur antérieur.

Aie langui.	Sois arrivé.
Ayons langui.	Soyons arrivés.
Ayez langui.	Soyez arrivés.

SUBJONCTIF.

Présent ou futur.

Que je languisse.	Que j'arrive.
Que tu languisses.	Que tu arrives.
Qu'il languisse.	Qu'il arrive.
Que nous languissions.	Que nous arrivions.
Que vous languissiez.	Que vous arriviez.
Qu'ils languissent.	Qu'ils arrivent.

Imparfait.

Que je languisse.	Que j'arrivasse.
Que tu languisses.	Que tu arrivasses.
Qu'il languît.	Qu'il arrivât.
Que nous languissions.	Que nous arrivassions.
Que vous languissiez.	Que vous arrivassiez.
Qu'ils languissent.	Qu'ils arrivassent.

Passé.

Que j'aie langui.	Que je sois arrivé.
Que tu aies langui.	Que tu sois arrivé.
Qu'il ait langui.	Qu'il soit arrivé.
Que nous ayons langui.	Que nous soyons arrivés.
Que vous ayez langui.	Que vous soyez arrivés.
Qu'ils aient langui.	Qu'ils soient arrivés.

Plus-que-parfait.

Que j'eusse langui.	Que je fusse arrivé.
Que tu eusses langui.	Que tu fusses arrivé.
Qu'il eût langui.	Qu'il fût arrivé.
Que nous eussions langui.	Que nous fussions arrivés.
Que vous eussiez langui.	Que vous fussiez arrivés.
Qu'ils eussent langui.	Qu'ils fussent arrivés.

INFINITIF.

Présent.

Languir.	Arriver.

Passé.

Avoir langui.	Être arrivé.

Futur.

Devoir languir.	Devoir arriver.

PARTICIPE.

Présent.

Languissant. — Arrivant.

Passé.

Langui, ayant langui. — Arrivé, arrivée, étant arrivé, ée.

Futur.

Devant languir. — Devant arriver.

Oui, prince, je *languis*, je brûle pour Thésée. (Racine.)

J'AI LANGUI, *j'ai pâli, séché sur des livres, je me suis plongé à fond dans le droit.* (C. Delavigne.)

Du sein de la débauche, et LANGUISSANT *encore des suites infâmes qu'elle entraîne, il prêchait le peuple et s'en faisait idolâtrer.* (Voltaire.)

En se mettant en vue, en restant dans le monde, en cultivant ses relations, en s'en faisant de nouvelles, un homme ARRIVE. (H. de Balzac.)

Et ce vainqueur, suivant de près sa renommée,
Hier avec la nuit *arriva* dans l'armée. (Racine.)

Il y a tantôt deux mois que nous SOMMES ARRIVÉES *à Paris pour chercher ce traître.* (Campistron.)

L'ouvrage de Hume, en ARRIVANT *en France, avait excité un concert d'enthousiasme.* (Villemain.)

OBSERVATION. — En comparant la conjugaison des deux verbes qui précèdent, on a dû remarquer que le participe accompagné de l'auxiliaire *avoir* est invariable, et qu'il s'accorde avec le sujet, quand il est conjugué avec *être;* ainsi une femme écrit : *J'ai langui*, et *Je suis arrivée.*

Emploi des auxiliaires avec les verbes intransitifs.

I. *Avoir* s'emploie pour exprimer l'*action :*

La procession A PASSÉ *sous mes fenêtres.* (Condillac.)

II. *Être*, quand on veut exprimer l'*état :*

La foi du charbonnier, la foi du centenier, SONT PASSÉES *en proverbe.* (P.-L. Courier.)

III. Ceux des verbes intransitifs qui de leur essence expriment l'*action*, prennent toujours l'auxiliaire *avoir;* tels sont : *courir*, *dormir*, *contrevenir*, *languir*, *marcher*, *paraître*, *périr*, *subvenir*, *succéder*, *succomber*, *vivre*, *survivre*, *triompher*, etc. :

Sa voix s'est fait entendre avec un cri terrible ;
J'ai couru : le désordre était dans ses discours. (Racine.)

Le Dieu qui vous inspire *a marché* devant moi. (Voltaire.)

*S'il y a des hommes dont le ridicule n'*AIT *jamais* PARU, *c'est qu'on ne l'a pas bien cherché.* (La Rochefoucauld.)

Qui A VÉCU *un seul jour* A VÉCU *un siècle.* (La Bruyère.)

IV. Il est cependant quelques verbes intransitifs qui ne prennent que l'auxiliaire *être;* quoiqu'ils expriment l'*action*, ce sont : *aller*, *arriver*, *décider*, *retourner*, *éclore*, *entrer*, *mourir*, *naître*, *partir*, *repartir*, *sortir*, *ressortir*, *venir*, *devenir*, *intervenir*, *parvenir*, *tomber*, etc. :

*Un jour que j'*ÉTAIS ALLÉ *voir seul ce qui reste du musée de la bibliothèque du Vatican, j'y trouvai l'abbé Marini, autrefois archiviste de la chambre apostolique.* (P.-L. Courier.)

Lorsque les petits des hirondelles SONT ÉCLOS, *les père et mère leur portent sans cesse à manger.* (Buffon.)

Il *fût mort* de douleur en te trouvant coupable. (C. Delavigne.)

L'Empire avait abusé de la force et de la guerre; il EST TOMBÉ *par la force et par la guerre.* (V. Cousin.)

V. Les verbes intransitifs qui expriment tantôt l'*action* et tantôt l'*état*, prennent, selon le sens, *avoir* ou *être;* tels sont : *accourir*, *apparaître*, *cesser*, *croître*, *décamper*, *déchoir*, *descendre*, *disparaître*, *empirer*, *entrer*, *grandir*, *monter*, *partir*, *passer*, *rajeunir*, *rester*, *vieillir*, etc. :

*J'*AI RESTÉ *six mois en Allemagne.*

Je SUIS RESTÉ *interdit en le voyant.*

. . . . . . Vous me reconnaissez? . . . . . .
— Malgré tes cheveux blancs. — *J'ai vieilli.* — Mon visage,
Plus pâle que le tien, *a vieilli* davantage. (C. Delavigne.)

Vous ÊTES VIEILLI, *mais vous n'êtes pas moins poëte ou bel esprit.* (La Bruyère.)

Nous avons des hommes et des femmes qui ont été trouvés raisonnables partout ou nous AVONS PASSÉ. (Molière.)

La force est sans appui du jour qu'elle est sans frein.
Adieu, ton règne expire et ta gloire *est passée.* (C. Delavigne.)

VI. L'emploi de *être* ou de *avoir* dans les temps composés des autres verbes intransitifs dépend de la pensée que l'écrivain veut exprimer, ou du sens qu'éveille le complément circonstanciel dont le verbe est accompagné :

Midi A SONNÉ *comme vous sortiez de la maison.*

Midi EST SONNÉ *depuis plus de dix minutes.*

OBSERVATION. — Massillon, Voltaire, la Harpe, etc., ont employé le participe *tombé* avec le verbe *avoir :*

Où serais-je, grand Dieu ! si ma crédulité
Eût tombé dans le piége à mes pas présenté. (Voltaire.)

. . . . On aurait ri de l'aventure
Si la belle avec lui *n'eût tombé* dedans l'eau. (La Fontaine.)

Jamais Voltaire n'avait été plus brillant que dans Alzire, et l'on a peine à concevoir qu'il AIT TOMBÉ *de si haut jusqu'à Zulime, ouvrage médiocre.* (La Harpe.)

Les anciennes superstitions ONT TOMBÉ *avec la puissance de leurs sectateurs.* (Massillon.)

L'usage le plus général est d'employer le verbe *être;* cependant l'Académie, pour exprimer la durée de l'action, emploie *avoir :*

Les poëtes disent que Vulcain A TOMBÉ *du ciel pendant un jour.*

Bossuet, en s'appuyant sur l'analogie, a dit, pour exprimer l'action :

Luther EÛT ENTRÉ *lui-même dans ce sentiment, s'il l'eût pu.*

Avec *entrer*, l'auxiliaire *être* est aujourd'hui le seul en usage.

Quelques écrivains ont employé le verbe *être* avec le participe passé de *périr;* ainsi J.-J. Rousseau a dit :

Les écrits impies des Leucippe et des Diagoras SONT PÉRIS *avec eux.*

L'idée d'action qu'éveille le verbe repousse cet auxiliaire.

REMARQUES ESSENTIELLES.

Certains verbes intransitifs changent de sens selon qu'on donne à leurs temps composés l'auxiliaire *avoir* ou l'auxiliaire *être;* voici les principaux :

I. CONVENIR, dans l'acception d'*être à la convenance*, *être convenable*, prend l'auxiliaire *avoir :*

*Ce domestique ne m'*AYANT *point* CONVENU, *je ne l'ai point arrêté. — Cette place lui* AURAIT *bien* CONVENU.

Il prend l'auxiliaire *être* dans le sens de *demeurer d'accord*, *faire une convention :*

Il EST CONVENU *lui-même de sa méprise. — Ils* SONT CONVENUS *de se trouver en tel lieu.* (Académie.)

II. DEMEURER prend *avoir* dans le sens d'*habiter*, *tarder*, *employer du temps à une chose :*

Il A DEMEURÉ *dans cette rue. — Il* A DEMEURÉ *longtemps à ce travail. — Sa plaie* A DEMEURÉ *trois mois à se fermer.* (Académie.)

Il A DEMEURÉ *longtemps en Chine.* (Buffon.)

Elle A DEMEURÉ *cinq ans avec moi dans cette même habitation où vous me voyez.* (Xavier de Maistre.)

. . . . Vous saurez
Que je n'*ai demeuré* qu'un quart d'heure à le faire. (Molière.)

Il prend encore *avoir*, si l'action qu'il exprime a cessé :

. . . . Ma langue embarrassée
Dans ma bouche vingt fois *a demeuré* glacée. (Racine.)

Il veut *être*, dans le sens de *s'arrêter*, *rester*, et quand il exprime un état, une manière d'être ou définitive ou d'une certaine durée :

Deux mille hommes SONT DEMEURÉS *sur le carreau.*

Nous SOMMES DEMEURÉS *deux heures sur nos jambes.*

Les choses en SONT DEMEURÉES *là*. (Académie.)

. . . . Le reste du mystère
Au fond de l'antre *est demeuré.* (La Fontaine.)

Télémaque ÉTAIT DEMEURÉ *seul avec Mentor.* (Fénelon.)

Il EST DEMEURÉ *court en haranguant le roi.* (Dangeau.)

Il est arrivé de cette pièce ce qui arrivera toujours des ouvrages qui auront quelque bonté : les critiques se sont évanouies, la pièce EST DEMEURÉE. (Racine.)

Je suis chez moi, Madame. Nous SOMMES DEMEURÉES *d'accord de cela.* (Molière.)

III. EXPIRER prend *avoir*, 1° dans le sens de *mourir:*

Tous deux *ont expiré* de misère et de faim. (C. Delavigne.)

Pie VII atteignit Valence: là, Pie VI AVAIT EXPIRÉ. (Chateaubriand.)

2° Quand il exprime l'époque où une chose est arrivée à son terme :

Son bail A EXPIRÉ À LA SAINT-JEAN. (Académie.)

Il prend l'auxiliaire *être*, quand il exprime vaguement qu'une chose a pris fin, est terminée :

Mon bail ÉTANT EXPIRÉ, *il faut que je me retire.* — *La trêve* ÉTANT EXPIRÉE, *on reprendra les armes.*

Cependant on l'emploie quelquefois abusivement avec le verbe *être*, pour signifier *mourir*.

Les élancements convulsifs des quatre membres du sanglier m'annoncèrent qu'il ÉTAIT EXPIRÉ. (L. Viardot.)

Les Latins sont vaincus, Camille *est expirée.* (Delille.)

IV. ÉCHAPPER prend *avoir* et *être* en parlant des personnes et des choses, selon qu'il exprime l'action ou l'état :

L'un des coupables A ÉCHAPPÉ *à la gendarmerie.* (Académie.)

Ce voleur EST ÉCHAPPÉ *de prison.* (Fénelon.)

Je SUIS ÉCHAPPÉ *des bandits, des Espagnols et de la mer.* (Voiture.)

Sans doute à d'autres coups il n'*eût* point *échappé* ;
Il immolait mon père, eh bien ! je l'ai frappé. (C. Delavigne.)

On dit : *Cet homme* A ÉCHAPPÉ *au danger*, quand il n'y a pas été exposé ; et : *Cet homme en* EST ÉCHAPPÉ, quand il n'y a pas succombé ; on dit encore : *Ce mot m'*A ÉCHAPPÉ, pour exprimer qu'on ne l'a pas entendu, remarqué ou retenu, et *Ce mot m'*EST ÉCHAPPÉ, pour exprimer qu'on l'a prononcé par étourderie.

*Je me dérobais, sans le savoir, au péril qui me menaçait, et dont je n'*AURAIS *pas* ÉCHAPPÉ. (J.-J. Rousseau.)

*Votre observation m'*AVAIT *d'abord* ÉCHAPPÉ. (Mme de Sévigné.)

Leurs noms ONT ÉCHAPPÉ *à l'histoire.* (Massillon.)

Etouffez un amour qui n'est plus légitime ;
Le penchant doit finir où commence le crime.
— Le crime, dites-vous ? — Le mot m'*est échappé.* (La Chaussée.)

Il moissonna par le fer tranchant tout ce qui AVAIT ÉCHAPPÉ *au feu.* (Fénelon.)

Une chambre basse, pleine de mousquets et de poudre, AVAIT ÉCHAPPÉ *à la recherche tumultueuse des janissaires.* (Voltaire.)

V. COURIR, exprimant une action, doit toujours se construire avec *avoir :*

J'ai couru le pays, j'ai vu bien des soubrettes. (Collin d'Harleville.)

Cependant Racine a dit, dans *les Frères ennemis :*

J'y suis courue en vain, c'en était déjà fait. (Acte V, scène II.)

Et dans *Bérénice :*

. . . . *J'ai couru* chez la reine :
Dans son appartement le prince avait paru ;
Il en était sorti, lorsque *j'y suis couru.* (Acte II, scène I.)

Mais il prend l'auxiliaire *être* quand il signifie être en vogue :

On ne s'attache pas à ce qui est parfait, mais à ce qui EST COURU. (La Bruyère.)

VI. DÉGÉNÉRER se construit ordinairement avec l'auxiliaire *avoir :*

Les Romains ONT *bien* DÉGÉNÉRÉ *de la vertu de leurs pères.* (Patru.)

*Il prouva dans la guerre qu'il n'*AVAIT *pas* DÉGÉNÉRÉ *du courage de ses aïeux.* (Mérimée.)

Cependant Vertot a dit :

Plusieurs disaient que l'état monarchique était préférable à une république qui ÉTAIT DÉGÉNÉRÉE *en pure monarchie.* (Révolutions romaines.)

VII. DISPARAÎTRE exprime tantôt une action, tantôt un état ; on peut donc l'employer, suivant le sens, avec l'un ou l'autre des

deux auxiliaires, bien que la plupart des écrivains se soient servis de l'auxiliaire *avoir* indifféremment dans les deux cas :

Une république fameuse, remarquable par la singularité de son origine, A DISPARU *de nos jours, sous nos yeux, en un moment.* (Daru.)

La mer *a disparu* sous leurs nombreux vaisseaux. (Delille.)

Les astres de l'Europe *ont disparu* des cieux ;
L'ardente croix du Sud épouvante ses yeux. (C. Delavigne.)

Quoi ! de quelque côté que je tourne la vue,
La foi de tous les cœurs *est* pour moi *disparue.* (Racine.)

Il ÉTAIT *déjà* DISPARU *qu'il croyait le voir encore.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Mèdes, Assyriens, vous *êtes disparus ;*
Parthes, Carthaginois, Romains, vous n'êtes plus. (L. Racine.)

Remarques sur Faire.

I. Le verbe *faire*, suivi de *l'infinitif d'un verbe intransitif*, donne à cet infinitif la valeur transitive; ainsi, *prospérer*, *régner*, *périr*, *valoir*, *sourire*, *vivre*, verbes essentiellement intransitifs, peuvent cependant, s'ils sont précédés du verbe *faire*, recevoir des *compléments directs*, comme s'ils étaient de véritables verbes transitifs :

Mais je veux que le sort. . . . .
Fasse de vos écrits *prospérer* la malice. (Boileau.)

Ils furent tous populaires, non point en flattant le peuple, mais en procurant son bien, et en FAISANT RÉGNER *la loi.* (Bossuet.)

Il faut toujours louer devant un envieux ceux qui le FONT PÂLIR. (Montesquieu.)

Voilà les justes du monde, ces héros d'honneur qu'il FAIT *tant* VALOIR. (Massillon.)

L'intimité de la jouissance FIT NAÎTRE *l'idée de la possession.* (Buffon.)

Il *fait naître* et mûrir les fruits.
Il leur dispense avec mesure,
Et la chaleur des jours, et la fraîcheur des nuits. (Racine.)

Je savourais à longs traits le doux sentiment qui me FAIT VIVRE. (J.-J. Rousseau.)

La nature a tiré du fleuve de la vie une infinité de ruisseaux qu'elle FAIT CIRCULER *sur la terre.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

II. *Faire*, modifiant un infinitif, forme une expression qui, le plus souvent, veut deux compléments, l'un direct, l'autre indirect. Si l'infinitif est suivi d'un *complément direct*, *faire* doit alors être précédé d'un *pronom complément indirect :*

La frayeur de la mort ne LUI FIT *pas* ABANDONNER SA MAISON. (Fénelon.)

Tous ces excès ME FAISAIENT CROIRE *leur* PERTE *assurée.* (Pascal.)

Nous sommes descendus chez notre conseiller rapporteur, afin de LUI FAIRE ADOUCIR SON RAPPORT, *qui est, dit-on, foudroyant contre nous.* (C. Delavigne.)

III. Si, au contraire, l'infinitif est suivi d'un *complément indirect*, *faire* doit être précédé d'un *pronom complément direct :*

Tous les historiens ont dit CE QUE *je* FAISAIS DIRE *ici* À MITHRIDATE. (Racine.)
J'espère ne jamais ME FAIRE RAPPELER À MON DEVOIR. (G. Sand.)

VERBES INTRANSITIFS.

PREMIÈRE CONJUGAISON (1).

Abonder.
Aboyer.
Abuser.
Accéder.
Acquiescer.
Adhérer.
Affluer.
Agoniser.
Alterner.
Apostasier.
Arriver.
Babiller.
Badiner.
Bâiller.
Batailler.
Bavarder.
Bayer.
Bégayer.
Bêler.
Beugler.
Biaiser.
Bivaquer.
Blasphémer.
Boiter.
Bouffer.
Bouger.
Bourdonner.
Bourgeonner.
Brailler.
Briller.
Brocanter.
Broncher.
Butiner.
Cabrioler.
Caqueter.
Caracoler.
Chanceler.
Chatoyer.
Chavirer.
Chuchoter.
Circuler.
Clabauder.
Commercer.
Communier.
Contraster.
Converser.
Coopérer.
Craquer.
Criailler.
Crier.
Croasser.
Crouler.
Décéder.
Dégeler.
Dégénérer.
Déjeuner.
Délibérer.
Démanger.
Demeurer.
Déroger.
Désagréer.
Désemparer.
Dîner.
Disserter.
Divaguer.
Douter.
Durer.
Ébouler.
Échouer.
Éclater.
Émaner.
Émigrer.
Empiéter.
Enrager.
Entrer.
Épiloguer.
Errer.
Éternuer.
Étinceler.
Exceller.
Exister.
Extravaguer.
Fainéanter.
Fermenter.
Ferrailler.
Figer.
Flamboyer.
Flotter.
Foisonner.
Folâtrer.
Fourmiller.
Frissonner.
Fructifier.
Galoper.
Gazouiller.
Gesticuler.
Gloser.
Glousser.
Grimacer.
Grimper.
Grogner.
Grommeler.
Guerroyer.
Hâbler.
Herboriser.
Hésiter.
Hiverner.
Hurler.
Intercéder.
Intriguer.
Japper.
Jardiner.
Jaser.
Judaiser.
Jeûner.
Lambiner.
Larmoyer.
Lésiner.
Loucher.
Louvoyer.
Lutter.
Marauder.
Marcher.
Maugréer.
Miauler.
Militer.
Minauder.
Muer.
Nager.
Naviguer.
Niaiser.
Nigauder.
Obvier.
Osciller.
Palpiter.
Parler.
Patienter.
Pécher.
Penser.
Persévérer.
Pester.
Petiller.
Philosopher.
Piaffer.
Piailler.
Pirouetter.
Planer.
Prédominer.
Préluder.
Prospérer.
Protester.
Psalmodier.
Pulluler.
Radoter.
Raisonner.
Râler.
Ramer.
Ramper.
Rayonner.
Rechigner.
Récidiver.
Reculer.
Refluer.
Regimber.
Régner.
Regorger.
Remédier.
Renifler.
Renoncer.
Rentrer.
Résister.
Retourner.
Rétrograder.
Rêver.
Ricaner
Rimer.
Riposter.
Ronfler.
Ruser.
Sangloter.
Sautiller.
Scintiller.
Séjourner.
Sembler.

(1) Nous n'avons pas l'intention de donner tous les verbes intransitifs; nous avons cru devoir en réunir ici un grand nombre pour bien faire sentir la différence de ces verbes avec les transitifs.

Siéger.	Suffoquer.	Tergiverser.	Trépasser.
Songer.	Suinter.	Tomber.	Triompher.
Souper.	Suppléer.	Tournoyer.	Vaciller.
Soupirer.	Surnager.	Tousser.	Vaquer.
Sourciller.	Sympathiser.	Trafiquer.	Végéter.
Subsister.	Tarder.	Transiger.	Voguer.
Succéder.	Tâtonner.	Transpirer.	Voleter.
Succomber.	Tempêter.	Trébucher.	Voltiger.
Suer.	Temporiser.	Trembler.	Voyager, etc., etc.

DEUXIÈME CONJUGAISON.

Aboutir (1).	Discourir.	Jouir.	Pâtir.
Agir.	Dormir.	Languir.	Périr.
Appartenir.	Enchérir.	Mentir.	Rancir.
Bondir.	Faiblir.	Moisir.	Resplendir.
Compatir.	Fleurir.	Mollir.	Réussir.
Courir.	Fuir.	Mourir.	Rugir.
Croupir.	Gauchir.	Mugir.	Sévir.
Défleurir.	Gémir.	Obéir.	Sortir.
Dépérir.	Hennir.	Pâlir.	Surgir, etc., etc.
Désobéir.	Jaillir.	Partir.	

TROISIÈME CONJUGAISON.

Choir (2).	Échoir.	Pouvoir.	Valoir.
Déchoir.	Pourvoir.	Prévaloir.	

QUATRIÈME CONJUGAISON.

Apparaître (3).	Démordre.	Médire.	Rire.
Braire.	Dépendre.	Naître.	Sourdre.
Bruire.	Déplaire.	Nuire.	Sourire.
Comparaître.	Descendre.	Paraître.	Suffire.
Compromettre.	Disparaître.	Plaire.	Survivre.
Condescendre.	Éclore.	Reluire.	Vivre, etc., etc.
Correspondre.	Geindre.	Reparaître.	
Croître.	Luire.	Revivre.	

Nous avons évité de classer parmi les *verbes intransitifs* ceux qui s'emploient tantôt comme verbes *transitifs*, tantôt comme verbes *intransitifs*. Nous en citerons quelques-uns ici pour compléter notre travail :

Augmenter.	Commencer.	Grandir.	Rajeunir.
Changer.	Enlaidir.	Grossir.	Rougir.
Charrier.	Épaissir.	Mûrir.	Roussir.
Chasser.	Feindre.	Noircir.	Vieillir.
Chauffer.	Fléchir.	Pâlir.	

(1) Quelques verbes intransitifs de la deuxième conjugaison sont irréguliers ou défectifs.

(2) Les verbes intransitifs de la troisième conjugaison sont tous irréguliers ou défectifs.

(3) La plupart des verbes intransitifs de la quatrième conjugaison sont irréguliers ou défectifs.

TRANSITIF : *La terre* AUGMENTE *sa fécondité à proportion du nombre des habitants qui la cultivent.* (Fénelon.)

INTRANSITIF : *Les défauts de l'esprit* AUGMENTENT *en vieillissant comme ceux du visage.* (La Rochefoucauld.)

TRANSITIF : Moi, le premier de France, en être le dernier !
Je *changerais* mon sort au sort d'un braconnier ! (V. Hugo.)

INTRANSITIF : CHANGER *quand le devoir* CHANGE, *n'est pas légèreté, c'est conscience.* (J.-J. Rousseau.)

TRANSITIF : *La mer commence à* CHARRIER *des glaces au Spitzberg dans les mois d'avril et de mars.* (Buffon.)

INTRANSITIF : *Vous n'avez qu'à* CHARRIER *droit si vous ne voulez pas qu'on sache cette aventure.* (Dancourt.)

TRANSITIF : On ne saurait *chasser* les gens plus poliment. (Étienne.)

INTRANSITIF : Que faut-il donc de plus ? Notre roi *chasse ;* en route
Il écrit ce qu'il tue, avec le temps qu'il fait. (V. Hugo.)

TRANSITIF : Ce que *j'ai commencé* je ne l'achève point. (Racine.)

INTRANSITIF : Qui *commence* le mieux ne fait rien s'il n'achève. (Th. Corneille.)

TRANSITIF : *Il est plus difficile de dissimuler les sentiments que l'on a, que de* FEINDRE *ceux que l'on n'a pas.* (La Rochefoucauld.)

INTRANSITIF : *Les peuples éclairés n'ont sur nous d'autre supériorité que d'avoir perfectionné l'art de* FEINDRE. (Barthélemy.)

TRANSITIF : Maintenant que le temps *a mûri* mes désirs,
J'aime mieux mon repos qu'un embarras illustre. (Boileau.)

INTRANSITIF : *Il faut du temps pour que les réputations* MÛRISSENT. (Voltaire.)

TRANSITIF : La foudre fait briller son éclair en tous lieux,
Fait *pâlir* la nature et fait trembler les cieux. (Crébillon.)

INTRANSITIF : On *pâlit* de colère aussi bien que de crainte. (C. Delavigne.)

TRANSITIF : *Les grands hommes ne sauraient* RAJEUNIR *une nation vieillie.* (Raynal.)

INTRANSITIF : Il veut en vieillissant que nous *rajeunissions.* (Boileau.)

TRANSITIF : *J'ai rougi* de mon sang les flèches du Tartare. (C. Delavigne.)

INTRANSITIF : *Le premier malheur est de* ROUGIR *de soi, le second est d'en voir* ROUGIR *les autres.* (Beaumarchais.)

TRANSITIF : *Le temps et les affaires m'*ONT VIEILLI. (Bernardin de Saint-Pierre.)

INTRANSITIF : Les roses du teint se flétrissent,
Mais le cœur ne *vieillit* jamais. (Bernis.)

VERBES PRONOMINAUX.

Les *verbes pronominaux*, soit essentiels, soit accidentels, réfléchis, ou réciproques, sont conformes dans leurs temps simples au modèle de la conjugaison à laquelle ils se rattachent par la terminaison de leur infinitif; dans leurs temps composés, ils se conjuguent toujours avec l'auxiliaire *être*.

MODÈLE D'UN VERBE PRONOMINAL ESSENTIEL.

INDICATIF.

Présent.

'empare.
'empares.
empare.
nous emparons.
vous emparez.
'emparent.

Imparfait.

'emparais.
'emparais.
emparait.
nous emparions.
vous empariez.
'emparaient.

Passé défini.

'emparai.
'emparas.
empara.
nous emparâmes.
vous emparâtes.
'emparèrent.

Passé indéfini.

e suis emparé.
'es emparé.
st emparé.
nous sommes emparés.
vous êtes emparés.
sont emparés.

Passé antérieur.

e fus emparé.
e fus emparé.
fut emparé.
nous fûmes emparés.
vous fûtes emparés.
furent emparés.

Plus-que-parfait.

'étais emparé.
'étais emparé.
était emparé.
nous étions emparés.
vous étiez emparés.
étaient emparés.

Futur.

'emparerai.
'empareras.
emparera.
nous emparerons.
vous emparerez.
'empareront.

Futur antérieur.

Je me serai emparé.
Tu te seras emparé.
Il se sera emparé.
Nous nous serons emparés.
Vous vous serez emparés.
Ils se seront emparés.

CONDITIONNEL.

Présent ou futur.

Je m'emparerais.
Tu t'emparerais.
Il s'emparerait.
Nous nous emparerions.
Vous vous empareriez.
Ils s'empareraient.

Passé. — 1re FORME.

Je me serais emparé.
Tu te serais emparé.
Il se serait emparé.
Nous nous serions emparés.
Vous vous seriez emparés.
Ils se seraient emparés.

Passé. — 2e FORME.

Je me fusse emparé.
Tu te fusses emparé.
Il se fût emparé.
Nous nous fussions emparés.
Vous vous fussiez emparés.
Ils se fussent emparés.

IMPÉRATIF.

Présent ou futur.

Empare-toi.
Emparons-nous.
Emparez-vous.

Futur antérieur.

Sois-toi emparé.
Soyons-nous emparés.
Soyez-vous emparés.

SUBJONCTIF.

Présent ou futur.

Que je m'empare.
Que tu t'empares.
Qu'il s'empare.
Que nous nous emparions.
Que vous vous empariez.
Qu'ils s'emparent.

Imparfait.

Que je m'emparasse.
Que tu t'emparasses.
Qu'il s'emparât.
Que nous nous emparassions.
Que vous vous emparassiez.
Qu'ils s'emparassent.

Passé.

Que je me sois emparé.
Que tu te sois emparé.
Qu'il se soit emparé.
Que nous nous soyons emparés.
Que vous vous soyez emparés.
Qu'ils se soient emparés.

Plus-que-parfait.

Que je me fusse emparé.
Que tu te fusses emparé.
Qu'il se fût emparé.
Que nous nous fussions emparés.
Que vous vous fussiez emparés.
Qu'ils se fussent emparés.

INFINITIF.

Présent.

S'emparer.

Passé.

S'être emparé.

Futur.

Devoir s'emparer.

PARTICIPE.

Présent.

S'emparant.

Passé.

S'étant emparé, ée.

Futur.

Devant s'emparer.

Les grands croient être seuls parfaits, n'admettent qu'à peine dans les autres hommes la droiture d'esprit, l'habileté, la délicatesse, et S'EMPARENT *de ces riches talents comme de choses dues à leur naissance.* (La Bruyère.)

J'entends le gazouillement confus des hirondelles qui SE SONT EMPARÉES *du toit de ma maison.* (Xavier de Maistre.)

Le despotisme bannit toutes les formes de la liberté; l'usurpation, pour motiver le renversement de ce qu'elle remplace, a besoin de ces formes; mais en S'EN EMPARANT, *elle les profane.* (B. Constant.)

VERBES PRONOMINAUX ESSENTIELS.

S'absenter.	Se dédire.	S'évaporer.	Se ratatiner.
S'abstenir.	Se défier.	S'évertuer.	Se raviser.
S'accouder.	Se démener.	S'extasier.	Se rebeller.
S'accroupir.	S'écrouler.	Se formaliser.	Se rebéquer.
S'acheminer.	S'efforcer.	S'ingénier.	Se rédimer.
S'adonner.	S'empresser.	S'ingérer.	Se refrogner.
S'agenouiller.	S'enquérir.	Se mécompter.	Se réfugier.
S'agriffer.	S'enquêter.	Se méfier.	Se remparer.
S'aheurter.	S'en retourner.	Se méprendre.	Se renfrogner.
S'arroger.	S'escrimer.	S'opiniâtrer.	Se rengorger.
S'attrouper.	S'estomaquer.	Se parjurer.	Se repentir.
Se cabrer.	S'évader.	Se prosterner.	
Se comporter.	S'évanouir.	Se racquitter.	

. . . . . . Tiens, prends, tu ne peux refuser,
C'est le présent d'adieu d'un ami qui *s'absente.* (C. Delavigne.)

Tu me demandes pourquoi Pythagore S'ABSTENAIT *de manger de la chair des bêtes.* (J.-J. Rousseau.)

L'œuvre de Dieu S'ACHEMINAIT, *et les voies* SE PRÉPARAIENT *insensiblement à l'entier accomplissement des oracles.* (Bossuet.)

Bacon a tout embrassé; mais il S'EST *surtout* ADONNÉ *aux sciences physiques et à la philosophie naturelle.* (Lerminier.)

Les noirs donjons *s'écroulèrent* d'eux-mêmes. (A. Chénier.)

Le roi et la reine, SE MÉFIANT d'une femme attachée à M. le Dauphin, et dont le service finissait le 20 juin, voulurent attendre ce jour. (Dulaure.)

Efforcez-vous du moins de paraître fidèle,
Et je *m'efforcerai*, moi, de vous croire telle. (Molière.)

MODÈLE D'UN VERBE PRONOMINAL ACCIDENTEL.

INDICATIF.

Présent.

Je me trahis.
Tu te trahis.
Il se trahit.
Nous nous trahissons.
Vous vous trahissez.
Ils se trahissent.

Imparfait.

Je me trahissais.
Tu te trahissais.
Il se trahissait.
Nous nous trahissions.
Vous vous trahissiez.
Ils se trahissaient.

Passé défini.

Je me trahis.
Tu te trahis.
Il se trahit.
Nous nous trahîmes.
Vous vous trahîtes.
Ils se trahirent.

Passé indéfini.

Je me suis trahi.
Tu t'es trahi.
Il s'est trahi.
Nous nous sommes trahis.
Vous vous êtes trahis.
Ils se sont trahis.

Passé antérieur.

Je me fus trahi.
Tu te fus trahi.
Il se fut trahi.
Nous nous fûmes trahis.
Vous vous fûtes trahis.
Ils se furent trahis.

Plus-que-parfait.

Je m'étais trahi.
Tu t'étais trahi.
Il s'était trahi.
Nous nous étions trahis.
Vous vous étiez trahis.
Ils s'étaient trahis.

Futur.

Je me trahirai.
Tu te trahiras.
Il se trahira.
Nous nous trahirons.
Vous vous trahirez.
Ils se trahiront.

Futur antérieur.

Je me serai trahi.
Tu te seras trahi.
Il se sera trahi.
Nous nous serons trahis.
Vous vous serez trahis.
Ils se seront trahis.

CONDITIONNEL.

Présent ou futur.

Je me trahirais.
Tu te trahirais.
Il se trahirait.
Nous nous trahirions.
Vous vous trahiriez.
Ils se trahiraient.

Passé. — 1re FORME.

Je me serais trahi.
Tu te serais trahi.
Il se serait trahi.
Nous nous serions trahis.
Vous vous seriez trahis.
Ils se seraient trahis.

Passé. — 2e FORME.

Je me fusse trahi.
Tu te fusses trahi.
Il se fût trahi.
Nous nous fussions trahis.
Vous vous fussiez trahis.
Ils se fussent trahis.

IMPÉRATIF.

Présent ou futur.

Trahis-toi.
Trahissons-nous.
Trahissez-vous.

Futur antérieur. — SENS RÉFLÉCHI.

Sois-toi trahi.
Soyons-nous trahis.
Soyez-vous trahis.

SUBJONCTIF.

Présent ou futur.

Que je me trahisse.
Que tu te trahisses.
Qu'il se trahisse.
Que nous nous trahissions.
Que vous vous trahissiez.
Qu'ils se trahissent.

Imparfait.

Que je me trahisse.
Que tu te trahisses.
Qu'il se trahît.
Que nous nous trahissions.
Que vous vous trahissiez.
Qu'ils se trahissent.

Passé.

Que je me sois trahi.
Que tu te sois trahi.
Qu'il se soit trahi.
Que nous nous soyons trahis.
Que vous vous soyez trahis.
Qu'ils se soient trahis.

Plus-que-parfait.

Que je me fusse trahi.
Que tu te fusses trahi.
Qu'il se fût trahi.
Que nous nous fussions trahis.
Que vous vous fussiez trahis.
Qu'ils se fussent trahis.

INFINITIF.

Présent. Se trahir.
Passé. S'être trahi.
Futur. Devoir se trahir.

PARTICIPE.

Présent. Se trahissant.
Passé. S'étant trahi.
Futur. Devant se trahir.

Nous avons beau faire, montrer une vaine intrépidité, la conscience criminelle SE TRAHIT *toujours elle-même.* (Massillon.)

. . . . Ma joie est extrême,
Que le traître une fois *se soit trahi* lui-même. (Racine.).

O trop aveugle Calypso ! tu T'ES TRAHIE *par ton serment.* (Fénelon.)

VERBES PRONOMINAUX ACCIDENTELS.

S'abaisser.	Se chauffer.	Se guérir.	Se produire.
S'accuser.	Se compromettre.	S'instruire.	Se radoucir.
S'acclimater.	Se confier.	S'introduire.	Se rendre.
S'affermir.	Se convertir.	Se joindre.	Se rétablir.
S'aguerrir.	Se corriger.	Se justifier.	Se restreindre.
S'aimer.	Se couper.	Se libérer.	Se soumettre.
S'ajuster.	Se croire.	Se louer.	Se soustraire.
S'appliquer.	Se débarbouiller.	Se montrer.	Se tourner.
S'apprêter.	Se débarrasser.	Se mouvoir.	Se travestir.
S'asservir.	Se défendre.	Se négliger.	Se vaincre.
S'avancer.	Se déguiser.	Se noyer.	Se vanter.
S'avilir.	Se déshabiller.	S'offrir.	Se vendre.
Se baigner.	Se disculper.	Se parer.	Se vêtir.
Se baisser.	S'excuser.	Se polir.	Se voiler.
Se cacher.	Se garantir.	Se prémunir.	Se vouer, etc., etc.

Les deux combattants S'ALLONGENT, SE REPLIENT, S'ABAISSENT, SE RELÈVENT *tout d'un coup, et enfin* SE SAISISSENT. (Fénelon.)

Votre cœur *s'accusait* de trop de cruauté. (Racine.)

La douleur de mon genou était excessive, elle S'ACCROISSAIT *encore par l'inégalité des chemins.* (Diderot.)

Il S'EST AGUERRI *depuis longtemps à mépriser ce que les sens offrent de plus cher.* (Massillon.)

Faisant triompher Rome, il *se l'est asservie.* (Corneille.)

Qu'est-ce que la noblesse si l'on peut S'AVILIR *sans la perdre?* (J.-J. Rousseau.)

I. Le *participe passé* des verbes pronominaux accidentels est va-

riable, lorsqu'ils sont formés de verbes transitifs et que le second pronom est un complément direct; il est *invariable*, quand ils sont formés de verbes intransitifs :

Il n'est pas un point de théologie sur lequel les hommes ne SE SOIENT DIVISÉS. (Voltaire.)

Le duc de la Rochefoucauld s'écria que c'était le plus grand malheur du monde; que la duchesse de Bourgogne S'ÉTANT *déjà* BLESSÉE, *elle n'en aurait peut être plus.* (Saint-Simon.)

Quelques philosophes SE SONT PLU *à nous peindre l'homme comme un Dieu.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Il est vrai qu'elle et moi nous NOUS SOMMES PARLÉ *des yeux.* (Molière.)

II. Parmi les *verbes pronominaux accidentels*, il en est quelques-uns qui peuvent être considérés comme *pronominaux essentiels :* ce sont ceux dans lesquels le second pronom est tellement lié au verbe par le sens, qu'on ne saurait le retrancher sans changer complétement la signification du verbe; tels sont :

S'apercevoir.	Se comporter.	S'étonner.	Se recueillir.
S'assoupir.	Se dépêcher.	S'éveiller.	Se résoudre.
S'attacher.	Se désespérer.	Se louer *(se féliciter)*.	Se scandaliser.
S'attaquer.	Se douter.	Se plaindre.	Se servir.
S'attendre.	S'écarter.	Se prévaloir.	Se taire, etc., etc.
S'aviser.	S'emporter.		

J'APERÇUS *à la limite de mon champ un malheureux expirant de fatigue et de faim.* (Thiers).

Ayant achevé de parcourir le cercle des sciences humaines, il S'APERÇUT *de leur néant et tourna ses pensées vers la religion.* (Châteaubriand.)

Assemblons nos parents, allons chez votre père,
Et tâchons d'*assoupir* cette effroyable affaire. (Voltaire).

Le besoin du sommeil fatiguait ma paupière; je luttai quelque temps; enfin, je fus obligé de céder, et je M'ASSOUPIS. (Thomas.)

Nous ATTACHÂMES *nos chevaux à des arbres qui bordaient le grand chemin.* (Lesage.)

Les jeunes gens courent après ce qu'ils veulent acquérir, les vieillards S'ATTACHENT *à ce qu'ils craignent de perdre.* (Saint-Évremont.)

Il faut tout ATTENDRE *et tout craindre du temps et des hommes.* (Vauvenargues.)

. . . . Votre message a droit de me surprendre;
A cet excès d'honneur j'étais loin de *m'attendre.* (C. Delavigne.)

VERBES PRONOMINAUX RÉCIPROQUES.

Certains verbes pronominaux ont plus souvent au pluriel le sens réciproque que le sens réfléchi; ce dernier sens peut être exprimé par les deux nombres, tandis que l'idée de réciprocité ne peut être traduite par le singulier que dans le cas où le verbe a pour sujet un collectif ou le pronom *on*.

MODÈLE D'UN VERBE PRONOMINAL RÉCIPROQUE.

INDICATIF.

Présent.

Nous nous querellons.
Vous vous querellez.
Ils se querellent.

Imparfait.

Nous nous querellions.
Vous vous querelliez.
Ils se querellaient.

Passé défini.

Nous nous querellâmes.
Vous vous querellâtes.
Ils se querellèrent.

Passé indéfini.

Nous nous sommes querellés.
Vous vous êtes querellés.
Ils se sont querellés.

Passé antérieur.

Nous nous fûmes querellés.
Vous vous fûtes querellés.
Ils se furent querellés.

Plus-que-parfait.

Nous nous étions querellés.
Vous vous étiez querellés.
Ils s'étaient querellés.

Futur.

Nous nous querellerons.
Vous vous querellerez.
Ils se querelleront.

Futur passé.

Nous nous serons querellés.
Vous vous serez querellés.
Ils se seront querellés, etc., etc.

Le plaisir fait qu'on SE QUERELLE. (Ségur.)

Comment peut-on SE QUERELLER *quand on aime?* (J.-J. Rousseau.)

VERBES PRONOMINAUX QUI ONT AU PLURIEL LE SENS RÉCIPROQUE.

S'accorder.	Se chercher.	S'entre-déchirer.	Se lier.
S'accoster.	Se choquer.	S'entre-détruire.	Se nuire.
S'agacer.	Se colleter.	S'entre-regarder.	Se réunir.
S'allier.	Se concerter.	S'entre-saluer.	Se séparer.
S'attendre.	Se contrarier.	S'entre-tuer.	Se voir, etc.
Se battre.	Se disputer.	S'épouser.	
Se brouiller.	S'embrasser.	Se haïr.	

Ils S'ACCORDENT *tous à savoir le Cid, à prévenir au théâtre les acteurs qui le récitent.* (La Bruyère.)

Les masques avinés *se croisant* dans la fange,
S'accostaient d'une injure ou d'un refrain banal. (A. de Musset.)

S'ils SE RENCONTRENT *sur une route, ils* SE BATTENT *avec férocité.* (Droz.)

C'est dans les cours que toutes les passions SE RÉUNISSENT *pour* S'ENTRE-CHOQUER *et* SE DÉTRUIRE. (Massillon.)

Tout a fui : tous *se sont séparés* sans retour. (Racine.)

Le *participe passé* des verbes pronominaux réciproques est *variable*, lorsque le second pronom est un complément direct; *invariable*, quand le second pronom est un complément indirect :

La réalité eût bientôt tué un amour fondé sur des chimères; vous eussiez vu que VOUS VOUS ÉTIEZ TROMPÉS, *et* VOUS VOUS SERIEZ HAÏS. (A. Karr.)

VOUS ÊTES-VOUS ACCORDÉ *cette définition, ou sont-ce les loups, les singes et les lions qui vous l'ont passée?* (La Bruyère.)

Voir PARTICIPE PASSÉ, t. II.

VERBES IMPERSONNELS.

Les *verbes essentiellement impersonnels*, comme les *verbes accidentellement impersonnels*, ne présentent, dans leur conjugaison, aucun autre accident remarquable que leur emploi à une personne unique; ils ont d'ailleurs les mêmes désinences que le modèle auquel ils se rattachent par la terminaison de leur infinitif.

MODÈLE D'UN VERBE IMPERSONNEL.

INDICATIF.

Présent.

Il neig*e*.

Imparfait.

Il neig*eait*.

Passé défini

Il neig*ea*.

Passé indéfini.

Il a neig*é*.

Plus-que-parfait.

Il avait neig*é*.

Futur.

Il neig*era*.

Futur antérieur.

Il aura neig*é*.

CONDITIONNEL.

Présent ou futur.

Il neig*erait*.

Passé. — 1re FORME.

Il aurait neig*é*.

Passé. — 2e FORME.

Il eût neig*é*.

SUBJONCTIF (1).

Présent ou futur.

Qu'il neig*e*.

Imparfait.

Qu'il neig*eât*.

Passé.

Qu'il ait neig*é*.

Plus-que-parfait.

Qu'il eût neig*é*.

INFINITIF.

Présent. Neig*er*.
Passé. Avoir neig*é*.
Futur. Devoir neig*er*.

PARTICIPE (2).

Passé. Neig*é*.
Futur. Devant neig*er*.

VERBES ESSENTIELLEMENT IMPERSONNELS.

Il bruine.	Il faut.	Il grésille.	Il tonne.
Il dégèle.	Il gèle.	Il importe.	Il vente.
Il éclaire.	Il grêle.	Il pleut.	

Il faut perdre Aricie, *il faut* de mon époux
Contre un sang odieux réveiller le courroux. (Racine.)

IL IMPORTE *que la peau s'endurcisse au contact de l'air.* (Voltaire.)

Il y a des gens qui ne sont pas si aises d'être à couvert quand IL PLEUT *que de voir mouiller les autres qui sont dehors.* (H. de Balzac.)

---

(1) Les *verbes impersonnels* n'ont point d'*impératif*, à moins qu'ils ne soient employés figurément et comme verbes intransitifs; ainsi l'on pourrait dire : TONNEZ, *foudres de Jupiter!* — PLEUVEZ, *nuages amoncelés sur nos têtes!* comme la Fontaine a dit du métayer à qui Jupiter donne le droit de disposer des éléments :

. . . . Contrat passé, notre homme
Tranche du roi des airs, *pleut, vente*, et fait en somme
Un climat pour lui seul. . . . .

(2) L'Académie ne donne pas de *participe présent* aux verbes impersonnels.

VERBES ACCIDENTELLEMENT IMPERSONNELS.

Il arrive.	Il suffit.	Il semble.	Il ne tient pas à
Il convient.	Il paraît.	Il tarde.	moi..., etc.
Il résulte.			

Chaque parti était subdivisé, comme IL ARRIVE *dans les troubles.* (Voltaire.)

IL A PARU *un peu étrange qu'un particulier répondît en son nom à un souverain par une déclaration de guerre.* (La Harpe.)

Raffinez sur tous les plaisirs, mettez-les dans le creuset; de toutes ces transformations, IL NE RÉSULTERA *jamais que l'ennui.* (Massillon.)

VERBES CONJUGUÉS PASSIVEMENT.

Nous avons dit et nous répétons encore qu'il n'y a pas de *verbes passifs* en français, et que l'idée de passivité tout entière est comprise dans le participe accompagné de l'auxiliaire *être*. Néanmoins, l'emploi de la forme passive étant d'un fréquent usage, nous croyons utile de donner quelques temps conjugués passivement.

MODÈLE D'UN VERBE CONJUGUÉ PASSIVEMENT AU MASCULIN ET AU FÉMININ.

INDICATIF.

Présent.

Je suis fatigué.	Je suis fatiguée.
Tu es fatigué.	Tu es fatiguée.
Il est fatigué.	Elle est fatiguée.
Nous sommes fatigués (1).	Nous sommes fatiguées.
Vous êtes fatigués.	Vous êtes fatiguées.
Ils sont fatigués.	Elles sont fatiguées.

Imparfait.

J'étais affaibli.	J'étais affaiblie.
Tu étais affaibli.	Tu étais affaiblie.
Il était affaibli.	Elle était affaiblie.
Nous étions affaiblis.	Nous étions affaiblies.
Vous étiez affaiblis.	Vous étiez affaiblies.
Ils étaient affaiblis.	Elles étaient affaiblies.

Passé défini.

Je fus reçu.	Je fus reçue.
Tu fus reçu.	Tu fus reçue.
Il fut reçu.	Elle fut reçue.
Nous fûmes reçus.	Nous fûmes reçues.
Vous fûtes reçus.	Vous fûtes reçues.
Ils furent reçus.	Elles furent reçues.

(1) Nous ne donnons que quatre temps de la forme passive, et à chaque temps nous employons successivement la finale du participe de chacune des quatre conjugaisons.

Passé indéfini.

J'ai été défendu.	J'ai été défendue.
Tu as été défendu.	Tu as été défendue.
Il a été défendu.	Elle a été défendue.
Nous avons été défendus.	Nous avons été défendues.
Vous avez été défendus.	Vous avez été défendues.
Ils ont été défendus.	Elles ont été défendues.

Gœthe ÉTAIT FATIGUÉ *de l'imitation des pièces françaises en Allemagne.* (Mme de Staël.)

La bonne compagnie EST FATIGUÉE *de tant de rapsodies.* (La Harpe.)

*J'*ÉTAIS AFFAIBLI *par la diète et la fatigue du voyage.* (Marmontel.)

Les troupes AVAIENT ÉTÉ *considérablement* AFFAIBLIES *dans le combat.* (Fénelon.)

Lorsque le fils d'Alcmène, après ses longs travaux,
Fut reçu dans le ciel, tous les dieux s'empressèrent
De venir au-devant de ce fameux héros. (Florian.)

Le refrain fut d'offrir sa personne et son bras...
Son offre *fut reçue*, et la belle lui fit
Un long roman de son histoire. (La Fontaine.)

. . . . . . Dès demain la mort peut te surprendre,
Ce soir, dans un instant. — Je *suis* bien *enfermé*,
Bien *défendu*. — L'est-on, quand on n'*est* pas *aimé*? (C. Delavigne.)

Ainsi qu'on peut le voir par les exemples précédents, le *participe passé passif*, servant d'attribut au sujet de la proposition, s'accorde toujours avec lui en genre et en nombre.

VERBES IRRÉGULIERS.

I. Les *verbes irréguliers*, comme l'indique suffisamment leur nom, ne sont conformes à aucun des quatre modèles ni à aucune de leurs subdivisions. Ils font souvent des emprunts à plusieurs conjugaisons à la fois et introduisent des variétés nombreuses dans les finales des temps primitifs ainsi que dans celles des temps dérivés.

II. Les uns, dès que leurs temps primitifs sont connus, suivent régulièrement la *formation des temps*. Nous prendrons pour exemple le verbe *Bouillir*.

1° L'*infinitif* forme le *futur* et le conditionnel :

BOUILLIR. Je bouillir*ai*, tu bouillir*as*, etc. Je bouillir*ais*, tu bouillir*ais*, etc.

2° Le *participe présent* forme le pluriel de l'*indicatif présent*, l'*indicatif imparfait* et le *subjonctif présent :*

BOUILLANT. Nous bouill*ons* (1), vous bouill*ez*, ils bouill*ent*.

(1) Remarquez que ce verbe, n'ayant pas le participe présent en *issant*, forme ses temps avec les finales de SENTIR, qui est la subdivision de FINIR.

Je bouill*ais*, tu bouill*ais*, il bouill*ait;* nous bouill*ions*, vous bouill*iez*, ils bouil*laient.*

Que je bouill*e*, que tu bouill*es*, qu'il bouill*e;* que nous bouill*ions*, que vous bouill*iez*, qu'ils bouill*ent*.

3° Le *participe passé* forme le *passé indéfini* de l'*indicatif* et tous les autres *temps composés :*

Bouilli. J'ai *bouilli;* j'eus *bouilli*, etc., etc.

4° L'*indicatif présent* forme l'*impératif:*

Je bous. *Bous; bouillons, bouillez.*

5° Le *passé défini* forme le *subjonctif imparfait :*

Tu bouillis. Que je bouilli*sse*, que tu bouilli*sses*, etc.

III. Le plus grand nombre des autres verbes irréguliers ont non-seulement des formes irrégulières, mais en outre ils ne dérivent point de leurs temps primitifs conformément aux règles établies. Prenons pour exemple *Tenir*, dont les temps primitifs sont :

Tenir, tenant, tenu, je tiens, je tins.

1° *Tenir* devrait faire au futur et au conditionnel, en suivant la formation des temps, *je tenirai*, *je tenirais*, et non *je tiendrai*, *je tiendrais*, formes résultant du déplacement de l'*i* de la terminaison *irai* et de l'addition du *d* euphonique entre le radical altéré *tien* et la finale *rai* (*je tien*D*rai*, *je tien*D*rais*).

Nous trouverons souvent dans les verbes irréguliers ce *d* euphonique destiné à lier les sons composés *en*, *au*, *ou*, et les finales *rai*, *rais*, etc. : *je vien*D*rai*, *tu vau*D*ras*, *il vou*D*rait*.

2° *Tenant* produit régulièrement *nous ten*ONS, *vous ten*EZ, *je te*NAIS, etc., parce que les syllabes finales *ons*, *ez*, *ais*, *ions*, *iez*, ne sont pas muettes. Mais dès que la finale est muette, comme à la première, à la deuxième et à la troisième personne du *subjonctif présent* et aux troisièmes personnes plurielles de l'*indicatif* et du *subjonctif présent* (*e*, *es*, *e*, *ent*), la consonne *n* qui termine le radical se redouble, et le radical *tien* reparaît : *que je tie*NNE, *que tu tie*NNES, *qu'il tie*NNE ; *ils tie*NNENT ; *qu'ils tie*NNENT.

3° *Tenu*, 4° *je tiens*, 5° *je tins*, forment leurs *temps dérivés* très-régulièrement.

Quant aux irrégularités des formes mêmes de ces temps primitifs, nous en parlerons en leur lieu.

Un verbe qui n'est qu'*irrégulier* doit avoir tous ses modes, tous ses temps, tous ses nombres et toutes ses personnes. Autrement il est dit *défectif*.

VERBES IRRÉGULIERS SELON L'ACADÉMIE.

...ITIF ...ENT.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	INDICATIF PRÉSENT.	PASSÉ DÉFINI.
		PREMIÈRE CONJUGAISON.		
	allant.	allé.	je vais.	j'allai.
er.	envoyant.	envoyé.	j'envoie.	j'envoyai.
		DEUXIÈME CONJUGAISON.		
rir.	acquérant.	acquis.	j'acquiers.	j'acquis.
ir.	assaillant.	assailli.	j'assaille.	j'assaillis.
r.	bouillant.	bouilli.	je bous.	je bouillis.
.	courant.	couru.	je cours.	je courus.
r.	cueillant.	cueilli.	je cueille.	je cueillis.
	fuyant.	fui.	je fuis.	je fuis.
.	mourant.	mort.	je meurs.	je mourus.
.	ouvrant.	ouvert.	j'ouvre.	j'ouvris.
	tenant.	tenu.	je tiens.	je tins.
	venant.	venu.	je viens.	je vins.
	vêtant.	vêtu.	je vêts.	je vêtis.
		TROISIÈME CONJUGAISON.		
r.	asseyant.	assis.	j'assieds.	j'assis.
ir.	mouvant.	mû.	je meus.	je mus.
oir.	pourvoyant.	pourvu.	je pourvois.	je pourvus.
	sachant.	su.	je sais.	je sus.
	valant.	valu.	je vaux.	je valus.
	voyant.	vu.	je vois.	je vis.
r.	voulant.	voulu.	je veux.	je voulus.
		QUATRIÈME CONJUGAISON.		
	buvant.	bu.	je bois.	je bus.
cire.	circoncisant.	circoncis.	je circoncis.	je circoncis.
re.	concluant.	conclu.	je conclus.	je conclus.
ltre.	connaissant.	connu.	je connais.	je connus.
.	cousant.	cousu.	je couds.	je cousis.
	croyant.	cru.	je crois.	je crus.
.	croissant.	crû.	je croîs.	je crûs.
	disant.	dit.	je dis.	je dis.
	écrivant.	écrit.	j'écris.	j'écrivis.
	faisant.	fait.	je fais.	je fis.
	lisant.	lu.	je lis.	je lus.
re.	maudissant.	maudit.	je maudis.	je maudis.
	mettant.	mis.	je mets.	je mis.
e.	moulant.	moulu.	je mouds.	je moulus.
	naissant.	né.	je nais.	je naquis.
	nuisant.	nui.	je nuis.	je nuisis.
	plaisant.	plu.	je plais.	je plus.
e.	prenant.	pris.	je prends.	je pris.
re.	résolvant.	résolu.	je résous.	je résolus.
	riant.	ri.	je ris.	je ris.
	suivant.	suivi.	je suis.	je suivis.
	taisant.	tu.	je tais.	je tus.
	vivant.	vécu.	je vis.	je vécus.

PREMIÈRE CONJUGAISON.

I. *Aller.*

Indicatif présent........	Je vais *ou* je vas, tu vas, il va; nous allons; vous allez, ils vont.
Imparfait..............	J'allais, tu allais, il allait; nous allions, vous alliez, ils allaient.
Passé défini............	J'allai, tu allas, il alla; nous allâmes, vous allâtes, ils allèrent.
Passé indéfini..........	Je suis allé (1), tu es allé, il est allé; nous sommes allés, vous êtes allés, ils sont allés.
Passé antérieur.........	Je fus allé, tu fus allé, il fut allé; nous fûmes allés, vous fûtes allés, ils furent allés.
Plus-que-parfait........	J'étais allé, tu étais allé, il était allé; nous étions allés, vous étiez allés, ils étaient allés.
Futur..................	J'irai, tu iras, il ira; nous irons, vous irez, ils iront.
Futur passé............	Je serai allé, tu seras allé, il sera allé; nous serons allés, vous serez allés, ils seront allés.
Conditionnel présent....	J'irais, tu irais, il irait; nous irions, vous iriez, ils iraient.
Conditionnel passé......	Je serais allé *ou* je fusse allé, tu serais allé, il serait allé; nous serions allés, vous seriez allés, ils seraient allés.
Impératif..............	Va; allons, allez.
Subjonctif présent......	Que j'aille, que tu ailles, qu'il aille; que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent.
Imparfait..............	Que j'allasse, que tu allasses, qu'il allât; que nous allassions, que vous allassiez, qu'ils allassent.
Parfait................	Que je sois allé, que tu sois allé, qu'il soit allé; que nous soyons allés, que vous soyez allés, qu'ils soient allés.
Plus-que-parfait........	Que je fusse allé, que tu fusses allé, qu'il fût allé; que nous fussions allés, que vous fussiez allés, qu'ils fussent allés.
Infinitif...............	Aller.
Participe présent.......	Allant.
Participe passé.........	Allé, allée; allés, allées.

Je vas ne s'emploie que rarement, et il appartient au langage familier.

On a dit: *je fus*, *tu fus*, etc., au lieu de *j'allai*, *tu allas*, etc.; mais cette expression a été abandonnée. Elle n'est pas même admise aujourd'hui dans la conversation.

Si on la trouve dans quelques écrivains modernes, c'est une négligence dont on ne doit pas s'autoriser:

> J'ai voulu voir Longchamp la semaine dernière;
> Nous y *fûmes* ensemble. . . . . (C. Bonjour.)

L'*impératif* prend une *s* à la deuxième personne du singulier (*vas*) avant l'adverbe de lieu *y*, lorsqu'il a cet adverbe pour complément: *Vas-y;* mais si l'adverbe n'est pas le complément de l'impératif, on ne prend pas l'*s*, on dit: VA Y *mettre ordre*, parce que *y* est le complément de *mettre*.

Au contraire, avant le mot *en*, qu'il soit *pronom* ou *préposition*,

va prend toujours l'*s* : *Si tu n'as pas de livres*, VAS *en chercher ;* VAS *en poste*.

Suivi de tout autre mot commençant par une voyelle, *va* ne prend pas d'*s* : VA *à la campagne ;* VA *examiner les travaux ;* VA *auprès de ton frère*.

Le postillon, qui n'est pas plus gros que le poing, VA *comme le vent.* (Regnard.)

L'on VA *quelquefois à la cour pour en revenir et se faire par là respecter du noble de sa province ou de son diocésain.* (La Bruyère.)

VA *te coucher, Ginès.* — *Je* VAS *me coucher.* (C. Delavigne.)

Je VAS *dans ma besogne aussi franchement que Montaigne* VA *dans la sienne.* (Voltaire.)

Y VA-*t-il d'être parent de David ou de Canova pour tenir un rang dans les arts?* (P.-L. Courier.)

Les souterrains ALLAIENT *des chambres basses jusqu'à l'abbaye.* (V. Hugo.)

Sous Caligula et Claude, l'empire ALLAIT *tout seul et de lui-même, comme Tibère l'avait monté, avec la bassesse et la tyrannie.* (Chateaubriand.)

Lorsque l'empire eut été divisé, ses richesses ALLÈRENT *à Constantinople.* (Montesquieu.)

*J'*ÉTAIS ALLÉ *passer une partie de l'été dans cette Smyrne de la France qu'on appelle Marseille.* (Lamartine.)

*Qu'*IRAI-*je encore chercher parmi les hommes inconstants, jaloux et trompeurs ?* (Fénelon.)

*Tu n'*IRAS *à Rome qu'en passant sur le corps de celle qui t'a donné la vie.* (Vertot.)

Allons ! je puis mourir, tu m'*as* pleuré, tu m'aimes. (C. Delavigne.)

Allez, vous n'êtes qu'une ingrate. (La Fontaine.)

Pourquoi donc êtes-vous sorti?... ALLEZ *vous coucher.* — *Que j'*AILLE *me coucher !* (Beaumarchais.)

*Croyez-vous que l'habit m'*AILLE *bien ?* (Molière.)

Que la désolation des villes et des provinces AILLE *attendrir votre clémence.* (Massillon.)

ANCIENNES FORMES : *Aleir, alier, aler.* — *Je vai, tu vais* et *tu vas, il vait* et *il va; nous alons, vous aliez, ils vont.* — On dit aussi : *Je voi, tu vois.* — *Vois* se trouve dans Rabelais, Amyot et Montaigne. — Le présent du subjonctif avait trois formes principales : *voise*, qui correspondait au présent de l'indicatif *vois*, et *aille* et *alle*.

Il faut que je vous laisse, et que je m'en VOISE *à Berlette.* (De Villeneuve.)

Qui a peur des feuilles ne VOYSE *point au bois.*

II. *S'en aller.*

Indicatif présent........	Je m'en vais, tu t'en vas, il s'en va; nous nous en allons, vous vous en allez, ils s'en vont.
Imparfait..............	Je m'en allais, tu t'en allais, il s'en allait; nous nous en allions, vous vous en alliez, ils s'en allaient.
Passé défini...........	Je m'en allai, tu t'en allas, il s'en alla ; nous nous en allâmes, vous vous en allâtes, ils s'en allèrent.

Passé indéfini.......... Je m'en suis allé *ou* allée, tu t'en es allé, il s'en est allé; nous nous en sommes allés *ou* allées, vous vous en êtes allés, ils s'en sont allés.
Passé antérieur......... Je m'en fus allé, tu t'en fus allé, il s'en fut allé; nous nous en fûmes allés, vous vous en fûtes allés, ils s'en furent allés.
Plus-que-parfait......... Je m'en étais allé, tu t'en étais allé, il s'en était allé; nous nous en étions allés, vous vous en étiez allés, ils s'en étaient allés.
Futur................. Je m'en irai, tu t'en iras, il s'en ira; nous nous en irons, vous vous en irez, ils s'en iront.
Futur antérieur........ Je m'en serai allé, tu t'en seras allé, il s'en sera allé; nous nous en serons allés, vous vous en serez allés, ils s'en seront allés.
Conditionnel présent.... Je m'en irais, tu t'en irais, il s'en irait; nous nous en irions, vous vous en iriez, ils s'en iraient.
Conditionnel passé...... Je m'en serais allé, tu t'en serais allé, il s'en serait allé; nous nous en serions allés, vous vous en seriez allés, ils s'en seraient allés; — *ou* je m'en fusse allé, etc.
Impératif.............. Va-t'en; allons-nous-en, allez-vous-en.
Subjonctif présent...... Que je m'en aille, que tu t'en ailles, qu'il s'en aille; que nous nous en allions, que vous vous en alliez, qu'ils s'en aillent.
Imparfait.............. Que je m'en allasse, que tu t'en allasses, qu'il s'en allât; que nous nous en allassions, que vous vous en allassiez, qu'ils s'en allassent.
Passé.................. Que je m'en sois allé, que tu t'en sois allé, qu'il s'en soit allé; que nous nous en soyons allés, que vous vous en soyez allés, qu'ils s'en soient allés.
Plus-que-parfait........ Que je m'en fusse allé, que tu t'en fusses allé, qu'il s'en fût allé; que nous nous en fussions allés, que vous vous en fussiez allés, qu'ils s'en fussent allés.
Infinitif présent......... S'en aller.
Passé.................. S'en être allé, allée.
Participe présent........ S'en allant.
Passé................. S'en étant allé, allée; s'en étant allés, allées.

La particule *en* doit suivre immédiatement le second pronom. On ne doit pas dire : *Je me suis* EN *allé*.

On ne doit pas écrire *va-t-en* avec deux traits-d'union, mais *va-t'en* avec un trait-d'union et une apostrophe, parce que le *t* n'est pas ici une lettre euphonique comme dans *aima-t-il*, mais le pronom *te* de la seconde personne du singulier dont l'*e* a été élidé par la rencontre de la voyelle qui commence la particule *en*. Ce qui prouve que *t* est ici pour *te*, c'est qu'à la deuxième personne du pluriel on retrouve le même pronom à la même place : *Allez*-VOUS-*en*.

Je passe outre d'aguet sans en faire semblant,
Et m'*en vais* à grands pas tout froid et tout tremblant. (Régnier.)

Ma tante est bien plus mal que jamais, elle S'EN VA *tous les jours*. (Mme de Sévigné.)

A mesure que les religions se spiritualisent, les temples S'EN VONT. (Lamartine.)

Avec la liberté, Rome *s'en va* renaître. (Corneille.)

Un de ces jours derniers, par des lieux destournez,
Je m'*en allois* rêvant, un manteau sur le nez. (Régnier.)

Une chèvre, un mouton, avec un cochon gras,
Montés sur même char, *s'en allaient* à la foire. (La Fontaine.)

Sa pauvre âme du moins *s'en ira* plus en paix,
Si vous l'accompagnez de vos derniers souhaits. (Lamartine.)

Va-t'en, chétif insecte, excrément de la terre. (La Fontaine.)

REMARQUE. — *S'en retourner*, *s'en venir*, *s'en prendre*, etc., sont toujours construits, quant à la position de la particule *en*, comme *s'en aller* : *je m'en retourne*, *tu t'en prendras*, *retourne-t'en*, *prenez-vous-en*, etc.

Si don Pèdre est venu, il *s'en* peut *retourner*. (Régnier.)

III. *Envoyer*.

Indicatif présent......	J'envoie, tu envoies, il envoie ; nous envoyons, vous envoyez, ils envoient.
Imparfait............	J'envoy*ais*, *ais*, *ait* ; nous envoyions, vous envoyiez, ils envoyaient.
Passé défini..........	J'envoy*ai*, *as*, *a* ; nous envoy*âmes*, *âtes*, *èrent*.
Passé indéfini........	J'ai envoyé, etc.
Futur................	J'enverrai, tu enverras, il enverra ; nous enverrons, vous enverrez, ils enverront.
Conditionnel..........	J'enver*rais*, *rais*, *rait* ; nous enver*rions*, *riez*, *raient*.
Impératif............	Envoie ; envoyons, envoyez.
Subjonctif présent.....	Que j'envoie, *es*, *e* ; que nous envoyions, que vous envoyiez, qu'ils envoient.
Imparfait............	Que j'envoy*asse*, *asses*, *ât* ; que nous envoy*assions*, *assiez*, *assent*.
Infinitif présent.......	Envoyer.
Participe présent......	Envoyant
Passé................	Envoyé, envoyée ; envoyés, envoyées.

Ainsi se conjugue *Renvoyer*.

Envoyer se conjugue comme *Employer*, excepté au futur et au conditionnel.

Le verbe *envoyer* paraît irrégulier au futur et au conditionnel ; cependant *j'enverrai* et *j'enverrais* sont des formes tout aussi régulières qu'*envoierai*, *envoierais*. *Envoier* et les autres composés de *voier* : *avoier*, *ravoier*, *desvoier*, *convoier*, *fourvoier*, étaient des formes picardes et bourguignonnes, qui avaient pour correspondantes, en d'autres provinces, *enveer*, *aveer*, *raveer*, *envaier*, *envaer*, *avaier*, *enveier*, *aveier*, etc. Chacune de ces formes avait sa conjugaison complète et régulière ; ainsi, au futur : *envoierai*, *avoierai*, *enverai*, *enverrai*, *enveierai*, etc. Le futur actuel est simplement la forme normande qu'on a préférée au futur picard. La langue fixée a conservé intacte la conjugaison picarde pour *dévoyer*, *fourvoyer*, etc.

Molière écrivait toujours *j'envoyerai* :

Il prend tant de soin de vous qu'il vous ENVOYERA *dans l'autre monde.* (Molière.)

Il vous ENVERRA *le compte de ce qu'il a vendu de votre Apollodore.* (P.-L. Courier.)

Ah ! s'il allait entrer dans le salon ! — Vous le RENVERREZ. *— Oh ! bien oui, est-ce qu'on renvoie les gens qui tutoient Monsieur.* (Mme Ém. de Girardin.)

DEUXIÈME CONJUGAISON.

I. *Acquérir*.

Indicatif présent......	J'acquiers, tu acquiers, il acquiert; nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent.
Imparfait............	J'acquér*ais*, *ais*, *ait*; nous acquér*ions*, *iez*, *aient*.
Passé défini..........	J'acqu*is*, *is*, *it*; nous acqu*îmes*, *îtes*, *irent*.
Passé indéfini.........	J'ai acquis, etc.
Futur................	J'acquerrai, tu acquerras, il acquerra; nous acquerrons, vous acquerrez, ils acquerront.
Conditionnel...........	J'acquer*rais*, *rais*, *rait*; nous acquer*rions*, *riez*, *raient*.
Impératif............	Acquiers, acquérons, acquérez.
Subjonctif présent.....	Que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière; que nous acquérions, que vous acquériez, qu'ils acquièrent.
Imparfait............	Que j'acqu*isse*, *isses*, *it*; que nous acqu*issions*, *issiez*, *issent*.
Infinitif présent.......	Acquérir.
Participe présent......	Acquérant.
Passé................	Acquis, acquise; acquis, acquises.

Ainsi se conjuguent : *Conquérir*, *S'enquérir*, *Reconquérir*, *Requérir*.

Voir *Quérir*. VERBES DÉFECTIFS.

REMARQUES. — 1° Le radical de l'*indicatif* et du *subjonctif présent* ne contient qu'une transposition de la voyelle *i*, qui a été placée avant l'*e* du radical *acquer*, produisant ainsi *j'acqu(i)ers* au lieu de *j'acquér(i)s*.

2° Pour arriver au futur *j'acquerrai* et au conditionnel *j'acquerrais*, on a retranché l'*i* de la formation régulière de l'infinitif : *j'acquer(i)rai*, *j'acquer(i)rais*.

3° La terminaison du radical, au subjonctif, a pris un accent grave (que j'acquière), à cause de la terminaison par un *e* muet, comme l'accent de *je mène*.

4° Le *participe présent* est en *ant* comme dans tous les verbes irréguliers de la deuxième conjugaison, qui rejettent la terminaison *issant* dès qu'ils ont une altération à l'*indicatif présent*. Comme temps primitif, le participe présent transporte la perte des lettres euphoniques *iss* aux temps qu'il forme; ainsi s'expliquent les personnes suivantes : *nous acquérons*, *vous acquérez; j'acquérais*, *tu acquérais*, etc.; *que nous acquérions*, *que vous acquériez*.

Cette observation s'appliquant à tous les verbes irréguliers de la seconde conjugaison, excepté à *fuir*, nous ne parlerons plus de l'irrégularité des temps formés du participe présent. On verra facilement en son lieu que *assaillant* et *bouillant* doivent produire *j'assaillais* et *je bouillais*, enfin que *nous cueillons*, *nous tenons*, viennent de *cueillant* et *tenant*, etc.

Le prince rabaissait fort la gloire des lettres et des arts, faisant cas seulement de celle qui S'ACQUIERT *par les armes.* (P.-L. Courier.)

On ne renonce point aux grandeurs légitimes ;
On garde sans remords ce qu'on *acquiert* sans crimes. (Corneille.)

L'esprit humain ACQUIERT *vers le treizième siècle un développement prodigieux.* (Mignet.)

Les Romains ACQUIRENT *une profonde connaissance de l'art militaire.* (Montesquieu.)

*C'est en vain que l'orateur se flatte d'avoir le talent de persuader les hommes s'il n'*A ACQUIS *celui de les connaître.* (D'Aguesseau.)

Henri III compromit, par une sympathie mal dissimulée pour la personne des réformateurs, la popularité qu'il AVAIT ACQUISE *à Jarnac et à Montcontour.* (Saint-Aulaire.)

Il ne faut pas s'étonner que l'éléphant ACQUIÈRE *en peu de temps les idées qu'on veut lui transmettre.* (Buffon.)

Il vieillissait en ACQUÉRANT *toujours de nouvelles connaissances.* (D'Aguesseau.)

II. *Assaillir.*

Indicatif présent......	J'assaille, tu assailles, il assaille ; nous assaillons, vous assaillez, ils assaillent.
Imparfait............	J'assaill*ais, ais, ait ;* nous assaill*ions, iez, aient.*
Passé défini..........	J'assaill*is, is, it ;* nous assaill*îmes, îtes, irent.*
Passé indéfini........	J'ai assailli, etc.
Futur................	J'assaill*irai, iras, ira ;* nous assaill*irons, irez, iront.*
Conditionnel..........	J'assaill*irais, irais, irait ;* nous assaill*irions, iriez, iraient.*
Impératif............	Assaille, assaillons, assaillez.
Subjonctif présent.....	Que j'assaille, que tu assailles, qu'il assaille ; que nous assaillions, que vous assailliez, qu'ils assaillent.
Imparfait............	Que j'assaill*isse, isses, it ;* que nous assaill*issions, issiez, issent.*
Infinitif présent.......	Assaillir.
Participe présent......	Assaillant.
Participe passé........	Assailli, assaillie ; assaillis, assaillies.

Ainsi se conjugue *Tressaillir.*
Voir *Faillir.* VERBES DÉFECTIFS.

REMARQUE. — L'exception, que nous avons déjà signalée, du participe présent en *ant* à la deuxième conjugaison, devait amener un certain nombre de verbes de cette conjugaison à modifier non-seulement la première et la deuxième personne du pluriel, *nous assaill*ONS, *vous assaill*EZ, mais encore toutes les autres, *j'assaill*E, *tu assaill*ES, *il assaill*E, *ils assaill*ENT, de manière que l'*indicatif présent*, l'*impératif* et le *subjonctif présent* paraissent appartenir à la première conjugaison :

Les pensers qui l'*assaillent*,
Sans repos le travaillent. (Desportes.)

Toujours nous *assaillons* sa tête
De quelque nouvelle tempête. (Malherbe.)

Les maux ASSAILLENT *l'homme de toutes parts.* (Cuvier.)

*Les compagnies s'*ASSAILLENT *et se poursuivent dans les diverses provinces.* (Barante.)

*A peine avais-je tourné la rue que trois hommes m'*ASSAILLENT. (Lesage.)

Massillon a dit :

Toutes les douleurs qui nous ASSAILLISSENT *en cette vie sont des épreuves que Dieu nous envoie.*

Et Buffon :

Un jeune animal, tranquille habitant des forêts, qui tout à coup entend le son éclatant d'un cor, ou le bruit subit et nouveau d'une arme à feu, TRESSAILLIT, *bondit et fuit, par la seule violence de la secousse qu'il vient d'éprouver.*

On disait autrefois au présent de l'indicatif : *j'assaus*, *tu assaus*, *il assaut :*

Un jour qui n'est pas loin, elle verra tombée
La troupe qui l'*assaut* et la veut mettre bas. (Malherbe.)

III. *Bouillir.*

Indicatif présent......	Je bous, tu bous, il bout ; nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent.
Imparfait.............	Je bouill*ais, ais, ait;* nous bouill*ions, iez, aient.*
Passé défini...........	Je bouill*is, is, it;* nous bouill*îmes, îtes, irent.*
Passé indéfini.........	J'ai bouilli, etc.
Futur.................	Je bouill*irai, iras, ira;* nous bouill*irons, irez, iront.*
Conditionnel.........	Je bouill*irais, irais, irait;* nous bouill*irions, iriez, iraient.*
Impératif.............	Bous ; bouillons, bouillez.
Subjonctif présent.....	Que je bouille, que tu bouilles, qu'il bouille ; que nous bouillions, que vous bouilliez, qu'ils bouillent.
Imparfait.............	Que je bouill*isse, isses, ît ;* que nous bouill*issions, issiez, issent.*
Infinitif présent.......	Bouillir.
Participe présent......	Bouillant.
Participe passé........	Bouilli, bouillie ; bouillis, bouillies.

Ainsi se conjuguent : *Débouillir*, *Rebouillir*.

REMARQUE. — Ce verbe se conjugue sur *sentir* et n'offre de particularités qu'aux trois personnes du singulier de l'indicatif présent, *je bous*, *tu bous*, *il bout*, qui, devant les finales, *s*, *s*, *t*, ont perdu une partie de leur radical (*ill*).

L'eau BOUT *dans le vide quand elle est à peine tiède.* (Cuvier.)

Le chaos *bout* et couve un nouvel univers. (Lamartine.)

Voilà bien le balcon... la porte... mon sang *bout*...
Pas de lumière encor ! .... (V. Hugo.)

Il trépigne d'ardeur, il *bout* d'impatience. (Delille.)

IV. *Courir.*

Indicatif présent......	Je cours, tu cours, il court; nous courons, vous courez, ils courent.
Imparfait.............	Je cour*ais*, *ais*, *ait*; nous cour*ions*, *iez*, *aient*.
Passé défini..........	Je cour*us*, *us*, *ut*; nous cour*ûmes*, *ûtes*, *urent*.
Passé indéfini.........	J'ai couru, etc.
Futur.................	Je courrai, tu courras, il courra; nous courrons, vous courrez, ils courront.
Conditionnel..........	Je cour*rais*, *rais*, *rait*; nous cour*rions*, *riez*, *raient*.
Impératif.............	Cours; courons, courez.
Subjonctif présent.....	Que je coure, que tu coures, qu'il coure; que nous courions, que vous couriez, qu'ils courent.
Imparfait.............	Que je cour*usse*, *usses*, *ût*; que nous cour*ussions*, *ussiez*, *ussent*.
Infinitif présent.......	Courir.
Participe présent......	Courant.
Participe passé........	Couru, courue; courus, courues.

Conjuguez sur *Courir :*

Accourir.	Discourir.	Parcourir.	Secourir.
Concourir.	Encourir.	Recourir.	

Le *passé défini* et le *participe passé* ont leurs terminaisons en *us*, *u*, comme les verbes en *oir : je cour*US, *j'ai cour*U.

Le *futur* et le *conditionnel* ont perdu l'*i* qui se trouve dans la formation régulière au moyen de l'infinitif : *je cour*(i)*rai*, *je cour*(i)*rais*.

Quand on est candidat, on *court* plus qu'on ne pense. (C. Delavigne.)

Sophocle et Euripide COURURENT *après Eschyle la même carrière.* (Chamfort.)

Sa voix s'est fait entendre avec un cri terrible;
J'ai couru : le désordre était dans ses discours. (Racine.)

J'AURAIS COURU *risque d'être assez mal élevé, si je n'eusse eu dans la ville un oncle chanoine.* (Lesage.)

L'ignorance en *courant* fait sa ronde homicide. (Delille.)

Ils n'ont pas un attachement à ce qui est parfait, mais à ce qui est couru. (La Bruyère.)

Accourir est le seul verbe de cette terminaison qui prenne les deux auxiliaires dans ses temps composés : *j'ai accouru*, *je suis accouru. Il est accouru au bruit; Je suis accouru pour le fêter.*

A ce signe, ils ONT ACCOURU *au Dieu d'Abraham.* (Bossuet.)

Ses amis ONT ACCOURU *pour le féliciter.* (Académie.)

L'équipage ÉTAIT ACCOURU *sur le pont.* (Chateaubriand.)

Vous m'êtes, en dormant, un peu triste apparu,
J'ai craint qu'il ne fût vrai; je *suis* vite *accouru.* (La Fontaine.)

A peine ai-je parlé, qu'ils *sont accourus* tous. (Racine.)

Le verbe *courir* a très-longtemps appartenu à la quatrième conjugaison, et nous l'avons conservé sous la forme *courre*, dans quelques locutions consacrées.

V. *Cueillir.*

Indicatif présent.......	Je cueille, tu cueilles, il cueille; nous cueillons vous cueillez, ils cueillent.
Imparfait.............	Je cueill*ais*, *ais*, *ait*; nous cueill*ions*, *iez*, *aient*.
Passé défini...........	Je cueill*is*, *is*, *it*; nous cueill*îmes*, *îtes*, *irent*.
Passé indéfini.........	J'ai cueilli, etc.
Futur..................	Je cueill*erai*, *eras*, *era*: nous cueill*erons*, *erez*, *eront*.
Conditionnel..........	Je cueill*erais*, *erais*, *erait*; nous cueill*erions*, *eriez*, *eraient*.
Impératif.............	Cueille; cueillons, cueillez.
Subjonctif présent.....	Que je cueille, que tu cueilles, qu'il cueille; que nous cueillions, que vous cueilliez, qu'ils cueillent.
Imparfait.............	Que je cueill*isse*, *isses*, *ît*; que nous cueill*issions*, *issiez*, *issent*.
Infinitif présent.......	Cueillir.
Participe présent......	Cueillant.
Participe passé........	Cueilli, cueillie; cueillis, cueillies.

Ainsi se conjuguent : *Accueillir*, *Recueillir*.

L'espèce d'attraction vers la première conjugaison que semblent avoir quelques verbes de la deuxième, est encore bien plus sensible dans ce verbe, où le futur et le conditionnel, *je cueill*ERAI, *je cueill*ERAIS, ont les mêmes terminaisons que s'ils venaient de *cueill*ER. Du reste, le futur et le conditionnel seuls font différer le verbe *cueillir* de la conjugaison d'*assaillir*, qui fait régulièrement *j'assaill*IRAI, *j'assaill*IRAIS.

Les premiers sauvages CUEILLIRENT *dans les forêts quelques fruits nourriciers.* (Cuvier.)

On ACCUEILLE *avec prudence l'homme qu'on devrait éconduire avec mépris.* (Malesherbes.)

*Vous me vouliez du bien, vous m'*ACCUEILLÎTES *d'une façon qui ne pouvait être trompeuse.* (P.-L. Courier.)

Il était doux, ouvert, ACCUEILLANT, *d'un accès facile et charmant.* (Saint-Simon.)

RECUEILLEZ *dans votre sein les longs discours de l'amitié.* (J.-J. Rousseau.)

ANCIENNES FORMES. — *Cueillir*, du latin *colligere*, conserva longtemps les significations de son primitif. Les formes de l'infinitif étaient *coillir*, *quellir*, *cuellier*, *cuillir*, *cueillir*.

On trouve aussi ce verbe avec la forme de la première conjugaison :

Trestuit kenrent sous le rivage,
Pour *recueillier* leur signerage. (Roman de *la Manekine*.)

VI. *Fuir.*

Indicatif présent.......	Je fuis, tu fuis, il fuit; nous fuyons, vous fuyez, ils fuient.
Imparfait.............	Je fuy*ais*, *ais*, *ait*; nous fuyions, vous fuyiez, ils fuyaient.
Passé défini..........	Je fuis, tu fuis, il fuit; nous fuîmes, vous fuîtes, ils fuirent.
Passé indéfini.........	J'ai fui, etc.

Futur................	Je fu*irai*, *ras*, *ra*; nous fu*irons*, *irez*, *iront*.
Conditionnel..........	Je fu*irais*, *irais*, *irait*; nous fu*irions*, *iriez*, *iraient*.
Impératif.............	Fuis; fuyons, fuyez.
Subjonctif présent.....	Que je fuie, que tu fuies, qu'il fuie; que nous fuyions, que vous fuyiez, qu'ils fuient.
Imparfait.............	Que je fu*isse*, *isses*, *ît*; que nous fu*issions*, *issiez*, *issent*.
Infinitif présent.......	Fuir.
Participe présent......	Fuyant.
Participe passé........	Fui, fuie; fuis, fuies.

Ainsi se conjugue *S'enfuir*, qui ne s'emploie ni à la deuxième personne du singulier de l'impératif, ni au subjonctif imparfait.

Le radical de ce verbe, *fui*, a dû produire au *participe présent* la terminaison *yant* par euphonie; car si l'on eût conservé la forme simple *fuiant* on aurait pu prononcer *fu-iant*. L'*y* fait donc ici, comme dans beaucoup de cas, la fonction de tréma : *fuYant* est pour *fuïant*, qu'on a d'ailleurs écrit longtemps ainsi.

C'est pour vous que je *fuis* les brillantes cités. (Le Brun.)

Au seul son de sa voix, la mer *fuit*, le ciel tremble. (Racine.)

J'ai fui l'instruction, j'ai ri de la sagesse. (Le Franc.)

FUYEZ *ces commerces stériles, d'où l'instruction et la confiance sont bannies.* (Vauvenargues.)

De trois fois, neuf hivers, j'aurai vu les nuits sombres
Séparer en *fuyant* ma tombe et mon cerceau. (Le Brun.)

C'était dans ces moments que, *fuyant* de mes bras,
Toi seul à la révolte excitais mes soldats. (Voltaire.)

ANCIENNES FORMES. — La forme *fuir*, dérivée du latin *fugere*, est la plus ancienne. Au milieu du treizième siècle, on changea dans quelques provinces l'*u* en *o : foir*, et dans les autres, l'*u* en *ou : fouir*.

VII. *Mourir*.

Indicatif présent......	Je meurs, tu meurs, il meurt; nous mourons, vous mourez, ils meurent.
Imparfait............	Je mour*ais*, *ais*, *ait*; nous mour*ions*, *iez*, *aient*.
Passé défini..........	Je mour*us*, *us ut*; nous mour*ûmes*, *ûtes*, *urent*.
Passé indéfini........	Je suis mort ou morte, etc.
Futur................	Je mourrai, tu mourras, il mourra; nous mourrons, vous mourrez, ils mourront.
Conditionnel..........	Je mour*rais*, *rais*, *rait*; nous mour*rions*, *riez*, *raient*.
Impératif............	Meurs; mourons, mourez.
Subjonctif présent.....	Que je meure, que tu meures, qu'il meure; que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent.
Imparfait.............	Que je mour*usse*, *usses*, *ût*; que nous mour*ussions*, *ussiez*, *ussent*.
Infinitif présent.......	Mourir.
Participe présent......	Mourant.
Participe passé........	Mort, morte; morts, mortes.

On a dit primitivement *morir*. Partout l'*o* a été changé en *ou*; mais, aux trois personnes du singulier et à la troisième personne du pluriel de l'*indicatif* et du *subjonctif présent*, la voyelle *o* a été

changée en la voyelle double *eu*. On aura trouvé trop sourd de dire. *je mours*, *que je moure*.

Le *passé défini* se termine en *us*, comme s'il était de la troisième conjugaison.

Le *participe passé*, *mort*, n'a subi aucune modification dans sa forme primitive.

Le *futur* a perdu l'*i* de l'indicatif, *je mour*(i)*rai*.

Au banquet de la vie, infortuné convive,
J'apparus un jour et je *meurs;*
Je *meurs*, et sur la tombe où lentement j'arrive,
Nul ne viendra verser des pleurs. (Gilbert.)

Quiconque a beaucoup de témoins de sa mort, MEURT *toujours avec courage.* (Voltaire.)

Les amours MEURENT *par le dégoût, et l'oubli les enterre.* (La Bruyère.)

Je fus frappé d'une douleur mortelle, en voyant que cette jeune fille se MOURAIT. (Marivaux.)

Elle MOURUT *de chagrin d'avoir fait pendre deux malheureux croisés, qui publièrent les premiers que Louis avait été pris à la Massoure.* (Maury.)

Il *mourut.* Mille bruits en courent à ma honte. (Racine.)

Je crois que le pauvre garçon MOURRA *de joie en me voyant.* (Regnard.)

On ira encore chercher des leçons du crime dans le récit de vos aventures, et vos désordres ne MOURRONT *point avec vous.* (Massillon.)

ANCIENNES FORMES. — *Mourir* est dérivé de *moriri*, vieille forme qui se trouve dans Ovide, et que la langue vulgaire a conservée.

Le forme infinitive de ce verbe était : *morir, murir* et *murrir*. L'*o* du radical se conserva pur pendant tout le treizième siècle; ce ne fut qu'au commencement du quatorzième qu'il se changea en *ou*.

VIII. *Ouvrir*.

Indicatif présent......	J'ouvre, tu ouvres, il ouvre; nous ouvr*ons*, *ez*, *ent*.
Imparfait............	J'ouvr*ais*, *ais*, *ait*; nous ouvr*ions*, *iez*, *aient*.
Passé défini..........	J'ouvr*is*, *is*, *it*; nous ouvr*îmes*, *îtes*, *irent*.
Passé indéfini.........	J'ai ouvert, etc.
Futur................	J'ouvr*irai*, *iras*, *ira*; nous ouvr*irons*, *irez*, *iront*.
Conditionnel..........	J'ouvr*irais*, *irais*, *irait*; nous ouvr*irions*, *iriez*, *iraient*.
Impératif............	Ouvre; ouvrons, ouvrez.
Subjonctif présent.....	Que j'ouvr*e*, *es*, *e*; que nous ouvr*ions*, *iez*, *ent*.
Imparfait............	Que j'ouvr*isse*, *isses*, *ît*; que nous ouvr*issions*, *issiez*, *issent*.
Infinitif présent.......	Ouvrir.
Participe présent......	Ouvrant.
Participe passé........	Ouvert, ouverte; ouverts, ouvertes.

Conjuguez sur *Ouvrir :*

Couvrir.	Entr'ouvrir.	Offrir.	Rouvrir.
Découvrir.	Mésoffrir.	Recouvrir.	Souffrir.

Ouvrir fait partie des verbes qui tiennent de la première conjugaison par l'*indicatif* et le *subjonctif présent*.

Son *participe passé* a été formé du radical *ouvr*, augmenté de la voyelle *e* (*ouvre*) et de la terminaison *t*, mais en transposant cette voyelle additionnelle *e : ouv*(E)*rt*.

. . . . La terre, encor féconde,
Ouvre un champ sans limite à l'avenir du monde. (Corneille.)

Dans les amusements mêmes de son enfance, on DÉCOUVRAIT *presque les ébauches de ses grandes qualités.* (Massillon.)

Sur les larges feuilles du figuier, la figue ENTR'OUVERTE *laissait couler son suc en gouttes de miel et de cristal.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

On fait un mariage comme une emplette : on marchande, on surfait, on MÉSOFFRE, *enfin on est pris au mot.* (Dufresny.)

Joignant mes maux à ceux de cette paralytique, je les OFFRIRAI *plus hardiment à Dieu.* (Bossuet.)

Eh bien ! champs fortunés, forêts, vallons, prairies,
Rouvrez-moi les détours de vos routes chéries. (Roucher.)

Louis XIV devint le maître paisible de son royaume, en SOUFFRANT *l'exil de Mazarin.* (Voltaire.)

Je la priai de s'asseoir sur une des caisses d'orangers RECOUVERTES *de nattes d'Égypte.* (Lamartine.)

Tout, en Grèce, était soumis à ces règles d'éternelle beauté que les Callimaque, les Scopas, AVAIENT DÉCOUVERTES *et fixées.* (Vitet.)

IX. *Tenir.*

Indicatif présent	Je tiens, tu tiens, il tient; nous tenons, vous tenez, ils tiennent.
Imparfait	Je ten*ais, ais, ait;* nous ten*ions, iez, aient.*
Passé défini...........	Je tins, tu tins, il tint; nous tînmes, vous tîntes, ils tinrent.
Passé indéfini.........	J'ai tenu, etc.
Futur................	Je tiend*rai, ras, ra;* nous tiend*rons, rez, ront.*
Conditionnel..........	Je tiend*rais, rais, rait;* nous tiend*rions, riez, raient.*
Impératif.............	Tiens; tenons, tenez.
Subjonctif présent.....	Que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne; que nous tenions, que vous teniez, qu'ils tiennent.
Imparfait	Que je tinsse, que tu tinsses, qu'il tînt; que nous tinssions, que vous tinssiez, qu'ils tinssent.
Infinitif présent.......	Tenir.
Participe présent......	Tenant.
Participe passé........	Tenu, tenue; tenus, tenues.

Conjuguez sur *Tenir :*

Abstenir (s').	Détenir.	Maintenir.	Retenir.
Appartenir	Entretenir.	Obtenir.	Soutenir.

L'*i* de la terminaison *is* a été placé après le *t* par métathèse, et au lieu de *je tenis* on a eu *je tiens*.

Le *passé défini* a seulement perdu l'*e* du radical : *je tins*. L'absence de l'*i* entre le radical et la terminaison, dans *nous tînmes* et *vous tîntes*, s'applique, par le déplacement ou la perte continuelle de cette voyelle, à toutes les terminaisons de ce verbe. On ne pouvait

pas donner à ces personnes les terminaisons *îmes* et *îtes*, puisque l'*i* qu'elles contiennent est déjà renfermé dans le radical *tin*, où il a été amené par transposition.

Au *futur* et au *conditionnel* l'*i* est remplacé par un *d* euphonique : *je tien*D*rai*, *je tien*D*rais*.

Pour les deux *n* du *subjonctif présent*, *que je tie*NN*e*, voyez VERBES IRRÉGULIERS, p. 311, 312.

Le *participe passé* est terminé en *u*, comme dans la troisième conjugaison.

Le *subjonctif imparfait* se forme régulièrement : *tu tins*, *que je tins*SE.

Il promettait alors ce qu'il TIENT *aujourd'hui, bon sens, courage et conscience.* (Lamartine.)

Non, non, ma foi, dit-il, il n'ira pas ainsi,
Et puisque je vous *tiens*, vous souperez ici. (Régnier.)

Dieu veut nous faire sentir qu'il est le maître, et qu'il TIENT *nos destinées entre ses mains.* (Massillon.)

*M*me *la gouvernante, voulant que j'eusse l'honneur d'être doublement son compère,* TINT *avec moi la fille de Scipion, à laquelle nous donnâmes le nom de Séraphine.* (Lesage.)

Il ne *tiendra* qu'à vous, beau sire,
D'être aussi gras que moi, lui repartit le chien. (La Fontaine.)

Je vous dis qu'il TIENDRA *sa promesse, j'en suis sûr.* (Molière.)

Je me laissai fièrement mettre en prison, moins affligé que bien aise d'un malheur dont j'espérais que Son Excellence me TIENDRAIT *compte.* (Lesage.)

Il n'y a morale qui TIENNE, *je me veux mettre en colère tout mon soûl quand il m'en prend envie.* (Molière.)

*J'ai vu des automates dédaigner le génie, le talent, d'aussi bonne foi que s'il n'*AVAIT TENU *qu'à eux de les posséder.* (Saint-Aulaire.)

L'austère Justice, TENANT *un voile trempé de pleurs, se montre entre la Pitié et l'Espérance.* (Chateaubriand.)

X. *Venir*.

Indicatif présent.......	Je viens, tu viens, il vient; nous venons, vous venez, ils viennent.
Imparfait.............	Je ven*ais*, *ais*, *ait*; nous ven*ions*, *iez*, *aient*.
Passé défini...........	Je vins, tu vins, il vint; nous vînmes, vous vîntes, ils vinrent.
Passé indéfini.........	Je suis venu *ou* venue, etc.
Futur.................	Je viendr*ai*, *ras*, *ra*; nous viendr*ons*, *rez*, *ront*.
Conditionnel..........	Je viendr*ais*, *rais*, *rait*; nous viendr*ions*, *riez*, *raient*.
Impératif.............	Viens; venons, venez.
Subjonctif présent.....	Que je vienne, que tu viennes, qu'il vienne; que nous venions, que vous veniez, qu'ils viennent.
Imparfait.............	Que je vinsse, que tu vinsses, qu'il vînt; que nous vinssions, que vous vinssiez, qu'ils vinssent.
Infinitif présent.......	Venir.
Participe présent......	Venant.
Participe passé........	Venu, venue ; venus, venues.

Conjuguez sur *Venir* :

Circonvenir.	**Disconvenir.**	**Provenir.**	**Subvenir.**
Contrevenir.	**Intervenir.**	**Redevenir.**	**Souvenir (se).**
Convenir.	**Parvenir.**	**Ressouvenir (se).**	
Devenir.	**Prévenir.**	**Revenir.**	

Ce verbe éprouve absolument les mêmes altérations que *Tenir*, et nous renvoyons aux observations que nous avons faites sur ce verbe.

Il n'y a rien de durable ni même de possible quand tout VIENT *des volontés individuelles et non des lois.* (Chateaubriand.)

Il me dit qu'il VENAIT *de Tolède et qu'il allait à Madrid.* (Lesage.)

La nouvelle de la maladie de la duchesse de Bourbon VINT *à Chantilly comme un coup de foudre.* (Bossuet.)

Un bruit assez étrange est *venu* jusqu'à moi,
Seigneur, je l'ai jugé trop peu digne de foi. (Racine.)

Les officiers de la Sainte-Hermandad VIENDRAIENT *cent fois dans la forêt sans découvrir ce souterrain.* (Lesage.)

J'en prévois une suite, et qu'avec ce pied plat
Il faudra que j'en *vienne* à quelque grand éclat. (Molière.)

Je commençais, Monsieur, à craindre que vous ne VINSSIEZ *pas.* (Beaumarchais.)

Alfana *vient* d'Equus, sans doute;
Mais il faut convenir aussi
Qu'en *venant* de là jusqu'ici
Il a bien changé sur la route. (Decailly.)

Mes soirées appartenaient à un petit nombre d'amis VENUS *de la ville pour s'entretenir de voyages, de littérature, de commerce.* (Lamartine.)

ANCIENNES FORMES. — La conjugaison de *tenir* et celle de *venir* sont à peu près identiques. La forme infinitive de *tenir* a très-peu varié. On a dit cependant *tener* et *tenier* vers la fin du treizième siècle et le commencement du quatorzième; voilà tous les changements qu'il y a à remarquer.

Le radical *ten* se changeait avant l'*e muet* en *tien*, *vien*, *ten*, *ven*, et quelquefois l'*n* s'écrivait *ng*, *gn*, ou simplement *g*, d'où les formes *tieng*, *vieng*, *tieg*, *vieg*.

XI. *Vêtir.*

Indicatif présent.......	Je vêts, tu vêts, il vêt; nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent.
Imparfait...............	Je vêt*ais*, *ais*, *ait*; nous vêt*ions*, *iez*, *aient*.
Passé défini............	Je vêt*is*, *is*, *it*; nous vêt*îmes*, *îtes*, *irent*.
Passé indéfini..........	J'ai vêtu, etc.
Futur...................	Je vêt*irai*, *iras*, *ira*; nous vêt*irons*, *irez*, *iront*.
Conditionnel............	Je vêt*irais*, *irais*, *irait*; nous vêt*irions*, *iriez*, *iraient*.
Impératif...............	Vêts; vêtons, vêtez.
Subjonctif présent......	Que je vête, que tu vêtes, qu'il vête; que nous vêtions, que vous vêtiez, qu'ils vêtent.
Imparfait...............	Que je vêt*isse*, *isses*, *ît*; que nous vêt*issions*, *issiez*, *issent*.
Infinitif présent.......	Vêtir.
Participe présent.......	Vêtant.
Participe passé.........	Vêtu, vêtue; vêtus, vêtues.

Ainsi se conjuguent : *Se dévêtir*, *Revêtir*.

Tous les verbes de cette conjugaison dont le radical est monosyllabique ont perdu ou transposé l'*i* de la terminaison de l'*indicatif présent*. Dans *vêtir* il a disparu.

Le *participe passé* se termine en *u*, comme s'il appartenait à la troisième conjugaison : *j'ai vêtu*.

Pourquoi vous *vêtez*-vous de robes éclatantes ? (La Fontaine.)

Les brebis nous nourrissent de leur lait et nous VÊTENT *de leur laine.* (Fénelon.)

Le Tasse, suivi par l'envie, REVÊTAIT *pour cacher sa vie les humbles habits d'un pasteur.* (Lamartine.)

Dieu disposa la terre à la fécondité
Quand il la *revêtit* de grâce et de beauté. (Le Brun.)

. . . . . . (Je suis) bien *vêtu*, bien nourri,
Je suffis sans fatigue aux soins du jardinage. (C. Delavigne.)

Quelques écrivains ont à tort employé les formes *vêtit*, *vêtissent*, pour *vêts*, *vêtent*, seules formes admises pour le présent de l'indicatif :

Le cocotier ombrage, loge, VÊTIT, *nourrit, abreuve les enfants de Brama.* (Voltaire.)

Le poil du chameau sert aux Arabes à faire des étoffes dont ils se VÊTISSENT *et se meublent.* (Buffon.)

De leurs molles toisons les brebis se *vêtissent*. (Delille.)

TROISIÈME CONJUGAISON.

I. *Asseoir*.

Indicatif présent...... J'assieds, tu assieds, il assied; nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent.
Imparfait............ J'asseyais, tu asseyais, il asseyait; nous asseyions, vous asseyiez, ils asseyaient.
Passé défini........... J'ass*is, is, it;* nous ass*îmes, îtes, irent.*
Passé indéfini......... J'ai assis, etc.
Futur............... J'assiérai, tu assiéras, il assiéra; nous assiérons, vous assiérez, ils assiéront.
Conditionnel.......... J'assié*rais, rais, rait;* nous assié*rions, riez, raient.*
Impératif............ Assieds; asseyons, asseyez.
Subjonctif présent..... Que j'asseye, que tu asseyes, qu'il asseye; que nous asseyions, que vous asseyiez, qu'ils asseyent.
Imparfait............ Que j'assisse, que tu assisses, qu'il assît; que nous assissions, que vous assissiez, qu'ils assissent.
Infinitif présent....... Asseoir.
Participe présent...... Asseyant.
Participe passé........ Assis, assise; assis, assises.

On conjugue encore ce verbe, mais beaucoup plus rarement, de la manière suivante, en supprimant l'*e* du radical avant *o* :

Indicatif présent....... J'assois, tu assois, il assoit; nous assoyons, vous assoyez, ils assoient.
Imparfait............ J'assoy*ais, ais, ait;* nous assoyions, vous assoyiez, ils assoyaient.

Passé défini..........	J'assis, etc., comme le précédent modèle.
Passé indéfini.........	J'ai assis, etc.
Futur................	J'assoirai, tu assoiras, il assoira; nous assoirons, vous assoirez, ils assoiront.
Conditionnel..........	J'assoir*ais*, *rais*, *rait*; nous assoir*ions*, *riez*, *raient*.
Impératif.............	Assois; assoyons, assoyez.
Subjonctif présent.....	Que j'assoie, que tu assoies, qu'il assoie; que nous assoyions, que vous assoyiez, qu'ils assoient.
Imparfait.............	Que j'ass*isse*, *isses*, *ît*; que nous ass*issions*, *issiez*, *issent*.
Infinitif présent.......	Asseoir.
Participe présent......	Assoyant.
Participe passé........	Assis, assise; assis, assises.

Ce verbe s'emploie plus ordinairement sous la *forme pronominale*.

On dit alors : *je m'assieds*, *tu t'assieds*, etc., ou *je m'assois*, *tu t'assois*, etc.

Observez qu'on dit à l'impératif : *assieds-toi* ou *assois-toi; asseyons-nous* ou *assoyons-nous ; asseyez-vous* ou *assoyez-vous*.

. . . . Chacun en son rang,
Se met sur une chaise, ou *s'assied* sur un banc. (Régnier.)

Je la priai de S'ASSEOIR *sur une des caisses d'orangers recouvertes d'une natte d'Egypte, et pour l'y encourager, je* M'ASSIS *moi-même sur une caisse en face* (Lamartine.)

*Touchés de compassion, ces soldats relèvent le tzar, lui font boire de l'eau et l'*ASSEYENT *sur une pierre.* (Mérimée.)

Voilà la pierre où je M'ASSEYAIS *pour contempler de loin ton heureux séjour.* (J.-J. Rousseau.)

Ils *s'assirent* enfin au bord d'une fontaine. (La Fontaine.)

Ce monstre *s'assoira* dans nos rangs ébahis.
. . . . Non, s'il dépend de moi. (Ponsard.)

Vos filles, chaque jour, *s'assoiront* près de vous. (Andrieux.)

On éviterait une dépense inutile en ASSEYANT *l'impôt, non sur la terre directement, mais sur son produit, ce qui serait encore plus juste.* (J.-J. Rousseau.)

Le milieu de la vallée où la ville est ASSISE, *n'offrait à l'œil qu'un amas de galets*. (Vitet.)

ANCIENNES FORMES. — *Seoir*, dans le sens *d'être assis*, n'est d'usage aujourd'hui qu'au participe présent et au participe passé. Anciennement, au contraire, on en faisait un fréquent emploi, et il avait, outre les significations qu'on lui donne actuellement, celle de *être situé*.

Asseoir (assidere), outre les significations qu'on lui donne aujourd'hui, avait celles de *être situé* et de *assiéger* (comme le latin *assidere*).

II. *Mouvoir*.

Indicatif présent.......	Je meus, tu meus, il meut; nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent.
Imparfait.............	Je mouv*ais*, *ais*, *ait*; nous mouv*ions*, *iez*, *aient*.
Passé défini...........	Je mus, tu mus, il mut; nous mûmes, vous mûtes, ils murent.
Passé indéfini.........	J'ai mû, etc.
Futur.................	Je mouvrai, tu mouvras, il mouvra; nous mouvrons, vous mouvrez, ils mouvront.

Conditionnel..........	Je mouvr*ais*, *rais*, *rait*; nous mouvr*ions*, *riez*, *raient*.
Impératif............	Meus; mouvons, mouvez.
Subjonctif présent.....	Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve; que nous mouvions, que vous mouviez, qu'ils meuvent.
Imparfait............	Que je musse, que tu musses, qu'il mût; que nous mussions, que vous mussiez, qu'ils mussent.
Infinitif présent.......	Mouvoir.
Participe présent......	Mouvant.
Participe passé........	Mû, mue; mus, mues.

Plusieurs de ces temps ne sont en usage que dans le style didactique ou dans le composé *Émouvoir*.

A l'*indicatif présent* non-seulement la voyelle double *ou* a été changée en *eu*, mais encore les terminaisons *ois*, *oit*, *oivent*, n'ont conservé que les finales *s*, *s*, *t*, *vent*.

Le *passé défini* est très-régulier, quoiqu'il n'ait conservé de son radical que la première lettre *m*, à laquelle on ajoute la terminaison *us* : *je mus*.

Le *futur* et le *conditionnel* se forment par le même procédé que *recevrai* de *recevoir*, je recev(*oi*)rai : *je mouv*(oi)*rai*. (Voir la FORMATION DES TEMPS.)

Le *subjonctif présent* a pris la voyelle composée *eu* de l'indicatif : *je meus*, *que je meuve*, comme *recevoir*, *je reçois*, *que je reçoive*.

Je veux mouvoir mon bras, et je le MEUS. (J.-J. Rousseau.)

Un objet SE MEUT *pour notre œil, lorsqu'il ne reste pas constamment dans la direction d'une même ligne visuelle.* (Arago.)

La cupidité, le grossier orgueil des distinctions sociales, la débauche, tous les vils penchants, voilà les ambitions qui MEUVENT *la plupart des hommes.* (G. Sand.)

Aux accords d'Amphion, les pierres *se mouvaient.* (Boileau.)

L'on S'ÉMUT, *l'on cria, l'on ferma les boutiques.* (Cardinal de Retz.)

Ce monsieur Clistorel m'*a* tout *ému* la bile. (Regnard.)

Qu'on construise deux pendules, deux machines pareilles, elles se MOUVRONT *de même.* (Buffon.)

Faut-il que cela vous ÉMEUVE ? (Molière.)

. . Son cœur, *mû* d'un appétit d'enfant,
L'avait portée à tâcher d'être sainte. (La Fontaine.)

ANCIENNES FORMES. — On a dit anciennement *movoir, muver, mover;* dans les dialectes mixtes, *moveir*, et même *muevre.*

III. *Pourvoir.*

Indicatif présent......	Je pourvois, tu pourvois, il pourvoit; nous pourvoyons, vous pourvoyez, ils pourvoient.
Imparfait............	Je pourvoyais, tu pourvoyais, il pourvoyait; nous pourvoyions, vous pourvoyiez, ils pourvoyaient.
Passé défini..........	Je pourvus, tu pourvus, il pourvut; nous pourvûmes, vous pourvûtes, ils pourvurent.

Passé indéfini.........	J'ai pourvu, etc.
Futur.................	Je pourvoirai, tu pourvoiras, il pourvoira ; nous pourvoirons, vous pourvoirez, ils pourvoiront.
Conditionnel..........	Je pourvoi*rais, rais, rait ;* nous pourvoi*rions, riez, raient.*
Impératif.............	Pourvois ; pourvoyons, pourvoyez.
Subjonctif présent.....	Que je pourvoie, que tu pourvoies, qu'il pourvoie ; que nous pourvoyions, que vous pourvoyiez, qu'ils pourvoient.
Imparfait.............	Que je pourv*usse, usses, ût ;* que nous pourv*ussions, ussiez, ussent.*
Infinitif présent.......	Pourvoir.
Participe présent......	Pourvoyant.
Participe passé........	Pourvu, pourvue ; pourvus, pourvues.

Ce verbe se conjugue comme *voir*, dont il est un composé, excepté au *futur* et au *conditionnel*, qu'il forme régulièrement de l'infinitif *pourvoir : je pourvoir*AI, *je pourvoir*AIS, et au *passé défini*, *je pourv*US, qui est régulier, à cause de sa terminaison en *us*.

La nature A POURVU *à conserver et à restreindre les espèces.* (Voltaire.)

Si vous ne me faites raison, je me POURVOIRAI *en justice.* (Académie.)

Vous voyez, lui dit-il, le visage charmant
Et les traits délicats dont la reine est *pourvue.* (La Fontaine.)

La nature AVAIT POURVU *Eschyle d'une âme forte et ardente.* (Barthélemy.)

Allez *pourvoir* au reste, et faites qu'on ait soin
De tenir en lieu sûr ce fidèle témoin. (Corneille.)

IV. *Savoir.*

Indicatif présent......	Je sais, tu sais, il sait ; nous savons, vous savez, ils savent.
Imparfait.............	Je sav*ais, ais, ait ;* nous sav*ions, iez, aient.*
Passé défini...........	Je sus, tu sus, il sut ; nous sûmes, vous sûtes, ils surent.
Passé indéfini.........	J'ai su, etc.
Futur.................	Je saurai, tu sauras, il saura ; nous saurons, vous saurez, ils sauront.
Conditionnel..........	Je saur*ais, ais, ait ;* nous saur*ions, iez, aient.*
Impératif.............	Sache ; sachons, sachez.
Subjonctif présent.....	Que je sache, que tu saches, qu'il sache ; que nous sachions, que vous sachiez, qu'ils sachent.
Imparfait.............	Que je susse, que tu susses, qu'il sût ; que nous sussions, que vous sussiez, qu'ils sussent.
Infinitif présent.......	Savoir.
Participe présent......	Sachant.
Participe passé........	Su, sue ; sus, sues.

Ce verbe, au lieu d'être en *evoir*, comme *recevoir*, est en *avoir ;* c'est ce qui explique la présence de la terminaison *ais* à l'*indicatif présent.*

Le *passé défini* se forme, comme celui de *mouvoir*, de la première lettre du radical *s* et de la terminaison *us : je s-us.*

Le *futur* s'est formé en retranchant la diphthongue *oi*, selon la règle : *savoir*, *je sav*(oi)*rai*, *je savrai ;* et le *v* est devenu un *u* devant l'*r* de la terminaison : *je sa*U*rai.*

La forme *sache* est une irrégularité qui échappe à l'analyse et dont on retrouverait peut-être l'origine dans la manière dont les Latins prononçaient les deux lettres initiales du verbe *scire* (savoir).

A quelqu'un que je *sais*, l'esprit vint avant l'âge. (C. Delavigne.)

Un valet veut tout voir, voit tout, et *sait* son maître,
Comme à l'Observatoire un savant *sait* les cieux. (Piron.)

Il SAVAIT *tout ce qu'on pouvait* SAVOIR *de son temps.* (Buffon.)

Elle ne SAVAIT *quelle attitude prendre ni par où commencer.* (Lamartine.)

Marie-Thérèse SUT *se prêter au monde avec toute la dignité que demandait sa grandeur.* (Bossuet.)

Celui qui SUT *tirer du chaos l'ordre de l'univers,* SAURA *bien tirer de la confusion où sont les états de l'Europe, l'arrangement qui doit y établir l'ordre et la tranquillité.* (Massillon.)

Depuis ce temps, je ne SAURAIS *ni boire ni manger.* (Diderot.)

. . . . Je ne *sache* pas d'honneur si bien placé
Dont on ne vienne à bout, dès qu'on a financé. (Hauteroche.)

La guerre est le seul art qu'on SACHE *sans l'avoir appris.* (P.-L. Courier.)

Un vieux renard cassé, goutteux, apoplectique,
Mais instruit, éloquent, disert,
Et *sachant* fort bien sa logique,
Se mit à prêcher au désert. (Florian.)

FORMES ANCIENNES. — On a dit *savor*, *savir*, *saver* et *saveir*, formes qui furent promptement remplacées partout par *savoir*, qui s'écrivait aussi *savoer*.

V. *Valoir.*

Indicatif présent......	Je vaux, tu vaux, il vaut; nous valons, vous valez, ils valent.
Imparfait.............	Je val*ais*, *ais*, *ait*; nous val*ions*, *iez*, *aient*.
Passé défini...........	Je val*us*, *us*, *ut*; nous val*ûmes*, *ûtes*, *urent*.
Passé indéfini.........	J'ai valu, etc.
Futur................	Je vaudrai, tu vaudras, il vaudra; nous vaudrons, vous vaudrez, ils vaudront.
Conditionnel..........	Je vaud*rais*, *ais*, *ait*; nous vaud*rions*, *riez*, *aient*.
Impératif.............	Vaux; valons, valez.
Subjonctif présent.....	Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille; que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent.
Imparfait.............	Que je val*usse*, *usses*, *ut*; que nous val*ussions*, *ussiez*, *ussent*.
Infinitif présent.......	Valoir.
Participe présent......	Valant.
Participe passé........	Valu, value; valus, values.

Ainsi se conjuguent : *Équivaloir*, *Prévaloir ;* mais *prévaloir* fait, au subjonctif présent, *que je prévale*, *que tu prévales*, *qu'il prévale*, *que nous prévalions*, *que vous prévaliez*, *qu'ils prévalent*.

L'*indicatif présent* vient du radical *val*, qui, devant la terminaison *s*, est devenu *vaux*, par le changement de la consonne *l* en *u* devant une *s*, ou plutôt par le changement de la terminaison *als* en *aux*.

Le *futur* régulier aurait été *je val*(oi)*rai ;* mais *l* qui termine le ra-

dical est devenue un *u* devant l'*r*, *je vau-rai*, et l'euphonie a intercalé le *d*, *je vau*D*rai*.

Le *subjonctif présent* a changé la voyelle *a* du radical en la diphthongue *ai* (*que je v*AI*lle*) pour allonger la pénultième devant la finale muette *e*. La consonne *l* s'est redoublée devant l'*e* muet, comme dans *j'appe*LLE.

Je ne suis pas fait comme aucun de ceux que j'ai vus : si je ne VAUX *pas mieux, au moins je suis autre.* (J.-J. Rousseau.)

. . . . . . Je *vaux* ce qu'autrefois je *valais.* (Ponsard.)

Je leur dis que notre siècle VALAIT *bien celui de Louis XIV.* (P.-L. Courier.)

C'était un sot qui ne la *valait* pas ;
Jamais époux *a-t-*il *valu* sa femme ? (La Chaussée.)

Si j'avais été le maître de l'édition précipitée que les libraires hollandais ont faite, mon livre en VAUDRAIT *mieux de toutes les façons ; mais il* VAUT *assez, puisqu'il m'a attiré vos sages instructions.* (Voltaire.)

Guérin, Girodet et vous-même, ne faites-vous rien qui VAILLE ? (P.-L. Courier.)

Il y a tel tableau du Poussin qui VAUT *mieux seul que tout ce qu'on a fait depuis.* (Le même.)

Je fais d'excellents impromptus à loisir ; mais sur le temps, je n'ai jamais rien fait ni dit qui VAILLE. (J.-J. Rousseau.)

Ma vieille tante aimait un beau jeune fripon,
Qui, se *prévalant* trop d'un pareil avantage,
Pendant ma longue absence, a mangé l'héritage. (Destouches.)

Que d'éloges ne lui a pas VALUS *sa conduite noble et généreuse !* (Thomas.)

ANCIENNES FORMES. — *Val*, *vals*, *valt*, *valons*, *valeiz*, *valent*, telles sont les formes primitives du présent de l'indicatif de *valoir*. L'*l* subit son fléchissement ordinaire en *u* devant l'*s* et le *t* de la seconde et de la troisième personne du singulier, d'où *vaut*. La forme *val* devint quelquefois aussi *van* dans la Picardie, mais on lui ajouta le *c* final : *vanc*.

Les formes de l'imparfait du subjonctif étaient : *valsisse, vausisse*.

Le futur de *valoir* avait pour formes : *valrai, varrai, vaurai, vaurrai, valdrai, vaudrai.*

VI. *Voir.*

Indicatif présent.......	Je vois, tu vois, il voit ; nous voyons, vous voyez, ils voient.
Imparfait..............	Je voy*ais*, *ais*, *ait* ; nous voyions, vous voyiez, ils voyaient.
Passé défini............	Je vis, tu vis, il vit ; nous vîmes, vous vîtes, ils virent.
Passé indéfini..........	J'ai vu, etc.
Futur..................	Je verrai, tu verras, il verra ; nous verrons, vous verrez, ils verront.
Conditionnel...........	Je verr*ais*, *rais*, *rait* ; nous verr*ions*, *riez*, *raient*.
Impératif..............	Vois ; voyons, voyez.
Subjonctif présent......	Que je voie, que tu voies, qu'il voie ; que nous voyions, que vous voyiez, qu'ils voient.
Imparfait..............	Que je visse, que tu visses, qu'il vît ; que nous vissions, que vous vissiez, qu'ils vissent.
Infinitif présent........	Voir.
Participe présent.......	Voyant.
Participe passé.........	Vu, vue ; vus, vues.

Ainsi se conjuguent : *Entrevoir*, *Prévoir*, *Revoir*. Remarquez que *prévoir* fait, au futur et au conditionnel, *je prévoirai*, *tu prévoiras*, etc., et *je prévoirais*, *tu prévoirais*, etc., comme *pourvoir*.

Voir n'a de la troisième conjugaison que la forme infinitive (*voir*). Ce qui le prouve, c'est le participe présent formé par le même procédé que *fuYant* de *fui-ant* (*voYant* de *voi-ant*), c'est-à-dire par la nécessité de placer, à cause de la prononciation, un double *i* ou *y* entre le radical et la terminaison commençant et finissant l'un et l'autre par une voyelle.

Le *futur* et le *conditionnel* se sont formés comme dans *envoyer*, en changeant dans la prononciation le son *oi* contre le son *ai* (*je voIrai*, *je vAIrai*), et ensuite en conformant la forme écrite à la prononciation : *je VERRai*.

Le *subjonctif* est très-régulier : *que je voie*.

Le *passé défini* en *is* (*je vis*) est une preuve de plus que ce verbe n'appartient qu'en apparence à la troisième conjugaison.

Depuis deux ans entiers, chaque jour je la *vois*,
Et crois toujours la *voir* pour la première fois. (Racine.)

En baisant les pieds des idoles, on VOIT *qu'elles sont d'argile.* (Lemontey.)

Dans la ruine de Jérusalem, les prophètes hébreux VOYAIENT *sa renaissance* (E. Quinet.)

Phyllis, depuis deux ans, cause seule mes peines.
Je l'aimai dès le jour où je *vis* ses yeux bleus. (Florian.)

Ce tableau de Gérard que nous VÎMES *hier, n'est-ce pas un bel ouvrage?* (P.-L. Courier.)

J'ai grandi avec ces jeunes personnes et je les AI VUES *grandir.* (Lamartine.)

Je l'ai *vu*, dis-je, *vu*, de mes propres yeux *vu*,
Ce qu'on appelle *vu*. Faut-il vous le rebattre
Aux oreilles cent fois, et crier comme quatre? (Molière.)

Cela changera, ou je ne la VERRAI *plus.* (Dancourt.)

Mais nous nous *reverrons*. Adieu, je sors contente;
J'ai voulu *voir*, j'ai *vu*. . . . . (Racine.)

D'importants événements se préparent; il faut que je vous VOIE *aujourd'hui.* (E. Scribe.)

Paul, VOYANT *que ce lieu était aimé de Virginie, y apporta de la forêt voisine des nids de toutes sortes d'oiseaux.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

ANCIENNES FORMES. — Il faut remarquer dans ce verbe le changement de l'*i* latin (*videre*) en *e*, de sorte qu'après la syncope du *d* on eut d'abord le radical *ve*. *Veor*, et dès la fin du douzième siècle, *veoir*, *veir*, *veer*, *veeir*, *veoir*, telles sont les formes primitives de *voir*.

Voier resta très-longtemps en usage dans quelques provinces.

Les formes du présent de l'indicatif étaient :

Bourgogne.	Picardie.	Normandie.
Voi.	*Voi.*	*Vei.*
Vois, voiz.	*Vois.*	*Veis, veiz.*
Voit.	*Voit.*	*Veit.*
Veons.	*Vesmes.*	*Veum.*
Veeiz.	*Vees.*	*Veez.*
Voyent, voient.	*Voient.*	*Veient.*

Le parfait défini eut d'abord, dans tous les dialectes, les formes *vi*, *veis*, *vit*, *veimes*, puis *veismes*, *veistes*, *virent*.

Le futur avait pour formes : *verrai*, puis, vers le treizième siècle, *vierrai*, *veirrai*, *varai*.

Après le treizième siècle, on trouve souvent un futur formé de l'infinitif *vooir*, et Rabelais même emploie tantôt *verrai*, tantôt *voirai*.

VII. *Vouloir*.

Indicatif présent.......	Je veux, tu veux, il veut ; nous voulons, vous voulez, ils veulent.
Imparfait..............	Je voul*ais*, *ais*, *ait*; nous voul*ions*, *iez*, *aient*.
Passé défini............	Je voul*us*, *us*, *ut* ; nous voul*ûmes*, *ûtes*, *urent*.
Passé indéfini..........	J'ai voulu, etc.
Futur..................	Je voudrai, tu voudras, il voudra ; nous voudrons, vous voudrez, ils voudront.
Conditionnel...........	Je voud*rais*, *rais*, *rait* ; nous voud*rions*, *riez*, *raient*.
Impératif..............	Veux ; voulons, voulez et veuillez.
Subjonctif présent......	Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille ; que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.
Imparfait..............	Que je voulusse, usses, ût ; que nous voulussions, que vous voulussiez, qu'ils voulussent.
Infinitif présent........	Vouloir.
Participe présent.......	Voulant.
Participe passé.........	Voulu, voulue ; voulus, voulues.

L'impératif, *veux*, *voulons*, *voulez*, n'est usité que dans certaines occasions très-rares, où l'on engage à s'armer d'une volonté ferme : *Veux, et tu réussiras ; voulons, et il cédera ; voulez, et l'on vous obéira.*

La seconde personne du pluriel, *veuillez*, s'emploie par civilité et signifie : *ayez la bonté, la complaisance de... : Veuillez me faire le plaisir d'écrire; Veuillez n'en rien dire à personne; Veuillez me permettre de me retirer.*

L'*indicatif présent* a changé *ou* du radical en *eu*, *je voul*, *je veul*, comme dans *mouvoir*, *je* MEUS, puis combiné *l* qui termine le radical et *s* de la terminaison en *x*, comme *je vals*, *je vaux*, *je veuls*, *je veux*.

Le *futur* et le *conditionnel*, qui auraient dû être *je voul*(oi)*rai*, *je voul*(oi)*rais*, ont perdu, devant l'*r* de la terminaison, *l* qui aurait fait double emploi, puisque le radical contenait déjà un *u* (*je vou*), et ils ont ensuite pris le *d* euphonique : *je vou*D*rai*, *je vou*D*rais*.

Le *subjonctif présent*, comme dans *que je vaille*, a pris au radical un *i* pour allonger la pénultième devant l'ultième muette : *que je veuille*.

Ce poëte oriental ne VEUT *pas quitter son horizon parce qu'il préfère son soleil à la gloire.* (Lamartine.)

Je VEUX *que je parvienne à me placer parmi les grands; je n'en serai que plus en butte à la malignité des jugements.* (Patin.)

Les lois romaines VOULAIENT *que les médecins pussent être punis pour leur négligence.* (Montesquieu.)

Vous me VOUDREZ *du bien, et ce n'est pas en faire que d'en vouloir.* (Marmontel.)

Qui diantre VOUDRA *d'elle, en te voyant ainsi déguenillé?* (Brueys.)

Faites un effort, VOULEZ *seulement : celui qui donne le bon voulor vous donnera aussi de l'accomplir.* (Lamennais.)

. . . . *Veuillez* être discret,
Et n'allez pas, de grâce, éventer mon secret. (Molière.)

Dieu VEUILLE *que ton jeune philosophe connaisse mieux que nous ce sort-là!* (J.-J. Rousseau.)

Vouloir ce que Dieu *veut* est la seule science
Qui nous mette en repos. (Malherbe.)

ANCIENNES FORMES. — Les formes primitives du présent de l'indicatif de *vouloir* étaient *voils, wels, welt, volons, voleiz, welent;* telles sont les formes constantes des sermons de saint Bernard.

Velt, vielt, violt, vialt, volt, vealt, formés d'après *vels, viels, viols, vials, vols, veals,* donnèrent naissance à *vient, vent, viont,* et *viot, viant, vont, veant.*

Le présent du subjonctif de *vouloir* n'a pas toutes les variantes de l'indicatif; on ne rencontre que *voille, vuelle, vueille, voeille, voelle, vuille, veille, veulle, ville,* correspondants à *voil, vuel, vueil, voeil, voel, vuil, veil, vel (ven), vil,* et une forme normande en *ge*, dérivée des présents de l'indicatif en *o : volge, vonge.*

La première personne du singulier du *parfait défini* était *vols*, d'où *vos, vous* et la contraction *vox.*

Première et seconde personne du pluriel : *volsimes, vousimes, vossimes, vausimes; volsistes, vousistes, vosistes, vausistes.*

La troisième personne du pluriel avait pour formes :

Volrent, vourent, / *Vorrent, vorent,* / *Valrent, vaurent,* } d'où, avec *d* intercalaire : { *Voldrent, voudrent.* / *Vodrent.* / *Voldrent, vaudrent.*

L'imparfait du subjonctif de *vouloir* avait pour formes : *volsisse, vousisse, vossisse, vossise, valsisse, vausisse.*

Le futur de *vouloir* avait pour formes : *volrai, vourai, vourrai, voldrai, voudrai, vorrai, vorai, vodrai; valrai, vaurai, valdrai, vaudrai.*

QUATRIÈME CONJUGAISON.

I. *Boire.*

Indicatif présent	Je bois, tu bois, il boit; nous buvons, vous buvez, ils boivent.
Imparfait	Je buvais, ais, ait; nous buvions, iez, aient.
Passé défini............	Je bus, tu bus, il but; nous bûmes, vous bûtes, ils burent.
Passé indéfini	J'ai bu, etc.
Futur................	Je boirai, tu boiras, il boira; nous boirons, vous boirez, ils boiront.
Conditionnel..........	Je boir*ais*, *rais*, *rait;* nous boir*ions*, *riez*, *raient.*
Impératif............	Bois; buvons, buvez.
Subjonctif présent.....	Que je boive, que tu boives, qu'il boive; que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent.
Imparfait............	Que je busse, que tu busses, qu'il bût; que nous bussions, que vous bussiez, qu'ils bussent.
Infinitif présent.......	Boire.
Participe présent......	Buvant.
Participe passé........	Bu, bue; bus, bues.

On ne peut attribuer qu'à l'euphonie l'altération du radical *boi* en *bu*, au participe présent, qui est *buvant* au lieu de *boivant*. Le *v* appartient à la racine latine *bib*, dont il est une altération. Le reste de ce verbe est régulier, à l'exception du *passé défini* et du *participe passé* qui, par leurs terminaisons *us* et *u*, se rapprochent de la troisième conjugaison.

Quatre personnes du *subjonctif présent* semblent s'être formées de celles de la troisième conjugaison, qui garde la diphthongue de l'*indicatif présent* (*je reçois*, *que je reçoive*), *je bois*, *que je boive*.

J'ai fort mauvaise opinion de cet homme-là : il mange fort, boit SEC, *et parle la bouche pleine.* (Picard.)

De temps en temps, ils portaient à leurs lèvres une tasse blanche où fumait une liqueur noire qu'ils BUVAIENT *gravement.* (V. Hugo.)

Du désordre opulent qui m'était familier,
Je descendis plus bas : je *bus* jusqu'à la lie
De la taverne enfin la grossière folie. (C. Delavigne.)

A la suite d'un grand festin où il AVAIT BU *largement, il tomba dangereusement malade, et mourut presque subitement.* (Mérimée.

Là, des vieillards *buvant* content avec délices,
L'un ses jeunes amours, l'autre ses vieux services. (Delille.)

Horace chantait le vin, pendant que le peuple de son Tibur BUVAIT *ses propres sueurs avec l'eau de ses cascades.* (Lamartine.)

ANCIENNES FORMES. — *Je boif, boi, bei; tu boiz, bois, beiz; il boit, beit; nous bevons, bevommes, bevums; vous bevez, beveiz, beves; ils boivent, beivent. Je bevoi, tu bevois; nous beviomes, bevions; ils bevoient, beveint. Je buis, tu buis, bus; il buit, bust; nous beuimes, beumes; vous beuistes, beustes; ils beurent, burent. Je beverai, bevrai,* etc. *Que je boive, beive. Boivre, bevre, beire, boire. Beu.*

J'ay *beu* chaud, mangé froid, j'ay couché sur la dure. (Régnier.)

II. *Circoncire.*

Indicatif présent	Je circoncis, tu circoncis, il circoncit; nous circoncisons, vous circoncisez, ils circoncisent.
Imparfait	Je circoncis*ais, ais, ait;* nous circoncis*ions, iez, aient.*
Passé défini	Je circonc*is, is, it;* nous circonc*îmes, îtes, irent.*
Passé indéfini	J'ai circoncis, etc.
Futur	Je circoncir*ai, ras, ra;* nous circoncir*ons, rez, ront.*
Conditionnel	Je circoncir*ais, rais, rait;* nous circoncir*ions, riez, raient.*
Impératif	Circoncis; circoncisons, circoncisez.
Subjonctif présent	Que je circoncis*e, es, e;* que nous circoncis*ions, iez, ent.*
Imparfait	Que je circonc*isse, isses, ît;* que nous circonc*issions, issiez, issent.*
Infinitif présent	Circoncire.
Participe présent	Circoncisant.
Participe passé	Circoncis, circoncise; circoncis, circoncises.

Ce verbe, à l'exception du *participe passé*, paraît avoir pour les terminaisons une origine commune avec *dire*.

L'imparfait de l'indicatif, le présent du subjonctif et le participe présent sont très-peu usités.

III. *Conclure.*

Indicatif présent	Je conclus, tu conclus, il conclut; nous concluons, vous concluez, ils concluent.
Imparfait	Je concluais, tu concluais, il concluait; nous concluions, vous concluiez, ils concluaient.
Passé défini	Je conclus, tu conclus, il conclut; nous conclûmes, vous conclûtes, ils conclurent.
Passé indéfini	J'ai conclu, etc.
Futur	Je conclurai, tu concluras, il conclura; nous conclurons, vous conclurez, ils concluront.
Conditionnel	Je conclur*ais*, *rais*, *rait*; nous conclur*ions*, *riez*, *raient*.
Impératif	Conclus; concluons, concluez.
Subjonctif présent	Que je conclue, que tu conclues, qu'il conclue; que nous concluions, que vous concluiez, qu'ils concluent.
Imparfait	Que je conclusse, que tu conclusses, qu'il conclût; que nous conclussions, que vous conclussiez, qu'ils conclussent.
Infinitif présent	Conclure.
Participe présent	Concluant.
Participe passé	Conclu, conclue; conclus, conclues.

Ainsi se conjugue *Exclure*.

Si ce verbe avait le *passé défini* et le *participe passé* en *is*, *i*, il serait parfaitement régulier.

On a écrit *conclud* à la troisième personne du présent de l'indicatif; cette forme, purement étymologique, n'est plus usitée.

IV. *Connaître.*

Indicatif présent	Je connais, tu connais, il connaît; nous connaissons, vous connaissez, ils connaissent.
Imparfait	Je connaiss*ais*, *ais*, *ait*; nous connaiss*ions*, *iez*, *aient*.
Passé défini	Je conn*us*, *us*, *ut*; nous conn*ûmes*, *ûtes*, *urent*.
Passé indéfini	J'ai connu, etc.
Futur	Je connaîtrai, tu connaîtras, il connaîtra; nous connaîtrons, vous connaîtrez, ils connaîtront.
Conditionnel	Je connaît*rais*, *rais*, *rait*; nous connaît*rions*, *riez*, *raient*.
Impératif	Connais; connaissons, connaissez.
Subjonctif présent	Que je connaiss*e*, *es*, *e*; que nous connaiss*ions*, *iez*, *ent*.
Imparfait	Que je conn*usse*, *usses*, *ût*; que nous conn*ussions*, *ussiez*, *ussent*.
Infinitif présent	Connaître.
Participe présent	Connaissant.
Participe passé	Connu, connue; connus, connues.

Ainsi se conjuguent : *Apparaître*, *Comparaître*, *Disparaître*, *Méconnaître*, *Reconnaître*, *Reparaître*.

Le radical de ce verbe est *connaiss*, qui se conserve sans changement devant les voyelles : *nous connaiss*ONS, *je connaiss*AIS, et qui change sa dernière *s* en *t* avant la consonne *r* : *je connaît*RAI, *connaît*RE; la première *s* est remplacée par un accent circonflexe :

je connaîtrai, *connaître* au lieu de *je connaistrai*, *connaistre*, formes usitées jusqu'au siècle dernier.

A l'*indicatif présent*, les deux *ss* du radical ont dû disparaître devant celle de la terminaison, *je connai(ss)s*.

Le *passé défini* et le *participe passé* ont les terminaisons *us* et *u* de la troisième conjugaison.

Je CONNAISSAIS *ces questions, et je partageais en grande partie ses opinions.* (Lamartine.)

Il fallait un homme qui CONNÛT *l'esprit de la nation.* (Bossuet.)

Je ne l'ai vu qu'une fois, mais je le CONNAÎTRAIS *entre mille.* (Académie.)

Elle a soulagé autant de misérables qu'elle a CONNU *de véritables misères.* (Fléchier.)

Si la justice vient à *connaître* du fait,
Elle est un peu brutale, et saisit au collet. (Regnard.)

ANCIENNES FORMES. — La forme primitive de ce verbe a été *conostre*, qui fut remplacé par *conoistre*.

La variante *cognoistre*, *congnoistre*, est de la fin du treizième siècle.

Le présent de l'indicatif avait pour formes :

Bourgogne.	Picardie.	Normandie.
Conois.	*Conois, connois.*	*Cunuis.*
Conois.	*Conois.*	*Cunuis.*
Conoist.	*Conoist.*	*Cunuist.*
Conessons.	*Conoissons.*	*Cunessum.*
Conesseiz.	*Connoisses.*	*Cunessez.*
Conoissent.	*Conoissent.*	*Cunuissent.*

V. *Coudre.*

Indicatif présent......	Je couds, tu couds, il coud; nous cousons, vous cousez, ils cousent.
Imparfait............	Je cous*ais*, *ais*, *ait*; nous cous*ions*, *iez*, *aient*.
Passé défini...........	Je cous*is*, *is*, *it*; nous cous*îmes*, *îtes*, *irent*.
Passé indéfini.........	J'ai cousu, etc.
Futur................	Je coudrai, tu coudras, il coudra; nous coudrons, vous condrez, ils coudront.
Conditionnel..........	Je coud*rais*, *rais*, *rait*; nous coud*rions*, *riez*, *raient*.
Impératif............	Couds; cousons, cousez.
Subjonctif présent.....	Que je cous*e*, *es*, *e*; que nous cous*ions*, *iez*, *ent*.
Imparfait............	Que je cous*isse*, *isses*, *ît*; que nous cous*issions*, *issiez*, *issent*.
Infinitif présent.......	Coudre.
Participe présent......	Cousant.
Participe passé........	Cousu, cousue; cousus, cousues.

Ainsi se conjuguent : *Découdre*, *Recoudre*.

Le *passé défini* change le *d* qui termine le radical (*je cou*D) en *s* (*je cousis*), comme le *participe présent* (cousant) et le *participe passé* (cousu). Les autres formes de ce verbe sont tout à fait régulières.

A une fenêtre, il y avait une jeune fille qui COUSAIT *à côté d'un pot de giroflée.* (E. Augier.)

Quand on s'est levé avec le jour, et qu'on A COUSU *jusqu'à ce que l'ombre ne vous laisse plus distinguer un fil noir d'un fil blanc, on a bien besoin de reposer un peu ses doigts.* (Lamartine.)

On me viendra couper la gorge dans la pensée que je suis tout COUSU *de pistoles.* (Molière.)

ANCIENNES FORMES. — *Coudre* est la forme euphonique de *cous're*, qui a eu pour primitifs *cosre* et *cosdre;* mais, au treizième siècle, on ne trouve que *coudre*, et, dans le dialecte picard, *keudre*. Plus tard, on écrivit *cousdre*.

Le *d* de *coudre* étant intercalaire, les irrégularités de ce verbe ne sont qu'apparentes.

VI. *Croire.*

Indicatif présent......	Je crois, tu crois, il croit; nous croyons, vous croyez, ils croient.
Imparfait.............	Je croy*ais*, *ais*, *ait;* nous croyions, vous croyiez, ils croyaient.
Passé défini..........	Je crus, tu crus, il crut; nous crûmes, vous crûtes, ils crurent.
Passé indéfini.........	J'ai cru, etc.
Futur................	Je croirai, tu croiras, il croira; nous croirons, vous croirez, ils croiront.
Conditionnel..........	Je croir*ais*, *rais*, *rait;* nous croir*ions*, *riez*, *raient*.
Impératif.............	Crois; croyons, croyez.
Subjonctif présent.....	Que je croie, que tu croies, qu'il croie; que nous croyions, que vous croyiez, qu'ils croient.
Imparfait.............	Que je crusse, que tu crusses, qu'il crût; que nous crussions, que vous crussiez, qu'ils crussent.
Infinitif présent.......	Croire.
Participe présent......	Croyant.
Participe passé........	Cru, crue; crus, crues.

Ce verbe est de la famille de *fuir* et de *voir;* il a comme eux le radical terminé par une voyelle, je *croi*, ce qui amène le participe présent à changer en *y* l'*i* du radical *croi* avant la terminaison *ant* (croyant).

Le *passé défini* et le *participe passé* appartiennent à la troisième conjugaison par leurs finales *us*, *u*.

Il avait, à ce que je CROIS, *étudié la question toute la matinée.* (Pascal.)

Pour être plus qu'un roi, tu te *crois* quelque chose. (Corneille.)

Je *croyais* au bonheur; je *croyais* à la gloire. (Ancelot.)

Nous CRÛMES *voir revenir le temps des miracles.* (Bossuet.)

Heureux ceux qui CROIRONT *sans avoir vu.* (Chateaubriand.)

La chose, pour être *crue*,
Mérite bien d'être vue. (La Fontaine.)

ANCIENNES FORMES. — Le texte des sermons de saint Bernard donne déjà à ce verbe la forme *croire*, qui avait été précédée de *crere*, en Bourgogne et en Picardie. Le dialecte normand disait *crere* et *creer;* les dialectes mixtes, *creire*.

Le présent de l'indicatif se conjuguait de la manière suivante :

Bourgogne et Picardie : *Croi, crois, croit; creons, creomes, creeiz, croient.*

Normandie : *Crei, creis, creit; creum, creez, creient.*

Le passé défini avait deux formes : *crei, crui;* la première était la plus ordinaire.

La forme ordinaire du futur était *crerai*, et, avec transposition de l'*r*, *kerrai*, *quer-*

rai. Les formes en *oi*, dérivant de l'infinitif *croire*, deviennent de plus en plus communes à mesure que l'on avance dans le treizième siècle. La forme *croire* produisit ainsi un futur *croirai*, qui paraît seulement vers la fin du seizième siècle. Enfin, on a quelques exemples de la même époque où l'*r* est précédée d'une *s* intercalaire.

VII. *Croître*

Indicatif présent......	Je crois, tu crois, il croît; nous croissons, vous croissez, ils croissent.
Imparfait............	Je croiss*ais, ais, ait;* nous croiss*ions, iez, aient.*
Passé défini..........	Je crûs, tu crûs, il crût; nous crûmes, vous crûtes, ils crûrent.
Passé indéfini.........	J'ai crû, etc.
Futur................	Je croîtrai, tu croîtras, il croîtra; nous croîtrons, vous croîtrez, ils croîtront.
Conditionnel.........	Je croît*rais, rais, rait;* nous croît*rions, riez, raient.*
Impératif............	Crois; croissons, croissez.
Subjonctif présent.....	Que je croisse, que tu croisses, qu'il croisse; que nous croissions, que vous croissiez, qu'ils croissent.
Imparfait............	Que je crusse, que tu crusses, qu'il crût; que nous crussions, que vous crussiez, qu'ils crussent.
Infinitif présent.......	Croître.
Participe présent......	Croissant.
Participe passé........	Crû, crue; crûs, crues.

Ainsi se conjuguent : *Accroître*, *Décroître*, *Recroître*.

Toutes les observations que nous avons faites à *connaître* sont applicables à *croître*, dont le radical est *croiss*. Seulement, *croître* a pris l'accent circonflexe, même devant l'*s* de la terminaison et sur les finales du *passé défini* et du *participe passé*. De cette manière, beaucoup de formes de *croître* qui pourraient se confondre avec celles de *croire* s'en distinguent.

Anciennes formes. — Dans *croître*, formé du latin *crescere*, le *t* est intercalaire. Ce verbe a eu d'abord la forme *(crasre) crastre*, dans la Bourgogne propre. En Normandie, on disait *(cresre) crestre;* dans les dialectes mixtes, *creistre;* en Picardie, *croistre*, dès le premier quart du treizième siècle.

VIII. *Dire.*

Indicatif présent......	Je dis, tu dis, il dit; nous disons, vous dites, ils disent.
Imparfait............	Je dis*ais, ais, ait;* nous dis*ions, iez, aient.*
Passé défini..........	Je dis, tu dis, il dit; nous dîmes, vous dîtes, ils dirent.
Passé indéfini.........	J'ai dit, etc.
Futur................	Je dirai, tu diras, il dira; nous dirons, vous direz, ils diront.
Conditionnel.........	Je dirais, tu dirais, il dirait; nous dirions, vous diriez, ils diraient.
Impératif............	Dis; disons, dites.
Subjonctif présent.....	Que je dise, que tu dises, qu'il dise; que nous disions, Que vous disiez, qu'ils disent.
Imparfait............	Que je disse, que tu disses, qu'il dît; que nous dissions, que vous dissiez, qu'ils dissent.
Infinitif présent.......	Dire.
Participe présent......	Disant.
Participe passé........	Dit, dits; dite, dites.

Ainsi se conjuguent : *Contredire*, *Dédire*, *Interdire*, *Médire*, *Prédire*, *Redire*.

Redire est le seul composé de *dire* qui fasse, à la deuxième personne du pluriel de l'indicatif présent, *vous red*ITES ; tous les autres, *contredire, dédire, interdire, médire* et *prédire*, font : *vous contred*ISEZ, *vous déd*ISEZ, *vous interd*ISEZ, *vous méd*ISEZ et *vous préd*ISEZ.

Dire, par son radical que termine une voyelle (*di*), et par son participe présent *disant*, appartient à la classe des verbes en *uire* conjugués sur *instruire;* mais il diffère de ce modèle par le *passé défini*. Pour la présence de l'*s* au *participe présent*, voir *Instruire*.

La deuxième personne du pluriel de l'indicatif présent se fait remarquer par l'irrégularité de sa terminaison, qui, au lieu d'être *disez*, fait *di*TES, comme au passé défini, moins l'accent circonflexe.

A quelques mots que nous lui DÎMES, *il ne répondit rien.* (P.-L. Courier.)

Il y avait des notes qui pinçaient le cœur, et d'autres qui ne DISAIENT *que des airs vagues et inarticulés.* (Lamartine.)

. . . . . . Quelle main, quand il s'agit de prendre !
On dirait un ressort qui vient à se détendre. (Molière.)

Elles ne CONTREDISENT *point au témoignage extérieur des Écritures.* (Bossuet.)

ANCIENNES FORMES. — Ce verbe n'a eu qu'une seule et même forme dans les trois dialectes de la langue d'oil : *dire*. Le présent de l'indicatif se conjuguait ainsi : *di, dis, dit, dist; disons, dites, distes, dient.* Impératif : *di, disons, dites, distes.*

A dater du treizième siècle, la troisième personne du singulier s'écrivait fréquemment avec *s*. La forme ordinaire de la seconde personne du pluriel était *dist, dites;* cette autre, *distes*, se trouve assez rarement.

IX. *Écrire.*

Indicatif présent......	J'écris, tu écris, il écrit ; nous écrivons, vous écrivez, ils écrivent.
Imparfait............	J'écriv*ais*, *ais*, *ait ;* nous écriv*ions*, *iez*, *aient*.
Passé défini..........	J'écriv*is*, *is*, *it ;* nous écriv*îmes*, *îtes*, *irent*.
Passé indéfini........	J'ai écrit, etc.
Futur...............	J'écrirai, tu écriras, il écrira ; nous écrirons, vous écrirez, ils écriront.
Conditionnel.........	J'écri*rais*, *rais*, *rait ;* nous écri*rions*, *riez*, *raient*.
Impératif............	Écris ; écrivons, écrivez.
Subjonctif présent.....	Que j'écriv*e*, *es*, *e ;* que nous écriv*ions*, *iez*, *ent*.
Imparfait............	Que j'écriv*isse*, *isses*, *ît ;* que nous écriv*issions*, *issiez*, *issent*.
Infinitif présent.......	Écrire.
Participe présent......	Écrivant.
Participe passé........	Écrit, écrite ; écrits, écrites.

Ainsi se conjuguent : *Circonscrire*, *Décrire*, *Inscrire*, *Prescrire*, *Proscrire*, *Récrire*, *Souscrire*, *Transcrire*.

Ce verbe, qui, par toutes ses terminaisons, se rapproche de la conjugaison d'*instruire*, n'en diffère que par la présence d'un *v* au lieu d'une *s* au *passé défini* (*j'écrivis*) et au *participe présent* (*écri-*

vant). Cette différence résulte du changement du *b* de la racine latine *scriBere* en *v*.

*J'*ÉCRIVAIS *l'histoire d'une révolution sans me douter qu'une autre révolution regardait déjà par-dessus mon épaule pour m'arracher les pages à peine terminées.* (Lamartine.)

L'empereur de la Chine à qui j'*écris* souvent,
Ne m'a pas jusqu'ici fait un seul compliment. (Voltaire.)

Je vous ÉCRIRAI, *je vous donnerai mon adresse.* (J.-J. Rousseau.)

Un sot en *écrivant* fait tout avec plaisir ;
Il n'a pas en ses vers l'embarras de choisir. (Boileau.)

ANCIENNES FORMES. — On a dit autrefois *escrivre, escrievre, escrire.*
Au quatorzième siècle, on remplaça par un *p* le *v* de la forme *escrivre*, d'où *escripre*, qui se trouve dans Rabelais, Montaigne, etc. Mais les écrivains de cette époque commirent une faute en rétablissant, à certaines formes, le *v* à côté du *p*: *escripvi, escripvoit*, etc. Froissart a employé aussi le parfait latin *scripsi, escripsi;* l'imparfait *escripsois*, etc.

X. *Faire.*

Indicatif présent......	Je fais, tu fais, il fait ; nous faisons, vous faites, ils font.
Imparfait.............	Je faisais, tu faisais, il faisait ; nous faisions, vous faisiez, ils faisaient.
Passé défini...........	Je fis, tu fis, il fit ; nous fîmes, vous fîtes, ils firent.
Passé indéfini.........	J'ai fait, etc.
Futur.................	Je ferai, tu feras, il fera ; nous ferons, vous ferez, ils feront.
Conditionnel..........	Je f*erais*, *rais*, *rait* ; nous f*erions*, *riez*, *raient*.
Impératif.............	Fais ; faisons, faites.
Subjonctif présent.....	Que je fasse, que tu fasses, qu'il fasse ; que nous fassions, que vous fassiez, qu'ils fassent.
Imparfait.............	Que je fisse, que tu fisses, qu'il fît ; que nous fissions, que vous fissiez, qu'ils fissent.
Infinitif présent.......	Faire.
Participe présent......	Faisant.
Participe passé........	Fait, faite ; faits, faites.

Ainsi se conjuguent : *Contrefaire*, *Défaire*, *Refaire*, *Satisfaire*, *Surfaire*.

La deuxième personne du pluriel de l'*indicatif présent* offre la même irrégularité que celle de *dire : vous fai*TES, au lieu de *vous fais*EZ. Les composés de ce verbe, contrairement à ceux de *dire*, conservent cette forme du simple : *vous contrefai*TES, *vous défai*TES, *vous refai*TES, *vous satisfai*TES, *vous surfai*TES.

La forme de la troisième personne du pluriel du même temps, *ils font*, présente une irrégularité qui échappe à l'analyse.

Le *passé défini* a perdu la diphthongue *ai* devant la terminaison *is;* il n'est plus resté que l'*f* du radical : *je fis*.

Le *futur* et le *conditionnel* ont altéré ce radical *ai* et l'ont changé en *e: je f*E*rai*, *je f*E*rais*.

Le *subjonctif présent*, contrairement au principe qui a fait allonger

le radical dans *valoir* (*que je* VAI*lle*), dans *vouloir* (*que je* VEUI*lle*), au moyen de la voyelle *i*, a perdu cet *i* au radical.

Fai, radical de ce verbe, finissant par une voyelle double, a nécessité l'intercalation de l'*s* entre ce radical et la terminaison *ant* du *participe présent : faisant*.

Voltaire, Rollin et un très-grand nombre d'écrivains ont substitué l'*e muet* à la voyelle double *ai*, dans *nous faisons*, *je faisais*, etc., pour mettre l'orthographe d'accord avec la prononciation; mais l'Académie n'a pas admis cette forme.

Les livres qui tombent à Paris FONT *la fortune des libraires de province.* (J.-J. Rousseau.)

Ce livre FERAIT *des fous, s'il ne* FAISAIT *pas des anachorètes.* (Lamartine.)

Madame, FÎTES-*vous jamais la cuisine, je vous prie ?* (P.-L. Courier.)

Une mule FIT *une très-belle pouline d'un poil alezan avec les crins noirs.* (Buffon.)

Le prince rabaissait fort la gloire des lettres et des arts, FAISANT *cas seulement de celle qui s'acquiert par les armes.* (P.-L. Courier.)

ANCIENNES FORMES. — La forme primitive est *fare*, qui nous a été conservée dans Tristan.

Pendant la seconde moitié du treizième siècle, la forme *fere* était très-répandue dans l'Ile-de-France et dans tout l'ouest de la langue d'oil ; par suite de l'influence normande, l'*e* prit un son plus fermé, qu'on représenta dans l'écriture, *ai*. On rencontre aussi la forme mitoyenne *feire*.

Seconde et troisième personne du singulier du présent de l'indicatif : *fais, feiz, fez, fes ; fait, feit, fet*. L'orthographe *fais, fait*, se conserva assez intacte en Bourgogne et dans les provinces au sud de la Normandie, qui employaient *ai* pour *ei*.

La première personne du pluriel était *fesum*, en Nomandie ; *fesomes*, dans l'Ile-de-France.

Le présent du subjonctif se réglait sur la première personne du présent de l'indicatif.

L'imparfait du subjonctif eut pour formes : *feisse, fesisse*.

La forme primitive du futur et du conditionnel a été *ferai, feroie*, en Bourgogne et en Picardie ; l'*a* s'est affaibli en *e* devant la terminaison fortement accentuée. En Normandie, on n'écrivait même pas cet *e*, le radical se syncopait, et l'on avait *frai, freie*.

XI. *Lire.*

Indicatif présent......	Je lis, tu lis, il lit ; nous lisons, vous lisez, ils lisent.
Imparfait............	Je lisais, tu lisais, il lisait ; nous lisions, vous lisiez, ils lisaient.
Passé défini..........	Je lus, tu lus, il lut ; nous lûmes, vous lûtes, ils lurent.
Passé indéfini........	J'ai lu, etc.
Futur...............	Je lirai, tu liras, il lira ; nous lirons, vous lirez, ils liront.
Conditionnel..........	Je l*irais*, *rais*, *rait* ; nous l*irions*, *riez*, *raient*.
Impératif............	Lis ; lisons, lisez.
Subjonctif présent.....	Que je lise, que tu lises, qu'il lise ; que nous lisions, que vous lisiez, qu'ils lisent.
Imparfait............	Que je lusse, que tu lusses, qu'il lût ; que nous lussions, que vous lussiez, qu'ils lussent.
Infinitif présent.......	Lire.
Participe présent......	Lisant.
Participe passé........	Lu, lue ; lus, lues.

Ainsi se conjuguent : ***Élire***, ***Relire***, ***Réélire***.

Nous n'avons à signaler qu'un fait déjà connu, la présence de l'*s* euphonique au ***participe présent*** (***lisant***), à cause de la rencontre de la voyelle finale du radical ***li*** avec la voyelle initiale de la terminaison ***ant***, qui aurait produit ***li-ant***, forme qui appartient au verbe ***lier***.

> Il se déguise en vain, je *lis* sur son visage
> Des fiers Domitius l'humeur triste et sauvage. (Racine.)

Je m'asseyais toute seule au coin du feu, et je LISAIS *le livre toute la nuit.* (Lamartine.)

> C'est un auteur malin qui rit et qui fait rire,
> Qu'on blâme en le *lisant*, et pourtant qu'on veut *lire*. (Boileau.)

On s'accoutume à bien parler en LISANT *les auteurs qui ont bien écrit.* (Voltaire.)

> . . . César, qui *lisait* sa peur sur son visage,
> Le flattait par pitié pour lui donner courage. (Corneille.)

ANCIENNES FORMES.— La forme primitive de ce verbe a été *leire*, qui se contracta en *lire*, dès le commencement du treizième siècle.

Le présent de l'indicatif a fait, dès les plus anciens temps : *lei, lis ; leis, lis ; leit, lit, list ; leisons, lisons ; leiseiz, liseiz ; leient, lient, lisent*. La consonne *s*, étrangère à la racine, provient d'une permutation du *g* latin, analogue à celle qu'éprouvait le *c*, comme dans les verbes *faire, dire, gésir*.

Le passé défini était *lis* ou *lui* ; l'imparfait du subjonctif *leisse* ou *leusse* ; le participe passé *leit, lit, leut, lut*.

XII. *Maudire*.

Indicatif présent......	Je maudis, tu maudis, il maudit ; nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent.
Imparfait............	Je maudiss*ais*, *ais*, *ait* ; nous maudiss*ions*, *iez*, *aient*.
Passé défini..........	Je maud*is*, *is*, *it* ; nous maud*îmes*, *îtes*, *irent*.
Passé indéfini.........	J'ai maudit, etc.
Futur...........	Je maudi*rai*, *ras*, *ra* ; nous maudi*rons*, *rez*, *ront*.
Conditionnel.........	Je maudi*rais*, *rais*, *rait* ; nous maudi*rions*, *riez*, *raient*.
Impératif.............	Maudis ; maudissons, maudissez.
Subjonctif présent.....	Que je maudisse, que tu maudisses, qu'il maudisse ; que nous maudissions, que vous maudissiez, qu'ils maudissent.
Imparfait.............	Que je maudisse, que tu maudisses, qu'il maudît ; que nous maudissions, que vous maudissiez, qu'ils maudissent.
Infinitif présent.......	Maudire.
Participe présent......	Maudissant.
Participe passé........	Maudit, maudite ; maudits, maudites.

Ce verbe se conjugue comme *dire*, excepté au ***participe présent*** et aux temps qui en sont dérivés : ***Maudissant ; nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent ; je maudissais, tu maudissais***, etc., ***que je maudisse, que tu maudisses***, etc., où l'on remarque deux *ss*, comme aux verbes réguliers de la seconde conjugaison.

Maudire vient de *mal dire ; l* a été changée en *u* devant le *d*, comme dans *valoir*, qui a fait de *je vaLdrai*, *je vaUdrai*.

Maudissez l'assassin pour qu'il me l'abandonne.
— Serviteur de celui qui meurt et qui pardonne,
Je ne sais pas *maudire*. — Alors, bénissez-moi. (C. Delavigne.)

L'Éternel a MAUDIT *la royauté par la bouche de son prophète Samuel.* (Boiste.)

Et, *maudissant* vingt fois le démon qui m'inspire,
Je fais mille serments de ne jamais écrire. (Boileau.)

Il MAUDIT *tous les jours ceux qui lui ont donné de mauvais conseils.* (Académie.)

Qui que tu sois, valet à langue de vipère,
Qui fais risée ainsi de la douleur d'un père,
Sois *maudit !* . . . . (V. Hugo.)

XIII. *Mettre.*

Indicatif présent.......	Je mets, tu mets, il met; nous mettons, vous mettez, ils mettent.
Imparfait.............	Je mett*ais, ais, ait;* nous mett*ions, iez, aient.*
Passé défini...........	Je mis, tu mis, il mit; nous mîmes, vous mîtes, ils mirent.
Passé indéfini.........	J'ai mis, etc.
Futur.................	Je mettrai, tu mettras, il mettra; nous mettrons, vous mettrez, ils mettront.
Conditionnel..........	Je mett*rais, rais, rait;* nous mett*rions, riez, raient.*
Impératif.............	Mets; mettons, mettez.
Subjonctif présent.....	Que je mette, que tu mettes, qu'il mette; que nous mettions, que vous mettiez, qu'ils mettent.
Imparfait.............	Que je misse, que tu misses, qu'il mît; que nous missions, que vous missiez, qu'ils missent.
Infinitif présent.......	Mettre.
Participe présent......	Mettant.
Participe passé........	Mis, mise; mis, mises.

Ainsi se conjuguent : *Admettre*, *Commettre*, *Compromettre*, *Démettre*, *Émettre*, *Entremettre*, *Omettre*, *Permettre*, *Promettre*, *Remettre*, *Soumettre*, *Transmettre*.

Aux deux premières personnes du singulier de l'*indicatif présent*, devant les finales *s*, *s*, le radical *mett* a perdu le dernier *t : je met*(t)*s*, *tu met*(t)*s*, et à la troisième il les a perdus l'un et l'autre devant le *t* de la terminaison : *il me*(tt)*t*.

Au *passé défini* il n'est resté que *m*, première lettre du radical: *je mis*, c'est ce que nous avons déjà vu dans les verbes monosyllabiques.

Le *participe passé* (*mis*, *mise*) a une forme toute particulière, que nous ne retrouverons qu'une seule fois, dans le verbe *prendre*.

Le reste de la conjugaison est très-régulier.

Il m'allume du feu; dans mon lit je me *mets*. (Régnier.)

Je me METS *entièrement sous votre protection.* (Voltaire.)

Celui qui *met* un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des méchants arrêter les complots. (Racine.)

Le général MET *en œuvre toutes les ressources de la guerre, auxquelles ni la fortune ni même la valeur du soldat ne peuvent avoir part.* (Voltaire.)

Les lois cruelles contre les débiteurs MIRENT *bien souvent en danger la république romaine.* (Montesquieu.)

D'éloges on regorge, on les jette à la tête,
Et mon valet de chambre est *mis* dans la gazette. (Molière.)

Le Christ MIS *en croix pour vous a* PROMIS *de vous délivrer.* (Lamennais.)

ANCIENNES FORMES.— Ce verbe a eu pour formes *mattre* et *metre*. Dès le milieu du treizième siècle, on écrivit *maitre*, au lieu de *metre*, dans les provinces où l'*e* se prononçait très-ouvert. *Maitre*, en ce dernier cas, ne représentait sans doute pas *metre*, quant à la forme; c'était une diphthongaison de *matre*. On voit enfin paraître, à la même époque, *mestre* et *mectre*.

Présent de l'indicatif: *mat*, *met*, *mech*, *mec*; *maz*, *mez*, *mes*; *mat*, *met*; *matons*, *metons*; *mateiz*, *meteiz*, *metes*; *matent*, *metent*, — et les variantes en *as* radical. — Imparfait de l'indicatif: *metoie*, *mettoie*, *meteie*, etc. — Impératif: *met*, etc.

Présent du subjonctif: *matte*, *mette*, *mete*, *meche*, *maice*.

Le futur et le conditionnel du verbe *mettre* se trouvent souvent écrits: *materai*, *meterai*, *materoie*, *meteroie*; cependant *matrai*, *metrai*, *matroie*, *metroie*, étaient plus ordinaires après le milieu du treizième siècle.

Partipe passé: *mis*.

XIV. *Moudre*.

Indicatif présent.......	Je mouds, tu mouds, il moud; nous moulons, vous moulez, ils moulent.
Imparfait.............	Je moul*ais*, *ais*, *ait*; nous moul*ions*, *iez*, *aient*.
Passé défini..........	Je moul*us*, *us*, *ut*; nous moul*ûmes*, *ûtes*, *urent*.
Passé indéfini.........	J'ai moulu, etc.
Futur................	Je moudrai, tu moudras, il moudra; nous moudrons, vous moudrez, ils moudront.
Conditionnel..........	Je moud*rais*, *rais*, *rait*; nous moud*rions*, *riez*, *raient*.
Impératif............	Mouds; moulons, moulez.
Subjonctif présent.....	Que je moule, que tu moules, qu'il moule; que nous moulions, que vous mouliez, qu'ils moulent.
Imparfait............	Que je moul*usse*, *usses*, *ût*; *ussions*, *ussiez*, *ussent*.
Infinitif présent.......	Moudre.
Participe présent......	Moulant.
Participe passé........	Moulu; moulue; moulus, moulues.

Ainsi se conjuguent: *Émoudre*, *Remoudre*, *Rémoudre*.

Le *d* est euphonique; devant les consonnes il remplace *l*, qu'on trouve à tous les temps dont la terminaison commence par une voyelle: *mouLant*, *mouLu*.

A l'*imparfait*, aux trois personnes du pluriel de l'*indicatif présent* et au *subjonctif présent*, ce verbe peut se confondre avec le verbe *mouler*, jeter en moule.

Ne prenez point à votre frère la meule dont il MOUD *son blé.* (Bossuet.)

En Grèce, le soin des esclaves était de MOUDRE *et de tisser.* (Philarète Chasles.)

Les deux picadores s'étaient retirés MOULUS *de chutes.* (Th. Gautier.)

Vous êtes toute fraîche ÉMOULUE *de la province.* (Destouches.)

En poudre, l'or qui sert à dorer les métaux, est ce qu'on appelle de l'or MOULU. (Millin.)

Le pas d'armes n'était pas dangereux, on n'y combattait pas à fer ÉMOULU. (Voltaire.)

Les uns raccoustroyoient leurs pressoüers... les autres ESMOULOIENT *leurs serpettes.* (Amyot.)

ANCIENNES FORMES. — La forme primitive de ce verbe a été *molre*, qui prit un *d* intercalaire : *moldre*. Mais dans quelques provinces, en Picardie, dans le nord de l'Ile-de-France et de la Champagne surtout, au lieu d'introduire le *d*, on assimila la lettre *l* à l'*r*, et l'on eut *morre*, qu'on trouve écrit moins régulièrement *more*. Vers 1250, *moldre* subit aussi un changement ; il perdit son *l*; *modre*, qui, à son tour, donna naissance à une forme en *au* : *maudre*. Enfin l'*l* de *moldre* éprouva son fléchissement ordinaire en *u*; *moudre*, forme très-rare au treizième siècle ; et l'*o* de *morre* s'assourdit en *ou* : *mourre*.

Les formes du présent de l'indicatif de ce verbe se rapportaient toutes à l'infinitif *molre*, et diphthonguaient régulièrement l'*o* en *ue*, qu'on renversa plus tard, *eu*, d'où l'infinitif *meurre, mieurre*.

L'imparfait de l'indicatif était *moloie*.

Le passé défini, *molui*.

Le participe passé, *molu, moulu*.

Le futur et le conditionnel avaient des formes correspondantes à celles de l'infinitif.

XV. *Naître*.

Indicatif présent......	Je nais, tu nais, il naît; nous naissons, vous naissez, ils naissent.
Imparfait.............	Je naiss*ais, ais, ait;* nous naiss*ions, iez, aient.*
Passé défini...........	Je naquis, tu naquis, il naquit; nous naquîmes, vous naquîtes, ils naquirent.
Passé indéfini.........	Je suis né, etc.
Futur................	Je naîtrai, tu naîtras, il naîtra; nous naîtrons, vous naîtrez, ils naîtront.
Conditionnel..........	Je naît*rais, rais, rait;* nous naît*rions, riez, raient.*
Impératif.............	Nais; naissons, naissez.
Subjonctif présent.....	Que je naisse, que tu naisses, qu'il naisse; que nous naissions, que vous naissiez, qu'ils naissent.
Imparfait.............	Que je naquisse, que tu naquisses, qu'il naquît; que nous naquissions, que vous naquissiez, qu'ils naquissent.
Infinitif présent.......	Naître.
Participe présent......	Naissant.
Participe passé........	Né, née; nés, nées.

Les principes de formation de *connaître* et de *croître* sont applicables à ce verbe, qui ne diffère des précédents que par le ***participe passé*** (***né, née***), et le ***passé défini*** (***je naquis***).

Le chameau NAÎT *avec des loupes sur le dos.* (Buffon.)

Comme au printemps *naissent* les roses
A la paix *naissent* les fleurs. (Malherbe.)

Des succès fortunés du spectacle tragique,
Dans Athènes, *naquit* la comédie antique. (Boileau.)

Qui *naquit* dans la pourpre en est rarement digne. (Voltaire.)

Tous les enfants qui NAQUIRENT *le même jour que Sésostris furent amenés à la cour par l'ordre du roi.* (Bossuet.)

Vous êtes pilier-*né* de tous les lansquenets. (Regnard.)

Tel a été un héros qui, s'il FÛT NÉ *dans l'obscurité, n'eût été qu'un brigand, et au lieu d'un triomphe n'eût mérité qu'un supplice.* (Duclos.)

La tragédie informe et grossière en *naissant*
N'était qu'un simple chœur. . . . . (Boileau.)

ANCIENNES FORMES. — La forme primitive de ce verbe a sans doute été *nascere*, *nascre*, d'où, avec *t* intercalaire, *nastre*.

On introduisit, au commencement du treizième siècle, la diphthongue *ai* à l'infinitif, *naistre*, qui prit les variantes orthographiques *neistre*, *nestre*. *Nestre* peut dériver aussi de *nastre*, par l'affaiblissement de l'*a*.

Le présent de l'indicatif se conjuguait d'abord régulièrement fort : *nais*, *nais*, *naist*, *nassons*, *nasseiz*, *naissent*; mais les deux premières personnes du pluriel prirent la diphthongaison aussitôt qu'elle se fut introduite à l'infinitif. Il va de soi que les formes *neistre*, *nestre*, étaient aussi représentées à l'indicatif.

La forme pure, c'est-à-dire sans diphthongaison, se conserva assez longtemps au futur, cependant *naistrai (neistrai, nestrai)* était la forme ordinaire au milieu du treizième siècle.

Parfait défini : *nasqui (nasgi, naski)*; en Picardie, *naschi*.

Participe passé : *neit*, *ne*, et, par analogie au parfait défini, *nascut*, *nascu*, surtout dans la Normandie, le Maine, l'Anjou et la Touraine. *Nascut* fut particulièrement usité, et, après le treizième siècle, on le trouve même avec la forme *nasqui*.

XVI. *Nuire*,

Indicatif présent.......	Je nuis, tu nuis, il nuit; nous nuisons, vous nuisez, ils nuisent.
Imparfait.............	Je nuis*ais*, *ais*, *ait*; nous nuis*ions*, *iez*, *aient*.
Passé défini...........	Je nuis*is*, *is*, *it*; nous nuis*îmes*, *îtes*, *irent*.
Passé indéfini.........	J'ai nui, etc.
Futur................	Je nuirai, tu nuiras, il nuira; nous nuirons, vous nuirez, ils nuiront.
Conditionnel..........	Je nuir*ais*, *rais*, *rait*; nous nuir*ions*, *riez*, *raient*.
Impératif.............	Nuis; nuisons, nuisez.
Subjonctif présent.....	Que je nuise, que tu nuises, qu'il nuise; que nous nuisions, que vous nuisiez, qu'ils nuisent.
Imparfait.............	Que je nuis*isse*, *isses*, *ît*; que nous nuis*issions*, *issiez*, *issent*.
Infinitif présent.......	Nuire.
Participe présent......	Nuisant.
Participe passé........	Nui *(invariable)*.

Ainsi se conjugue *Reluire*.

Nuire suivrait entièrement la conjugaison *d'instruire*, si le *participe passé*, *nui*, n'avait pas perdu le *t* final.

Il est certain que la révolution A NUI *pour longtemps aux lettres et aux arts.* (La Harpe.)

Et c'est pour eux que les épées
Ont relui du Nord au Midi! (V. Hugo.)

XVII. *Plaire*.

Indicatif présent......	Je plais, tu plais, il plaît; nous plaisons, vous plaisez, ils plaisent.
Imparfait.............	Je plais*ais*, *ais*, *ait*; nous plais*ions*, *iez*, *aient*.
Passé défini..........	Je pl*us*, tu pl*us*, il pl*ut*; nous pl*ûmes*, vous pl*ûtes*, ils pl*urent*.
Passé indéfini.........	J'ai plu, etc.
Futur................	Je plairai, tu plairas, il plaira; nous plairons, vous plairez, ils plairont.
Conditionnel..........	Je plair*ais*, *rais*, *rait*; nous plair*ions*, *riez*, *raient*.

Impératif............	Plais; plaisons, plaisez.
Subjonctif présent.....	Que je plaise, que tu plaises, qu'il plaise, que nous plaisions, que vous plaisiez, qu'ils plaisent.
Imparfait............	Que je plusse, que tu plusses, qu'il plût; que nous plussions, que vous plussiez, qu'ils plussent.
Infinitif présent.......	Plaire.
Participe présent......	Plaisant.
Participe passé........	Plu *(invariable)*.

Ainsi se conjuguent : *Complaire*, *Déplaire*.

Comme tous les verbes qui ont la diphthongue *ai* à la fin d'un radical monosyllabique, cette diphthongue disparait entièrement au *passé défini*, *je pl*US, et au *participe passé*, *pl*U.

Ce verbe peut se confondre avec le verbe *pleuvoir* au *passé défini* (*il plut*) et aux temps composés du *participe passé* (*il a plu*, *il avait plu*, etc.).

Un homme à qui personne ne PLAÎT *est bien plus malheureux que celui qui ne* PLAÎT *à personne*. (La Rochefoucauld.)

On se *plaît* au récit des maux qu'on ne sent plus. (C. Delavigne.)

Votre fille me *plut*, je prétendis lui plaire. (Racine.)

Quel est l'honnête homme qui veut faire pleurer à jamais à une infortunée le malheur de lui AVOIR PLU? (J.-J. Rousseau.)

*Ce qui m'*A PLU *me plaira toujours, ce qui a suffi à mes besoins leur suffira dans tous les temps*. (G. Sand.)

ANCIENNES FORMES. —La forme primitive de ce verbe a été *plasir* ou *plare*. On ne saurait dire si *plasir* a précédé *plare*, ou si les deux formes ont eu cours simultanément; cependant les formes du futur et du conditionnel semblent prouver en faveur de *plare*.

Quoi qu'il en soit, *plasir*, *plaisir* sont beaucoup plus communs que *plare*, *plaire*, jusqu'à la fin du treizième siècle.

Plaire, *plere* passèrent promptement dans le langage de l'Ile-de-France, qui nous les a transmis. L'infinitif *plaisir* est resté comme substantif.

Le présent de l'indicatif se conjuguait d'abord régulièrement fort : *plas* ou *plais*, *plais*, *plaist*; *plaisons*, *plaiseiz*, *plaisent*.

La forme primitive du subjonctif a été *place*, en Bourgogne et en Normandie; *plache*, en Picardie. Mais avant la fin de la première moitié du treizième siècle, on trouve des exemples de *plaise*, sans que toutefois *place* ait cessé d'être en usage.

Le passé défini de *plaire* se formait de *placui*, de la même manière que le passé défini de *savoir*, *avoir*, de *sapui*, *habui*; c'est-à-dire que *placui* avait subi les changements *planci*, *plenci*, *plani*, *plan*, *pleni*, *plenc*, *ploi (plui)*, *plu*, *plou*.

Après le treizième siècle, on trouve des exemples d'un passé défini formé de l'infinitif *plaisir*.

XVIII. *Prendre*.

Indicatif présent......	Je prends, tu prends, il prend; nous prenons, vous prenez, ils prennent.
Imparfait............	Je pren*ais*, tu pren*ais*, il pren*ait*; nous pren*ions*, vous pren*iez*, ils pren*aient*.
Passé défini..........	Je pris, tu pris, il prit; nous prîmes, vous prîtes, ils prirent.
Passé indéfini........	J'ai pris, etc.

Futur................	Je prendrai, tu prendras, il prendra ; nous prendrons, vous prendrez, ils prendront.
Conditionnel.........	Je prendr*ais, rais, rait ;* nous prendr*ions, riez, raient.*
Impératif............	Prends ; prenons, prenez.
Subjonctif présent....	Que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne ; que nous prenions, que vous preniez, qu'ils prennent.
Imparfait............	Que je prisse, que tu prisses, qu'il prît ; que nous prissions, que vous prissiez, qu'ils prissent.
Infinitif présent.......	Prendre.
Participe présent......	Prenant.
Participe passé........	Pris, prise ; pris, prises.

Ainsi se conjuguent : *Apprendre*, *Comprendre*, *Désapprendre*, *Entreprendre*, *S'éprendre*, *Se méprendre*, *Rapprendre*, *Reprendre*, *Surprendre*.

Le *participe présent* de ce verbe et de ses dérivés perd le *d* qui termine le radical, sans le remplacer, comme font les verbes en *aindre :* *je prends*, *pren*(d)*ant*, *prenant*.

Le *passé défini* et le *participe passé* perdent toutes les lettres finales du radical : *je pr*(en)*is*, *je pris*, *pr*(en)*is*, *pris*. — On a dit longtemps *je prins*.

Le *subjonctif* redouble l'*n* du radical, à cause de la voyelle muette *e* de la terminaison : *que je pre*NN*e*.

Il est pénible à un homme fier de pardonner à celui qui le SURPREND *en faute.* (La Bruyère.)

La plupart des hommes estiment ce qu'ils ne COMPRENNENT *pas.* (Malebranche.)

Aussitôt qu'un homme ENTREPREND *sur les libertés égales à la sienne, il les trouble et se trouble lui-même.* (V. Cousin.)

Tu le *prends* avec nous d'une façon hautaine. (A. Dumas.)

Il me répondit qu'en interrogeant sa conscience je le PRENAIS *par son faible.* (Lesage.)

Oh ! oh ! je n'y *prenais* pas garde. (Molière.)

Vous le PRENEZ *un peu trop haut, mon cher monsieur, et je suis bien bon de me confondre en salamalecs !* (E. Augier.)

Je ne sus comment respirer avec l'effroyable battement de cœur qui me PRIT. (Marivaux.)

Un prince qui, avec peu de vices dans le cœur, avait toutes sortes de défauts dans l'esprit, PRIT *en main les rênes de l'empire.* (Montesquieu.)

Ces séances accomplies, je REPRIS *ma solitude et mon travail dans mon faubourg.* (Lamartine.)

Que voulez-vous que je vous APPRENNE ? — APPRENEZ-*moi l'orthographe.* (Molière.)

Je crains toujours, comme le lièvre, qu'on ne PRENNE *mes oreilles pour des cornes.* (Voltaire.)

Un soldat lui coupa la tête, et, la PRENANT *par les cheveux, il la montra comme en triomphe à toute l'armée victorieuse.* (Fénelon.)

Dans les lacs de la chèvre un cerf se trouva *pris.* (La Fontaine.)

La taupe, d'un bon coup de bêche,
Fut par le jardinier *prise* en flagrant délit. (F. de Neufchâteau.)

ANCIENNES FORMES.—Les formes de ce verbe se sont toutes dégagées de l'ancienne forme latine contractée *prendere (prehendere)*; elles peuvent être rapportées à trois classes fort distinctes :

1° On syncopa l'*r* radicale et le *d* : *penre*. 2° On syncopa simplement l'*e* de la terminaison, et l'on eut *prendre*.

Prendre était la forme de la Picardie et de la Normandie. Dans cette dernière province, on a dit aussi *prender*.

Au treizième siècle, on écrivit *prandre* dans l'Artois et la Flandre, orthographe qui fut aussi admise en Champagne, lorsque la forme picarde s'y introduisit.

3° Vers le milieu du treizième siècle, on syncopa le *d* de la forme *prendre*, d'où *prenre*.

La première personne du singulier du présent de l'indicatif de *prendre* offre les formes : *pren, pran, praig, prenc, preng*, et, à la fin du treizième siècle, *preing*.

La seconde personne du singulier de l'impératif était d'ordinaire *pren, pran*.

La seconde et la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif faisaient régulièrement *prens, prenz, prens, prent, prant*.

Les trois personnes du pluriel du présent de l'indicatif, et les deux personnes du pluriel de l'impératif, avaient pour formes : 1° *prenons, preneiz, prennent*, correspondantes à *prenre* et *penre*, car, au présent, l'*r* rentre dans le radical; 2° *prenons, prendez, prendes, prendent*, ou *prensons, prandes*, etc., dérivant de *prendre, prandre*; 3° enfin, dans la Normandie et la Touraine, *pernum, pernom, pernez, pernent*, par transposition de la lettre *r*, fréquente dans ces contrées.

Le présent du subjonctif du verbe *prendre* offre enfin des formes où le *d* radical est conservé; mais elles sont bien moins fréquentes que les autres.

La forme primitive du passé défini a été *pris;* mais, dès la seconde moitié du treizième siècle, on rétabli souvent l'*n* : *prins*.

De *prinrent* on forma plus tard *prindrent*, par l'intercalation ordinaire du *d*. *Prinrent* et *prindrent* sont encore les formes dont se sont servis le plus souvent Montaigne et Rabelais.

Imparfait de l'indicatif : *prenoie, prendoie, perneie*.

Imparfait du subjonctif : *preisse, presisse, prisisse, prensisse, prinssisse*,

Participe passé : d'abord *pris*, puis *prins*.

Participe présent : *prenant, prendant, pernant*.

> Dy-lui que je *prins* naissance
> Dedans Tours, jardin de France. (Guy de Tours.)

Quand les geans ENTREPRINDRENT *guerre contre les dieux, les dieux au commencement se mocquèrent de tels ennemys.* (Rabelais.)

XIX. *Résoudre*.

Indicatif présent	Je résous, tu résous, il résout; nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent.
Imparfait............	Je résolv*ais, ais, ait;* nous résolv*ions, iez, aient*.
Passé défini...........	Je résol*us, us, ut;* nous résol*ûmes, ûtes, urent*.
Passé indéfini.........	J'ai résolu, etc.
Futur................	Je résoudrai, tu résoudras, il résoudra; nous résoudrons, vous résoudrez, ils résoudront.
Conditionnel.........	Je résoudr*ais, rais, rait;* nous résoudr*ions, riez, raient*.
Impératif............	Résous; résolvons, résolvez.
Subjonctif présent.....	Que je résolve, que tu résolves, qu'il résolve; que nous résolvions, que vous résolviez, qu'ils résolvent.
Imparfait............	Que je résol*usse, usses, ût;* que nous résol*ussions, ussiez, ussent*.
Infinitif présent.......	Résoudre.
Participe présent......	Résolvant.
Participe passé........	Résolu, résolue; résolus, résolues.

Résoudre a encore le participe passé *résous*, forme qui n'a pas de féminin. Il n'est usité qu'en parlant des choses qui se changent,

qui se convertissent en d'autres : — ***Brouillard résous en pluie.***

Le véritable radical de ce verbe est ***résolv***, du latin ***resolvere***. A l'***indicatif présent*** ce radical avant *s*, *s*, *t*, a d'abord perdu le ***v*** : *je résol(v)s*, et changé ensuite *l* en *u* : *je résoLs*, *je résoUs*.

Au *passé défini* et au *participe passé*, il n'a perdu que le *v* : *je résol(v)us*, *résol(v)u*.

Au *futur* et au *conditionnel présent*, entre le radical déjà changé en *résou*, et les terminaisons *rai*, *rais*, on a placé le *d* euphonique : *je résou(d)rai*, *je résou(d)rais*.

Le *passé défini* est terminé en *us* comme à la troisième conjugaison.

Eh bien, soit, je me RÉSOUS *à donner encore ces trois pistoles.* (Molière.)

La reine, au désespoir de ne rien obtenir,
Se *résout* de se perdre ou de le prévenir. (Corneille.)

J'aime mieux plaider. — Eh ! Monsieur, de quoi parlez-vous là et à quoi vous RÉSOLVEZ-*vous !* (Molière.)

Dieu *résolut* enfin, terrible en sa vengeance,
D'abîmer sous les eaux tous ces audacieux. (Boileau.)

Nous RÉSOLÛMES, *pour hâter nos noces, d'en supprimer les cérémonies superflues.* (Lesage.)

Depuis huit jours, je me suis RÉSOLUE *d'avoir un nom de cour, et de ceux qui emplissent le plus la bouche.* (Dancourt.)

Cesse de badiner, la chose est *résolue.* (Destouches.)

ANCIENNES FORMES. — *Soldre*, dérivé du latin *solvere*, a formé *résoudre* ; il avait les mêmes désinences que *moldre* (moudre). — *Absoudre* a eu successivement pour formes *absoldre*, *assoldre* et *asoldre*.

XX. *Rire.*

Indicatif présent	Je ris, tu ris, il rit; nous rions, vous riez, ils rient.
Imparfait............	Je r*iais*, tu r*iais*, il r*iait*; nous ri*ions*, vous ri*iez*, ils r*iaient*.
Passé défini..........	Je ris, tu ris, il rit; nous rîmes, vous rîtes, ils rirent.
Passé indéfini.........	J'ai ri, etc.
Futur...............	Je rirai, tu riras, il rira; nous rirons, vous rirez, ils riront.
Conditionnel..........	Je rir*ais*, *rais*, *rait*; nous rir*ions*, *riez*, *raient*.
Impératif............	Ris ; rions, riez.
Subjonctif présent.....	Que je rie, que tu ries, qu'il rie ; que nous riions, que vous riiez, qu'ils rient.
Imparfait	Que je risse, que tu risses, qu'il rît ; que nous rissions, que vous rissiez, qu'ils rissent.
Infinitif présent.......	Rire.
Participe présent......	Riant.
Participe passé........	Ri (invariable).

Ainsi se conjugue *Sourire.*

Contrairement aux verbes *dire* et *lire*, qui prennent au *participe présent* l'*s* euphonique pour éviter la rencontre de la voyelle finale

du radical *di*, *li*, avec la voyelle finale de la terminaison *ant*, *rire* conserve la formation régulière et fait RI*ant*, de sorte que sans son participe passé en *i* (*ri*), il ne figurerait pas parmi les verbes irréguliers.

. . . . Qui *rit* d'autrui
Doit craindre qu'en revanche on *rie* aussi de lui. (Molière.)

Le débauché se *rit* des leçons de son père. (Régnier.)

Salut, ô Turcaret! Salut, ô parasite,
Qui *souris* aux bons mots que Turcaret débite. (Ponsard.)

RIEZ *donc!* RIRA *bien qui* RIRA *le dernier.* (J.-J. Rousseau.)

On RIRAIT *d'un historien qui parlerait de la magnificence des rois.* (Fénelon.)

Et le ciel, qui des dents me *rit* à la pareille,
Me bailla gentiment le lièvre par l'oreille. (Régnier.)

XXI. *Suivre.*

Indicatif présent......	Je suis, tu suis, il suit; nous suivons, vous suivez, ils suivent.
Imparfait............	Je suiv*ais*, *ais*, *ait*; nous suiv*ions*, *iez*, *aient*.
Passé défini...........	Je suivis, tu suivis, il suivit; nous suivîmes, vous suivîtes, ils suivirent.
Passé indéfini.........	J'ai suivi, etc.
Futur................	Je suivrai, tu suivras, il suivra; nous suivrons, vous suivrez, ils suivront.
Conditionnel.........	Je suiv*rais*, *rais*, *rait*; nous suiv*rions*, *riez*, *raient*.
Impératif............	Suis; suivons, suivez.
Subjonctif présent.....	Que je suive, que tu suives, qu'il suive; que nous suivions, que vous suiviez, qu'ils suivent.
Imparfait............	Que je suivisse, que tu suivisses, qu'il suivît; que nous suivissions, que vous suivissiez, qu'ils suivissent.
Infinitif présent.......	Suivre.
Participe présent......	Suivant.
Participe passé........	Suivi, suivie; suivis, suivies.

Ainsi se conjugue *Poursuivre*.

A l'*indicatif présent* le *v* a disparu au singulier : *je sui*(v)*s*, *tu sui*(v)*s*, *il sui*(v)*t*.

Il ne faut pas confondre *je suis*, indicatif de *Suivre*, avec *je suis*, indicatif de *Être*.

Marchez devant, je vous SUIS. (Beaumarchais.)

Si la gloire SUIT *votre vie, vous ne manquerez ni d'amis fidèles, ni de protecteurs, ni d'admirateurs.* (Vauvenargues.)

Tu n'as pas remarqué qu'il nous *suivait* de l'œil. (C. Delavigne.)

Rousseau *suivit* Malherbe, et le Brun, sans scrupule,
A *suivi* Malherbe et Rousseau. (F. de Neufchateau.)

Les pauvres bohêmes, alors qu'ils voyagent SUIVIS *de leurs enfants, portent sur leur dos une mauvaise harpe d'un bois grossier, dont ils tirent des sons harmonieux.* (Mme de Staël.)

Il vit passer une dame jolie,
Leste, pimpante, et d'un page *suivie.* (La Fontaine.)

ANCIENNES FORMES. — *Sevre*, *seure*, *sievre*, *sieure*, *suir*, *suire*, *sivre*, *sivir*, *sievir*, *siure*, *sivre*, *soivre*, *sure*, *sore*, telles sont les formes orthographiques qu'offrent, pour le verbe *suivre*, les textes publiés.

Sevre est la forme primitive de la Bourgogne et de la Normandie ; *sivir*, celle de la Picardie; *sivre*, celle de la Champagne et d'une partie de l'Ile-de-France. Le *v* se permuta d'abord en voyelle aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, et, dès le commencement du treizième siècle, ce changement se propagea à l'infinitif, dans les dialectes qui favorisaient les sons larges, d'où les formes *seure*, *siuir*, *siure*. Le participe passé a été : *segut*, *sent*, *sui*, *soit*, *sivi*, *seui*, *suii*.

XXII. *Taire.*

Indicatif présent......	Je tais, tu tais, il tait; nous taisons, vous taisez, ils taisent.
Imparfait............	Je tais*ais*, *ais*, *ait ;* nous tais*ions*, *iez*, *aient.*
Passé défini..........	Je tus, tu tus, il tut; nous tûmes, vous tûtes, ils turent.
Passé indéfini........	J'ai tu, etc.
Futur................	Je tairai, tu tairas, il taira : nous tairons, vous tairez, ils tairont.
Conditionnel..........	Je tair*ais*, *rais*, *rait ;* nous tair*ions*, *riez*, *raient.*
Impératif............	Tais ; taisons, taisez.
Subjonctif présent.....	Que je taise, que tu taises, qu'il taise ; que nous taisions, que vous taisiez, qu'ils taisent.
Imparfait............	Que je tusse, que tu tusses, qu'il tût ; que nous tussions, que vous tussiez, qu'ils tussent.
Infinitif présent.......	Taire.
Participe présent.......	Taisant.
Participe passé........	Tu, tue ; tus, tues.

Il s'emploie très-souvent sous la forme pronominale : *je me tais*, *nous nous taisons; je me taisais*, *nous nous taisions; je me tus*, etc. L'impératif fait : *tais-toi; taisons-nous*, *taisez-vous*.

Ce verbe se conjugue exactement comme *plaire*, et si nous en avons donné la conjugaison à part, c'est que nous avons craint que l'étrangeté de certaines formes, telles que *nous tûmes*, *vous tûtes*, n'embarrassât quelques-uns de nos lecteurs.

Dans la prononciation, quelques personnes de ce verbe peuvent se confondre avec certaines autres du verbe *tuer : je tus*, *je tue ; il se tut*, *il se tue*, etc.

Vous vous TAISEZ *exprès et me laissez parler par belle malice.* (Molière).

. . . . Arrêtez. — Je m'arrête,
J'écoute, *je me tais !* — C'est sûr, avec sa tête,
Il perdrait tout d'un mot. . . . . (C. Delavigne.)

Il se TUT *et se mit à une fenêtre du côté de la rivière.* (A. de Vigny.)

TAISEZ-*vous*, TAISEZ-*vous*, *enfant*, *il n'y a pas un brin de raison dans tout ce que vous dites.* (Beaumarchais.)

ANCIENNES FORMES. — La forme primitive de ce verbe est *tasir* ou *tare*, d'où *taisir*, *taire*, puis *teisir*, *teire*, *tesir*, *tere*. Outre ces formes, on disait encore en Normandie *teiser*, *taser*, *taiser*.

XXIII. *Vivre.*

Indicatif présent......	Je vis, tu vis, il vit ; nous vivons, vous vivez, ils vivent.
Imparfait............	Je vivais, tu vivais, il vivait ; nous vivions, vous viviez, ils vivaient.
Passé défini..........	Je vécus, tu vécus, il vécut ; nous vécûmes, vous vécûtes, ils vécurent.
Passé indéfini.........	J'ai vécu, etc.
Futur................	Je vivrai, tu vivras, il vivra ; nous vivrons, vous vivrez, ils vivront.
Conditionnel.........	Je vivrais, tu vivrais, il vivrait ; nous vivrions, vous vivriez, ils vivraient.
Impératif............	Vis ; vivons, vivez.
Subjonctif présent.....	Que je vive, que tu vives, qu'il vive ; que nous vivions, que vous viviez, qu'ils vivent.
Imparfait............	Que je vécusse, que tu vécusses, qu'il vécût ; que nous vécussions, que vous vécussiez, qu'ils vécussent.
Infinitif présent.......	Vivre.
Participe présent......	Vivant.
Participe passé........	Vécu *(invariable)*.

Ainsi se conjuguent les composés : *Vivre*, *Revivre*, *Survivre*.

Au *passé défini*, au *participe passé* et aux temps qui en dérivent, ce verbe subit une très-grande altération du radical, qui devient *véc*, sans qu'on puisse expliquer la présence du *c* autrement que par celui qui se rencontre au parfait des Latins *vicsi* (vixi). A tous les autres temps, ce verbe se conjugue comme *suivre ;* il prend le *v* dans les mêmes circonstances.

Je n'ai pas d'ambition, je VIS *petitement.* (Lamartine.)

Je VIS *au jour la journée, et je n'ai pas encore le courage de rien décider.* (Mme de Sévigné.)

L'homme *vit* par son âme et l'âme est sa pensée. (Thomas.)
Il *vivait*, pour souffrir des siècles par moments. (C. Delavigne.)

Qui A VÉCU *un seul jour* A VÉCU *un siècle.* (La Bruyère.)

*Regrette-t-on qu'Alexandre n'*AIT *pas* VÉCU *plus longtemps pour donner d'autres batailles, comme on pleure que Racine ait refusé à la scène de nouveaux chefs-d'œuvre après Athalie ?* (P.-L. Courier.)

Telle fut, durent le temps qu'elle VÉCUT, *la foi persévérante de la reine.* (Fléchier.)

Garde-toi tant que tu *vivras*
De juger les gens sur la mine. (La Fontaine.)

O prince, vous VIVREZ *éternellement dans ma mémoire.* (Bossuet.)

On a trouvé quelquefois des enfants égarés dans les bois et VIVANT *comme des brutes.* (Voltaire.)

. . . Il est aux enfers des chaudières bouillantes
Où l'on plonge à jamais les femmes mal *vivantes.* (Molière.)

Au dix-septième siècle, on disait encore quelquefois *je véquis* pour *je vécus :*

Les premiers chrétiens VÉQUIRENT *dans la terreur.* (Fléchier.)

Ce fameux conquérant, ce fameux Sésostris,
Qui jadis en Egypte, au gré des destinées,
Véquit de si longues années,
N'a vécu qu'un jour à Paris. (Racine.)

ANCIENNES FORMES. — Le verbe *vivre* faisait, au passé défini, avec affaiblissement de l'*i* en *e*, *vesqui*, *veski*, *vesqi*, *veschi*; au participe passé : *vescu*, *veschu*, et, vers la fin du douzième siècle, *vesqui*; à l'imparfait du subjonctif : *vesquiesse*.

VERBES DÉFECTIFS.

Tableau des verbes défectifs.

PREMIÈRE CONJUGAISON.

Ambler.	Cuider.	Intégrer.	Puer.
Baster.	Impugner.		

DEUXIÈME CONJUGAISON.

Brouir.	Faillir.	Issir.	Quérir.
Défaillir.	Férir.	Mésavenir.	Saillir.
Ébouillir.	Gésir.	Ouïr.	Surgir.
S'enfuir.			

TROISIÈME CONJUGAISON.

Apparoir.	Déchoir.	Messeoir.	Seoir.
Choir.	Démouvoir.	Pleuvoir.	Souloir.
Chaloir.	Dépourvoir.	Pouvoir.	Surseoir.
Comparoir.	Échoir.	Promouvoir.	
Condouloir (se).	Falloir.	Ravoir.	

QUATRIÈME CONJUGAISON.

Absoudre.	Accroire.	Attraire.	Conjoindre.
Bruire.	Clore.	Braire.	Éclore.
Courre.	Décroire.	Confire.	Épandre.
Empreindre.	Enceindre.	Ensuivre (s').	Imboire.
Forclore.	Forfaire.	Frire.	Méfaire.
Luire.	Malfaire.	Mécroire.	Raire.
Paître.	Parfaire.	Poindre.	Soudre.
Renaître.	Repaître.	Semondre.	Traire.
Sourdre.	Suffire.	Tistre.	

PREMIÈRE CONJUGAISON.

1. *Ambler.*

(Aller l'amble.)

Il ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes :

C'est une haquenée qui AMBLE *agréablement.* (Richelet.)

II. *Baster.*

(Suffire.)

Il est vieux et ne s'emploie que dans quelques phrases familières: BASTE *pour cela*, ou seulement *Baste.*

J'ai fait trois mille vers : allons, c'est à merveille.
Baste, il faut s'en tenir à sa vocation. (A. de Musset.)

III. *Cuider.*

(Croire.)

Il n'est employé depuis le seizième siècle que dans le style naïf ou burlesque :

Tel, comme dit Merlin, *cuide* engeigner autrui,
Qui souvent s'engeigne soi-même. (La Fontaine.)

Chasoun CUYDE *avoir la meilleure femme.* (Ancien proverbe.)

IV. *Impugner.*

(Attaquer, combattre une opinion.)

Il est usité seulement à l'infinitif présent : *Je n'oserais* IMPUGNER *l'opinion d'un si grand philosophe.* IMPUGNER *un acte, un titre.*

V. *Intégrer.*

(Trouver l'intégrale d'une quantité différentielle.)

Il ne se dit que dans cette phrase : INTÉGRER *une différentielle.*

VI. *Puer.*

(Sentir mauvais.)

Il n'a que les temps suivants : *Indicatif présent :* je pue, tu pues, il pue ; nous puons, vous puez, ils puent. *Imparfait :* je puais ; nous puïons, etc. *Futur :* je puerai ; nous puerons. *Conditionnel :* je puerais ; nous puerions. *Infinitif présent :* puer. *Participe présent :* puant. *Participe passé :* pué (*invariable*).

Il PUE *étrangement son ancienneté.* (Molière.)

Il affecta une joie qui PUAIT *le parti et le dessein à ne s'y pouvoir méprendre.* (Saint-Simon.)

DEUXIÈME CONJUGAISON.

I. *Brouir.*

(En parlant de l'action du soleil, Dessécher les productions végétales.)

Il ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes et au participe passé : *Le soleil, après la gelée,* A BROUI *les feuilles des arbres. Epi* BROUI. *Feuilles* BROUIES.

II. *Défaillir.*

(Faire défaut ; Dépérir ; Tomber en faiblesse.)

Il n'est plus usité qu'au pluriel de l'*indicatif présent :* nous défaillons ; à l'*imparfait :* je défaillais, etc. ; au *passé défini :* je défaillis, etc. ; au *passé indéfini :* j'ai défailli, etc., et à l'*infinitif :* défaillir.

Leur âge *défaudra* plus tôt que la matière. (Régnier.)

Quand les sommets de la société chancellent et s'affaissent, c'est que depuis longtemps déjà la base DÉFAILLE *et s'écroule.* (Dupanloup.)

Toutes les forces de mon âme DÉFAILLENT *au seul soupçon de ce malheur.* (J.-J. Rousseau.)

Une nuit le garde-malade lui-même se vit au moment de DÉFAILLIR. (L. Reybaud.)

III. *Ébouillir.*

(Diminuer à force de bouillir.)

Il ne s'emploie qu'à l'infinitif et au participe passé : *Ne laissez point tant* ÉBOUILLIR *le pot. Cette sauce est trop* ÉBOUILLIE.

IV. *S'enfuir.*

(Fuir de quelque lieu.)

Il se conjugue comme *fuir* avec deux pronoms : je m'enfuis, nous nous enfuyons ; je m'enfuyais, nous nous enfuyions, etc. ; mais il n'a pas de première ni de deuxième personne du singulier au *subjonctif imparfait.* Il fait à l'*impératif :* enfuis-toi ; enfuyons-nous, enfuyez-vous. *Participe passé :* s'étant enfui, s'étant enfuie ; s'étant enfuis, s'étant enfuies.

Précédé du verbe *faire*, il perd le second pronom : *Vous me ferez enfuir*, et non pas *Vous me ferez* M'*enfuir.*

*Après avoir ouvert une porte avec peine, je m'*ENFUIS *dans ma chambre.* (J.-J. Rousseau.)

Il me vient très-souvent, contre mes rivaux, des idées qui S'ENFUIENT *au grand jour*. (Voltaire.)

Un maître fou qui, dit-on,
Fit jadis mainte fredaine,
Des loges de Charenton
S'est enfui l'autre semaine. (Béranger.)

Elles nous dirent des injures en S'ENFUYANT. (Chateaubriand.)

V. *Faillir.*

(Errer, se tromper, faire mal.)

Indicatif présent......	Je faux, tu faux, il faut ; nous faillons, vous faillez, ils faillent.
Imparfait............	Je faill*ais*, *ais*, *ait* ; nous faill*ions*, vous faill*iez*, ils faill*aient*.
Passé défini...........	Je faill*is*, *is*, *it* ; nous faill*îmes*, *îtes*, *irent*.
Passé indéfini.........	J'ai failli, etc.
Futur................	Je faudrai, tu faudras, il faudra ; nous faudrons, vous faudrez, ils faudront.
Conditionnel présent...	Je faudr*ais*, *rais*, *rait* ; nous faudr*ions*, *riez*, *raient*.
Subjonctif imparfait...	Que je faill*isses*, *isses*, *ît* ; que nous faill*issions*, *issiez*, *issent*.
Infinitif..............	Faillir.
Participe présent......	Faillant.
Participe passé........	Failli, faillie ; faillis, faillies.

Plusieurs de ces temps sont peu usités. L'*impératif* et le *subjonctif présent* manquent entièrement.

REMARQUE. — Le radical *fail* s'est changé en *fau* devant les terminaisons du singulier de l'*indicatif présent*, qui se sont elles-mêmes altérées aux deux premières personnes : *je faux*, *tu faux*, et devant les terminaisons du *futur* et du *conditionnel*, en intercalant le *d* euphonique : *je fau*(d)*rai*.

Le temps ne FAUT *pas plus ici qu'à Berlin pour écrire un mémoire.* (Chateaubriand.)

J'ai surgi dans une seconde île déserte plus inconnue, plus charmante que la première, et où le plus cruel accident FAILLIT *à nous confiner à jamais.* (J.-J. Rousseau.)

Il *a* déjà vingt fois *failli* me compromettre. (Etienne.)

Soyez amant, vous serez inventif ;
Tour ni détour, ruse ni stratagème
Ne vous *faudront*. . . . . (La Fontaine.)

Les Français sous l'ancienne monarchie tenaient pour constant que le roi ne pouvait jamais FAILLIR. (A. de Tocqueville.)

VI. *Férir.*

(Frapper.)

Vieux mot qui n'est plus usité que dans cette phrase : *Sans coup férir*, c'est-à-dire Sans se battre, sans en venir aux coups : *On prit la ville* SANS COUP FÉRIR.

Vous vous seriez vengé SANS COUP FÉRIR. (P.-L. Courier.)

Son *participe passé*, féru, férue, n'est usité au propre qu'en termes d'art vétérinaire : *Ce cheval a le tendon* FÉRU.

La sentence pressée aux pieds nombreux de la poésie me FIERT *d'une plus vive secousse?* (Montaigne.)

Quoi, tu penserais que tes yeux EUSSENT FÉRU *ma poitrine au défaut de la cuirasse ?* (Cyrano de Bergerac.)

ANCIENNES FORMES. — Ce verbe était autrefois usité dans les temps suivants : Indicatif présent : *fier*, *fiert*, *ferons*, *fereiz*, *fierent*. — Impératif : *fier*, *ferons*, *fereiz*. — Subjonctif présent : *fiere* et *fierge*. — Le passé défini et le participe passé étaient *feri* et *feru;* la première forme était plus usitée pour le passé défini; la seconde pour le participe.

VII. *Gésir.*

(Être couché.)

Il n'est employé qu'aux temps et aux personnes qui suivent : *Indicatif présent :* il gît; nous gisons, vous gisez, ils gisent. *Imparfait :* je gisais, tu gisais, il gisait; nous gisions, vous gisiez, ils gisaient. *Participe présent :* gisant. L'infinitif *gésir* n'est plus usité.

Peuples, rois, vous mourrez, et vous, villes, aussi ;
Là *gît* Lacédémone, Athènes fut ici. (Racine.)

Les matières premières de toutes les industries GISENT *à l'état brut autour de nous.* (Blanqui.)

Nos deux Anglais, laissés sanglants, rendus,
Gisaient tous deux sur la terre étendus. (Voltaire.)

ANCIENNES FORMES. — Il avait pour infinitif *gésir*, *gessir* et *jesir*, qui se changèrent en *gisir* et *gire ;* il faisait au présent de l'indicatif *giz* et *gis ;* à l'imparfait, *gisoie ;* au passé défini, *jus*, *jiu* et *jeu ;* au futur, *girrai* et *gerrai ;* au conditionnel, *girrois*, *gerroi;* au présent du subjonctif, *gise*, *giese ;* à l'imparfait, *jeuisse*, *geusse ;* au participe présent, *gesant*, *gisant ;* au participe passé, *geut*, *geu*, *jeut*.

VIII. *Issir.*

(Venir, provenir, sortir de.)

Il n'est resté de ce verbe que le *participe passé :* issu, issue; issus, issues. L'infinitif *issir* n'est plus en usage. *Marie, femme de Maximilien, était* ISSUE *des ducs de Bourgogne.*

ANCIENNES FORMES. — *Eissir* formé d'*exire*, latin, est la forme primitive de ce verbe, qui eut pour variantes *essir*, *assir*, *eissir*, *issir oissir* et *isser*. — Indicatif présent : *Is*, *is*, *ist*, *issons*, *isseiz*, *issent*. — Imparfait : *Eissoie*, *eissaie*, *issoie*, *isseie*. — Passé défini : *Issi*, *eissi*, *issu*. — Futur : *Eisserai*, *isserai*, *istrai*, *isterai*. — Subjonctif présent : *Isse*, *eisse*. — Participe présent : *Issant*. — Participe passé : *Issu*, *iessu*, et rarement *issi*.

IX. *Mésavenir.*

(Arriver malheur.)

Il ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes et à l'infinitif; encore n'est-il pas d'un usage très-fréquent : *Votre cause est bonne; il ne saurait vous en* MÉSAVENIR. *Il a pris toutes les sûretés convenables, de peur qu'il ne lui en* MÉSAVÎNT.

X. *Ouïr.*

(Entendre.)

Indicatif présent......	J'ois, tu ois, il oit; nous oyons, vous oyez, ils oient.
Imparfait............	J'oyais, tu oyais, il oyait; nous oyions, vous oyiez, ils oyaient.
Passé défini..........	J'ouïs, tu ouïs, il ouït; nous ouîmes, vous ouîtes, ils ouïrent.
Passé indéfini........	J'ai ouï, etc.
Futur................	J'oirai, tu oiras, il oira; nous oirons, vous oirez, ils oiront.
Conditionnel présent...	J'oirais, tu oirais, il oirait; nous oirions, vous oiriez, ils oiraient.
Impératif............	*Point de deuxième personne du singulier.* Oyons, oyez.
Subjonctif présent.....	Que j'oie *ou* que j'oye, es, e; que nous oyions, que vous oyiez, qu'ils oient *ou* qu'ils oyent.
Imparfait............	Que j'ouïsse, ïsses, ït; ïssions, ïssiez, ïssent.
Impératif............	Ouïr.
Participe présent......	Oyant.
Participe passé........	Ouï, ouïe; ouïs, ouïes.

Depuis le commencement du dix-huitième siècle, on ne se sert plus guère de ce verbe qu'à l'*infinitif*, au *participe* et aux *temps composés*.

On a dit longtemps *j'ouïrai*, *tu ouïras*, etc.; *j'ouïrais*, *tu ouïrais*, etc. : *Le dimanche la messe* OUÏRAS.

REMARQUE. — On écrit sans accent circonflexe les deux premières personnes du pluriel du *passé défini* et la troisième personne du singulier du *subjonctif imparfait*.

Tous les autres temps remontent au delà du seizième siècle.

> *J'oy*, ce semble, quelqu'un de ces nouveaux docteurs,
> Qui, d'estoc et de taille, estrillent les autheurs. (Régnier.)
>
> Et vous *oyiez* toujours ma plainte doucement. (Sarrasin.)

Comme au plus long OIREZ *cy-après.* (De Villeneuve.)

A condition que je n'en OYE *jamais parler.* (Malherbe.)

> Je te garde un oiseau qui, m'*oyant* tout le jour
> Dire : J'aime Orillis, le redit à son tour. (Sarrasin.)

XI. *Quérir.*

(Chercher.)

Il ne s'emploie qu'à l'*infinitif* et précédé des verbes *aller*, *venir*, *envoyer* : *Allez me* QUÉRIR *du vin. Je l'ai envoyé* QUÉRIR *du pain. Je*

viens QUÉRIR *un médecin.* Cet infinitif est même peu usité aujourd'hui. Son dérivé *Requérir* est seul employé aux temps simples :

Gens de bien ayment le jour; et les méchants QUIÈRENT *ténèbres.*
(Ancien proverbe.)

XII. *Saillir.*

(Jaillir, sortir avec impétuosité.)

Ce verbe n'est employé qu'aux troisièmes personnes et au présent de l'infinitif : *Il saillit*, *ils saillissent; il saillissait*, *ils saillissaient; il saillit*, *ils saillirent; il a sailli; il saillira*, *ils sailliront; il saillirait*, *ils sailliraient; qu'il saillisse*, *qu'ils saillissent; qu'il saillît*, *qu'ils saillissent; saillir; saillissant; sailli*, *ie.*

Il suit le modèle *Finir.*

Nécessité faict gens mesprendre,
Et faim *saillir* le loup des bois. (Villon.)

XIII. *Saillir.*

(Être en saillie.)

Il n'est usité qu'aux troisièmes personnes : *Il saille*, *ils saillent; il saillait*, *ils saillaient; il saillit*, *ils saillirent; il a sailli*, *ils ont sailli; il saillera*, *ils sailleront; il saillerait*, *ils sailleraient; qu'il saille*, *qu'ils saillent; qu'il saillît*, *qu'ils saillissent; saillir; saillant; sailli*, *ie.*

Il suit le modèle *Tressaillir.*

La statuaire hellénique a su enfermer et faire SAILLIR, *sous la perfection majestueuse de la forme, toutes les émotions de l'âme.* (Villemain.)

XIV. *Surgir.*

(Arriver, aborder; Sortir, s'élever au-dessus de.)

Dans le premier sens, il a vieilli et il ne s'emploie guère qu'à l'infinitif : SURGIR *au port.*

Dans la seconde acception, il s'emploie à peu près à tous les temps, mais seulement aux troisièmes personnes : *Des difficultés* ONT SURGI *de la discussion.*

TROISIÈME CONJUGAISON.

I. *Apparoir.*

(Être évident, manifeste.)

Il n'est usité qu'à l'*infinitif* et à la troisième personne du singulier de l'*indicatif présent : Comme il* APPERT *par le jugement du*

tribunal. Il a fait APPAROIR *de son bon droit.*—L'infinitif a vieilli.

La langue moderne a rejeté ce verbe et le simple *paroir*, et adopté la forme inchoative *paraître*, à laquelle on rattache aussi le passé défini, *je parus*, et le participe passé, *paru*, qui, à proprement parler, appartiennent au radical, *paroir*.

Paroir avait pour composés : *apparoir*, *comparoir*, *disparoir*, en Bourgogne et dans le sud de la Picardie ; *parir*, en Picardie ; *parer*, en Normandie ; *pareir*, dans les dialectes mixtes.

II. *Chaloir.*

(Importer.)

Il ne se dit guère que dans cette phrase : *Il ne m'en* CHAUT, il ne m'importe pas.

ANCIENNES FORMES. — Il a eu pour infinitif *chaloir*, en Bourgogne ; *caloir*, en Picardie ; *chaler* et *chaleir*, en Normandie. Il s'est toujours employé impersonnellement, et faisait au présent de l'indicatif *chalt*, *calt*, *chaut*; au passé défini, *chalust*, *chalut*, *calut* ; au présent du subjonctif, *chaille ;* à l'imparfait du subjonctif, *chalust*, *chalut*, et *chalsist*, *chausist*.

A riche homme n'en CHAULT *qui amy luy soit. (Ancien proverbe.)*

Le sage dit : Vaille que vaille,
Du gouvernement ne te *chaille ;*
Tel qu'il est le faut embrasser ;
Toy, fai-bien : ne trouble ta vie
Du temps ni de la seigneurie ;
Les plus chargez laisse passer. (J.-A. de Baïf.)

III. *Choir.*

(Tomber, être porté de haut en bas par son propre poids ou par impulsion.)

Il ne se dit guère qu'à l'*infinitif : Prenez garde de choir*. L'Académie cite aussi le participe *chu*, *chue*, qui fut primitivement *chu*, *chute*, comme on le voit dans *chape-chute*. Le *futur* n'est usité que dans le style naïf et badin ; tout le monde connaît cette expression de Perrault : *Tirez la chevillette*, *la bobinette* CHERRA.

ANCIENNES FORMES. — Primitivement, on a dit *chaors ;* il faisait, au présent de l'indicatif, *chiet*, *ciet*, *chit*, *chieent*, *chaient*, *cheent ;* à l'imparfait, *caoit*, *chioit ;* le passé défini avait pour formes : *chai*, *cai*, *kai*, *chei*, *cheumes*, *cheurent ;* le futur : *charrai*, *carrai*, *cherrai*, *charrons*, *charront ;* le participe présent : *chaant*, *caant*, *chéant ;* le participe passé : *chaut*, *chaet*, *cheut*.

A renart endormy ne luy CHET *rien en la gorge. (Ancien proverbe.)*

IV. *Comparoir.*

(Se présenter en justice.)

Terme de pratique, qui n'est plus usité que dans ces phrases : *Être assigné à comparoir ; Recevoir une assignation à* COMPAROIR ; et encore lui préfère-t-on *comparaître*.

Il s'employait au seizième siècle dans toutes les acceptions de *comparaître*, comme *apparoir* dans celles de *apparaître*.

Cela couvroit grandement ceste defectuosité; et qui plus est, faisoit davantage APPAROIR *la gentillesse de son courage.* (Amyot.)

V. *Se condouloir.*

(Participer à la douleur de quelqu'un.)

Il ne s'emploie qu'à l'*infinitif* et est vieux : SE CONDOULOIR *avec quelqu'un.* Voy. DOULOIR.

VI. *Déchoir.*

(Tomber dans un état moins brillant que celui où l'on a été.)

Indicatif présent	Je déchois, tu déchois, il déchoit; nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient.
Imparfait	Je déchoyais ; nous déchoyions.
Passé défini	Je déchus, nous déchûmes.
Futur	Je décherrai ; nous décherrons.
Conditionnel	Je décherrais ; nous décherrions.
Impératif	Déchois ; déchoyons, déchoyez.
Subjonctif présent	Que je déchoie, que tu déchoies, qu'il déchoie ; qu'ils déchoient.
Imparfait	Que je déchusse ; que nous déchussions.
Participe passé	Déchu, déchue ; déchus, déchues.

Le participe présent manque.

Les temps composés, qui sont d'un usage fréquent, prennent l'auxiliaire *avoir* ou l'auxiliaire *être*, selon le sens : *Depuis ce moment, il* A DÉCHU *de jour en jour. Il* EST DÉCHU *de son crédit. Les hommes* FURENT DÉCHUS *des promesses faites à leurs pères.*

Le corps de l'homme n'est pas plutôt arrivé à son point de perfection, qu'il commence à DÉCHOIR. (Buffon.)

Les Américains ne voulurent pas DÉCHOIR *de la glorieuse condition de citoyens.* (Mignet.)

Il est tellement DÉCHU *dans l'esprit des siens, qu'il devient un objet de mépris.* (Bossuet.)

VII. *Démouvoir.*

(Faire qu'une personne se désiste de quelque prétention.)

Il n'est guère usité qu'à l'*infinitif*, et il est vieux.

VIII. *Dépourvoir.*

(Dégarnir de ce qui est nécessaire.)

Il ne s'emploie qu'au *passé défini*, à l'*infinitif* et au *participe passé* : *Il le* DÉPOURVUT *de tout. Il ne faut pas* DÉPOURVOIR *de muni-*

tions une place de guerre. Il S'EST DÉPOURVU *de tout pour élever ses enfants.*

Nous naissons DÉPOURVUS *de tout.* (J.-J. Rousseau.)
Une femme DÉPOURVUE *de toute espèce d'agrément.* (Mme de Staël.)

IX. *Se douloir.*

(Se plaindre, s'abandonner à sa douleur.)

La Bruyère a regretté ce mot, qui est tout à fait inusité. Les écrivains du seizième siècle en faisaient un fréquent usage, surtout à l'infinitif et au présent de l'indicatif :

. . . Le vrai deuil, sais-tu bien qui le porte ?
C'est celui-là qui sans témoin *se deult.* (Marot.)

Mais ce dont je *me deuls* est bien une autre chose. (Régnier.)

Femme se plaint, femme *se deult*,
Femme pleure quand elle veut. (*Ancien proverbe.*)

IX. *Échoir.*

(Être désigné par le sort ou par le hasard ; Arriver à un temps préfix.)

A l'indicatif présent, il n'est guère usité qu'à la troisième personne du singulier, *il échoit*, qu'on prononce et qu'on écrit même quelquefois *il échet.* — *J'échus; j'écherrai; j'écherrais; que j'échusse; échéant; échu, ue; échus, ues.*

Ce verbe se dit des personnes et des choses : J'ÉCHUS *au vainqueur avec mes compagnes. J'espère que le bon lot m'*ÉCHERRA. *Le premier terme* ÉCHOIT *à la Saint-Jean.*

L'homme de bon goût à qui ÉCHERRAIT *un appartement de cette espèce pourrait avec un ciseau abattre tous ces herbages.* (Piron.)

Le second terme *échu*, l'autre lui redemande
Sa maison, sa chambre et son lit. (La Fontaine.)

Les tribuns proposèrent un édit que le sénat et le peuple romain fût mi-parti en deux parts, et que ceux à qui il ÉCHERROIT *par le sort demeurassent à Rome, les autres allassent habiter en la ville de Veies nouvellement conquise.* (Amyot.)

Aux bons MESCHET-*il? (Ancien proverbe.)*

Pour les anciennes formes, voyez CHOIR.

X. *Falloir.*

(Il est nécessaire, il est obligatoire.)

Il faut; il fallait; il fallut; il a fallu; il faudra; il faudrait; qu'il faille; qu'il fallût; *point de participe présent; participe passé,* fallu *(invariable).*

. . . Il nous *faut* un chef, s'il vous *faut* des soldats. (C. Delavigne.)

Il EÛT FALLU *sortir de mon chemin.* (Chateaubriand.)

Quoiqu'il FAILLE *à l'éléphant un prodigieux volume d'herbes, il n'a cependant pas plusieurs estomacs.* (Buffon.)

Quand *falloir* est employé dans le sens de *manquer*, il est précédé de *se*, pronom personnel, et de *en : Il s'en faut beaucoup ; il s'en fallait de beaucoup ; il s'en était fallu*, etc.

Il S'EN FALLAIT *beaucoup que la famille de Descartes lui rendît justice.* (Thomas.)

XI. *Messeoir.*

(N'être pas convenable.)

Il ne s'emploie qu'à la troisième personne et seulement aux temps suivants : *Il messied, ils messiéent ; il messeyait, ils messeyaient ; il messiéra, ils messiéront ; il messiérait, ils messiéraient ; qu'il messiée, qu'ils messiéent ; messeyant.* L'infinitif n'est plus en usage. *Cette couleur* MESSIED *à votre âge.*

Cette maigreur est leste et ne te *messied* point ;
Que je la troquerais contre mon embonpoint ! (E. Augier.)

XII. *Pleuvoir.*

(Tomber de l'eau.)

Il pleut ; il pleuvait ; il plut ; il a plu ; il pleuvra ; il pleuvrait ; qu'il pleuve ; qu'il plût ; pleuvant ; plu, invariable.

Il y en a qui ne sont pas si aises d'être à couvert quand il PLEUT, *que de voir ouiller les autres qui sont dehors.* (H. de Balzac.)

Les biens et les honneurs *pleuvaient* sur sa personne. (La Fontaine.)

Que le courroux du ciel, allumé par mes vœux,
Fasse *pleuvoir* sur elle un déluge de feux. (Corneille.)

. . . . . . Par moments, mes pleurs *pleuvant* encore
M'éveillaient en tombant. . . . . (Lamartine.)

XIII. *Pouvoir.*

(Avoir la faculté de faire.)

Indicatif présent.......	Je peux ou je puis, tu peux, il peut; nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent.
Imparfait.............	Je pouvais ; nous pouvions.
Passé défini..........	Je pus, tu pus, il put ; nous pûmes, vous pûtes, ils purent.
Passé indéfini.........	J'ai pu.
Futur.................	Je pourrai ; nous pourrons.
Conditionnel présent...	Je pourrais ; nous pourrions.
Point d'impératif.	
Subjonctif présent.....	Que je puisse ; que nous puissions.

Imparfait............ Que pusse; que nous pussions.
Participe présent...... Pouvant.
Participe passé........ Pu *(invariable)*.

Je puis est plus usité que *je peux;* et *puis-je?* est la seule forme en usage dans l'interrogation.

> Je *puis* faire les rois, je *puis* les déposer;
> Cependant de mon cœur je ne *puis* disposer. (Racine.)

L'honneur ne PEUT *s'acquérir sans travail, et la sagesse sans expérience.* (Fléchier.)

J'épargne pour le temps où mes yeux s'affaibliront et où je ne POURRAI *plus coudre aussi vite.* (Lamartine.)

Les prix de l'Académie ONT PU, *depuis un certain nombre d'années, contribuer au maintien du goût.* (La Harpe.)

Les âges suivants ont trop bien confirmé le jugement de Boileau sur Racine pour que l'on en PUISSE *appeler.* (P.-L. Courier.)

XIV. *Promouvoir.*

(Avancer, élever à quelque dignité.)

Il est d'usage seulement à l'infinitif et au participe passé: *Ce prince fut* PROMU *à l'empire. Il sera* PROMU *à la dignité de pair. Se faire* PROMOUVOIR *aux ordres sacrés.*

XV. *Ravoir.*

(Avoir de nouveau; recouvrer.)

Il n'est usité qu'à l'infinitif: *J'avais un logement commode, je veux essayer de le* RAVOIR. *Nous plaidons pour* RAVOIR *notre bien.*

Il nous semble qu'il a été charmé de vous revoir et de vous RAVOIR. (Mme de Sévigné.)

> Il faut me le *ravoir*, ce corps qui m'est si cher. (C. Delavigne.)

Les autres temps sont du style burlesque:

> Agnès en tremble, et l'entend qui marmotte
> Entre ses dents: « Je *raurai* ma culotte. » (Voltaire.)

XVI. *Seoir.*

Dans le sens d'*être placé*, *situé*, il n'est d'usage qu'aux participes: *séant*, *séante; sis*, *sise*.

Dans le sens d'*être convenable*, il ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes, et seulement aux temps suivants: *il sied*, *ils siéent; il seyait*, *ils seyaient; il siéra*, *ils siéront; il siérait*, *ils siéraient; qu'il siée*, *qu'ils siéent; seyant.*

L'infinitif n'est plus en usage.
Ce verbe est *intransitif* dans les deux sens.

Il SIED *bien à un homme qui n'est plus jeune d'oublier qu'il l'a été.* (Saint-Évremont.)

Elle n'aime point ce qui brille, mais ce qui SIED. (J.-J. Rousseau.)

XVII. *Souloir.*

(Avoir coutume.)

Il ne se dit qu'à l'imparfait : *Louis XII souloit dîner de bonne heure*. Il est vieux.

Le chemin qui plain *souloit* estre
Illec en deux si se depart. (Saint-Gelais.)

Je demeure en mon image visible en ce monde, vivant, voyant et conversant entre gens d'honneur et mes amis, comme je SOULOIS. (Rabelais.)

XVIII. *Surseoir.*

Indicatif présent......	Je sursois, tu sursois, il sursoit ; nous sursoyons, vous sursoyez, ils sursoient.
Imparfait............	Je sursoyais, nous sursoyions.
Passé défini..........	Je sursis, nous sursîmes.
Futur...............	Je surseoirai, nous surseoirons.
Conditionnel présent...	Je surseoirais, nous surseoirions.
Impératif............	Sursois ; sursoyons.
Subjonctif présent.....	Que je sursoie, que nous sursoyions.
Imparfait............	Que je sursisse, que nous sursissions.
Participe présent......	Sursoyant.
Passé...............	Sursis, sursise.

Ce verbe s'emploie comme transitif : *Surseoir une délibération;* et plus souvent comme intransitif : *Surseoir à un jugement*.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

I. *Absoudre.*

(Renvoyer de l'accusation, acquitter.)

Indicatif présent.......	J'absous, tu absous, il absout ; nous absolvons, vous absolvez, ils absolvent.
Imparfait............	J'absolvais ; nous absolvions.
Futur...............	J'absoudrai ; nous absoudrons.
Conditionnel présent...	J'absoudrais ; nous absoudrions.
Point de passé défini.	
Impératif............	Absous ; absolvons.
Subjonctif présent.....	Que j'absolve ; que nous absolvions.
Participe présent......	Absolvant.
Participe passé........	Absous, absoute ; absous, absoutes.

Ainsi se conjugue *Dissoudre*.

Dans l'exercice de la magistrature, il fut sans passion, comme les lois qui ABSOLVENT *et qui punissent sans aimer et sans haïr.* (Montesquieu.)

Le ministre qui vous ABSOUT *témérairement ne vous délie pas.* (Massillon.)

Le mot qui m'*absoudrait*, je n'ose plus le dire. (E. Augier.)

Les prêtres m'*ont absous*. — Vain espoir! vous sentez
Peser sur vos douleurs trente ans d'iniquités. (C. Delavigne.)

Elle fut ABSOUTE *à pur et à plein.* (Académie.)

Tels arrêts nous renvoient ABSOUS *qui sont infirmés par la voix publique.* (La Bruyère.)

Dans quelques écrivains du seizième siècle, on trouve la troisième personne *absoudent*, et le passé défini *j'absolus* :

Quand on a plumé la poule et le poussin, les pères de la société ABSOUDENT. *(Caquets de l'accouchée.)*

Le peuple thébain, lequel, ayant mis en justice d'accusation capitale ses capitaines pour avoir continué leur charge outre le temps qui leur avoit été prescrit et préordonné, ABSOLUT *à toute peine Pélopidas.* (Montaigne.)

Pour les anciennes formes, voir RÉSOUDRE.

II. *Accroire.*

(Faire croire ce qui n'est pas.)

Il n'est usité qu'à l'*infinitif* et accompagné du verbe *faire : Vous voudriez bien nous* FAIRE ACCROIRE *que vous êtes venu.*

Rattachez à ce verbe cette locution verbale : *S'en faire accroire.*

Je le mène par le nez et je lui FAIS ACCROIRE *ce que je veux.* (Regnard.)

Alcmène lui FIT ACCROIRE *qu'elle avait reçu une visite de Jupiter.* (Fénelon.)

Ce n'est pas à moi que vous en FEREZ ACCROIRE. (Lesage.)

III. *Attraire.*

(Attirer par un appât.)

Il est vieux et ne s'emploie qu'à l'infinitif :

Le sel est bon pour ATTRAIRE *les pigeons.* (Académie.)

Parfois on peut donner, pour les galants *attraire* :
A ces petits présents je ne suis point contraire. (Régnier.)

IV. *Braire.*

(Se dit d'un âne qui crie.)

Il n'est guère usité qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes de l'indicatif, *il brait*, *ils braient ;* du futur, *il braira*, *ils brairont*, et du conditionnel, *il brairait*, *ils brairaient*.

Au figuré, il peut s'employer aux premières et aux secondes personnes.

L'âne BRAIT, *ce qui se fait par un cri très-long, très-désagréable et discordant, par dissonances alternatives de l'aigu au grave et du grave à l'aigu.* (Buffon.)

Il se mettait à BRAIRE *trois fois de toute sa force, et le peuple répondait en chœur.* (Voltaire.)

V. *Bruire.*

(Rendre un son confus.)

Il n'est en usage qu'à l'infinitif, à la troisième personne du singulier de l'indicatif présent, *il bruit*, et aux troisièmes personnes de l'indicatif imparfait, *il bruyait*, *ils bruyaient*.

> . . . . Fleuve orgueilleux, ne vas-tu par tes flots
> Aux tritons mariniers faire *bruire* mon los. (Garnier.)
>
> Le monde entier ne *bruit* que tes projets. (Régnier.)
>
> La nuit revient, et l'une et l'autre étaient
> Au premier somme, alors que l'hypocrite
> Et son cornet font *bruire* la maison. (La Fontaine.)

Le serpent à sonnettes fait BRUIRE *sous l'herbe ses sinistres grelots.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Il est un Dieu : les herbes de la vallée et les cèdres du Liban le bénissent ; l'insecte BRUIT *ses louanges.* (Chateaubriand.)

Quelques auteurs modernes ont fait le participe *bruissant*, puis l'imparfait *il bruissait*, *ils bruissaient*, et le subjonctif *qu'il bruisse*, comme si la forme de ce verbe était *bruir* et qu'il appartînt à la deuxième conjugaison :

La ville BRUISSAIT *à ses pieds comme une ruche pleine.* (Lamartine.)

De beaux scarabées, vivantes pierreries, BRUISSAIENT *faiblement dans les caféiers.* (G. Sand.)

Il n'y a pas une feuille qui frémisse, pas un insecte qui BRUISSE *sous l'herbe immobile.* (Ch. Nodier.)

La mer résonne dans l'oreille, BRUISSANT *comme une jeune fille qui chante en s'accompagnant de castagnettes.* (Lamartine.)

Les insectes BRUISSENT *avec force, et la caille glousse avec amour dans les sillons.* (G. Sand.)

Bruyant, *bruyante*, est toujours adjectif verbal.

VI. *Clore.*

(Fermer.)

Il n'est usité qu'aux temps suivants :

Indicatif présent......	Je clos, tu clos, il clôt (pas de pluriel).
Passé défini..........	J'ai clos, etc.
Futur................	Je clorai, etc.
Conditionnel.........	Je clorais, etc.
Participe passé........	Clos, close ; clos, closes.

Ce dernier temps est très-usité avec ou sans l'auxiliaire *être :*

La froide main de la mort pourrait seule lui CLORE *les yeux.* (Bossuet.)

Il est nuit *close*, et vous savez, ma chère,
Que c'est le temps où les malins esprits
Rôdent partout. . . . . (Voltaire.)

VII. *Confire.*

(Faire cuire des fruits de manière à les conserver.)

Indicatif présent	Je confis, tu confis, il confit; nous confisons, vous confisez, ils confisent.
Imparfait.............	Je confisais, etc.
Passé défini...........	Je confis, etc.
Passé indéfini.........	J'ai confit, etc.
Futur.................	Je confirai, etc.
Conditionnel..........	Je confirais, etc.
Impératif.............	Confis.
Subjonctif présent.....	Que je confise.
Point d'imparfait du subjonctif.	
Participe présent......	Confisant.
Participe passé........	Confit, confite; confits, confites.

Avant que le sucre eût été apporté des Indes, on ne connaissait rien de plus agréable au goût que le miel; on y CONFISAIT *les fruits, et on en mêlait aux pâtisseries les plus friandes.* (Fleury.)

L'humaine nature est toute CONFITE *en erreur et en aveuglement.* (Charron.)

Cet hymen de tous points comblera vos désirs,
Et sera tout *confit* en douceurs, en plaisirs. (Molière.)

VIII. *Conjoindre.*

(Terme de pratique, Unir par le mariage.)

Il n'est guère employé qu'à l'infinitif et au participe passé : *conjoint*, *conjointe ; conjoints*, *conjointes*. CONJOINDRE *par mariage.*

Je ne vois pas les futurs CONJOINTS. (A. de Musset.)

Il ne faut pas séparer ce que Dieu A CONJOINT. (Académie.)

IX. *Courre.*

(Courir, poursuivre en courant à la chasse.)

C'est le même verbe que *Courir ;* il n'est, à proprement parler, qu'une seconde forme de l'infinitif, employée particulièrement en vénerie : COURRE *le cerf*, *le daim*, etc. On l'emploie aussi au figuré : COURRE *sus à quelqu'un.*

L'abbé Dubois averti fit COURRE *après eux et ils furent arrêtés.* (Saint-Simon.)

En chasse ! allons *courre* les cerfs. (V. Hugo.)

X. *Décroire.*

(Ne croire pas.)

Il n'est employé qu'en opposition avec le verbe *Croire : Je ne crois ni ne* DÉCROIS.

Elle ne croit ce qu'elle croit que pour n'avoir le courage de le DÉCROIRE.
(Montaigne.)

J'en suis au point de ne croire ni DÉCROIRE. (D'Argens.)

XI. *Éclore.*

(En parlant des animaux, Sortir de l'œuf ; en parlant des fleurs, Naître d'un bouton.)

Il éclôt, ils éclosent ; il est éclos ; il éclôra ; il éclôrait ; qu'il éclose ; éclos, éclose ; éclos, écloses.

Ce verbe n'est guère usité qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes de quelques temps.

Il diffère de *clore*, car il a de plus que lui la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent et le présent du subjonctif, et il prend l'accent circonflexe au futur et au conditionnel.

Les orties blanches et jaunes, les fleurs du fraisier, sont remplacées par les coquelicots et les bluets qui ÉCLOSENT *dans des oppositions ravissantes.*
(Bernardin de Saint-Pierre.)

Telle une tendre fleur qu'un matin voit *éclore*
Des baisers du zéphyr et des pleurs de l'aurore. (Voltaire.)

*Toi qui jouis maintenant d'une jeunesse si vive et si féconde en plaisirs, souviens-toi que le bel âge n'est qu'une fleur presque aussitôt séchée qu'*ÉCLOSE.
(Fénelon.)

XII. *Empreindre.*

(Imprimer une figure, des traits, un dessin.)

Il se conjugue comme *Feindre ;* mais il ne s'emploie qu'à l'infinitif et au participe passé : *empreint, empreinte ; empreints, empreintes. Nos pas étaient* EMPREINTS *sur la neige.*

L'idée de celui qui nous a créés est EMPREINTE *profondément au dedans de nous.*
(Bossuet.)

XIII. *Enceindre.*

(Entourer, enfermer.)

Il est particulièrement écrit au participe passé avec ou sans l'auxiliaire *être : enceint, enceinte ; enceints, enceintes.*

XIV. *Ensuivre (s').*

(Résulter.)

Il se conjugue comme *Suivre*, mais il n'est d'usage qu'aux troisièmes personnes : *il s'ensuit*, *ils s'ensuivent ; il s'ensuivait*, *ils s'ensuivaient*, etc.

Parce qu'il y a de fausses religions, S'ENSUIT-IL *qu'il n'y en ait pas une véritable?* (Bossuet.)

Il S'ENSUIVIT *de cette ruine totale de Troie, beaucoup de petites révolutions.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Il s'employait autrefois dans le sens d'observer.

Je n'ignore pas les lois de notre politesse ; j'aime à les ENSUIVRE. (Montaigne.)

XV. *Épandre.*

Il se conjugue sur *Rendre,* mais il ne s'emploie guère qu'aux troisièmes personnes du singulier ou du pluriel et au participe passé : *épandu*, *épandue ; épandus*, *épandues :*

Un bruit *s'épand* qu'Enghien et Condé sont passés. (Boileau.)
. . . L'olive onctueuse *épandait* ses flots d'or. (Millevoye.)
. . . . Les courtisans dont la foule *épandue*,
Brille dans cette cour et s'offre à votre vue. (Régnier.)

XVI. *Forclore.*

(Exclure de faire quelque production en justice pour retard d'un délai préfix.)

Il n'est usité qu'à l'infinitif et au participe : FORCLORE *quelqu'un. Il a été* FORCLOS.

On arrive aux portes d'une ville fermée, on est quoi?... Nous n'avons plus de mot pour exprimer cette situation. Nous disions autrefois FORCLOS ; *ce mot très-expressif n'est demeuré qu'au barreau, c'est dommage.* (Voltaire.)

XVII. *Forfaire.*

(Faire quelque chose contre le devoir.)

Il n'a que la troisième personne de l'indicatif présent : *il forfait ;* l'infinitif et le participe passé : *forfait*, invariable.

Et tu dis qu'à l'honneur ce fils n'a pas *forfait?* (C. Delavigne.)

XVIII. *Frire.*

(Faire cuire dans une poêle.)

Outre l'*infinitif*, il n'est usité qu'au singulier de l'indicatif présent : *je fris*, *tu fris*, *il frit* (pas de pluriel) ; au futur : *je frirai*, *tu friras*, etc. ; au conditionnel : *je frirais*, *tu frirais*, etc. ; à la deuxième personne du singulier de l'impératif : *fris ;* au participe passé : *frit*, *frite ; frits, frites ;* et aux temps composés.

On supplée les formes inusitées au moyen des temps du verbe *faire*, qu'on joint à l'infinitif *frire : Nous* **FAISONS FRIRE** ; *que nous* **FASSIONS FRIRE** ; **FAITES FRIRE**, etc.

Poisson, mon bel ami, qui faites le prêcheur,
Vous irez dans la poêle, et vous aurez beau dire,
Dès ce soir on vous *fera frire*. (La Fontaine.)

XIX. *Imboire.*

(Pénétrer de.)

Il avait autrefois toutes les formes de *Boire :*

Il faut qu'il IMBOIVE *leurs humeurs, non qu'il apprenne leurs préceptes.* (Montaigne.)

Vivant peu avec les hommes, il a moins d'occasion de S'IMBOIRE *de leurs préjugés.* (J.-J. Rousseau.)

Il ne reste plus que le participe passé : *imbu*, *imbue ; imbus*, *imbues :*

C'est dans l'enfance que nous nous sommes IMBUS *des préjugés qui retardent les progrès de nos connaissances et qui nous font tomber dans l'erreur.* (Condillac.)

XX. *Luire.*

(Éclairer, répandre de la lumière.)

Indicatif présent.......	Je luis, tu luis, il luit ; nous luisons, vous luisez, ils luisent.
Imparfait.............	Je luisais, tu luisais, etc.
Point de passé défini.	
Futur................	Je luirai, tu luiras, etc.
Conditionnel présent...	Je luirais, etc.
Point d'impératif.	
Subjonctif présent.....	Que je luise, etc.
Point de subjonctif imparfait.	
Participe présent......	Luisant.
Participe passé........	Lui (*invariable*).

Ainsi se conjugue *Reluire.*

L'astre du jour se lève, *il luit* pour tous les hommes. (Piron.)

Iris serait l'amour de la terre et de l'onde,
Si vos beautés ne *luisaient* point au monde. (Voltaire.)

Depuis ce jour, tourment de ma mémoire,
Nul doux soleil sur ma tête n'*a lui.* (Millevoye.)

Dieu fait LUIRE *le soleil sur les bons comme sur les méchants.* (Bossuet.)

XXI. *Malfaire.*

(Faire de méchantes actions.)

Il n'est usité qu'à l'infinitif : *Être enclin à* MALFAIRE.

Malfaire est quelquefois utile ou nécessaire. (Laya.)

XXII. *Mécroire.*

(Refuser de croire.)

Il se conjuguait anciennement comme *Croire*, dont il avait toutes les formes :

Ils me reprennent et me MÉCROIENT, *comme si je m'accusais d'être infidèle.*

On en pourra gloser, on pourra me *mécroire.* (La Fontaine.)

Les propres condamnations sont toujours accrues, les louanges MÉCRUES.
(Montaigne.)

Il ne se dit guère aujourd'hui que dans cette phrase proverbiale: *Il est dangereux de croire et de* MÉCROIRE.

XXIII. *Méfaire.*

(Faire le mal.)

Il est employé seulement à l'infinitif : *Il ne faut ni* MÉFAIRE *ni médire.*

XXIV. *Paître.*

(Il se dit des animaux qui broutent l'herbe.)

Indicatif présent.......	Je pais, tu pais, il paît; nous paissons, vous paissez, ils paissent.
Imparfait.............	Je paissais, tu paissais, etc.
Point de passé défini.	
Futur.................	Je paîtrai, tu paîtras, etc.
Impératif.............	Paissez *(seule personne usitée de l'impératif).*
Subjonctif présent.....	Que je paisse, etc.
Point d'imparfait.	
Participe présent......	Paissant.
Participe passé........	Pu *(invariable).*

Paissez, chères brebis, les herbettes naissantes. (Molière.)

Des pasteurs arabes PAISSAIENT *leurs chameaux sur les flancs de la montagne.*
(Lamartine.)

Je donne des gages à un homme pour faire PAÎTRE *mon troupeau; mais cela ne m'ôte pas le droit de mener* PAÎTRE *moi-même, et d'envoyer* PAÎTRE *le berger si j'en suis mécontent.* (Voltaire.)

Le *participe passé* et les *temps composés* ne sont employés qu'en terme de vénerie : *Un faucon qui* A PU.

XXV. *Parfaire.*

(Achever complétement une chose.)

Il n'est d'usage qu'à l'infinitif et au participe passé : *parfait, parfaite*, etc., et à quelques-uns des temps composés.

Les grands croient être seuls PARFAITS. (La Bruyère.)

L'emploi des autres formes est très-rare :

L'homme perfectionne, mais ne PARFAIT *pas.* (Lévis.)

XXVI. *Poindre.*

(Piquer; Commencer à paraître.)

Dans le premier sens, il n'est usité aujourd'hui que dans la phrase suivante, qui est proverbiale : *Oignez vilain, il vous* POINDRA ; POIGNEZ *vilain, il vous oindra.*

Il était autrefois employé à tous les temps :

Les vices me POIGNENT, *ils s'accrochent à moi, et ne s'en vont pas sans secouer.* (Montaigne.)

Il court toujours; Bonefoux le précède,
Aiguillonné de la peur qui le *point.* (Voltaire.)

Dans la seconde acception, il n'est d'usage qu'à l'infinitif, au futur et au conditionnel : *Le jour ne fait que* POINDRE. *Quand le jour* POINDRA.

A mesure que le microscope s'est perfectionné, on a vu la vie POINDRE *de toutes parts.* (Buffon.)

XXVII. *Raire.*

(Terme de vénerie; il se dit du cri du cerf.)

Ce verbe se conjugue comme *Traire : Les cerfs* RAIENT, *quand ils sont en rut.*

La biche ne RAIT *pas d'amour, mais de crainte; le cerf* RAIT *d'une manière effroyable dans le temps du rut.* (Buffon.)

Les daims RAIENT *assez fréquemment, mais d'une voix basse et comme entrecoupée.* (Le même.)

Après RAIRE, *n'y a que tondre. (Ancien proverbe.)*

Buffon a forgé le passé défini *raya :*

En automne, ce cerf entre en rut et RAYA *fortement.* (Buffon.)

XXVIII. *Renaître.*

(Naître de nouveau; reparaître.)

Il se conjugue comme *Naître*, mais il n'a pas de passé défini, d'imparfait du subjonctif ni de participe passé.

Je ne me souviens plus des outrages du temps,
J'aime, je suis aimé, je *renais*, j'ai vingt ans. (C. Delavigne.)

Il *renaîtra*, mon Dieu, plus brillant que l'aurore. (Racine.)

Le commerce extérieur était presque tombé avant lui, il le fit RENAÎTRE. (Voltaire.)

XXIX. *Repaître.*

(Manger, prendre sa réfection.)

Ce verbe se conjugue comme *paître;* il a de plus un passé défini, *je repus;* et un passé indéfini, *j'ai repu.*

Le participe passé s'emploie fréquemment avec l'auxiliaire *être: Il est* REPU.

. . . Que devant sa porte, au lieu de Mardochée,
Apaisant par sa mort et la terre et les cieux,
De mes peuples vengés il *repaisse* les yeux. (Racine.)

Les gens à jeûn sont beaucoup plus irascibles que les personnes largement REPUES. (Virey.)

XXX. *Semondre.*

(Inviter, convier à quelque cérémonie.)

Ce verbe ne s'emploie qu'à l'infinitif, et il est vieux : SEMONDRE *à des obsèques.*

Son hôte n'eut pas la peine
De le *semondre* deux fois. (La Fontaine.)

De peur que cet objet qui le rend hypocondre,
A faire un vilain coup ne me l'allât *semondre...* (Molière.)

XXXI. *Soudre.*

(Donner une solution.)

Il n'est employé qu'à l'infinitif : SOUDRE *un problème.* Il est vieux, et l'on se sert plus ordinairement de *Résoudre* qui en est formé.

XXXII. *Sourdre.*

(Sortir de terre. Il ne se dit que des eaux.)

On l'emploie seulement à l'infinitif et à la troisième personne de l'indicatif présent : *L'eau* SOURD *dans cet endroit. On voit l'eau* SOURDRE *partout sur certaines montagnes.*

Les eaux minérales ont toutes la température moyenne du lieu d'où elles SOURDENT. (Chevreul.)

ANCIENNES FORMES. — *Sordre;* indicatif présent, *sort, sourt, surt, surd, sordent, surdent;* imparfait, *sordoit, sordoient;* passé défini, *sorst, surst, sorstront, surstrent, sordi;* futur, *sourdera, sordront, surdront;* subjonctif présent, *sorde, surde;* imparfait, *sorsist, sursist, sorsissent, sursissent, sordist, sordissent;* participe présent, *surdant, sordant, sourdant;* participe passé, *sors, sorse; surs, surse.*

La voulte de la caverne estoit le meilieu de la roche, au fond de laquelle SOURDOIT *une fontaine.* (Amyot.)

Il fut tuer au soir, sur le serain,
Le duc Luys d'Orléans, très-prochain
Frère et amy de noble roy de France,
Dont par après *sourdit* grant différence. (Saint-Gelais.)

XXXIII. *Suffire.*

(Pouvoir subvenir, pouvoir satisfaire à une chose.)

Indicatif présent.......	Je suffis, tu suffis, il suffit; nous suffisons, vous suffisez, ils suffisent.
Imparfait.............	Je suffisais, etc.
Passé défini...........	J'ai suffi, etc.
Passé indéfini.........	Je suffis; nous suffisons.
Futur.................	Je suffirai, etc.
Conditionnel présent...	Je suffirais, etc.
Impératif.............	Suffis, suffisez.
Subjonctif présent.....	Que je suffise.
Participe présent......	Suffisant.
Participe passé........	Suffi *(invariable)*.

L'Académie ne donne point de *passé défini* et conséquemment pas de *subjonctif imparfait* à ce verbe. Quelques grammairiens ont proposé : *que je suffisse, que tu suffisses, qu'il suffît,* etc. La dernière personne de ce temps nous paraît seule acceptable.

L'honneur parle, *il suffit*, ce sont là mes oracles. (Racine.)

Jérémie lui-même, qui seul semble capable d'égaler les lamentations aux calamités, ne SUFFIRAIT *pas à de tels regrets.* (Bossuet.)

La seule prise de Constantinople A SUFFI *pour anéantir l'esprit de l'ancienne Grèce.* (Voltaire.)

XXXIV. *Tistre.*

(Tisser.)

Il n'est plus en usage qu'au participe passé : *tissu*, *tissue; tissus*, *tissues*, dans les temps composés. *Il* A TISSU *cette toile.*

Il est de mes cheveux, je l'ai *tissu* moi-même. (La Fontaine.)

Une femme hardie A TISSU *le fil de cette perfidie.* (Voltaire.)

Moi seule *j'ai tissu* le lien malheureux
Dont tu viens d'éprouver les détestables nœuds. (Racine.)

XXXV. *Traire.*

(Tirer le lait des femelles de certains animaux.)

Indicatif présent...... Je trais, tu trais, il trait; nous trayons, vous trayez, ils traient.
Imparfait............. Je trayais, tu trayais, il trayait; nous trayions, vous trayiez, ils trayaient.
Point de passé défini.
Passé indéfini......... J'ai trait, etc.
Futur................ Je trairai, etc.
Conditionnel présent... Je trairais, etc.
Impératif............. Trais; trayons, trayez.
Subjonctif présent..... Que je traie, que tu traies, qu'il traie; que nous trayions, que vous trayiez, qu'il traient.
Point d'imparfait.
Participe présent...... Trayant.
Participe passé........ Trait, traite; traits, traites.

Ainsi se conjuguent : *Abstraire*, *Distraire*, *Extraire*, *Rentraire*, *Retraire*, *Soustraire*.

Je sais l'art de TRAIRE *les hommes.* (Molière.)

Je jugeai que le public était une bonne vache à lait qui se laissait aisément TRAIRE. (Lesage.)

Observations sur l'emploi des verbes.

L'affirmation qu'expriment les modes et les temps des verbes peut se produire de trois manières : 1° *positivement;* 2° *interrogativement;* 3° *négativement.*

La *forme positive* est celle dont nous nous sommes occupés jusqu'ici.

La *forme interrogative* et la forme *négative* présentent dans leur emploi certaines modifications qui méritent une attention particulière.

I. VERBES CONJUGUÉS SOUS LA FORME INTERROGATIVE.

Les verbes employés sous la forme interrogative ne sont d'usage qu'à l'*affirmatif* et au *conditionnel*.

La forme interrogative ne diffère pas de la forme directe, et le verbe ne subit en lui-même aucun changement, seulement le pronom sujet suit le verbe au lieu de le précéder.

Il nous suffira de donner pour modèles les *verbes auxiliaires* et la première conjugaison, *Aimer*.

VERBES *ÊTRE* ET *AVOIR* CONJUGUÉS INTERROGATIVEMENT.

TEMPS SIMPLES.

INDICATIF.

Présent.

Suis-*je*?	Ai-*je*?
Es-*tu*?	As-*tu*?
Est-*il*? est-*elle*?	A-t-*il*? a-t-*elle*?
Sommes-*nous*?	Avons-*nous*?
Êtes-*vous*?	Avez-*vous*?
Sont-*ils*? sont-*elles*?	Ont-*ils*? ont-*elles*?

Imparfait.

Étais-*je*?	Avais-*je*?
Étais-*tu*?	Avais-*tu*?
Était-*il*? était-*elle*?	Avait-*il*? avait-*elle*?
Étions-*nous*?	Avions-*nous*?
Étiez-*vous*?	Aviez-*vous*?
Étaient-*ils*? étaient-*elles*?	Avaient-*ils*? avaient-*elles*?

Passé défini.

Fus-*je*?	Eus-*je*?
Fus-*tu*?	Eus-*tu*?
Fut-*il*? fut-*elle*?	Eut-*il*? eut-*elle*?
Fûmes-*nous*?	Eûmes-*nous*?
Fûtes-*vous*?	Eûtes-*vous*?
Furent-*ils*? furent-*elles*?	Eurent-*ils*? eurent-*elles*?

Futur.

Serai-*je*?	Aurai-*je*?
Seras-*tu*?	Auras-*tu*?
Sera-t-*il*? sera-t-*elle*?	Aura-t-*il*? aura-t-*elle*?
Serons-*nous*?	Aurons-*nous*?
Serez-*vous*?	Aurez-*vous*?
Seront-*ils*? seront-*elles*?	Auront-*ils*? auront-*elles*?

CONDITIONNEL.

Serais-*je*?	Aurais-*je*?
Serais-*tu*?	Aurais-*tu*?
Serait-*il*? serait-*elle*?	Aurait-*il*? aurait-*elle*?
Serions-*nous*?	Aurions-*nous*?
Seriez-*vous*?	Auriez-*vous*?
Seraient-*ils*? seraient-*elles*?	Auraient-*ils*? auraient-*elles*?

TEMPS COMPOSÉS.

Passé indéfini.

Ai-*je* été ou *eu?*
As-*tu* été ou *eu?*
A-t-*il* ou a-t-*elle* été ou *eu?*
Avons-*nous* été ou *eu?*
Avez-*vous* été ou *eu?*
Ont-*ils* ou ont-*elles* été ou *eu?*

Passé antérieur.

Eus-*je* été ou *eu?*
Eus-*tu* été ou *eu?*
Eut-*il* ou eut-*elle* été ou *eu?*
Eûmes-*nous* été ou *eu?*
Eûtes-*vous* été ou *eu?*
Eurent-*ils* ou eurent-*elles* été ou *eu?*

Plus-que-parfait.

Avais-*je* été ou *eu?*
Avais-*tu* été ou *eu?*
Avait-*il* ou avait-*elle* été ou *eu?*
Avions-*nous* été ou *eu?*
Aviez-*vous* été ou *eu?*
Avaient-*ils* ou avaient-*elles* été ou *eu?*

Futur antérieur.

Aurai-*je* été ou *eu?*
Auras-*tu* été ou *eu?*
Aura-t-*il* ou aura-t-*elle* été ou *eu?*
Aurons-*nous* été ou *eu?*
Aurez-*vous* été ou *eu?*
Auront-*ils* ou auront-*elles* été ou *eu?*

Conditionnel passé.

Aurais-*je* été ou *eu?*
Aurais-*tu* été ou *eu?*
Aurait-*il* ou aurait-*elle* été ou *eu?*
Aurions-*nous* été ou *eu?*
Auriez-*vous* été ou *eu?*
Auraient-*ils* ou auraient-*elles* été ou *eu?*

Dans les temps composés des verbes conjugués interrogativement, le pronom sujet et même la lettre euphonique *t* se placent entre le verbe et le participe : *Ai-*JE *été? As-*TU *eu? A-*T-IL *été? A-*T-IL *eu?*

VERBE *AIMER* CONJUGUÉ INTERROGATIVEMENT.

INDICATIF.

Présent.

Aim*é*-je?
Aime*s*-tu?
Aime-t-il? aime-t-elle?
Aim*ons*-nous?
Aime*z*-vous?
Aim*ent*-ils? aim*ent*-elles?

Imparfait.

Aim*ais*-je?
Aim*ais*-tu?
Aim*ait*-il?
Aim*ions*-nous?
Aim*iez*-vous?
Aim*aient*-ils?

Passé défini.

Aim*ai*-je?
Aim*as*-tu?
Aim*a*-t-il?
Aim*âmes*-nous?
Aim*âtes*-vous?
Aim*èrent*-ils?

Passé indéfini.

Ai-je aimé?
As-tu aimé?
A-t-il aimé?
Avons-nous aimé?
Avez-vous aimé?
Ont-ils aimé?

Passé antérieur.

Eus-je aimé?
Eus-tu aimé?
Eut-il aimé?
Eûmes-nous aimé?
Eûtes-vous aimé?
Eurent-ils aimé?

Plus-que-parfait.

Avais-je aimé?
Avais-tu aimé?
Avait-il aimé?
Avions-nous aimé?
Aviez-vous aimé?
Avaient-ils aimé?

Futur.

Aimer*ai*-je?
Aimer*as*-tu?
Aimer*a*-t-il?
Aimer*ons*-nous?
Aimere*z*-vous?
Aimer*ont*-ils?

Futur antérieur.

Aurai-je aimé?
Auras-tu aimé?
Aura-t-il aimé?
Aurons-nous aimé?
Aurez-vous aimé?
Auront-ils aimé?

CONDITIONNEL.

Présent.

Aimer*ais*-je ?
Aimer*ais*-tu ?
Aimer*ait*-il ?
Aimer*ions*-nous ?
Aimer*iez*-vous ?
Aimer*aient*-ils ?

Passé — 1re FORME.

Aurais-je aimé ?
Aurais-tu aimé ?
Aurait-il aimé ?
Aurions-nous aimé ?
Auriez-vous aimé ?
Auraient-ils aimé ?

Passé. — 2e FORME.

Eussé-je aimé?
Eusses-tu aimé ?
Eût-il aimé?
Eussions-nous aimé ?
Eussiez-vous aimé ?
Eussent-ils aimé?

REMARQUES. — I. Si le verbe employé interrogativement est terminé par un *e* muet à la première personne, cet *e* muet se change en *é* fermé : *aimÉ-je? eussÉ-je aimé?*

II. Si le verbe n'a qu'une syllabe à la première personne du présent de l'indicatif, comme *je dors, je rends*, etc., au lieu de ces formes, désagréables à l'oreille, *dors-je? rends-je?* on se sert de cette construction : *est-ce que je dors? est-ce que je rends?*

Mais on dit *ai-je? suis-je? fais-je? sais-je? vais-je? dis-je? dois-je? vois-je? puis-je?* parce que ces formes ne sont pas contraires à l'harmonie.

Viens-je donc en ces lieux te servir de trophée? (Montesquieu.)

Que ne PUIS-JE *t'exprimer ce que je sens si bien ! et comment* SENS-JE *si bien ce que je ne puis t'exprimer !* (Montesquieu.)

Au lieu de *sens-je*, qui est très-dur à l'oreille, il eût été mieux de dire *comment puis-je sentir si bien*, ou *comment se fait-il que je sente si bien.*

III. Si le verbe finit par une voyelle, et qu'il ait pour sujet *il* ou *elle*, on intercale la lettre euphonique *t*, qu'on écrit toujours entre deux traits-d'union : *Chante-t-elle? Consentira-t-il? Viendra-t-on, quand j'appelle?*

Quand le verbe est employé interrogativement, l'emploi du trait-d'union est de rigueur; dans les temps composés, il se place toujours avant le pronom : *vient-il? est-il arrivé?*

IV. Outre les pronoms personnels, le pronom démonstratif *ce* et le pronom indéfini *on* sont les seuls qui, dans la forme interrogative, se placent comme sujets après le verbe : *Etait-*CE *pour moi que vous veniez? Aime-t-*ON *les orgueilleux? Peut-*ON *vivre sans amis?*

V. Dans les temps simples des verbes pronominaux, le pronom complément s'énonce le premier, et le pronom sujet après le verbe :

TE *trahis*-TU? Dans les temps composés, le pronom sujet se place entre l'auxiliaire et le participe : ME *suis*-JE *défendu?*

VI. Quand l'interrogation se fait avec les adverbes de négation *ne... pas*, le verbe et le pronom se placent entre ces deux adverbes: NE *dormez-vous* PAS? et si le temps est composé, le participe se place après l'adverbe *pas* ou toute autre expression négative : *N'avez-vous pas* ADMIRÉ *le soleil levant? Ne vous êtes-vous jamais* FIGURÉ *en présence du danger?*

II. VERBES CONJUGUÉS SOUS LA FORME NÉGATIVE.

Les verbes employés sous la forme négative peuvent figurer à tous les temps et à tous les modes. La position des adverbes négatifs qui les accompagnent étant la même dans toutes les conjugaisons, il nous suffira de donner pour modèles les auxiliaires et le verbe régulier *Finir*.

INDICATIF.

Présent.

Je ne suis pas.	Je n'ai pas.
Tu n'es pas.	Tu n'as pas.
Il *ou* elle n'est pas.	Il *ou* elle n'a pas.
Nous ne sommes pas.	Nous n'avons pas.
Vous n'êtes pas.	Vous n'avez pas.
Ils *ou* elles ne sont pas.	Ils *ou* elles n'ont pas.

Imparfait.

Je n'étais pas.	Je n'avais pas.
Tu n'étais pas.	Tu n'avais pas.
Il *ou* elle n'était pas.	Il *ou* elle n'avait pas.
Nous n'étions pas.	Nous n'avions pas.
Vous n'étiez pas.	Vous n'aviez pas.
Ils *ou* elles n'étaient pas.	Ils *ou* elles n'avaient pas.

Passé défini.

Je ne fus pas.	Je n'eus pas.
Tu ne fus pas.	Tu n'eus pas.
Il *ou* elle ne fut pas.	Il *ou* elle n'eut pas.
Nous ne fûmes pas.	Nous n'eûmes pas.
Vous ne fûtes pas.	Vous n'eûtes pas.
Ils *ou* elles ne furent pas.	Ils *ou* elles n'eurent pas.

Passé indéfini.

Je n'ai pas été.	Je n'ai pas eu.
Tu n'as pas été.	Tu n'as pas eu.
Il *ou* elle n'a pas été.	Il *ou* elle n'a pas eu.
Nous n'avons pas été.	Nous n'avons pas eu.
Vous n'avez pas été.	Vous n'avez pas eu.
Ils *ou* elles n'ont pas été.	Ils *ou* elles n'ont pas eu.

Passé antérieur.

Je n'eus pas été.
Tu n'eus pas été.
Il *ou* elle n'eut pas été.
Nous n'eûmes pas été.
Vous n'eûtes pas été.
Ils *ou* elles n'eurent pas été.

Je n'eus pas eu.
Tu n'eus pas eu.
Il *ou* elle n'eut pas eu.
Nous n'eûmes pas eu.
Vous n'eûtes pas eu.
Ils *ou* elles n'eurent pas eu.

Plus-que-parfait.

Je n'avais pas été.
Tu n'avais pas été.
Il *ou* elle n'avait pas été.
Nous n'avions pas été.
Vous n'aviez pas été.
Ils *ou* elles n'avaient pas été.

Je n'avais pas eu.
Tu n'avais pas eu.
Il *ou* elle n'avait pas eu.
Nous n'avions pas eu.
Vous n'aviez pas eu.
Ils *ou* elles n'avaient pas eu.

Futur.

Je ne serai pas.
Tu ne seras pas.
Il *ou* elle ne sera pas.
Nous ne serons pas.
Vous ne serez pas.
Ils *ou* elles ne seront pas.

Je n'aurai pas.
Tu n'auras pas.
Il *ou* elle n'aura pas.
Nous n'aurons pas.
Vous n'aurez pas.
Ils *ou* elles n'auront pas.

Futur passé.

Je n'aurai pas été.
Tu n'auras pas été.
Il *ou* elle n'aura pas été.
Nous n'aurons pas été.
Vous n'aurez pas été.
Ils *ou* elles n'auront pas été.

Je n'aurai pas eu.
Tu n'auras pas eu.
Il *ou* elle n'aura pas eu.
Nous n'aurons pas eu.
Vous n'aurez pas eu.
Ils *ou* elles n'auront pas eu.

CONDITIONNEL.

Présent ou futur.

Je ne serais pas.
Tu ne serais pas.
Il *ou* elle ne serait pas.
Nous ne serions pas.
Vous ne seriez pas.
Ils *ou* elles ne seraient pas.

Je n'aurais pas,
Tu n'aurais pas.
Il *ou* elle n'aurait pas.
Nous n'aurions pas.
Vous n'auriez pas.
Ils *ou* elles n'auraient pas.

Passé. — 1re FORME.

Je n'aurais pas été.
Tu n'aurais pas été.
Il *ou* elle n'aurait pas été.
Nous n'aurions pas été.
Vous n'auriez pas été.
Ils *ou* elles n'auraient pas été.

Je n'aurais pas eu.
Tu n'aurais pas eu.
Il *ou* elle n'aurait pas eu.
Nous n'aurions pas eu.
Vous n'auriez pas eu.
Ils *ou* elles n'auraient pas eu.

Passé. — 2e FORME.

Je n'eusse pas été.
Tu n'eusses pas été.
Il *ou* elle n'eût pas été.
Nous n'eussions pas été.
Vous n'eussiez pas été.
Ils *ou* elles n'eussent pas été.

Je n'eusse pas eu.
Tu n'eusses pas eu.
Il *ou* elle n'eût pas eu.
Nous n'eussions pas eu.
Vous n'eussiez pas eu.
Ils *ou* elles n'eussent pas eu.

IMPÉRATIF.

Présent ou futur.

Ne sois pas.
Ne soyons pas.
Ne soyez pas.

N'aie pas.
N'ayons pas.
N'ayez pas.

Futur antérieur.

N'aie pas été.
N'ayons pas été.
N'ayez pas été.

N'aie pas eu.
N'ayons pas eu.
N'ayez pas eu.

SUBJONCTIF.

Présent ou futur.

Que je ne sois pas.
Que tu ne sois pas.
Qu'il *ou* qu'elle ne soit pas.
Que nous ne soyons pas.
Que vous ne soyez pas.
Qu'ils *ou* qu'elles ne soient pas.

Que je n'aie pas.
Que tu n'aies pas.
Qu'il *ou* qu'elle n'ait pas.
Que nous n'ayons pas.
Que vous n'ayez pas.
Qu'ils *ou* qu'elles n'aient pas.

Imparfait.

Que je ne fusse pas.
Que tu ne fusses pas.
Qu'il *ou* qu'elle ne fût pas.
Que nous ne fussions pas.
Que vous ne fussiez pas.
Qu'ils *ou* qu'elles ne fussent pas.

Que je n'eusse pas.
Que tu n'eusses pas.
Qu'il *ou* qu'elle n'eût pas.
Que nous n'eussions pas.
Que vous n'eussiez pas.
Qu'ils *ou* qu'elles n'eussent pas.

Passé.

Que je n'aie pas été.
Que tu n'aies pas été.
Qu'il *ou* qu'elle n'ait pas été.
Que nous n'ayons pas été.
Que vous n'ayez pas été.
Qu'ils *ou* qu'elles n'aient pas été.

Que je n'aie pas eu.
Que tu n'aies pas eu.
Qu'il *ou* qu'elle n'ait pas eu.
Que nous n'ayons pas eu.
Que vous n'ayez pas eu.
Qu'ils *ou* qu'elles n'aient pas eu.

Plus-que-parfait.

Que je n'eusse pas été.
Que tu n'eusses pas été.
Qu'il *ou* qu'elle n'eût pas été.
Que nous n'eussions pas été.
Que vous n'eussiez pas été.
Qu'ils *ou* qu'elles n'eussent pas été.

Que je n'eusse pas eu.
Que tu n'eusses pas eu.
Qu'il *ou* qu'elle n'eût pas eu.
Que nous n'eussions pas eu.
Que vous n'eussiez pas eu.
Qu'ils *ou* qu'elles n'eussent pas eu.

INFINITIF.

Présent.

N'être pas.

N'avoir pas.

Passé.

N'avoir pas été.

N'avoir pas eu.

Futur.

Ne devoir pas être.

Ne devoir pas avoir.

PARTICIPE.

Présent.

N'étant pas. — N'ayant pas.

Passé.

Ne... pas été ; n'ayant pas été. — Ne... pas eu ; n'ayant pas eu.

Futur.

Ne devant pas être. — Ne devant pas avoir.

FINIR CONJUGUÉ NÉGATIVEMENT.

INDICATIF.

Présent.

Je ne finis pas.
Tu ne finis pas.
Il ne finit pas.
Nous ne finissons pas.
Vous ne finissez pas.
Ils ne finissent pas.

Imparfait.

Je ne finissais pas.
Tu ne finissais pas.
Il ne finissait pas.
Nous ne finissions pas.
Vous ne finissiez pas.
Ils ne finissaient pas.

Passé défini.

Je ne finis pas.
Tu ne finis pas.
Il ne finit pas.
Nous ne finîmes pas.
Vous ne finîtes pas.
Ils ne finirent pas.

Passé indéfini.

Je n'ai pas fini, etc.

Passé antérieur.

Je n'eus pas fini, etc.

Plus-que-parfait.

Je n'avais pas fini, etc.

Futur.

Je ne finirai pas.
Tu ne finiras pas.
Il ne finira pas.
Nous ne finirons pas.
Vous ne finirez pas.
Ils ne finiront pas.

Futur antérieur.

Je n'aurai pas fini, etc.

CONDITIONNEL.

Présent.

Je ne finirais pas.
Tu ne finirais pas.
Il ne finirait pas.
Nous ne finirions pas.
Vous ne finiriez pas.
Ils ne finiraient pas.

Passé. — 1re FORME.

Je n'aurais pas fini, etc.

Passé. — 2e FORME.

Je n'eusse pas fini, etc.

IMPÉRATIF.

Présent ou futur.

Ne finis pas.
Ne finissons pas.
Ne finissez pas.

Futur antérieur.

N'aie pas fini.
N'ayons pas fini.
N'ayez pas fini.

SUBJONCTIF.

Présent ou futur.

Que je ne finisse pas.
Que tu ne finisses pas.
Qu'il ne finisse pas.
Que nous ne finissions pas.
Que vous ne finissiez pas.
Qu'ils ne finissent pas.

Imparfait.

Que je ne finisse pas.
Que tu ne finisses pas.
Qu'il ne finît pas.
Que nous ne finissions pas.
Que vous ne finissiez pas.
Qu'ils ne finissent pas.

Passé.

Que je n'aie pas fini, etc.

Plus-que-parfait.

Que je n'eusse pas fini, etc.

INFINITIF.

Présent.

Ne finir pas.

Passé.

N'avoir pas fini.

Futur.

Ne devoir pas finir.

PARTICIPE.

Présent.

Ne finissant pas.

Passé.

Ne... pas fini, finie; n'ayant pas fini.

Futur.

Ne devant pas finir.

REMARQUE. — Le verbe se place entre les deux adverbes de négation *ne... pas : je* NE *suis* PAS; *il* NE *finissait* PAS.

Le pronom précède la première négation: TU *ne seras pas*, excepté à l'*impératif*, à l'*infinitif* et au *participe*, où la négation commence: NE *lis pas*.

Devant une voyelle, l'*e* final de *ne* s'élide: *je* N'*aime pas*.

Dans les temps composés, le participe suit la seconde négation: *il* NE *fut pas* REÇU.

A la place de *pas* on peut employer *point*, en remarquant toutefois que ce dernier adverbe est encore plus exclusif que l'autre.

Un verbe à l'*infinitif* peut, aussi bien qu'un nom, servir de complément à un autre verbe et s'y rattacher soit directement, c'est-à-dire sans préposition, soit indirectement, c'est-à-dire à l'aide des prépositions *de*, *à*, selon que le premier verbe exprime un rapport de dépendance ou d'attribution.

DU VERBE ET DE SON SUJET.

I. Tout verbe employé à un mode personnel est sous la dépendance d'un sujet exprimé ou sous-entendu :

> Je suis jeune, *il est* vrai; mais aux âmes bien nées
> *La valeur n'attend* pas le nombre des années. (Corneille.)
>
> *Va, cours, vole* et nous *venge*. . . . . (Le même.)

C'est-à-dire, TOI *va*, TOI *cours*, TOI *vole et* TOI *venge-nous*.

> *La vertu* dans le monde *est* toujours poursuivie:
> *Les envieux mourront*, mais non jamais l'envie. (Molière.)

LA RELIGION VEILLE *sur les crimes secrets;* LES LOIS VEILLENT *sur les crimes publics*. (Voltaire.)

> *Chaque passion parle* un différent langage. (Boileau.)
>
> *Les climats font* souvent les diverses humeurs. (Le même.)

II. Tout verbe à un mode autre que l'impératif doit avoir un sujet exprimé, et tout sujet doit avoir un verbe; ainsi, cette phrase :

En quoi CÉSAR L'EMPORTA *sur Pompée,* FUT *d'avoir autant de soin à se concilier la faveur du peuple que celle des soldats ;*

est vicieuse, parce que *fut* n'a pas de sujet ; et cette autre :

Les passions sont comme les liqueurs spiritueuses QUI, *moins elles s'exhalent, plus* ELLES ACQUIÈRENT *de force ;*

est vicieuse, parce qu'un des sujets, *qui*, n'a pas de verbe.

Pour les rendre correctes l'une et l'autre, il faut donner à la première le sujet qui lui manque, et retrancher de la seconde le sujet qui y figure sans utilité.

On doit donc dire :

CE *en quoi César l'emporta sur Pompée, ce* FUT *d'avoir autant de soin à se concilier la faveur du peuple que celle des soldats.*

Les passions sont comme les liqueurs spiritueuses : moins elles s'exhalent, plus ELLES ACQUIÈRENT *de force.*

Les phrases qui suivent reproduisent les vices de construction que nous venons de signaler ; nous laissons donc à nos lecteurs le soin de les rétablir sous une forme régulière :

En quoi Fénelon eut beaucoup de difficultés à surmonter, FUT *l'éducation du duc de Bourgogne, prince né avec un caractère inflexible et des penchants vicieux.*

En quoi Socrate nous semble le plus admirable, EST *d'avoir subi un arrêt injuste avec douceur et résignation.*

Les facultés de l'esprit sont comme des plantes QUI, *plus on les cultive, plus* ELLES DONNENT *de fruits.*

III. Le sujet séparé du verbe par des compléments d'une certaine étendue ne doit pas être rappelé au moyen du pronom *il*, comme l'ont fait quelques écrivains :

> *Louis*, en ce moment, prenant son diadème,
> Sur le front du vainqueur, *il* le posa lui-même. (Voltaire.)

L'auteur devait dire *Louis... posa*, et non *Louis*, IL *posa*, car de cette dernière construction résulte un pléonasme vicieux.

Cette construction cependant se retrouve fréquemment, non-seulement dans les poëtes, mais encore chez les prosateurs :

> *L'envoyé* de Bourgogne attendu par le roi,
> De son nombreux cortége *il* remplit le village. (C. Delavigne.)

LICINIUS *étant venu à Antioche, et se doutant de l'imposture,* IL *fit mettre à la torture les prophètes de ce nouveau Jupiter.* (Fontenelle.)

LES ROMAINS *se destinant à la guerre, et la regardant comme le seul art,* ILS *avaient mis tout leur esprit et toutes leurs pensées à le perfectionner.* (Montesquieu.)

I. Accord du verbe avec son sujet.

I. Tout verbe employé à un mode personnel s'accorde en nombre et en personne avec son sujet exprimé ou sous-entendu :

REGAGNEZ *par des égards sages et adroits ceux que* VOS SUCCÈS FATIGUENT. (Lacretelle.)

J'ai beau vous arrêter, *ma remontrance est* vaine.
Allez, *partez*, mes vers, dernier fruit de ma veine. (Boileau.)

IL ÉCRIT *sur une petite table, autour de laquelle* SONT *rangés plusieurs* BOUQUINS. (Lesage.)

II. Lorsqu'il a plusieurs sujets singuliers unis par une des conjonctions *et*, *ni*, le verbe se met au pluriel :

LA COLÈRE *et* LA PRÉCIPITATION SONT *deux choses fort opposées à la prudence.* (Fénelon.)

Il n'y a rien que LA CRAINTE *et* L'ESPÉRANCE *ne* PERSUADENT *aux hommes.* (Vauvenargues.)

LE MIEN *et* LE TIEN *ne* S'ACCORDENT *guère.* (Marmontel.)

Ni *l'or* ni *la grandeur* ne nous *rendent* heureux. (La Fontaine.)

L'OR *et* L'ARGENT S'ÉPUISENT ; *mais* LA VERTU, LA CONSTANCE, LA FORCE *et* LA PAUVRETÉ *ne* S'ÉPUISENT *jamais.* (Montesquieu.)

L'ambition, *l'amour*, *l'injustice*, *la haine*,
Tiennent, comme un forçat, notre esprit à la chaîne. (Boileau.)

L'AIR *de Socrate*, SON GESTE, SON VISAGE, *n'*ÉTAIENT *pas d'un accusé.* (Rollin.)

LE SOLEIL *ni* LA MORT *ne* PEUVENT *se regarder fixement.* (La Rochefoucauld.)

III. Les exceptions à cette règle sont très-nombreuses, et l'accord se fait bien souvent avec le nom le plus rapproché du verbe, considéré comme le terme énonçant l'idée principale :

. . . . *La tendresse* et *la crainte*
Pour lui dans tous les cœurs *était* alors éteinte. (Voltaire.)

Mais pourquoi, dira-t-on, cet exemple odieux ?
Que *peut* servir ici *l'Egypte* et *ses* faux *dieux ?* (Boileau.)

Les poëtes anciens et modernes ont très-fréquemment subordonné l'accord aux exigences de la rime :

. . . . De ta couronne, en palmes si fertile,
Le miel abondamment et *la manne distille.* (Régnier.)

Les meilleurs écrivains, prosateurs, et poëtes, ont cependant fait usage du singulier avec deux sujets unis pas *ni :*

NI *l'un* NI *l'autre* (Corneille et Racine) *ne* DOIT *être mis en parallèle avec Euripide et avec Sophocle.* (Boileau.)

Adieu, je perds le temps, laissez-moi travailler.
Ni mon grenier, *ni* mon armoire
Ne se *remplit* à babiller. (La Fontaine.)

Je ne me plains ni des dieux ni du sort ; ce n'est NI *leur rigueur* NI *celle de la mort qui* ROMPT *les nœuds du saint amour.* (Marmontel.)

IV. Quoique les sujets ne soient pas unis par une des conjonctions *et*, *ni*, on met cependant le verbe au pluriel, quand chacun d'eux, considéré isolément, présente une idée essentielle au sens complet de la phrase :

LA FLATTERIE, LA PERFIDIE, L'ABANDON *de tous ses engagements*, SONT *le caractère de la plupart des courtisans.* (Montesquieu.)

V. Si les sujets sont de différentes personnes, le verbe se met au pluriel, et s'accorde avec la personne qui a la priorité :

NARBAL *et* MOI, *nous* ADMIRIONS *la bonté des dieux.* (Fénelon.)

. . . . Les Sarrasins ont juré que jamais
Ton vieux *maître* ni *toi* ne *dormirez* en paix. (C. Delavigne.)

Athéniens, ne soyez pas surpris que DÉMOSTHÈNE *et* MOI *ne* SOYONS *pas du même avis.* (Barthélemy.)

Il faut que TOI *et* CEUX *qui sont ici* FASSIEZ *les mêmes serments, ou je vous tuerai tous.* (Villemain.)

EXCEPTIONS.

Le verbe qui a plusieurs sujets de nombre singulier s'accorde seulement avec le dernier,

I. Lorqu'il existe entre eux une sorte de synonymie :

Dans tous les âges, L'AMOUR *du travail*, LE GOÛT *de l'étude*, EST *un bien.* (Marmontel.)

Ici, comme dans les phrases suivantes, la pensée est une, et repousse toute pluralité.

L'égoïsme espagnol est froid; LA FIERTÉ, LA HAUTEUR, L'ARROGANCE *tranquille en* EST *le caractère.* (Lévizac.)

Si NOTRE ÊTRE, NOTRE SUBSTANCE *n'*EST *rien, tout ce que nous bâtissons dessus que peut-il être?* (Bossuet.)

LA DOUCEUR, LA BONTÉ *du grand Henri* A *été célébrée de mille louanges.* (Pélisson.)

Le ciel éblouissant, *ce dôme* lumineux,
Laisse échapper vers moi, du centre de ses feux,
Un rayon précurseur de la gloire suprême. (Colardeau.)

II. Quand les différents sujets forment une gradation :

Ce sacrifice, VOTRE INTÉRÊT, VOTRE HONNEUR, DIEU *vous le* COMMANDE. (Domergue.)

L'accord, dans ce cas, a lieu avec le nom exprimé le dernier, parce que toute l'attention semble se porter sur lui.

LE MOINDRE CHOC, UN SOUFFLE EST *capable de vous renverser et de vous abattre.* (Massillon.)

III. Lorsque les sujets forment une énumération :

Le vers le mieux rempli, *la* plus noble *pensée*
Ne *peut* plaire à l'esprit quand l'oreille est blessée. (Boileau.)

Il ne faut aux princes ni effort ni étude pour se concilier les cœurs ; UNE PAROLE, UN SOURIRE GRACIEUX, UN SEUL REGARD SUFFIT. (D'Aguesseau.)

*La vanité est si acérée dans le cœur de l'homme, qu'*UN GOUJAT, UN MARMITON, UN CROCHETEUR *se* VANTE *et* VEUT *avoir ses admirateurs.* (Pascal.)

IV. Quand l'énumération se termine ou commence par un terme qui résume tous les autres :

TOUT LE MONDE, *noble*, *bourgeois*, *artisan*, *laboureur*, *y* DEVIENT *soldat.* (Montesquieu.)

Un souffle, une ombre, un rien, *tout* lui *donnait* la fièvre. (La Fontaine.)

Les expressions qui précèdent ou suivent les énumérations sont : *aucun*, *chacun*, *nul*, *personne*, *rien*, *tout*, etc. :

Vous n'êtes point à vous ; le temps, les biens, la vie,
Rien ne vous *appartient*, *tout est* à la patrie. (Gresset.)

Le roi, la reine, toute la cour, tout le peuple, TOUT EST *abattu*, TOUT EST *désespéré.* (Bossuet.)

V. Lorsque les sujets sont unis par *ou :*

Ou ton sang *ou* le mien *lavera* cette injure. (Voltaire.)

C'est l'alternative qu'ici l'on a en vue, et l'emploi du singulier résulte rigoureusement de la pensée.

Une froideur OU *une incivilité qui* VIENT *de ceux qui sont au-dessus de nous nous les* FAIT *haïr ; mais un salut* OU *un sourire nous les* RÉCONCILIE. (La Bruyère.)

La vivacité OU *la langueur des yeux* FAIT *un des principaux caractères de la physionomie.* (Buffon.)

Le mépris OU *l'indifférence qui* SUCCÈDE *à l'admiration* EST *presque toujours bien fondée.* (Mme Necker.)

VI. Il est cependant des cas où l'emploi du pluriel est de rigueur, c'est lorsque la phrase énonce, non un sens alternatif, mais un sens collectif, et que l'esprit embrasse d'une seule vue les sujets réunis par *ou :*

Le temps OU *la mort* SONT *nos remèdes.* (J.-J. Rousseau.)

L'ignorance OU *l'erreur* PEUVENT *quelquefois servir d'excuse aux méchants.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Le bonheur OU *la témérité* ONT PU *faire des héros ; mais la vertu toute seule peut former des grands hommes.* (Massillon.)

On ne pourrait ici, sans dénaturer le sens, employer le singulier ; il y a pluralité dans l'idée, il doit y avoir pluralité dans la phrase.

VII. Si les sujets unis par la conjonction *ou* sont de différentes personnes, le verbe se met toujours au pluriel et s'accorde avec la personne qui a la priorité :

Le roi, l'âne *ou moi nous mourrons.* (La Fontaine.)

Vous serez bien aise, Madame, d'apprendre que mon séjour me charme de plus plus; vous OU MOI CHANGERONS *d'avis, ou je n'en sortirai jamais.* (J.-J. Rousseau.)

Il faut que cet homme OU MOI ABANDONNIONS *la ville.* (Barthélemy.)

Si VOUS OU *l'abbé Didier* AVEZ *le temps, ayez la bonté de m'éclairer sur quelques doutes.* (Wailly.)

VIII. Le verbe qui a deux sujets du nombre singulier unis par *comme*, *ainsi que*, *aussi bien que*, *de même que*, etc., se met, selon le sens, au singulier ou au pluriel.

Il se met au *singulier* quand on veut exprimer seulement une comparaison :

La vérité, COMME *la lumière,* EST *inaltérable, immortelle.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

L'ambition, COMME *la colère,* CONSEILLE *toujours mal.* (Say.)

Un monarque, COMME *le soleil,* PORTE *partout la chaleur et la vie.* (Montesquieu.)

L'empire sur tous les animaux, COMME *tous les autres empires, n'*A ÉTÉ FONDÉ *qu'après la société.* (Buffon.)

Le nourrisson du Pinde, *ainsi que* le guerrier,
A tout l'or du Pérou *préfère* un beau laurier. (Piron.)

IX. Mais il se met au *pluriel*, lorsque l'esprit embrasse les deux sujets d'une seule vue et qu'il les ajoute l'un à l'autre plutôt qu'il ne les compare :

Dans l'Égypte, dans l'Asie et dans la Grèce, Bacchus AINSI QU'*Hercule* ÉTAIENT *reconnus comme demi-dieux.* (Voltaire.)

Votre père, en mourant, *ainsi que* votre mère,
Vous *laissèrent* de bien une somme légère. (Regnard.)

Le jaguar AINSI QUE *le canguar* HABITENT *dans les contrées les plus chaudes de l'Amérique méridionale.* (Buffon.)

X. Lorsque deux sujets sont unis par les expressions *avec*, *autant que*, *moins que*, *plus que*, *non*, *et non pas*, *non moins que*, *non plus que*, *non-seulement*, *plutôt que*, *mais*, etc., le verbe s'accorde avec celui des deux qui exprime l'idée dominante; l'autre n'est qu'un terme secondaire, sujet d'une proposition elliptique :

Presque toute la Livonie, AVEC *l'Estonie entière,* AVAIT *été abandonnée par la Pologne au roi de Suède.* (Voltaire.)

Ce malheureux père, AVEC *sa fille désolée,* PLEURAIT *son épouse dans ce moment.* (Florian.)

Je veux que la vertu *plus que* l'esprit y *brille.*
La mère en prescrira la lecture à sa fille. (Piron.)

II. Nombre du verbe après *l'un et l'autre*, *ni l'un ni l'autre*.

I. Après *l'un et l'autre*, *ni l'un ni l'autre*, le verbe se met généralement au pluriel :

L'un et l'autre, à mon sens, *ont* le cerveau troublé. (Boileau.)

NI L'UN NI L'AUTRE N'ONT *eu la moindre part au grand changement qui va se faire.* (Voltaire.)

Le physicien et le poëte sont dignes d'être comparés : L'UN ET L'AUTRE REMONTENT *au delà de toutes les traditions.* (De Fontanes.)

La Fontaine fut oublié, ainsi que Corneille ; NI L'UN NI L'AUTRE N'ÉTAIENT *courtisans.* (La Harpe.)

L'ambitieux espère de proche en proche parvenir à tout ; l'avare craint de tout perdre : NI L'UN NI L'AUTRE NE SAVENT *jouir*. (Duclos.)

Autrefois on employait indifféremment, dans ce cas, le singulier ou le pluriel, et l'Académie dit encore : *L'un et l'autre* VIENDRA et *L'un et l'autre* VIENDRONT ; *Ni l'un ni l'autre ne* VIENDRA et *Ni l'un ni l'autre ne* VIENDRONT. Le singulier, en ce cas, est un pur latinisme ; l'emploi du pluriel nous semble exigé en français, non moins par le sens que par la forme distributive du sujet. Voici cependant quelques exemples de l'emploi du singulier :

L'un et l'autre fit-il une tragique fin ? (Boileau.)

Par le rapport des deux Testaments, on prouve que L'UN ET L'AUTRE EST *divin.* (Bossuet.)

A demeurer chez lui *l'un et l'autre s'obstine.* (La Fontaine.)

II. Mais après *ni l'un ni l'autre*, comme après deux noms liés par *ni*, on met le verbe au *singulier*, s'il exprime une action qui ne peut être faite que par un des sujets :

NI *M. le duc* NI *M. le cardinal ne* SERA *nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg.* (Fabre.)

Ce ne sera NI *votre père* NI *le mien qui* SERA *nommé à la place vacante à l'Académie française.*

NI *le cardinal qu'appuyait l'Espagne* NI *celui que protégeait la France* N'A *été élu par le sacré collége.*

III. Nombre du verbe après les collectifs.

I. Le verbe qui a pour sujet un nom *collectif* suivi d'un *complément* s'accorde tantôt avec le *collectif*, tantôt avec le *complément*, mais toujours avec celui des deux termes qui occupe le premier rang dans la pensée :

UNE TROUPE *d'assassins* ENTRA *dans la chambre de Coligny.* (Voltaire.)

Une troupe DE NYMPHES COURONNÉES *de fleurs* NAGEAIENT *en foule derrière le char.* (Fénelon.)

Dans le premier exemple, le collectif *une troupe* exprime l'idée dominante, d'où le *singulier;* dans le second, le complément *de nymphes couronnées de fleurs* fixe le plus l'attention, d'où le *pluriel.*

II. Si le collectif est *général*, il exprime le plus souvent l'idée principale; et c'est avec ce terme que le verbe s'accorde :

LA TOTALITÉ *des perfections de Dieu m'*ACCABLE. (Académie.)

La mort du général répandit la consternation parmi les Phéniciens, et LA MULTIPLICITÉ *des chefs y* MIT *une confusion qui accéléra leur perte.* (Barthélemy.)

III. Si le collectif est *partitif*, il n'exprime dans le plus grand nombre des cas qu'une idée accessoire, et c'est généralement avec le complément qu'on fait alors accorder le verbe :

*Un nombre infini d'*OISEAUX FAISAIENT *résonner ces bocages de leurs doux chants.* (Fénelon.)

Une infinité de JEUNES GENS SE PERDENT *parce qu'ils fréquentent de mauvaises sociétés.*

IV. Les deux règles qui précèdent n'ont rien d'absolu; l'accord du verbe est subordonné non à la nature des mots, mais à l'importance des idées, et par conséquent des termes qui les représentent; ainsi Montesquieu a dit :

La moitié DE MES ESCLAVES MÉRITENT *la mort.*

Et Racine :

> Tout ce qui reste encor de *fidèles Hébreux*
> Lui *viendront* aujourd'hui renouveler *leurs* vœux.

Dans ces deux exemples, l'accord se fait avec le complément, parce que le collectif ne tient que le second rang dans la pensée.

V. Quand le complément du collectif est suivi d'un adjectif, le verbe et l'adjectif s'accordent, selon le sens, ou avec le collectif ou avec le complément :

*Une troupe d'*HOMMES ARMÉS *a paru tout à coup à mes yeux.* (Florian.)

UNE FOULE *d'enfants,* COMPOSÉE D'ÉCOLIERS, *couraient dans la rue.*

VI. Après *la plupart* (1), *une infinité*, *un grand nombre*, etc., le verbe s'accorde toujours avec le complément, qu'il soit ou non exprimé :

La plupart DES GENS *ne* FONT *réflexion sur rien.* (Académie.)

---

(1) Anciennement l'accord se faisait avec le terme exprimé :

LA PLUSPART *ne se* SERT *que du poulmon sans emploier sa langue à former sa voix.* (F. Bonivard.)

La plupart des ANIMAUX ONT *plus d'agilité, plus de vitesse, plus de force, et même plus de courage que l'homme.* (Buffon.)

Un petit nombre S'ÉCHAPPÈRENT *et* SE SAUVÈRENT.

Un grand nombre ESPÉRAIENT *faire fortune et* MOURURENT *de misère et de faim.*

VII. Après *le reste*, le verbe se met au singulier, quel que soit le nombre du complément exprimé ou sous-entendu :

Quelques sages ont cette opinion, LE RESTE *des hommes* EST *de mon avis.* (Académie.)

Le *reste* ne *vaut* pas l'honneur d'être nommé. (Corneille.)

VIII. Après les expressions collectives *force*, *nombre*, *quantité*, employées sans complément déterminatif, le verbe se met au pluriel, et s'accorde toujours avec le complément sous-entendu :

Force brillants sur sa robe *éclataient.* (La Fontaine.)

*Nombre d'*HISTORIENS *l'*ONT *raconté.* (Académie.)

Quantité de PREUVES POURRONT *être fournies.* (Académie.)

IV. Nombre du verbe après les adverbes de quantité.

I. Le verbe qui a pour sujet un *adverbe de quantité* suivi d'un complément pluriel se met toujours au pluriel :

Tant de coups imprévus m'accablent à la fois,
Qu'ils m'ôtent la parole et m'enlèvent la voix. (Racine.)

PEU *de princes, dans l'histoire,* ONT *eu ce caractère de bonté, comme Henri IV.* (Thomas.)

Combien PEU ONT *assez de vie pour voir toute leur gloire et toute leur influence!* (La Harpe.)

Il y a PEU DE FAMILLES *dans le monde qui ne* TOUCHENT *aux plus grands princes par une extrémité, et par l'autre, au simple peuple.* (La Bruyère.)

II. Si l'adverbe de quantité est suivi d'un complément singulier, le verbe se met au singulier :

Souvent *trop de longueur* appauvrit la matière. (Boileau.)

Jamais tant de *beauté fut*-elle couronnée ? (Racine.)

III. Si le complément n'est pas exprimé, l'accord est alors sylleptique ; et si le terme sous-entendu, que l'esprit supplée toujours facilement à cause de son importance, éveille l'idée d'unité ou celle de pluralité, le verbe se met au singulier ou au pluriel :

Peu de vin ne peut faire de mal, BEAUCOUP PEUT *causer une indisposition grave.*

Assez de gens méprisent le bien, mais PEU SAVENT *le donner.* (La Rochefoucauld.)

IV. Après l'expression *plus d'un* le verbe s'accorde le plus souvent avec le complément, qui est toujours de nombre singulier :

Plus d'une Pénélope honora son pays. (Boileau.)

V. Cependant, le verbe se met au pluriel, si l'on veut exprimer une idée de réciprocité :

Plus d'un fripon SE DUPENT *l'un l'autre.* (Marmontel.)

V. Accord du verbe avec le pronom relatif *qui*.

I. Lorsqu'un verbe a pour sujet le pronom *qui*, il s'accorde en personne et en nombre avec ce pronom, lequel emprunte la personne et le nombre de son antécédent :

C'est *moi qui* vous le *dis*, *qui suis* votre grand'mère. (Molière.)

C'est *toi qui*, ce matin, par des soins imprudents,
As voulu me parer de ces vains ornements. (Regnard.)

C'est *lui qui rassembla* ces colonnes timides. (Racine.)

C'est NOUS QUI SOUFFRONS *de vos déportements*

C'est VOUS QUI DONNEZ *de pareils exemples !*

Ce sont EUX QUI *vous en* PRIENT.

Il me traduit d'un style si facile, si naturel, si élégant, qu'on croira quelque jour que c'est LUI *qui* A FAIT *Alzire, et que c'est* MOI *qui* SUIS *son traducteur.* (Voltaire.)

Elle est de ces MEUNIÈRES *qui* ONT *vendu leur son plus cher que leur farine.* (Voltaire.)

Molière, Racine et Voltaire ont quelquefois contrevenu à cette règle, qui a pour base l'harmonie du langage :

Britannicus est seul : quelque ennui qui le presse,
Il ne voit à son sort que *moi qui s'*intéresse. (Racine.)

Nous chercherons partout à trouver à redire,
Et ne verrons que *nous qui sachent* bien écrire. (Molière.)

Au moyen de la syllepse, on peut justifier ces vers ; mais la construction qu'ils présentent est désagréable, et sans la condamner d'une manière absolue, nous engageons à ne pas l'imiter.

II. Si le pronom personnel, antécédent de *qui*, est suivi d'un attribut avec lequel il s'identifie de telle sorte qu'il soit impossible de les considérer isolément sans changer le sens, le verbe prend toujours la personne et le nombre du pronom personnel :

JE *suis* DIOMÈDE, *roi d'Étolie,* QUI BLESSAI *Vénus au siége de Troie.* (Fénelon.)

NOUS *sommes deux religieux de Saint-Bernard* QUI VOYAGEONS *pour nos affaires.* (Florian.)

III. Mais s'il n'y a pas entre le pronom personnel et l'attribut une complète identité, et que celui-ci ne puisse être compris séparé du pronom, l'attribut devient alors l'antécédent du pronom relatif *qui*, et c'est avec lui que le verbe s'accorde :

Vous parlez comme UN HOMME QUI ENTEND *la matière.* (Domergue.)

Tu étais LE SEUL QUI PÛT *me dédommager de l'absence de Rica.* (Montesquieu.)

IV. Comme les deux règles qui précèdent pourraient sembler vagues, nous essayerons de les rendre plus précises.

En général, quand le pronom a un attribut employé sans déterminatif, il y a presque toujours entre eux une complète identité, et, dans ce cas, c'est avec le pronom que le verbe s'accorde :

C'est MOI *seul* QUI SUIS *coupable.* (Marmontel.)

V. Si, au contraire, l'attribut est précédé d'un déterminatif, alors il n'y a pas identité entre lui et le pronom personnel, et c'est avec l'attribut que le verbe s'accorde :

JE SUIS, *je crois,* LE PREMIER AUTEUR MODERNE QUI AIT *donné la description de la Laconie.* (Chateaubriand.)

En général, les écrivains établissent toujours l'accord d'après l'importance relative du pronom et de l'attribut, et, dans des cas identiques, il font accorder le verbe tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, selon qu'ici le pronom leur paraît le mot dominant, et que là, au contraire, l'attribut leur semble le terme de valeur; ainsi Voltaire a dit dans une même phrase :

VOUS ÊTES UN JEUNE CHÊNE QUI ESSUYEZ *une tempête, et* MOI JE SUIS UN VIEIL ARBRE QUI N'A *plus de racine.*

Nous le répétons, l'accord du verbe avec le pronom personnel suivi d'un attribut, a lieu toutes les fois que le pronom et l'attribut ne peuvent être compris séparés l'un de l'autre; mais lorsqu'ils présentent à l'esprit l'idée de deux êtres distincts et comparés simplement entre eux, c'est avec l'attribut que le verbe doit s'accorder.

VI. Quand la proposition est négative, il ne peut y avoir identité; le pronom et l'attribut désignent alors deux êtres distincts, le verbe se met toujours à la troisième personne :

JE NE SUIS PAS *ici* UN HISTORIEN QUI DOIT *vous développer les secrets des cabinets.* (Bossuet.)

Nous dirons pour conclure, et nous poserons en principe général que le véritable antécédent du pronom relatif, le terme qu'il repré-

sente logiquement et grammaticalement, est celui sur lequel l'attention se porte et se fixe d'une manière à peu près exclusive; dans les exemples qui suivent, la concordance grammaticale est donc d'accord avec le sens :

C'est UN *de mes procès* QUI *m'*A *ruiné.*

C'est UN DES *procès qui m'*ONT *ruiné.*

C'EST PLUS LE GÉNÉRAL *que les officiers* QUI EST BLÂMABLE.

C'est moins le général que LES OFFICIERS QUI SONT BLÂMABLES. (Boniface.)

D'après ces principes, il faudra dire au singulier : *C'est* UN *de nos meilleurs grammairiens qui* A *fait cette faute*, parce qu'il s'agit d'un GRAMMAIRIEN *qui a fait cette faute ;* et au pluriel : *Votre ami est* UN *des hommes qui* PÉRIRENT *dans la sédition*, parce qu'il s'agit de plusieurs *hommes qui périrent.*

Ainsi, on doit dire, comme l'a très-bien établi Lemare,

Avec le singulier :	Avec le pluriel :
Hégésisochus fut celui *qui travailla* le plus efficacement à la ruine de sa patrie.	Hégésisochus fut un de ceux *qui travaillèrent* le plus efficacement à la ruine de leur patrie.
C'est la chose *qui a* contribué le plus à ma fortune.	C'est une des choses *qui ont* le plus contribué à ma fortune.
L'antiquité des Assyriens est le point d'histoire *qui a* été le moins contesté.	L'antiquité des Assyriens est un des points d'histoire *qui ont* été le moins contestés.
Ctésias est le premier *qui ait* exécuté cette entreprise.	Ctésias fut un des premiers *qui aient* exécuté cette entreprise.
Trajan est le plus grand prince *qui ait* régné.	Trajan est un des plus grands princes *qui aient* régné.
C'est un de mes enfants *qui a* dîné chez vous.	C'est un des enfants *qui ont* dîné chez vous.
C'est un de mes procès *qui* m'*a* ruiné.	C'est un des procès *qui* m'*ont* ruiné.

Dans les phrases de la première colonne, le verbe, l'adjectif et le participe sont mis au singulier, parce qu'ils se rapportent au substantif sous-entendu après *un : C'est* UN *de mes enfants qui* A *dîné chez vous ;* l'action de dîner est faite par *un* de mes enfants. Dans les phrases contenues dans la seconde colonne, le verbe, l'adjectif et le participe sont mis au pluriel, parce qu'ils se rapportent au substantif pluriel mis après *un de* ou *un des : C'est un des enfants qui ont dîné chez vous ; tous les enfants* participent à l'action de dîner. Voici des exemples en parfait accord avec ces principes :

UNE *des plus belles maximes de la milice romaine* ÉTAIT *qu'on n'y louait pas la fausse valeur.* (Bossuet.)

UNE *des choses qu'on imprimait le plus fortement dans l'esprit des Égyptiens* ÉTAIT *l'estime et l'amour de la patrie.* (Le même.)

Le passage du Rhin est UNE DES *plus merveilleuses actions qui* AIENT *été* FAITES. (Boileau.)

Ce dessin m'a fourni UNE DES SCÈNES *qui* ONT *le plus réussi dans ma tragédie.* (Racine.)

L'empereur Antonin est regardé comme UN DES *plus grands princes qui* AIENT *régné.* (Rollin.)

M. de Turenne a eu tout ce qu'il fallait pour faire UN DES PLUS GRANDS CAPITAINES *qui* FURENT *jamais.* (Mascaron.)

Henri VIII était UN DES PLUS GRANDS FLÉAUX *qu'ait* ÉPROUVÉS *la terre.* (Voltaire.)

L'exorde de l'oraison funèbre de Turenne est UN DES MORCEAUX *les plus finis qui* SOIENT *sortis de la plume de Fléchier.* (La Harpe.)

Tasse eut pour père UN DES ÉCRIVAINS *qui* CONTRIBUÈRENT *le plus efficacement à mettre en honneur la poésie italienne.* (Suard.)

Après *un de ceux qui*, le verbe de la proposition incidente se met toujours au pluriel :

Je suis peut-être UN DE CEUX QUI CULTIVENT *les lettres, en France, avec le moins de succès.* (Voltaire.)

VI. Nombre du verbe *être* après le pronom *ce*.

I. Le verbe *être*, précédé de *ce*, se met généralement au pluriel, lorsque l'attribut de la proposition est un nom ou un pronom pluriel de troisième personne :

CE FURENT LES PHÉNICIENS *qui, les premiers, inventèrent l'écriture.* (Bossuet.)

D'un courage naissant *sont-ce* là *les essais?* (Racine.)

CE SONT *les ouvrages médiocres qu'il faut abréger.* (Vauvenargues.)

Ce n'étaient plus ces jeux, ces festins et ces fêtes,
Où de myrte et de rose ils couronnaient leurs têtes. (Voltaire.)

CE *ne* SONT *ni les arts ni les métiers qui peuvent dégrader l'homme*, CE SONT *les vices.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Mais on dira avec le singulier, pour éviter une cacophonie :

EST-CE *les sons de l'orgue qui vous ont ému à ce point?*

II. Suivi d'un pronom pluriel de première ou de seconde personne, le verbe *être* se met toujours au singulier :

. . . *C'est nous* trop souvent qui faisons nos malheurs. (Chénier.)

Quand les vices nous quittent, nous nous flattons de la créance que C'EST NOUS *qui les quittons.* (La Rochefoucauld.)

C'est vous, braves amis, que l'univers contemple. (Voltaire.)

III. Le verbe *être* se met encore au singulier, s'il est suivi de plusieurs noms ou pronoms de nombre singulier :

C'EST ELLE *et* LUI *qui vous invitent.*

L'aliment de l'âme, C'EST LA VÉRITÉ *et* LA JUSTICE. (Fénelon.)

C'EST *votre* ORGUEIL *et votre* EMPORTEMENT *qui vous trompaient.* (Le même.)

Dans les ouvrages de l'art, C'EST *le* TRAVAIL *et l'*ACHÈVEMENT *que l'on considère, au lieu que dans les ouvrages de la nature,* C'EST *le* SUBLIME *et le* PRODIGIEUX. (Boileau.)

Ce n'*est* plus le jouet d'une flamme servile,
C'est Pyrrhus, *c'est* le fils et le rival d'Achille. (Racine.)

C'EST *le* NOMBRE *du peuple et l'*ABONDANCE *des animaux qui font la vraie force et la vraie richesse d'un royaume.* (Fénelon.)

IV. Mais si le verbe *être*, suivi de plusieurs substantifs de nombre singulier, est précédé d'un pluriel avec lequel il se trouve en rapport plus immédiat, il prend alors le nombre pluriel :

LES PLUS GRANDS POËTES *dont la France se glorifie,* CE SONT *Corneille, Racine, Molière et la Fontaine.*

Quelles sont LES TROIS VERTUS *théologales?* CE SONT *la Foi, l'Espérance et la Charité.* (Condillac.)

V. Le verbe *être*, précédé du pronom *ce* et suivi d'un complément indirect de nombre pluriel, se met toujours au singulier :

Cruel! *c'est* à ces dieux que vous sacrifiez. (Racine.)

C'EST *des contraires que résulte l'harmonie du monde.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Dans ces phrases, et dans celles qui sont analogues, le substantif pluriel mis à la suite du verbe *être,* appartient à un verbe qui suit : dans la première phrase, c'est *sacrifiez*, et dans la seconde, c'est *résulte*.

VI. Si l'attribut est un nom ou un pronom de nombre pluriel, suivi d'une proposition incidente, le verbe *être* se met *généralement* au pluriel si l'incidente commence par *qui* (sujet), et au singulier si elle commence par *que* (complément) :

Ce sont les mœurs qui font la bonne compagnie. (La Chaussée.)

Ce n'est pas *les Troïens,* c'est Hector *qu'*on poursuit. (Racine.)

CE *ne* SONT *pas les pierres* QUI *font le temple, c'est la pensée.* (E. Alletz.)

C'est eux que j'en atteste ; ils sont tous trois mes guides,
Ils vous arracheront aux mains des parricides. (Voltaire.)

OBSERVATION.—On rencontre dans les écrivains beaucoup d'exemples en opposition avec ces principes; on peut même dire que le verbe *être* a été indifféremment employé jusqu'ici au singulier ou au pluriel dans les deux cas que nous avons cru devoir signaler.

Ainsi on trouve :

CE SERA NOS DESCENDANTS QUI *nous jugeront.* (Planche.)

CE *ne* SONT *point* LES MÉDECINS QU'*il joue, c'est la médecine.* (Molière.)

CE SONT *moins* LEURS ENNEMIS QUE *les animaux fuient, que la présence de l'homme.* (Buffon.)

Quoi qu'il en soit, nous croyons que l'emploi du singulier dans la première de ces phrases est une concession faite à l'harmonie, et que l'emploi du pluriel dans les deux autres est une négligence; dans l'une, en effet, le substantif pluriel fixe particulièrement l'attention, c'est l'objet principal de la pensée, et c'est avec lui seul que l'accord du verbe peut et doit s'établir; car la phrase équivaut à celle-ci : NOS DESCENDANTS SERONT CEUX *qui nous jugeront;* dans les autres, au contraire, l'attention se porte, non sur les substantifs pluriels, mais sur les propositions incidentes qui renferment l'idée principale et dominante; pour s'en convaincre, il suffit de les analyser : IL N'EST POINT VRAI QU'IL JOUE *les médecins*, *c'est la médecine* QU'IL JOUE. IL EST VRAI QUE LES ANIMAUX FUIENT *moins leurs ennemis que la présence de l'homme.*

VII. On dit : C'EST HUIT HEURES QUI *sonnent*, parce qu'ici le nombre cardinal est employé pour le nombre ordinal, et qu'on a dans l'esprit, non *huit heures*, mais *une heure* précise, *la huitième;* mais on dirait très-bien : CE SONT QUATRE HEURES QUI *m'ont paru longues*, parce qu'il s'agit ici, non de la *quatrième heure*, mais de *plusieurs heures*, de *quatre heures*.

CE SONT DEUX HEURES *qui s'écoulent rapidement pour un condamné que celles qui précèdent son supplice.*

C'EST DEUX HEURES QU'*il vous faut au moins pour terminer votre travail.*

VIII. Il en est de même si la phrase est interrogative :

SONT-CE DES RELIGIEUX *et des prêtres* QUI *parlent de cette sorte?* (Pascal.)

EST-CE LES ANGLAIS QUE *vous aimez?* (Académie.)

IX. Dans les phrases interrogatives, le verbe *être* se met au singulier par raison d'euphonie toutes les fois qu'il pourrait résulter du rapprochement de la finale plurielle et du pronom un concours de sons désagréable à l'oreille : ainsi, au lieu de *furent-ce*, *seront-ce*, on dit *fut-ce*, *sera-ce*, etc.

SERA-*ce de nouveaux barbares qui domineront un jour sur cette contrée?*

X. Quand *si ce n'est* est suivi de *pas* ou de *point*, le verbe *être* est soumis aux règles que nous avons établies :

Si CE *ne* SONT POINT *vos* TALENTS *qui vous font des amis, ce sont vos bonnes qualités.*

Si CE *ne* SONT PAS *les ennemis* QUI *vous poursuivent.*

XI. Mais quand *si ce n'est* est employé sans une des particules négatives *pas* ou *point*, il forme une expression invariable qui équivaut à *sinon*, et le verbe *être* qui en fait partie figure toujours au nombre singulier :

Qui a corrompu et perdu la république romaine, SI CE N'EST *les richesses des peuples vaincus?*

VII. Nombre du verbe *être* après plusieurs infinitifs employés comme sujets.

I. Dans une proposition où plusieurs infinitifs sont employés comme sujets, si l'attribut est de nombre pluriel, le verbe se met au pluriel :

LIRE *trop et* LIRE *trop peu* SONT *deux* DÉFAUTS. (Lemare.)

VIVRE *chez soi, ne* RÉGLER *que soi et sa famille,* ÊTRE *simple, juste et modeste,* SONT *des vertus pénibles, parce qu'elles sont obscures.* (Fontenelle.)

II. Mais si l'attribut est du singulier, c'est à ce nombre que presque toujours le verbe est employé :

BIEN ÉCOUTER *et* BIEN RÉPONDRE EST UNE *des plus grandes perfections qu'on puisse avoir dans la conversation.* (La Rochefoucauld.)

VIVRE *libre et* TENIR *peu aux choses de la vie,* EST *le meilleur moyen d'apprendre à mourir.* (J.-J. Rousseau.)

III. Dans ce dernier cas, il est plus élégant de placer le pronom *ce* avant le verbe *être :*

PRENDRE *les choses comme elles sont et les* EMPLOYER *comme les circonstances le permettent,* C'EST *la sagesse pratique de la vie.* (Lacretelle.)

PRODUIRE *et* CONSERVER, C'EST *l'acte perpétuel de la puissance.*
(J.-J. Rousseau.)

Être allié de Rome et s'en *faire* un appui,
C'est l'unique moyen de régner aujourd'hui. (Corneille.)

DES COMPLÉMENTS DES VERBES.

I. Les *compléments* ou régimes sont, comme nous l'avons déjà dit, les termes qui achèvent ou *complètent* le sens que le verbe ne peut exprimer seul.

II. Un verbe ne peut avoir qu'un complément direct et qu'un complément indirect, simples ou composés :

Le dernier degré de la perversité est de faire servir LES LOIS À L'INJUSTICE.
(Voltaire.)

Le luxe corrompt ET LE RICHE *qui en jouit*, ET LE PAUVRE *qui le convoite.* (J.-J. Rousseau.)

Toute la souplesse des organes de la chèvre, tous ses organes SUFFISENT *à peine* À LA PÉTULANCE *et* À LA RAPIDITÉ *de ses mouvements.* (Buffon.)

III. On ne doit pas donner à un verbe deux compléments directs qui établissent des rapports divergents.

Racine ne devait donc pas dire :

Ne vous informez pas *ce* que je deviendrai ;

mais : *Ne* VOUS *informez pas* DE CE *que je deviendrai.*

IV. On ne doit pas non plus donner à un verbe deux compléments indirects qui établissent une identité de rapport ; Boileau a donc eu tort de dire :

C'est *à vous*, mon esprit, *à qui je veux parler.*

La grammaire exige : *C'est* A VOUS, *mon esprit*, QUE *je veux parler.*

On ne dira pas non plus :

C'est DANS L'INSENSIBILITÉ *du cœur* où *l'égoïsme prend sa source ;*

mais : *C'est* DANS L'INSENSIBILITÉ *du cœur que*, etc., comme Buffon a dit :

On prétend que c'est DU NAUTILE, *poisson qui se sert de sa coquille comme d'un bateau,* QUE *les hommes ont appris à naviguer.* (Buffon.)

V. Il ne faut pas donner à un verbe un autre complément que celui qu'il exige ; si l'on disait : *La mort ne* PARDONNE PERSONNE ; *La mort n'*ÉPARGNE A PERSONNE ; *Ils se sont nui l'*UN L'AUTRE ; *Je lui fournis ce* QU'*il* A BESOIN ; on s'exprimerait d'une manière vicieuse, attendu qu'on ne donnerait à aucun de ces verbes le complément qui lui convient ; pour être correct, il faut dire : *La mort ne pardonne* A PERSONNE ; *n'épargne* PERSONNE ; *Ils se sont nui* L'UN A L'AUTRE ; *Je lui fournis ce* DONT *il a besoin.*

Les phrases suivantes présentent donc des constructions régulières :

Nous PARDONNONS *souvent* À CEUX *qui nous ennuient ; mais nous ne pouvons* PARDONNER À CEUX *que nous ennuyons.* (La Rochefoucauld.)

Le spectacle du monde physique nous présente une foule de phénomènes enchaînés LES UNS AUX AUTRES. (J. B. Say.)

VI. Deux verbes ne peuvent avoir un complément commun s'ils exigent chacun un complément différent, l'un direct, l'autre indi-

rect ; ainsi, la phrase suivante est correcte, parce que chacun des verbes est suivi du complément qui lui est propre :

Chacun a voulu ou RABAISSER LES AUTRES, *ou* S'EN DISTINGUER *en ne suivant pas le train commun.* (Nicole.)

Mais les phrases suivantes sont vicieuses :

Je CONNAIS *et me* SERS DE MES AVANTAGES.

Je VAIS *et* REVIENS DE VERSAILLES *en quatre heures.*

Ne RECHERCHE *jamais, et* ABSTIENS-TOI *toujours* DES GAINS INJUSTES ; *de pareils profits sont des pertes.*

parce que les deux premières renferment deux verbes auxquels on a donné un même complément, tandis que chacun d'eux exige un complément différent ; et que la troisième n'a qu'un seul complément indirect, quand les deux verbes qu'elle renferme veulent un complément particulier, précédé d'une préposition différente.

Pour être correct, il faut donc écrire :

Je CONNAIS MES AVANTAGES *et je m'*EN SERS.

ABSTIENS-TOI *toujours* DES GAINS *injustes, et ne* LES RECHERCHE *jamais,* etc.

Je VAIS À VERSAILLES *et j'*EN REVIENS *en quatre heures.*

Place des compléments.

I. Quand un verbe a deux compléments d'égale longueur, le complément direct se place le premier :

La pensée du mal tire SON ORIGINE DE L'OISIVETÉ.

II. Si les compléments ne sont pas de même étendue, l'harmonie exige que le plus court soit placé le premier :

Le dernier degré de la perversité est de FAIRE SERVIR LES LOIS *à l'injustice.* (Voltaire.)

J'ABANDONNAIS À LA CRUAUTÉ *de Protésilas ceux qui parlaient contre lui.* (Fénelon.)

La philosophie est l'art de façonner L'HOMME À TOUTES LES VERTUS QUI LE CONSERVENT. (Alibert.)

Christine ABANDONNA LE TRÔNE *pour les beaux-arts.* (Voltaire.)

L'orgueil et la vanité ne PARDONNENT *pas* À L'AMITIÉ *la connaissance qu'elle acquiert de leurs faiblesses.* (Saint-Évremond.)

III. Il peut cependant y avoir nécessité pour le sens de placer le complément indirect après le verbe :

Le physicien arrache À LA NATURE SES SECRETS.

Si l'on changeait l'ordre des compléments, la phrase présenterait une idée tout autre que celle qu'on veut exprimer.

IV. En général, la place des compléments est subordonnée au sens ; ainsi l'on ne pourrait pas dire :

Croyez-vous ramener ces esprits ÉGARÉS PAR LA DOUCEUR ?

parce que le complément *par la douceur*, qui appartient à *ramener*, ne saurait sans équivoque être placé après *égarés*, avec lequel il n'a aucun rapport.

Nous pourrions citer un grand nombre de constructions analogues échappées aux écrivains ; mais pour en faire sentir l'étrangeté, un seul exemple suffira :

Oui, je suis Rosemonde, et, loin d'être réduite
A sauver mon honneur outragé *par la fuite*,
Je reste ; je me venge, et pour mieux assouvir
Ma haine, je me donne à qui veut me servir. (Latour de Saint-Ybars.)

V. Si le complément est composé, les éléments dont il est formé doivent être de la même espèce, ou *noms*, ou *infinitifs*, ou *prépositions*.

Ainsi, au lieu de dire : *Il aime* L'ÉTUDE *et* A JOUER ; *Je crois* VOTRE CAUSE *bonne et* QUE VOUS LA GAGNEREZ ; on dira : *Il aime* LE JEU *et* L'ÉTUDE ; *Je crois* QUE VOTRE CAUSE *est bonne et* QUE VOUS LA GAGNEREZ.

La dernière phrase présente cependant une construction familière aux écrivains du dix-septième siècle.

Il se fait le centre de tout ; il voudrait DOMINER *sur tout, et* QUE TOUTES LES CRÉATURES NE FUSSENT *occupées qu'à le contenter, à le louer, à l'admirer.*

Les stoïciens S'IMAGINENT ÊTRE *sages et heureux, et* QU'IL N'Y A *qu'à penser à la vertu pour devenir vertueux.* (Malebranche.)

Prépositions employées après les participes passés.

I. Le *participe passé*, accompagné ou non du verbe *être*, et exprimant un sens passif, veut la préposition *par* avant son complément, s'il s'agit d'un acte matériel :

CE *travail a été* CONÇU PAR *une bonne tête.* (Académie.)

Les Gaules furent CONQUISES PAR *César.*

Les hommes croient être libres quand ils ne SONT GOUVERNÉS QUE PAR LES LOIS. (Massillon.)

II. Il veut *de*, s'il s'agit d'un sentiment, d'un état moral :

L'honnête homme est ESTIMÉ *même* DE *ceux qui n'ont pas de probité.* *(Grammaire des Grammaires.)*

Nous sommes moins offensés DU *mépris des sots que d'être médiocrement estimés* DES *gens d'esprit.* (Vauvenargues.)

III. Quand le *participe* est pris dans une acception figurée, ou détourné de son acception ordinaire, il veut alors la préposition *de :*

Combien d'âmes TOUCHÉES DE *Dieu et* DÉGOÛTÉES DU *monde n'osent se déclarer !* (Massillon.)

Les meilleurs écrivains, pour éviter dans une même phrase l'emploi successif de la même préposition, ont souvent employé *de* au lieu de *par*, et réciproquement :

Votre conduite a été approuvée D'*une commune voix* PAR *toutes les personne sages et éclairées.*

Qu'Énée et ses vaisseaux, *par* le vent écartés,
Soient aux bords africains *d'*un orage emportés. (Boileau.)

DE L'EMPLOI DES MODES ET DES TEMPS.

I. De l'indicatif.

I. PRÉSENT.

I. Le *présent de l'indicatif* s'emploie pour le passé quand on veut donner à la pensée plus de vivacité :

Turenne MEURT, *tout se* CONFOND, *la fortune* CHANCELLE, *la victoire se* LASSE, *la paix s'*ÉLOIGNE, *les bonnes intentions des alliés se* RALENTISSENT, *le courage des troupes* EST *abattu par la douleur. Tout le camp* DEMEURE *immobile; les blessés* PENSENT *à la perte qu'ils ont faite, et non aux blessures qu'ils ont reçues.* (Fléchier.)

On CHERCHE *Vatel ; on* COURT *à sa chambre, on* HEURTE, *on* ENFONCE *la porte, on le* TROUVE *noyé dans son sang.* (M[me] de Sévigné.)

Lorsqu'on emploie le *présent* pour le *passé* dans une proposition il faut avoir soin d'employer le *présent* dans les propositions successives qui ont une égale importance; le passage du *présent* au *passé* n'est permis que lorsqu'on va du *principal* à l'*accessoire*, comme dans cette phrase :

Les Romains, malgré l'inégalité du lieu où ILS COMBATTAIENT, REPOUSSENT *de tous côtés les Gaulois ; Brennus les* RALLIE, LÈVE *le siége et* CAMPE *à quelques milles de Rome. Camille le* SUIT *avec la même ardeur, l'*ATTAQUE *de nouveau et le* DÉFAIT. *La plupart des Gaulois* FURENT TUÉS *sur la place.* (Vertot.)

Mais si l'on disait : *On* CHERCHE *Vatel; on* COURUT *à sa chambre; on* HEURTA, *on* ENFONÇA *la porte; on le* TROUVE *noyé dans son sang;* ce serait rompre toute harmonie, car les différents membres de la phrase ont la même importance relative.

II. Le *présent* s'emploie lorsqu'on énonce une vérité, lorsqu'on établit une maxime invariable :

Il tenait pour maxime qu'un habile capitaine PEUT *bien être vaincu, mais qu'il ne lui* EST *pas permis d'être surpris.* (Bossuet.)

III. Le *présent* s'emploie encore quand on veut exprimer qu'une chose est ou se fait au moment où l'on parle :

Madame du Gué a mandé à M. de Coulanges que vous ÊTES *belle comme un ange.* (Mme de Sévigné.)

*Ma belle maman m'*A DIT *que vous me* DEMANDIEZ. (Molière.)

IV. Le *présent* s'emploie élégamment pour exprimer un avenir *prochain :*

Je suis de retour DANS UN MOMENT. (Molière.)

Ah ! Monsieur, m'a-t-il dit, je vous *attends demain.* (Boileau.)

Mais on dira : *Je* PARTIRAI, et non *Je* PARS DANS TROIS ANS *pour l'Italie*, parce que l'action exprimée par le verbe doit avoir lieu dans un temps qui est trop éloigné.

V. Le *présent* s'emploie enfin au lieu du *futur* après la conjonction conditionnelle *si :*

Il sera récompensé, S'IL TRAVAILLE.

Mais après *si* dubitatif, c'est toujours le *futur* qu'on emploie pour exprimer la postériorité de temps :

Je ne sais S'IL TRAVAILLERA *mieux à l'avenir.*

II. IMPARFAIT.

I. L'*imparfait* peut, lorsqu'on énonce une vérité essentielle, s'employer pour le *présent*, si l'on fait correspondre la vérité qu'on exprime à une époque passée :

Les philosophes les plus sensés qui ont refléchi sur la nature de Dieu, ont dit qu'il ÉTAIT *un être souverainement parfait.* (Montesquieu.)

*Les anciens, admirant le feu, ont cru que c'*ÉTAIT *un trésor céleste que les hommes avaient dérobé aux dieux.* (Fénelon.)

J'ai connu qu'il n'y AVAIT *de bonheur pour la vieillesse qu'une occupation dont on fût toujours sûr.* (Voltaire.)

II. Il résulte de ce que nous disons ici et de ce que nous avons établi précédemment, qu'on se sert du *présent* et de l'*imparfait* presque dans les mêmes circonstances, et que l'emploi de l'un ou de l'autre de ces temps dépend uniquement du point de vue sous lequel on considère le fait qu'on exprime ; c'est pour cela qu'on trouve quelquefois ces deux temps employés concurremment :

Je l'ai souvent ouï dire que les hommes ÉTAIENT *nés pour être vertueux, et que la justice leur* EST *aussi propre que l'existence.* (Montesquieu.)

III. PASSÉ DÉFINI.

I. Le *passé défini* s'emploie le plus souvent pour désigner une période de temps complétement écoulée :

Je VIS HIER *une chose assez singulière, quoiqu'elle se passe tous les jours à Paris.* (Montesquieu.)

II. Les écrivains emploient quelquefois le *passé défini* quand il s'agit d'une chose arrivée dans un temps indéterminé :

Dieu CRÉA *deux grands luminaires, le soleil et la lune.* (Pascal.)

C'est Boileau qui le premier ENSEIGNA *l'art de parler toujours convenablement.* (Voltaire.)

III. Pour énoncer deux faits passés dont l'un est antérieur à l'autre, on exprime l'antériorité par le *passé défini* et la postériorité par le *passé indéfini :*

Grâces à mon amour, je me *suis* bien *servie*
Du pouvoir qu'Amurat me *donna* sur sa vie. (Racine.)

IV. PASSÉ INDÉFINI.

I. Le *passé indéfini* désigne, soit un temps entièrement écoulé, soit une période dont la durée embrasse le moment où l'on parle :

HIER, *en travaillant à mon quatrième dialogue, j'*AI ÉPROUVÉ *un vif plaisir.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

*Le roi m'*A NOMMÉ AUJOURD'HUI *archevêque.* (Fénelon.)

II. Le *passé indéfini* ne doit jamais s'employer pour le *plus-que-parfait;* on dira donc :

Je n'ai pas su que vous AVIEZ QUITTÉ *la France*, et non *que vous* AVEZ QUITTÉ, car l'action de *quitter*, antérieure à celle de *savoir*, ne peut se rendre par le même temps.

V. FUTUR ANTÉRIEUR.

I. Au lieu du *passé indéfini*, on emploie assez fréquemment le *futur antérieur :*

Rendez fidèlement le dépôt qu'on vous AURA CONFIÉ.

Vous AUREZ *mal* PRIS *vos mesures.*

Le *futur antérieur*, dans ce cas, adoucit la pensée que le *passé indéfini* exprimerait d'une manière trop positive.

II. Du conditionnel.

I. Le *conditionnel*, employé, soit au *présent*, soit au *passé*, exprime toujours une condition explicitement énoncée, comme dans ces phrases :

SI LA TERRE ÉTAIT PLUS DURE, *l'homme ne* POURRAIT *en ouvrir le sein pour la cultiver ;* SI ELLE ÉTAIT MOINS DURE, *elle ne* POURRAIT *le porter : il* ENFONCERAIT *partout comme il enfonce dans le sable ou dans un bourbier.* (Fénelon.)

SI CHACUN FAISAIT *tout le bonheur qu'il peut faire sans s'incommoder, il n'y* AURAIT *pas de malheureux.* (Duclos.)

L'homme S'AMOLLIRAIT *et* S'OUBLIERAIT *lui-même*, S'IL N'AVAIT RIEN *qui modérât ses plaisirs et qui exerçât sa patience.* (Fénelon.)

SI NOUS N'AVIONS *pas de défauts, nous ne* PRENDRIONS *pas tant de plaisir à en remarquer chez les autres.* (La Rochefoucauld.)

Si VOLTAIRE EÛT *également soigné toutes les parties de son style, et qu'il* EÛT *plus tendu à la perfection qu'à la fécondité, il* SERAIT *incontestablement le premier de nos poëtes.* (Palissot.)

II. Le *conditionnel* s'emploie très-souvent sans que la condition soit exprimée, mais elle résulte toujours clairement du sens de la phrase :

Vos lettres me PLAIRAIENT *d'un inconnu.* (Mme de Sévigné.)

Un enfant supportera des changements que ne SUPPORTERAIT *pas un homme.* (Buffon.)

Croirait-il ma douleur moins vive que la sienne? (Racine.)

Si ta haine m'envie un supplice trop doux,
Ou si d'un sang trop vil ta main *serait* trempée,
Au défaut de ton bras, prête-moi ton épée. (Le même.)

III. Le *présent* est le seul temps du *conditionnel* qui, sous la dépendance d'un *passé*, exprime une idée relative de *futur :*

Savez-vous pourquoi Jérémie
A tant pleuré pendant sa vie?
C'est qu'en prophète il *prévoyait*
Qu'un jour Lefranc le *traduirait.* (Voltaire.)

Dire : *Je croyais qu'il m'*AURAIT PRÉVENU, pour *qu'il me* PRÉVIENDRAIT, serait une faute; et, dans tous les cas analogues, l'emploi du *conditionnel passé* serait vicieux.

IV. Mais le *présent* du *conditionnel* ne peut figurer pour le *futur*, qu'autant que l'idée d'une condition résulte du sens de la phrase; le *futur* est le seul temps qu'on emploie quand aucune idée de condition n'est exprimée ou sous-entendue; ainsi l'on dira :

Le journal a annoncé qu'il y AURA *une grande revue dimanche prochain ;*

et non *qu'il y* AURAIT. On ne dira donc pas non plus :

Jésus-Christ a promis qu'il VIENDRAIT *juger les vivants et les morts ;*

mais qu'*il* VIENDRA, parce que le sens de la phrase ne renferme rien de conditionnel.

V. Après la conjonction conditionnelle *si*, on emploie l'*imparfait* et le *plus-que-parfait* de l'indicatif, au lieu du *présent* et du *passé* du conditionnel ; ainsi l'on dit :

Je SERAIS FLATTÉ *si vous* APPROUVIEZ *mon choix ;*
*J'*AURAIS ÉTÉ FLATTÉ *si vous* AVIEZ APPROUVÉ *mon choix ;*

et non *si vous* APPROUVERIEZ, *si vous* AURIEZ APPROUVÉ, etc.

Il *penserait* paraître un homme du commun,
Si l'on *voyait* qu'il fût de l'avis de quelqu'un. (Molière.)

VI. Lorsque la conjonction *si* est suivie du plus-que-parfait de l'*indicatif*, on emploie le plus ordinairement la *première forme* du conditionnel passé, et la *seconde forme*, si la conjonction est suivie du plus-que-parfait du *subjonctif :*

S'ils AVAIENT FAIT *couler des torrents de larmes et de sang*, *leur nom* AURAIT TRIOMPHÉ *du temps.* (Barthélemy.)
*Si j'*EUSSE ÉTÉ CONVAINCU *d'une telle faute, on ne m'*EÛT *point* FAIT *grâce.*

Au lieu de la *seconde forme* du conditionnel passé, les écrivains emploient souvent, avec le plus-que-parfait du *subjonctif*, la *première forme* pour éviter le rapprochement des mêmes consonnances :

. . . *J'aurais pu* l'aimer, s'il ne l'*eût couronnée*. (Corneille.)

III. Du subjonctif.

I. DE SON EMPLOI.

I. Tout verbe est employé au *subjonctif* quand il se trouve sous la dépendance d'un verbe exprimant la *crainte*, le *désir*, la *volonté*, la *supposition*, la *défense*, et toute idée qui éveille l'incertitude du résultat espéré, de la fin attendue :

Les devoirs de la société EXIGENT *que l'on* AIT *quelque ménagement pour l'amour-propre des hommes.* (Académie.)

Empêchez qu'un rival vous *prévienne* et vous *brave*. (Corneille.)

Nous ne vous DEMANDONS *pas qu'il* DEVIENNE *le vainqueur de l'Europe; nous vous* DEMANDONS *qu'il* SOIT *le père de son peuple.* (Massillon.)

> *Périsse* le Troïen auteur de nos alarmes! (Racine.)

C'est-à-dire, JE DÉSIRE *que le Troïen* PÉRISSE.

Comme on le voit, le verbe de la proposition subordonnée se met au *subjonctif*, lors même que le verbe sous la dépendance duquel il se trouve est sous-entendu.

II. Après les verbes *croire*, *penser*, *espérer*, *s'attendre*, *se douter*, *s'imaginer*, *présumer*, *soupçonner*, etc., qui n'expriment cependant pas l'affirmation d'une manière positive, on emploie l'*indicatif*, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'une *négation* ou d'une expression qui donne à la phrase un sens moins positif :

*J'*ESPÈRE *qu'il* VIENDRA *bientôt.* (Académie.)

Je N'*espère* PAS *qu'il* VIENNE.

On trouve rarement la gaieté où n'est pas la santé : Scarron était plaisant, j'ai PEINE A CROIRE *qu'il* FÛT *gai.* (De Boufflers.)

III. La même distinction doit être faite à l'égard des verbes *ordonner*, *résoudre*, *décider*, *commander*, qui veulent le verbe de la proposition subordonnée à l'*indicatif* ou au *conditionnel*, quand il énonce un fait, un événement certain :

Pittacus ORDONNA *qu'un homme qui commettrait quelque faute essentielle* SERAIT *puni doublement.* (Fénelon.)

Les magistrats de Sicyone ORDONNÈRENT *que l'étude du dessin* ENTRERAIT *désormais dans l'éducation des citoyens.* (Barthélemy.)

Servilius ordonna qu'on ASSEMBLERAIT *le peuple par centuries, lorsqu'il serait question d'élire des magistrats.* (Vertot.)

> *Ordonné* qu'il *sera* fait rapport à la cour
> Du foin que peut manger un poule en un jour. (Racine.)

IV. Après les verbes qui expriment la *joie*, la *douleur*, l'*improbation*, la *surprise*, on emploie le *subjonctif*, attendu qu'ils renferment l'idée d'un *doute* touchant le fait énoncé dans la proposition subordonnée :

Je SUIS ENCHANTÉ *que tout se* SOIT PASSÉ *ainsi.*

RENDONS GRÂCES *à Dieu que tout se* SOIT PASSÉ *ainsi.*

V. Tout verbe dépendant d'une proposition *interrogative* se met au *subjonctif*, à moins que l'interrogation ne soit une forme oratoire; dans ce dernier cas, on emploie l'*indicatif*, parce que le sens

est positif, malgré la forme sous laquelle la pensée se produit dans la proposition principale :

> Le *croirai-je*, seigneur, qu'un reste de tendresse
> Vous *fasse* ici chercher une triste princesse? (Racine.)

Et avec l'*indicatif :*

> . . . . Madame, *oubliez-vous*
> Que Thésée *est* mon père, et qu'il *est* votre époux? (Le même.)

II. EMPLOI DU SUBJONCTIF APRÈS LES IMPERSONNELS.

I. Les verbes *impersonnels* ou *pris impersonnellement*, veulent ou à l'*indicatif* ou au *subjonctif* le verbe de la proposition subordonnée.

Ils veulent l'*indicatif* s'ils expriment quelque chose de positif, comme : *il paraît*, *il est vrai*, *il est certain*, *il y a apparence*, *il n'y a*, *il n'est que*, etc.

Quand les hommes éclairés et de bonne foi disputent longtemps, IL Y A *grande* APPARENCE *que la question n'*EST *pas claire.* (Voltaire.)

IL EST CERTAIN *que la doctrine d'un Dieu vengeur* FUT *éteinte chez les Romains.* (Voltaire.)

> *Il n'est que* trop d'esprits lâches et corrompus
> Qui *font* plier la loi sous le joug de l'usage. (La Harpe.)

II. Ils veulent le *subjonctif* si, au contraire, ils n'expriment rien de certain, comme *il faut*, *il importe*, *il convient*, *il est possible*, etc., et s'ils sont pris *interrogativement* ou accompagnés d'une *négation :*

> *Il faut* que le lecteur m'*ait* gâté le sonnet. (Molière.)

EST-IL *vrai ; il* N'EST *pas vrai* QU'*il* SOIT *arrivé.*

IL N'Y A GUÈRE *de gens qui ne* SOIENT *honteux de s'être aimés, quand ils ne s'aiment plus.* (La Rochefoucauld.)

IL N'Y A *que la discorde qui* PUISSE *troubler la félicité que les dieux nous préparent.* (Fénelon.)

IL N'EST *aucun métal que le fer n'*AMOLLISSE, *ni aucune affaire que l'argent ne* PUISSE *accommoder.* (Lévis.)

III. Après *il semble*, *il me semble*, on emploie l'*indicatif* ou le *subjonctif :*

1° L'*indicatif*, quand la proposition subordonnée énonce un fait *certain*, *positif*, et qu'elle ne peut, sans qu'il y ait altération de sens, exprimer un doute qui n'est pas dans la pensée :

IL SEMBLE *que nous* AUGMENTONS *notre être lorsque nous pouvons le porter dans la mémoire des autres.* (Montesquieu.)

IL ME SEMBLE *que qui sollicite les autres,* A *la confiance d'un homme qui demande justice.* (La Bruyère.)

2° Le *subjonctif*, quand au contraire il y a *doute*, *incertitude* dans la pensée, ou que le verbe de la proposition subordonnée exprime un fait *impossible* ou *extraordinaire :*

ON DIRAIT *que le livre des destins* EÛT ÉTÉ *ouvert à ce prophète.* (Bossuet.)

IL SEMBLE QU'*on* SOIT *convenu que la bonne foi ne serait plus une vertu.* (Massillon.)

IL ME SEMBLE QUE *mon cœur* VEUILLE *se fendre par la moitié.* (Mme de Sévigné.)

OBSERVATION. — Après les locutions *on dirait*, *on croirait*, *on eût dit*, *on eût cru*, etc., on emploie le *subjonctif* lorsqu'on veut énoncer, non un fait positif, mais quelque chose hors de toute vraisemblance :

On dirait que le ciel, qui se fond tout en eau,
Veuille inonder ces lieux d'un déluge nouveau. (Boileau.)

Mais on emploie l'*indicatif* lorsqu'on énonce une chose fort vraisemblable,

ON EÛT DIT *que* C'ÉTAIT *la justice exilée qui rentrait dans son palais.* (Thomas.)

ON EÛT DIT *que le ciel, prêt à élever ce grand homme à la première place de la magistrature,* VOULAIT *l'éprouver.* (Thomas.)

III. EMPLOI DU SUBJONCTIF APRÈS UN PRONOM RELATIF.

I. Après les pronoms *qui*, *que*, *dont*, *où*, le verbe de la proposition subordonnée se met à l'*indicatif*, si l'on énonce quelque chose de certain ; dans ce cas, l'*indicatif* est le mode qui répond le mieux à la pensée, et le seul qui puisse rendre ce qu'elle a de positif et d'absolu :

De jaloux mouvements doivent être odieux,
S'ils partent d'un amour *qui déplaît* à vos yeux. (Molière.)

Nous ne pouvons malheureusement jouer que des pièces où il y A *peu d'acteurs.* (Voltaire.)

Après *qui que*, *quoi que*, *quel que*, *quelque que*, le verbe se met toujours au *subjonctif :*

Qui que ce *soit*, parlez et ne le craignez pas. (Voltaire.)

Après *tout* suivi de *que*, les écrivains emploient tantôt l'*indicatif* et tantôt le *subjonctif :*

TOUT *infaillibles* QU'*ils* SONT, *les géomètres eux-mêmes se trompent.* (Pascal.)

TOUT *intéressante* QUE SOIT *cette question, elle demeure presque insoluble.* (Chateaubriand.)

Mais l'*indicatif* est le mode le plus ordinairement employé.

III. Mais après les pronoms *qui*, *que*, *dont*, *ou*, on emploie au contraire le *subjonctif*, si l'on veut exprimer quelque chose de douteux :

On ne trouvera pas aux connaissances humaines une origine QUI RÉPONDE *à l'idée qu'on aime à s'en former.* (J.-J. Rousseau.)

Si je quitte Paris, je me retirerai dans une province OU *je me* PLAISE.

Elle ne prendra jamais pour époux qu'un homme QUI CRAIGNE *les dieux et* QUI REMPLISSE *toutes les bienséances.* (Fénelon.)

Ainsi, dans cette dernière phrase, la *volonté* énoncée par la proposition principale exige nécessairement, dans la proposition subordonnée, l'emploi du mode exprimant le doute, ou du *subjonctif;* en effet, rien n'assure qu'elle doive trouver un époux *craignant* les dieux et *remplissant* toutes les bienséances.

On dira donc pour exprimer ces deux ordres d'idées :

1° J'épouserai une femme *qui* me *plaira*.	J'épouserai une femme *qui* me *plaise*.
2° J'irai dans une retraite *où* je *serai* tranquille.	J'irai dans une retraite *où je sois* tranquille.
3° Je te donnerai des raisons *qui* te *convaincront*.	Je te donnerai des raisons *qui* te *convainquent*.
4° J'aspire à une place *qui est* agréable.	J'aspire à une place *qui soit* agréable.
5° Montrez-moi le chemin *qui conduit* à Paris.	Montrez-moi un chemin *qui conduise* à Paris.
6° Ils envoyèrent des députés *qui consultèrent* Apollon.	Ils envoyèrent des députés *qui consultassent* Apollon.
7° Je cherche quelqu'un *qui* me *rendra* service.	Je cherche quelqu'un *qui* me *rende* service.
8° Préférez des expressions *où* l'analogie *est* unie à la clarté.	Préférez des expressions *où* l'analogie *soit* unie à la clarté.

Dans *J'épouserai une femme qui me* PLAIRA, on emploie l'indicatif, parce que l'idée est *positive:* il s'agit d'une femme que l'on connaît, on est certain qu'elle plaira; dans *J'épouserai une femme qui me* PLAISE, on se sert au contraire du subjonctif, parce que l'idée est indéterminée: on a le désir de prendre une femme, mais on ne sait pas laquelle, et l'on est par conséquent incertain si elle plaira. Il en est de même des autres phrases, c'est l'idée qu'on veut exprimer qui règle l'emploi de l'*indicatif* ou du *subjonctif*.

IV. EMPLOI DU SUBJONCTIF APRÈS *le seul* ET UN SUPERLATIF RELATIF.

Après *le seul*, *le premier*, *le dernier*, *le meilleur*, *le moindre*, *le plus*, *le moins*, *le mieux*, etc., etc., on emploie l'*indicatif*, si l'on veut énoncer un fait incontestable, un principe, une sorte d'axiome :

La tendre jeunesse est LE SEUL *âge où l'homme* PEUT *encore tout pour se corriger.* (Fénelon.)

LA SEULE *chose que nous ne* SAVONS *pas, c'est d'ignorer ce que nous ne pouvons savoir.* (J.-J. Rousseau.)

LE PLUS *grand mal que* FAIT *un ministre sans probité, c'est le mauvais exemple qu'il donne.* (Montesquieu.)

Mais on emploie le *subjonctif* quand on ne veut pas énoncer sa pensée d'une façon absolue et positive, et qu'il y a douté dans l'esprit de celui qui parle, touchant le fait qu'il avance :

Charles XII est PEUT-ÊTRE LE SEUL *de tous les hommes, et jusqu'ici* LE SEUL *de tous les rois qui* AIT *vécu sans faiblesse.* (Voltaire.)

L'homme est LE SEUL *animal qui* SACHE *qu'il doit mourir.*
(Bernardin de Saint-Pierre.)

LE MEILLEUR *usage que l'on* PUISSE *faire de son esprit, c'est de s'en défier.*
(Fénelon.)

Quelquefois un bruit sourd annonce un grand orage ;
Tout aveugle *qu'*il *soit*, le peuple le présage. (Voltaire.)

V. EMPLOI DU SUBJONCTIF APRÈS UNE CONJONCTION.

I. On emploie toujours le *subjonctif* après les locutions conjonctives *afin que*, *à moins que*, *avant que*, *bien que*, *en cas que*, *encore que*, *de crainte que*, *de peur que*, *jusqu'à ce que*, *loin que*, *non que*, *non pas que*, *pour que*, *pour peu que*, *pourvu que*, *quoique*, *sans que*, *soit que*, *supposé que :*

Certains oiseaux qui nagent, comme les cygnes, élèvent en haut leurs ailes et tout leur plumage, de peur de le mouiller, et AFIN QU'*il leur* SERVE *comme de voile.*
(Fénelon.)

La biche jette, dit-on, loin d'elle son petit faon, AFIN QUE *les chiens ne* PUISSENT *le découvrir par la senteur de sa piste.* (Buffon.)

L'amour-propre vit et règne absolument en nous, A MOINS QUE *Dieu n'*AIT *détruit son empire en versant un autre amour dans notre cœur.* (Nicole.)

La nature ne s'épuise jamais, POURVU QU'*on* SACHE *par la culture lui rendre ce qu'elle a donné.* (Fénelon.)

Peut-on livrer des batailles contre une nation aguerrie, qui se défend courageusement, SANS QU'*il y* AIT *de part et d'autre du sang répandu ?* (Vertot.)

II. On emploie encore le *subjonctif* après la conjonction *que*, prise pour *si que*, *à moins que*, *avant que*, *afin que*, *de ce que*, *quoique*, *soit que*, *sans que :*

Si mince *qu'*il *puisse* être, un cheveu fait de l'ombre. (Villefré.)

Ils n'entreprennent rien *qu'*ils *n'*en *viennent* à bout. (Régnier.)

. . . . Je ne vous quitte point,
Seigneur, *que* mon amour n'*ait* obtenu ce point. (Corneille.)

III. Le *subjonctif* est encore le seul mode employé après les expressions : *c'est assez que*, *ce n'est pas que*, *c'est peu que*, *c'est bien le moins que :*

C'est ASSEZ QU'*il* SOIT *malheureux pour que je prenne son parti.*

IV. Après *comme si*, *sinon que*, *si ce n'est que*, *de façon que*, *de sorte que*, *de manière que*, on emploie,

1° Le *subjonctif*, quand le verbe de la proposition principale exprime le *doute*, l'*incertitude*, ou le *commandement*, et le verbe de la proposition subordonnée une idée d'*avenir :*

Vivez DE MANIÈRE *que chacun* AIT *pour vous de l'estime et de l'amitié.*

2° L'*indicatif*, quand le verbe de la proposition principale exprime quelque chose de *positif*, et aussi quand le verbe de la proposition subordonnée énonce le *présent* ou le *passé :*

Il a vécu DE MANIÈRE QU'*il* A *mérité l'estime et l'amitié de chacun.*

MÉTHODE POUR RECONNAITRE A QUEL TEMPS DU SUBJONCTIF DOIT FIGURER LE SECOND VERBE.

I. *Faits généraux.*

I Quand le verbe de la proposition principale est au *présent* ou au *futur*, on met le second verbe au *présent du subjonctif*, si l'on veut exprimer un *présent* ou un *futur :*

IL FAUT QUE *celui qui parle se* METTE *à la portée de ceux qui l'écoutent.*

C'est-à-dire, *Celui qui parle* DOIT SE METTRE (*aujourd'hui*, *dans tous les temps*) *à la portée de*, etc.

IL FAUDRA QU'*ils se* RENDENT *à la force de la vérité.*

C'est-à-dire, *Ils se* RENDRONT (*bientôt* ou *plus tard*), IL LE FAUT.

II. Mais si l'on veut exprimer le *passé*, on emploie le *passé du subjonctif :*

IL SUFFIT QU'*un honnête homme n'*AIT *rien* NÉGLIGÉ *pour faire réussir une entreprise : le mauvais succes ne doit point diminuer son mérite.*

C'est-à-dire, *Si un homme n'*A *rien* NÉGLIGÉ *pour*, etc., *cela* SUFFIT, etc.

IL SEMBLE *que la nature* AIT PRESCRIT *à chaque homme, dès sa naissance, des bornes pour les vertus et pour les vices.* (La Rochefoucauld.)

Je ne puis y toucher avant que des eaux pures
Du sang dont je suis teint *n'aient lavé* les souillures. (Delille.)

JE DOUTERAI *toujours qu'il* AIT FAIT *tous ses efforts.*

C'est-à-dire, *Il* A FAIT *tous ses efforts (c'est possible), mais j'en* DOUTERAI *toujours.*

III. Si la phrase renferme une *expression conditionnelle*, on met le verbe de la proposition subordonnée à l'*imparfait* ou au *plus-que-parfait du subjonctif :*

Je ne DOUTE *pas qu'il ne* RÉUSSÎT *avec votre appui.*

C'est-à-dire, *Si vous l'*APPUYIEZ, *il* RÉUSSIRAIT.

Je ne PENSE *pas que cette affaire* EÛT RÉUSSI *sans votre intervention.*

C'est-à-dire, *Cette affaire n'*AURAIT *pas* RÉUSSI, *je* PENSE, *si vous n'*ÉTIEZ *intervenu.*

IV. Si le verbe de la proposition principale est à l'un des *passés*, ou au *conditionnel*, on met le second verbe à celui des *passés du subjonctif* qui répond le mieux au temps qu'on veut exprimer :

Les Romains ne VOULAIENT *point de victoires qui* COÛTASSENT *trop de sang.* (Bossuet.)

C'est-à-dire, *Si les victoires* COUTAIENT *trop de sang, les Romains n'en* VOULAIENT *point.*

Il A FALLU *que mes malheurs m'*AIENT INSTRUIT *pour m'apprendre ce que je ne voulais pas croire.* (Fénelon.)

C'est-à-dire, *Mes malheurs m'*ONT INSTRUIT, *et il* A FALLU CELA *pour m'apprendre*, etc.

Sparte ÉTAIT *sobre avant que Socrate* EÛT LOUÉ *la sobriété.* (J.-J. Rousseau.)

C'est-à-dire, *Socrate n'*AVAIT *pas encore* LOUÉ *la sobriété que déjà Sparte* ÉTAIT *sobre.*

On peut soumettre les phrases suivantes au même procédé d'analyse :

IL ÉTAIT *convenable que la nouvelle lumière se* RÉPANDÎT *par tout l'univers.* (Bossuet.)

IL ÉTAIT *nécessaire à la gloire de la religion que toute la raison humaine* FÛT *épuisée, pour rendre les hommes vertueux.* (Massillon.)

Il fallut qu'au travail son corps rendu docile
Forçât la terre avare à devenir fertile. (Boileau.)

IL COMMANDA *qu'on* PRÎT *un flambeau et qu'on* RECONDUISÎT *cet homme tranquillement à son logis.* (La Motte Levayer.)

IL SERAIT *bon qu'on* OBÉÎT *aux lois.* (Pascal.)

II. *Faits particuliers.*

I. Quoique le verbe de la proposition principale soit au *passé*, on met cependant le second verbe au *présent*, s'il exprime une action qui a lieu au moment de la parole ou qui se reproduit en tout temps :

Il l'a TROMPÉ, *quoiqu'il* SOIT *son frère.*

C'est-à-dire, *Il* EST *son frère, et cependant il l'*A TROMPÉ.

Dieu A ENTOURÉ *les yeux de tuniques transparentes au-devant, afin que l'on* PUISSE *voir à travers.*

C'est-à-dire, *On* PEUT *voir à travers les tuniques... dont Dieu* A ENTOURÉ *les yeux.*

Vous avez beaucoup de grâces à rendre à Dieu de ce qu'il A PERMIS *qu'il ne vous* SOIT *arrivé aucun accident.* (Racine.)

Les Romains de ce siècle N'ONT PAS EU *un seul poëte qui* VAILLE *la peine d'être cité.* (Boileau.)

Depuis deux ans entiers, qu'*a-t-il dit*, qu'*a-t-il fait*,
Qui ne *promette* à Rome un empereur parfait? (Racine.)

II. Pour arriver à une exacte énonciation de la pensée, il est quelquefois impossible d'établir une conconcordance rigoureuse entre les différents temps : aussi les écrivains emploient-ils souvent le second verbe au temps qui répond le mieux à leur pensée, abstraction faite du rapport qu'il peut avoir avec le premier verbe; il en résulte qu'en un très-grand nombre de phrases l'accord est plutôt *sylleptique* que grammatical. En voici quelques exemples :

Il y A *plus de quarante ans* QUE *je* DIS *de la prose sans que j'en* SUSSE *rien.* (Molière.)

C'est-à-dire, *Et quand, toutes les fois que j'en* DISAIS, *je n'en* SAVAIS *rien.*

Hélas! on ne craint point qu'il venge un jour son père,
On *craint* qu'il n'*essuyât* les larmes de sa mère. (Racine.)

C'est-à-dire, *Si on* LAISSAIT *le fils auprès de sa mère, il* ESSUIERAIT *un jour ses larmes; voilà ce qu'on* CRAINT.

Il n'y A *aucun de ses sujets qui ne* CRAIGNE *de le perdre et qui ne* HASARDÂT *sa propre vie pour conserver celle d'un si bon roi.* (Fénelon.)

Cette phrase renferme deux verbes sous la même dépendance, qui cependant figurent à des temps différents; mais chacun d'eux répond à une pensée particulière qu'il était impossible de rendre

par le même temps. En effet, qu'a voulu exprimer l'auteur? d'abord cette pensée tout à fait *positive :*

Il n'EST *aucun de ses sujets qui ne* CRAIGNE (MAINTENANT) *de le perdre.*

Puis cette autre toute *conditionnelle :*

Il n'en EST *aucun qui* (S'IL LE FALLAIT) *ne* HASARDERAIT *sa propre vie*, etc.

TABLEAU DE LA CORRESPONDANCE DES TEMPS.

Il y a dans les temps des verbes un rapport de détermination, une correspondance fondée sur la logique et consacrée par l'usage.

C'est le temps du verbe principal qui prescrit au second verbe le temps qu'il doit prendre.

CORRESPONDANCE DES TEMPS DE L'INDICATIF ET DU CONDITIONNEL.

Les *temps de l'indicatif* correspondent entre eux comme il est établi par les constructions suivantes :

I. Le *présent* correspond :

Au même temps.	*Je lis*	quand vous *lisez.*
Au passé défini.		quand vous *avez lu.*

II. L'*imparfait* correspond :

Au même temps.	*Je lisais*	quand vous *écriviez.*
Au passé défini.		quand vous *écrivîtes.*
Au passé indéfini.		quand vous *avez écrit.*

III. Le *passé défini* correspond :

Au même temps, et souvent au passé antérieur.	Quand vous le *voulûtes*, je *vins.*
	Quand j'*eus fini*, j'*y allai.*

IV. Le *passé indéfini* correspond :

Au même temps.	*J'ai lu*	aussitôt que vous l'*avez voulu.*
A l'imparfait.		pendant que vous *écriviez.*
Au passé antérieur.		après que vous *avez eu dîné.*

V. Le *passé antérieur* correspond presque toujours :

Au passé défini.	Quand j'*eus lu*, vous *entrâtes.*
	Après que j'*eus lu*, on me *demanda.*

VI. Le *plus-que-parfait* correspond :

A l'imparfait.	*J'avais lu*	quand vous *entriez.*
Au passé défini.		quand vous *entrâtes.*
Au passé indéfini.		quand vous *êtes entré.*
Au passé antérieur.		quand vous *fûtes entré.*

VII. Le *futur absolu* correspond :

Au présent de l'indicatif.	*Je partirai*	si vous le *désirez*.
Au passé indéfini.		si vous *avez fini* votre ouvrage.
Au futur.		quand vous *voudrez*.
Au futur passé.		quand vous l'*aurez dit*.

VIII. Le *futur antérieur* correspond :

Au futur absolu.	Quand vous *aurez fini*, je *partirai*.

IX. Le *présent* du *conditionnel* correspond :

Au même temps.	Quand un coupable *échapperait* au châtiment, il n'*échapperait* pas aux remords.
A l'imparfait.	Je *vous aiderais* volontiers de ma bourse, si j'*étais* plus heureux.
Au plus-que-parfait de l'indicatif.	Je *vous croirais*, si *vous n'aviez* pas *contracté* la malheureuse habitude de mentir.

X. La première forme du *conditionnel passé* correspond :

Au plus-que-parfait.	Les Romains *auraient conservé* l'empire de la terre, s'*ils avaient conservé* leurs anciennes vertus. (Bossuet.)

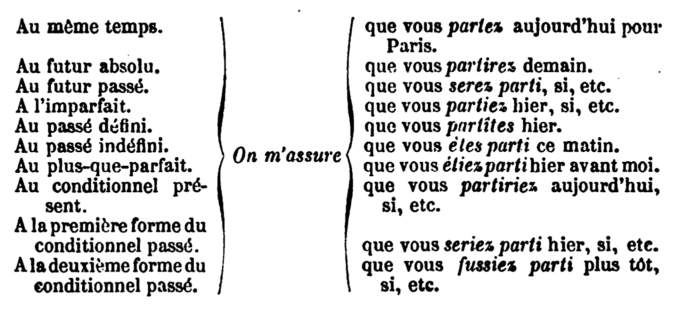
XI. La seconde forme du *conditionnel passé* correspond :

Au même temps.	Quand même Alexandre *eût conquis* toute la terre, il *n'eût pas été satisfait*.

VERBES UNIS PAR LA CONJONCTION *que*.

I. Lorsque deux verbes sont unis par la conjonction *que*, on met le second à l'indicatif, si le premier exprime quelque chose de positif, et alors il résulte différents rapports de correspondance entre les temps de ce mode.

Le *présent de l'indicatif* correspond :



Au même temps.	*On m'assure*	que vous *partez* aujourd'hui pour Paris.
Au futur absolu.		que vous *partirez* demain.
Au futur passé.		que vous *serez parti*, si, etc.
A l'imparfait.		que vous *partiez* hier, si, etc.
Au passé défini.		que vous *partîtes* hier.
Au passé indéfini.		que vous *êtes parti* ce matin.
Au plus-que-parfait.		que vous *étiez parti* hier avant moi.
Au conditionnel présent.		que vous *partiriez* aujourd'hui, si, etc.
A la première forme du conditionnel passé.		que vous *seriez parti* hier, si, etc.
A la deuxième forme du conditionnel passé.		que vous *fussiez parti* plus tôt, si, etc.

II. Si le second verbe exprime une action passagère, et que l'on veuille marquer un présent relatif au premier verbe, alors l'*impar-*

fait, le *passé défini*, le *passé indéfini*, le *plus-que-parfait* de l'indicatif correspondent :

A l'imparfait.	*On disait* *On dit* *On a dit* *On avait dit*	que *vous aimiez* l'étude.

III. Si l'on veut marquer un passé antérieur au premier verbe, la même correspondance a lieu, et alors l'*imparfait*, le *présent défini*, le *présent indéfini*, le *plus-que-parfait* de l'indicatif correspondent :

Au plus-que-parfait.	*On disait* *On dit* *On a dit* *On avait dit*	que vous *aviez aimé* l'étude.

IV. Si on veut marquer un *futur absolu*, alors l'*imparfait*, le *passé défini*, le *passé indéfini*, le *plus-que-parfait* de l'indicatif correspondent :

Au présent du conditionnel.	*On disait* *On dit* *On a dit* *On avait dit*	que vous *aimeriez* l'étude, si, etc.

V. Mais si le second verbe exprime une chose vraie dans tous les temps, alors l'*imparfait*, le *passé défini*, le *passé indéfini*, le *plus-que-parfait* de l'indicatif correspondent :

Au présent de l'indicatif.	Je vous *disais*	que *les crimes secrets* ONT *les dieux pour témoins* (Voltaire) ; et non pas *avaient* les dieux pour témoins.
	Je vous *dis*	que l'*espoir* EST *le seul bien des cœurs infortunés* (Bernis) ; et non pas *était* le seul bien.
	Je vous *ai dit*	qu'*il n'y* A *rien de stable et de permanent dans le monde* ; et non pas qu'il n'y *avait* rien de stable.
	Je vous *avais dit*	que *la santé* FAIT *la félicité du corps, et le savoir celle de l'esprit* ; et non pas que la santé *faisait* la félicité du corps.

TABLEAU DE LA CONCORDANCE DES MODES.

CORRESPONDANCE DES TEMPS DU SUBJONCTIF AVEC LES TEMPS DE L'INDICATIF ET DU CONDITIONNEL.

I. Le *présent du subjonctif* correspond :

Au présent de l'indicatif. Au futur absolu. Au futur antérieur.	*Je veux* *Je voudrai* Quand *j'aurai voulu*	que *tu viennes*.

II. L'*imparfait du subjonctif* correspond :

A l'imparfait.	*Je voulais*	que *tu vinsses.*
Au passé défini.	*Je voulus*	
Au passé indéfini	*J'ai voulu*	
Au plus-que-parfait.	*J'avais voulu*	
Au conditionnel.	*Je voudrais*	
Au conditionnel antérieur.	*J'aurais voulu*	

III. Le *passé du subjonctif* correspond :

Au présent.	*Je veux*	que *tu aies écrit.*
Au passé indéfini.	*J'ai voulu*	
Au futur.	*Je voudrai*	
Au futur antérieur.	Quand *j'aurai voulu*	

IV. Le *plus-que-parfait du subjonctif* correspond :

A l'imparfait	*Je voulais*	que *tu eusses écrit.*
Au passé défini.	*Je voulus*	que *tu fusses venu.*
Au passé indéfini.	*J'ai voulu*	
Au passé antérieur.	*J'eus voulu*	
Au plus-que-parfait.	*J'avais voulu*	
Au conditionnel.	*Je voudrais*	
Au conditionnel antérieur.	*J'aurais voulu*	

On n'a donné dans ce tableau que les correspondances ordinaires entre les temps de l'*indicatif* et ceux du *subjonctif.* Il serait impossible de déterminer d'une manière fixe et absolue toutes les relations qui répondent aux différentes modifications de temps sous lesquelles la pensée peut se produire. Il est donc essentiel de se bien rendre compte du *temps* qu'on veut exprimer. Si c'est un *présent*, un *passé*, un *futur*, simples ou modifiés par les idées accessoires de simultanéité, d'antériorité, de postériorité ou de condition, on doit, pour mettre la pensée et l'expression en parfaite harmonie, employer la forme verbale destinée à peindre chacune de ces modifications diverses.

De l'infinitif.

I. L'*infinitif* s'emploie non-seulement comme *sujet* et comme *attribut*, mais encore comme *complément :*

Apprendre à se connaître est le premier des soins. (La Fontaine.)

S'ENTRETENIR *avec son ami, c'est* PENSER *tout haut.* (La Rochefoucauld.)

AIMER *est un besoin de l'âme.* (Ségur.)

Les grands ne croient ÊTRE *nés que pour eux-mêmes.* (Massillon.)

Qui pardonne aisément invite à l'*offenser.* (Corneille.)

II. L'*infinitif*, employé comme complément, tient lieu d'une proposition subordonnée; dans ces deux derniers exemples, *être nés* est mis pour *qu'ils sont nés*, et *à l'offenser*, pour *à ce qu'on l'offense.*

III. En substituant un *infinitif* à une proposition subordonnée, on rend le discours plus rapide :

> Le ciel, pour les *punir*, voulut les exaucer. (Voltaire.)
>
> . . . . Et pour *être* approuvés,
> De semblables projets veulent être achevés. (Racine.)

Mais cette substitution ne doit jamais se faire aux dépens de la clarté :

Toutes les conventions se passaient avec solennité pour les RENDRE *plus inviolables.* (J.-J. Rousseau.)

Ici l'expression est vague et la pensée obscure, parce que l'*infinitif* n'est en rapport avec aucun mot énoncé précédemment. La construction et la clarté exigent : ON FAISAIT *toutes les conventions avec solennité* POUR LES RENDRE *plus inviolables.*

Ces vers de Racine présentent aussi un sens louche :

> Qu'ai-je fait, pour *venir* accabler en ces lieux
> Un héros sur qui seul j'ai pu tourner les yeux ? (Racine.)

La clarté exige *pour qu'on vienne.*

IV. Il y a rarement obscurité lorsque l'*infinitif* se rapporte à un mot exprimé dans la phrase; cependant l'équivoque peut encore résulter du rapport ambigu de l'*infinitif* avec le sujet ou un des compléments.

On ne dira donc pas :

Dieu nous donne des richesses pour FAIRE *des heureux.*

Car on ne sait si c'est à *Dieu* ou à *nous* que l'infinitif se rapporte. Il faut dire : *Dieu* NOUS *donne des richesses pour que* NOUS FASSIONS *des heureux.*

V. Mais si le sens est tellement net que le rapport de l'*infinitif* ne donne lieu à aucune ambiguïté, on doit l'employer préférablement à tout autre mode :

> Dieu t'a fait pour l'*aimer*, et non pour le *comprendre*. (Voltaire.)
>
> . . . . Pour mieux *cacher* ton jeu,
> N'est-il pas à propos que je te rosse un peu ? (Andrieux.)

VI. Le terme auquel l'*infinitif* se rapporte peut même être sous-entendu; mais il faut pour cela que l'esprit puisse le suppléer sans peine :

> Tout, sans *faire* d'apprêts, s'y prépare aisément. (Boileau.)

Pour ÉVITER *les surprises, les affaires étaient traitées par écrit dans cette assemblée.* (Bossuet.)

Les moments sont trop chers pour les *perdre* en paroles. (Racine.)

Sans t'en AVOIR *rien dit, toutes choses sont préparées pour satisfaire mon amour.* (Molière.)

VII. L'*infinitif* complément d'un autre verbe, est employé avec ou sans préposition :

Il PRÉTEND IMPOSER *son opinion. — Il* CHERCHE A TROMPER. — *Il* DÉSESPÈRE DE RÉUSSIR.

A un infinitif, complément d'un premier, il faut se garder d'en ajouter un troisième, et à plus forte raison un quatrième : on doit repousser comme barbares des constructions telles que celles-ci :

N'allez pas CROIRE FAIRE SAVOIR JOUER *tous les ressorts de l'éloquence.*

Vous avez tort de PENSER POUVOIR FAIRE TREMBLER *l'Europe aux premiers préparatifs de guerre.*

Je ne puis ESPÉRER POUVOIR ALLER REJOINDRE *ma famille avant la fin de l'année prochaine.*

INFINITIFS COMPLÉMENTS D'UN AUTRE VERBE.

I. VERBES QUI NE VEULENT PAS DE PRÉPOSITION AVANT LES INFINITIFS EMPLOYÉS COMME COMPLÉMENTS.

Aimer mieux.	Entendre.	Oser.	Sentir.
Aller.	Espérer.	Penser.	Valoir mieux.
Compter.	Faire.	Pouvoir.	Venir.
Croire.	Falloir.	Prétendre.	Voir.
Daigner.	Imaginer (s').	Savoir.	Vouloir.
Devoir.	Laisser.	Sembler.	

Aimer mieux.

Nous AIMONS MIEUX *voir ceux à qui nous faisons du bien que ceux qui nous en font.* (La Rochefoucauld.)

Aller.

Nos rois ALLAIENT *recevoir l'étendard sacré au pied des autels.* (Massillon.)

Moi ! *j'irais* à ses pieds mendier un asile ! (Racine.)

Compter.

Elle lui demanda fort insolemment ce qu'il COMPTAIT *faire de sa maison.* (De Balzac.)

Croire.

L'abus des livres tue la science ; CROYANT *savoir ce qu'on a lu, on se* CROIT *dispensé de l'apprendre.* (J.-J. Rousseau.)

Les hommes CROIENT *être libres quand ils ne sont gouvernés que par les lois.* (Massillon.)

Daigner.

Ah ! demeurez, et *daignez* m'écouter. (Racine.)

Le Fils de Dieu est venu au monde, et il a DAIGNÉ *habiter en nous.* (Bossuet.)

Devoir.

Les princes et toutes les femmes DOIVENT *surtout être esclaves des bienséances.* (Mme de Genlis.)

Quand on se fie à quelqu'un, il faut le faire sans réserve; mais on ne DOIT *se fier qu'à très-peu de personnes.* (Montesquieu.)

On ne *devrait* jamais s'affliger par avance ;
L'évenement souvent confond la prévoyance. (Regnard.)

Nous *devons* nous prêter aux faiblesses des autres,
Leur passer leurs défauts comme ils passent les nôtres. (Le même.)

Entendre.

J'ai vu de ces petits enfants qui croyaient parler cinq ou six langues; je les ai ENTENDUS *successivement parler allemand en termes latins, en termes français, en termes italiens.* (J.-J. Rousseau.)

Un auteur qui, pressé d'un besoin importun,
Le soir *entend* crier ses entrailles à jeûn,
Goûte peu d'Hélicon les douces promenades. (Boileau.)

Espérer.

Mais j'*espère* aisément dissiper cet orage. (Corneille.)

Il *espère* revivre en sa postérité. (Racine.)

Faire.

C'est l'insuffisance de notre être qui FAIT *naître l'amitié; et c'est l'insuffisance de l'amitié même qui la* FAIT *périr.* (Vauvenargues.)

. . . . . . La clémence est la plus belle marque
Qui *fasse* à l'univers connaître un vrai monarque. (Corneille.)

Falloir.

Il n'est pas d'un homme sage de nous juger simplement par nos actions de dehors; il FAUT *sonder jusqu'au dedans, et voir par quel ressort se donne le mouvement.* (Montaigne.)

Il FAUT *toujours louer devant un envieux ceux qui le font pâlir.* (Montesquieu.)

En toute chose il *faut* considérer la fin. (La Fontaine.)

Il est certains esprits qu'il *faut* prendre de biais,
Et que, heurtant de front, on ne gagne jamais. (Regnard.)

S'imaginer.

Je rendais grâces au ciel de me voir hors de ce mauvais pas, et je M'IMAGINAIS *n'avoir plus rien à craindre, puisque la dame s'était vengée.* (Lesage.)

Laisser.

Ne LAISSEZ *pas croître l'herbe sur le chemin de l'amitié.* (Mme Gooffrin.)

Faites votre devoir, et *laissez* faire aux dieux. (Corneille.)

Toujours par quelque endroit fourbes se *laissent* prendre.
(La Fontaine.)

Oser.

*Il souffrait rarement qu'on lui parlât, et jamais qu'on l'*OSÂT *contredire.*
(Voltaire.)

Le feu qui semble éteint souvent dort sous la cendre;
Qui l'*ose* réveiller peut s'en laisser surprendre. (Corneille.)

Bientôt ils *oseront*, les yeux sur les étoiles,
S'abandonner aux mers sur la foi de leurs voiles. (L. Racine.)

Penser.

Je ne PENSE *pas le voir aujourd'hui.*

Pensez-vous par des pleurs *prouver* votre tendresse? (Racine.)

Il *pense voir* en pleurs dissiper cet orage. (Le même.)

Le plus sage est celui qui ne *pense* point l'être. (Boileau.)

Pouvoir.

On ne PEUT *pas toujours obliger, mais on* PEUT *toujours dire des choses qui plaisent.* (Voltaire.)

Pour que le bonheur PUISSE *entrer dans notre âme, il faut commencer par nettoyer la place, et en avoir chassé les maux imaginaires.* (Fontenelle.)

Un pas hors du devoir nous *peut* mener bien loin. (Corneille.)

Prétendre.

Il PRÉTEND *avoir raison contre tout le monde.* (Académie.)

Je *prétends* vous traiter comme mon propre fils. (Racine.)

Ce ne sont point les pompeuses offrandes
Qui peuvent payer Dieu de ses dons immortels;
C'est par une humble foi, c'est par un amour tendre,
Que l'homme peut *prétendre*
Honorer ses autels. (J.-B. Rousseau.)

Savoir.

Les suites quelconques des actions des hommes ne SAUROIENT *ni les rendre coupables, ni les rendre innocentes.* (Charron.)

Qui ne *sait* se borner ne *sut* jamais écrire. (Boileau.)

Rien n'est plus dangereux que l'autorité en des mains qui ne SAVENT *pas en faire usage.* (J.-J. Rousseau.)

Il est des passions que l'on a beau combattre,
On ne *saurait* jamais tout à fait les abattre. (Regnard.)

Sembler.

Les bons et les mauvais succès SEMBLENT *s'être partagé la durée des temps et des siècles.* (Massillon.)

Son front, chargé d'ennuis, *semble* dire aux humains
Que le repos du cœur est loin des souverains. (Voltaire.)

Sentir.

Je *sens*, de jour en jour, dépérir mon génie. (Boileau.)

Elle appuyait sa tête sur mes mains, comme si elle EÛT SENTI *sa tête chanceler sur ses épaules.* (J. Janin.)

Valoir mieux.

Il VAUT MIEUX *s'exposer à l'ingratitude que de manquer aux misérables.* (La Bruyère.)

Il VAUT MIEUX *déplaire à son ami que lui dissimuler ce qu'on a sur le cœur.* (Marmontel.)

Venir.

L'envie poursuit l'homme de génie jusqu'au bord de la tombe ; là, elle s'arrête et la justice des siècles VIENT *s'asseoir à sa place.* (Diderot.)

Il fit crever les yeux à Bernard, roi d'Italie, son neveu, qui ÉTAIT VENU *implorer sa clémence.* (Montesquieu.)

De cette même main qui verse les malheurs,
Le ciel, quand il lui plaît, *vient* essuyer les pleurs. (Regnard.)

Voir.

On ne ferre point les chevaux à l'île de Bourbon ; je les ai VUS *courir comme des chèvres dans les rochers dont cette île est couverte.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Celui qui a tâché de vivre de manière à n'avoir pas besoin de songer à la mort, la VOIT *venir sans effroi.* (J.-J. Rousseau.)

Vouloir.

Il faut toujours agir avec franchise, si on VEUT *être sincèrement vertueux.* (J.-J. Rousseau.)

Plus les hommes en pouvoir ont de torts, moins on doit leur en parler, si on VEUT *en obtenir justice.* (Cuvier.)

Qui *veut* mourir ou vaincre est rarement vaincu. (Corneille.)

. . . . Quoi qu'on puisse amasser,
Il ne faut point de bourse à qui *veut* dépenser. (Regnard.)

II. VERBES QUI EXIGENT LA PRÉPOSITION *à*.

Abaisser (s').
Aboutir.
Accorder (s').
Accoutumer (s').
Acharner (s').
Affecter.
Aguerrir, et (s').
Aider.
Aimer.
Animer, et (s').
Appliquer (s').
Apprendre.
Apprêter.
Aspirer.
Assigner.
Assujettir, et (s').
Attacher (s').
Attendre (s').
Autoriser.
Augmenter (s').
Avoir.
Balancer.
Borner, et (se).
Chercher.
Complaire (se).
Concourir.
Condamner, et (se).
Consister.
Conspirer.
Consumer (se).
Contribuer.
Coûter.
Déterminer (se).
Disposer, et (se).
Divertir, et (se).
Donner.
Dresser.
Egosiller (s').
Employer, et (s').
Encourager, et (s').
Engager, et (s').
Enhardir (s').
Enseigner.
Entendre (s').
Etudier (s').
Evertuer (s').
Exceller.
Exciter, et (s').
Exhorter.
Exposer (s').
Fatiguer (se).
Habituer (s').
Hésiter.
Inciter.
Instruire.
Intéresser.
Inviter.
Mettre (se).
Montrer, et (se).
Nécessiter.
Obstiner (s').
Parvenir.
Pencher.
Penser.
Persévérer.
Persister.
Plaire (se).
Plier et (se).
Préparer, et (se).
Prétendre.
Provoquer.
Rechigner.
Réduire.
Renoncer.
Répugner.
Résigner (se).
Résoudre (se).
Réussir.
Servir.
Songer.
Soumettre (se).
Suffire.
Tarder.
Tendre.
Tenir.
Travailler.
Viser.
Vouer, et (se).

S'abaisser.

Il faut quelquefois que la vérité S'ABAISSE À *confondre même les mensonges des hommes méprisables* (Voltaire.)

Qui voudra *s'abaisser à* me servir d'appui ? (Boileau.)

Aboutir.

*Cela n'*ABOUTIRA *qu'à le perdre.* (Académie.)

Cette vie si pénible, si sordide, ABOUTIT À *grossir, par de misérables épargnes, un bien injuste.* (Boileau.)

S'accorder.

Les évangélistes S'ACCORDENT *tous* À *nommer saint Pierre devant tous les apôtres.* (Bossuet.)

Ils S'ACCORDAIENT *tous* À *demander l'expulsion de Mazarin.* (Voltaire.)

Accoutumer et *s'accoutumer.*

ACCOUTUMEZ-VOUS À *n'attendre des plus grands hommes que ce que l'humanité est capable de faire.* (Fénelon.)

Nous sommes si ACCOUTUMÉS A *nous déguiser aux autres, qu'enfin nous nous déguisons à nous-mêmes*, (La Rochefoucauld.)

Un homme a de la fausseté dans le cœur, quand il S'EST ACCOUTUMÉ À *flatter et à se parer des sentiments qu'il n'a pas. Cette fausseté est pire que la dissimulation.* (Voltaire.)

S'acharner.

Ils S'ACHARNENT *fort* À *diffamer cette harangue.* (Girault-Duvivier.)

S'aguerrir.

Il S'EST AGUERRI À *mépriser tout ce que les sens offrent de plus cher.* (Massillon.)

Aimer.

*L'homme n'*AIME *point* À *s'occuper de son néant et de sa bassesse.* (Massillon.)

AIMER À *lire, c'est faire un échange des heures d'ennui qu'on doit avoir en sa vie, contre des heures délicieuses.* (Montesquieu.)

. . . . . . *J'aime à* voir comme vous l'instruisez. (Racine.)

Animer et *s'animer.*

Elle S'ANIMAIT À *s'anéantir avec Jésus-Christ.* (Fléchier.)

Je me crois des élus, je m'*anime à* les suivre. (Racine.)

S'appliquer.

APPLIQUEZ-VOUS À *multiplier chez vous les richesses naturelles.* (Fénelon.)

Dans les grandes affaires, on doit moins S'APPLIQUER À *faire naître des occasions, qu'à profiter de celles qui se présentent.* (La Rochefoucauld.)

Apprendre.

Soyons hommes, c'est-à-dire libres ; APPRENONS À *mépriser les préjugés de la naissance et des richesses, à honorer l'indigence et la vertu.* (Chateaubriand.)

Qu'en vous aimant, vos fils *apprennent à* vous craindre. (Piron.)

Apprêter.

Ils font le pain, APPRÊTENT À *manger.* (Fénelon.)

A suivre ce grand chef, l'un et l'autre *s'apprêtent.* (Boileau.)

Aspirer.

Les religions ASPIRENT À *réformer la volonté de l'homme.* (Guizot.)

*C'est une perfection que de n'*ASPIRER *point* À *être parfait.* (Fénelon.)

Assigner.

*On l'*A ASSIGNÉ À *comparaître à la première audience.*

Je l'ai fait ASSIGNER A *comparaître devant le tribunal.* (Académie.)

Assujettir et *s'assujettir.*

S'ASSUJETTIR À *gouverner un peuple.* (Fléchier.)

S'attacher.

Je ME SUIS ATTACHÉ *principalement* À *découvrir les causes universelles.*
En vain *à* l'observer jour et nuit je *m'attache.* (Bossuet.)

Attendre et *s'attendre.*

Les mourants qui parlent dans leurs testaments peuvent S'ATTENDRE À *être écoutés comme des oracles.* (La Bruyère.)
Je ne M'ATTENDAIS *pas* A *vous voir sitôt.*

S'augmenter.

L'allégresse du cœur *s'augmente à* la répandre (Molière.)
Je M'ATTENDS A *rencontrer bien des difficultés.* (Académie.)

Autoriser.

Il n'y a point de particulier qui ne se soit AUTORISÉ *par cette doctrine* À *adorer ses inventions,* À *consacrer ses erreurs.* (Bossuet.)
A ne vous rien cacher son amour *m'autorise.* (Corneille.)

Avoir.

*Ne sont-ils pas à plaindre d'*AVOIR À *gouverner tant d'hommes dont les besoins sont infinis?* (Fénelon.)
Vous *avez à* combattre et les dieux et les hommes. (Racine.)

Balancer.

Ai-je BALANCÉ À *vous faire l'aveu que vous réclamiez de moi?*

Daignez de vos desseins peser la violence;
Non qu'*à* les soutenir mon amitié *balance.* (Crébillon.)

Borner et *se borner.*

On peut être touché de certaines beautés si parfaites, et d'un mérite si éclatant, qu'on SE BORNE À *les voir et* À *leur parler.* (La Bruyère.)

Chercher.

. . . Quiconque se plaint *cherche à se consoler.* (Corneille.)
On CHERCHE *plus, dans ses études,* À *remplir sa tête pour discourir et pour pa-*

*raître dans le monde, qu'*À *éclairer et cultiver son esprit pour bien juger des choses.* (La Rochefoucauld.)

Pensez-vous qu'il CHERCHE À *s'instruire par les médailles, et qu'il les regarde comme des preuves parlantes de certains faits et des monuments fixes et indubitables de l'ancienne histoire, rien moins?* (La Bruyère.)

Se complaire.

Dieu *se complaît*, ma fille, *à* voir du haut des cieux
Ces grands combats d'un cœur sensible et vertueux. (Voltaire.)

Concourir.

Plusieurs causes durent CONCOURIR A *produire cette révolution.* (Académie.)

Toutes choses CONCOURENT À *établir la vérité des livres divins.* (Bossuet.)

Condamner et *se condamner.*

Que serait la puissance des rois s'ils SE CONDAMNAIENT À *en jouir seuls?* (Massillon.)

. . . . Un peuple infortuné
Qu'*à* périr avec moi *vous avez condamné.* (Racine.)

Consister.

La libéralité CONSISTE *moins* A *donner beaucoup qu'*A *donner à propos.* (La Bruyère.)

Notre bonheur CONSISTE À *vivre suivant la nature et la vertu.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

La solidité de l'esprit CONSISTE À *vouloir s'instruire exactement de la manière dont se font les choses qui sont le fondement de la vie humaine.* (Fénelon.)

Conspirer.

Tout CONSPIRE À *pervertir les rois.* (Fléchier.)

Tout m'afflige et me nuit, et *conspire à* me nuire. (Racine.)

Se consumer.

Ce peu que mes vieux ans m'ont laissé de vigueur
Se consume sans fruit *à* chercher le vainqueur. (Corneille.)

Contribuer.

Il y a dans certains hommes une certaine médiocrité d'esprit qui CONTRIBUE À *les rendre sages.* (La Bruyère.)

Le pédantisme CONTRIBUE *beaucoup* À *faire naître la fatuité.* (Duclos.)

Coûter (1).

Il n'y a rien qui COÛTE *davantage* À *approuver et* À *louer, que ce qui est le plus digne d'approbation et de louange.* (La Bruyère.)

Déterminer et *se déterminer.*

Je le DÉTERMINAI A *partir.* (Académie.)

Dion S'ÉTAIT *enfin* DÉTERMINÉ À *délivrer sa patrie du joug sous lequel elle gémissait.* (Barthélemy.)

Disposer et *se disposer.*

Il SE DISPOSAIT À *venir lui-même à la tête d'une puissante armée.* (Fléchier.)

A marcher sur vos pas, Bajazet *se dispose.* (Racine.)

Divertir et *se divertir.*

Il SE DIVERTIT *beaucoup* À *faire ajuster sa maison, et y dépense bien de l'argent.* (Mme de Sévigné.)

Ces jeunes gens se DIVERTISSENT A *jouer à la paume.* (Académie.)

Donner.

Il DONNE À *dîner aujourd'hui à sa famille.*

Je te *donne à* combattre un homme redoutable. (Corneille.)

Dresser.

Ils DRESSAIENT *la jeunesse athénienne* À *disserter superficiellement sur toutes matières.* (Barthélemy.)

Employer.

EMPLOYEZ *vos biens et votre autorité* À *faire des heureux,* À *rendre la vie plus douce et plus supportable à des malheureux.* (Massillon.)

Employez mon amour *à* venger cette mort. (Corneille.)

Encourager.

Il faut que votre pieux exemple ENCOURAGE *les personnes de votre rang* À *croire qu'on s'ennoblit encore en perfectionnant la raison, et que l'esprit donne des grâces.* (Voltaire.)

Ah! plutôt *à* mourir daignez *m'encourager!* (Le même.)

---

(1) Comme tous les verbes employés impersonnellement, il veut *de* avant l'infinitif qui le suit : *Il en* COÛTE *bien moins* DE REMPORTER *des victoires sur les ennemis, que* DE SE VAINCRE *soi-même.* (Massillon.)

Engager et *s'engager* (1).

Il ENGAGE *les uns* À *l'écouter avec plaisir, les autres* À *lui répondre avec confiance.* (Fléchier.)

. . . Tout ce qui reçoit des fruits de ta largesse
A peindre tes exploits ne doit point *s'engager.* (Boileau.)

Enhardir et *s'enhardir.*

Un premier succès ENHARDIT À *en tenter de nouveaux.*

La flotte française détruite, le divan S'ENHARDIT À *déclarer la guerre à la France.* (Thiers.)

Enseigner.

Ils ENSEIGNAIENT À *sacrifier l'intérêt particulier et même la vie à l'intérêt général et au salut de l'État.* (Bossuet.)

Méchant, c'est bien à vous d'oser ainsi nommer
Un Dieu que votre bouche *enseigne à blasphémer.* (Racine.)

S'entendre.

Il S'ENTEND A *faire valoir une terre.*

Il S'ENTEND *parfaitement* À *mener une intrigue.* (Académie.)

S'étudier.

Je M'ÉTUDIERAI *toujours* À *vous plaire,* A *vous servir.* (Académie.)

Tout ce qui vous environne S'ÉTUDIE *à vous tromper.* (Massillon.)

S'évertuer.

Ils S'ÉVERTUÈRENT *l'un et l'autre* À *lui faire fête.*

La rime est une esclave et ne doit qu'obéir ;
Lorsqu'*à* la bien chercher d'abord on *s'évertue,*
L'esprit à la trouver aisément s'habitue. (Boileau.)

---

(1) On trouve, dans quelques écrivains des deux derniers siècles, *s'engager* construit avec *de :*

Voyez quelle gageure ces pauvres gens SE SONT ENGAGÉS DE *payer.* (Mme de Sévigné.)

Elle S'ENGAGEA *par une promesse solennelle* DE *faire toujours ce qu'elle croirait être de plus accompli.* (Fléchier.)

Les rois S'ENGAGEAIENT DE *ne plus donner les biens ecclésiastiques.* (Montesquieu.)

L'Académie condamne par son silence l'emploi de cette préposition.

Exceller.

Tel *excelle à* rimer qui juge sottement. (Boileau.)
Il *excelle à* conduire un char dans la carrière. (Racine.)

Cet homme EXCELLE A *conduire un cheval,* A *nager,* A *faire des armes,* etc. (Académie.)

Exciter et *s'exciter.*

Ma gloire, mon repos, tout *m'excite à* partir. (Racine.)

*L'exemple de ses ancêtres l'*EXCITE A *se distinguer.* (Académie.)

Exhorter et *s'exhorter.*

Je vous EXHORTE, *non* À *pleurer une reine, mais* À *imiter une bienfaitrice.* (Fléchier.)

Il nous EXHORTE À *bannir toute contrainte.* (Barthélemy.)

Exposer et *s'exposer.*

Je sais que jamais, de propos délibéré, vous ne vous EXPOSEREZ À *mal faire.* (J.-J. Rousseau.)

Je *m'expose à* me *perdre* et cherche à vous servir. (Voltaire.)

Se fatiguer.

Je ME SUIS FATIGUÉ À *gémir ; chaque nuit mon lit est arrosé de mes larmes.* (La Harpe.)

Je *me fatiguerais à* te tracer le cours
Des outrages cruels qu'il me fait tous les jours. (Boileau.)

S'habituer.

Il est bon de S'HABITUER À *faire machinalement tout ce qu'il est utile de faire, et qu'on ne ferait point d'ailleurs sans peine et sans efforts.* (Diderot.)

*Il écouta ces nouvelles, comme choses que, depuis deux ans, l'impéritie ou la trahison de ses généraux l'*AVAIT HABITUÉ À *entendre.* (Alexandre Dumas.)

Hésiter.

*Je n'*HÉSITAI *point* À *lui découvrir la situation de mes affaires.* (Lesage.)

Le Normand HÉSITE *longtemps* À *dire oui ou non; mais aussi quand il le dit c'est bien dit, et l'on y peut compter.* (De Jussieu.)

Inciter.

INCITER À *bien faire.* (Académie.) — INCITER À *accomplir ses devoirs.*

Instruire.

Vous me donnez des noms qui doivent me surprendre,
Madame ; on ne m'*a* pas *instruite à* les entendre. (Racine.)

Je l'*instruirai* moi-même *à* venger les Troyens. (Le même.)

Intéresser.

En vain vous prétendez, obstinée à mourir,
Intéresser ma gloire *à* vous laisser périr. (Racine.)

Inviter.

On m'a INVITÉ *en cérémonie* À *assister au Te Deum.* (Voltaire.)

. . . . Jamais sous un toit de feuillée,
Le joyeux laboureur ne m'*invite à* m'asseoir. (A. Soumet.)

Mettre et *se mettre.*

Il *mit à* tout blâmer son étude et sa gloire. (Boileau.)

Ce n'est pas par malice qu'il est sincère, c'est qu'il a MIS *son affection* À *se distinguer par là.* (Marivaux.)

Aujourd'hui qu'il n'y a plus de police au Parnasse, la basse littérature S'EST MISE À *parodier la bonne.* (La Harpe.)

Montrer et *se montrer.*

Il se trouve réduit pour vivre à MONTRER À *écrire à des enfants.* (Cuvier.)

Nécessiter.

Dès que vous l'attaquez, vous le NÉCESSITEZ À *se défendre.* (Académie.)

S'obstiner.

Je ne m'arrêtai point à cette ardeur nouvelle ;
Je voulus *m'obstiner à* vous être fidèle. (Racine.)

*Qui s'*OBSTINE À *mordre un caillou, ne réussit qu'à se briser les dents.* (De Jussieu.)

Le public révolté *s'obstine à* l'admirer. (Boileau.)

Parvenir.

Ils ÉTAIENT PARVENUS À *n'être plus entendus et* À *ne s'entendre plus eux-mêmes.* (La Bruyère.)

Il est très-difficile de conjecturer comment les hommes SONT PARVENUS À *connaître et à employer le feu.* (J.-J. Rousseau.)

Pencher.

Je *penche* d'autant plus *à* lui vouloir du bien,
Que s'en voyant indigne, il ne demande rien. (Corneille.)

ILS PENCHENT A *aimer le vice.* (J.-J. Rousseau.)

Penser.

Gand tombe avant qu'on PENSE A *le munir.* (Bossuet.)

Un homme de cœur PENSE A *remplir ses devoirs.* (La Bruyère.)

Persévérer.

. . . . Grand Dieu! si votre haine
Persévère à vouloir l'arracher de nos mains,
Que peuvent devant vous tous les faibles humains? (Racine.)

Persister.

S'éloignera-t-il de la cour avant d'en avoir tiré le moindre fruit, ou PERSISTERA-T-IL À *y demeurer, sans grâce et sans récompense?* (La Bruyère.)

Se plaire.

Quelques philosophes SE SONT PLU À *nous peindre l'homme comme un Dieu.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Les écrivains du dix-huitième siècle SE SONT PLU À *représenter les croisades sous un jour odieux.* (Chateaubriand.)

La vérité s'est cachée dans la solitude où elle SE PLAÎT À *vivre en silence; pour la posséder, il faut, pour ainsi dire, s'exiler du milieu des hommes.* (Thomas.)

Plier et *se plier.*

A fléchir son amant sa fierté *se pliait.* (Voltaire.)

Préparer et *se préparer.*

Le ciel, *à* les former, *se prépare* longtemps. (Racine.)

Les prêtres SE PRÉPARAIENT À *être immolés pour Jésus-Christ.* (Fléchier.)

Prétendre.

Caton, dans tous les temps gardant son caractère,
Mourut pour les Romains, sans *prétendre à* leur plaire. (Voltaire.)

Provoquer.

*Si on ne l'*AVAIT PROVOQUÉ À *boire, il ne se serait pas enivré.* (Académie.)

Rechigner.

Il RECHIGNE À *faire tout ce qu'on lui propose.*

Renoncer.

Je RENONCE À *vous démontrer des vérités dont vous repoussez l'évidence.*

*Je ne veux point ici me justifier; j'*AI RENONCÉ *depuis longtemps* À *me justifier* (B. Constant.)

Répugner.

Je RÉPUGNE *souverainement* À *faire cela.* (Académie.)

Se résigner.

Je ME RÉSIGNE À *supporter cette incommodité.* (Académie.)

Se résoudre.

Je ME RÉSOLUS À *prendre un habit de cavalier, persuadé que, sous ce costume, je ne pourrais manquer de parvenir à quelque poste honorable et lucratif.* (Lesage.)

Ils ne pouvaient SE RÉSOUDRE À *quitter ces lieux.* (Massillon.)

Sa Majesté étant persuadée par la reine, Monsieur et plusieurs barbons, que cette affaire faisait tort à sa réputation, il SE RÉSOLUT A *la rompre.* (Mme de Sévigné.)

Réussir.

L'erreur ne RÉUSSIT *qu'*A *établir avec plus d'éclat la vérité.* (Massillon.)

. . . . Par ton artifice,
Tu ne peux *réussir à* t'en faire un complice. (Voltaire.)

Servir.

Les disputes des gens de lettres ne SERVENT *qu'*À *faire rire les sots aux dépens des gens d'esprit, et* A *déshonorer les talents qu'on devrait rendre respectables.* (Voltaire.)

La satire ne *sert* qu'*à* rendre un fat illustre. (Boileau.)

Son pouvoir malheureux ne *sert* qu'*à* le gêner,
Et, pour le rendre libre, il le faut enchaîner. (Boileau.)

Songer.

. . . *Songeons* bien plutôt, quelque amour qui nous flatte,
A défendre du joug et nous et nos États,
Qu'*à* contraindre des cœurs qui ne se donnent pas. (Racine.)

Le parlement d'Angleterre SONGE A *congédier l'armée.* (Bossuet.)

Se soumettre.

Je ME SOUMETS A *payer ce qu'on voudra, si cela est.* (Académie.)

Suffire.

. . . Souvent la raison *suffit à* nous conduire. (Voltaire.)

Tarder.

Puisse la chrétienté ouvrir les yeux! Que TARDE-*t-elle* A *se souvenir?* (Bossuet.)

Si le sens de vos vers *tarde à* se faire entendre,
Mon esprit aussitôt commence à se détendre. (Boileau.)

Tendre.

Toute la doctrine des mœurs TEND *uniquement* A *nous rendre heureux.* (Bossuet.)

Les tendresses inexprimables de Marie-Thérèse TENDAIENT *toutes* À *inspirer à son fils la foi, la piété, la crainte de Dieu.* (Le même.)

On se plaint de la brièveté de la vie, et tous nos efforts TENDENT A *la passer brièvement.* (Mme de Maintenon.)

Tenir.

Il TIENT A *finir lui-même cet ouvrage.* (Académie.)

Ne *tient*-il qu'*à* marquer de cette ignominie
Le sang de mes aïeux, qui brille dans Junie? (Racine.)

Travailler.

Nous devons TRAVAILLER A *nous rendre dignes de quelque emploi; le reste ne nous regarde pas, c'est l'affaire des autres.* (La Bruyère.)

Il TRAVAILLE A *purifier son cœur, non pas* A *polir son esprit.* (Fléchier.)

Les chrétiens savent que pour se délivrer en quelque manière de la dépendance où ils sont, ils doivent TRAVAILLER A *se priver de toutes les choses dont ils ne peuvent jouir sans plaisir, ni être privés sans douleur.* (Malebranche.)

Trouver.

On TROUVE *encore du bonheur* A *faire des ingrats; mais il n'y a que du malheur à l'être.* (Ségur.)

Il avait une politesse de discours qui TROUVAIT *toujours* A *placer ce qu'on aimait le mieux à entendre.* (Massillon.)

Viser.

Il VISE *également* A *se faire des patrons et des créatures.* (La Bruyère.)

III. VERBES QUI EXIGENT LA PRÉPOSITION *de*.

Abstenir (s').
Accuser, et (s').
Achever.
Affecter.
Affliger (s').
Ambitionner.
Applaudir (s').
Appartenir.
Appréhender.
Avertir.
Aviser (s').
Blâmer.
Brûler.
Cesser.
Charger (se).
Commander.
Conjurer.
Conseiller.
Contenter (se).
Convenir.
Craindre.
Dédaigner.
Défendre.
Défier (se).
Désespérer.
Désirer.
Différer.
Dire.
Discontinuer.
Disculper (se).
Empêcher.
Empresser (s').
Enrager.
Entreprendre.
Essayer, et (s').
Étonner (s').
Éviter.
Excuser (s').
Feindre.
Féliciter.
Flatter (se).
Frémir.
Garder (se).
Gémir.
Glorifier (se).
Haïr.
Hasarder, et (se).
Hâter.
Imputer.
Indigner (s').
Ingérer (s').
Inspirer.
Jurer.
Manquer.
Méditer.
Mêler (se).
Menacer.
Mériter.
Négliger.
Nier.
Ordonner.
Pardonner.
Parler.
Permettre (se).
Persuader (se).
Piquer (se).
Plaindre (se).
Prescrire.
Presser (se).
Promettre, et (se).
Proposer, et (se).
Punir, et (se).
Rappeler (se).
Recommander.
Refuser.
Regretter.
Réjouir (se).
Repentir (se).
Reprocher, et (se).
Résoudre.
Rire.
Risquer.
Rougir.
Sommer.
Souffrir.
Soupçonner
Souvenir (se).
Suggérer.
Supplier.
Tenter.
Trembler.
Vanter (se).

S'abstenir.

ABSTENEZ-VOUS DE *nuire à votre ennemi.* (Massillon.)

C'est une question sur laquelle NOUS NOUS ABSTIENDRONS DE *prononcer.* (D'Alembert.)

Accuser.

Ils vous ACCUSERONT *avec raison* DE *vouloir usurper la tyrannie.* (Fénelon.)

Les *accusera*-t-on d'éblouir vos esprits? (L. Racine.)

Achever.

*On croit faire grâce à des malheureux quand on n'*ACHÈVE *pas* DE *les opprimer.* (Fénelon.)

Vérité que j'implore, *achève de* descendre! (L. Racine.)

Affecter et *s'affecter.*

On n'est jamais si ridicule par les qualités qu'on a, que par celles qu'on AFFECTE D'*avoir.* (La Rochefoucauld.)

Pour éblouir les yeux, la fortune arrogante
*Affecte d'*étaler une pompe insolente. (Boileau.)

Affliger et *s'affliger.*

Notre âme se réjouit d'entrevoir la céleste patrie et S'AFFLIGE D'*en être exilée.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Ambitionner.

Si l'honneur était ce qu'il doit être, l'enthousiasme de la probité; si on le faisait consister plutôt à mériter qu'à AMBITIONNER D'*être honoré, il serait le ressort le plus énergique que la vertu pût trouver sur la terre.* (La Luz.)

Applaudir et *s'applaudir.*

Son grand cœur *s'applaudit d'*avoir au champ d'honneur
Trouvé des ennemis dignes de sa valeur. (Voltaire.)

Appartenir.

Il n'y aurait pas beaucoup d'heureux, s'il APPARTENAIT *à autrui* DE *décider de nos occupations et de nos plaisirs.* (Vauvenargues.)

Il N'APPARTIENT *qu'à la religion* D'*instruire et* DE *corriger les hommes.* (Pascal.)

Appréhender.

Il APPRÉHENDAIT DE *revoir ce qu'il avait de plus cher au monde.* (Fénelon.)

Elle APPRÉHENDAIT D'*abuser des miséricordes de Dieu.* (Fléchier.)

Avertir.

La faim est un commencement de douleur qui nous AVERTIT DE *prendre de la nourriture.* (Voltaire.)

Souffrez quelques froideurs sans les faire éclater;
Et n'*avertissez* point la cour *de* vous quitter. (Racine.)

S'aviser.

On ne s'est peut-être jamais AVISÉ DE *s'affliger de n'avoir pas trois yeux, mais on est inconsolable de n'en avoir qu'un.* (Pascal.)

Les sauvages ne S'AVISENT *pas* DE *se tuer par le dégoût de la vie; ils n'ont pas assez d'esprit pour être dégoûtés.* (Voltaire).

Blâmer.

Vous me BLÂMEREZ *peut-être* DE *prendre trop facilement des inclinations.* (Fénelon.)

Je ne puis te *blâmer d'*avoir fui l'infamie. (Corneille.)

Brûler.

Leur venin qui sur moi *brûle de* s'épancher. (Boileau.)

. . . Elle sort d'un sang qu'il *brûle de* répandre. (Racine.)

Cesser.

C'est lorsque les gens en place CESSENT D'*être en faveur qu'ils peuvent discerner le flatteur de l'homme vrai et sincère.* (Vauvenargues.)

Charger et *se charger.*

Son maître l'ayant CHARGÉ DE *faire un petit tableau d'autel, il l'acheva le même jour.* (Bailly.)

Les lois ne SE CHARGENT DE *punir que les actions extérieures.* (Montesquieu.)

Commander.

Je leur ai *commandé de* cacher mon injure. (Racine.)
Je vous ai *commandé de* partir tout à l'heure. (Le même.)

Conjurer.

Il la CONJURE DE *faire naître des occasions de lui rendre service.* (La Bruyère.)

Si elles AVAIENT CONJURÉ *avec Genève* D'*abolir cette foi de l'Église.* (Pascal.)

Conseiller.

Je vous CONSEILLE D'*agir avec prudence.*
Je lui *conseillerais de* s'assurer d'un autre. (Corneille.)

Contenter et *se contenter.*

Jusqu'alors les Romains S'ÉTAIENT CONTENTÉS DE *pratiquer la vertu; tout fut perdu quand ils commencèrent à l'étudier.* (J.-J. Rousseau.)

Convenir.

Ils CONVINRENT DE *s'en rapporter au jugement du peuple romain.* (Bossuet.)

Craindre.

Que reste-t-il au traître démasqué, quand celui même qui le payait CRAINT DE *se déshonorer en lui donnant asile.* (Malesherbes.)

Nous ne CRAINDRONS *point* DE *dire que du moment que des esprits sublimes se distinguent, s'immortalisent par des chefs-d'œuvre, quelque étrange inégalité que, durant leur vie, la fortune mette entre eux et les plus grands héros, après leur mort cette différence cesse.* (J. Racine.)

Dédaigner.

Défiez-vous de ces cosmopolites qui vont chercher au loin dans leurs livres des devoirs qu'ils DÉDAIGNENT DE *remplir autour d'eux.* (J.-J. Rousseau.)

Défendre.

Vous le savez, et la dignité chrétienne ne me DÉFEND *pas* DE *le dire ici.* (Massillon.)

La vanité qui nous DÉFEND DE *rien admirer nous prive de beaucoup de ouissances.* (Boiste.)

Après avoir fait venir Mademoiselle et M. de Lauzun, il leur déclara, devant M. le prince, qu'il leur DÉFENDAIT DE *plus songer à ce mariage.* (Mme de Sévigné.)

Défier et *se défier.*

Je vous DÉFIE DE *deviner qui m'a dit telle chose.* (Académie.)

Je le DÉFIE D'*être plus votre serviteur que moi.* (Académie.)

Désespérer.

Je DÉSESPÈRE *enfin* D'*y réussir.* (La Bruyère.)

Salomon DÉSESPÈRE DE *trouver cette femme forte.* (Fléchier.)

Corneille accorda heureusement la vraisemblance et le merveilleux, et laissa bien loin derrière lui tout ce qu'il avait de rivaux, dont la plupart DÉSESPÉRÈRENT DE *l'atteindre.* (J. Racine.)

Désirer.

Vous AVEZ DÉSIRÉ D'*ouïr de ma bouche le panégyrique de votre père.* (Bossuet.)

Je DÉSIRE DE *fleurir et de prospérer.* (La Bruyère.)

Différer.

Ne DIFFÉREZ *point* DE *mettre ordre à vos affaires.* (Académie.)

Qui pourra *différer de* venger ta querelle. (Corneille.)

Dire.

Dites au roi, seigneur, *de* vous abandonner. (Racine.)

DITES-*lui* DE *se rendre ici au plus tôt.* (Destouches.)

Discontinuer.

Il ne DISCONTINUE *pas* DE *parler.* (Académie.)

Lysimaque ne DISCONTINUA *pas pour cela* DE *venir le voir.* (Rollin.)

Disculper.

Si je n'ai pas atteint mon but, qui était de prononcer un discours éloquent, il me paraît du moins que je me suis DISCULPÉ DE *l'avoir fait trop long.* (La Bruyère.)

Empêcher et *s'empêcher*.

Rien n'est plus rempli d'émulation que la bassesse : il y a des espèces de vils héros que les succès de la lâcheté EMPÊCHENT DE *dormir.* (Chateaubriand.)

La modestie est une juste modération de l'esprit et du cœur qui EMPÊCHE DE *se prévaloir aux dépens des autres des dons de la nature ou de la fortune.* (J.-J. Rousseau.)

Ils sont prêts à tout faire, non-seulement pour nous EMPÊCHER DE *réussir dans nos désirs, mais pour nous assujettir aux leurs.* (Nicole.)

*Je crus même entendre qu'on parlait de ma pauvre petite fille ; je m'imaginai qu'elle était brûlée ; je me levai dans cette crainte, sans lumière, avec un tremblement qui m'*EMPÊCHAIT *quasi* DE *me soutenir.* (Mme de Sévigné.)

S'empresser.

La vertu, à la cour, est une plante étrangère, que mille insectes S'EMPRESSENT DE *dévorer.* (Malesherbes.)

Enrager.

J'enrage de trouver cette place usurpée. (Molière.)

*Morbleu ! J'*ENRAGE D'*avoir raison.* (Brueys.)

Entreprendre.

Cette religion est si bien établie qu'il faudrait des lumières bien rares et bien nouvelles pour ENTREPRENDRE D'*en douter et* DE *la combattre.* (Massillon.)

Quoi ! vous *entreprenez de* sauver un chrétien. (Corneille.)

Essayer.

N'*essayez* pas *d'*écrire en dépit de Minerve. (Boileau.)

S'étonner.

Dans les grandes douleurs, on S'ÉTONNE DE *voir que le temps, la nature et le monde marchent toujours ; on s'attendait au néant.* (Mlle de l'Espinasse.)

Eviter.

Il ÉVITE DE *se rencontrer avec ceux qu'il ne peut servir.* (Académie.)

Un vers était trop faible et vous le rendez dur.
*J'évite d'*être long et je deviens obscur. (Boileau.)

S'excuser.

Je ne m'*excuse* point *de* chercher votre vue. (Voltaire.)

Feindre.

FEINDRE D'*estimer les autres plus qu'ils ne valent, et de nous apprécier moins que nous ne valons, voilà tout le savoir-vivre.* (La Rochefoucauld.)

Les grands ambitieux FEIGNENT DE *rattacher leurs intérêts à ceux de la nation; ils réussissent tant qu'elle les croit.* (Boiste.)

Féliciter.

Les peuples SE FÉLICITERONT D'*avoir un roi qui lui ressemble.* (Massillon.)

Se flatter.

La vertu n'a jamais plus de droit à nos hommages que lorsqu'elle se montre dans toute sa pureté, sans oser même se FLATTER D'*obtenir un peu d'estime, seul avantage dont le vice ne l'ait pas encore tout à fait privée.* (D'Alembert.)

Après cela qui SE FLATTERA D'*être utile aux hommes par un livre?*
(Bernardin de Saint-Pierre.)

Frémir.

Les Hollandais, à qui il avait toujours importé d'avoir les Français pour amis, FRÉMISSAIENT DE *les avoir pour voisins.* (Voltaire.)

Transi, frissonnant, immobile, environné de mille morts, il passe la plus longue nuit dans une terrible agonie, désirant, FRÉMISSANT DE *revoir la lumière.*
(Marmontel.)

Garder ou *se garder.*

. . . Tout homme prudent doit *se garder* toujours
De donner trop crédit à de mauvais discours. (Regnard.)

Aux dépens du bon sens *gardez de* plaisanter. (Boileau.)

Gémir.

Il GÉMIT DE *vous voir malheureux et* DE *ne pouvoir vous secourir.*

Se glorifier.

Elle S'EST *toujours plus* GLORIFIÉE D'*être fille de saint Bernard, que de tant d'autres aïeux dont elle descendait.* (Bossuet.)

Le même siècle qui SE GLORIFIE *aujourd'hui* D'*avoir produit Auguste ne* SE GLORIFIE *guère moins* D'*avoir produit Horace et Virgile.* (J. Racine.)

Haïr.

Un malheur continuel pique et offense; on HAIT D'*être ainsi houspillé par la fortune.* (Mme de Sévigné.)

Hasarder et *se hasarder.*

On *hasarde de* perdre en voulant trop gagner. (La Fontaine.)

Il vaut mieux HASARDER DE *sauver un coupable que de condamner un innocent.* (Voltaire.)

Hâter.

Les remords rentrent dans son cœur, et il se HATE DE *quitter l'édifice où il a pensé devenir infidèle à sa religion et à sa patrie.* (Chateaubriand.)

Imputer.

On lui IMPUTE D'*avoir voulu corrompre les témoins.* (Académie.)

S'indigner.

. . . . Leur sang, dans nos veines transmis,
S'indigna dès longtemps *de* nous voir ennemis. (Voltaire.)

S'ingérer.

. . . . Tenez, dites à votre maître
Qu'il ne *s'ingère* pas *d'*oser écrire encor. (Molière.)

Inspirer.

Qui t'*inspira*, jeune et faible bergère,
*D'*abandonner la houlette légère? (C. Delavigne.)

Qui t'*inspira de* quitter ton vieux père,
De préférer aux baisers de ta mère,
L'horreur des camps, le carnage et la mort? (C. Delavigne.)

Jurer.

Oui, nous *jurons* ici pour nous, pour tous nos frères,
De rétablir Joas au trône de ses pères. (Racine.)

. . . . Dieu qui, dans Jezraël,
*Jura d'*exterminer Achab et Jésabel. (Le même.)

Manquer.

Qui cherche Dieu de bonne foi, ne MANQUE *jamais* DE *le trouver.* (Bossuet.)

On ne peut MANQUER D'*être honoré des hommes quand on les tient par l'intérêt.* (Fléchier.)

Méditer.

Il y a longtemps que je MÉDITE DE *vous écrire.* (Voltaire.)

Se mêler.

Elle veut aussi SE MÊLER *quelquefois* D'*être sentencieuse et de faire la personne de bon sens ; cela lui sied encore plus mal que son naturel.* (Mme de Sévigné.)

Ils se sont MÊLÉS D'*être conquérants.* (Bossuet.)

Menacer.

*Un empereur l'*AVAIT MENACÉ DE *lui faire la guerre.* (Fléchier.)

Ils nous MENACE *en sa colère* D'*abréger nos jours.* (Bossuet.)

Mériter.

Un tel entretien MÉRITE DE *faire partie d'une cérémonie si sacrée.* (Bossuet.)

Négliger.

Je mets au-dessus du grand politique celui qui NÉGLIGE DE *le devenir.* (La Bruyère.)

Un auteur n'est jamais parfait
Quand il *néglige* d'être aimable. (Bernis.)

Nier.

IL A NIÉ D'*avoir prétendu deux voix dans le consistoire.* (J.-J. Rousseau.)

Ordonner.

Dieu ORDONNE DE *tout pardonner.* (G. Sand.)

*M'*ORDONNEZ-*vous* DE *mourir? Ah! ce ne sera pas le plus difficile!* (J.-J. Rousseau.)

Pardonner.

. . . . . . Je lui *pardonne*
De préférer les beautés
De Palès et de Pomone
Au tumulte des cités. (J.-B. Rousseau.)

Parler.

. . . . J'ai su que ce traître d'amant
Parle de m'obtenir par un enlèvement. (Molière.)

Permettre et *se permettre.*

Dieu PERMET *aux vents de la mer* DE *gronder.* (Fléchier.)

Quoi ! pour venger un père est-il jamais *permis*
De livrer sa patrie aux mains des ennemis ? (Corneille.)

Persuader et *se persuader*.

Quelles peines n'eut-on pas à lui PERSUADER D'*étendre un peu les limites de son patrimoine.* (Fléchier.)

Se piquer.

Comme il SE PIQUE D'*être galant et qu'il veut passer pour homme d'esprit, il est en commerce de lettres avec plusieurs dames fort spirituelles.* (Lesage.)

Plaindre.

Je le plains de m'aimer, si je m'en dois vengeance. (Corneille.)
Je te plains de tomber dans ses mains redoutables. (Racine.)

Prescrire.

Ce hardi suborneur. . . . .
Avant tout, aux mortels *prescrit de* se venger. (Boileau.)
Tu m'*as prescrit* tantôt *de* choisir des victimes. (Th. Corneille.)

Presser et *se presser*.

Pourquoi *vous pressez-vous de* répondre pour lui ? (Racine.)

Promettre et *se promettre*.

Le Christ mis en croix pour nous, A PROMIS DE *nous délivrer.* (Lamennais.)

Qui peut SE PROMETTRE D'*éviter, dans la société des hommes, la rencontre de certains esprits vains, légers?* (La Bruyère.)

Proposer et *se proposer*.

PROPOSER *à un ami* DE *partir.*

Pour Vercingétorix, il s'établit à une certaine distance, dans le dessein de mettre à exécution le plan de guerre qu'il S'ÉTAIT PROPOSÉ DE *suivre.* (Anquetil.)

Punir.

. . . Le ciel me *punit d'avoir* trop écouté
D'un oracle imposteur la fausse obscurité. (Voltaire.)

Craignez qu'il. . . . .
Ne vous *punisse* un jour *de* l'avoir conservé. (Boileau.)

Se rappeler.

Il S'EST RAPPELÉ DE *vous* AVOIR VU. (J.-J. Rousseau.)

Je crois tout ce morceau absolument neuf, du moins ne ME RAPPELÉ-JE *pas* D'*en* AVOIR VU *nulle part un semblable.* (La Harpe.)

Nous nous RAPPELONS D'*avoir trouvé un nid de bouvreuil dans un rosier.* (Chateaubriand.)

Recommander.

Le troisième, elle se ressouvint que l'amour lui avait RECOMMANDÉ, *sur toutes choses,* DE *le venger.* (La Fontaine.)

RECOMMANDEZ *à vos enfants* DE *fuir le vice et* D'*aimer la vertu.* (Académie.)

Refuser.

Lopez finit par une prière au Dieu des chrétiens, dont j'avais REFUSÉ D'*embrasser le culte, et nous nous quittâmes avec des sanglots.* (Chateaubriand.)

. . . Pégase pour eux *refuse de* voler. (Boileau.)

Regretter.

Ainsi j'ai REGRETTÉ *jadis* DE *ne pouvoir rester dans une gorge perdue et stérile de la Dent du Midi.* (G. Sand.)

Quelle gloire pour un roi d'être sûr que dans un temps à venir les peuples REGRETTERONT DE *n'avoir pas vécu sous son règne.* (Massillon.)

Se réjouir.

Je me RÉJOUIS DE *lui apprendre cette bonne nouvelle.* (Académie.)

Se repentir.

Elle a pu SE REPENTIR D'*avoir commis la faute; mais non pas désirer d'en revenir.* (J.-J. Rousseau.)

Destouches a l'art d'exciter à la fois le rire et les larmes, sans qu'on SE REPENTE D'*avoir ri, ni qu'on s'étonne d'avoir pleuré.* (D'Alembert.)

Reprocher et *se reprocher.*

Votre père vous a-t-il trop vivement REPROCHÉ D'*être venu au monde, ou bien êtes-vous déshonoré ?* (De Balzac.)

Il SE REPROCHAIT DE *n'avoir pas pour Dieu toute la tendresse qu'il ressentait pour ses amis.* (Fléchier.)

Résoudre (1).

C'est ne savoir pas vivre et faire injure aux magistrats de ce siècle, que de leur demander justice quand ils ont RÉSOLU DE *se divertir.* (Fléchier.)

---

(1) *Se résoudre* prenait aussi autrefois la préposition *de :*

Quelques raisons que le cardinal eût pour ramener le roi à Paris, il ne pouvait SE RÉSOUDRE D'*y retourner.* (La Rochefoucauld.)

Aujourd'hui, il ne se construit qu'avec *à.*

Dieu *résolut* enfin, terrible en sa vengeance,
*D'*abimer sous les eaux tous ces audacieux. (Boileau.)

Rire.

Je *riais de* le voir avec sa mine étique,
Son rabat jadis blanc, et sa perruque antique. (Boileau.)

Risquer.

Il RISQUE DE *tout perdre pour faire périr un seul homme.* (Massillon.)

Celui qui veut monter plus haut qu'il ne peut RISQUE *à tout moment* DE *tomber plus bas qu'il n'était* (1). (De Jussieu.)

Rougir.

Il faut ROUGIR DE *commettre des fautes, et non* DE *les avouer.* (Voltaire.)

Un homme ne doit jamais ROUGIR D'*avouer qu'il a tort; car, en faisant cet aveu, il prouve qu'il est plus sage aujourd'hui qu'hier.* (J.-J. Rousseau.)

Nous ROUGISSONS D'*entendre ce que nous n'avons pas honte de faire.*
(Ch. Nodier.)

Sommer.

Je l'ai SOMMÉ DE *payer. Je l'ai* SOMMÉ DE *sortir de la maison qu'il tient de moi.*
(Académie.)

Souffrir.

Il n'y a point de gens qui aient plus souvent tort que ceux qui ne peuvent SOUFFRIR D'*en* AVOIR. (La Rochefoucauld.)

L'amour-propre consent bien à être blâmé, mais il ne peut SOUFFRIR D'*être raillé* (2). (Villemain.)

Souhaiter.

Quand il a ajouté que les livres en apprennent plus que les voyages, et qu'il m'a fait comprendre par ses discours qu'il a une bibliothèque, je SOUHAITE DE *la voir.*
(La Bruyère.)

Le plaisir de voir le fruit de vos travaux a été presque la seule douceur qui vous a fait SOUHAITER DE *vivre.* (Fléchier.)

Enfin, SOUHAITANT, *pour la première fois de sa vie,* DE *paraître à son avantage, elle connut le bonheur d'avoir une robe fraîche* (3). (De Balzac.)

---

(1) Quelquefois il est suivi d'un infinitif précédé de la préposition *à*; mais, dans ce cas, l'infinitif équivaut au participe présent précédé de *en* :

On RISQUE *beaucoup plus* À *ne rien tenter qu'*À *ne pas réussir.* (Ch. Nodier.)

(2) Dans le sens d'*éprouver de la peine*, l'Académie emploie *à* et *de* : *Je* SOUFFRE DE *l'entendre parler ainsi; Je* SOUFFRE À *l'entendre.*

(3) L'Académie indique par cet exemple : *Je* SOUHAITE POUVOIR *l'obliger*, qu'on peut aussi l'employer sans préposition.

Soupçonner.

Comme on nous y conduisait, un des archers m'apprit que la vieille qui demeurait avec Camille nous ayant SOUPÇONNÉS DE *n'être pas de véritables valets de pied de justice, elle nous avait suivis jusqu'au cabaret.* (Lesage.)

Se souvenir.

Faites-moi SOUVENIR D'*aller là.* (Académie.)

Je fuis; *souvenez-vous*, prince, *de* m'éviter. (Racine.)

Supplier.

Je vous SUPPLIE, *Monsieur,* D'*aller le voir,* DE *faire telle chose.* (Académie.)

Je vous SUPPLIE, *sage Platon,* DE *m'appliquer fort au long ce que vous pensez de l'amitié.* (Boileau.)

Tenter.

Que la fortune ne TENTE *donc pas* DE *nous tirer du néant.* (Bossuet.)

J'avais TENTÉ, *mais en vain,* DE *le sauver de cette exaltation dangereuse; il recevait en souriant mes plus sages conseils.* (J. Janin.)

Trembler.

Je TREMBLE D'*avouer*, etc. (Académie.)

Sa main *tremblait de* blesser ce beau corps. (Voltaire.)

Vanter et *se vanter.*

Il avait longtemps porté les armes, et souvent il SE VANTAIT D'*avoir vu le feu.* (Lesage.)

Je ne *me vante* pas *de* le pouvoir fléchir. (Corneille.)

IV. VERBES QUI SE CONSTRUISENT AVEC *à* OU *de* SELON LEUR DIFFÉRENCE D'ACCEPTION.

Accoutumer.	Défier.	Être.	Occuper (s').
Commencer.	Efforcer (s')	Laisser.	Venir.
Continuer.	Essayer.	Manquer.	

Accoutumer et *s'accoutumer.*

Ce verbe, employé transitivement ou sous la forme pronominale, veut la préposition *à :*

Et l'indigne prison où je suis renfermé,
A la voir de plus près m'a même *accoutumé.* (Racine.)

Descends du haut des cieux, auguste vérité ;
Que l'oreille des rois *s'accoutume à* t'entendre. (Voltaire.)

Mais employé intransitivement, dans le sens d'*avoir coutume*, il veut la préposition *de :*

*Elle joignait à l'ambition, assez ordinaire à son sexe, un courage et une suite de conseils qu'on n'*A *pas* ACCOUTUMÉ D'*y trouver*. (Bossuet.)

Commencer.

Ce verbe, exprimant une action qui aura du progrès, veut la préposition *à :*

On COMMENCE À *jouer par amusement, on continue par avarice, et l'on finit par passion.* (Brueys.)

Le sommeil sur ses yeux *commence à* s'épancher. (Boileau.)

En quel état se trouvait la scène française lorsque Corneille COMMENÇA A *travailler ! quel désordre ! quelle irrégularité !* (J. Racine.)

S'il exprime simplement un fait sans aucune idée de progrès, on emploie le plus souvent *de :*

Puisque j'ai *commencé de* rompre le silence. (Racine.)
Albe, où j'ai *commencé de* respirer le jour. (Corneille.)

Continuer.

Il veut la préposition *à* quand il exprime une chose faite sans interruption :

Pourquoi CONTINUER À *vivre pour être chagrin de tout, et pour blâmer tout depuis le matin jusqu'au soir ?* (Fénelon.)

Pensez-vous que Calchas *continue à* se taire ? (Racine.)

Il veut *de* quand il exprime une action qui se répète, mais après des interruptions successives :

Sésostris CONTINUAIT DE *me regarder d'un œil de complaisance.* (Fénelon.)

*Ils sont coupables d'*AVOIR CONTINUÉ DE *persécuter la maison de Port-Royal.* (Pascal.)

Défier.

Dans le sens de *provoquer*, il veut la préposition *à :*

DÉFIER *quelqu'un* À *boire.* (Académie.)

Dans le sens de *mettre au défi*, il régit la préposition *de :*

Je vous DÉFIE DE *deviner.* (Académie.)

J'ose le *défier de* me pouvoir surprendre. (Molière.)
Je *défiais* ses yeux *de* me troubler jamais. (Racine.)

S'efforcer.

Il veut la préposition *à* quand il signifie *faire des efforts :*

Il S'EFFORÇAIT À *sourire, tandis que ses dents claquaient de colère.* (Fr. Soulié.)

Et ce lâche attentat n'est qu'un trait de l'envie,
Qui *s'efforce à* noircir une si belle vie. (Corneille.)

Dans le sens de *s'appliquer*, *tâcher*, il veut la préposition *de :*

Ah! l'on *s'efforce* en vain *de* me fermer la bouche. (Racine.)
Quand un autre, à l'instant, *s'efforçant de* passer. . . (Boileau.)

Laisser.

Il veut *à* dans le sens d'*abandonner le soin :*

Va, ne me *laisse* point un héros *à* venger. (Voltaire.)

Il veut *de* quand il est pris pour *cesser*, *s'abstenir :*

Lorsqu'il semblait céder, il ne LAISSAIT *pas* DE *se faire craindre.* (Fléchier.)

Au sein des grandeurs, il ne LAISSE *pas* D'*aimer l'opprobre de Jésus-Christ.* (Massillon.)

Manquer.

Dans le sens de *ne pas faire ce qu'on doit*, il veut *à :*

On mésestime celui qui MANQUE À *remplir ses devoirs.* (Wailly.)

Dans l'acceptation d'*omettre*, il veut *de :*

On ne peut MANQUER D'*être honoré des hommes, quand on les tient par l'intérêt.* (Fléchier.)

S'occuper.

Il veut la préposition *à*, dans le sens d'*employer son temps :*

On ne peut pas toujours travailler, prier, lire ;
Il vaut mieux *s'occuper à* jouer qu'*à* médire. (Boileau.)

L'auteur de Paul et Virginie S'OCCUPAIT *dans sa retraite* À *recueilllir les matériaux de cet ouvrage.* (A. Martin.)

La vie est une nuit profonde, pendant laquelle nous sommes OCCUPÉS À *chercher des flambeaux pour nous conduire à leur faible lueur.* (Bossuet.)

Dans le sens de *mettre ses soins*, *s'appliquer*, il veut la préposition *de :*

Il S'OCCUPE DE *détruire les abus.* (Académie.)

Venir.

Suivi de la préposition *à*, il exprime un fait accidentel :

A Rome, lorsqu'on menait un coupable au supplice, il était absous si une vestale VENAIT À *passer.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Il a toujours peur qu'elle ne VIENNE À *aimer quelqu'un de ceux qui l'aiment.* (Marivaux.)

Suivi de la préposition *de*, il exprime un temps passé :

Nous VENONS DE *voir le règne le plus long et le plus glorieux de la monarchie finir par des revers.* (Massillon.)

Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de celui à qui l'on VIENT DE *donner.* (La Bruyère.)

V. VERBES QUI PRENNENT TANTÔT L'UNE OU L'AUTRE PRÉPOSITION PAR RAISON D'EUPHONIE.

Consentir.	Demander.	S'engager.	Oublier.
Convier.	Forcer.	S'entêter.	Tâcher.
Contraindre.	S'empresser.	Obliger.	

Consentir.

Beaucoup de personnes ne CONSENTENT À *s'instruire que sous la condition de ne pas être ennuyées ; et pour elles l'étude doit encore être un amusement.* (Hoffmann.)

. . . Quelque grand malheur qui m'en puisse arriver
Je *consens à* me *perdre* afin de la sauver. (Corneille.)

Il CONSENT D'*être gouverné par ses amis.* (La Bruyère.)

César lui-même ici *consent de* vous entendre. (Racine.)

Convier.

Il faut le CONVIER À *nous prêter son appui.*

Faut-il qu'*à* feindre encor votre amour me *convie !* (Racine.)

*On l'*A CONVIÉ DE *faire telle chose. On nous* CONVIERA DE *parler.* (Académie.)

Contraindre.

. . . . . . Un époux ne la *contraindrait* point
A traîner après elle un pompeux équipage. (Boileau.)

Il faut qu'une vérité soit bien claire, lorsqu'elle étouffe cette inclination, et qu'elle les CONTRAINT À *se réunir dans quelque maxime.* (Nicole.)

Deux horribles naufrages CONTRAIGNIRENT *les Romains* D'*abandonner l'empire de la mer aux Carthaginois.* (Bossuet.)

Si ses exploits divers
Ne me *contraignaient* pas *de* voler à toute heure
Au bout de l'univers. (Racine.)

Demander.

Philoclès DEMANDE *au roi* À *se retirer dans une solitude.* (Fénelon.)

Le peuple est un souverain qui ne DEMANDE *qu'*À *manger; Sa Majesté est tranquille quand elle digère.* (Rivarol.)

On ne vous DEMANDE *pas* DE *vous récrier. C'est un chef-d'œuvre!* (La Bruyère.)

Combien de fois DEMANDA*-t-elle au ciel* D'*approcher sa fille du trône!* (Fléchier.)

S'empresser.

Tout l'univers. . . . .
S'empresse à l'effacer de votre souvenir. (Racine.)

Vos généreuses mains *s'empressent d'*effacer
Les larmes que le ciel me condamne à verser. (Voltaire.)

S'engager.

Si tout ce qui reçoit des fruits de ta largesse,
A peindre tes exploits, ne doit point *s'engager*,
Qui d'un si juste soin se voudra donc charger? (Boileau.)

Elle S'ENGAGEA *par une promesse solennelle* DE *faire toujours ce qu'elle croirait être de plus accompli.* (Fléchier.)

S'entêter.

Il S'ENTÊTE À *nous prouver ce que notre raison ne peut admettre.*

Ne vous *entêtez* point *d'*être chez vous le maître;
Mais si l'on veut bien le souffrir,
Contentez-vous de le paraître. (Regnard.)

Essayer.

Tremble! son bras s'*essaye a* frapper ses victimes. (Voltaire.)

On ESSAYE DE *secouer le joug de la foi.* (Massillon.)

Forcer.

Le naturel toujours sort et sait se montrer;
Vainement on l'arrête, on le *force à* rentrer,
Il rompt tout, perce tout, et trouve enfin passage. (Boileau.)

La plus frivole industrie nous venge du luxe, de la mollesse et de l'oisiveté, en les FORÇANT DE *payer des impôts aux hommes laborieux.* (Ségur.)

Ce dernier jour où la mort nous FORCERA DE *confesser toutes nos erreurs.* (Bossuet.)

. . . . Jusqu'à ce jour, l'univers en alarmes,
Me *forçait d'*admirer le bonheur de ses armes. (Racine.)

Obliger.

*Mon zèle m'*OBLIGE *aujourd'hui* À *vous donner un conseil salutaire.* (Barthélemy.)

Dieu nous a caché le moment de notre mort, pour nous OBLIGER D'*avoir attention à tous les moments de notre vie.* (Mme de la Sablière.)

Rien ne leur est plus odieux que cette lumière qui les découvre à leurs propres yeux, et qui les OBLIGE DE *se voir tels qu'ils sont.* (Nicole.)

Oublier.

J'AI *toujours* OUBLIÉ À *vous dire qu'il y a des Escobar de différentes impressions.* (Pascal.)

J'OUBLIAIS À *vous dire que les libraires me pressent fort de donner une nouvelle édition de mes œuvres.* (Boileau.)

Tâcher.

Je m'excite contre elle et *tâche à* la braver. (Racine.)
Je *tâche* cependant *d'*obtenir qu'on diffère. (Th. Corneille.)
Tâchez dans ce dessein *de* l'affermir vous-même. (Racine.)

CHAPITRE VI.

DU PARTICIPE.

On donne le nom de *participes*, non à des temps de l'infinitif, mais à des formes verbales qui constituent réellement un sixième *mode*.

Ce *mode*, tout à fait distinct de l'infinitif, a été appelé *participe* parce que, s'il exprime l'*action* comme *verbe*, il peut être employé aussi pour exprimer l'*état*, la *qualité*, et que, dans ce cas, il *participe* de la nature de l'adjectif.

Quand le *participe* exprime l'*action,* c'est une forme essentiellement verbale, un mode dont les temps, comme ceux de l'infinitif, sont *invariables*.

Quand le *participe* exprime l'*état* et la *manière d'être*, c'est un véritable qualificatif, qui, comme tous les adjectifs, est susceptible du double accident de genre et de nombre.

PREMIÈRE PARTIE.

DU PARTICIPE PRÉSENT.

Voici comment Girault-Duvivier expose l'historique de l'orthographe du *participe présent :*

« On voit dans les ouvrages de J. Dubois (dit *Silvius*), célèbre » médecin, le premier qui ait écrit sur la langue française; dans » ceux de Henri Étienne, le second des Étienne, le plus célèbre » grammairien du seizième siècle, au jugement de d'Olivet; et dans » ceux de P. de la Ramée, connu sous le nom de *Ramus*, ce fameux » professeur de l'université de Paris; on voit, dis-je, que le *parti-* » *cipe présent* se déclinait dans le seizième siècle.

» En effet, pour ne pas multiplier les exemples, qu'il serait facile » de prendre dans les ouvrages imprimés à cette époque, il nous » suffira de citer les phrases suivantes :

Pour ce que j'appelleray de leurs oreilles ESCOUTANTES *mal, à elles-mesmes, quand elles escouteront bien.* (Henri Étienne.)

Elles sont femmes bien ENTENDANTES *les beaux et joyeux droicts.* (Rabelais.)

Et icelui OUVRANTS *en certains lieux trouvèrent.* (Le même.)

Qui par les carrefours vont leurs vers *grimassants*,
Qui par leurs actions font rire les passants. (Régnier.)

Ces enfants bienheureux, créatures parfaites,
Sans l'imperfection de leurs bouches muettes,
Ayants Dieu dans le cœur, ne le peuvent louer. (Malherbe.)

Si vos yeux, *pénétrants* jusqu'aux choses futures. . . (Le même.)

» Qui donc a pu faire cesser l'usage de décliner le participe pré- » sent dans notre langue?

» On croit généralement que c'est à la publication des fameuses » *Lettres* de Pascal, en 1659, qu'il faut reporter l'époque de la fixa- » tion de notre langue à cette égard. Arnauld enseigna le premier, » dans sa *Grammaire générale*, publiée en 1660, l'indéclinabilité » du participe présent en *ant*, et l'accord des adjectifs verbaux; et » l'Académie prononça, le 3 juin 1979 : *La règle est faite, on ne* » *déclinera plus les participes présents.*

» Depuis ce moment, cette doctrine n'a point varié, et l'Acadé- » mie, dans les dernières éditions de son Dictionnaire, Beauzée, » Vaugelas, d'Olivet et tous les grammairiens modernes, n'ont fait » que la confirmer. »

A ce que dit Girault-Duvivier, nous ajouterons qu'il ne faut pas

croire, d'après les deux exemples de Malherbe, que les poëtes aient jamais établi un accord régulier du participe présent avec le nom auquel il se rapportait. L'auteur de la *Grammaire des grammaires* avance à tort que le participe se déclinait toujours ; les poëtes et même les prosateurs le faisaient *variable* ou *invariable*, suivant leur fantaisie, et non pour se conformer à un principe établi et adopté.

En voici des preuves. Citons d'abord quelques exemples empruntés aux écrivains du quinzième siècle :

A la simple pour qui je suis,
Demanderesse et *complaignant*,
Contre la Rusée, par ses dictz
Deffenderesse et *opposant*, etc. (Coquillard.)

Je ne dy riens que tous ne vont *disant*. (Charles d'Orléans.)

Hélas! bien me doy soussier
Que nous ferons dedans dix ans,
Quand nous aurons nostre fouier
Empesché de petits enfants,
Qui seront toujours *demandans*
Et *crians* emprès nostre oreille ;
Se nous en sommes *desplaisans*,
Se ne sera mie merveille.
(Complainte douloureuse du nouveau marié.)

Passons maintenant aux écrivains du seizième siècle :

La forme print d'un taureau *mugyssant*
Et chemina sur l'herbe *verdissant*. (Marot.)

O francs bergiers sur franche herbe *marchants*,
Qu'en dites-vous ? . . . . (Le même.)

Ils accusent les hommes d'aller toujours BÉANTS *aprez les choses futures, et nous apprennent à nous bien saisir des choses et nous rassenir en ceux-là, comme n'*AYANTS *aucune prinse sur ce qui est à venir*. (Montaigne.)

Les corsaires incontinent s'approchèrent et vinrent côtoyer notre navire, TENANTS *le gué*. (Amyot.)

Voici enfin un exemple du commencement du dix-septième siècle :

Un roy que cent canons sur sa teste poinctez,
Que tant de coutelas *martelans* ses costez
Et *taschans* de plonger leur pointe en ses entrailles
N'avoient point offencé mesme au fort des batailles, etc. (J. Bertaut.)

On voit par ces citations que le participe présent ne *se déclinait* pas toujours au seizième siècle, et ce qu'il y a de très-remarquable, c'est qu'on faisait le plus souvent variable le participe d'un verbe transitif précédé ou suivi de son complément.

Le dernier emploi de variabilité du participe présent d'un verbe

transitif et intransitif exprimant l'action, se trouve dans la première édition de la première lettre des *Provinciales :*

Je les lui offris tous ensemble, comme ne FAISANTS *qu'un même corps, et n'*AGISSANTS *que par un même esprit.* (Pascal.)

Mais, dès la deuxième édition, *faisant* et *agissant* furent toujours écrits invariables.

Ajoutons qu'il a été de règle, en tous les temps, de faire variable le participe présent employé *substantivement :*

Mais cet enfer de vaines passions,
Ce paradis de belles fictions,
Déguisement de nos affections,
Ce sont peinctures vaines,
Qui donnent plus de plaisir aux *lisans*
Que vos beautés à tous vos courtizans,
Et qu'au plus fol de tous ces bien-*disans*
Vous ne donnez de peines. (Joachim du Bellay.)

I. Du participe présent et de l'adjectif verbal.

I. Le participe présent exprimant *une action* est une forme verbale essentiellement *invariable*.

. . . . Contemplez les misères
Qu'accumulent sur vous des brigands mercenaires,
Subalternes tyrans munis d'un parchemin,
Ravissant les épis qu'a semés votre main,
Vous *traînant* aux cachots, à la ruine, aux corvées ;
Tandis que de leurs pleurs vos femmes abreuvées
Pressent en vain vos fils *mourant* entre leurs bras. (Voltaire.)

La raison d'aujourd'hui *semant* pour l'avenir,
Versant de tous côtés sa lumiere féconde,
Vaincra les préjugés, ces vieux tyrans du monde. (Chénier.)

II. Le participe présent exprimant *un état*, *une qualité*, est un qualificatif dérivé d'un verbe, qui, comme tous les autres qualificatifs, est susceptible des accidents de genre et de nombre.

Quoi! vous ne vous rendez pas à la SURPRENANTE *merveille de cette statue* MOUVANTE *et* PARLANTE !

A l'instant j'ai senti, sous ma main *dégouttante*,
Un corps meurtri, du sang, une chair *palpitante*. (Ducis.)

III. On donne donc le nom de *participe présent* à toute forme verbale terminée par *ant*, qui exprime *une action ;* et le nom d'*adjectif verbal* à toute forme verbale terminée par *ant*, qui exprimera *un état*, *une qualité*.

IV. Selon la différence de sens, le même mot peut être alternativement *adjectif verbal*, c'est-à-dire *variable*, ou *participe présent*, c'est-à-dire *invariable*.

En voici des exemples :

Participe et invariable, exprimant une action.	Adjectif et variable, exprimant un état.
1. Les planètes *circulant* autour du soleil.	1. Billets *circulants ;* espèces *circulantes.*
2. Les âmes *aimant* Dieu se reposent en lui.	2. Les âmes *aimantes* sont propres à l'étude de la nature.
3. On croirait voir des Faunes *dansant* au son de la flûte.	3. Jouez-nous quelques airs *dansants.*
4. L'assiette *volant* s'en va frapper le mur.	4. La fusée *volante* se perdit dans les nues.
5. Qu'on ne vous trouve point tous deux *parlant* ensemble.	5. L'artiste a fait deux portraits *parlants.*
6. Les deux lions roulèrent en *expirant* sur le sable.	6. Ma fille est restée une heure *expirante* entre mes bras.

II. Du participe présent.

Toute forme verbale en *ant* est un *participe présent invariable* lorsqu'elle exprime un *acte accidentel*, *une action de courte durée:*

La mer MUGISSANT *ressemblait à une personne qui, ayant été longtemps irritée, n'a plus qu'un reste de trouble et d'émotion.* (Fénelon.)

Mugissant est *invariable*, pourquoi? parce que c'est un véritable participe qui, comme tous les autres modes du verbe, exprime essentiellement une action. Le rapport qui existe entre ces deux verbes, *mugissant* et *ressemblait*, fait comprendre que le premier n'exprime qu'une action passagère, accidentelle et relative; car *la mer* MUGISSANT *ressemblait* équivaut, pour le sens, à : *la mer*, AU MOMENT OÙ ELLE MUGISSAIT, ALORS QU'ELLE MUGISSAIT, PARCE QU'ELLE MUGISSAIT, *ressemblait*, etc.; ou bien encore à : *la mer* EN MUGISSANT, etc.

Dans ces vers de Boileau :

L'autre esquive le coup, et l'assiette *volant*
S'en va frapper le mur, et revient en roulant. (Satire III.)

le participe exprime encore une action passagère, et dont la durée n'est pas même appréciable; il est donc verbe, et par conséquent *invariable*.

Il est de toute logique de considérer comme expression *essentiellement invariable* la forme verbale en *ant*, lorsqu'elle exprime une action passagère et dont la durée a un terme prévu ou probable, quelque chose enfin d'accidentel.

Quinault, dans *la Mère coquette*, voulant exprimer *une circonstance*, *un accident*, a donc eu raison d'écrire :

Vous nous trouvez *causant*, Monsieur, Champagne et moi.

III. De l'adjectif verbal.

I. La forme verbale en *ant* exprime-t-elle un état ou une action prolongée qui, par sa durée, offre à l'esprit le caractère d'une habitude ou d'une manière d'être, soit constante, soit habituelle, c'est alors un *adjectif :*

Une humeur PLAISANTE *n'est pas celle des vieillards* SOUFFRANTS.

Ce qu'on veut exprimer ici, c'est quelque chose de *constant*, une HUMEUR *continuellement* PLAISANTE, et des VIEILLARDS *habituellement* SOUFFRANTS.

Les témoins déposaient qu'autour de ces rayons,
Des animaux ailés, *bourdonnants*, un peu longs,
Avaient longtemps *paru*. . . . . (La Fontaine.)

Les montagnes mettaient notre côte à l'abri des vents BRÛLANTS *du midi.* (Fénelon.)

Le participe exprime ici, non pas un accident, une circonstance passagère, mais une manière d'être habituelle, constante, une qualité en quelque sorte inhérente au substantif : en effet, on ne conçoit pas que les *vents du midi* ne soient pas *brûlants*.

Ils ont EU *la témérité de s'engager sur cette mer* MUGISSANTE. (Fénelon.)

Dans cette phrase, on ne peint qu'un *accident;* mais comme rien n'en limite la durée et n'en fait prévoir le terme, et qu'ensuite, si prochain qu'on suppose ce terme, on comprend cependant que le participe a, par son rapport avec ce qui précède, toute la *durée relative nécessaire* à constituer un état, une manière d'être, il est *adjectif* et *variable*.

Il en est de même des participes employés dans les exemples qui suivent :

Les eaux DORMANTES *sont meilleures pour les chevaux que les eaux vives.* (Buffon.)

Les peuples ERRANTS *doivent être les derniers qui aient écrit.* (Voltaire.)

Il n'y a que les âmes AIMANTES *qui soient propres à l'étude de la nature.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Sous un roi bienfaisant parcourons cette ville,
Obéissante, heureuse, *agissante*, tranquille. (Voltaire.)

On vient d'y construire deux pompes FOULANTES *et* ASPIRANTES *qui donnent abondamment l'eau dont on a besoin.* (Mme de Genlis.)

Quand l'œil ne peut juger l'objet de sa terreur,
Alors tout s'exagère à notre âme *tremblante*. (Delille.)

C'est d'après ce principe que Boileau a écrit :

Allez donc de ce pas, par de saints hurlements,
Vous-même réveiller les chanoines *dormants*. (*Le Lutrin.*)

II. La forme verbale en *ant*, exprimant une manière d'être habituelle, une qualité particulière, précède souvent le mot qu'elle modifie :

> Juvénal, élevé dans les cris de l'école,
> Pousse jusqu'à l'excès sa *mordante* hyperbole. (Boileau.)

Dans ce cas, elle est toujours *variable :*

> De cette erreur dans peu naquirent plus de sectes
> Qu'en automne on ne voit de *bourdonnants* insectes. (Boileau.)

IV. Participes présents qui changent d'orthographe en passant à l'état d'adjectifs.

Beaucoup de participes présents changent d'orthographe en passant à l'état d'adjectifs ; tels sont :

1° *Extravaguant*, *fatiguant*, *intriguant*, qui perdent l'*u* du radical : *extravagant*, *fatigant*, *intrigant*.

On le croit INTRIGANT, *parce qu'il a été nommé à une place qu'un autre postulait; mais c'est par des services, et non en* INTRIGUANT, *qu'il l'a obtenue.*

Ce n'est pas en FATIGUANT *les gens de sollicitations qu'on en obtient ce qu'on a droit d'en attendre.*

En EXTRAVAGUANT *en toutes choses, comme vous le faites, comment voulez-vous qu'on ne vous blâme pas?*

> Parbleu, s'il faut parler de gens *extravagants*,
> Je viens d'en essuyer un des plus *fatigants*. (Molière.)
>
> Crois-tu que d'une fille humble, honnête, charmante,
> L'hymen n'ait jamais fait de femme *extravagante?* (Boileau.)

2° *Fabriquant*, *vaquant*, dans lesquels la suppression de l'*u* entraîne le changement de la consonne du radical : *fabricant*, *vacant*.

3° Enfin, *adhérant*, *affluant*, *différant*, *excellant*, etc., qui changent la voyelle *a* en *e: adhérent*, *affluent*, *différent*, *excellent*, etc., comme pour se rapprocher de l'étymologie latine.

L'inquisition ne se borne pas à brûler les juifs, elle brûle encore leurs ADHÉRENTS. (C. Delavigne.)

Les peintres nous représentent les Muses PRÉSIDANT *à la naissance d'Homère et de Virgile.*

L'archevêque de Narbonne était PRÉSIDENT *né des états de Languedoc.*

En voici le tableau :

Participes.	Adjectifs.	Participes.	Adjectifs.
Adhérant.	Adhérent.	Fabriquant.	Fabricant.
Affluant.	Affluent.	Fatiguant.	Fatigant.
Coïncidant.	Coïncident.	Intriguant.	Intrigant.
Différant.	Différent.	Négligeant.	Négligent.
Équivalant.	Équivalent.	Précédant.	Précédent.
Excédant.	Excédent.	Vaquant.	Vacant.
Expédiant.	Expédient (utile).	Violant.	Violent.
Extravaguant.	Extravagant.		

Présidant, employé substantivement, change *a* en *e : le président*, *la présidente ; résidant*, joint au verbe *être*, s'emploie comme attribut sans changement de forme :

Le lieu où il est RÉSIDANT, *où elle est* RÉSIDANTE. (Académie.)

Le pape Léon III, encore sujet des empereurs RÉSIDANTS *à Constantinople, n'osa pas sacrer un Allemand.* (Voltaire.)

Pris substantivement, il s'écrit *résident*, *résidente :*

La femme du RÉSIDENT *s'appelle la* RÉSIDENTE. (Académie.)

V. Participe présent accompagné d'un complément direct.

On peut établir en principe :

Que la forme verbale en *ant* est toujours *invariable* quand elle a un *complément direct* qui la suit ou qui la précède :

La religion, c'est la foi MONTRANT *ce que la raison ne peut comprendre ; c'est Dieu* EXPLIQUANT *l'homme, quand l'homme a cessé de se concevoir.* (Bossuet.)

On n'entendit plus les coups des terribles marteaux qui, FRAPPANT *l'enclume, faisaient gémir les profondes cavernes de la terre et les abîmes de la mer.* (Fénelon.)

Réfléchis tour à tour les grâces de tes rives,
Les bergers *poursuivant* les nymphes fugitives,
. . . .
Ou les traits serpentants de la foudre qui gronde,
Rasant la vaste écume, et s'*éteignant* dans l'onde. (Lamartine.)

*Tout portait dans les cœurs je ne sais quelle émotion qui élevait l'âme en l'*ÉTONNANT. (Thomas.)

Des herbes dures, épineuses, entrelacées les unes dans les autres, se DESSÉCHANT *et se* REPOUSSANT *successivement les unes les autres, forment une bourre grossière et épaisse de plusieurs pieds.* (Buffon.)

Tels Troïens et Latins, sur ce sanglant théâtre,
Se *pressant*, s'*approchant*, s'*éloignant* de la mer,
Luttent pied contre pied, le fer contre le fer. (Delille.)

Les poëtes ont quelquefois transformé en adjectifs verbaux les participes de quelques verbes pronominaux ; mais c'est une licence qu'ils ne se sont permise qu'à la fin des vers, et dans l'impossibilité de rimer autrement :

Ces deux rivaux, un jour, ensemble *se jouants.* (La Fontaine.)

Et plus loin les laquais l'un l'autre *s'agaçants.* (Boileau.)

A moins de remonter au commencement du seizième siècle, époque où les règles de la grammaire étaient, comme les formes du langage, encore indécises, on ne trouve pas au milieu du vers le participe présent variable quand il est *précédé d'un complément direct :*

Mais déjà, *se jouant* dans les airs qu'elle dore,
Des bras du vieux Titon sortait la jeune Aurore. (Delille.)

On ne trouve que de rares exemples de participe présent d'un verbe transitif *variable* précédé de son complément direct :

Ainsi la Fontaine a dit :

N'étant pas de ces rats qui les livres *rongeants*.

Mais aujourd'hui cette orthographe est absolument condamnée, comme elle l'était même du temps de la Fontaine.

VI. Participe présent précédé de la préposition *en*.

I. La forme verbale en *ant* est toujours *invariable* lorsqu'elle est précédée de la préposition *en*, et qu'elle est traduisible par un temps personnel précédé d'une des conjonctions *si*, *quand*, *lorsque*, *puisque*, etc.

Nous hasardons de perdre *en voulant* trop gagner. (La Fontaine.)

C'est-à-dire, *Nous hasardons de perdre* QUAND, LORSQUE NOUS VOULONS *trop gagner*.

Ces jeunes gens, EN ÉTUDIANT *toujours avec le même soin, ne peuvent manquer de réussir.*

C'est-à-dire, SI *ces jeunes gens* ÉTUDIENT *toujours avec le même soin, ils ne peuvent manquer de réussir.*

II. Il peut arriver que la forme de la phrase ne permette pas de traduire le participe par un temps personnel précédé d'une conjonction; mais l'*idée d'action* résulte alors si manifestement du sens général, que l'on comprend la nécessité de conserver au participe sa forme verbale, c'est-à-dire, l'*invariabilité :*

Elles suivaient le vainqueur EN PLEURANT *et* EN SUPPLIANT.

Elles ont fait la route EN MENDIANT. (Bescher.)

C'est si bien l'action qu'on veut exprimer ici, qu'on peut mettre le participe au mode et au temps du verbe qui précède, et changer ce verbe en participe, sans altérer ni modifier le sens.

Elles pleuraient et suppliaient EN SUIVANT, etc.

Elles ont mendié EN FAISANT *la route.*

III. Mais quand la préposition *en*, placée avant la forme verbale, a le sens de *comme*, *à la manière de*, etc. ; le participe est, dans ce cas, employé *substantivement*, et est conséquemment *variable :*

Pélasgus demande à cette troupe de jeunes filles pourquoi elles viennent à lui EN SUPPLIANTES.

Elles ont fait la route EN MENDIANTES. (Bescher.)

C'est-à-dire, A LA MANIÈRE *des suppliantes*, COMME *des mendiantes*.

OBSERVATION. — Le *participe présent*, précédé de la préposition *en*, doit toujours se rapporter sans équivoque au sujet et à un des compléments de la préposition où il figure ; ainsi les phrases suivantes ne présentent aucune équivoque :

EN *le* LAISSANT *ainsi maître de ses volontés, vous ne fomentez point ses caprices.* (J.-J. Rousseau.)

L'avarice perd tout *en voulant* tout gagner. (La Fontaine.)

*Locke ne se doutait pas qu'*EN REFUSANT *à l'homme des idées innées*, IL *fournissait des arguments à l'anarchie et au matérialisme.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Les *yeux*, *en* la *voyant*, saisiraient mieux la chose. (Boileau.)

Ce n'est pas être malheureux que d'occuper votre pensée, soit EN DORMANT, *soit* EN VEILLANT. (Molière.)

Leur venin qui sur moi brûle de s'épancher,
Tous les jours, *en marchant*, m'empêche de broncher. (Boileau.)

Toute construction qui s'éloigne de celle-ci est obscure ou amphibologique, et ces vers de Racine ont été justement critiqués :

De ses derniers soupirs je me rendis maîtresse :
Mes soins, en apparence épargnant ses douleurs
De son fils, *en mourant*, lui cachèrent les pleurs.

VII. Participe présent modifié par les adverbes *ne*, *ne... pas*, *ne... plus*, *ne... que*.

L'adverbe *ne*, qui se joint toujours au *verbe*, ne peut modifier qu'une expression *essentiellement verbale;* il faut donc nécessairement reconnaître pour des *participes présents invariables* toutes les formes verbales terminées en *ant*, modifiées par l'adverbe *ne*.

Ainsi l'on écrira :

Je méprise ces insectes et ces folliculaires NE MORDANT *que pour vivre.* (Voltaire.)

C'est une personne d'un caractère doux, jamais NE GRONDANT, NE CONTREDISANT, NE DÉSOBLIGEANT. (Bescher.)

L'invariabilité résulte si évidemment de la négation, que si, dans le second exemple, on supprimait *ne*, ce qui entraînerait le retranchement de l'expression négative accessoire *jamais*, alors *grondant*, *contredisant* et *désobligeant* seraient, par ce seul fait, transformés en *adjectifs verbaux*, et deviendraient *variables ;* ainsi l'on aurait :

C'est une personne toujours GRONDANTE, CONTREDISANTE, DÉSOBLIGEANTE.

VIII. Participe présent invariable, suivi d'un complément indirect ou circonstanciel.

Quand la forme verbale en *ant* est suivie d'un complément *indirect* ou d'un complément *circonstanciel*, il faut examiner dans quel sens elle est prise.

Si c'est *une action momentanée* qu'on veut exprimer, elle est toujours *invariable :*

Seule, *errant* à pas lents sur l'aride rivage,
La corneille enrouée appelle aussi l'orage. (Delille.)

Ici, que veut-on peindre? non pas une habitude de la corneille, mais un des accidents de sa vie, une circonstance. Le sens n'est autre que celui-ci : QUAND, LORSQUE, CHAQUE FOIS QUE *la corneille* ERRE *seule à pas lents*, *elle annonce l'orage.*

Les Maures, DESCENDANT *de leurs montagnes, parcouraient et pillaient l'Afrique.* (De Ségur.)

La pensée est celle-ci : *Les Maures* EN DESCENDANT, QUAND ILS DESCENDAIENT *de leurs montagnes*, *parcouraient et pillaient l'Afrique.*

Toutes ces idées, ROULANT *à tout moment dans cette âme farouche, lui inspiraient une rage muette et cachée.* (La Harpe.)

C'est encore l'action qu'on veut exprimer ici; et cette phrase équivaut à celle-ci : *Toutes ces idées*, EN ROULANT *dans cette âme farouche*, etc.

Il résulte de ce qui précède que le participe suivi d'un complément *indirect* ou d'un complément *circonstanciel* est *toujours invariable* lorsqu'il exprime une action relative à une autre action, une circonstance passagère, et qu'il équivaut à une proposition *incidente explicative :*

Les grands pins, GÉMISSANT *sous les coups des haches, tombent en roulant du haut des montagnes.* (Fénelon.)

Toutes ces espèces impures, RAMPANT *sur le limon ou* BOURDONNANT *dans l'air qu'elles obscurcissent, attirent de nombreuses cohortes d'oiseaux ravisseurs.* (A. Martin.)

Tous ces globes, OBÉISSANT *aux lois éternelles de la gravitation, roulent d'un cours régulier dans les vastes champs de l'air.* (Buffon.)

Ils te prodigueront des vins délicieux,
Des vins *brillant* dans l'or et versés par les dieux. (Delille.)

II. Mais si la forme verbale en *ant*, suivie d'un complément *indirect* ou d'un complément *circonstanciel*, exprime une *action prolongée*, dont la durée indéterminée a tous les caractères d'un état,

d'une manière d'être, d'une habitude constante, alors elle est *variable :*

Il y a des peuples qui vivent ERRANTS *dans les déserts.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Ici, on exprime une habitude. Les peuples qui errent *pendant toute leur vie* sont des peuplades *habituellement errantes*, *vagabondes*, des races *nomades* enfin. Souvent le complément peut être attribué au *verbe* tout aussi bien qu'au *participe*, et l'on pourrait très-bien dire ici : *Il y a des peuples* ERRANTS *qui* VIVENT DANS LES DÉSERTS.

Quand Racine a dit :

Pleurante après son char veux-tu que l'on me voie? (Racine.)

Il est évident que c'est l'*état* qu'il a eu en vue, et non l'action qu'il a voulu exprimer.

Sa pensée a été celle-ci : *Veux-tu qu'après son char on me voie* PLEURANTE, c'est-à-dire, *éplorée*, *gémissante*.

C'est d'après ce principe et celui que nous avons établi plus haut que Fénelon a écrit :

On voyait des débris FLOTTANT *vers la côte ;*
Calypso aperçut des cordages FLOTTANTS *sur la côte ;*

parce que *flottant vers* exprime *une action momentanée* et qui doit cesser, car elle a un but, un terme, une durée appréciable; et que *flottant sur* exprime *un état* dont rien ne détermine et ne limite la durée.

Le même participe peut donc être *variable* ou *invariable*, selon qu'il exprime ou une *circonstance* ou une *habitude*.

Circonstance :

Une femme maligne, et PIQUANT *sans rire.*

Habitude :

Piquante sans apprêt et vive sans grimace. (Dorat.)

IX. Participe présent précédé d'un complément circonstanciel.

Toutes les fois que la forme verbale en *ant* est précédée d'un complément *circonstanciel*, elle est *variable :*

Dans le palais, *errante*, inquiète, abattue,
Vous avez laissé voir la douleur qui vous tue. (Th. Corneille.)

D'un nouvel univers il ouvrit la barrière ;
Des mondes infinis autour de lui *naissants*,
Mesurés par ses mains, par son ordre *croissants*,
A nos yeux étonnés il traça la carrière. (Voltaire.)

La raison de l'accord du participe présent *précédé* d'un complément circonstanciel, résulte de ce que nous avons dit précédemment : quand le complément *suit* le participe, le sens que celui-ci exprime est alors restreint et comme renfermé dans les limites d'une action qui a son but et sa durée déterminée; mais lorsque le complément *précède*, le participe a, dans ce cas, une signification tout aussi étendue, un sens tout aussi illimité, au point de vue de la durée, que s'il était employé sans complément. On peut dire même que le complément circonstanciel peut toujours être retranché sans que sa suppression influe sur le sens du participe. Ainsi, qu'on retranche les *compléments circonstanciels* des deux vers qui suivent :

Je peindrai les plaisirs en foule *renaissants*,
Les oppresseurs du peuple à leur tour *gémissants*. (Boileau.)

les deux participes n'en resteront pas moins *adjectifs* et *variables :*

Je peindrai les plaisirs *renaissants*,
Les oppresseurs du peuple *gémissants*.

X. Participe présent précédé ou suivi d'un complément essentiel.

La forme verbale en *ant* accompagnée d'un *complément essentiel*, c'est-à-dire d'un terme nécessaire, indispensable, avec lequel elle est indissolublement liée par le sens, *est toujours invariable*.

Tous mes sots à l'instant, *changeant* de contenance,
Ont loué du festin la superbe ordonnance. (Boileau.)

Enlevez le complément, la pensée ne sera pas achevée, et la phrase n'aura plus de sens.

La gêne que la rime oppose aux plus grands poëtes les a quelquefois forcés d'employer *adjectivement* des participes précédés d'un *complément essentiel;* mais c'est une licence qu'ils ne se sont permise qu'à la fin des vers.

Ainsi l'on trouve dans la Fontaine :

Plusieurs se sont trouvés qui, d'écharpe *changeants*,
Aux dangers ainsi qu'eux ont souvent fait la figue.

Cette licence se trouve très-fréquemment dans les poëtes des deux derniers siècles :

On ne reconnut plus qu'usurpateurs iniques,
Qu'infâmes scélérats à la gloire *aspirants*. (Boileau.)

Il veut qu'avec six pieds d'une égale mesure,
De deux alexandrins côte à côte *marchants*,
L'un serve pour la rime, et l'autre pour le sens. (Voltaire.)

Il règne en Dieu sur les airs qu'il épure;
Des prés, des bois, ranime la verdure;
Des astres même en silence *roulants*
Il rend plus vifs les feux *étincelants*. (Malfilâtre.)

La forme verbale terminée en *ant*, suivie d'un *complément essentiel*, peut cependant être employée quelquefois *adjectivement:* c'est dans quelques circonstances rares, où le rapport ne serait pas assez nettement déterminé par le participe présent *invariable;* la rigueur grammaticale et la raison logique cèdent alors à la nécessité fondamentale de toute construction, *la clarté*.

La nécessité d'être clair et intelligible a fait, dans ce cas, passer nos plus grands écrivains sur toutes les considérations grammaticales; et ils n'ont pas hésité à transformer le participe en adjectif, toutes les fois que par ce moyen seul ils ont pu éviter l'obscurité, ou exprimer d'une manière nette un sens qui autrement eût été douteux ou amphibologique.

Ainsi, dans le *Saint Genest* de Rotrou, Nathalie dit à Adrien :

Je vais te satisfaire :
Il (ce dessein) me fut inspiré presque aux flancs de ma mère;
Et presque en même temps le ciel versa sur moi
La lumière du jour et celle de la foi.
Il fit qu'avec le lait, *pendante* à la mamelle,
Je suçai des chrétiens la créance et le zèle;
Et ce zèle avec moi crût jusqu'à l'heureux jour
Que mes yeux sans dessein m'acquirent ton amour.
(Acte III, sc. IV.)

Rotrou a compris qu'il devait écrire ici le participe *variable*, pour exprimer nettement le rapport de ce terme avec le pronom JE (*Nathalie*), et empêcher qu'on ne l'attribuât au substantif *lait* qui précède, et auquel on eût pu le faire rapporter, ce qui eût donné à sa phrase un tout autre sens.

Un participe *essentiellement verbe* peut encore s'employer comme adjectif, lorsqu'il est suivi d'un verbe qui figure comme attribut et qu'on pourrait prendre comme complément direct :

Jamais je n'ai vu un pareil concours d'amateurs et d'artistes; et jamais non plus je n'ai éprouvé autant de plaisir qu'en voyant les artistes APPLAUDISSANTS *les premiers.*

Les exemples qui suivent servent de preuve au fait grammatical que nous signalons :

Vienne était menacée d'un côté par les Français et les Bavarois, de l'autre par le prince Ragotski, à la tête des Hongrois COMBATTANTS *pour leur liberté.* (Voltaire.)

La plus fructueuse des expéditions hollandaises fut celle de l'amiral Pierre Hain, qui enleva tous les galions d'Espagne REVENANTS *de la Havane.* (Voltaire.)

Alors ils se retirèrent, les plus vieux FUYANTS *les premiers.*

Les enfants de Louis, *descendants* au tombeau,
Ont laissé dans la France un monarque au berceau. (Voltaire.)

Tous ces ruisseaux de sang *sortants* de la statue. (Le même.)

XI. Participe présent modifié par un adverbe.

La forme verbale terminée en *ant*, modifiée par un *complément adverbial*, est :

1° *Invariable*, si elle précède le complément;

2° *Variable*, si le complément la précède.

Ainsi, on écrira *invariable :*

Tu foules une terre FUMANT TOUJOURS *du sang des malheureux mortels.* (Fénelon.)

Ici quelle est la pensée? Veut-on dire que la terre est *toujours* FUMANTE *d'un sang depuis longtemps versé?* non, mais qu'elle *fume fréquemment du sang qu'on y verse :* c'est une action répétée qu'exprime ici le participe, et cette action fréquemment reproduite ne constitue pas cependant une *manière d'être*, un *état*.

Mais on écrira *variable :*

Maman, TOUJOURS PROJETANTE, TOUJOURS AGISSANTE, *ne nous laisse guère oisifs ni l'un ni l'autre.* (J.-J. Rousseau.)

Qu'est-ce qu'une personne *toujours projetante*, *toujours agissante?* C'est une personne qui est *habituellement*, *de sa nature*, *féconde en projets* et *active*. C'est la *manière d'être*, l'*état* qu'on veut exprimer; le participe est donc un véritable *qualificatif variable*.

A l'aide d'un examen attentif, on reconnaît facilement que le complément adverbial, lorsqu'il précède le participe, ne restreint pas la durée de l'action, tandis que lorsqu'il le suit, il fait pressentir un terme à la durée, et il n'exprime qu'une circonstance passagère.

Conformément à ces principes, on écrira donc *invariable :*

Ainsi notre amitié *triomphant à son tour,*
Vaincra la jalousie en cédant à l'amour. (Corneille.)

Ces richesses, CIRCULANT BIENTÔT, *contribuèrent à faire supporter à la nation les frais immenses de la guerre.* (Voltaire.)

Toutes sont donc de même trempe,
Mais *agissant* diversement. (La Fontaine.)

Phèdre *brûlant encor* d'illégitimes feux. (Racine.)

Et *variable :*

Josabeth et Mathan sont des personnages PEU AGISSANTS.

La reine-mère, LONGTEMPS ERRANTE, *mourut à Cologne dans la pauvreté.* (Voltaire.)

Ces deux églises, ÉGALEMENT GÉMISSANTES, *sont irréconciliables.* (Le même.)

Je peindrai les plaisirs *en foule renaissants,*
Les oppresseurs du peuple *à leur tour gémissants.* (Boileau.)

Tout participe présent modifié par un des adverbes *plus*, *moins*, *fort*, *assez*, *si*, *aussi*, etc., est un véritable qualificatif qui prend toujours le genre et le nombre du mot auquel il se rapporte :

Ces gens SI RIANTS, *si ouverts, si sereins dans un cercle, sont presque tous tristes et grondeurs chez eux.* (J.-J. Rousseau.)

Ils se vêtent de vieux morceaux de drap mal cousus, ASSEZ RESSEMBLANTS *à l'habit d'Arlequin.* (Voltaire.)

XII. Participe présent employé substantivement.

Comme les adjectifs s'emploient *substantivement*, par ellipse du nom auquel ils se rapportent, de même aussi les *participes-adjectifs* tiennent souvent lieu d'un *substantif*. Alors ils en prennent le genre et le nombre :

Les morts et les VIVANTS *se succèdent continuellement.* (Massillon.)

Cette maison est ouverte AUX ALLANTS *et* VENANTS. (Académie.)

L'Église a institué des prières pour les MOURANTS. (Fléchier.)

. . . . . . Dans les airs mille cloches émues
D'un funèbre concert font retentir les nues;
Et, se mêlant au bruit de la grêle et des vents,
Pour honorer les morts font mourir les *vivants.* (Boileau.)

Le participe présent qui entre dans une expression composée prise substantivement, est *variable :*

De subtils faux-*fuyants* pour sauver la mollesse. (Boileau.)

L'Académie, qui ne donne qu'un exemple où l'idée de pluralité se produise, écrit ce mot invariable : *User de* FAUX-FUYANT; nous croyons cette orthographe vicieuse, et nous sommes d'autant plus fondé à le croire, que l'Académie elle-même écrit *des* AYANTS *cause*, *des* AYANTS *droit*, sans même lier les mots par un trait-d'union :

Les créanciers sont quelquefois considérés comme AYANTS CAUSE. — *Chacun des* AYANTS DROIT.

Or si *ayant*, dans ces deux expressions, peut être *variable*, suivi immédiatement de son complément direct, à plus forte raison *fuyant* et *semblant* le doivent être aussi dans les expressions substantives *des faux-fuyants*, *des faux-semblants*.

Observations particulières sur les participes suivants :

Appartenant.	Descendant.	Prétendant.	Séant.
Approchant.	Existant.	Ressemblant.	Subsistant.
Dépendant.	Participant.	Résultant.	Tendant.

Contrairement à toute analogie, quelques écrivains ont employé comme *adjectifs* les *participes présents* des verbes intransitifs qui précèdent ; nous allons exposer les faits, et nous essayerons, non de les justifier, mais de les expliquer.

1. *Appartenant.*

Voici les distinctions qu'on établit touchant ce participe.

Quelques-uns le considèrent comme verbe et l'écrivent *invariable* toutes les fois que, du sens de la phrase et du rapport du participe avec les autres termes, il résulte une *simple circonstance*, ou que le participe peut être traduit par un temps personnel précédé d'une des conjonctions *si*, *quand*, *lorsque*, *parce que*, *attendu que*, *vu que*, etc. ; ainsi il sera invariable dans cette phrase et dans toutes les phrases analogues :

Une couronne APPARTENANT *à une famille ne peut, sans une révolution, passer à une autre.*

C'est-à-dire, QUAND *une couronne* APPARTIENT, etc.

La femme, APPARTENANT *à son mari, ne doit pas en être séparée sans des causes graves. (Grammaire des grammaires.)*

C'est-à-dire, ATTENDU QUE *la femme* APPARTIENT, etc.

Il est *adjectif verbal* et *variable* lorsqu'il exprime l'état d'une manière absolue et sans aucune idée relative de circonstance accidentelle :

Les choses mobilières APPARTENANTES *à différents maîtres.*

Il apprit que quelques officiers de ses troupes, APPARTENANTS *aux premières familles d'Athènes, méditaient une trahison.* (Barthélemy.)

Les exemples en opposition avec ces principes sont très-nombreux :

Fleury prit le parti de se retirer au village d'Issy, entre Paris et Versailles, dans une petite maison de campagne APPARTENANT *à un séminaire.* (Voltaire.)

Les Fidenates avaient pillé des bateaux de vivres APPARTENANT *aux Romains.* (De Ségur.)

Denys avait fait appeler secrètement des Campaniens en garnison dans les places APPARTENANT *aux Carthaginois.* (Le même.)

Il était entré dans le plan du peintre de n'accepter pour écolières que des demoiselles APPARTENANT *à des familles riches ou considérées.* (H. de Balzac.)

Cette orthographe est celle qu'on devrait généralement adopter.

Précédé de son complément, on peut admettre qu'on l'emploie comme *adjectif :*

Il se proposait de nous conduire dans une ferme à lui APPARTENANTE. (Lesage.)

Mais, dans tous les autres cas, il doit être *invariable*.

II. *Approchant*.

Les principes que nous venons d'établir sont applicables à presque tous les *participes* intransitifs qui sont l'objet de ces observations particulières, et nous trouvons, dans les meilleures éditions de nos écrivains, *approchant* variable et invariable, conformément aux idées que nous avons exposées :

Je vis nos voyageurs APPROCHANT *du sommet de la montagne.*

C'est-à-dire, LORSQU'ILS APPROCHAIENT *du sommet*, etc.

Ainsi on lit dans J.-J. Rousseau :

Les connaissances spéculatives ne conviennent guère aux enfants, même APPROCHANT *de l'adolescence.*

Et dans Voltaire :

Plusieurs savants ont soupçonné que quelques races d'hommes ou d'animaux APPROCHANTS *de l'homme ont péri.*

Comme tous les autres participes présents, *approchant* est toujours *variable* lorsqu'il est précédé d'un adverbe qui le modifie :

Les Juifs apprirent la langue chaldaïque, FORT APPROCHANTE *de la leur.* (Bossuet.)

Employé comme préposition, *approchant* est toujours *invariable*.

Il est APPROCHANT *huit heures. — Il lui a donné cent écus, ou* APPROCHANT. (Académie.)

III. *Dépendant*.

On écrira *invariable*, comme verbe :

L'idée de propriété, DÉPENDANT *de beaucoup d'idées antérieures, ne se forme pas tout d'un coup dans l'esprit humain.* (J.-J. Rousseau.)

C'est-à-dire, *L'idée de propriété ne se forme pas tout d'un coup dans l'esprit humain*, PARCE QUE, ATTENDU QU'ELLE DÉPEND *de beaucoup d'idées antérieures.*

Une femme, DÉPENDANT *de son mari et de ses devoirs, sait se respecter ; elle ne se livre pas à des démarches inconsidérées.* (Bescher.)

C'est-à-dire, *Une femme sait se respecter*, PARCE QU'ELLE DÉPEND, etc.

Mais on écrira *variable*, comme adjectif, parce qu'il exprime une habitude, une manière d'être constante :

Nos cœurs n'étaient pas faits *dépendants* l'un de l'autre. (Racine.)

Pise, qui n'est aujourd'hui qu'une ville dépeuplée, DÉPENDANTE *de la Toscane, était, aux treizième et quatorzième siècles, une république célèbre.* (Voltaire.)

Une femme DÉPENDANTE *d'un mari ne peut contracter sans son autorisation.* (Bescher.)

IV. *Descendant.*

Louis Racine, voulant exprimer une *circonstance*, une *action* relative à une autre *action*, a fait avec raison ce participe *invariable* dans ce vers :

Les rois des nations, *descendant* de leur trône,
T'allèrent recevoir.

Voici maintenant deux vers de Voltaire qui paraissent en contradiction avec les principes que nous avons établis :

Les enfants de Louis, *descendants* au tombeau,
Ont laissé dans la France un monarque au berceau.

Descendants est, dans ces vers, comme dans ceux de Racine, traduisible par *en descendant*, *lorsqu'ils descendirent;* il est donc *verbe*, et rigoureusement il devrait être *invariable*. Serait-ce donc une faute imputable aux éditeurs de Voltaire? Non, cette orthographe est celle du poëte : ses vers, quoique tous écrits de premier jet, ont été revus, corrigés et changés par lui avec un soin qui prouve qu'entre toutes ses œuvres, ses poésies sont celles dont il a le mieux arrêté la forme orthographique. Quel motif a pu alors lui faire écrire ici le participe *variable?* Pourquoi ne s'est-il pas conformé aux lois de cette logique grammaticale dont il a si souvent proclamé l'autorité? C'est qu'ici le poëte a senti qu'il devait faire à la clarté le sacrifice de la correction. S'il eût dit :

Les enfants de Louis *descendant* au tombeau,

le rapport de *descendant* eût été amphibologique et l'expression obscure. Il est des cas, heureusement rares, où la rigueur grammaticale serait condamnable ; la première loi du style, c'est la *clarté*.

Mais Voltaire a écrit *variable* et employé *adjectivement*, avec raison, *descendant* dans les phrases suivantes :

Il était juste qu'ils conférassent les bénéfices fondés par eux aux seigneurs DESCENDANTS *des premiers fondateurs.*

La famille des conquérants tartares DESCENDANTS *de Gengis-Kan avait fait ce que tous les conquérants ont tâché de faire.*

V. *Existant.*

Ce participe employé *sans complément* est un véritable *adjectif*, qui prend le genre et le nombre du pronom qu'il modifie :

Toutes les créatures EXISTANTES. — *On a saisi tous les biens et tous les effets* EXISTANTS. — *Maintenir les traités* EXISTANTS. (Académie.)

Cela leur donne un air de solidité qui les fait prendre pour des masses circulaires réellement EXISTANTES. (J.-J. Rousseau.)

Suivi d'un complément, l'usage le plus général est de l'employer : 1° comme *adjectif*, et conséquemment de le faire *variable*, quand il est joint à un nom de chose :

L'univers s'est trompé en croyant la matière EXISTANTE *par elle-même.* (Voltaire.)

2° De le considérer comme *verbe*, et de l'écrire *invariable*, quand il est joint à un nom de personne :

Une femme EXISTANT *en France.* — *Une personne* EXISTANT *aux dépens d'autrui.* (Bescher.)

L'Académie, qui ne donne que des exemples où ce mot est variable, l'indique seulement commc adjectif; il en est de même du composé *coexistant ;* cependant nous trouvons ce dernier mot suivi d'un complément et *invariable*, en parlant des personnes.

Il est démontré que la masse des hommes COEXISTANT *dans un temps quelconque est toujours plus heureuse que la masse des hommes* COEXISTANT *dans un temps antérieur.* (Benjamin Constant.)

VI. *Participant.*

Pour savoir dans quel cas ce participe est *variable* ou *invariable*, c'est-à-dire, *adjectif* ou *verbe*, il suffit d'en reconnaître l'acception ou le sens.

Si *participant* signifie *qui tient de la nature de*, il est toujours adjectif et *variable*, parce qu'il exprime une habitude, une manière d'être constante.

S'il est employé dans le sens de *qui prend part à une chose*, il est verbe et *invariable*, parce qu'il exprime quelque chose de passager, d'accidentel.

Ce qui revient à dire que, suivi de la préposition *de*, il est *adjectif*, et que, suivi de la préposition *à*, il est *verbe*.

Voici quelques exemples à l'appui de ce principe :

On croyait les âmes des héros PARTICIPANTES DE *la divinité.* (Voltaire.)

L'Éternel résolut, dans la plénitude des temps, de former des êtres PARTICIPANTS DE *son essence et* DE *sa béatitude.* (Le même.)

Des hommes PARTICIPANT AUX *honneurs;* PARTICIPANT À *une mauvaise action.* (Bescher.)

VII. *Prétendant.*

Ce mot ne figure jamais comme *adjectif:* il est toujours ou *verbe* ou *substantif.*

Joint à un nom ou à un pronom, il est *verbe* et *invariable:*

Aucun des hommes PRÉTENDANT *à la place vacante ne l'obtiendra.*

La société PRÉTENDANT *au remboursement intégral de ses avances, ne recevra pas même le tiers du premier versement.*

Employé comme substantif, il a une double terminaison, *prétendant* pour le masculin et *prétendante* pour le féminin :

Il y a plusieurs PRÉTENDANTS *à cette place, à cet emploi.* (Académie.)

Tant de PRÉTENDANTS *se nuisent les uns aux autres.* (La même.)

Quelle est la PRÉTENDANTE? *Quelles sont les* PRÉTENDANTES?

Très-souvent il s'emploie comme *attribut*, sans perdre pour cela sa forme *substantive* et *variable;* en voici deux exemples :

L'un était le duc de Spolette, nommé Gui, l'autre Bérenger, duc de Frioul, tous deux PRÉTENDANTS *à la couronne de France.* (Voltaire.)

Soit que les Anglais se soient attribué ce singulier privilége, comme PRÉTENDANTS *à la couronne de France.* (Le même.)

Dans le premier exemple, *tous deux* PRÉTENDANTS équivaut à : *tous deux étaient* DES PRÉTENDANTS.

Dans le second exemple, *comme* PRÉTENDANTS équivaut à : *parce qu'ils se regardaient comme des* PRÉTENDANTS, etc.

VIII. *Ressemblant.*

Ce que nous venons de dire est applicable au participe *ressemblant*, qui est toujours *verbe* et *invariable* lorsqu'il est suivi d'un *adverbe* ou d'une *locution adverbiale* qui le modifie, et que, dans tous les autres cas, on doit considérer comme *adjectif.*

Ainsi l'on écrira *invariable :*

Une figure RESSEMBLANT *parfaitement.*

Des figures RESSEMBLANT *trait pour trait à l'original.* (Bescher.)

Je mangeai d'excellent lait dans une maison fort propre RESSEMBLANT *à une cabane suisse.* (Chateaubriand.)

Et l'on écrira *variable :*

Voilà une faible copie, elle n'est guère RESSEMBLANTE. (Académie.)

Ou trouve quelques animaux RESSEMBLANTS *à l'homme dans l'Asie orientale.* (Voltaire.)

Un faible despote dépouillé, qui demandait tardivement conseil, n'inspirait qu'une pitié RESSEMBLANTE *au mépris.* (De Ségur.)

Ils se vêtissent de vieux morceaux de drap mal cousus, assez RESSEMBLANTS *à l'habit d'Arlequin.* (Voltaire.)

IX. *Résultant.*

Ce participe, comme *appartenant*, *approchant*, *dépendant*, etc., est toujours *verbe* et *invariable*, lorsqu'il exprime une simple circonstance, une action relative à une autre action :

Cette obligation RÉSULTANT *de vos promesses doit être sacrée pour vous.* (Bescher.)

Cette phrase équivaut à ces deux propositions : *Cette obligation doit être sacrée pour vous*, ATTENDU QUE, *ou* PUISQU'ELLE RÉSULTE *de vos promesses.*

Cette union, RÉSULTANT *de la nature des choses, était la continuation de l'ouvrage de Richelieu.*

C'est-à-dire, *Cette union*, VU QUE *ou* ATTENDU QU'ELLE RÉSULTAIT *de la nature des choses*, *était*, etc.

Dans tous les autres cas, il est considéré et employé comme un véritable *adjectif :*

Les cas RÉSULTANTS *du procès. Les preuves* RÉSULTANTES. (Académie.)

Dieu conduit toute la création par une providence générale, RÉSULTANTE *d'un principe déterminé.* (Voltaire.)

X. *Séant.*

Dans l'acceptation de *ce qui est convenable*, *décent*, ce mot est presque toujours *adjectif* et *variable :*

Ce n'est pas une chose SÉANTE *de parler haut devant des personnes à qui on doit du respect.* (Académie.)

Cette personne n'est pas SÉANTE *à son âge.* (Le même.)

Il joignit à cette indiscrétion celle de lui écrire des lettres pleines d'une fierté peu SÉANTE *à qui n'avait point d'armée.* (Voltaire.)

Si, dans cette acception, il était cependant modifié et suivi par un adverbe, il devrait être considéré comme *verbe* et s'écrire *invariable :*

Une pareille conduite, SÉANT *très-peu à une personne de son âge, sera blâmée de tout le monde.*

Dans le sens de *qui siége*, *qui tient séance*, il est *verbe* et *invariable*, s'il exprime une circonstance, un accident, ou enfin quelque chose d'inhabituel, comme dans ces exemples :

La cour, SÉANT *dans un local étroit, en a demandé un plus commode.*
(Bescher.)

La cour royale de Paris, SÉANT *à Versailles, a prononcé.*
(Grammaire des grammaires.)

S'il exprime au contraire quelque chose de constant et d'habituel, il doit être considéré comme adjectif, et prendre le genre et le nombre du terme qu'il modifie :

Tous les seigneurs de la cour SÉANTS *dans le parlement furent d'un avis unanime* (Mirabeau.)

XI. *Subsistant.*

Ce participe est toujours *invariable* quand il est suivi d'un adverbe qui le modifie :

Les mêmes difficultés SUBSISTANT TOUJOURS *entre eux, je crains que tout accommodement soit impossible.*

Il est encore *invariable* quand il exprime une simple circonstance et qu'il est en rapport d'idée avec le verbe de la phrase; alors il est traduisible par un temps personnel, précédé d'une des locutions conjonctives *quand*, *lorsque*, *parce que*, *vu que*, etc.

Barthélemy ne devait donc pas écrire *variable* le participe dans cette phrase :

Des peuples ne SUBSISTANTS *que de brigandage ne peuvent subsister longtemps.*

Deux raisons exigent ici l'*invariabilité :*

La première, c'est que la locution adverbiale *ne... que* équivaut à *seulement*, et que cet adverbe, placé après le participe *subsistant*, le rendrait *invariable ;*

La seconde, c'est que le participe peut se traduire par QUAND, LORSQU'ILS NE SUBSISTENT *que de brigandage*, *les peuples*, etc., et que conséquemment il est *verbe* et *essentiellement invariable*.

Dans tous les autres cas, *subsistant* est considéré comme *adjectif:*

Tous les sages de l'antiquité ont cru la matière éternelle SUBSISTANTE *par elle-même.* (Voltaire.)

L'amitié SUBSISTANTE *sans l'estime est une chose impossible.* (Marmontel.)

On peut justifier l'accord du participe dans la phrase suivante ; mais il eût été plus correct de l'écrire *invariable :*

Vous n'avez qu'à lire cette histoire, pour vous persuader qu'une religion SUBSISTANTE *par un miracle continuel ne peut être une imagination des hommes.* (Mme de Sévigné.)

XII. *Tendant.*

Les principes que nous avons établis plus haut sont applicables à ce participe ; on écrira *invariable :*

On ne peut que condamner des discours TENDANT *ouvertement à la sédition.*

Et *variable :*

Semer des libelles TENDANTS *à la sédition.* (Académie.)

On écrira encore *invariable :*

Votre proposition TENDANT *à l'hérésie, je dois non-seulement la combattre, mais la condamner.*

C'est-à-dire, *Je dois non-seulement* COMBATTRE, *mais condamner votre proposition*, ATTENDU QUE, PARCE QU'ELLE TEND *à l'hérésie.*

Et l'on écrira enfin *variable :*

Une proposition TENDANTE *à l'hérésie.* (Académie.)

Le comte de Charolais et le prince de Conti présentèrent une requête TENDANTE *à faire annuler les droits accordés aux princes légitimés.* (Voltaire.)

Remarque sur les participes présents *ayant*, *étant*.

Les participes présents *ayant*, *étant*, employés seuls ou comme auxiliaires, sont toujours *invariables :*

Les hommes AYANT *vingt mille livres de rente ne sont pas riches à Paris.*

. . . . Nos grands érudits
Ne nous ont éclairés qu'en *étant* contredits. (Voltaire.)

Anciennement ces participes étaient *variables :*

Ces enfants bienheureux, créatures parfaites,
Ayants Dieu dans le cœur, ne le peuvent louer. (Malherbe.)

Estantes illec les dames arrivées,
A piteux cris et les mains élevées,
Firent leurs vœux. . . . . (Henri Estienne.)

PARTICIPES PRÉSENTS VARIABLES OU INVARIABLES.

I. *Participes qui s'emploient le plus ordinairement comme* VERBES *et sont* INVARIABLES.

Accourant.
Achetant.
Applaudissant.
Approuvant.
Argumentant.
Attendant.
Avançant.
Babillant.
Badinant.
Baguenaudant.
Bâillant.
Balivernant.
Barguignant.
Bataillant.
Batifolant.
Bavardant.
Blâmant.
Boitant.
Bouffonnant.
Braillant.
Bretaillant.
Brocantant.
Cabalant.
Cabriolant.
Calculant.
Caquetant.
Caracolant.
Carillonnant.
Causant.
Chamaillant.
Chassant.
Cheminant.
Chevauchant.
Chuchotant.
Clabaudant.
Clopinant.
Contestant.
Conversant.
Critiquant.
Cuisinant.
Dandinant.
Décampant.
Dégringolant.
Déjeunant.
Déraisonnant.
Dérangeant.
Dérogeant.
Dessinant.
Devisant.
Dînant.
Discourant.
Disparaissant.
Disputant.
Dissertant.
Divaguant.
Dogmatisant.
Écrivant.
Effaçant.
Endêvant.
Endiablant.
Entrant.
Équivoquant.
Ergotant.
Escadronnant.
Escarmouchant.
Espadonnant.
Éternuant.
Explorant.
Fainéantant.
Ferraillant.
Folâtrant.
Fredonnant.
Furetant.
Galopant.
Gambadant.
Gasconnant.
Geignant.
Gesticulant.
Glosant.
Goguenardant.
Goûtant.
Grasseyant.
Grelottant.
Griffonnant.
Grommelant.
Herborisant.
Hurlant.
Improvisant.
Innovant.
Insistant.
Instrumentant.
Intercédant.
Invectivant.
Jardinant.
Jargonnant.
Jasant.
Jeûnant.
Jouant.
Joutant.
Lambinant.
Lantiponnant.
Lésinant.
Lisant.
Luttant.
Mangeant.
Maraudant.
Marchant.
Maugréant.
Méditant.
Mentant.
Moralisant.
Murmurant.
Musant.
Nageant.
Naviguant.
Niaisant.
Nigaudant.
Papillonnant.
Paraissant.
Pardonnant.
Paressant.
Parlementant.
Partageant.
Partant.
Patientant.
Patinant.
Patrouillant.
Pêchant.
Peignant.
Périphrasant.
Pérorant.
Pestant.
Philosophant.
Piétinant.
Pintant.
Pirouettant.
Pivotant.
Pleurnichant.
Plongeant.
Poétisant.
Politiquant.
Préludant.
Prêtant.
Radotant.
Rangeant.
Récidivant.
Récriminant.
Reculant.
Réfléchissant.
Regimbant.
Reniflant.
Repartant.
Rétrogradant.
Rêvant.
Rêvassant.
Ricanant.
Rimaillant.
Rimant.
Ripostant.
Rôdant.
Rognonnant.
Rossignolant.
Rusant.
Sanglotant.
Sautant.
Sautillant.
Sommeillant.
Soupant.
Soupirant.
Sourcillant.
Souriant.
Suant.
Succombant.
Surnageant.
Survenant.
Sympathisant.
Tardant.
Tâtonnant.
Tempêtant.
Temporisant.
Tergiversant.
Tintamarrant.
Tisonnant.
Tôpant.
Tournaillant.
Tournant.
Tournoyant.
Tracassant.
Trafiquant.
Transigeant.
Transpirant.
Travaillant.
Tremblotant.
Trépignant.
Trigaudant.
Trinquant.
Troquant.
Trottant.
Vagabondant.
Vendant.
Verbalisant.
Versifiant.
Vétillant.
Vociférant.
Voisinant.
Votant.
Voyageant.

II. *Participes qui s'emploient le plus souvent comme* **ADJECTIFS** *et sont* **VARIABLES.**

Accablant.
Adoucissant.
Affligeant.
Agaçant.
Aimant.
Alarmant.
Amusant.
Assommant.
Attendrissant.
Blanchissant.
Brûlant.
Caressant.
Chagrinant.
Conciliant.
Confiant.
Décevant.
Déchirant.
Dégradant.
Désespérant.
Déshonorant.
Désolant.
Dévorant.
Divertissant.
Dominant.
Dormant.
Éblouissant.
Édifiant.
Effrayant.
Endurant.
Ennuyant.
Entraînant.
Environnant.
Errant.
Étincelant.
Étonnant.
Étouffant.
Étourdissant.
Fécondant.
Flétrissant.
Flottant.
Frappant.
Gênant.
Grondant.
Haletant.
Humiliant.
Imposant.
Insinuant.
Intéressant.
Jaillissant.
Marquant.
Méprisant.
Mortifiant.
Mouvant.
Nourrissant.
Offensant.
Outrageant.
Piquant.
Pressant.
Prévoyant.
Rafraîchissant.
Rassurant.
Ravissant.
Rayonnant.
Resplendissant.
Retentissant.
Révoltant.
Séduisant.
Sonnant.
Suppliant.
Surprenant.
Touchant.
Tranchant.
Tranquillisant.
Tremblant.
Vacillant.
Voltigeant.

TABLEAU DES RÈGLES DU PARTICIPE

PARTICIPE PRÉSENT.

Invariable.

I.

(Action relative.)

La mer *mugissant* ressemble à une personne irritée. (Fénelon.)

. . . . L'assiette *volant*
S'en va frapper le mur et revient en roulant. (Boileau.)

II.

(Action absolue.)

Ce sont des hommes *excellant* dans leur profession.

III.

(Action directe.)

La religion, c'est la foi *montrant* ce que la raison ne peut comprendre.

Les Troïens, se *pressant*, s'*approchant*, s'*éloignant* de la mer.

Les troubadours allaient *chantant* les amours et la gloire sous les fenêtres des châtelaines. (Marchangy.)

IV.

(Circonstance.)

En disant ces mots, elles fondirent en larmes.

Elles ont fait la route en *mendiant*.

V.

(Forme négative. — Action.)

Personne d'un caractère doux, ne *grondant*, ne *contredisant*, ne *désobligeant* jamais.

VI.

(Action relative, passagère.)

Les Maures, *descendant* de leurs montagnes, pillent l'Afrique.

. . . . J'ai vu de toutes parts,
Vaincus et renversés, les Romains et Pharnace
Fuyant vers leurs vaisseaux. . . . . (Racine.)

VII.

(Modification essentielle.)

Les hommes *descendant* au tombeau jettent en arrière un triste regard.

Nos pères, nos enfants, nos filles et nos femmes,
Au pied de nos autels *espérant* dans les flammes. (Voltaire.)

VIII.

(Suivi d'un adverbe.)

Une femme *projetant* toujours, *agissant* toujours.

Phèdre *brûlant* encor d'illégitimes feux. (Racine.)

ADJECTIF VERBAL.

Variable.

I.

(État.)

Ils se sont engagés sur cette mer *mugissante*.

La terre *tremblante*
Frémit de terreur. (J.-B. Rousseau.)

II.

(Habitude.)

Ils ont une mémoire *excellente*. — Une personne *aimante*.

III.

(Action prolongée.)

Des hommes *grondants* et *souffrants*.
Des essaims *bourdonnants*.

IV.

(Manière.)

Elles viennent en *suppliantes*, des rameaux d'olivier à la main.

V.

(Forme affirmative. — Habitude.)

Personne d'une humeur difficile, *grondante*, *contredisante*, *désobligeante*.

VI.

(État relatif, constant.)

Les Français, *descendants* des Gaulois et des Francs, sont guerriers comme eux.

Abondante en richesse, en puissance, en crédit,
Je demeure toujours la fille d'un proscrit. (Corneille.)

VII.

(Participe décliné pour éviter l'amphibologie.)

Les enfants de Louis, *descendants* au tombeau,
Ont laissé dans la France un monarque au berceau.

VIII.

(Précédé d'un adverbe.)

Une femme toujours *projetante*, toujours *agissante*.

IX.

(Employé substantivement.)

Classe de *commençants*. — Les *allants* et *venants*. — Des faux-*fuyants*. — Des faux-*semblants*.

Songe aux cris des vainqueurs, songe aux cris des *mourants*! (Racine.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUE DANS LE TOME PREMIER.

FIN DU TOME PREMIER.





